
3 1761 07827643 3

CAMPAGNES

DANS LES ALPES

PENDANT LA RÉVOLUTION

1792-1793

CAMPAGNES

DANS

LES ALPES

PENDANT LA RÉVOLUTION

D'APRÈS LES ARCHIVES DES ÉTATS-MAJORS

Français et Austro-Sarde

PAR MM.

LÉONCE KREBS

Chef d'escadron d'Artillerie,
Attaché
à l'État-Major de l'Armée.

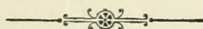
HENRI MORIS

Ancien élève pensionnaire de l'École
des Chartes,
Archiviste des Alpes-Maritimes.



1792-1793

Ouvrage accompagné de cinq croquis



PARIS

LIBRAIRIE PLON

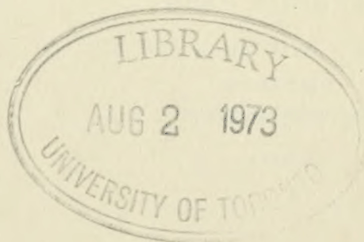
E. PLON, NOURRIT ET Cie

ÉDITEURS

Rue Garancière, 8 et 10

1891

NICE. — TYPOGRAPHIE MALVANO-MIGNON, 62, RUE GIOFFREDO.



PRÉFACE

Si, d'une manière générale, les études historiques sont utiles aux militaires, pour ceux appelés à agir en pays de montagne elles sont indispensables. Dans les Alpes notamment, les accidents topographiques et les phénomènes météorologiques ont une telle importance que l'industrie moderne, malgré tous ses progrès, n'a pu en triompher complètement et imprimer à la guerre le caractère nouveau qu'elle tend à prendre dans les pays de plaine.

L'effectif des troupes, en montagne, est limité par suite de la pénurie des ressources locales, du petit nombre et du faible rendement des principales voies de communication, routes et chemins de fer. L'augmentation de la portée et de la précision des armes est, en partie, annulée par l'étendue des zones inaccessibles, la multiplicité et la diversité des couverts, bois, rochers, ravins. Les armées seront donc aujourd'hui, sur la frontière franco-italienne, dans des conditions assez peu différentes de celles où elles étaient au siècle passé.

La puissance du relief du sol et la rareté des chemins contribuent aussi à restreindre le nombre des combinaisons

militaires, en sorte que, le plus souvent, les mouvements des troupes, à diverses époques, présentent une très grande analogie[1]. Les plus illustres capitaines ont seuls pu s'affranchir de cette influence du terrain, par l'emploi de passages peu connus ou considérés jusqu'alors comme inaccessibles. A cet égard, la connaissance complète du pays offre un intérêt capital, et rien n'est plus propre à donner cette connaissance que l'étude détaillée des opérations militaires antérieures.

L'épopée napoléonienne a eu un tel éclat qu'elle a laissé dans l'ombre les campagnes qui l'ont immédiatement précédée. Aussi deux historiens militaires seulement, Jomini[2], en France, Pinelli[3], en Italie, ont-ils raconté celles de la Révolution sur les Alpes.

Ecrits au moyen de documents dont la provenance n'est pas indiquée et ne peut, par suite, être discutée, leurs ouvrages ont une valeur contestable. Ils présentent en outre des erreurs et des exagérations d'autant plus fâcheuses qu'elles ont donné naissance à des légendes, susceptibles de conduire à des conclusions absolument fausses. Ajoutons que leur caractère trop général, pour le premier surtout, ne permet pas de reconnaître la physionomie spéciale de la guerre de montagne, constituée par des actions de détail.

Les *Mémoires* de Masséna[4], de Roguet[5] et de Thaon de Revel[6] les complètent, il est vrai, en partie. Mais tous ces travaux ont encore le grave inconvénient de n'avoir

1. Voir la préface de notre ouvrage sur les *Opérations militaires dans les Alpes pendant la guerre de la Succession d'Autriche*, Paris, Baudoin, 1886.
2. Jomini, *Histoire critique et militaire des guerres de la Révolution*, Paris, 1820.
3. Pinelli, *Storia militare del Piemonte*, Torino, 1854.
4. Koch (général), *Mémoire de Masséna*, Paris, 1848.
5. Roguet (comte), *Mémoires militaires*, Paris, 1862.
6. Thaon de Revel, *Mémoires sur la guerre des Alpes*. Turin, Rome, Florence, 1871.

été faits qu'au point de vue d'un des deux belligérants. Ils nous renseignent bien sur les effectifs, les desseins, les espérances, les sentiments des troupes de la nation à laquelle appartient l'écrivain ; ils contiennent, au contraire, des appréciations erronées sur l'adversaire.

Dans le présent travail, on a cherché à éviter ce double écueil, et, pour y arriver, on a circonscrit d'une manière très précise le sujet traité, on a puisé aux sources les plus autorisées, aussi bien en Italie qu'en France.

Tous les ouvrages touchant de près ou de loin à la question ont été utilisés. La longue nomenclature qui en est donnée à la fin de ce volume[1], les nombreux renvois notés au bas des pages témoignent suffisamment de la préoccupation constante qu'ont eue les auteurs de ne laisser échapper rien d'intéressant ou même de simplement curieux dans les écrits de leurs devanciers.

Mais c'est surtout à la recherche et à l'étude des documents inédits qu'ils se sont attachés.

Ils ont fouillé, d'un côté, les archives historiques de la Guerre[2], celles de la section technique du génie[3], du

1. Voir la Bibliographie, p. 389.

2. NOTE SUR LES ARCHIVES HISTORIQUES DU MINISTÈRE DE LA GUERRE. — L'ancien *Dépôt de la Guerre* forme actuellement deux divisions de l'état-major de l'armée : le service géographique et le service historique.

Cette dernière division comprend : la Bibliothèque, les Archives des Cartes et les Archives historiques.

Les Archives historiques se divisent en deux grandes séries, savoir : Archives antérieures à 1789. — Archives postérieures à 1789.

La première surtout est remarquable. Elle comprend, entre autres documents du plus haut intérêt, les 140 volumes ms. (non compris 5 vol. de tables), dans lesquels le lieutenant général de Vault a fait, à la fin du siècle dernier, l'historique des guerres soutenues par la France de 1672 à 1782, en analysant la correspondance de la cour et des généraux. Quarante-deux volumes seulement de cette admirable collection, relatifs à la guerre pour la Succession d'Espagne ont été publiés par le général Pelet *(V. Collection des Documents inédits pour servir à l'histoire de France)*. C'est le complément de l'œuvre de Michelet sur cette époque.

Dans la seconde série, les pièces sont rangées, pour chaque armée, par ordre chronologique (an, mois et jour) ; les situations, l'effectif et l'emplacement ont une place à part. Il existe également un classement particulier pour certains théâtres d'opérations très distincts et pour les mémoires spéciaux.

Ces Archives sont complétées par une collection de cartes, généralement manuscrites, tirées des archives des Cartes, où il reste encore néanmoins des documents intéressants.

Pour le présent ouvrage, nous avons consulté les pièces classées aux armées du Midi, des Alpes et d'Italie ; à la Sardaigne et à la Corse ; à Lyon et à Toulon ; enfin les mémoires et cartes se rapportant au théâtre d'opérations des Alpes pendant la période qui nous occupe.

3. Voir p. 394 la liste des documents des Archives de la section technique du génie utilisés dans cet ouvrage.

ministère des affaires étrangères[1] et du département des Alpes-Maritimes.

De l'autre, ils ont eu en mains des papiers de la plus haute importance, rassemblés par l'officier du génie sarde Alziari de Malausséna, qui a pris part à toutes ces campagnes et qui est mort, en 1811, à Breil (Alpes-Maritimes), au moment où il commençait à en rédiger l'histoire. Ces papiers, déposés aux archives de la commune, se composent d'originaux et de copies faites sur les minutes existant à Turin : lettres, ordres de service, tableaux de situation; correspondances autographes, recueillies sans doute dans le pays; récits circonstanciés provenant de témoins oculaires, etc[2].

Ici, la version piémontaise, là, la version française.

L'authencité de ces documents ne pouvant être mise en doute, il n'y avait qu'à les comparer entre eux pour placer chaque fait dans son vrai jour et donner un récit aussi conforme que possible à la réalité.

On ne s'est pas borné à mentionner simplement leur existence et leur classement soit au ministère de la guerre, soit aux archives de Breil[3]; on a publié, comme pièces justificatives, celles qui ont paru les plus importantes.

Ce volume comprend les campagnes de 1792 et de 1793. Un second volume contiendra celles de 1794, 1795 et 1796, jusqu'à l'armistice de Cherasco. Les opérations suivantes,

1. Les Archives du ministère des affaires étrangères ont été consultées surtout pour la rédaction du chapitre premier de l'Introduction.

2. Ces papiers, enfouis, en 1811, sous les combles de l'hôpital de Breil, légataire de M. Alziari de Malausséna, ont été découverts, en 1881, par le regretté baron Cachiardy de Montfleury, de son vivant maire de Breil et conseiller général du canton. C'est à lui que nous en devons la communication et nous nous faisons un devoir de payer à sa mémoire, universellement vénérée dans le pays, le tribut de notre respect et de notre gratitude. — Ces papiers étaient enfermés dans des malles de l'armée, au nom du général Colli. C'est là un nouveau caractère indéniable de leur authenticité.

3. Voir, p. 391, la nomenclature des pièces des *Archives de Breil* utilisées dans cette étude.

n'ont plus les Alpes pour théâtre et ont d'ailleurs fait l'objet de nombreux commentaires.

Cette histoire, exclusivement militaire, est précédée d'un aperçu sur les causes de la guerre, sur l'organisation des armées, sur la topographie des Alpes, aperçu qui a semblé nécessaire pour mettre le lecteur à même de mieux connaître une époque déjà assez éloignée de la nôtre.

On n'a pas craint d'entrer dans le détail des opérations, qui fait le principal intérêt de la guerre de montagne, mais exige une connaissance approfondie du pays. Pour en faciliter l'étude, on a désigné les localités par les noms en usage aujourd'hui et inscrits tant sur la carte de l'état-major français au 80,000ᵉ que sur la carte sarde au 40,000ᵉ. Ces deux cartes sont dans toutes les mains ; la seconde se rapproche plus de celle de Bourcet, seule en usage en 1792, que les planches remarquables publiées récemment par l'état-major italien aux échelles du 100,000ᵉ, du 50,000ᵉ et du 25,000ᵉ. On a d'ailleurs signalé, dans les notes, les différences les plus notables de la topographie du pays à l'époque de la Révolution et à la nôtre.

Cette méthode a permis de n'insérer, dans les deux volumes consacrés à ces campagnes si intéressantes, que les croquis relatifs à certains points particulièrement importants. Ces croquis ont été tirés de plans manuscrits ou imprimés, contemporains des événements eux-mêmes, qui sont conservés aux Archives des cartes du ministère de la guerre[1]. On donnera en outre, avec le second volume, une carte générale du théâtre d'opérations des Alpes, dressée d'après celles de Bourcet, de Bacler d'Albe et de Raymond, complétées au moyen des croquis de Capitaine.

1. Voir, p. 395, la notice consacrée aux cartes insérées dans cet ouvrage.

On s'est proposé surtout de fournir aux militaires des matériaux d'étude nombreux et exacts. On n'a donc pas fait la critique des opérations et manœuvres, afin de ne pas allonger ni compliquer le récit des événements, que chacun pourra interpréter selon ses sentiments. On se bornera à présenter, sous forme de conclusions, quelques considérations propres à faire ressortir l'importance des travaux de cette nature.

INTRODUCTION

CHAPITRE Ier

LES CAUSES DE LA GUERRE

Rapports de la France et de la Sardaigne de 1789 à 1791. — Le mouvement révolutionnaire inquiète le roi de Sardaigne en 1791. — Il cherche à faire une ligue des Etats d'Italie. — Etat de l'Italie à la fin de 1791. — Préparatifs de guerre de Victor-Amédée. — Demande d'explications de la France. — Affaire de M. de Sémonville. — Rupture des relations diplomatiques.

Les relations de la France et de la Sardaigne étaient excellentes en 1789 ; mais, dès 1791, les événements qui se passent de l'autre côté des Alpes effraient Victor-Amédée. Il est trop voisin des révolutionnaires pour ne pas se sentir exposé à la contagion des idées nouvelles. Afin d'obtenir sa neutralité dans la grande lutte qui va s'engager, on lui offrira le Milanais, mais il restera sourd à cette proposition des ennemis de la royauté.

Dès longtemps, le grand dessein de la maison de Savoie était de grouper en un faisceau tous les Etats d'Italie [1] : la république de Venise, le royaume de Naples, le grand-duché de Toscane, Rome, la république de Gênes.

La ligue devait être défensive.

Quelle était la situation de ces Etats et quel intérêt avaient-ils à seconder les vues de la cour de Turin ?

1. En 1780, le comte Napione proposait à Victor-Amédée de fonder une confédération italienne, qui « animerait l'esprit patriotique en Italie et réunirait des pays d'origine commune ». (Bianchi, *Storia della Monarchia Piemontese dal 1773 sino al 1861*, t. I, chap. 8, § 4), Torino, Bocca.

Epuisée par l'excès même de sa prospérité, amollie par la richesse, craignant l'Autriche, qui espérait en faire sa proie, et ne pouvant compter que sur la France, Venise croyait prudent de ne pas attirer sur elle l'attention et de ne pencher d'aucun côté[1].

Le roi de Naples, continuellement stimulé par sa femme, ne demandait qu'à prendre les armes. Il pouvait mettre sur pied 25,000 hommes de mauvaises troupes et appareiller 40 bâtiments; mais il n'osait se déclarer ouvertement, n'ignorant pas qu'une flotte était prête à sortir du port de Toulon à la première alerte[2].

Le grand-duc de Toscane, Léopold, dont le gouvernement était, sans contredit, le plus sage de l'Europe, avait trop d'attaches avec la maison d'Autriche pour aimer la France; mais l'intérêt qu'il avait à défendre le commerce de Livourne contre les entreprises des Anglais, formait entre les deux pays un lien dont les événements démontrèrent la solidité[3].

Le pape voyait avec impatience les innovations révolutionnaires; mais, l'Assemblée constituante protestant de son désir de rester unie au chef de l'Eglise catholique, longtemps il n'osa entrer en lutte avec elle. Vint ensuite l'Assemblée législative, qui fut plus audacieuse que sa devancière; le pontife lança ses foudres contre les réformateurs et consentit à mettre ses faibles ressources au service de nos ennemis[4].

Gênes redoutait l'Autriche et recherchait la protection de la France. Toute sa politique se réduisait à obtenir de ses voisins de la laisser vivre. Le doge de Gênes, écrivait un contemporain, devrait, en ouvrant chaque séance du

1. Botta (*Storia d'Italia dal 1789 al 1814, Parigi 1824*, p. 73-74). — Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, t. I, p. 391-392.
2. Botta, p. 74. — Sorel, p. 388.
3. Botta, p. 75. — Sorel, p. 390.
4. Botta, p. 76. — Sorel, p. 390.

Sénat, dire à haute voix : « N'oubliez pas, Sénateurs, que le salut de la République dépend de sa neutralité »[1].

Tel était, à la fin de 1791, l'état des esprits des petites puissances d'Italie : préparatifs secrets de guerre à Naples; désir de rester neutre en Toscane; esprit guerrier mais faiblesse extrême à Rome ; neutralité déclarée dans les deux républiques[2].

Le roi de Sardaigne ne pouvait donc guère compter sur ses voisins. Cependant, pressé chaque jour par les émigrés, dont un grand nombre s'étaient réfugiés en Savoie, à Nice et en Piémont, il prend toutes ses dispositions pour parer aux éventualités d'une guerre prochaine.

En janvier 1792, M. de Lalande, chargé d'affaires de France, qui remplace M. de Choiseul, ambassadeur, en congé puis démissionnaire[3], signale une grande effervescence et des envois de troupes en Savoie[4]. Il annonce que quatre régiments autrichiens sont arrivés à Milan[5]; que le gouvernement sarde vient de contracter un emprunt pour augmenter ses forces[6]. Le 14 mars[7], il envoie au ministre des affaires étrangères l'état de situation des troupes autrichiennes qui sont en Lombardie et, le 21, lui fait savoir qu'un train considérable d'artillerie vient d'être envoyé en Savoie[8].

La France, trop occupée par les événements intérieurs et par la coalition qui menaçait de fondre sur elle[9], ne semblait pas s'émouvoir de ces armements. Cependant, le 20 mars, Dumouriez prend le portefeuille des affaires étrangères et, dès le jour de son entrée au ministère, il demande

1. Bielfeld, t. III, ch. 8, cité par Sorel, p. 391. — Arch. des affaires étrang., fonds de Gênes, 1791, passim.
2. Botta, p. 77-85.
3. Démissionnaire le 22 janvier 1792. — M. de Lalande est accrédité en qualité de chargé d'affaires au milieu de février.
4. Arch. des aff. étrang., fonds de Turin, 1792 : Lettre de M. de Lalande au ministre des affaires étrangères, des 4 et 7 janvier.
5. Ibid., ibid. : Lettre du même au même, du 14 janvier. Les régiments sont Belgiojoso, Caprara et deux régiments de Garnison.
6. Ibid., ibid. : Lettre du même au même, du 28 janvier.
7. Ibid., ibid. : Lettre du même au même, du 14 mars.
8. Ibid., ibid. : Lettre du même au même, du 21 mars.
9. Le 20 avril, la guerre est déclarée à l'Autriche.

au roi de Sardaigne s'il entend vivre en paix avec la France, « car la nation ne doit plus être incertaine sur le nombre de ses ennemis ». Il le met en demeure de dire s'il veut rester fidèle aux traités et aux devoirs de bon voisinage ; d'expliquer la destination des troupes autrichiennes cantonnées dans le Milanais, le but des transports d'artillerie et de l'augmentation des garnisons en Savoie ; de dissiper les attroupements d'émigrés à Nice, qui devront se tenir à distance des frontières [1].

1. Arch. des aff. étrang., ibid. : Lettre de Dumouriez à M. de Lalande :

Lettre de Dumouriez, du 21 mars, au chargé d'affaires de France auprès de la Cour de Turin : « J'aurais désiré, Monsieur, trouver plus d'intérêt dans votre correspondance ; mais je ne puis m'en prendre à vous, puisque, depuis le départ de M. de Choiseul, vous n'avez reçu aucun ordre sur les démarches que vous aviez à faire auprès de la Cour de Turin. — Le Roi veut que vous consultiez le ministre sur les dispositions de cette Cour, parce que la nation française ne doit plus être incertaine sur le nombre de ses ennemis. Les intentions du Roi à l'égard de S. M. Sarde sont très amicales, mais les rassemblements de troupes qui se font dans le Piémont et dans le Milanais, le transport d'un gros train d'artillerie en Savoie, sont des circonstances sur lesquelles vous pouvez demander des explications franches et promptes. Il n'est pas possible que la France voye sans inquiétude un train d'artillerie aussi considérable aux portes de Lyon. Le train est assez inutile pour contenir les habitants, quelle que soit l'agitation des esprits, puisque des garnisons sont entretenues dans les villes. Il ne peut donc annoncer, de la part du gouvernement de Sardaigne, que des intentions hostiles, surtout lorsque l'on voit que les émigrés français se rassemblent à Nice, non pas comme dans un asyle, mais comme dans un cantonnement, où ils font des enrôlements, achètent des armes, forment des magasins et sont soutenus par la Cour de Turin. Le Roi a déjà fait expliquer à cet égard les Electeurs de Trèves et de Mayence sur des dispositions semblables. Ces deux princes lui ont fait des réponses satisfaisantes. Il doit à la confiance de la nation de prendre les mêmes mesures à l'égard de S. M. Sarde et de lui demander les mêmes explications.

« Vous déclarerez au ministre :

1° Que la nation française désire conserver la paix et l'harmonie qui a subsisté jusqu'à présent entre Elle et S. M. Sarde.

2° Qu'Elle désire que S. M. Sarde conserve les mêmes intentions et lui donne les mêmes assurances de sa fidélité aux traités et aux devoirs de bon voisinage.

3° Le Roi des Français demande à S. M. Sarde une explication franche et loyale sur la destination des troupes autrichiennes cantonnées dans le Milanais et qui doivent se rendre dans le Piémont.

4° Il demande aussi une explication sur les transports d'artillerie en Savoye vers les frontières de France et sur l'augmentation des troupes dans cette province.

5° Le Roi des Français désire que les attroupements des Français émigrés soient dissipés à Nice et qu'il leur soit donné l'ordre de s'éloigner à une distance des frontières où ils ne pourront donner aucune inquiétude. »

« Réponse de la Cour de Turin, le 29 mars :

1° Le Roi de Sardaigne reçoit avec plaisir du Roi de France les assurances de ses sentiments pacifiques.

2° Sa Majesté a déjà donné assez de marques de son désir d'entretenir la bonne harmonie et le bon voisinage et Elle désirerait que le même désir fût témoigné par les Français.

3° Sa Majesté ne fait aucune difficulté de s'expliquer sur le nombre des troupes qui sont dans le Milanais. Celles qui y sont dans ce moment sont beaucoup au-dessous du pied de paix et suffisent à peine pour la garde des Etats.

4° Les bruits répandus sur le transport d'une grosse artillerie en Savoie sont controuvés : Les troupes qui sont dans cette province ne s'élèvent pas au-dessus du nombre fixé par les traités et l'on a pris toutes les précautions que les circonstances rendent indispensables.

5° S. M. Sarde a toujours eu pour principe de ne pas souffrir dans ses Etats des attroupements d'émigrés, et tout récemment Elle a fait donner à Nice des ordres pour faire éloigner des frontières ceux qui n'auraient pas avec eux leurs familles. Elle a fait défendre aussi les enrôlements. Le Roi de Sardaigne, ayant satisfait aux devoirs de bon voisinage, attend la même conduite de la part du Roi de France. »

(Arch. des aff. étrang., fonds de Turin, 21 mars 1792.)

La cour de Turin, le 29 mars, semble affirmer ses intentions pacifiques et répond aux questions qui lui sont posées : les troupes rassemblées dans le Milanais sont beaucoup au-dessous du pied de paix et suffisent à peine pour la garde du pays. Les bruits répandus sur le transport d'une grosse artillerie en Savoie sont controuvés ; les troupes qui se trouvent dans cette province ne s'élèvent pas au-dessus du nombre fixé par les traités et l'on a pris toutes les précautions que les circonstances rendent indispensables. S. M. Sarde a toujours eu pour principe de ne pas souffrir dans ses Etats des attroupements d'émigrés, et, tout récemment, elle a donné à Nice des ordres pour faire éloigner des frontières ceux qui n'auraient pas avec eux leurs familles ; elle a fait défendre aussi les enrôlements. Le roi de Sardaigne ayant satisfait aux devoirs de bon voisinage, attend la même conduite de la part de la France[1].

Il accentue ses protestations d'amitié dans une lettre personnelle adressée à Louis XVI[2], le 30 mars.

Le 8 avril, M. de Sémonville, ministre plénipotentiaire de France près la république de Gênes, est nommé en la même qualité à Turin, pour remplacer le baron de Choiseuil[3].

Le 19, M. de Sémonville, se rendant à son poste, arrive à Alexandrie ; le gouverneur lui déclare qu'il a l'ordre formel de ne pas délivrer aux Français de passeport pour

1. Voir à la note ci-dessus la réponse au questionnaire dressé par Dumouriez.
2. Arch. des aff. étrang., fonds de Turin, 1792 : Lettre de Victor-Amédée à Louis XVI, du 30 avril.
3. Ibid., ibid. : Lettre du 8 avril, de Louis XVI au roi de Sardaigne (minute).
A Paris, le 8 avril 1792. — Du Roi au Roi de Sardaigne. — « Monsieur mon frère et cousin, le désir dont je suis animé d'entretenir avec Votre Majesté la correspondance la plus intime et de maintenir la bonne intelligence et l'amitié dont Elle m'a fait, en dernier lieu, renouveler les assurances, m'a porté à remplacer promptement M. de Choiseul. J'ai fait choix du sieur de Sémonville, mon ministre plénipotentiaire auprès de la République de Gênes, pour résider, avec le même caractère, auprès de Votre Majesté. J'espère que vous voudrez bien ajouter une foi entière à tout ce qu'il vous dira de ma part. Le zèle que je lui connais pour les intérêts de la nation française et pour ce qui peut m'être personnellement agréable, son amour invariable pour la Constitution que j'ai adoptée, tout me laisse croire qu'il remplira les fonctions que je lui confie d'une manière également satisfaisante et pour Votre Majesté et pour moi. » (Minute). — Comment se fait-il que tout le débat qui suit porte sur ce point, à savoir que Victor-Amédée n'a pas été avisé de la nomination de M. de Sémonville, si cette lettre lui a été réellement adressée ?

Turin sans autorisation du gouvernement et refuse de laisser poursuivre sa route[1].

Le 21, le roi de Sardaigne fait savoir au nouveau ministre qu'il n'est pas avisé de sa nomination; que, ne sachant comment interpréter une mission qui se présente sous des formes aussi inusitées, il a jugé de toute convenance de se procurer quelque éclaircissement direct du roi T. C.; que, jusqu'au retour du courrier expédié à Paris pour cet objet, il ne pourra recevoir à Turin M. de Sémonville[2].

Ce n'était pas la seule considération qui dictât la conduite de Victor-Amédée. M. de Hauteville, ministre des affaires étrangères de Sardaigne, se plaint amèrement du choix fait par la cour de France. Il reproche à M. de Sémonville d'avoir, pendant son séjour à Gênes : cherché continuellement à susciter des troubles dans les pays voisins; propagé des maximes et des principes de nature à pousser les peuples à l'insurrection, à l'insubordination et à la révolte contre le gouvernement; témoigné, en toutes circonstances, une mauvaise volonté particulière contre le Piémont. Il ajoute que, non seulement M. de Sémonville ne doit pas être agréable à la cour de Turin, mais que sa présence dans cette ville ne peut, loin de les cimenter, que troubler les bonnes relations qui existent entre les deux nations. Il conclut en demandant qu'on donne un autre successeur au baron de Choiseul[3].

M. de Lalande, qui avait avisé, le 17, M. de Hauteville de la nomination du nouveau plénipotentiaire, mais n'avait reçu de lui aucune réponse, est mis, le 19, au courant des événements. Il se rend aussitôt au ministère des affaires

1. Ibid., ibid. : Lettre de M. de Sémonville à Dumouriez, datée d'Alexandrie, du 20 avril.

2. Ibid., ibid : Extraits des ordres du roi de Sardaigne expédiés au gouvernement d'Alexandrie, le 20 avril, par la cour de Turin et communiqués, le 26 du même mois, à Dumouriez, par M. Porte, chargé d'affaires de Sardaigne à Paris.

3. Ibid., ibid. : Copie de la dépêche de M. de Hauteville à M. Porte, communiquée à Dumouriez, le 26 du même mois.

étrangères, d'où il voit sortir les ministres de Hongrie et de Gênes avec le chargé d'affaires d'Espagne. Comme il témoigne à M. de Hauteville sa surprise de cette sorte d'entente, celui-ci lui répond que « ces diplomates sont venus s'informer des bruits relatifs à M. de Sémonville »[1].

Le 23, nouvelle démarche de M. de Lalande, qui adresse au cabinet piémontais un mémoire pour réclamer des éclaircissements sur les préparatifs militaires qui se font sur les frontières de France, sans qu'avis ait, selon l'usage, été donné à son gouvernement[2].

M. de Hauteville réplique que le roi, tout en se flattant des dispositions pacifiques de la France, ne laisse pas, vu la réunion de certaines circonstances, d'avoir quelques inquiétudes à cet égard. Il prie M. de Lalande de détruire toute exagération et de prévenir toute fausse interprétation des actes de son maître, qui ne tendent, dans le fait, qu'à protéger ses frontières et à veiller à la tranquillité de ses Etats[3].

Le 25, la cour de France a appris l'affaire de M. de Sémonville. Dumouriez se rend à l'Assemblée nationale et lui communique la lettre de M. de Hauteville. Il lit ensuite la réponse de Louis XVI, qui soulève d'unanimes applaudis-

1. Ibid. ibid : Lettre de M. de Lalande à Dumouriez, du 20 avril.

2. Ibid. ibid. : Copie du mémoire envoyé à M. de Hauteville, le 23 avril, pour avoir des éclaircissements sur les préparatifs militaires :

« Le chargé d'affaires de France a l'honneur de prier M. le comte de Hauteville de se rappeler que quand S. M. le Roi de Sardaigne a jugé à propos d'augmenter le nombre de ses troupes dans ses provinces-frontières de France, il en a toujours été donné connaissance à l'ambassadeur. Il suffira de citer ce qui s'est fait au mois de juillet 1790. Le chargé d'affaires espère donc que le bruit public annonçant une augmentation considérable de troupes, soit actuelle, soit future, dans le comté de Nice et en Savoie est controuvé. M le comte de Hauteville voudra bien le mettre à même d'instruire son ministre sur cet objet par le courrier de mercredi, pour prévenir les impressions qui pourraient résulter de l'exagération que font quelquefois les nouvelles publiques. Le chargé des Affaires de France a l'honneur de renouveler, à M. le comte de Hauteville, les assurances de ses respectueux attachements.» (Turin, 23 avril 1792. Signé : de Lalande)

3. Ibid ibid. : Lettre de M. de Hauteville à Dumouriez, du 25 avril : Du bureau d'Etat des affaires étrangères, le 25 avril 1792. — « Quoique le Roi ait lieu de se flatter des dispositions pacifiques de la Cour de France, d'après surtout la dernière déclaration qui lui en a été faite de la part du Roi T. C. et sa réponse aux explications qui lui ont été demandées, la réunion néanmoins de plusieurs circonstances ne laisse pas que de lui causer quelque inquiétude à cet égard S. M. n'ignore pas qu'il se fait un rassemblement de troupes de ligne dans la Bresse, tirées de l'Alsace ; que l'on a transporté de gros trains d'artillerie le long du Rhône dans le Bujey et le pays de Gex ; qu'outre l'armement pour ainsi dire général des habitants de la frontière de France vers les Etats de S. M. où tout est sans armes, le corps de volontaires et de gardes nationaux ont été considérablement augmentés dans les endroits peu éloignés desdits Etats, et que finalement les bruits publics et particulièrement différents journaux et feuilles de France annonçaient une prochaine attaque et invasion inopinée, tant en Savoye que dans le comté de Nice, sans parler des menaces que des clubs ont directement faites à cet égard et entre autres ceux de Bresse et de Marseille.

« On aime à se persuader que toutes ces dispositions ne sont que des mesures de précautions, qui n'ont rien d'hostile », etc.

sements[1] : « La cour de Turin, écrit-il, a violé le droit des gens et le respect dû au ministre d'une grande nation, en l'arrêtant à Alexandrie et en l'empêchant de remplir une mission pacifique et amicale. Pour lever tous les obstacles à la bonne harmonie entre le roi des Français et le roi de Sardaigne, il est nécessaire de faire cesser l'arrestation de M. de Sémonville à Alexandrie et de le recevoir à Turin dans son caractère public.

« S'il y a des griefs personnels contre M. de Sémonville, Sa Majesté Sarde voudra bien, après la réception de M. de Sémonville dans son caractère public, ordonner à son ministre de les développer avec les preuves, et, dans ce cas, lorsque les preuves seront parfaitement établies, le roi des Français donnera satisfaction à Sa Majesté Sarde, en retirant M. de Sémonville et lui donnant un successeur. En cas de refus, le roi ordonne à M. de Lalande, actuellement chargé des affaires de France à Turin, d'en sortir dans les 24 heures, d'aller « joindre M. de Sémonville à Alexandrie et de se retirer avec lui à Gênes »[2].

Victor-Amédée répond « qu'il est très étonné d'entendre appeler violation du droit des gens le fait du gouverneur d'Alexandrie, relatif à M. de Sémonville » ; que ce magistrat n'a fait qu'exécuter l'ordre général de ne laisser passer dans la capitale aucun étranger sans avoir obtenu du gouvernement l'autorisation de lui délivrer un passeport ; que M. de Sémonville n'a jamais été en état d'arrestation, qu'au contraire il a été comblé d'égards par le gouverneur d'Alexandrie ; que les griefs personnels du roi contre ce ministre ont été amplement exposés par le chargé d'affaires de Sa Majesté à Paris ; qu'enfin le roi est disposé à recevoir tel autre ministre contre lequel il n'aura pas des motifs aussi urgents de défiance[3].

1. *Moniteur Universel*, 27 avril 1892.

2. Ibid. ibid. : Réponse à la note officielle de M. le comte de Hauteville, du 20 avril, et communiquée, le 25, par M. Daporta (*sic*).

3. Ibid., ibid. : Note officielle de la cour de Turin, copie communiquée par M. Porte.

Le 2 mai, M. de Lalande rend compte de l'insuccès de sa démarche auprès de M. de Hauteville et annonce son départ pour le lendemain[1]. Il quitte Turin sans avoir pris congé de la cour et arrive à Gênes, le 4, dans l'après-midi[2].

Les relations diplomatiques sont rompues entre les deux pays.

A cette époque, s'il n'existait pas de preuves matérielles de l'entente de la cour de Turin avec les ennemis de la France, les preuves morales abondaient.

Les armements étaient de plus en plus considérables à Nice[3] et en Savoie[4]. A Turin, il y avait plus de 4,000 émigrés, entre autres Monsieur et son frère, qui recevaient et expédiaient tous les jours des courriers pour Lyon[5]. A Nice, les émigrés abondaient aussi ; ils poussaient à la désertion les soldats en garnison à Antibes et à Lorgues[6] et entretenaient des correspondances avec tout le midi, soutenus par le président du Sénat et par les agents du gouvernement[7]. Le roi de Sardaigne faisait, à Gênes, un emprunt de six millions en hypothéquant les revenus de ses tailles de Piémont[8]. On travaillait à l'armement de Coni et un corps auxiliaire était demandé à l'Empereur[9].

En juin, la situation est tellement tendue que le ministre des affaires étrangères n'hésite pas à déclarer à l'Assemblée nationale qu'il est temps de se mettre en garde contre la Sardaigne[10].

En juillet, les préparatifs ont déjà coûté à Victor-Amédée neuf millions ; 10,000 Autrichiens sont sur le point

1. Ibid., ibid. : Lettre de M. de Lalande à Dumouriez, du 2 mai.
2. Ibid., ibid. : Lettre de M. de Lalande à Dumouriez, du 5 mai, datée de Gênes.
3. Ibid., ibid. : Lettre de M. Leseure, consul de France à Nice, du 27 avril : « Le régiment de la Reine etait renforcé par ceux des Gardes et de Mondovi. Ce corps de troupes devait être porté à 15,000 hommes et pourvu d'un parc d'artillerie.
4. *Monit. univers.* du 12 et du 27 mai : Lettres datées de Chambéry, du 1er et du 17 mai.
5. *Monit. univers.* du 29 mai : Lettre de Turin, du 17.
6. V. pag. 79.
7. Arch. des aff. étrang., fonds de Turin : Lettre de M. Leseure, consul de France à Nice.
8. Ibid., ibid. : Lettre de M. de Lalande à Dumouriez, du 15 mai, datée de Gênes. — L'emprunt est fait à 4 %; les banquiers exigent encore 4 %, ce qui fait 8 %. Remboursement en six années.
9. Ibid., ibid. : Lettre de M. Leseure.
10. *Monit. univers.* du 12 juillet.

d'entrer à Milan; l'archevêque de Turin, par ordre de la cour, publie une lettre pastorale pour inviter le peuple « à prier en faveur des armées piémontaises contre une nation également ennemie de Dieu et des rois »[1].

La France n'avait pas attendu ce moment pour se mettre en mesure d'entrer en campagne. Elle avait répondu aux armements du roi de Sardaigne par la création d'une armée, dite du midi, qui devait, en septembre, en former deux, celle des Alpes ou de Savoie et celle du Var ou d'Italie. Ces armées comprenaient environ 25,000 hommes, sans compter 18 bataillons de ligne, 11 de volontaires et trois escadrons pour la garde des places.

Victor-Amédée brûlait d'en venir aux mains, persuadé que la France, obligée de faire face en même temps à l'Autriche, à la Prusse et à la Russie coalisées, défendue seulement par des soldats jeunes et insubordonnés, ne pourrait tenir contre une armée compacte et bien disciplinée comme la sienne[2]; mais il attendait, pour entrer en lice, que les alliés fussent arrivés sur les bords de la Seine et de la Marne[3].

Les victoires des Français en Champagne changèrent les conditions de la guerre et le roi de Sardaigne, qui venait de relever, au mépris des traités, les fortifications de Montmélian, attaqué à la fois par Montesquiou, en Savoie, et par d'Anselme, sur les bords du Var, dut bientôt, au lieu d'envahir, comme il l'espérait, la Provence et le Dauphiné, songer à défendre ses propres Etats.

1. *Monit. univers.*, du 2 août : Lettre de Turin, du 25 juillet.
2. Il y avait en Savoie, au mois de septembre, 22 bataillons et deux escadrons, soit 10,000 hommes ; dans le comté de Nice, 15 bataillons et trois escadrons.
3. Botta, p. 86.

CHAPITRE II

LES ARMÉES

1° *Armée piémontaise :* — L'armée régulière. — Sa composition. Modifications introduites. — Sa valeur. — Les milices. — La levée en masse. — Les corps francs. — Les auxiliaires autrichiens. — Forces mises en ligne. — Le commandement.

2° *Armée française :* — L'armée régulière. — Sa composition. — Sa valeur. — Sa désorganisation. — Insuffisance des moyens employés pour la reconstituer. — La milice. — La garde nationale. — Les volontaires. — Les corps francs. — La réquisition. — Les amalgames. — Les états-majors. — Forces mises en ligne.

3° *Conclusion.*

1° ARMÉE PIÉMONTAISE[1]

L'armée piémontaise en 1792

A l'issue de la guerre de la Succession d'Autriche, le roi de Sardaigne Charles-Emmanuel III, prince pacifique, avait réduit son armée à 26 régiments d'infanterie, dont 12 provinciaux[2] et quatre étrangers, quatre régiments de dragons et trois de cavalerie. Son successeur Victor-Amédée III exerce, augmente ces troupes et les organise sur de nouvelles bases.

Les premières décisions importantes sont prises à la suite de manœuvres exécutées, aux environs de Turin, par huit

1. La majeure partie des renseignements relatifs à l'armée piémontaise sont tirés de la *Storia militare del Piemonte*, par Pinelli.

2. Ces régiments, qu'il ne faut pas confondre avec les milices provinciales, dont il sera question plus loin, avaient pris part à toutes les campagnes et valaient les autres régiments. Ils avaient pour équivalent, en France, les grenadiers royaux (Jomini).

bataillons d'infanterie, accompagnés de cavalerie. L'année suivante, une légion légère, de quatre bataillons, et une compagnie de dépôt ou de réserve sont destinées à la garde de la frontière [1]. Une autre légion, dite des campements, est organisée spécialement pour tracer les camps et remplir l'office de pionniers [2]. Cinq cents artilleurs provinciaux sont répartis dans les régiments de ligne, afin d'y servir deux pièces de canon par bataillon. Enfin il est créé un régiment de cavalerie et un de dragons, pour constituer deux ailes ou divisions de quatre régiments, sans y comprendre les dragons de Sardaigne, destinés à demeurer dans l'île de ce nom.

Des règlements de manœuvre sont élaborés et mis en pratique dans des camps d'instruction, particulièrement en mars et novembre 1784. Deux ans après, on forme encore le régiment de Lombardie et deux nouveaux régiments provinciaux, dénommés Suse et Acqui. Les artilleurs des régiments d'infanterie sont versés dans le corps royal de l'artillerie, qui comprend quatre bataillons et une compagnie d'ouvriers et de mineurs. En vue d'assurer le service des pièces régimentaires, 25 hommes par bataillon sont rassemblés, chaque année, pendant quelques mois, à Coni, Alexandrie et Turin, pour y apprendre la manœuvre du canon.

Modifications faites de 1792 à 1796.

En 1792 [3], l'infanterie présente ainsi 64 bataillons, répartis en 29 régiments et deux légions. Chaque régiment se compose de : une compagnie de dépôt de 136 hommes, huit de fusiliers de 123 hommes, deux de grenadiers du même effectif, et deux de chasseurs de 55 hommes. Ces dernières ne sont créées dans les régiments

1. Cette légion peut être considérée comme l'origine des troupes alpines. Ses compagnies furent portées à 116 hommes en 1794.
2. Trois cents dragons et cavaliers faisaient partie de cette légion.
3. Voir l'état de l'armée piémontaise aux pièces justificatives, tableau n° 1.

provinciaux qu'en 1794 [1]. L'état-major du régiment comprend : un colonel, un lieutenant-colonel, deux majors, commandant les bataillons, deux adjudants-majors. Dans la compagnie il y a : un capitaine en premier, un capitaine en second, un lieutenant, un sous-lieutenant.

Cinq régiments de dragons et quatre de cavalerie constituent toutes les troupes à cheval. Chaque régiment a quatre escadrons [2] de deux compagnies de 48 hommes, et une compagnie d'élite, dite de carabiniers dans la cavalerie, et de grenadiers dans les dragons. Les troupes du génie formaient deux bataillons ; mais le cadre était suffisant pour une armée de 100,000 hommes, alors que l'effectif de l'armée piémontaise ne devait pas dépasser 45,000 hommes sur le pied de guerre, et était à peine de 25,000 mille hommes sur le pied de paix [3].

En 1792, un nouveau régiment suisse avait été organisé en Sardaigne sous le nom de Schmid. La difficulté des communications, surtout au début de la guerre, quand la flotte française était maîtresse de la mer, força d'ajourner à l'hiver de 1793 à 1794 la levée du deuxième bataillon de ce régiment [4]. Au printemps de 1793, on forme trois nouveaux corps de la même nationalité avec les troupes suisses à la solde de la France, licenciées à la suite de la journée du 10 août. En même temps on crée le régiment d'Oneille, au moyen des équipages de la marine sarde, réfugiés dans cette ville après l'occupation du comté de Nice. La compagnie de chasseurs de ce corps n'est constituée qu'en 1794, et celle de grenadiers en 1795. Le service

1. Ces compagnies, à l'effectif de 60 hommes, furent d'abord constituées à titre d'essai, dans les régiments de Nice, Pignerol et Acqui, puis dans ceux d'Oneille, d'Ivrée et d'Asti.

2. On appelait alors escadron, dans toutes les armées, la réunion de deux compagnies, correspondant à l'escadron actuel, au point de vue administratif.

3. Effectif de 1780 à 1782 : 19,504 fantassins, 2,759 cavaliers (Pinelli).

4. Le 2e bataillon du régiment de Schmid est resté en Sardaigne pendant toute la guerre.

du transport des vivres est confié à un millier d'hommes, appelés dragons de la provende.

La légion des campements donne naissance, en 1792, à deux régiments, les grenadiers du roi [1] et les pionniers [2]. Dans les guerres précédentes et pendant les manœuvres, on avait pris l'habitude de former des colonnes distinctes de compagnies de grenadiers et de chasseurs, distraites momentanément de leurs régiments. Cette mesure fut régularisée en mars 1793 par la formation définitive de deux bataillons de chasseurs et dix de grenadiers. Ces derniers constituèrent même des régiments, et un onzième bataillon fut organisé en 1794, avec les compagnies de grenadiers des quatre derniers régiments suisses et du régiment d'Oneille.

Valeur de l'armée piémontaise.

Le soldat piémontais était sobre, endurci à la fatigue, brave, soumis à une discipline ferme et douce à la fois. Mais le système de recrutement par enrôlement volontaire fonctionnait difficilement, lorsque l'effectif de l'armée atteignait un et demi pour cent de la population ; il avait en outre l'inconvénient de tenir éloignés des corps des officiers et des sous-officiers envoyés dans les provinces pour racoler les recrues.

Après la perte de la Savoie [3], le régiment de Chablais ne put se recruter qu'au moyen de déserteurs et d'émigrés français ; en 1794, on y admit des habitants de Toulon, qui avaient abandonné cette ville à l'issue du siège et vivaient à Valence de subsides anglais. Mais ces expédients n'étaient pas suffisants et ne pouvaient s'appliquer à d'autres régiments, tels que Novare et Tortone, recrutés

1. Commandés par le marquis de Bellegarde.
2. Ce régiment, ayant à sa tête le comte Roubion, fut aussitôt employé à construire des retranchements aux environs de Turin, sous la direction du chevalier Salmour, nommé gouverneur.
3. Tous les régiments furent augmentés à ce moment de 207 hommes et portés à l'effectif de 1,385. L'opération fut difficile aussi pour les régiments de Savoie et de Sardaigne.

au milieu de populations moins patriotes que celles des autres provinces. Le comté de Nice surtout, bien qu'occupé par les Français, assura continuellement le recrutement du régiment de ce nom.

Aussi, après avoir épuisé les ressources fournies par les compagnies de réserve des divers corps, eut-on recours aux milices pour compléter l'effectif des régiments provinciaux dont les hommes passaient dans les régiments de ligne, qui maintenaient à leur tour au complet les compagnies de grenadiers.

Les milices.

Ces milices avaient été appelées pendant l'hiver de 1792 à 1793 [1]. Elles étaient organisées en compagnie de 36 hommes et trois officiers, au minimum, 48 hommes et quatre officiers au maximum. Deux compagnies formaient une centurie et trois centuries un bataillon, commandé par un major. Il y avait un lieutenant-colonel par trois bataillons. Tous les officiers étaient nommés par le roi. Ces troupes devaient garder les places et rendre ainsi l'armée régulière entièrement disponible pour les opérations.

La levée se fit d'abord avec un grand enthousiasme à la suite de l'émotion produite par la perte de la Savoie et du comté de Nice [2]. Les miliciens de ces deux provinces, de la dernière surtout, s'organisèrent spontanément, combattirent pendant toute la durée de la guerre, et rendirent les plus grands services grâce à leur connaissance du pays. Ils étaient particulièrement employés pour les coups de main, et, bien qu'il manquassent de solidité et de tenacité, ils gênèrent continuellement les communications des Français même sur des points très éloignés. Ruinés,

1. Cinq jours après l'évacuation de la Savoie, le comte Prosper Balbo présentait un projet pour la mise sur pied de la garde urbaine de Turin.

2. Voir l'état des milices appelées, aux pièces justificatives, tableau n° 2. A Turin seulement il y eut immédiatement 1,256 inscrits.

proscrits, exposés aux dénonciations des habitants, qui s'étaient ralliés à la France, ces robustes montagnards s'établirent dans les forêts et sur les rochers les moins accessibles après l'entière conquête du comté de Nice, et devinrent ces redoutables bandits connus sous le nom de barbets, qui ne disparurent qu'en 1805.

La milice fournit environ 40,000 hommes, indépendamment de certaines gardes urbaines qui existaient depuis longtemps dans les grandes villes [1]. A la fin de 1793 et de 1794, on organisa en outre des compagnies et des centuries de milices locales, destinées à remplacer les premières en cas de mobilisation. Les milices locales devaient être soutenues par un bataillon, dit de garnison, composé, en 1792, de 740 vieux soldats, que leur âge rendait impropres aux opérations en montagne. Ce corps fut augmenté de deux compagnies à la fin de 1793.

A mesure que la guerre se prolongeait sans succès, l'armée piémontaise devenait moins nombreuse et perdait de sa qualité. De graves symptômes de lassitude apparaissaient dans la population [2]. Pour réveiller le sentiment patriotique, on eut recours, en 1794, à la levée en masse.

L'idée était ancienne. Dès 1792, quelques jours après la prise de la Savoie par les Français, le comte Garetti di Ferrare, sénateur, avait proposé au comte Graneri, ministre de l'intérieur, de tenter une levée dans le pays des Langhe, province de Mondovi ; cette proposition, soumise à un comité [3], ne fut pas adoptée. L'armée était encore intacte, il n'y avait que 300 fusils disponibles à Turin.

1. A Turin, par exemple, elle comptait 2,500 hommes, commandés par le colonel-brigadier chevalier Griffa, qui s'était distingué à la défense des retranchements de Villefranche, en 1744, et le major comte Provana di Collegno.

2. Dès 1793, le comte Clermont de Saint-Jean, émigré français, ne parvenait pas à lever un régiment. Nommé aide-de-camp du roi, il fut employé à former, en 1794, un corps de milices avec des habitants de la Savoie.

3. Ce comité était composé des comtes Graneri, Valperga, commandant de la cité de Turin, Cravanzana, Rebuffo de San Michele, chevalier Damiano di Priocca, Carlevaris, auditeur général de guerre.

Un essai fut fait en 1794, mais il échoua de la façon la plus ridicule, et, dès lors, le roi de Sardaigne renonça à la levée en masse. Il lui fallait cependant renforcer son armée, car il ne voulait traiter à aucun prix avec la République française ; pour ce faire, il eut recours aux corps francs.

En 1792, l'armée régulière possédait une compagnie franche, qui fut portée à 800 hommes en 1793, puis divisée en deux corps, l'un national, l'autre dit français, composé d'émigrés et de déserteurs. A la même époque, un ancien capitaine des gardes, le comte Malabaila di Canale, obtient l'autorisation de lever une centurie d'infanterie légère, qui prend le nom de chasseurs-carabiniers. Pour compléter cette troupe, qui devint un bataillon de quatre compagnies, il enrôle des contrebandiers de la frontière génoise, gens peu recommandables, mais braves et énergiques. Les corps francs.

En 1793, un assez grand nombre d'officiers français émigrés forment un corps appelé chasseurs Bonnaud, du nom de son commandant, homme hardi et intrépide, qui réunit sous ses ordres jusqu'à deux compagnies, employées aux missions les plus téméraires et les plus dangereuses.

C'est en 1794 que les corps francs furent grossis et multipliés. On voit alors apparaître, presque en même temps : les 150 chasseurs levés à Castagnole d'Asti par Michel Piano, qui, six mois après, est nommé major et dirige deux compagnies de 307 hommes, commandées par ses frères ; les 120 carabiniers de Martin Montu Beccaria ; les deux compagnies régulière et franche du capitaine de milices niçoises la Roque ; le corps de Pandini ; la bande de Radicati ou chasseurs niçois.

Ces troupes étaient excellentes pour la guerre de parti-

sans, mais causaient de réels embarras par leur indiscipline et leurs habitudes de pillage. Les officiers eux-mêmes manquaient en général de probité, témoin le fameux major Canale, qui s'appropriait la solde de ses chasseurs. Pour les discipliner, on réunit tous ces chasseurs en un seul corps de dix compagnies, sous les ordres supérieurs du chevalier Borgarelli d'Isone. Il ne resta, en dehors de cette formation, que les chasseurs niçois, au nombre de 1,500 hommes [1], divisés en deux bataillons de quatre compagnies.

Les auxiliaires autrichiens.

Ces efforts furent successifs. Ils ne servirent qu'à maintenir sur le même pied l'effectif de l'armée piémontaise, qui devenait de plus en plus inférieur à celui des armées de la République. Aussi, dès l'année 1792, le roi de Sardaigne avait-il demandé quelques renforts à l'empereur. Au terme d'une convention signée à Milan le 22 septembre [2], l'Autriche mettait à la disposition du Piémont sept bataillons d'infanterie, deux divisions de Croates, quatre escadrons de dragons et 22 pièces de divers calibres, en tout 6,000 hommes. Ces troupes, composées de soldats italiens et d'officiers lombards, étaient en général assez médiocres, sauf les grenadiers Wollust.

Ce contingent fut augmenté, en 1793, de deux régiments de vétérans ou de garnison, impropres à la guerre de montagne et qui ne quittaient Turin que rarement. Mais, en 1795, les succès des armées françaises faisant craindre une invasion du Piémont, une armée autrichienne entra en ligne, dans la Rivière de Gênes. Elle comptait 25 bataillons et dix escadrons, qui furent renforcés de cinq nouveaux bataillons en 1796. Le roi de Naples, qui

1. Il ne faut pas confondre cette excellente troupe, commandée par les chevaliers Chevillard et Garetti de Ferrere, qui recevait la solde des compagnies de chasseurs de l'armée régulière, avec le régiment provincial de Nice, alors sous les ordres du colonel Ignace de Revel et du lieutenant-colonel Grimaldi.

2. Voir aux pièces justificatives, n° 3.

envoya un corps de troupes à Toulon, ne fournit qu'une division de cavalerie de douze escadrons[1]. L'Angleterre apportait à la coalition l'appoint d'une flotte que les amiraux Hood et Jerwis devaient rendre redoutable.

Forces mises en ligne.

L'armée austro-piémontaise atteignit ainsi le chiffre de 60,000 hommes, mis en ligne en 1796, sans compter les garnisons des places fortes et de l'intérieur. L'effectif le plus considérable des Piémontais seuls fut atteint en 1794 ; il s'élevait à 45 ou 50,000 combattants y compris les milices du comté de Nice. Au début de la guerre il n'y avait pas eu plus de 20,000 hommes engagés. Les places fortes étaient en bon état et bien armées.

L'entretien de ces troupes était onéreux. On ne put trouver de nouvelles ressources que par l'augmentation de la gabelle, ce qui rendit la guerre impopulaire, et par la vente des biens ecclésiastiques, autorisée par le pape, dans certaines conditions. Cela produisit 40 millions ; c'était peu, quand fallait payer d'énormes indemnités de logement, de fourrages, de vivres, de voyage à ces nombreux états-majors autrichiens toujours insatiables[2].

Le commandement.

Aucune sympathie n'existait entre les alliés. C'était chaque jour des froissements et des réclamations de la part des officiers piémontais[3], beaucoup mieux au courant des opérations militaires en montagne que les Autrichiens. Imbus des principes des formations rigides, des manœuvres lentes et compassées en usage dans les précédentes campagnes d'Allemagne, habitués à marcher méthodiquement, à portée de magasins de toute espèce, ceux-ci étaient déroutés par cette guerre d'incessantes surprises et de

1. Voir, aux pièces justificatives, l'état des troupes autrichiennes, n° 4.
2. Le baron de Wins, généralissime, touchait à lui seul 3,500 fr. par mois. Bimenfeld, créature de de Wins, avait amassé une fortune considérable dans la fourniture des vivres.
3. Arch. de Breil, pièce n° 2. Quelques émigrés français, nommés officiers supérieurs, furent utilement employés dans les états-majors : Bonne de Savardin, servit au corps de la vallée d'Aoste ; Jargoyer de Joily, Fléchier de Senez, à l'état-major général.

coups de main hardis, tentés par des hommes à peine nourris et vêtus, dans ces montagnes des Alpes aux gorges profondes et aux rocs escarpés.

Ils ne comprenaient pas surtout que cette Révolution, dont ils ne remarquaient que les excès, allait, sous la pression des événements tant intérieurs qu'extérieurs, tenter un effort immense et répandre dans toute l'Europe les idées d'émancipation et de liberté dont la diffusion sera l'éternelle gloire de la France.

IIº ARMÉE FRANÇAISE

Au 1er janvier 1789, l'armée royale se composait de l'armée de ligne, recrutée par engagements volontaires, et des milices ou troupes provinciales, formées par tirage au sort. Dans la transformation générale des institutions, la première reçut une organisation nouvelle, les secondes furent supprimées. L'armée royale.

L'armée de ligne comprenait :

1º Les troupes réglées, savoir :

79 régiments français, 23 régiments étrangers[1], à deux bataillons de quatre compagnies de fusiliers et de grenadiers ou chasseurs[2]. Le régiment du roi seul à quatre bataillons.

12 régiments de chasseurs à pied ou infanterie légère à un bataillon.

7 régiments d'artillerie de 20 compagnies, groupées en cinq brigades de deux bataillons[3].

15 compagnies d'ouvriers et de mineurs.

26 régiments de cavalerie, 16 régiments de dragons à trois escadrons de deux compagnies[4].

6 régiments de hussards, 12 régiments de chasseurs à quatre escadrons de deux compagnies[5].

2º La maison militaire du roi, savoir :

1 bataillon des gardes de corps du roi à quatre compagnies[6].

1. Onze Suisses, huit Allemands, trois Irlandais, et un Liegéois (Poisson).
2. Effectif du bataillon, 600 hommes au maximum en temps de paix (Poisson) ; 1,174 hommes probablement en temps de guerre (Duruy). Le 1er bataillon avait la Cie de grenadiers, le 2me celle de chasseurs.
3. Le corps de l'artillerie portait le nº 64 sur la liste d'ancienneté des régiments. Effectif de la Cie : 75 hommes (Poisson, Yung.) Effectif total, état-major compris, 9,100 hommes (Dussieux). Son organisation datait de l'ordonnance du 3 novembre 1776.
4. Les régiments de cavalerie étaient munis de cuirasses (Poisson). Effectif de la Cie : 80 à 93 hommes ; de l'escadron : 140 à 186 hommes (Duruy). Effectif du régiment : 516 hommes (Poisson), 439 (Rousset).
5. Effectif du régiment, 699 hommes (Poisson), 580 hommes (Rousset).
6. Effectif de la Cie : 148 gardes, 48 surnuméraires (Poisson).

1 compagnie des Cent-Suisses.

Les gardes du corps de Monsieur, les gardes du corps du comte d'Artois, comprenant deux compagnies françaises et une compagnie suisse [1].

1 compagnie des gardes de la prévôté de l'hôtel, de 100 hommes [2].

1 régiment des gardes françaises [3].

1 régiment des gardes suisses [4].

L'effectif normal de cette armée était environ de 175,000 hommes, sur le pied de paix, et de 219,000, sur le pied de guerre [5].

Un comité de 12 membres [6] est constitué, le 2 octobre 1789, dans l'Assemblée nationale et chargé de la réorganisation de l'armée, tâche ardue, poursuivie de 1790 à 1791 au milieu de longues discussions et de nombreuses difficultés. Malgré l'opinion de quelques membres de la commission et particulièrement de Dubois-Crancé, qui réclamait la conscription, l'Assemblée décide, par décret du 16 décembre 1789, que l'armée continuera à être recrutée par enrôlements volontaires, à prix d'argent. L'effectif de l'armée de ligne, en temps de paix, est fixé à 150,000 hommes, dont un cinquième de cavalerie et un sixième d'artillerie, mais l'effectif des régiments étrangers ne doit pas dépasser 26,000 hommes [7].

Le règlement du 1er février 1791 substitue des numéros d'ordre aux noms particuliers des corps, qui sont classés

1. (Poisson).
2. (Poisson).
3. Effectif : 4,000 hommes (Duruy), 3,600 (Poisson).
4. Effectif : 4,000 hommes (Duruy), 3,600 (Poisson).
5. Effectif de paix : 180,974 (Rousset, cité par Duruy), 163,483 (Grimoard), 160,000 (Poisson), 173,500 (Dussieux). Effectif de guerre : 218,948 (Rousset).
6. Emmery, avocat ; maréchal de camp, marquis de Rostaing ; lieutenant-général, marquis d'Egmont-Pignatelli ; Dubois-Crancé, écuyer, ancien mousquetaire ; lieutenant-général, marquis de Bouthilier ; maréchal de camp, comte de Gomer ; vicomte de Noailles, colonel des chasseurs d'Alsace ; vicomte de Panat, maréchal de camp ; baron de Menou, brigadier ; baron de Wimpfen, maréchal de camp ; baron de Flachslanden ; comte de Mirabeau (Poisson).
7. (Poisson, Rousset et Dussieux).

suivant leur ancienneté, sans distinction de race ni d'origine[1]; seuls les régiments suisses, liés au service de la France par des capitulations, conservent leurs noms et leur organisation spéciale. Le régiment du roi, compromis gravement dans l'insurrection militaire de Nancy[2], est supprimé, et le corps qui le remplace prend le dernier numéro de la série. Il en est de même du régiment de cavalerie Mestre du Camp[3].

Les différents corps de la maison du roi sont licenciés à diverses reprises, sauf les gardes suisses, dont une grande partie furent massacrés le 10 août 1792. A la même époque disparaît la garde constitutionnelle du roi, créée en 1791[4]. Le régiment des gardes françaises, qui avait coopéré à la prise de la Bastille, est dissous le 30 août 1789. Les soldats de ce corps, versés d'abord dans la garde nationale soldée de Paris[5], servent, après le licenciement de cette garde, en septembre 1791, à former trois régiments d'infanterie, deux bataillons d'infanterie légère et trois divisions de gendarmerie[6]. Au mois d'avril de la même année, les régiments d'artillerie cessent de faire partie de l'infanterie et constituent une arme distincte[7].

Enfin un décret du 11 août 1791 place sous les ordres du ministère de la guerre les troupes des colonies, instituées le 24 octobre 1784 et bientôt transformées en six régiments d'infanterie et un d'artillerie[8].

1. Le décret du 21 juillet 1791 consacre l'assimilation des régiments étrangers aux régiments français.
2. 30 août 1791.
3. Un 3me régiment, celui de Châteauvieux (suisse), avait également pris part à cette insurrection.
4. Effectif : 1,200 hommes infanterie, 600 cavaliers (Poisson).
5. Formée en août 1789 (Poisson, Dussieux, Suzanne).
6. 102e, 103e, 104e régiments d'infanterie, 13e et 14e bataillons, 29e, 30e et 31e division (Poisson, Suzanne).
7. (Poisson, Yung, Dussieux).
8. Le corps des colonies avait été organisé le 24 octobre 1784 ; il comprenait les régiments du Cap, de Port-au-Prince, de la Martinique, de la Guadeloupe, de l'Ile de France, de l'Ile de Bourbon, de Pondichéry, les bataillons d'Afrique, de la Guyane, le bataillon auxiliaire, les Cies de Saint-Pierre et Miquelon, les cipayes de Pondichéry, et un régiment d'artillerie, dit de Rennes (Dussieux et Suzanne).

L'armée de ligne.

L'armée de ligne se compose alors de [1] :

111 régiments d'infanterie, à deux bataillons, dont onze Suisses.

14 bataillons de chasseurs ou infanterie légère.

8 régiments d'artillerie à deux bataillons.

16 compagnies d'ouvriers et de mineurs.

2 régiments de carabiniers[2], 12 régiments de chasseurs, 6 régiments de hussards à 4 escadrons.

24 régiments de cavalerie, 18 régiments de dragons à 3 escadrons.

A la tête du régiment d'infanterie se trouvait un colonel, assisté de deux lieutenants-colonels, commandant les bataillons, composés de neuf compagnies, dont une de grenadiers. Chaque compagnie comptait, sur le pied de paix, un capitaine, un lieutenant, un sous-lieutenant, un sergent-major, un sergent, un caporal-fourrier, quatre appointés, un tambour, 40 soldats ; l'effectif du bataillon était de 504 hommes, celui du régiment de 1,029[3].

L'escadron de cavalerie a 142 hommes, répartis en deux compagnies, ce qui donne 580 hommes pour l'effectif de paix du régiment à quatre escadrons, et 439 pour celui du régiment à trois escadrons[4].

Dans l'artillerie, les compagnies de bombardiers avaient été transformées en canonniers et le régiment comprenait 20 compagnies de canonniers et de sapeurs, réparties entre les deux bataillons et présentant un effectif de 1,142 hommes[5].

L'armée de ligne devait donc avoir, en temps de paix, environ 110,000 hommes d'infanterie, 30,000 de cavalerie,

1. Voir pièces justificatives n° 5.
2. Considérés comme les troupes d'élite, les carabiniers se recrutaient dans toute la cavalerie (Poisson, Rousset).
3. Dussieux, Chuquet, Poisson) les régiments suisses n'avaient que 12 compagnies (Suzanne).
4. (Poisson, Chuquet).
5. (Yung, Poisson, Chuquet).

10,000 d'artillerie [1], ce qui la plaçait immédiatement après celles de l'Autriche et de la Prusse [2].

Valeur militaire de l'armée de ligne.

Cette armée laissait très peu à désirer sous le rapport de l'instruction militaire. Elle était devenue manœuvrière à la suite des exercices exécutés aux camps de Vaussieux [3], de Metz et de Saint-Omer. On y avait expérimenté les deux systèmes de tactique de Ménil-Durand et de Guibert, le premier, basé sur l'emploi des tirailleurs et de petites colonnes, était plus dans le tempérament français que le second, inspiré surtout par la rigidité et la correction des manœuvres prussiennes. Le principe des grandes manœuvres avait du reste été posé par Choiseuil et appliqué plusieurs fois, notamment par Mathieu Dumas [4].

Le résultat de ces travaux et des polémiques passionnées qui se produisirent dans l'armée sur ce sujet, avait été condensé dans un règlement de manœuvres, rédigé par Guibert et publié en 1791. Il servit à l'instruction des nouvelles recrues et des bataillons de volontaires. Il a formé la base de tous les règlements ultérieurs.

L'infanterie, composée de très beaux hommes, présentait des régiments bons ou mauvais, suivant le zèle des officiers. En général, le corps des sous-officiers comprenait non seulement d'excellents instructeurs, mais un assez grand nombre d'hommes remarquablement intelligents et énergiques, ainsi que le prouve la forte proportion de généraux distingués sortis de cette classe [5].

La cavalerie était bien montée depuis que l'Etat lui fournissait les chevaux. La création des écoles de cavalerie avait mis l'équitation en honneur. Les régiments étaient

1. Au 1er octobre 1790, il manquait 30,000 hommes (Rousset, Poisson).
2. (Duruy).
3. Au camp de Vaussieux, en 1778, sous le ministère du prince de Montbarey, on avait réuni 60 bataillons, 40 escadrons de dragons et 40 canons. Jourdan, Berthier, Desaix assistaient à ces manœuvres (Dussieux).
4. (Duruy, Dussieux Chuquet).
5. (Jomini, Duruy, Chuquet).

numériquement trop faibles, peu habitués à manœuvrer en grandes masses ; les officiers trop vieux[1].

L'artillerie était véritablement une arme d'élite depuis 1774. Gribeauval avait corrigé et complété l'œuvre de Vallière, au point de vue du matériel et du personnel. Des règlements de manœuvre précis avaient été élaborés, fixant tous les détails du service et de l'instruction. Les pièces et les affûts étaient allégés, l'emploi des gargousses et des cartouches à boulet se généralisait. Toutes les constructions, faites sur un modèle uniforme, rendaient faciles les recharges. Auprès de chaque régiment des écoles fixes servaient à l'instruction des officiers et des sous-officiers[2].

Valeur morale de l'armée de ligne.

Mais à toutes ces troupes il manquait la cohésion[3]. L'organisation spontanée des gardes nationales en province après la prise de la Bastille, et leur fraternisation avec l'armée, la promulgation des décrets du 4 août, déclarant tout citoyen apte à replir les fonctions civiles ou militaires, et l'influence des clubs amènent des actes d'indiscipline, dont la gravité va croissant à mesure que les municipalités tendent à se substituer au pouvoir central, affaibli par les décrets de l'Assemblée[4].

Parmi les nombreux faits de ce genre qui se passent dans toute la France, il suffira de rappeler les suivants, dont la région Sud-Est a été le théâtre en 1790. La milice bourgeoise de Marseille, formée dès le mois de mars 1789, s'empare des châteaux de Notre-Dame de la Garde, de Saint-Nicolas et de Saint-Jean, avec la complicité des troupes du régiment de Vexin, dont elle massacre le chef, le chevalier de Beausset[5]. A Toulon, Grenoble, Montpel-

1. (Jomini, Duruy, Dussieux, Chuquet).
2. (Duruy, Dussieux, Chuquet, Suzanne).
3. (Jomini, Dussieux, Yung).
4. (Poisson, Carnot, Rousset).
5. (Poisson, Taine).

lier, Nîmes, de semblables tentatives sont plus ou moins couronnées de succès [1]. A Valence, les soldats du régiment d'artillerie laissent assassiner leur colonel, le vicomte de Voisins, à la suite d'une réclamation faite au sujet d'une punition encourue par un des leurs. La municipalité de Lyon refuse de laisser partir le régiment de cavalerie Royal-Guyenne, qui doit changer de garnison avec les dragons de Penthièvre. Les dragons de Lorraine, à Tarascon, s'emparent de la caisse du régiment et cassent les officiers nobles ; une lettre du président de l'Assemblée nationale suffit pour faire rentrer ce régiment dans le devoir [2].

Cette grande influence que prenait l'Assemblée sur l'armée, ne pouvait s'exercer qu'au détriment de l'action de ses chefs naturels, dont l'impuissance était d'autant plus manifeste que les actes des représentants de la nation étaient en opposition constante avec leurs demandes réitérées [3]. Le ministre de la guerre de la Tour du Pin avait obtenu néanmoins, en avril 1790, que toute communication fût interdite entre les soldats et les sociétés populaires [4]. Mais, tandis que la discussion et le rejet d'une loi sur la discipline enlève toute sanction à ce décret [5], les cérémonies de la fête de la Fédération, les conseils des journaux, des distributions d'argent même ne font qu'accroître le désordre. L'arrêt du 6 août 1790, édictant des peines sévères contre les militaires séditieux, arrive trop tard ; il n'empêche pas la terrible insurrection de Nancy [6].

C'est bien pis encore sous l'Assemblée législative. Les atttaques incesssantes contre les ministres et les généraux

1. (Poisson).
2. (Poisson).
3. Le colonel de Mirabeau, député, ne parvient pas à réprimer une insurrection de son régiment (Touraine) à Perpignan. Il est déféré à un conseil de guerre et émigre (Poisson).
4. (Poisson).
5. (Poisson, Yung, Carnot).
6. (Jomini, Poisson). — L'insurrection de Nancy coûte la vie à 500 personnes.

à la tribune, dans les clubs et les journaux [1], l'insubordination de certains bataillons de volontaires et des gardes nationaux des grandes villes, la faiblesse pour ne pas dire la tolérance du pouvoir à l'égard des révoltés [2], tendent à effacer toute trace de discipline. L'armée, en butte à la malveillance et à la méfiance générales, perd considération et honneur.

En octobre 1791, quatre officiers du régiment suisse d'Ernest, qui avait remplacé le régiment de Vexin à Marseille, sont mis en prison par ordre de la municipalité et bientôt relâchés. Quelque temps après, sur l'ordre de M. de Coincy, lieutenant général à Toulon, le régiment est envoyé dans le Comtat Venaissin pour y réprimer les brigandages d'une bande de 600 individus de tous pays. Il revient ensuite à Aix, où se trouvait le Directoire du département, sur le refus de la commune de Marseille de recevoir aucune troupe. Le 26 février 1792, 3 à 4,000 Marseillais arrivent à Aix avec six canons. Afin d'éviter une inutile effusion de sang, le régiment, cerné dans sa caserne, reçoit du général Barbentane l'ordre de verser ses armes et de se retirer à Toulon. Le nouveau colonel de Vatteville, d'accord avec le conseil du canton de Berne, demande alors à rentrer en Suisse, où il arrive le 18 juin 1792 [3]. Il sera rejoint, après le 10 août, par les autres régiments de la même nation, qu'un décret de l'Assemblée supprime en octobre 1792 [4].

Les cadres. L'armée perd ainsi 12,000 bons soldats. Le reste n'a plus de cadres par suite de l'émigration. L'ordonnance du 22 mai 1781, qui fut présentée ou subie par M. de Ségur,

1. (Poisson).
2. (Poisson, Rousset). 23 suisses du régiment de Châteauvieux, qui s'étaient révoltés à Nancy, avaient été envoyés aux galères. Ils sont ramenés triomphalement de Brest à Paris, le 9 avril 1792 (Poisson).
3. (Poisson, Taine, Arch. de la Guerre).
4. Décrets du 20 et 24 octobre.

alors ministre de la guerre [1], édictant qu'il fallait faire preuve de quatre quartiers de noblesse pour être officier, avait amené une profonde mésintelligence entre les officiers et les bas-officiers, qui s'appellent sous-officiers à partir du 1er février 1791 [2]. Intelligents, énergiques, actifs et assez instruits depuis l'organisation des écoles régimentaires, ces derniers font tout le service intérieur et servent d'instructeurs [3]. Ainsi en contact avec les soldats, ils en sont beaucoup mieux obéis que les officiers, dévoués au roi par les traditions de famille, braves à la guerre, parce que la bravoure est éminemment une qualité française, mais imbus des préjugés de caste, pleins de morgue et de raideur à l'égard des civils et peu habitués aux devoirs journaliers de la profession des armes [4].

Ce désir immodéré et irréfléchi d'une égalité chimérique, qui caractérise les débuts de la Révolution, l'abolition des privilèges, la soumission du pouvoir royal et de la force armée à l'élément roturier, représenté par l'Assemblée et les municipalités, enfin les attentats réitérés contre la majesté du roi, l'honneur ou l'autorité des officiers, rendaient irrévocable la scission entre les deux éléments appelés à se substituer l'un à l'autre.

L'Assemblée avait cependant cherché à donner une juste satisfaction à des intérêts si divers. Les charges inutiles ou exclusivement vénales avaient été déjà supprimées par l'ordonnance de 1788 [5]. Le décret du 20 septembre 1790 fixait les conditions de l'avancement et les droits de chacun [6]. L'ancienneté était la règle jusqu'au grade de capitaine inclusivement. Une place de sous-lieutenant sur

1. (Yung, Dussieux).
2. (Yung).
3. Voir notamment les éloges décernés à l'adjudant Masséna, devant le corps d'officiers, par le lieutenant-colonel du régiment. (Mémoires de Masséna, par Kock).
4. (Duruy, Dussieux).
5. (Dussieux).
6. (Dussieux, Yung, Roguet).

quatre était réservée aux sous-officiers. Les grades supérieurs étaient donnés partie à l'ancienneté, partie au choix du roi [1].

Aussi l'émigration ne fut-elle d'abord qu'une mode, puisqu'au 16 octobre 1791, 1,932 officiers seulement manquaient à l'appel [2]. Ce sont les révoltes, les vexations de toutes sortes, l'impossibilité de se faire obéir, la méfiance et même la mauvaise volonté des Assemblées qui contribuèrent à accroître ce mouvement. Au 1er décembre 1791, le chiffre des absents s'élevait à 2,160 [3], en décembre 1792, à 6,000 sur 9,000 [4]. Il est juste d'ajouter que, mettant leur dévouement au roi au-dessus des sentiments patriotiques, un assez grand nombre d'entre eux n'avaient pas craint de conspirer ouvertement contre le pouvoir et croyaient accomplir un devoir en se ralliant à l'armée que cherchait à réunir le comte d'Artois à Coblentz. Funeste aberration de ces temps si troublés, qui allait armer les uns contre les autres les citoyens d'un même pays !

Si l'on a pu dire d'une façon générale que l'émigration des officiers permit à quelques esprits d'élite de parvenir aux grades les plus élevés [5], il n'en faut pas moins reconnaître que les résultats furent déplorables au début. C'est à l'absence de cadres anciens et exercés que sont dues les premières paniques [6]. Il fallut deux années de guerres continuelles pour amener à la tête de l'armée ceux qui en étaient dignes, par des procédés de sélection peu ordinaires.

Mise sur le pied de guerre.

Les revers ne furent pas dus seulement à cette pénurie des cadres, mais aussi et surtout à la faiblesse des effectifs de l'armée de ligne. Au milieu de l'agitation générale du

1. (Yung).
2. (Yung).
3. (Chuquet). Carnot, dans ses mémoires dit que le ministre Duportail constate en octobre qu'il manque 3,864 officiers.
4. (Chuquet).
5. (Dussieux, Chuquet).
6. (Poisson).

pays, les enrôlements volontaires, maintenus par l'Assemblée pour recruter cette armée, étaient suspendus. Dès le 1er octobre 1790, il manquait plus de 30,000 hommes[1]. Après que l'armée a reçu l'ordre, le 5 juillet, de porter les bataillons à 750 baïonnettes et les escadrons à 170 sabres, le ministre de la guerre Duportail constate, à la fin de 1791, que le déficit est de plus de 50,000 hommes[2]. Des régiments presque entiers de cavalerie passent à l'étranger avec armes et bagages[3]. Dans l'infanterie, le 1er bataillon seul avait pu être complété au moyen des ressources du second[4], qui devait servir de dépôt, expédient précaire, régularisé par le décret du 15 mars 1792, qui prescrit la mise sur pied de guerre. Dans la cavalerie, on ne peut faire marcher que deux escadrons sur trois et trois sur quatre.

Cependant la guerre était imminente, et la proposition de M. de Narbonne d'incorporer les gardes nationaux volontaires dans l'armée de ligne ayant été repoussée avec indignation[5], l'Assemblée législative, pressée par la gravité des circonstances, invite, en janvier 1792, les citoyens de 18 à 50 ans à contracter des engagements de 2 à 4 ans, moyennant une prime de 80 livres dans l'infanterie et de 120 dans la cavalerie et l'artillerie[6]. Trente livres sont même accordées par le décret du 12 septembre 1792, pour chaque année de service accomplie par un garde national volontaire dans l'armée de ligne[7]. Des dépôts sont institués à Valenciennes, Strasbourg, Metz et Nîmes pour recevoir les recrues. Ces mesures eurent peut-être pour résultat de

1. (Rousset, Poisson, Dussieux. Yung donne même 39.000).
2. (Rousset, Yung, Chuquet).
3. (Chuquet, Poisson).
4. (Rousset, Yung).
5. Quelques membres demandent même que l'armée ne soit plus composée que de gardes nationales. (Poisson, Rousset).
6. (Rousset, Yung, Chuquet).
7. (Yung).

réduire à 27,000 hommes, en juin 1792 [1], le déficit, que Dubois-Crancé estime à 34,122 en février 1793 [2], bien qu'un décret du 2 août 1792 promît une pension viagère de 100 livres et une gratification de 50 à tout sous-officier ou soldat étranger venant servir sous le drapeau français.

L'artillerie est l'arme la moins atteinte par l'émigration et les difficultés du recrutement [3]. Elle s'accroît même par la création de neuf compagnies d'artillerie légère ou volante, correspondant à nos batteries montées actuelles. Jusqu'alors les pièces, traînées par les attelages d'entrepreneurs, arrivaient fort lentement en position et ne servaient guère que dans les batailles préparées à l'avance. Ce mode ne convenait plus au système d'opérations essentiellement actives et imprévues qu'allaient inaugurer les armées révolutionnaires. Les services rendus par ces premières compagnies d'artillerie, libres de leurs mouvements, pouvant suivre et même devancer audacieusement l'infanterie, furent tels que, le 21 février 1793, leur nombre avait été porté à vingt. Deux compagnies volontaires prennent les numéros 21 et 22 par décret du 11 mai suivant [4].

Résumé.

Quoi qu'il en soit de cette exception, l'armée de ligne ne pouvait tenir tête, à elle seule, aux efforts de la coalition. Elle n'était pas non plus en état de servir de cadres à de nouvelles levées. Elle avait donné de graves exemples d'insubordination. Quel que fût son patriotisme, elle était tenue en méfiance par les autorités civiles [5]. C'est en s'épurant au feu, en se régénérant par l'héroïsme et

1. Rapport d'Aubert-Dubayet (Yung).
2. (Yung, Rousset).
3. L'artillerie se recrutait en général dans l'armée même.
4. (Suzanne) Les deux premières batteries volantes furent organisées à Metz en 1791, par le général Mathieu Dumas. Chacune d'elles comptait soixante-seize hommes. Elles étaient commandées par les capitaines Barrois et Chanteclair. L'une fut attachée à l'armée de Lafayette, l'autre à l'armée de Luckner.
5. (Yung). C'est sur la demande de Lafayette que la création de neuf batteries volantes fut décidée le 29 avril 1792. Deux de ces batteries étaient rattachées à chacun des deux premiers régiments d'artillerie et une aux cinq autres.

l'abnégation, qu'elle se prépare à se fusionner avec les volontaires, qui lui apporteront le nombre et l'enthousiasme. Cette mesure est du reste préparée par la suppression de l'habit blanc ; mais longtemps encore, officiers et soldats conserveront les boutons et les ornements de leurs anciens uniformes, et les généraux, dans leurs rapports, désigneront les régiments de ligne par leurs anciens noms, illustrés sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI en Europe, en Asie et en Amérique.

Les milices provinciales se composaient de [1] : 13 régiments de grenadiers royaux, 16 régiments, dits provinciaux, à deux bataillons, 78 bataillons de garnison, à quatre compagnies de fusiliers de 150 hommes et une de grenadiers de 110 hommes, rattachés aux 78 régiments de ligne, à titre de dépôt, par une heureuse idée de M. de Montbarey, 7 régiments d'artillerie [2], 5 régiments dits d'état-major, destinés à l'exécution des travaux nécessaires pour ouvrir des marches, ou établir des camps, c'est-à-dire faisant le métier de pionniers. Les milices.

Ces troupes présentaient un effectif de 55,240 hommes sur le pied de paix, et de 76,000 sur le pied de guerre. Définitivement instituées par Louvois, en 1688, elles s'étaient bien conduites pendant les campagnes de la Succession d'Espagne et de la Succession d'Autriche [3]. Mais on les employait de moins en moins, et leur mode de recrutement par tirage au sort était antipathique à la population, qui n'y voyait qu'une corvée de plus. Aussi, dans presque tous les cahiers, réclame-t-on leur suppression [4]. Après une vive discussion entre la Tour du Pin, qui demandait 150,000 hommes d'armée de ligne avec 120,000 miliciens, et

1. Duruy, Dussieux (Rousset).
2. Créés le 1er mars 1778 (Yung).
3. (Rousset, Duruy).
4. (Dussieux, Jomini).

Dubois-Crancé, qui ne voulait qu'une seule armée, recrutée par une sorte de conscription, l'Assemblée nationale décrète la suppression de la milice les 16 décembre 1789, 4 et 20 mars 1791 [1].

Il faut des revers bien cruels pour qu'un peuple se décide à aliéner complètement sa liberté et à se soumettre à la dure mais salutaire condition du service obligatoire.

Pour remplacer cette précieuse ressource de la milice, on institua une armée auxiliaire de 100,000 hommes, qui devait se fondre en temps de guerre dans celle de ligne, mais n'exista jamais en réalité [2], et la garde nationale, comprenant en principe tous les citoyens actifs, c'est-à-dire âgés de 25 ans, domiciliés dans la ville ou le canton depuis un an au moins, payant une contribution directe de la valeur locale de trois journées de travail, et, par suite, électeurs aux assemblées primaires [3].

Les gardes nationales.

Proposées par Mirabeau, le 8 juillet 1789, sous la dénomination de gardes bourgeoises, demandées au roi par une députation de l'Assemblée nationale le 14 juillet, les gardes nationales s'organisèrent spontanément ce même jour à Paris, puis, pendant le mois d'août, dans le reste de la France [4]. De cette origine révolutionnaire résultèrent de grandes dissemblances entre les différents bataillons.

Aussi, dès le mois de décembre 1789, l'Assemblée suspendit-elle, par un décret, la création de nouveaux corps jusqu'au moment de l'établissement d'une règle unique. Le 19 juillet 1790, elle fixe l'uniforme et, en septembre 1791, décide que chaque bataillon comportera quatre compagnies de fusiliers à effectif indéterminé, et une com-

1. (Rousset, Jomini).
2. La loi du 4 février 1791 prescrivit la levée de ces auxiliaires, qui furent répartis par celle du 12 juin, entre la Marine (25,000 h.), et la Guerre (75,000 h.). Mais cet appel, coïncidant avec la levée des gardes nationaux volontaires, fut absorbé par cette dernière, (Rousset).
3. (Dussieux, Yung, Poisson). Décret du 2 juin 1790.
4. (Poisson).

pagnie de 80 grenadiers. Deux pièces d'artillerie pouvaient être affectées à chaque bataillon et servies par une section de canonniers, jointe à la compagnie de grenadiers; la réunion de 8 à 10 bataillons du même district prenait le nom de légion. On admettait aussi la formation, par canton, de compagnies ou de bataillons de vétérans âgés de plus de 60 ans et d'enfants au-dessous de 18 ans, par district, de deux compagnies à cheval [1]. On compte, à cette époque, deux à trois millions de gardes nationaux dans toute la France [2].

En admettant ce chiffre comme exact, il s'en fallait de beaucoup que cet effectif représentât une force vraiment utilisable. Bien loin de maintenir l'ordre ou de réprimer le brigandage et le pillage, les gardes nationaux ne faisaient qu'augmenter la confusion générale par leur indiscipline et leurs exigences [3].

L'Assemblée législative autorise toutefois, en juillet 1792, les généraux commandant les armées à requérir la moitié des compagnies de grenadiers de la garde nationale existant dans l'étendue de leur commandement [4]. Cette mesure, dictée par l'imminence du péril, ne pouvait être que transitoire. Il en fut de même au milieu de 1793. Les compagnies d'artillerie rendirent souvent de réels services [5], mais en général l'impuissance et l'inertie pour le bien public des gardes nationales, les violences et les désordres commis dans un grand nombre de localités par les armées dites révolutionnaires, exclusivement formées de gardes nationaux, amènent leur réorganisation par la Convention les 16 juin et 8 octobre 1795 [6]. A ce moment, du reste, les meilleurs éléments en avaient été tirés, à diverses reprises,

1. (Poisson, Yung).
2. (Rousset, Jomini).
3. (Yung, Taine).
4. (Rousset, Chuquet, Poisson, Jomini).
5. (Poisson.)
6. (Poisson).

pour donner à l'armée l'énorme extension exigée par le développement des opérations militaires sur toutes les frontières.

Les volontaires nationaux. Levée de 1791

Le principe même de la levée d'un volontaire sur 20 gardes nationaux avait été discuté dans les séances des 11 et 13 juin 1791[1]. A la nouvelle de la fuite du roi, l'Assemblée constituante vote la mise en activité de la garde nationale et, dans la crainte d'une guerre immédiate, demande, le 3 juillet, 18 à 26,000 hommes aux départements de la frontière du Rhin, puis, les 22 juillet et 17 août, décide que les 83 départements fourniront 169 bataillons de 574 hommes, présentant ensemble un effectif de 97 à 101,000 hommes[2].

Enfin les décrets des 2 et 4 août de la même année et le règlement du 28 décembre fixaient les bases définitives de cette première levée. Le bataillon comptait neuf compagnies, dont une de grenadiers, commandées chacune par deux capitaines, un lieutenant, un sous-lieutenant et d'un effectif de 80 hommes, officiers compris[3]. A la tête du bataillon se trouvent deux lieutenants-colonels, assistés d'un adjudant-major, chargé de l'instruction, et d'un adjudant pour l'organisation, la discipline et les détails du service. Tous les officiers et sous-officiers sont nommés à l'élection, sauf ces deux derniers, désignés par le roi ; un des lieutenants-colonels au moins doit avoir servi dans les milices provinciales ou dans l'armée de ligne[4].

Ces dispositions deviennent bien vite inexécutables par suite de l'émigration de la majeure partie des officiers et du nombre croissant de bataillons levés ; on est même obligé, en décembre 1791, d'engager les officiers de l'armée à ren-

1. (Poisson, Rousset).
2. (Poisson, Rousset, Yung, Chuquet).
3. (Poisson, Rousset, Yung).
4. (Poisson, Yung, Roguet).

trer dans leurs corps[1] ; il convient toutefois de remarquer que là où elles furent appliquées, elles donnèrent d'excellents résultats. C'est à elles que l'on doit l'éclosion de cette nombreuse et brillante génération de jeunes généraux, mis ainsi de très bonne heure aux prises avec les difficultés du commandement et instruits par le meilleur de tous les enseignements, l'expérience[2].

Acceptée avec enthousiasme, cette levée se fit en général très rapidement ; les bataillons formés avant le décret constitutif du 4 août eurent même 613 hommes[3]. Le 23 septembre, le ministre de la guerre Duportail annonçait que 60 bataillons étaient déjà rendus dans les garnisons qui leur avaient été assignées[4]. Au 1er janvier 1792, il n'en manquait qu'une vingtaine, dont la moitié rejoignit dans le courant du mois[5]. Quelques départements seulement tardèrent à fournir leur contingent. Ainsi, sur les dix bataillons que devait fournir Paris, trois partent presque immédiatement, mais le 4me, au bout de six mois, comptait à peine quelques hommes. Par contre, un certain nombre de départements fournirent plus de bataillons qu'il ne leur en était demandé[6].

Partout, sur leur passage, les volontaires étaient fêtés par les gardes nationales. Aux armées[7], les généraux les reçurent moins bien à cause de la petite taille d'un grand nombre d'entre eux[8]. On avait pu se procurer l'habillement et l'équipement ; les armes furent plus difficiles à

1. (Yung, Roguet). On cherchait ainsi à combler les vides produits par l'émigration. Afin d'engager les officiers à ce changement de position, on alla, au commencement de 1793, jusqu'à leur conserver dans l'armée de ligne le grade qu'ils avaient acquis à l'élection dans les bataillons de volontaires. Ainsi M. de Vicose, lieutenant au régiment de Vexin, élu lieutenant-colonel en premier au premier bataillon de Haute-Garonne, passe lieutenant-colonel au 91e régiment, dit de Barrois.
2. (Chuquet, Roguet, Gouvion Saint-Cyr, Soult, etc).
3. (Rousset).
4. (Rousset, Poisson). Voir pièces justificatives n° 6.
5. Dates de formation de bataillons.
6. (Rousset, Poisson). Dates de formation des bataillons.
7. Le 14 décembre 1791, M. de Narbonne, ministre de la guerre, annonce à l'Assemblée que les trois armées du Nord, du Centre et du Rhin sont formées.
8. Les volontaires furent dispensés des conditions de taille exigées pour les troupes de ligne (Poisson).

trouver. On en avait déjà distribué un grand nombre inconsidérément aux gardes nationaux et aux habitants des frontières. Ces bataillons avaient presque tous comme cadres d'anciens officiers ou sous-officiers retraités ou en service. Ils eurent le temps de s'instruire avant d'aller au feu. Ils montrèrent sur le champ de bataille de la fermeté et de la bravoure[1].

Cependant, alors que le péril de l'invasion devenait plus imminent, que le gouvernement, poussé par les clubs et le parti violent, déclarait successivement la guerre à toutes les puissances voisines, ce premier effort devenait insuffisant. Le 27 juin 1792, le ministre de la guerre Lajard déclarait à la tribune de l'Assemblée législative qu'il ne disposait que de 205,280 hommes, dont 92.500 volontaires nationaux[2]. Ces chiffres étaient sans doute exagérés puisque le maréchal Luckner ne comptait que 70,000 combattants pour les trois armées réunies du Nord, du Centre et du Rhin, et que l'armée du Midi n'était pas encore constituée[3].

Levée de 1792.

On avait, le 6 mai, décrété la formation de 46 nouveaux bataillons de volontaires, répartis entre les départements, insuffisamment taxés, ou n'ayant pas fourni tout le contingent qui leur avait été demandé la première fois[4]. Le mois suivant, Aubert-Dubayet estimait qu'il pouvait y avoir aux armées 168 bataillons de volontaires à 500 hommes, soit 84,000 hommes[5]. Mais toutes ces troupes n'étaient pas encore disponibles, et, devant le succès de l'invasion prussienne, il fallait aviser.

La Patrie en danger.

La création de 54 compagnies franches de 200 hommes[6], le projet d'installation près de Paris d'un camp de réserve,

1. (Chuquet, Poisson, Rousset).
2. (Poisson). Voir pièces justificatives n° 6.
3. (Poisson, Rousset).
4. (Rousset).
5. (Poisson).
6. Loi du 6 mai et décret du 7 juillet 1792 (Poisson, Rousset, Chuquet).

formé de 23,200 volontaires, dont 4,688 à cheval[1], n'étaient que des palliatifs insuffisants. Il importait avant tout de faire renaître l'enthousiasme de la nation pour la défense de la liberté. Le 11 juillet, le président de l'Assemblée législative déclare la « Patrie en danger » et cette formule, répétée avec solennité la semaine suivante dans toutes les communes, provoque de nouveaux enrôlements volontaires[2].

Le décret indiquait que les départements devaient fournir d'abord 50,000 hommes, destinés à compléter les troupes de ligne, puis le nombre d'hommes nécessaires pour porter de 574 à 800 l'effectif des 215 bataillons de volontaires existant déjà, enfin 42 nouveaux bataillons, dits de réserve, présentant 33,000 fusils. L'armée devait atteindre ainsi 450,000 hommes.

En outre, l'organisation des corps francs est encouragée. La limite d'âge requise pour servir est abaissée de 18 à 16 ans. Au commencement de septembre, tout individu est autorisé à lever une troupe et reçoit une prime de 800 livres par cavalier armé et monté, et de 150 par fantassin équipé et armé[3]. On crée aussi une légion par armée, puis des légions de patriotes étrangers, comprenant chacune de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie[4]. C'est avec ces ressources que s'achève la campagne de 1792, par la libé-

1. Chacun des 4,688 cantons de France dut fournir 5 hommes (Poisson, Yung, Carnot). C'est sous ce prétexte que l'on fit venir à Paris ces premiers fédérés en grande partie fournis par Brest et Marseille, qui se firent remarquer par leur férocité dans la journée du 10 août. Envoyés ensuite à Soissons, puis à Châlons, le plus grand nombre rentra à Paris après Valmy ; on eut beaucoup de peine à les en faire sortir. Mis, le 12 février 1793 à la disposition du ministre de la guerre, ils furent renvoyés chez eux par décret du 12 mars suivant pour être employés à la défense des côtes.

2. (Poisson, Rousset).

3. Décret du 2 septembre 1792.

4. Loi du 3 mai : pour chacune des armées du Nord, du Centre et du Rhin, il est créé une légion composée de deux bataillons d'infanterie, un régiment de chasseurs à cheval, une Cie de canonniers servant quatre pièces. Loi du 21 juillet : une légion pour l'armée du Midi comprenant 18 Cies d'infanterie et quatre Cies de cavalerie. Loi du 13 août : légion Allobroge comprenant quatorze Cies d'infanterie de 120 hommes, (sept de carabiniers et sept de fusiliers), trois Cies de dragons de 100 hommes et une Cie d'artillerie légère de 160 hommes. Décret du 7 juillet : légions étrangères, Belge, Liégeoise, Batave. 29 janvier 1793 : Légion des montagnes ou miquelets. 17 juillet 1792 : Cies de chasseurs nationaux. La légion germanique, créée en septembre 1792, comprenait deux escadrons de cuirassiers, quatre de dragons, deux bataillons de chasseurs à pied, un d'infanterie de ligne, une Cie d'artillerie, soit 1,000 cavaliers, 2,000 fantassins.

ration du territoire et la conquête du comté de Nice, de la Savoie, du Palatinat et de la Belgique.

Levées de 1793.

Mais cette armée de volontaires, produit presque spontané d'un patriotisme exalté, ne devait durer qu'autant que la cause qui l'avait fait naître. L'Assemblée législative, redoutant l'action du pouvoir exécutif et le militarisme, avait pris soin de décréter, le 28 décembre 1791, que les engagements volontaires expireraient le 1er décembre de chaque année et qu'à partir de cette époque tout garde national était libre de rentrer dans ses foyers, en avertissant son commandant de compagnie deux mois à l'avance. Aussi, dès le mois d'octobre 1792, presque tous les volontaires de 1791 préviennent-ils qu'ils useront de leur droit. En vain, à la suite de proclamations inutiles de l'Assemblée et du pouvoir exécutif, la Convention décide, le 13 décembre, que les volontaires ne peuvent obtenir que des congés d'un mois et à raison d'un sixième de l'effectif; au commencement de décembre, 60,000 volontaires avaient quitté l'armée pour rentrer dans leurs foyers[1].

Cette perte parfaitement constatée, si grande quelle fût, ne donnait qu'une idée incomplète de l'état d'affaiblissement de l'armée. A cet égard, l'opinion de la Convention était si bien établie que, dans la séance du 7 février 1793, Dubois-Crancé, rapporteur du comité de la guerre, n'eut qu'à l'indiquer en termes assez vagues et couverts.

Depuis le licenciement des régiments suisses, il restait 98 régiments de ligne à deux bataillons, qui, au complet de 750 hommes par bataillon, devaient représenter 147,000 hommes. Les états d'effectif du mois de décembre accusaient un déficit de 34,000 hommes, qui devait certainement s'élever au double.

1. Rapport de Dubois-Crancé le 7 février 1793.

On comptait en outre 517 bataillons de volontaires, qui, à raison de 559 hommes par bataillon au lieu du complet de 800, auraient dû donner 289,000 hommes. Mais 135 de ces bataillons étaient réduits sans doute à leurs cadres, puisqu'ils n'avaient pas fourni de situations d'effectif, et les autres devaient compter beaucoup moins de 559 hommes [1].

Réquisition de 300.000 hommes.

En fait, l'Assemblée, admettant que l'effectif présent sous les drapeaux ne devait pas dépasser de beaucoup [2] 200,000 hommes, décide, le 20 février, que, pour porter les armées au chiffre reconnu nécessaire de 502,000 hommes, il sera fait un appel de 300,000 hommes, dont 100,000 pour l'armée de ligne, et 200,000 pour les volontaires [3].

A cet effet, tous les gardes nationaux de 18 à 40 ans, non mariés ou veufs sans enfants, étaient déclarés en réquisition permanente, jusqu'à la constitution du contingent, fixé par département d'après un tableau de répartition publié au *Moniteur* du 26 février. Il n'était plus formé de bataillon. L'effectif indiqué devait être obtenu soit par inscription volontaire, soit par tout autre mode à la disposition des communes. 96 membres de la Convention, armés des pouvoirs les plus étendus, vont surveiller cette opération et rentrent à la fin d'avril, annonçant que leur mission est terminée, bien que les résultats aient été minimes.

Il y avait en effet d'abord un nombre considérable d'exemptions légales : ouvriers des manufactures d'armes, personnel des charrois, boulangers, payeurs, etc. [3]. Le remplacement, déjà autorisé l'année précédente, avait encore été toléré et avait servi à un assez grand nombre

1. (Poisson, Rousset). Voir pièces justificatives n° 6.
2. Cet effectif devait se décomposer ainsi qu'il suit : Infanterie de ligne y compris l'artillerie de bataillon, 477,000 ; Infanterie légère, 33,000 ; Cavalerie et Dragons, 32,000 ; Cavalerie légère, 30,000 ; Artillerie, 12,000 ; Gendarmerie, 7,000. Total : 591,000 hommes.
3. (Poisson, Rousset).

d'individus, qui trafiquaient de l'enrôlement [1]. Malgré des mesures de répression énergiques et même cruelles, on s'était heurté, sur plusieurs points du territoire, à la résistance ouverte [2]; dans d'autres localités, les rassemblements importants de troupes déjà faits se mettaient au service d'une faction politique au lieu de se rendre aux armées qui leur avaient été assignées [3].

Cependant, la guerre s'étendant non seulement à toutes les frontières, mais même à plusieurs provinces de l'intérieur, les représentants du peuple auprès des armées requièrent directement dans les départements voisins. S'il ne se présente pas d'engagés volontaires, on procède par *indication* ou désignation plus ou moins arbitraire des plus aptes, et par tirage au sort; en cas de refus, la peine de mort sommairement appliquée, le pillage, l'incendie, la terreur en un mot servent de moyens coercitifs souverains. Le 30 mai, la Convention fixe même l'ordre suivant lequel s'exercera le droit de réquisition : d'abord les citoyens de 16 à 25 ans, puis ceux de 25 à 35 et de 35 à 45, enfin tout individu en état de porter les armes.

En outre, pour empêcher le départ des volontaires à la fin du temps de service consenti, il est décrété, le 15 août, contrairement aux dispositions antérieures, confirmées par la loi d'organisation du 14 février 1793, qu'aucun corps soldé par la République ne peut se dissoudre sans que son remplacement ait été préalablement ordonné. Tout citoyen qui quitterait les drapeaux sans avoir obtenu de congé serait puni de mort [4].

Des mesures aussi arbitraires, sanctionnées par les pénalités les plus fortes, inculquaient peu à peu à chaque citoyen

1. Il fut interdit par le décret du 16 août 1793.
2. Ainsi la guerre de Vendée a pour origine le refus de se soumettre à la réquisition le 15 mars 1793. — (Poisson).
3. (Taine).
4. (Poisson). Voir pièces justificatives n° 6.

l'idée qu'il pouvait être à un moment quelconque appelé à la défense de la patrie, comme du reste cela se pratiquait, à chaque instant, sur les frontières depuis deux années. Aussi le décret relatif à la levée en masse ne causa-t-il aucune émotion et souleva-t-il dans son application moins de difficultés que la réquisition des 300,000 hommes [1].

Levée en masse

C'est à Carnot que l'on doit cette proposition si juste et si énergique : qu'une nation de 25 millions d'habitants, bien décidée à défendre sa liberté, est invincible, si l'on sait utiliser toutes ses forces pour les jeter sur l'ennemi, au lieu de s'en tenir à la défensive passive. Telle fut la base de la loi du 23 août 1793, admirablement complétée par des mesures d'exécution simples et pratiques, décrétées le 7 septembre [3]. Tous les jeunes gens de 18 à 25 ans devaient être organisés au chef-lieu de leur district en bataillons de deux compagnies de fusiliers, de 86 à 100 hommes. Les cadres avaient la composition fixée pour la première levée et étaient nommés à l'élection ; mais il n'y avait qu'un chef de bataillon [2].

Les commissaires des assemblées primaires, convoqués à Paris pour la fête du 10 août, avaient reçu des instructions au sujet de cette levée en masse [3]. Dès le 29 octobre, 543 bataillons, formant 450,000 hommes, étaient ou déjà partis pour les armées, ou réunis dans les villes qui leur avaient été désignées comme garnison lors de la répartition faite entre les armées [4].

Mis presque aussitôt en présence de l'ennemi, un certain nombre de ces bataillons, sans aucune éducation

1. (Poisson, Carnot). C'est Charrier qui fit le premier la proposition d'une levée en masse, en réponse à la proposition du ministre de la guerre Narbonne de verser les volontaires dans l'armée de ligne pour la renforcer, en janvier 1792. On ne doit pas du reste confondre avec la levée en masse par réquisition du mois d'août 1793, cette proposition, qui avait plus d'analogie avec l'appel des gardes nationales sédentaires en juillet, août 1792 et 1793 pour couvrir les frontières, appel que, par une déplorable confusion, M. Camille Rousset qualifie de levée en masse.

2. (Poisson, Rousset).

3. (Poisson, Carnot).

4. (Poisson, Rousset, Yung, Carnot). Voir pièces justificatives n° 6.

militaire, lâchèrent pied à la première attaque ; mais la bravoure, qui est le fond du caractère national, reprit vite le dessus et, en général, ces réquisitionnaires se montrèrent bien supérieurs sous tous les rapports à la levée de 1792 [1]. S'ils n'avaient pas l'enthousiasme des volontaires de 91, ils firent preuve de plus d'esprit de discipline. Au sentiment élevé du devoir accompli, se mêlait sans doute chez ces jeunes gens la joie égoïste d'échapper à la sensation de terreur qui pesait à cette époque sur la France. C'est certainement à cette cause que l'on doit rapporter le grand nombre d'enrôlements volontaires qui, à partir de 1794, permirent de maintenir les armées à l'effectif de près d'un million d'hommes sans recourir à de nouveaux appels.

Les amalgames.

Cette masse énorme présentait la plus étrange confusion. Pour la rendre maniable et par suite lui donner toute sa puissance, il fallait l'organiser, question d'autant plus difficile à résoudre que cette organisation devait se faire en quelque sorte sous le feu de l'ennemi.

Au commencement de 1793, l'ancienne armée de ligne présentait des bataillons excellents, dont les cadres avaient conquis leurs grades sur les champs de bataille. Rattacher à chacun d'eux cette foule de corps isolés, inconnus même depuis longtemps, provenant des diverses levées de gardes nationaux volontaires, pour en faire un seul corps brave, dévoué et discipliné, telle fut l'idée féconde exposée à la Convention par Dubois-Crancé au nom du Comité de la guerre, dans la séance du 7 février 1793. Pour faire accepter cet *amalgame*, il indiquait que, « sans oublier les récompenses dues à ceux qui se sont dévoués à l'état militaire, la reconnaissance de la Convention s'exercerait dignement à l'égard des braves troupes de ligne en les considérant toutes comme des volontaires nationaux et en les réunis-

1. (Poisson, Dussieux).

sant aux citoyens soldats, leurs frères d'armes, afin de n'en faire qu'un seul et même faisceau contre les ennemis de la patrie »[1].

C'était reprendre au fond la proposition faite par le ministre de la guerre Narbonne en janvier 1792; seulement les termes en étaient renversés fort habilement, ce qui suffit pour faire adopter, les 12 et 14 février, la nouvelle organisation, dont l'exécution fut renvoyée à la fin de la campagne suivante. Toutefois, cette mesure était si juste que, partout où il fut possible, les généraux l'appliquèrent immédiatement[2]. A la fin de 1793, les armées se composaient donc de corps essentiellement différents[3].

L'infanterie présentait : L'armée en 1794.

Des demi-brigades, résultat d'essais isolés d'amalgame[4].

Des régiments de ligne et des bataillons légers de l'ancienne armée de ligne.

Des bataillons ou plutôt les débris des nombreux bataillons de gardes nationaux volontaires[5].

Quelques restes des légions françaises ou étrangères, comprenant des fantassins, des cavaliers et des canonniers, qui sont dissoutes après leur réunion à Péronne, le 25 novembre.

Des compagnies franches.

Enfin les bataillons de la levée en masse.

1. L'idée de considérer l'armée comme la garde nationale en activité subsiste encore dans la Constitution de l'an III, titre IX, et dans l'arrêté relatif à l'organisation de l'armée de terre du 1er novembre 1795. On doit donc considérer, pendant la période révolutionnaire, la dénomination de garde nationale comme synonyme de nation armée (Poisson, Rousset).

2. Kellermann, Servan et Biron avaient proposé l'amalgame sous diverses formes dès le commencement de 1792. Les 21 juillet et 20 août, Kellermann renouvelle la même demande, et, le 29 décembre, Custine indique la fusion des troupes de ligne, et des volontaires comme propre à constituer une excellente armée (Rousset).

3. (Poisson, Suzanne, Dussieux).

4. L'autorisation de procéder à l'amalgame a été donnée par un décret du 10 juin 1793. Tout d'abord les volontaires et les soldats de ligne ne fraternisèrent pas. Ils se désignaient par les sobriquets de Culs-blancs et de Bleuets, ce qui amenait fréquemment des duels. Ces difficultés ne se représentèrent pas à l'issue de la campagne de 1793, qui fut meurtrière et rude. Soumises aux plus dures épreuves, les deux troupes avaient appris à se connaître et à s'estimer.

5. Il y avait des bataillons de moins de 100 h. (Poisson, Rousset). Le total était de 725 bataillons.

Tout d'abord ces derniers servirent à porter l'effectif de tous les bataillons d'infanterie de 777 à 1.067 hommes[1]. Les officiers et sous-officiers des bataillons de la levée en masse furent tout simplement remis dans le rang. Les réclamations contre cette violation flagrante de la loi sur l'élection des cadres furent rapidement arrêtées par un décret du 21 décembre, en vertu duquel tout individu qui tiendrait quelque propos contre l'incorporation serait puni de mort.

Le bataillon fut alors composé de neuf compagnies, dont une de grenadiers, comptant trois officiers, cinq sergents, neuf caporaux, deux tambours, 64 hommes, et neuf de fusiliers, ayant le même cadre et 104 hommes.

La demi-brigade comprenait[2] trois bataillons semblables, un état-major composé de un chef de demi-brigade, trois chefs de bataillon, deux quartiers-maîtres trésoriers, trois adjudants-majors, trois adjudants sous-officiers, un tambour major, un caporal tambour, trois musiciens dont un chef, trois maîtres tailleurs, trois maîtres cordonniers, et une compagnie de 64 canonniers servant six pièces de quatre[3]. L'effectif de la demi-brigade était ainsi de 2.437 hommes.

A l'issue de l'embrigadement, le 1er germinal (21 mars) 1794, l'infanterie devait présenter au complet 196 demi-brigades de ligne ou de bataille, et 22 demi-brigades d'infanterie légère, soit en tout plus de 700.000 hommes, et 1.176 pièces de campagne[4].

1. Leur suppression fut prononcée par le décret du 23 novembre 1793.

2. Le 5 février 1794, des représentants du peuple furent envoyés spécialement pour procéder à l'amalgame et à la formation des demi-brigades. Le décret du 12 août avait réglé le détail des opérations, et celui du 8 janvier 1794 en avait décidé l'exécution immédiate.

3. Trois pièces furent retirées le 7 mai 1795, et l'artillerie des demi-brigades supprimée complètement en 1796.

4. En fait on eut d'abord 198 demi-brigades de ligne, 15 demi-brigades légères et 15 demi-brigades formées exclusivement de bataillons de volontaires. A la fin des opérations, on comptait 209 demi-brigades de ligne et 42 légères.

Les corps de cavalerie avaient également besoin d'être refondus. Indépendamment des régiments de ligne, il y avait : deux divisions de 800 hommes, formées avec l'ancienne maréchaussée, devenue gendarmerie [1], et appelées le 17 juillet 1792 ; quelques escadrons irréguliers, tirés de la garde nationale en vertu du décret du 25 juin 1793 [2] ; des compagnies irrégulières ; des corps francs ; les troupes à cheval des légions ; enfin les contingents fournis par les armées ou les gardes nationaux volontaires et remontés au moyen de 40,000 chevaux levés dans tous les départements, à raison de 6 par canton, le 5 octobre 1793 [3].

Les décrets du 5 janvier et 3 février 1794 réglaient l'organisation de la cavalerie de la manière suivante :

27 régiments de cavalerie (carabiniers et cuirassiers), composés chacun d'un état-major comprenant : un chef de demi-brigade, deux chefs d'escadrons, un quartier-maître trésorier, deux porte-étendards, deux adjudants sous-officiers, un chirurgien-major, un aide-chirurgien, un maître maréchal, un maître sellier, un maître armurier, un maître tailleur, un maître culottier, un maître bottier, huit trompettes, — et de huit compagnies, réunies en quatre escadrons. La compagnie comptait un capitaine, un lieutenant, un sous-lieutenant, un maréchal des logis chef, deux maréchaux des logis, un brigadier fourrier, quatre brigadiers et 74 cavaliers, dont un maréchal ferrant. L'effectif du régiment de cavalerie était donc de 704 cavaliers, tous montés, sauf les maîtres ouvriers.

1. C'est par décret du 21 décembre 1790 que la maréchaussée réorganisée prend le nom de gendarmerie. Ces deux divisions avaient été formées au moyen de 1,600 gendarmes, tirés des 1,600 brigades de France. Elles étaient composées chacune de quatre escadrons de huit compagnies. Il ne faut pas confondre ces deux divisions qui furent des troupes d'élite, avec les trois divisions tirées, le 3 juillet, des anciennes gardes françaises. Ces dernières ne se firent remarquer que par des actes d'atrocité et de pillage et furent licenciées avec beaucoup de peine en mars 1793. Les divisions de gendarmerie ne furent pas amalgamées avec la cavalerie.

2. Un dixième de la réquisition des 300,000 hommes, soit 30,000 hommes, devait être affecté à la formation de corps de cavalerie.

3. Le décret du 3 octobre instituait 20 divisions ou circonscriptions de remonte ; celui du 25 octobre fixa les conditions de l'enrolement des militaires de l'armée ou des citoyens volontaires dans la cavalerie. — Voir les *Cahiers du capitaine Coignet*, par Lorédan Larcher.

59 régiments de cavalerie légère (21 de dragons, 25 de chasseurs et 13 de hussards), comprenant six escadrons à deux compagnies, ayant à peu près la même composition que les précédents et présentant un effectif de 1,410 cavaliers[1].

Au complet, la force totale de la cavalerie devait être de 90,000 chevaux.

Les huit régiments d'artillerie conservent l'ancienne organisation, qui leur attribuait au complet un effectif de 8,442 hommes, non compris les compagnies de mineurs, rattachées au corps du génie par les décrets des 23 octobre et 4 novembre 1793. Les 10 compagnies d'ouvriers ne reçoivent aucune modification. Les compagnies d'artillerie volante, qui avaient été portées à 30 par décret du 24 juillet 1793, puis à 40 en janvier 1794, sont réunies, avec quelques compagnies volontaires, en neuf régiments, composés d'un état-major, d'un dépôt et de six compagnies de 100 canonniers, servant chacune six pièces[2]. Le régiment au complet présentait donc un effectif de 614 hommes au moins, ce qui donnait, pour l'artillerie légère 5,526 canonniers. Il existait en outre un grand nombre de compagnies de canonniers volontaires, qui furent organisées en juin et juillet 1793, sur le modèle des compagnies de ligne[3]. Le corps du génie[4] n'avait été composé en 1790 que de 334 officiers ; douze bataillons de sapeurs, à huit compagnies de 200 hommes, avaient été créés le 15 décembre 1793. En y ajoutant les compagnies de mineurs retirés de l'artillerie, l'effectif total de cette armée atteint 5,313 hommes.

1. (Voir pièces justificatives n° 7.)
2. (Suzanne). La loi du 7 mai 1795 régla définitivement l'organisation de l'artillerie sur ces bases.
3. Ces compagnies furent toutes supprimées le 25 janvier 1798 (Suzanne). Il y en avait une par département, servant deux pièces.
4. Ce corps avait été constitué en 1776.

Si nous ajoutons le personnel des établissements de l'artillerie, du génie, des administrations, nous obtenons, pour l'ensemble des forces militaires de la France, au commencement de 1794, un total de 800 à 850,000 hommes, en supposant que toutes les troupes fussent au complet réglementaire. L'effectif réel n'était que de 770,932 hommes, sur lesquels 632,101 étaient présents aux armées [1].

Un nombre considérable de lois, décrets et règlements complétèrent cette organisation [2] et eurent surtout pour effet de ramener l'ordre, la discipline et la cohésion. Il suffit de rappeler l'organisation de deux tribunaux militaires près de chaque armée, la publication d'un code pénal, rédigé du 24 avril au 11 mars 1793, et l'interdiction, faite le 4 janvier 1794, de toutes manifestations et pétitions collectives.

Le Comité de Salut public.

Telle fut l'œuvre du Comité du Salut public [3] et tout particulièrement de Carnot, qui y avait été appelé le 14 août 1793 et s'était réservé la direction des opérations militaires ainsi que le service du personnel. Il fallait toute l'énergie de ce travailleur infatigable pour reconstituer un organisme dont l'existence même semblait menacée par la lutte violente des partis politiques, l'instabilité et l'impéritie des ministres.

Le ministère de la guerre.

On ne compte pas moins de treize ministres de la guerre, du 3 août 1789 au commencement de 1794 [4].

1. Voir pièces justificatives n° 6.
2. Comité du génie établi en 1791, réorganisé le 3 avril 1795. Comité central des fortifications et Comité d'artillerie, créés le 2 mai 1795. Organisation du service de chirurgie et de médecine, par Percy, Desgenettes. Comité de santé institué en 1792. Ecole du Val-de-Grâce, créée en 1796. Décrets relatifs aux drapeaux (1789, 1790 et 1792). Il n'y avait pas de type unique. Les trois couleurs étaient combinées de la façon la plus variée. Création de l'Ecole polytechnique 1794, etc. (Poisson, Dussieux, Suzanne).
3. Le 1er janvier 1793, l'Assemblée législative avait institué le Comité de défense générale, dont presque tous les membres continuèrent leurs fonctions sous la Convention. Ce Comité fut reconstitué en janvier 1793, sur la proposition de Kersaint. Les membres en étaient très nombreux, les séances publiques ; on y passait le temps en discussions stériles. Le 26 mars 1793, sur la demande de Quinette, appuyée par Isnard, on constitue un Comité de Défense et de Salut public de 25 membres, remplacé, le 4 avril, par un Comité de neuf membres seulement, qui sont renouvelés le 10 juillet. Carnot et Prieur y entrent le 14 août et y sont maintenus à chaque renouvellement mensuel. A partir de ce moment il y eut une véritable direction et les ministres furent réduits au rôle de simples commis (Yung, Carnot).
4. Voir pièces justificatives n° 8.

Deux d'entre eux, Pache et Bouchotte, en 1793, contribuèrent particulièrement à la désorganisation, en remplissant les bureaux, organisés par M. de Narbonne[1], les états-majors et les cadres des armées, de Jacobins et de Sans-Culottes dont le seul titre était la violence de leurs déclamations dans les clubs. C'est en vain que Beurnouville cherche à remettre un peu d'ordre pendant les deux mois qu'il exerce les fonctions si complexes, surtout à ce moment, de ministre de la guerre. Le Comité de Salut public lui-même, malgré sa toute-puissance, ne peut parvenir à faire remplacer Bouchotte, soutenu par la Montagne, bien que son incapacité soit reconnue par tous les membres de la Convention. Il ne lui reste d'autre ressource que de se substituer au ministère.

A cet égard, Carnot fut puissamment aidé par Prieur-Duvernois (de la Côte-d'Or), capitaine du génie comme lui, qui constitua le matériel nécessaire aux armées, par Prieur (de la Marne) et Robert Lindet, qui s'occupèrent d'habiller et de nourrir les troupes. La tâche était immense[2].

Les approvisionnements.

Dès 1792, l'habillement et l'équipement manquaient. L'argent, qui affluait, ne suffisait pas à la passation des marchés le plus souvent onéreux, et les livraisons mal surveillées s'opéraient lentement. Bientôt il fallut lutter contre les concussions, les détournements et les fraudes de toute espèce commis par des employés du ministère et même par des membres des Assemblées. La création d'ateliers nationaux ne remédia que faiblement à la pénurie absolue d'approvisionnements. Le manque de chaussures était surtout pénible; sur quelques points on y remédia en déchaussant et en déshabillant les citoyens au profit des soldats. Le 8 décembre 1793, la Convention décida même

1. (Yung).
2. On ne doit pas oublier les savants que le Comité s'adjoignit, Berthollet, Fourcroy Guyton de Morveau, Chaptal et surtout Monge, qui fut l'ame de ce Conseil (Dussieux).

que, du 21 décembre au 8 février suivant, tous les cordonniers de France ne travailleraient que pour l'administration de la guerre. Malgré ces mesures radicales, toutes les armées et particulièrement celles des Alpes et d'Italie, plus éloignées, eurent cruellement à souffrir de ce chef. La correspondance des représentants du peuple, des généraux et des commissaires ordonnateurs est unanime à ce sujet jusqu'en 1796. Ce ne fut qu'en portant la guerre au cœur des territoires ennemis que les armées républicaines parvinrent à s'habiller et à se chausser.

L'armement.

Quant à l'armement, on parvint à se le procurer en déployant une énergie et une activité extrêmes. Les ressources des arsenaux avaient été en grande partie gaspillées par la remise de 100.000 fusils aux municipalités des frontières, à la fin de 1790, et de 400.000 fusils distribués aux gardes nationaux. Il fallut un décret de l'Assemblée nationale pour conserver dans les grands ports militaires l'armement nécessaire aux navires de croisières. Le reste de la réserve ne put suffire à armer les volontaires de 1791. La production des ateliers de l'Etat avait été développée ; d'autres manufactures furent installées[1] ; des municipalités passèrent des marchés. L'incurie et le désordre de l'administration de la guerre firent échouer ces mesures du reste insuffisantes. Les fusils à réparer s'accumulaient dans les manufactures, bien que les ouvriers eussent été non seulement exemptés du service militaire mais même obligés de ne pas y participer. Les armes retirées aux régiments suisses licenciés, aux officiers et sous-officiers de l'armée de ligne, les perquisitions opérées dans les maisons ne constituaient qu'une ressource illusoire. L'emploi de la pique, rendu réglementaire en juillet 1792, était ridi-

1. Ces manufactures étaient à Maubeuge, Charleville, Saint-Etienne et Tulle. On en créa à Moulins et à Versailles. On installa en outre 20 manufactures d'armes blanches (Dussieux. Yung). Le prix du fusil fut porté, en 1792, de 36 à 42 livres.

cule[1]. Au moment de la levée en masse, le Comité de Salut public parvint à se procurer les 500,000 fusils nécessaires, en organisant des forges et des foreries au milieu de Paris et en réquisitionnant tous les ouvriers en fer et les horlogers pour les pièces délicates[2].

Des procédés analogues furent employés pour développer la fonte des bouches à feu[3], tandis qu'à Grenelle, une vaste poudrerie, installée à la hâte, inaugurait une méthode de trituration de la poudre qui a conservé le nom de révolutionnaire et permettait de produire, en trois heures, ce qu'on ne produisait auparavant qu'en douze heures[4]. Cet établissement parvint à livrer jusqu'à 30,000 livres de poudre par jour et ne sauta que le 31 août 1794, chose extraordinaire vu le peu de soins que prenaient les ouvriers[5].

Les subsistances

La question des subsistances était des plus complexes. Toute transaction commerciale avait été anéantie, au commencement de 1793, par le cours forcé des assignats et l'établissement du maximum. Pour nourrir les armées on avait procédé, le plus souvent, par réquisitions. A mesure que la guerre se prolongeait, on avait été contraint d'en étendre le rayon, car plusieurs réquisitions successives ruinaient un pays. Les frais de transport absorbaient la majeure partie des nouvelles ressources ainsi trouvées et les cultivateurs employaient, pour se soustraire à ces mesures, tous les moyens inspirés par le désespoir. Robert

1. Cependant il y avait à Maubeuge une division de piquiers.
2. Clouet, professeur de chimie à l'école de Mézières, organise à Daigny, près de Sedan, dans les Ardennes, à Chauvency, à Givonne, à Villancy 4 grandes forges, qui fournissent le fer forgé (Dussieux). 258 forges, pour la fabrication des fusils, furent établies à Paris, 140 sur l'Esplanade des Invalides, 54 au Luxembourg, 64 dans divers autres emplacements ; 15 foreries étaient installées sur la Seine. On put ainsi produire plus de 1,000 fusils par jour (Carnot, Poisson).
3. Il existait des fonderies de bouches à feu en fer. On créa 15 fonderies de canons de bronze qui produisirent, en un an, 7,000 pièces; 30 fonderies de canons de fonte, qui en donnèrent 13,000 (Dussieux).
4. Pour la fabrication de la poudre, tout était à faire. On extrait du sol, en neuf mois, 12 millions de livres de salpêtre.
5. Quatre nouvelles poudreries furent aussitôt créées aux Minimes, à Vincennes, à l'abbaye des Loges, à Saint-Germain, à l'Ermitage de Sénart et à la maison des Antonines de Saint-Germain en l'Ile, à Essone (Poisson).

Lindet leur substitue un procédé aussi vexatoire, il est vrai, mais plus fécond en résultats.

Le 12 février 1794, la Convention décrète que nulle autre autorité que la Commission des subsistances ne pourra user du droit de réquisition. Celle-ci applique alors systématiquement le principe qui consiste à verser les grains de district en district, en divergeant du centre du pays vers les armées. Les charrois imposés aux cultivateurs sont alors réduits à moins de dix lieues. Il fallait que ce mécanisme n'éprouvât aucune interruption dans sa simultanéité, afin que les grains pussent incessamment converger vers les frontières. On y parvint non par des moyens coercitifs, qui auraient pu échouer, mais en appelant à Paris les représentants des municipalités qui faisaient de l'opposition au système, pour leur en exposer le fonctionnement général et leur faire comprendre que cette combinaison pouvait seule assurer le salut de tous.

Une grande quantité d'autres objets, tels que le service de la remonte[1], celui de la solde[2], la construction de voitures et de matériel de toute nature[3] sont réglés avec soin et permettent de donner aux armées, immobilisées le plus souvent, la direction qui paraissait la plus conforme au caractère national et aux desseins du gouvernement républicain.

Les états-majors de l'ancienne armée[4], formés avec tant Les états-majors

1. Suppression des chevaux de selle des officiers d'infanterie, sauf pour les capitaines âgés de plus de 50 ans, 6 décembre 1793 ; fixation du prix d'achat des chevaux, 13 janvier 1794.

2. Le décret du 14 février 1793 avait attribué aux troupes de ligne la solde des volontaires, qui était plus forte. Le rappel en fut fait à partir du 1er février. Par le même décret l'engagement d'un an était maintenu pour les volontaires, mais des gratifications étaient accordées à la fin de chaque campagne et des pensions devaient être établies à l'issue de la guerre. Un décret du 21 juillet 1794 fixa définitivement la solde, pour chaque grade et chaque position, dans les différentes armes, sauf celle du génie, dont la solde fut fixée par un décret du 6 août suivant (Poisson).

3. Il convient de mentionner aussi le premier emploi de l'aérostation dans les armées, notamment à la bataille de Fleurus, le 26 juin 1794, et au siège de Mayence, ainsi que la création des premières lignes de télégraphie aérienne.

4. Le corps d'état-major avait été organisé par M. de Ségur en 1783. Il était composé des aides-majors généraux des logis, colonels, lieutenants-colonels, capitaines et des ingénieurs géographes institués en 1777. Ils furent remplacés, par décrets des 20 septembre et octobre 1790, par 137 aides de camp ou adjoints aux 30 adjudants généraux, qui remplissaient les fonctions de chefs d'état-major (Dussieux, Yung, Chuquet). Les ingénieurs géographes, réunis au génie en 1791, formèrent de nouveau un corps distinct en 1792.

de sollicitude par les généraux de Vaux et de Bourcet, avaient presque complètement disparu : cependant les travaux si complets et si remarquables faits par eux, en vue de la défense de toutes les frontières de la France avaient servi tout d'abord à préparer les opérations des armées républicaines [1]. La défiance et la suspicion générales eurent pour résultat d'annihiler les généraux les plus capables par l'envoi aux armées de commissaires des Assemblées [2] désignés sous le nom de représentants du peuple, à partir du mois d'avril 1793,et investis des pouvoirs les plus étendus [3].

Les représentants du peuple.

Souvent méprisés, ridiculisés, mais toujours redoutés par les militaires, ces mandataires de l'autorité centrale n'eurent d'autre influence que celle qu'ils devaient à leur caractère personnel. S'ils surent parfois imprimer aux opérations un caractère d'énergie tout particulier, s'ils aidèrent de temps à autre les généraux dans leur tâche, en contribuant au maintien de la discipline et en s'occupant du bien-être matériel des troupes, on doit reconnaître qu'en général ils mirent le plus grand désordre dans le commandement par leur intervention inopportune et méfiante, par la distribution de grades élevés à beaucoup d'individus qui se faisaient un titre patriotique de leur profonde ignorance [4].

Les cadres.

On en vint à ce point que la Convention, après avoir réglé à nouveau la série des grades [5], établit, les 21 et

1. Il ne fut rien changé à l'organisation territoriale du commandement militaire institué par ordonnance du comte de Brienne, ministre de la guerre, en date du 17 mars 1788. La France était divisée en 21 divisions militaires, qui comprenaient 48 brigades d'infanterie et 32 de cavalerie. Il y eut seulement deux divisions de plus par suite de la réunion à la France de la Savoie et du comté de Nice.

2. C'est le 10 août 1791 que l'Assemblée législative envoya aux armées les premiers commissaires.

3. D'après le décret du 30 août 1793, il devait y avoir quatre représentants du peuple par armée, deux s'occupant du personnel et deux des plans et fortifications. Ils avaient le droit de faire des nominations. Ils devaient etre renouvelés chaque mois par moitié.

4. De 1791 à juillet 1793, 593 généraux furent nommés et remplacés successivement (Yung). Le cadre fixé par la loi d'organisation de l'armée de 1790, comportait quatre généraux d'armée, 30 lieutenants généraux, 60 maréchaux de camp. La loi d'organisation du 19 février 1793 fixait le cadre de l'état-major de chaque armée, ainsi que les conditions de l'avancement aux divers grades.

5. Le décret du 19 février substituait de nouvelles dénominations aux anciennes, pour les grades supérieurs.— Général d'armée : général en chef. — Lieutenant général : général de division. — Maréchal de camp : général de brigade. — Colonel : chef de 1/2 brigade. — Lieutenant-colonel : chef de bataillon, chef d'escadron. — Les généraux en chef ne recevaient qu'une commission temporaire.

25 février 1793, une loi sur l'avancement, aux termes de laquelle nul ne pourrait occuper les emplois de caporal à général, s'il ne savait lire et écrire. Un tiers des vacances était réservé à l'ancienneté de service, les deux autres tiers à l'élection. Le 19 juillet 1794, la Convention se réserva un tiers des vacances pour l'avancement au choix, sur la proposition des généraux et des représentants du peuple. Enfin, le 3 avril 1795, une autre loi substitua l'ancienneté de grade à l'ancienneté de service, mesure égalitaire mais absurde, et une commission était instituée pour réviser les avancements obtenus et délivrer de nouveaux brevets.

Résumé.

Ainsi il avait fallu trois années d'efforts incessants pour mettre l'armée française en état de défendre les frontières, et on avait été amené, en dernière analyse, à mettre à exécution le projet présenté à l'Assemblée nationale en 1791.

Au début de la campagne de 1794, la force militaire du pays avait atteint son apogée[1]. Au point de vue physique, la résistance des troupes était extraordinaire. Les guerres, les privations de toute espèce avaient opéré parmi les jeunes gens du pays une sélection des plus remarquables. Depuis 1792, on ne se servait plus de tente. Le cantonnement dans une large mesure et le bivouac même, en hiver, étaient appliqués. L'esprit des armées était devenu admirable; vigueur, abnégation[2], dévouement, enthousiasme pour la liberté et l'indépendance de la patrie, foi absolue dans sa vitalité, ces sentiments ne se retrouveront plus réunis au même degré à aucune époque de l'histoire militaire de la France, sauf peut-être pendant les premières campagnes d'Algérie.

1. On ne demande ni grades, ni récompenses. Carnot passe chef de bataillon à l'ancienneté le 11 mai 1795; Bouchotte, après avoir été ministre de la guerre, est encore capitaine en 1805; Prieur (de la Côte-d'Or) sort du Comité de Salut public avec le grade de capitaine. (Dussieux, Carnot).

2. Voir pièces justificatives, n° 9.

En même temps s'étaient développées chez le soldat les qualités naturelles de la race : l'adresse, l'intelligence et l'initiative, donnant cette grande liberté d'allure, caractérisée par le combat en tirailleurs, qui prépare le succès; la bravoure, l'élan, la confiance en soi, poussant à la charge enfiévrée, sans arrêt, qui seule assure la victoire.

L'habit blanc avait été définitivement défendu sous peine de mort le 29 août 1793 et avait disparu. Mais, sous l'habit bleu, les demi-brigades de l'armée nationale allaient conquérir de nouveaux noms sur les champs de bataille de l'Europe entière[1], et suivre les glorieuses traditions des anciens régiments royaux.

Pour commander à ces soldats il fallait des chefs fermes, instruits et justes. Ceux qui ne possédaient pas ces qualités étaient vite ridiculisés et obligés de disparaître. La discipline était du reste des plus rigoureuses[2].

Cette armée, fidèle miroir du caractère national, était devenue un instrument puissant, souple et maniable[3]. Elle ne reçut d'autre modification que la réduction du nombre des demi-brigades, effectuée en 1796[4], ce qui entraîna la mise en réforme de 23.000 officiers[5].

1. La 32e ou l'Invincible, la 57e ou la Terrible, etc. (Dussieux).
2. (Roguet, Carnot, Yung).
3. Les armées étaient formées ordinairement en divisions, composées de 4 demi-brigades d'infanterie, de 2 régiments de cavalerie et deux batteries, dont une volante.
4. Il n'y eut plus que 102 demi-brigades de ligne et 30 légères.
5. La Convention avait fixé l'effectif de l'armée, pour 1796, de la manière suivante : 100 demi-brigades d'infanterie de ligne ; 323,000 h. infanterie légère ; 96,960 h. artillerie ; 29,128 h. génie ; 20,272 h. cavalerie ; 20 régiments 14,080 ; dragons et chasseurs, chacun 20 régiments, 16,920 h.; hussards, huit régiments, 11,288. — Total : 531,253 h.

III° CONCLUSIONS

L'histoire de la Révolution française, au point de vue militaire, présente donc trois phases distinctes :

De 1789 à 1792, l'armée royale est rapidement désorganisée par l'esprit de délibération introduit dans les corps, l'intervention des Assemblées et autorités civiles dans la discipline intérieure des régiments, la suppression de la milice, le contact avec les gardes nationales, l'émigration des officiers et le licenciement des régiments suisses. L'insurrection à l'intérieur, la panique devant l'ennemi et la déroute, sont les conséquences d'une transformation systématique, exécutée trop brusquement, et de l'affaiblissement du pouvoir central.

La première invasion, tentée du reste sans conviction et sans énergie, échoue toutefois devant l'habileté d'un général plein de confiance en lui et l'enthousiasme de quelques bataillons de gardes nationaux volontaires. A ce moment, il eût été possible de reconstituer une armée solide, en suivant les indications des ministres de la guerre et des généraux.

Mais livrées à la lutte des partis et redoutant par suite toute force militaire, les Assemblées achèvent l'œuvre de dissolution en mettant à la tête des troupes des patriotes ignares et en introduisant dans les camps les habitudes des clubs. Des efforts désespérés et inutiles sont faits pour tirer du pays, par enrôlements volontaires, une force militaire capable de résister, à la frontière et à l'intérieur, aux attaques multipliées qu'a suscitées une politique brouillonne et provocatrice. En 1793, la France n'a été sauvée que par l'incohérence et la lenteur des opérations des coalisés.

En 1794, tout change de face. Tandis que l'ennemi s'affaiblit par les maladies et les désertions, les soldats de ligne et les volontaires, aguerris par les épreuves les plus pénibles, conduits par des chefs qu'a formés une année de combats incessants, renforcés par toute la jeunesse du pays, puis habilement amalgamés, constituent une armée dont l'effectif, deux fois plus fort qu'en 1793, dépasse celui des armées alliées de plus de 200,000 hommes[1].

Dès lors, le résultat n'est plus douteux. La nation française, armée tout entière, abandonne la défensive, envahit les territoires ennemis et contraint, par ses succès incessants, les puissances de l'Europe à reconnaître le gouvernement de la République.

1. Voir pièces justificatives nos 6, 9 et 10.

CHAPITRE III

APERÇU DE LA TOPOGRAPHIE MILITAIRE

DES ALPES

Aspect général du théâtre de la guerre dans les Alpes. — Conditions climatériques. — Théâtres et lignes d'opérations. — Principales campagnes antérieures. — Etat des voies de communication en 1792. — Caractères particuliers des opérations militaires dans les montagnes [1].

Le théâtre de la guerre entre la France et le Piémont est limité, au nord et à l'ouest, par la vallée du Rhône, au sud, par la mer Méditerranée. Il comprend, à l'est, les plaines du Pô, ainsi que les collines du Montferrat et des Langhe, qui s'étendent sur la rive droite de ce fleuve et la rive gauche

Aspect général du théâtre de la guerre dans les Alpes.

1. Ont servi à la rédaction de ce chapitre les ouvrages suivants : 1° Borson, colonel d'état-major, aujourd'hui général de division, Etude sur la frontière du Sud-Est, extraite de la *Revue militaire française.* Paris, Dumaine, 1870. — 2° de Bourcet, lieutenant général, *Principes de la guerre de montagne*, manuscrit de 1775, édité, sur l'ordre du ministre de la guerre, par les soins du colonel Arvers, Paris, imprimerie nationale, MDCCCLXXXVIII. — Carte géométrique du Haut-Dauphiné et de la frontière ultérieure au 86,000ᵉ (une ligne par toise), dont la publication est assurée par le service géographique de l'armée. — Sept mémoires militaires sur les frontières de la France, du Piémont et de la Savoie, Paris et Strasbourg, Levrault, frères, an X. (Les 3ᵉ, 4ᵉ, 5ᵉ et 7ᵉ mémoires, qui sont des plans de campagne, peuvent seuls être attribués à Bourcet; le 1ᵉʳ est de la Blottière, le 2ᵉ de Milet de Monvelle, le 6ᵉ de d'Aguiton, tous trois ingénieurs ou officiers du génie). — 3° Dabormida, capitaine d'état-major italien, *Défense de notre frontière occidentale.* — 4° Garnier, général de division, *Mémoire local et militaire sur le département des Alpes-Maritimes*, édité par ordre du ministre de la guerre, imprimerie du service géographique, Paris, MDCCCLXXXVIII. — 5° Levasseur, membre de l'Institut, *Les Alpes et les Grandes Ascensions*, Delagrave, Paris, 1889. — 6° Lory, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Grenoble, *Description géologique du Dauphiné*, Paris, Savy ; Grenoble, Maisonville, 1864. *Essai sur l'orographie des Alpes occidentales*, Paris, Savy ; Grenoble, Maisonville, 1878. — 7° Marga, capitaine du génie, professeur-adjoint du cours d'art militaire à l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie, *Géographie militaire*, Ernest Bourges, Fontainebleau, 1880. — 8° Montannel, ingénieur du roi, *Topographie militaire des Alpes*, manuscrit de 1777, édité par les soins de M. de Rochas d'Aiglun, capitaine du génie, dans la collection des documents inédits relatifs au Dauphiné, publiés par l'Académie Delphinale, Allier, Grenoble, 1875. — 9° Niox, lieutenant-colonel d'état-major, *Géographie militaire*, Paris, Baudoin, 1886. — 10° Pinelli, maggiore in ritiro, *Storia militare del Piemonte in continuazione di quella del Saluzzo*, Degiorgis, Torino, 1854. — 11° Elisée Reclus, *Géographie universelle*, Hachette, Paris, 1877. — 12° Sironi, colonel italien, *Géographie stratégique*, traduction de Selmer, capitaine du génie, Dumaine, Paris, 1875.

du Tanaro. Les pics escarpés des Alpes et les sommets boisés des Apennins dessinent sur ce vaste territoire une ligne courbe, dont la concavité, tournée vers l'Italie, a son centre aux environs d'Alexandrie. Les deux versants de cette barrière grandiose, en apparence infranchissable, sont d'un aspect bien différent.

En France, la région montagneuse, épaisse et tourmentée, s'abaisse, sur une largeur totale de 180 kilomètres, en gradins successifs, depuis les champs de glaces et de névés qui couronnent les escarpements granitiques du mont Blanc et de la Vannoise, de l'Oisans et du Pelvoux, jusqu'aux massifs calcaires de la Savoie, qui les entourent comme d'une ceinture. Du côté de l'Italie, c'est un mur escarpé de roches plutoniques et métamorphiques, aux contreforts abrupts de 39 à 40 kilomètres de longueur, que dominent la masse glacière du grand Paradis, la pyramide du Viso avec ses ramifications à travers les pays sauvages des Vaudois et les croupes dénudées où les Apennins viennent se souder aux Alpes.

Les montagnes du nord-ouest rappellent le Jura par leurs arêtes régulières ; celles du sud se rapprochent des Vosges par leurs formes arrondies, ou des Pyrénées par leurs dentelures. L'élévation des cimes, l'aspect singulier des crêtes, la diversité des pentes due à des actions géologiques multiples et à la formation successive des terrains, donnent aux parties centrale et orientale une physionomie toute particulière.

Conditions climatériques.

De Nice au lac de Genève, en ligne droite, il y a plus de 300 kilomètres. Sur une surface aussi étendue et aussi accidentée, les phénomènes météorologiques présentent des variations considérables, suivant les conditions d'altitude et d'exposition. Toutefois les résultats généraux ont permis de partager la région des Alpes, au point de vue

climatérique, en deux zones distinctes, dites subalpine et alpine.

La première est caractérisée par la culture de la vigne et des arbres fruitiers, qui ne dépasse pas de beaucoup l'altitude de 600 mètres au-dessus du niveau de la mer ; puis par les bois à feuilles caduques, châtaignier, chêne, noyer, hêtre, ce dernier s'élevant jusqu'à 1,700 mètres ; enfin par les forêts à feuilles persistantes, sapins et pins, qui ne disparaissent qu'entre 2,000 et 2,200 mètres. La zone alpine présente alors ses pâturages avec quelques broussailles d'aulnes, de saules, puis de rhododendrons et de gentianes. A partir de 2,600 ou 2,800 mètres, on ne trouve plus que les neiges perpétuelles et les rochers stériles.

Théâtres et lignes d'opérations.

Pendant l'hiver, long et rude, c'est-à-dire du 1[er] novembre au 1[er] juin, cette dernière zone est absolument inaccessible ; la température moyenne y est inférieure à 4 degrés centigrades au-dessous de zéro, et toute opération militaire un peu importante y devient impossible. On ne peut habiter d'une façon permanente que dans la zone subalpine, plus particulièrement dans les grandes vallées, voies d'invasion naturelles, offrant seules les ressources nécessaires pour mouvoir, abriter et nourrir des masses de troupes qui ne peuvent cependant excéder 30 à 40,000 hommes.

Les vallées du versant italien sont en général courtes et profondes. Au sortir des gorges qu'ils ont creusées et affouillent incessamment dans leur course torrentueuse, entre le massif du Paradis et le mont Viso, la Dora Riparia, le Clusone, le Pellice et le Pò convergent aux environs de Turin. Au sud du Viso, les eaux de la Vraita, de la Maira, de la Stura et du Gesso, divisées en mille canaux à l'issue de la région montagneuse, arrosent et fertilisent les riches campagnes de Coni. Les deux seules vallées qui présentent

un certain développement sont situées aux deux extrémités de la frontière : au nord, celle de la Dora Baltea débouche à Ivrée, dans les plaines de la rive gauche du Pô et permet de gagner Alexandrie, que l'on peut atteindre également en suivant, au sud, le cours du Tanaro, intimement lié à la Rivière de Gênes par les nombreux passages des Apennins.

A ces quatre théâtres d'opérations correspondent, sur le versant français, les grandes vallées du Rhône, de l'Isère, de la Durance, et le littoral de la Méditerranée.

En sortant du lac de Genève, le Rhône se dirige vers le sud-ouest jusqu'à Bellegarde où, rencontrant un chaînon escarpé du Jura, il se rejette vers le sud jusqu'à l'embouchure du Guiers. Il prend alors la direction du nord-ouest et, arrivé au débouché des montagnes, coule vers l'ouest jusqu'à Lyon. A partir de cette ville, le fleuve, grossi de la Saône, roule ses eaux en un courant rapide, du nord au sud, jusqu'à la mer.

L'Isère, si l'on considère l'Arly comme formant le prolongement supérieur de sa vallée en amont d'Albertville, présente une similitude parfaite avec le cours moyen du Rhône. Du mont Blanc à Montmélian, cette rivière coule vers le sud-ouest ; elle se replie au sud jusqu'à Grenoble, se dirige vers le nord de l'embouchure du Drac à Voreppe, et continue vers le sud-ouest.

La Durance suit d'abord une direction à peu près semblable à celles de l'Isère et du Rhône ; puis, se rejetant vers le sud, elle s'en éloigne considérablement entre Tallard et Pertuis et s'infléchit alors vers le nord-ouest parallèlement à la côte de la Méditerranée.

Du delta du Rhône à Vintimille, celle-ci décrit une vaste courbe convexe vers le sud, dont le point saillant est marqué par la presqu'île de Giens, rattachant au continent le groupe des îles d'Hyères.

La grande arête des Alpes peut être également divisée en quatre sections, dont la concavité est tournée vers la France. Chacune d'elles est traversée par deux lignes d'opérations principales, savoir :

1° De Villeneuve, sur le lac de Genève, au mont Blanc, avec les passages de Martigny à Chamounix par Vallorcine et de Saint-Maurice à Thonon ;

2° Du mont Blanc au mont Tabor, cols du petit Saint-Bernard et du mont Cenis ;

3° Du mont Tabor au pic de l'Enchastraye, passages du mont Genèvre et de la Madeleine ;

4° Du pic de l'Enchastraye à Vintimille sur la Méditerranée, col de Tende et chemin de la Corniche.

Ainsi, chacun des quatre théâtres d'opérations, situés de part et d'autre de la chaîne capitale des Alpes, est desservi par deux lignes d'opérations principales, qui chevauchent l'une sur l'autre. Tandis que ceux du versant italien sont intimement reliés par les plaines du Piémont ; sur le versant français, celui des Alpes-Maritimes et de la Provence est séparé des trois autres par la région montagneuse, escarpée, aride, dénuée de voies de communication, qui s'étend entre l'Ubaye et les cours supérieurs de la Tinée, du Var, du Verdon et la Bléone.

Les coupures des lacs d'Annecy et du Bourget servent à la jonction des forces opérant dans les bassins du Rhône et de l'Isère. Les relations entre ce dernier bassin et celui de la Durance sont du reste assurées, sur les flancs du Pelvoux, par les vallées de la Romanche et du Drac. Enfin les massifs épais du Vercors, de la Drôme et du Ventoux, qui ne peuvent être abordés que par un petit nombre de chemins médiocres, couvrent la grande vallée du Rhône entre Valence et Avignon.

De ces considérations on peut déduire la diversité des combinaisons militaires et les difficultés de coordination des mouvements d'attaque ou de défense sur ce vaste échiquier, en vue d'atteindre ou de couvrir les principaux objectifs, Lyon, Grenoble, Toulon et Marseille, en France ; Alexandrie, Turin, Coni et Gênes en Italie.

Principales campagnes antérieures.

L'importance relative des diverses lignes d'opérations de la frontière du sud-est avait été bien mise en évidence au cours des nombreuses guerres dont les Alpes ont été le théâtre et tout particulièrement pendant celles de la Ligue d'Augsbourg, de la Succession d'Espagne et de la Succession d'Autriche[1].

C'est par la voie du littoral que les Austro-Piémontais s'étaient portés sans succès sur Toulon en 1707 et avaient en vain essayé d'envahir la Provence à la fin de 1746. Après l'avoir abandonnée à la suite de la conquête du comté de Nice en 1744, pour aller assiéger inutilement Coni par le col de la Madeleine, c'est également cette ligne que suivirent les Franco-Espagnols pour pénétrer en Italie en 1745.

Les armées étaient attirées par la douce température de la côte méditerranéenne, qui permet de poursuivre les opérations militaires même pendant l'hiver. Mais l'aridité d'un sol presque entièrement dépourvu d'eau, la pénurie des chemins provenant de l'âpreté des pentes, rendent les ravitaillements extrêmement difficiles à celui des deux belligérants qui n'est point maître incontesté de la mer.

1. L'histoire de ces guerres a été rédigée, il y a un siècle, par M. le général de Vaux, directeur du dépot de la Guerre, au moyen des archives officielles. Les volumes relatifs à la guerre de la Succession d'Espagne ont seuls été édités par les soins du général Pelet, aux frais du ministère de l'Instruction publique et font partie de la collection des documents pour servir à l'histoire de France. En ce qui concerne la guerre pour la Succession d'Autriche, on peut utilement consulter à la fois les *Guerres sous Louis XV*, par le général Pajol, Paris, Firmin-Didot 1883, ouvrage écrit surtout avec les documents du dépot de la Guerre français, et notre ouvrage sur les *Opérations militaires dans les Alpes et les Apennins* (Paris, Baudoin, et Turin, Bocca, 1886), relation rédigée plus particulièrement d'après des manuscrits inédits, faisant partie des archives de la petite ville de Breil, dans les Alpes-Maritimes.

En 1792, cette zone était fermée par la neutralité de la République de Gènes, qui, moitié de gré, moitié de force, devint pour la France une alliée très avantageuse. La route difficile du col de Tende et le chemin muletier de la Madone de Fenestre étaient par suite les seules communications du comté de Nice avec le Piémont, communications précaires, obstruées en grande partie par les neiges, de décembre à mai, et qui n'avaient jamais servi qu'aux Piémontais.

Le mont Genèvre, aux sources de la Durance, est un des passages les plus faciles et les plus fréquentés. Louis XIII l'avait franchi en 1629, avec l'armée qui allait emporter si brillamment les barricades du Pas de Suse. Il faisait partie de la route d'étapes des forces militaires que les rois de France entretenaient avec soin dans leurs possessions du versant italien des Alpes, vallée de Pragelas, marquisat de Saluces, cité de Casal, etc., peu à peu échangées contre d'autres territoires.

C'est ainsi que Pignerol et Fénestrelles, qui avaient servi de base d'opérations à l'armée française pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg, furent ensuite remplacées par les remparts élevés à grands frais autour de Briançon et de Montdauphin. En 1708 et 1709, le duc de Savoie avait tenté de s'emparer de la première de ces places, d'où partit, en 1747, l'expédition malheureuse du chevalier de Belle-Isle contre la forte position de l'Assiette, entre Suse et Fénestrelles. Reprenant, en 1711, le plan de la campagne de 1692, le même prince avait cherché à déboucher par les cols de la Madeleine et de Vars, et avait été arrêté par le camp retranché de Tournoux, élevé à la tête de la vallée de Barcelonnette, qui ne lui appartenait plus. Montdauphin avait alors été le pivot des manœuvres du maréchal de Berwick. Cette forteresse avait encore servi,

en 1743, de base d'opérations à l'armée espagnole marchant sur la vallée de la Vraita par les cols de l'Agnel et de Saint-Véran ; mais cette attaque trop tardive avait échoué devant les retranchements du bois de la Levée et de Pierre-Longue, aux pieds du Viso, retranchements qui devaient être tournés et enlevés, l'année suivante, après un combat meurtrier.

Les cols du petit Saint-Bernard et du mont Cenis avaient été utilisés par les armées à toutes les époques de l'histoire et plus récemment en 1709, 1711 et 1742. Situés de part et d'autre de l'énorme massif du grand Paradis, ils formaient les deux communications principales et directes du Piémont avec la Savoie. On y accède, de France, par les vallées contiguës de la Tarentaise et de la Maurienne, que relient les passages de Basmont, de la Madeleine, des Encombres, de la Vannoise et de l'Iseran ; mais les débouchés en Italie sur Turin et Ivrée, par les vallées de la Dora Riparia et de la Dora Baltea, sont fort éloignés et dépourvus de toute liaison intermédiaire.

D'Aoste, on peut, il est vrai, gagner le Valais par le passage du grand Saint-Bernard, et, de là, se rendre en Savoie par la rive gauche du Rhône et du lac de Genève. Ce chemin était heureusement interdit aux armées ennemies en 1792, par suite de la neutralité de la République Helvétique, qu'un malentendu politique faillit transformer en hostilité au début même de la guerre. Au nord, les opérations militaires étaient donc limitées par le mont Blanc, que permettait seulement de longer l'étroite vallée de l'Allée-Blanche, aboutissant au col de la Seigne, d'où l'on pouvait gagner soit Sallanches, par le passage du Bonhomme, soit, par celui du Cormet de Roselend, Conflans, aujourd'hui Albertville, au confluent de l'Isère, de l'Arly et du Doron de Beaufort.

Etat des voies de communication.

L'état des voies de communication dans les Alpes était, il y a un siècle, bien différent de celui de nos jours. Non seulement il n'y avait pas de voies ferrées, mais aucune route carrossable ne traversait la chaîne capitale. Au mont Genèvre et au mont Cenis, chemins les meilleurs, il fallait démonter les voitures pour les faire passer. Sur le versant français, il n'y avait que cinq ou six routes perpendiculaires à la frontière, c'est-à-dire dans les grandes vallées. En Italie, les voitures ne pouvaient guère s'engager dans la zone montagneuse[1]. On avait conduit cependant de l'artillerie de siège devant Coni en 1744, par le col de la Madeleine ; quelques pièces d'artillerie légère avaient été descendues dans la vallée de la Vraita, par le col de l'Agnel en 1743, et traînées devant l'Assiette, en 1747, par celui de Bousson ; enfin on avait également fait circuler des canons sur les chemins qui longent la mer, dans la Rivière de Gênes, ou qui traversent les Apennins ; mais il avait fallu beaucoup d'hommes, de temps et de peine pour obtenir ces résultats.

Par contre, les communications muletières, indispensables aux habitants, étaient beaucoup mieux entretenues que de nos jours. Les principales étaient pavées, de façon à empêcher les dégradations par les avalanches au moment de la fonte des neiges, ou par les torrents à la suite des orages, si violents dans la montagne[2]. Parmi les autres chemins, ceux qui étaient jugés nécessaires aux mouvements des troupes étaient réparés ou même refaits entièrement au début de chaque campagne par des milliers de paysans requis à cet effet. Comme les guerres étaient longues, au bout de quelques années ces chemins deve-

1. *Topographie militaire des Alpes*, par Montannel.
2. *Principes de la guerre de montagne*, par le lieutenant général de Bourcet. On voit encore dans plusieurs régions des Alpes des portions de ces chemins pavés plus ou moins dégradés.

naient excellents et le passage des soldats ou des convois s'y effectuait, même la nuit, à la clarté de feux de pins allumés de distance en distance[1].

Caractères particuliers des opérations militaires dans les montagnes.

Malgré cela, les mouvements n'en étaient pas moins très lents. La marche devant avoir lieu le plus souvent par un seul homme de front, la moindre colonne était excessivement longue et ne pouvait parcourir qu'une très petite étape, d'autant plus qu'en montagne on ne s'élève que de 300 mètres au plus par heure[2].

Au point de vue des subsistances, le pays ne fournit que la viande. Il faut donc tirer de fort loin toutes les autres denrées nécessaires à l'existence d'une armée, passer dès marchés onéreux à longs termes, constituer à l'avance des magasins successifs. Le moindre transport exige un nombre considérable de bêtes de somme, dont la nourriture quotidienne absorbe une grande partie du poids de 100 à 150 kilos que chacune d'elles peut porter. La moindre imprévoyance dans un service aussi important, le plus petit retard peuvent entraîner les plus graves inconvénients ou créer au commandement les difficultés les plus sérieuses. En 1692, 1708 et 1709, les opérations défensives de Catinat, de Villars et de Berwick avaient été paralysées par la difficulté des ravitaillements[3].

Si, pour mouvoir les troupes en montagne, il faut une préparation longue et minutieuse, pour les disposer judicieusement une rare sagacité, une longue expérience, — une connaissance approfondie du pays surtout est indispensable. A ce dernier point de vue, les longues guerres des

1. Ce moyen fut employé notamment, en 1692, pour les troupes envoyées par le maréchal de Catinat du camp de Pallon, dans la Durance, au pas d'Aspre, sur le Drac, et, en 1708, par le régiment d'Hessy Suisse, dirigé par le maréchal de Villars, de Vizille au Monestier, (Montannel, Bourcet, Correspondance de Catinat).

2. Ce fait est le résultat de nombreuses marches exécutées depuis dix ans dans les Alpes, par les troupes des 14e et 15e corps d'armée.

3. *Histoire manuscrite des campagnes* du lieutenant général de Vaux ; *Mémoires du maréchal de Berwick* ; Correspondance de Catinat.

règnes de Louis XIV et de Louis XV avaient été une excellente école pour les états-majors sarde et français.

Les études des officiers piémontais[1] furent sans doute communiquées aux généraux autrichiens qui, presque au début des hostilités, furent investis du commandement des forces alliées. S'ils ne tirèrent qu'un médiocre parti des leçons de capitaines aussi remarquables que les princes de la maison de Savoie, Victor-Amédée et Charles-Emmanuel III, c'est qu'habitués à des méthodes absolues, élevés dans des principes rigides, ils devenaient plus timides et plus circonspects à mesure qu'ils découvraient que ces montagnes, réputées infranchissables, présentaient une infinité de passages, à peine connus même des habitants, mais dont l'emploi par une troupe hardie et résolue avait entraîné des succès brillants[2].

En France, les officiers rompus aux détails du commandement avaient presque disparu au commencement de la guerre. Mais ils avaient eu le rare talent de condenser et de rendre facilement utilisable par leurs successseurs leur savoir longuement et péniblement acquis. La *Carte géométrique du Haut-Dauphiné* et les *Principes de la guerre de montagnes* du lieutenant général de Bourcet, la *Topographie militaire des Alpes* de M. Montannel, ingénieur

1. Les archives de Breil renferment plusieurs de ces études. Un mémoire est particulièrement intéressant, en ce qu'il contient l'examen des principales positions militaires de la frontière et un projet de défense faits au cours d'une sorte de voyage d'état-major dirigé par le duc d'Aoste, en 1766.

2. Il paraît intéressant de rappeler à ce propos l'opinion de deux hommes de guerre des plus remarquables. Dans une lettre au roi du 17 août 1792, Catinat s'exprime ainsi : « .... la plupart des cols sont des entre-deux de montagnes, qui ne laissent pas d'être fort larges et ouverts. La peine est d'y monter et d'en descendre. Enfin, Sire, je me crois obligé de vous dire qu'il ne faut faire nul fonds de cet expédient, (la destruction des chemins) ; car, pour un col que l'on trouverait moyen de détruire, il en subsisterait six dans la belle saison ». — Quelque temps après avoir pris son commandement de l'armée des Alpes, en 1708, le maréchal de Villars écrivait au ministre de la guerre M. de Chamillart, le 1er juillet : « Vous avez ouï parler des passages du grand et du petit Saint-Bernard, du grand et du petit Mont-Cenis, de Barcelonnette, du col de Tende. Eh bien ! Monsieur, je vous dirai, pour l'avoir vu présentement, depuis Perosa jusqu'à Grenoble, il y a plus de trente passages pour entrer de Savoie en Dauphiné, à pied, à cheval, avec des mulets chargés. C'est ce qui est incroyable, si on ne le voit ; ..... Ce que j'ai l'honneur de vous dire est une vérité si constante que je la ferai signer par tous les officiers généraux qui sont ici, quand vous voudrez ». C'était aussi l'opinion du prince de Rohan, qui avait dirigé si brillamment les opérations dans la Valteine contre les Espagnols, en 1635. Mais ces grands capitaines surent trouver autre chose que le système du Cordon pour parer à ces inconvénients.

du roi, et l'*Histoire des campagnes du lieutenant général de Vaux* en sont d'impérissables témoignages.

Guidés par ces travaux [1], aidés par leurs aptitudes militaires naturelles, les généraux de la République apprirent peu à peu à renouveler les règles anciennes, en les adaptant au tempérament de leurs jeunes troupes. Abandonnant tout système étroit, ils parvinrent à employer, dans chaque situation particulière, la formation la plus convenable, défensive sur un point, offensive sur un autre, agissant toujours avec cette intelligence, cette promptitude, cette audace, cette énergie, dont la victoire a été le couronnement dans tous les lieux et dans tous les temps, mais surtout dans la guerre de montagnes.

« Dans cette guerre en effet, ainsi que le fait justement « remarquer Kellermann, ce n'est que par des attaques « isolées et comme de détail qu'on parvient à des succès « importants, et ces succès partiels et journaliers, moins « éclatants que les batailles, n'en sont peut-être que plus « remarquables par l'esprit de combinaison qu'ils exigent « et par l'excessive fatigue qu'ils occasionnent [2] ».

C'est à ce titre que l'histoire des campagnes des armées de la République dans les Alpes est intéressante et profitable. Elle nécessite l'étude attentive de la topographie compliquée d'un pays, pour la défense duquel les officiers de tous grades ainsi que les soldats doivent faire preuve de l'initiative et de la hardiesse les plus grandes, jointes au dévouement et à l'abnégation les plus absolus.

1. Il n'est pas douteux que les généraux de la République aient eu connaissance des mémoires rédigés par l'état-major de l'ancienne armée royale. Nous en avons une preuve directe dans les demandes adressées au dépot de la guerre par les généraux de Montesquiou et d'Anselme. Une preuve indirecte en est fournie par la ressemblance de certaines opérations des guerres de la Révolution avec les campagnes antérieures, et notamment celles de 1742 à 1747. Il en a été signalé plusieurs exemples dans la préface de notre ouvrage sur les *Opérations militaires pendant la guerre de la Succession d'Autriche*. M. le général Pierron les a présentés avec plus de développements dans une récente brochure.

2. Rapport du général Kellermann sur les opérations en Tarentaise et en Maurienne pendant le mois de septembre 1793.

PREMIÈRE PARTIE

CAMPAGNE DE 1792

CHAPITRE Ier

FORMATION DE L'ARMÉE DU MIDI

But de l'armée du midi. — Troupes devant en faire partie. — Commencement de l'organisation. — Insurrection dans l'Ardèche. — Envoi de renforts aux armées du nord. — Nouvelles formations. — Disposition générale des troupes françaises et piémontaises.

But de l'armée du midi.

Louis XVI s'étant décidé à déclarer la guerre au roi de Hongrie et de Bohême, il importait de mettre toutes les frontières de la France en état de résister aux attaques que pouvait susciter l'alliance hostile de quelques cours de l'Europe. Aussi l'armée du midi est-elle créée par décret du 13 avril 1792 et placée sous les ordres du lieutenant-général de Montesquiou-Fezensac [1].

Depuis quelques mois déjà, les lettres et les rapports des autorités de la frontière des Alpes témoignaient de l'émotion des populations de la Provence et du Dauphiné. La parenté du roi de Sardaigne avec le roi de France, son attitude équivoque à l'égard des émigrés, l'acquiescement, tacite tout au moins, donné par lui au projet d'intervention de l'Empereur en 1791 [2], enfin le rappel des deux ambas-

1. Arch. de la Guerre : M. de Montesquiou remplace le lieutenant général Witgenstein, qui avait montré peu de fermeté lors des troubles de Provence, en 1791.
2. Pinelli.

sadeurs au commencement de 1792[1] semblaient justifier les bruits mis en circulation sur les armements du gouvernement piémontais. A cette date, ils étaient cependant de peu d'importance et le chargé d'affaires à Turin, M. de Lalande, comme le consul français à Nice, M. Leseure, s'attachaient dans leurs correspondances à présenter sous leur véritable aspect l'état des affaires[2].

Mesures prises par le gouvernement sarde.

Quelques troupes avaient bien été envoyées en Savoie et dans le comté de Nice. Mais leur présence y était indispensable pour maintenir l'ordre public, incessamment troublé par les querelles d'un parti révolutionnaire assez puissant[3] avec les émigrés accourus en grand nombre à Nice et à Chambéry. Dans cette dernière ville, au mois de février 1791, on avait dû faire marcher contre les tapageurs les régiments de Saluces-infanterie et d'Aoste-cavalerie. Le sang avait coulé et le roi de Sardaigne avait ordonné aux émigres de quitter le pays[4]. A la suite de l'insuccès du coup de main tenté sur Lyon, le comte d'Artois s'était rendu à Coblentz. Cette mesure n'avait eu aucune conséquence.

Arrestation de M. de Sémonville

A Nice, malgré les ordres réitérés de M. de Planargia, gouverneur, les officiers émigrés des régiments de Royal Vexin et des Ardennes restaient près de la frontière et cherchaient à former une troupe en poussant à la désertion leurs camarades du 72e en garnison à Antibes, ainsi que les sous-officiers et soldats de ce corps et de celui d'Ernest, alors cantonné à Lorgues[5]. Ces tentatives d'embauchage bientôt connues, les propos méprisants des émigrés à l'égard de la Révolution, aussitôt colportés et grossis,

1. Le marquis de Choiseul, ambassadeur de France à Turin ; le marquis de Cordon ambassadeur de Piémont à Paris (Pinelli). Les relations n'étaient cependant pas encore rompues, ainsi qu'on le verra plus loin.
2. Lettre de M. Leseure, du 19 décembre.
3. Arch. de la Guerre : Lettre du commissaire général de Grandmaison à Montesquiou, le 18 mai.
4. Poisson, Pinelli.
5. Correspondances de Leseure et autres.

contribuaient à entretenir une agitation, qu'allait augmenter la nouvelle de l'arrestation à Alexandrie, le 19 avril, de M. de Sémonville, représentant du gouvernement français auprès de la République ligurienne. Il avait été chargé par Dumouriez, alors ministre des affaires étrangères, d'aller à Turin demander quelques explications sur les intentions du Cabinet sarde à l'égard de la France. Dénoncé par le comte Cossila, ambassadeur piémontais à Gênes, comme chef du parti révolutionnaire italien, le roi Victor-Amédée avait refusé de le recevoir et l'avait fait reconduire à la frontière[1]. Les relations entre les deux étaient donc définitivement rompues et M. de Lalande avait quitté Turin le 4 mai[2].

Troupes composant l'armée du midi.

L'armée du midi était cependant bien loin d'être en état d'entamer les hostilités. D'après les instructions du ministre de la guerre, le général de Montesquiou avait sous ses ordres directs les troupes stationnées sur le territoire des 7e, 8e, 9e et 19e divisions militaires[3]; elles comprenaient 39 bataillons d'infanterie de ligne et 2 d'artillerie, 23 bataillons de volontaires et 13 escadrons, soit en tout 25,000 hommes de troupes actives, sans compter 18 bataillons de ligne, 11 de volontaires et 3 escadrons pour la garde des places[4]. Ces forces devaient être réparties en trois camps : l'un de 6,000 hommes sous le fort Barrault, pour garder l'entrée de la vallée du Grésivaudan, tout en menaçant Chambéry; un autre, de même importance, sur le Var, pour couvrir la Provence; le dernier enfin en avant de Lyon, vis-à-vis des débouchés du Rhône et du Guiers.

Malheureusement, les renseignements du ministère

1. Pinelli. — Archives de la Guerre : Lettre de Leseure, du 27 avril.
2. Archives de la Guerre : Lettre de Montesquiou au ministre, du 7 mai.
3. Voir aux pièces justificatives nos 11 et 12.
4. Archives de la Guerre : Instructions du ministre de la guerre de la Grave adressées au général Montesquiou.

étaient assez inexacts. Au lieu de 34 bataillons de volontaires, il n'y en avait que 27, dont quelques-uns même achevaient à peine leur formation. Quant aux bataillons de ligne, ils étaient assez médiocres comme esprit et comme effectif[1] ; 15 d'ailleurs manquaient ; deux de ceux qui restaient étaient appelés à disparaître presque immédiatement et la plupart des autres allaient être employés à réprimer les désordres graves qui, des Cévennes s'étaient étendus à la Provence[2].

A Montdauphin, le 77e régiment d'infanterie de la Marck s'était mutiné contre ses officiers et les avait emprisonnés. Rentré dans le devoir à l'arrivée du maréchal de camp de Montgaillard, il avait reçu l'ordre de partir le 3 mai pour la Rochelle[3]. Le 63e régiment suisse d'Ernest, passé sous les ordres du major de Watteville après l'échauffourée d'Aix, était dirigé vers la Suisse, sous la conduite du lieutenant général Dumuy[4].

Troubles dans le midi et le centre de la France.

A la suite des massacres de Nîmes, en août 1790, 20,000 gardes nationaux s'étaient réunis au camp de Jalès, dans le Vivarais, sous prétexte de se fédérer, en réalité afin d'aviser aux moyens à employer pour arrêter le mouvement révolutionnaire. Au mois de février 1791, un chef de légion avec quelques gendarmes avait pu dissiper un nouveau rassemblement de 6,000 hommes avant l'arrivée des troupes envoyées par les directoires des départements de l'Ardèche et du Gard. La lutte entre les patriotes et les contre-révolutionnaires avait pris un caractère beaucoup plus grave à Arles, dans le courant de la même année, et, dès le mois de septembre, les Marseillais s'étaient avancés jusqu'à Salon, où ils avaient été arrêtés par

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 20 mai.
2. Voir pièces justificatives, n° 13 : situation tirée des Archives de guerre. — Lettres de Montesquiou au ministre de la guerre, le 7 mai, à Dumouriez, même date. — Lettre du général Poncet, chef d'état-major, au ministre le 7 mai.
3. Arch. de la Guerre : Lettres de Montesquiou des 27 et 28 avril.
4. Arch. de la Guerre : Lettres de Montesquiou du 21 mai et de Dumuy, du 19 juin.

les commissaires de l'Assemblée et quelques troupes[1]. Enhardis par leur succès à Aix, ils se portent sur Arles le 29 mars 1792, au nombre de 4,500 hommes, avec 19 pièces de canon, font brèche à la muraille et s'installent dans la ville.

Profitant de l'absence de toute autorité, une bande de 600 bandits s'était emparée d'Avignon le 21 août 1791, et, après deux mois de pillage et de massacres, ne s'était retirée que devant six bataillons et trois escadrons, réunis le 16 novembre[2]. Le rattachement du Comtat-Venaissin aux départements de la Drôme et des Bouches-du-Rhône ayant été décrété le 28 mars 1792, les commissaires de ce dernier département arrivent à Avignon le 29 avril, avec un bataillon de Nîmes, un de Montpellier, un de Saint-Côme et un de Marseille. Montesquiou s'empresse d'ordonner au général Barbentane de faire sortir l'armée[3]. Mais déjà le désordre s'y est introduit. Le 93e régiment d'infanterie, Enghien, perd, en quelques jours, une centaine de déserteurs qui allaient s'enrôler dans le bataillon des volontaires de Rhône-et-Loire au moment où ils sont arrêtés à Beaucaire[4].

Au commencement de 1792, le département de la Lozère était en pleine révolte. Trois compagnies du 27e régiment Lyonnais, envoyées par le général d'Albignac, commandant à Nîmes, arrivent à Mende le 25 février et y sont reçues par les cris de « Vive le roi ». Le 27, le commandant de Lourmel, cerné par 500 gardes nationaux et plus de 6,000 paysans, réunis par le chevalier de Borel et l'abbé de Siran, est obligé de se retirer à Langogne.

1. E. Daudet. *Revue des Deux-Mondes*, 1881 : Les royalistes du midi. — Taine. — *Origines de la France contemporaine*, La Révolution.
2. Taine, ouvrage déjà cité.
3. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, le 27 avril. — Le district de l'Ouvèze, chef-lieu Carpentras, est rattaché au département de la Drome, celui de Vaucluse, chef-lieu Avignon, est rattaché au département des Bouches-du-Rhône.
4. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 5 mai.

L'Assemblée nationale ayant décrété d'accusation les deux chefs de la révolte, ce mouvement n'eut pas de suite et les royalistes compromis eurent le temps de gagner Chambéry[1].

A Issingeaux, un rassemblement de 2,000 paysans, fait à l'instigation de M. de Choumouroux, est dispersé le 10 avril, à la suite d'une fusillade de quelques minutes et de deux coups de canon, que tirent les gardes nationaux envoyés par le directoire du Puy. Malgré la facilité avec laquelle ces émeutes étaient dissipées, leur fréquence dénotait un état général des esprits qu'il convenait de surveiller. C'est dans ce but que M. de Montesquiou eut d'abord l'intention de former un camp à Jalès avec les troupes immédiatement disponibles et de répartir le reste dans les villes assez importantes, où elles pourraient se former sous la direction d'officiers généraux choisis[2]. Les renseignements qui de tous côtés arrivaient sur les préparatifs des Piémontais, la direction nouvelle et énergique imprimée aux affaires par Dumouriez, qui voulait être prêt à prendre l'offensive à la fin de mai, ne lui permirent pas de poursuivre la réalisation de ce sage dessein.

Le régiment de la Reine, en garnison à Nice[3], allait être renforcé par ceux des gardes et de Mondovi. Ce corps de troupes devait être porté à 15,000 hommes, pourvu d'un parc d'artillerie et placé sous le commandement du comte de Saint-André ou du marquis de Cordon. On travaillait, en outre, à l'armement de Coni[4]. 4,000 hommes et 32 pièces de canon étaient passés en Savoie par le mont Cenis au commencement de mai. Trois camps, comprenant ensemble 15,000 hommes, devaient être formés aux Sables, entre Montmélian et Chambéry, à Aix et à Carrouge. Il y avait

1. Daudet, déjà cité.
2. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 27 avril.
3. Arch. de la Guerre : Lettre de Leseure, consul à Nice, le 27 avril.
4. Arch. de la Guerre : Lettre de Leseure, du 27 avril.

déjà dans cette province un régiment d'infanterie et un de cavalerie, qui fournissaient des postes de 500 hommes au château des Marches, à Pont-de-Beauvoisin, à Saint-Genix, à Entre-deux-Eaux et à Yenne, sur le Rhône[1]. En même temps, on apprenait que le roi de Sardaigne négociait à Gênes un emprunt de six millions de livres et demandait à l'Empereur un corps d'auxiliaires[2].

Première répartition des troupes.

Ces nouvelles jetaient le trouble dans les populations et dans les administrations frontières, qui ne voyaient aucune force organisée pour résister vigoureusement[3]. Dans le département de l'Isère, il n'y avait que le 40e régiment de ligne, trois compagnies du 4e régiment d'artillerie et deux bataillons de volontaires. Montesquiou s'empresse d'y envoyer le 23e et le 93e. Les ouvrages entrepris pour mettre le fort Barrault en état de tenir tête à un coup de main n'avançaient que très lentement[4]. Deux régiments seuls gardaient Briançon, Montdauphin, Embrun et Gap[5]. La frontière du Var n'était surveillée que par un bataillon de volontaires du Var, établi à Vence, et un autre à Antibes avec un bataillon du 28e. Le second bataillon avait été dirigé sur Monaco, dont le prince demandait instamment des renforts[6]. Les bataillons des volontaires du Var étaient, à ce moment, assez indisciplinés et le bataillon de garnison du 72e avait dû être envoyé à Antibes pour réprimer une émeute[7]. A Toulon, il n'y avait pas d'autres artilleurs que ceux prêtés par la marine et 50 canonniers volontaires. Le général Charton avait obtenu l'autorisation de faire rentrer 300 hommes détachés à Marseille; il ne disposait

1. Arch. de la Guerre : Lettres du procureur syndic du département de l'Isère, du 3 mai, du directoire du district de Briançon, du 2 mai, des administrateurs de Bellegarde, du 7 mai.
2. Arch. de la Guerre : Lettre de M. de Sémonville, du 13 mai.
3. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou à Dumouriez, du 4 mai.
4. Arch. de la Guerre : Lettre du procureur syndic du département au ministre de la guerre, du 3 mai.
5. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 28 avril et du 9 mai.
6. Arch. de la Guerre : Lettres de Montesquiou, du 28 avril et du 1er mai. — Lettre du général Charton, du 6 mai. — Lettre du prince de Monaco, du 26 septembre.
7. Tisserand.

cependant que de 8,000 hommes au lieu de 15,000, jugés nécessaires[1].

Après avoir pris rapidement connaissance de cette situation, Montesquiou avait tout d'abord demandé à réunir sous son commandement le département de l'Ain, qui couvrait Lyon du côté du Rhône et était gardé par quatre bataillons[2] ainsi que les 10e et 11e divisions militaires, sur le territoire desquelles se trouvaient 18 bataillons de ligne, 34 bataillons de volontaires nationaux et neuf escadrons de cavalerie[3]. La frontière des Pyrénées n'étant pas menacée, il paraissait avantageux d'en retirer immédiatement les troupes disponibles pour les porter sur les Alpes[4], où il fallait songer à établir un nouveau camp, aux environs de Tournoux[5]. Pressé d'agir, le ministre de la guerre donne des ordres le 11 mai[6], et aussitôt Montesquiou fait diriger sur la vallée du Rhône les bataillons disséminés de Perpignan à Bayonne[7]. Il fallait un certain temps pour franchir par étapes de telles distances ; il en fallait, du reste, aussi pour réunir le matériel indispensable à une armée qui en manquait absolument[8].

Réunion du matériel nécessaire à l'armée.

Pour assurer le service des subsistances, il n'y avait, au commencement de mai, ni voitures, ni chevaux, ni mulets. Dès le 7, Montesquiou autorise le commissaire général de l'armée du midi à acheter 1,800 à 2,000 bêtes de somme ou de trait, et le 16, le ministre fait expédier des caissons de Sampigny, prescrivant de louer des voitures en attendant. Des hôpitaux sont installés peu à peu à Lyon pour 600 ma-

1. Arch. de la Guerre : Lettres de Charton, des 1er et 6 mai.
2. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou au ministre, du 27 avril. — Lettre de Montesquiou à Servan, du 15 juin. — Lettre de M. de Carové, commandant le département de l'Ain, à de Broglie, du 9 mai.
3. Arch. de la Guerre : Instruction du ministre à Montesquiou, du 20 avril.
4. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou à Dumouriez, du 4 mai.
5. Arch. de la Guerre : Ordre donné par le ministre au commencement de juin. Ce camp doit être de huit bataillons.
6. Arch. de la Guerre : Lettres du ministre à Montesquiou, des 5 et 11 mai.
7. Arch. de la Guerre : Mémoire de Montesquiou à l'Assemblée nationale.
8. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou à Dumouriez, du 4 mai. — Lettre de Poncet au ministre, du 7 mai. — Rapport du 7 mai.

lades, à Grenoble et à Antibes pour 200. Le matériel d'ambulance était à peine suffisant pour 800 malades; Strasbourg en envoie à Lyon pour 1,200. Enfin, au lieu de 100,000 livres demandées par Montesquiou, le ministre lui adresse un million[1]. Si, avec de l'argent et de l'activité on pouvait faire face à ces divers besoins, il n'en était plus de même pour l'armement, service qui réclame avant tout de l'ordre et de la prévoyance.

Il semblait facile de constituer l'équipage d'artillerie. D'après les calculs de M. de Mauroy, commandant de l'artillerie de l'armée, il manquait 1,200 chevaux, huit pièces de 12, huit de 8 et cinquante-quatre de 4. Mais, au ministère, on jugea utile de porter l'équipage à 168 bouches à feu. On en comptait 44 à Nîmes et 32 à Lyon ; le reste devait être tiré d'Auxonne, où un dépôt avait été formé. Il fallait pour traîner cette artillerie 2,300 chevaux, et, le 9 mai, 300 seulement étaient arrivés. Ordre avait été donné d'en acheter 1,200 et de compléter les attelages avec des mulets, tout en prenant en location, à raison de 3 francs par jour, les chevaux que les maîtres de postes offriraient[2]. Ces mesures paraissent avoir été suivies de peu d'effet, puisque, le 17 août, on n'avait encore que 1,080 bêtes de trait[3] et que, le 31, Montesquiou, après avoir inutilement demandé à Auxonne tout ce qu'on trouverait de canons et de chevaux[4], écrivait à M. de Lagrée, directeur d'artillerie, de lui envoyer au camp de Cessieu 12 pièces avec leurs caissons chargés[5].

1. Arch. de la Guerre : Réponse du ministre à ce rapport le 16 mai. — Lettre de Montesquiou, du 5 mai.

2. Arch. de la Guerre : Rapport de Montesquiou, du 7 mai. Cet équipage se décomposait ainsi qu'il suit : 88 pièces de régiment à deux par bataillon ; 16 canons de 12, 32 de 8, 16 de 4, 16 obusiers de 6 à la réserve. Cet équipage, calculé ainsi pour une armée de 44 bataillons de 700 hommes au maximum, était très fort puisqu'il dépassait la proportion de cinq pièces par 1,000 hommes. On pensait sans doute compenser ainsi l'infériorité des bataillons de volontaires sous le rapport de l'éducation militaire. — Lettre de Montesquiou, du 5 mai.

3. Arch. de la Guerre : Lettre du général Poncet, chef d'état-major, au ministre de la guerre, du 17 août.

4. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou au ministre, du 17 mai.

5. Arch. de la Guerre : L'état exact de cette artillerie est le suivant : 4 pièces de 12 et 12 caissons, huit pièces de 8 et 16 caissons de cartouches, 12 chariots d'outils.

Ce qui manquait surtout c'étaient les fusils. D'après les situations du ministère, il devait y en avoir plus de 20,000 dans les directions de Grenoble, Toulon, Montpellier, Perpignan, Bayonne, dont près de 9,000, il est vrai, dataient de 1777[1]. Mais presque tous ceux des volontaires nationaux étaient vieux et mauvais. L'armée ne possédait que 5,000 armes en bon état et 10,000 étaient nécessaires rien que pour les bataillons destinés aux opérations actives[2]. Dans quel embarras allait-on se trouver en présence des nouvelles formations ? Il fallait attendre les armes neuves que la manufacture de Saint-Etienne devait expédier à Lyon au fur et à mesure de la fabrication, ressource lente et à longue échéance. Dès le 23 juin, le ministre envoie de Nantes à Lyon une demi-compagnie d'ouvriers d'artillerie pour réparer les armes[3]. A la fin d'août, il fait acheter à Lyon 3,000 fusils[4], et, le 1er septembre, des volontaires de l'Ain sont armés avec les 800 fusils retirés au régiment d'Ernest avant sa rentrée en Suisse[5]; ces dispositions étaient bien insuffisantes, et les armes manquèrent pendant longtemps encore[6].

Pénurie des états-majors.

La pénurie des états-majors n'était pas moindre que celle du matériel, mais on y pouvait remédier plus rapidement par des promotions[7]. Le 27 avril, quatre lieutenants généraux étaient portés comme comptant à l'armée, mais l'un d'eux recevait une mission en Suisse[8] et les autres

1. Arch. de la Guerre : Ces fusils étaient répartis de la manière suivante. Direction de Grenoble 8,933, dont 6,964 de 1777 ; — Toulon 6,122, dont 625 de 1777 ; — Montpellier 1,507, dont 350 de 1777 ; — Perpignan 1,922, dont 334 de 1777 ; — Bayonne 2,068, dont 440 de 1777 ; — Total : 20.552, dont 8,713 de 1777.

2. Arch. de la Guerre : Rapport du 7 mai.

3. Arch. de la Guerre : Ordre du ministre.

4. Arch. de la Guerre : Lettres du ministre à Montesquiou, des 25 et 28 août. A cette époque, il y avait encore à Lyon 7,000 fusils ; mais il en avait été distribué à trois bataillons de grenadiers de la garde nationale fournis par cette ville et envoyés aux armées du Nord, ainsi qu'aux compagnies de volontaires.

5. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou au ministre.

6. Arch. de la Guerre : Lettre du maréchal de camp Barral à Montesquiou, du 21 août. — Lettre de Poncet et de Montesquiou au ministre, des 25 et 28 août.

7. Arch. de la Guerre : Lettres de Montesquiou, des 11 et 21 mai, 10 et 18 juin. — Voir pièces justificatives, n° 14.

8. Le général Dumuy, chargé de conduire le régiment de Vatteville, puis envoyé à Berne.

étaient employés à l'intérieur ; ils étaient d'ailleurs tous vieux et fatigués, sauf le général d'Anselme, envoyé à Antibes dans le courant de juin pour y diriger la formation de la division du Var[1]. Il en fallait encore au moins deux autres, qui ne furent nommés qu'en juillet et août, bien qu'ils fussent promis dès le 16 mai[2]. Il n'y avait que 11 maréchaux de camp, alors que 14 étaient indispensables pour l'armée seulement. Sur ce nombre, un était absent ; un autre, malade, demandait à partir ; un troisième émigrait en Suisse le 18 mai[3] ; deux ne pouvaient quitter Bayonne et Perpignan, où ils dirigeaient la levée des bataillons de volontaires ; deux enfin étaient chargés de réprimer, à Toulon, les soulèvements qui s'y produisaient chaque jour, et de surveiller, à Montpellier, le département de l'Ardèche. Il n'en restait donc que quatre pour la frontière. Ce n'est également qu'en juillet et août que leur nombre est porté à neuf. Quant à l'état-major général il ne se compose, au commencement de mai, que du chef d'état-major Poncet et d'un adjudant général, M. de Grandpré, sur le point de passer maréchal de camp. Montesquiou fait aussitôt nommer adjoints quelques officiers des régiments de ligne[4] ; mais il leur fallait du temps soit pour rejoindre leurs postes, soit pour se mettre au courant de leurs nouvelles fonctions. Le commissaire général Millien de Grandmaison avait été envoyé par le ministre au commencement de mai[5]. Il n'avait que trois commissaires des guerres ; il lui en fallait trente au moins pour le seconder

1. Arch. de la Guerre : Demandé par Montesquiou, le 10 mai. — Nomination annoncée par le ministre le 16 mai.
2. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 25 mai.
3. Arch. de la Guerre : M. de Carové, qui commandait le département de l'Ain.— Lettre de Montesquiou, du 25 mai.
4. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou au ministre, du 7 mai. — Liste des officiers à employer à l'état-major général : Vanhelden, 1er lieutenant-colonel du 101e (Royal-Liégois) ; Giacomoni, lieutenant-colonel du 1er bataillon d'infanterie légère ; Dufalga, capitaine au 46e d'infanterie ; de Fontenille, adjudant-major du 61e d'infanterie ; Dubreuil, lieutenant au 61e de ligne ; Sandos, lieutenant au 101e ; Bidal, sous-lieutenant au 13e ; Coquebert, officier du génie ; Micas, sous-lieutenant au 53e.
5. Arch. de la Guerre : Lettre du ministre, du 5 mai.

sur ce vaste territoire. Aussi donne-t-il sa démission le 12 juillet ; puis, se ravisant le 27 août, il demande à rester à son poste[1].

Le général de Montesquiou était encore obligé de prendre des mesures particulières pour maintenir l'ordre à l'intérieur. Toutes les municipalités, toutes les autorités s'adressaient directement au ministre de la guerre, qui, à ce moment, renvoyait toutes les réclamations au commandant de l'armée du midi, le laissant juge de la suite à donner à chaque question. C'était le ministre de la justice Duranthon, qui réclamait une garde pour la prison d'Aix[2], l'envoi d'un détachemeut à Digne pour y assurer le rétablissement du procureur du roi, chassé par une faction[3]. De Toulon, 200 hommes étaient dirigés sur le Beausset pour y réprimer des troubles presque continuels[4]. Enfin le département de l'Ardèche était, pour la troisième fois, le foyer d'une insurrection, qui semblait de prime abord devoir prendre de graves proportions, et justifiait les appréhensions de Montesquiou et ses demandes réitirées de substituer un camp volant aux petites garnisons éparses dans tout ce pays des Cévennes si difficile alors à parcourir[5].

Insurrection dans l'Ardèche.

Sur les rapports du curé Claude Allier, prieur de Chambonnas, compromis dans l'échauffourée de Jalès en 1791 et décrété d'accusation par l'Assemblée nationale, les princes avaient désigné, le 4 mars 1792, pour prendre la direction du mouvement contre-révolutionnaire, le comte Thomas de Conway, maréchal de camp, ancien gouverneur des établissements français de l'Inde, et le comte de Saillans, lieutenant-colonel des chasseurs du

1. Arch. de la Guerre : Lettres de Montesquiou, des 12 juillet et 27 août.
2. Arch. de la Guerre : Lettres du ministre de la justice, du 14 juin et du ministre de la guerre, du 29 juin.
3. Arch. de la Guerre : Lettre du ministre de la guerre, du 29 juin.
4. Arch. de la Guerre : Lettre du commandant à Toulon, du 24 mai.
5. Arch. de la Guerre : Lettres de Montesquiou, du 27 avril et du 10 juillet.

Roussillon[1]. Ils devaient se mettre en rapport avec les divers chefs des partis royalistes du midi, s'entendre en outre avec les Espagnols et agir prudemment, de manière à commencer leurs opérations avec ensemble entre Cette et le Puy, pour s'emparer de Marseille, Avignon et Lyon. Un aussi vaste projet demandait une lente préparation et une sûreté de direction qui faisait absolument défaut. On a déjà vu que les chefs du parti dans le département de la Lozère s'étaient démasqués beaucoup trop tôt. La désunion ne tarde pas à se mettre également entre les deux délégués des princes, peu après leur arrivée à Chambéry. D'un caractère faible, mais susceptible et vaniteux, M. de Saillans, blessé au vif par le rejet de tous ses projets et entraîné par le curé de Chambonnas, arrive le 19 mai à la Bastide, village du Gévaudan, où se trouvent réunis 35 des principaux conjurés. Il est trompé par l'agitation superficielle qu'entretenaient dans le pays des prêtres réfractaires et des déserteurs. On avait cependant apporté des fusils de Lyon et de la Provence, réuni des chevaux et des vivres et même tiré d'Arles quelques canons. Le 23 juin les membres du comité de Jalès, réunis dans la forêt de Malons, près de Saint-Ambroix, somment par lettre, Conway de venir prendre la direction du mouvement dans les huit jours et, vers la fin du mois, le comte de Saillans, entraîné par eux, donne les ordres nécessaires pour la réunion des contre-révolutionnaires dans la nuit du 8 au 9 juillet.

Depuis le commencement de 1792, les administrateurs du district de Joyeuse avaient fait occuper le château de Bannes par une garnison composée d'une compagnie du 59e et de deux brigades de gendarmerie sous les ordres du

1. Ces détails sont tirés de l'étude fort intéressante publiée par M. Ernest Daudet en 1881, dans la *Revue des Deux-Mondes*, sous le titre *Les royalistes du Midi*.

capitaine du Bois-Bertrand. Apercevant le 1er juillet, un nombreux rassemblement à Saint-André de Crusières, cet officier s'y rend le 2 avec 30 fantassins, un piquet de gendarmerie, 15 gardes nationaux de Berrias, disperse les paysans et s'empare de papiers qu'il envoie à Joyeuse. Mais le 3, une bande, conduite par le chevalier de Melon et servant d'avant-garde, cerne le château de Bannes. Le comte de Saillans vient à Beaulieu, puis à Berrias, où l'on contraint les gardes nationaux à marcher et où sont exécutés quelques soldats du 38e régiment qui escortaient un convoi de vivres. Le 5, il s'établit devant le château et somme la garnison de se rendre. Le capitaine du Bois-Bertrand refuse, mais, n'ayant plus de vivres ni de munitions, il capitule le 8 et se retire sur Vens avec sa troupe[1]. Cet échec allait être bientôt réparé. Du reste, au lieu des 25,000 hommes d'abord promis par Claude Allier, puis de 15,000, M. de Saillans en avait tout au plus 1,500 et ne comptait pas en recevoir beaucoup d'autres; la plupart des paysans, effrayés des mesures prises par le directoire du département, ne voulaient plus marcher.

Celui-ci avait en effet agi avec vigueur et promptitude. Aussitôt après avoir pris connaissance des dépêches qui lui avaient été adressées par Bois-Bertrand, il avait informé de leur contenu le président de l'Assemblée et le général de Montesquiou. Faisant ensuite distribuer des armes à 600 volontaires prêts à rejoindre, il se transporte à Joyeuse, où il réunit quelques compagnies du 28e régiment sous les ordres du lieutenant-colonel Aubry. Dans un conseil de guerre, on décide d'établir un cordon autour de la petite bande du comte de Saillans, pour empêcher le mouvement de s'étendre à la Lozère. Sur la réquisition du

1. Arch. de la Guerre : Lettre des administrateurs du département de l'Ardèche à M. de Montesquiou, du 8 juillet.

directoire du département du Gard, le colonel Meunier d'Uzès dirige sur Jalès cinq compagnies du 70e, commandées par M. de Serrurier[1]. De son côté, Montesquiou, pressé d'en finir pour achever la formation de son armée, envoie dans l'Ardèche le lieutenant général d'Albignac et le maréchal de camp de Châteauneuf-Randon, à Nîmes le lieutenant-colonel de Carcaradec. Ce dernier arrête, à son passage dans cette ville, le 1er bataillon de la Haute-Garonne et le dirige sur Saint-Ambroix, où il conduit lui-même la légion d'Alais. Châteauneuf-Randon se rend à Privas par Vienne, d'où il fait partir 80 dragons à pied. M. d'Albignac envoie en outre à Saint-Ambroix le bataillon des volontaires du Gard, qui était à Pont-Saint-Esprit, et fait occuper cette place ainsi que sa citadelle par le 52e régiment d'infanterie, qui était à Pierrelatte, en route pour le camp de Cessieu. Il passe le 7 juillet à Alais, où il trouve Carcaradec, et va s'entendre avec le lieutenant-colonel Aubry à Joyeuse. Les troupes qui s'y trouvaient ainsi qu'à Vens étaient quelque peu troublées par la reddition du château de Bannes.

Dès le 11, d'Albignac, revenu à Saint-Ambroix, se met en marche sur Saint-André de Crusières, qu'il atteint après un combat de trois heures, malgré les retranchements armés de canons élevés sur la montagne de Saint-Brès et défendus par le chevalier de Melon. Il occupe le château de Jalès, Beaulieu et fait, à Berrias, sa jonction avec les troupes venues de Vens et de Joyeuse. Dans la soirée, les insurgés fuient de tous côtés, cherchant à se cacher dans les forêts avec leurs femmes et leurs enfants, qui sont en grande partie massacrés sur les routes par les patriotes révolutionnaires. Cerné dans le château, M. de Saillans parvient à s'échapper pendant la nuit par une violente

1. Arch. de la Guerre : Lettre du colonel Meunier, du 6 juillet.

pluie d'orage. Mais, le 12 juillet, surpris au village des Aidons par une patrouille de gardes nationaux, il est conduit à Vens et massacré par la foule à l'entrée du village, en présence de la troupe de ligne, malgré les efforts du juge de paix, du capitaine du Bois-Bertrand et de quelques autres personnes[1]. Ainsi se trouvait rapidement étouffée dans son berceau cette insurrection qui allait être suivie de terribles représailles[2]. L'organisation de l'armée du midi n'en était pas moins retardée par les changements de direction qu'il avait fallu imprimer aux troupes en marche pour se rassembler dans les différents camps de la frontière, afin de les diriger sur le département de l'Ardèche.

Camps de l'armée du midi.

Au commencement de juillet, cette armée se composait de 94 bataillons et 15 escadrons. Seize bataillons restaient dans les places des Pyrénées, 19 dans celles des Alpes, 10 étaient employés à assurer la tranquillité intérieure du pays. Le reste devait être disposé de la manière suivante :

Dans le département de l'Ain, le maréchal de camp d'Oraison avait remplacé M. de Carové. Cinq bataillons gardaient les débouchés des défilés de Saint-Rambert et de Châtillon de Michaille ; deux pièces de canon étaient en batterie en arrière du pont de Bellegarde, qui était miné[3]. Le 4e régiment de chasseurs à cheval occupait Lagnieu, avec des détachements le long de la rive droite du Rhône, de Belley à Pourrieu, par Serrières, Sault et Saint-Sorlin[4].

Au fort Barrault, le maréchal de camp de Montgaillard avait pris la position occupée en 1711 par le maréchal de Berwick, sur la rive droite de l'Isère, avec huit bataillons et deux escadrons ; un autre bataillon était détaché sur la

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 17 juillet.
2. Ach. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 15 juillet.
3. Arch. de la Guerre : Lettre de M. de Carové à M. de Broglie, commandant la 6e division militaire le 8 mai.
4. Arch. de la Guerre : Lettre de M. d'Oraison à Montesquiou le 6 juillet.

rive gauche à Allevard, Pontcharra, la Tour d'Avallon et Château-Bayard, tandis que, sur sa gauche, un dixième bataillon occupait la grande Chartreuse, les postes d'Entremont et de Saint-Laurent du Pont. On travaillait activement à la construction de trois redoutes de terre destinées à remplacer les ouvrages projetés à Barrault pour mettre ce fort dans le meilleur état de résistance [1].

Le maréchal de camp de Charton commande le camp de Tournoux, aux environs duquel neuf bataillons sont cantonnés à la fin de juillet seulement, les marches à faire pour atteindre ce point étant fort longues [2]. C'est pour la même raison que les neuf bataillons et les deux escadrons placés sous les ordres du lieutenant général d'Anselme ne sont pas encore réunis sur le Var. Enfin, 16 bataillons et 12 escadrons sont les uns rassemblés au camp de Cessieu, dans la vallée de la Bourbre, les autres en route pour rejoindre [3].

Il importait de plus en plus de prendre des dispositions défensives. L'armée piémontaise se renforçait. Le 28 juin, les compagnies d'infanterie et d'artillerie sont augmentées de 10 hommes. Le 3 juillet, les régiments provinciaux sont portés de 754 à 854 hommes [4]. Des rassemblements de troupes considérables étaient signalés à Saluces, Voghera, Pavie ; 40,000 rations de foin, 40,000 coupes d'avoine, 3,500 sacs de grains étaient réunis à Lanslebourg [5]. Les troupes ennemies s'enhardissaient au point que des patrouilles de dragons venaient jusqu'à Pontcharra et Chapareillan molester des paysans français [6]. Des coups de fusil étaient échangés sur les bords du Rhône vers Saint-Genix d'Aoste

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou.
2. Arch. de la Guerre : Lettre du général Charton au lieutenant-colonel Saint-Rémy le 1er août.
3. Arch. de la Guerre : Mémoire de Montesquiou à l'Assemblée nationale les 17 et 24 juillet.
4. Thaon de Revel.
5. Arch. de la Guerre : Lettre de M. de Semonville, du 25 juin. Rapport du 5 août.
6. Arch. de la Guerre : Lettre de M. de Montgaillard, du 31 mai.

et Pierre-Châtel[1]. A Nice, sur une fausse alerte, toute la garnison prend les armes et 6 à 7,000 miliciens accourent[2]. Il est vrai que, de notre côté, les volontaires du Var allaient piller jusqu'aux environs de Puget-Théniers[3]. Les hostilités semblaient devoir s'ouvrir à bref délai, lorsque le contre-coup des événements du nord vint entraver une fois encore la formation déjà si difficile de l'armée du midi.

Envoi de renforts aux armées du Nord.

Trois régiments d'infanterie, avaient été dirigés sur l'Alsace au mois de juin[4], lorsque le 4 juillet le ministre donne l'ordre d'envoyer encore à l'armée du Rhin 20 bataillons[5]. Montesquiou répond aussitôt que, dans ces conditions, il faut lever les camps de Lyon et de Barrault et acheter la paix à Victor-Amédée ; que, si le Gouvernement persiste dans son idée, il demande à être relevé de ses fonctions. Il adresse en même temps au roi et à l'Assemblée nationale un mémoire où il expose la situation[6]. Cependant, le lendemain du jour où l'ordre était lancé, le ministre de la guerre Lajard développait, dans une longue dépêche, les raisons politiques qui le forçaient à prendre cette mesure. L'arrestation de Louis XVI à Varennes devait sans doute, à bref délai, amener l'invasion du territoire sur la frontière de l'est, où rien n'était prêt pour arrêter l'ennemi[7]. D'une intelligence supérieure sous tous les rapports, Montesquiou semble avoir compris la gravité des événements puisque, le 12 juillet, il désigne les bataillons qui devront marcher[8] ; mais, blessé sans doute par la forme des ordres réitérés du ministre[9], il offre sa démission le 18 juillet[10]. Les autorités

1. Correspondance de Montesquiou : Lettre du 17 septembre.
2. Arch. de la Guerre : Lettre du lieutenant-colonel Sanglier, commandant le 2e bataillon du Var à Vence, le 5 mai.
3. Tisserand. — Arch. de Breil, pièce n° 8.
4. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 9 juin.
5. Arch. de la Guerre : Lettre du Ministre.
6. Arch. de la Guerre : Lettres et mémoire, du 7 juillet.
7. Arch. de la Guerre : Lettre du ministre, du 5 juillet.
8. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 12 juillet.
9. Arch. de la Guerre : Lettres du Ministre, des 12 et 15 juillet.
10. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 18 juillet.

civiles protestent également contre cet abandon de la défense des Alpes[1], lorsque le ministre, mieux renseigné sur l'état de l'armée du midi par le mémoire de Montesquiou, renonce à son projet en s'excusant et ne demande plus que 10 bataillons[2]. Le 27 juillet, d'Abancourt, qui remplace Lajard au ministère de la guerre, expédie contre-ordre à 8 bataillons déjà en marche pour l'armée du Rhin[3].

Ce n'était là qu'un premier incident. A leur arrivée à l'armée du midi, les commissaires de l'Assemblée nationale, Lacombe Saint-Michel, Gasparin, Rouger prescrivent d'envoyer immédiatement huit bataillons de volontaires dans le département du Nord[4]. Quelques jours après, le ministre, à la suite de la reddition de Longwy, demande également 8 à 10 bataillons[5]. Montesquiou, indigné d'apprendre que le premier pas des ennemis en France a été marqué par une trahison ou une lâcheté, s'empresse de faire partir ces troupes, ce qui retarde encore l'ouverture des opérations. La formation des corps nouvellement créés, pour faire face à des besoins incessamment grandissant, était du reste continuellement entravée[6].

Nouvelles formations.

Des 45 bataillons dont la levée avait été décrétée le 5 mai 1793, 21 appartenaient à l'armée du midi et devaient être réunis dans la vallée du Rhône[7]. Sur 80 compagnies destinées à Valence, 12 y étaient rassemblées le 25 août, mais n'étaient composées que d'hommes non armés, ou trop vieux, ou trop jeunes[8]. La manufacture d'armes de Saint-Etienne ne pouvait suffire aux ordres d'expédition qu'elle

1. Arch. de la Guerre : Lettres des administrateurs des départements de la Drôme et du Var, des 21 et 23 juillet.
2. Arch. de la Guerre : Lettre du ministre, du 18 juillet.
3. Arch. de la Guerre : Lettre du ministre.
4. Arch. de la Guerre : Ordre du 18 août.
5. Arch. de la Guerre : Lettre du ministre, du 27 août.
6. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 30 août.
7. Arch. de la Guerre : Lettre du Ministre, du 12 août. — Etat des bataillons levés : Cantal 2, Aveyron 2, Tarn 2, Lot 2, Lot-et-Garonne 2, Ardèche 2, Lozère 2, Gers 2, Dordogne 2, Haute-Loire 2, Hérault 1.
8. Arch. de la Guerre : Lettre du général Poncet, chef d'état-major, au ministre, du 25 août.

recevait[1]. Ne sachant comment employer cette masse assez indisciplinée, Montesquiou songe d'abord à la verser dans les bataillons des mêmes départements pour en compléter l'effectif[2]; il propose ensuite de l'envoyer dans le département de l'Ain ou à Besançon et obtient l'autorisation de la diriger sur cette dernière place[3].

L'armée du midi devait en outre constituer deux légions. La première, instituée par la loi du 21 juillet, comprenait 18 compagnies d'infanterie légère et quatre compagnies à cheval. Contrairement aux premières dispositions adoptées et consistant à la former au moyen de bataillons d'infanterie légère et de régiments de chasseurs à cheval, la légion du midi est composée de volontaires fournis surtout par le 101e régiment d'infanterie Royal Liégois[4]. Ce corps s'était mutiné deux fois contre ses officiers. La première fois, les commissaires de l'Assemblée s'étaient bornés à remplacer le colonel; la seconde, il avait fallu licencier le régiment[5].

L'autre légion, dite des Allobroges, est créée par la loi du 13 août[6]. Quelques soldats du 93e régiment, Enghien, un groupe, formé à Paris et expédié à Grenoble[7], constituent une première compagnie, qui seule prend part à l'ouverture de la campagne. Les patriotes savoisiens complètent ultérieurement ce nouveau corps[8].

Les grenadiers et chasseurs, tirés de la garde nationale,

1. Arch. de la Guerre : Pour la formation de ces 45 bataillons, il n'y avait que 9,200 fusils disponibles, savoir : Saint-Etienne 1,200, Besançon 2,000, Metz 2,000, Thionville 1,000, Strasbourg 2,000, Huningue 1,000.
2. Arch. de la Guerre : Lettre de Poncet au ministre, du 21 août.
3. Arch. de la Guerre : Lettres de Montesquiou, des 26, 28 août et 1er septembre. Lettre du ministre, du 29 août.
4. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 13 août et du ministre, du 19 août.
5. Arch. de la Guerre : Lettres de Montesquiou, du 4 août, des commissaires, du 18 août, du général d'Oraison le 20 août, de Montesquiou le 3 septembre, du Ministre le 10 septembre.
6 Arch. de la Guerre : Lettre du ministre, du 15 août, portant envoi de 700 livres pour cette formation.
7. Arch. de la Guerre : Lettres de Montesquiou, du 17 août et du ministre, des 19 et 25 août.
8. *Le général Dessaix*, par Joseph Dessaix et André Folliet, 1879. Cette compagnie était commandée par le capitaine Dessaix qu'il ne faut pas confondre avec le héros de Marengo.

formaient une ressource bien supérieure et immédiatement utilisable, parce qu'ils étaient armés et, provenant en majeure partie des anciens régiments de milices provinciales, avaient reçu quelque éducation militaire[1]. Ceux des 10e et 11e divisions, des départements du Jura et de l'Aveyron, devaient rester sur la frontière des Pyrénées. Ceux du département de l'Ain, des 7e, 8e, 9e et 19e divisions sont destinés à l'armée du midi[2]. Cette répartition ne devait pas se faire aussi facilement que le croyait le ministre, par suite de la répugnance qu'éprouvaient les autorités civiles à se dessaisir de la seule force organisée, dont elles pussent disposer pour assurer le maintien de l'ordre. Tandis que le département du Gard fournissait assez rapidement cinq bataillons, cinq compagnies d'artillerie et deux escadrons[3], le maire de Lyon, Vitet, s'opposait au départ des grenadiers, alléguant que les gardes nationaux ne devaient, aux termes de la loi, servir que par moitié et pendant un mois seulement[4].

Difficultés avec la municipalité de Lyon.

Ce n'était du reste pas la seule difficulté que suscitait au général de Montesquiou ce patriote exalté et défiant. Le 23 août, le 5e régiment de cavalerie Royal Pologne et le 15e dragons reçoivent l'ordre de se rendre de Lyon à Tullins. Sur la dénonciation d'un certain nombre de sous-officiers et de soldats, M. Vitet consigne ces deux corps dans leurs logements et fait incarcérer les officiers à Pierre-Scize, sous prétexte qu'ils étaient démissionnaires depuis un mois[5]. Le fait était vrai et les démissions avaient été acceptées par Montesquiou, mais sous la condition que les officiers ne quitteraient leurs postes qu'après l'arrivée

1. Arch. de la Guerre : Instruction du ministre au chef d'état-major le 14 juillet. — Lettre du chef d'état-major le 31 août.
2. Arch. de la Guerre : D'après cette instruction 15 bataillons devaient aller au camp de Cessieu, quatre à Barrault, quatre à Tournoux, sept sur le Var.
3. Arch. de la Guerre : Lettre du général Poncet le 31 août.
4. Arch. de la Guerre : Lettre de Vitet au ministre le 20 août.
5. Arch. de la Guerre : Lettres de Vitet au ministre, du 23 août, de Hesse au ministre le 27 août. — Taine : *Origines de la France contemporaine. — La Révolution.*

des régiments à l'armée. Six jours après, un bataillon du 72e est aussi retenu à Lyon comme indispensable à la sécurité de la ville[1].

Une intervention aussi directe de l'autorité civile était de nature à entraver les opérations militaires, si elle était tolérée et se généralisait. Elle était d'autant plus grave qu'elle s'appuyait sur la complicité d'un officier général, le prince de Hesse, qui était à Lyon sans mandat officiel[2]. Aussi Montesquiou exige-t-il impérieusement l'exécution de ses ordres[3]. Forcés de céder, mais blessés par les reproches mérités qui leur sont adressés, Vitet et de Hesse profitent de leurs relations intimes avec le ministre de la guerre, Servan, pour l'amener, par une série de dénonciations[4], à prescrire au général de Montesquiou de rester sur la défensive[5] et à inviter les commissaires de l'Assemblée nationale à examiner la conduite de ce dernier[6].

Puis, comprenant sans doute l'impression déplorable que produirait sur l'esprit public une semblable inaction au moment où les plus graves événements se produisaient dans le nord, regrettant peut-être de s'être ainsi laissé entraîner sans même avoir demandé au commandant de l'armée du midi quelques explications, pressé enfin par les instances de Montesquiou, prêt à prendre l'offensive, le ministre renvoie le prince de Hesse à Besançon après l'avoir réprimandé, et annonce au général qu'on le laisse prendre la Savoie, avant de prononcer sa destitution[7].

1. Arch. de la Guerre : Lettres de Montesquiou à de Hesse, du 27 août ; de Hesse au Ministre, du 29 août.
2. Lettres de Montesquiou à de Hesse, des 27 et 30 août. — Lettre de Montesquiou au ministre, du 28 août.
3. Arch. de la Guerre : Lettres de Montesquiou à Vitet et à de Hesse, du 30 août.
4. Arch. de la Guerre : Du 28 août au 8 septembre, il y a chaque jour au moins une lettre de Hesse et de Vitet tendant à rendre Montesquiou suspect. — Plaintes des administrateurs de l'Isère, du 12 septembre. — Lettre de Poncet, du 16 septembre.
5. Arch. de la Guerre : Lettres du ministre, des 1 et 7 septembre
6. Arch. de la Guerre : Lettres du ministre à Lacombe Saint-Michel, du 28 août ; à Vitet, des 7 et 8 septembre.
7. Arch. de la Guerre : Lettres du ministre, des 6 et 8 septembre ; de Lacombe Saint-Michel, du 7 septembre ; du ministre à de Hesse, des 11 et 19 septembre. Réponse de Hesse, du 22 septembre. — Correspondance de Montesquiou, lettre de Montesquiou du 4 septembre, visée dans la lettre du ministre du 8 septembre.

Mais en même temps, pour diminuer l'importance d'un commandement qui embrassait presque la moitié du territoire de la France, on prépare la dislocation de l'armée du midi en deux parties, correspondant aux deux principaux théâtres d'opérations, des Pyrénées, où quelques rassemblements espagnols étaient annoncés et des Alpes. Cette dernière armée est elle-même fractionnée, suivant les événements, en armée des Alpes ou de Savoie et armée du Var ou d'Italie[1].

Disposition générale des troupes françaises et piémontaises.

C'est dans ces conditions difficiles que s'achève à peu près la formation de l'armée du midi, commencée depuis cinq mois. Au milieu de septembre, elle présentait, en première ligne, 25,000 hommes, répartis en quatre camps, correspondant aux principaux débouchés de la frontière[2]. Dans le département de l'Ain, quatre bataillons et un escadron; aux Abrêts, 15 bataillons, huit compagnies de grenadiers et deux escadrons; à Barrault, dix bataillons[3]. Les troupes du camp de Tournon, qui allaient devenir inutiles par suite de la chute des neiges, s'acheminaient vers le Var pour renforcer la division qui s'y trouvait[4]. Dix bataillons de grenadiers du Gard, de la Drôme, de l'Ardèche, de l'Isère et cinq compagnies de dragons volontaires formaient une réserve entre Valence et Grenoble[5].

Les troupes sardes réunies en Savoie s'élevaient à 22 bataillons et six escadrons, soit 10,000 hommes. Dans le comté de Nice, il y avait 15 bataillons et trois escadrons, représentant au plus 9,000 hommes. Le reste de l'armée, et particulièrement la cavalerie, s'assemblait dans les plaines

1. Arch. de la Guerre : Lettres de Montesquiou, du 17 septembre ; du ministre, du 21 septembre. — Lettre du ministre au président de l'Assemblée nationale, du 27 septembre. — Décret du 1er octobre, mis en exécution complète le 28, effectuant la séparation des armées des Alpes et des Pyrénées. — Décrets du 7 novembre, constituant l'armée d'Italie, et du 29 novembre, portant que l'armée des Alpes s'appellera armée de Savoie.
2. Voir pièces justificatives n° 15.
3. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 4 septembre.
4. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou à d'Anselme le 28 août.
5. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 11 septembre.

du Piémont, aux environs de Saluces[1]. Après avoir manifesté les intentions les plus hostiles, le Cabinet de Turin semblait revenu à une plus juste appréciation de la situation et, se sentant peu soutenu par la cour de Vienne, ne se proposait plus que de défendre ses provinces d'au-delà des Alpes[2].

1. Pinelli, *Histoire militaire du Piémont.* — Voir pièces justificatives, n° 16.
2. Arch. de la Guerre : Lettre de Leseure, consul à Nice, au ministre de la marine, du 7 septembre. — Lettre du ministre de la marine au ministre de la guerre le 19 septembre.

CHAPITRE II

CONQUÊTE DE LA SAVOIE

Aperçu de la géographie militaire de la Savoie. — Dispositions du corps d'armée piémontais. — Attaque du corps d'armée français. Occupation de la Savoie. — Affaire de Genève. — Renforts envoyés aux armées du nord. — Kellermann prend le commandement de l'armée des Alpes.

Aperçu géographique de la Savoie.

A la suite des échanges de territoires faits par le traité du 24 mars 1760, la frontière de l'ancien duché de Savoie, du côté de la France, était formée par le Rhône, depuis sa sortie du lac de Genève jusqu'à l'embouchure du Guiers; puis, par cette rivière. A partir de la source du Guiers, elle suivait la crête du mont Granier et gagnait le débouché du vallon de Brédaz, en traversant la large vallée du Grésivaudan un peu au nord de Chapareillan et de fort Barraux, sur la rive droite, du château de Bayard, sur la rive gauche. Remontant ensuite le cours du Brédaz jusqu'à la montagne des Sept-Lacs, elle atteignait le col de la Cochette, en laissant à la Savoie la tête de la Combe d'Olle et le col du Glandon. Enfin, de la pointe du Grand Glacier, dans le massif des Rousses, elle était formée par le faîte du rameau des Alpes, difficile à franchir, qui se rattache à la chaîne capitale par la haute sommité du mont Tabor[1].

1. Cette description est en grande partie tirée de l'intéressante étude sur la frontière du Sud-Est de M. le général Borson, qui originaire de Chambéry, est un des officiers connaissant le mieux les Alpes. On s'est en outre servi de la *Topographie militaire des Alpes* de M. de Montannel, ouvrage déjà cité.

A l'est de ces limites s'étend le territoire de la Savoie, que partagent en trois parties d'inégale importance le cours de l'Isère, de fort Barraux à Albertville, celui de l'Arly, son prolongement naturel, et la vallée de l'Arve, qui s'étend perpendiculairement du mont Blanc à Genève. Les contreforts séparant les torrents des Dranses constituent la province de Chablais qui, bornée par l'Arve, le lac de Genève et le Valais, se trouve en dehors des principales opérations militaires, sans autre relation immédiate avec le Piémont que par le mauvais passage du Bonhomme et le col de la Seigne.

Entre l'Isère, le Rhône, l'Arve et le Guiers, s'élèvent les trois massifs des Bornes, des Bauges et de la Chartreuse. Ils bordent la rive droite de l'Isère d'un escarpement interrompu seulement par les profondes coupures des lacs du Bourget et d'Annecy, qui relient cette vallée avec celle du Rhône. Ce fleuve ne pouvait, au siècle dernier, être franchi qu'à Bellegarde, à Seyssel et au pont de la Balme, au pied de la forteresse de Pierre-Châtel.

Enfin, sur la rive gauche de l'Isère, les deux profondes vallées de la Tarentaise et de la Maurienne ouvrent, à travers les ramifications des grandes Alpes, les seules communications directes entre la Savoie et la capitale des Etats sardes, par les cols du petit Saint-Bernard et du mont Cenis, alors muletiers et presque impraticables six à sept mois de l'année.

De France, au contraire, on pouvait entrer dans ce pays en toute saison, non seulement par les ponts du Rhône et les routes de l'Isère, mais encore par les deux ou trois passages assez bons des montagnes de la Chartreuse, de l'Epine et du Chat, ainsi que par les deux cols, plus difficiles, mais souvent pratiqués par les armées, du Glandon et du Galibier, qui conduisent de l'Oisans en

Maurienne. Aussi, au cours des guerres antérieures, nos troupes s'étaient-elles emparées sans coup férir de la Savoie, surtout depuis le 11 décembre 1705, époque à laquelle l'ancienne citadelle de Montmélian, qui la couvrait, avait été prise pour la dernière fois, puis détruite par ordre de Louis XIV. Septembre 1792.

Dispositions des corps de l'armée piémontaise.

Les 10 ou 12,000 hommes chargés de la défense du duché, avaient été répartis en trois corps, faisant face à ces divers débouchés[1].

Six à sept bataillons et deux escadrons, cantonnés à Aspremont, Myans, Chignin, Francin et Montmélian, étaient à portée d'occuper en deux heures une série de collines en forme de fer à cheval, dont la concavité est tournée du côté de Chapareillan. Trois redoutes y avaient été élevées, sous la direction du comte Pinto, colonel de la légion des campements, et devaient croiser leurs feux avec trois batteries de deux pièces chacune, établies sur les terrasses du vieux château des Marches, qui formait, en avant de la position, un excellent poste, gardé par deux bataillons.

Sur la rive gauche de l'Isère, un bataillon, à la Rochette et à Sainte-Hélène, couvrait le pont de Montmélian ; un autre, à Saint-Bardolph, reliait la droite à Chambéry, où se trouvait une forte garnison. Ces troupes fournissaient des avant-postes à Entremont, aux Echelles, à Pont-de-Beauvoisin, à Saint-Genix, à Yenne, le long de la frontière. Deux bataillons, postés à la Grotte et au Bourget, les soutenaient, tandis qu'un dernier servait de réserve à Saint-Pierre d'Albigny.

1. Pinelli. — Arch. de Breil, pièce 2. Voir pièces justificatives, n° 17. Cette disposition est tirée d'un état des archives de la Guerre en date du 22 septembre. L'effectif et les noms des corps concordant avec les indications de Pinelli, on a adopté cette répartition des troupes, bien que l'auteur italien ne la donne pas. Elle se rapporte en effet fort bien aux marches exécutées par les différents corps pour se retirer en Piémont, marches sur lesquelles le récit de Pinelli, rapproché des documents des archives de la Guerre et des archives de Breil, donne les renseignements les plus précis et les plus complets.

Septembre 1792. Cette masse principale de 14 bataillons et trois escadrons était couverte, à gauche, par trois bataillons postés à Aiguebelle, Saint-Jean et Modane, gardant la ligne de communication de la Maurienne et protégeant celle de la Tarentaise ; à droite, par cinq bataillons et trois escadrons, cantonnés à Saint-Jeoire, Thonon, Carrouge, Saint-Julien et Rumilly, avec un fort détachement à Seyssel, pour empêcher le passage du Rhône. Cette disposition d'attente des troupes était assez judicieuse, seulement il fallait un certain temps pour les rassembler. Le lieutenant général comte de Lazari, qui était à leur tête comme gouverneur de la province, avait plus de 70 ans. Le marquis de Cordon, du même grade que lui, devait le seconder, mais s'accordait difficilement avec un chef qui ne devait son commandement qu'à l'ancienneté.

Attaque du corps d'armée français.

Pour attaquer la Savoie, M. de Montesquiou disposait immédiatement de 33 bataillons et de 11 escadrons, y compris quatre bataillons de grenadiers, formés momentanément par la réunion des compagnies d'élite des régiments de ligne. Ce petit corps était soutenu par neuf à dix bataillons de grenadiers et cinq compagnies de dragons de la garde nationale, requis, en exécution de la loi du 25 juillet, dans le Gard, la Drôme, l'Ardèche et l'Isère [1]. Une vingtaine de bataillons de volontaires de nouvelle levée étaient, en outre, en formation dans les départements de l'intérieur ou en marche pour rejoindre [2].

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 11 septembre.

2. Voir pièces justificatives, n° 18. Cette situation ne peut être considérée que comme un projet qui dut être abandonné sous la pression des événements. Elle ne contient qu'une partie des troupes de l'armée du midi et renferme en outre un grand nombre d'inexactitudes, qui frappent dès qu'on la compare avec la situation du 18 novembre (pièces justificatives, n° 19). Le général Dumuy était, à ce moment, chargé de négocier la rentrée des troupes suisses au service de la France. Les commissaires de l'Assemblée, ignorant ce fait, le destituent et, le 14 septembre, le ministre de la guerre adresse, à ce sujet, une réclamation au président de l'Assemblée. Le général d'Albignac commandait à Nîmes, le général d'Oraison dans l'Ain. Le 11e bataillon d'infanterie légère et le 5e régiment de cavalerie sont omis, etc., etc. Du reste, ce n'est qu'à la suite de l'ordre du ministre en date du 25 octobre 1792, prescrivant l'envoi de situations d'effectifs et d'emplacements tous les 15 jours, que l'on commence à pouvoir suivre les mouvements des troupes avec quelque exactitude. Encore ces documents manquent-ils souvent et est-on alors obligé de recourir aux ordres de mouvement ordinairement incomplets. (Voir notamment la lettre du ministre du 14 novembre.)

Dans l'Ain, le général d'Oraison devait se borner à faire des démonstrations sur la rive droite du Rhône avec un bataillon des grenadiers de ce département, trois de volontaires et un escadron. L'avant-garde, composée de deux bataillons d'infanterie légère, d'un de volontaires, de huit compagnies de grenadiers et chasseurs et de deux escadrons, était échelonnée sur la rive gauche du Guiers, sous les ordres du maréchal de camp Casabianca. Elle était destinée à marcher sur Chambéry par la route de Saint-Genix d'Aoste, pour attirer l'attention de l'ennemi de ce côté. Les 12 bataillons de volontaires et les huit escadrons, rassemblés au camp de Cessieu, au mois d'août, avaient été portés, dès le commencement de septembre, aux Abrêts, devant le débouché du Pont-de-Beauvoisin et des Echelles[1]. Mais le défilé de la Grotte était trop difficile pour qu'on pût espérer le forcer de haute lutte. Septembre 1792.

Afin de le tourner, ces troupes sont dirigées, en trois colonnes, les 16, 18 et 20 septembre, sur le fort Barraux, pour se joindre aux dix bataillons de ligne qui étaient campés aux environs. Ayant ainsi toutes ses forces rapprochées de la position des Marches, M. de Montesquiou espérait s'en emparer avant que le corps ennemi eût le temps de se rassembler ; il était donc essentiel de se ménager le bénéfice de la surprise. Malheureusement le mouvement des bataillons ne pouvait s'effectuer que par une seule route, sur laquelle, à partir de Grenoble, on transportait en outre les farines et autres denrées nécessaires à la subsistance du camp de Barraux. Il ne devait, par suite, être terminé que le 25[2].

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 11 septembre.

2. Arch. de la Guerre : Lettres de Montesquiou, des 11, 17, 23 septembre. — *Correspondance du général Montesquiou*, Paris, du Pont, an IV. — Lettres de Montesquiou, des 13, 16, 18 septembre.

Septembre 1792. Toutefois, apprenant, à son arrivée à Barraux le 20, que les Piémontais sont sur le point de conduire l'artillerie dans leurs redoutes, le général de l'armée des Alpes se décide à attaquer sans attendre la réunion de ses troupes [1].

Le roi de Sardaigne ayant, au mépris des traités, fait élever des retranchements à Montmélian, une déclaration de guerre n'était pas indispensable [2]. Un manifeste, approuvé par le ministre de la guerre [3], est lancé le 21 pour y suppléer. Il y était déclaré que le gouvernement français apportait aux peuples de la Savoie les bienfaits de la liberté [4].

Dans la nuit du 21 au 22 septembre, le maréchal de camp Laroque réunit à Chapareillan 12 compagnies de grenadiers, 12 piquets, 400 chasseurs à pied et 200 dragons. Formées en deux colonnes, ces troupes marchent de manière à tourner les monticules où se trouvent les redoutes et à être postées, au point du jour, pour couper la retraite de leurs défenseurs.

L'obscurité et un violent orage retardent leur mouvement, qui est signalé par les postes du château des Marches [5]. M. de Cordon, prévenu le premier, ne veut toutefois donner aucun ordre avant d'en avoir référé au lieutenant géneral de Lazari [6].

Mais, dès 7 heures du matin, les redoutes étaient occupées, après quelques coups de fusil, et détruites immédiatement. Aspremont, Notre-Dame de Myans, Bellegarde sont abandonnés successivement et, dans la journée,

1. Arch. de la Guerre : Lettres de Montesquiou, des 18 et 23 septembre.
2. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 18 septembre. Cette manière de procéder n'est pas du reste aussi rare qu'on pourrait le croire. D'après une étude de l'état-major anglais, dans une période de 171 années, de 1700 à 1870, il n'y a eu que *dix* circonstances dans lesquelles une déclaration de guerre ait été formulée avant le commencement des opérations, tandis qu'à *cent dix* reprises différentes, des agressions ont été commises sans avis préalable (*Revue militaire de l'Etranger*), n° 611, 1884, page 609).
3. Arch. de la Guerre : Lettre de Servan, ministre de la guerre, du 21 septembre.
4. On n'a pas jugé à propos de reproduire ce factum fort long et dans le style de l'époque.
5. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 23 septembre. — Arch. de Breil, pièce n° 2, — Jomini. — Pinelli.
6. Pinelli.

M. de Montesquiou fait camper en avant des Marches deux brigades d'infanterie et une de cavalerie, avec 20 pièces d'artillerie. Les troupes piémontaises, ainsi séparées en deux portions, se replient dans le plus grand désordre[1]. Septembre 1792.

M. de Lazari, troublé par cette attaque imprévue, se borne à donner à tous les corps l'ordre de se replier en Piémont. Loin de chercher à reprendre la position perdue par une attaque énergique, ou tout au moins à couvrir sa retraite en gênant l'ennemi par l'occupation du massif des Bauges, il se retire, le 22 au soir, sur la rive gauche de l'Isère, avec ce qu'il a pu réunir, laissant deux bataillons à Montmélian, dont il fait sauter la poudrière et le pont[2]. Il marche ensuite à Aiguebelle et, de là, se rend de sa personne à Turin. La panique se met dans le régiment de Sardaigne, qui n'est rallié que le lendemain à la Chambre. Celui de la Marine forme l'arrière-garde ; le 25 seulement à Modane, le brigadier baron Chino, commandant le régiment provincial de Casal, parvient à remettre un peu d'ordre dans cette colonne et dirige la retraite sur le mont Cenis. Le marquis de Cordon prend alors le commandement et fait occuper les retranchements construits par le régiment d'Asti, envoyé de Suse tout exprès. Un bataillon de la Marine est posté à la Ramasse, l'autre dans l'hospice ; le bataillon de Casal garde le relai de poste et le régiment de Sardaigne s'établit à la Grand' Croix ; celui d'Asti reste en réserve à Novalaise[3].

Afin de couper cette ligne de retraite aux Piémontais, M. de Montesquiou avait pris quelques dispositions[4].

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 23 septembre. — Jomini.
2. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 24 septembre. — Pinelli.
3. Pinelli.
4. Jomini n'avait sans doute pas entre les mains toutes les pièces des archives de la Guerre, puisqu'il reproche à Montesquiou de n'avoir pas exécuté cette manœuvre. Il résulte des lettres du 28 septembre et 3 octobre que son importance n'avait pas échappé à M. de Montesquiou, qui du reste connaissait les mémoires de Bourcet, de Montannel et de Berwick, ainsi que le prouve sa correspondance.

Septembre 1792. Le 1er bataillon de l'Ardèche, venu de Tournoux à Bourg d'Oisans, avait reçu l'ordre de descendre à Valloire en Maurienne par le col du Galibier[1]. En même temps, deux bataillons étaient dirigés sur celui du Glandon par la Combe d'Olle[2]. Les neiges arrêtent ces deux colonnes[3]. Les débris du pont de Montmélian, charriés violemment par une crue de l'Isère, ayant emporté le pont de bateaux de Barraux[4], le bataillon de la Haute-Loire ne peut passer le fleuve que le 25 pour appuyer le mouvement des deux bataillons d'infanterie légère, au-delà de Pontcharra et d'Allevard[5].

Cependant les Piémontais, qui occupaient la droite de la position de Myans et notamment les garnisons des Marches, d'Apremont, de Saint-Bardolph et de Chambéry, n'ayant pas eu le temps de gagner Montmélian, se jettent dans les Bauges par les chemins du Verney et de Saint-Alban, laissant canons et voitures à l'entrée des gorges[6]. Ces troupes arrivent en débandade au Châtelard le 22, à 5 heures du soir. Ne s'y trouvant pas en sûreté elles continuent leur route sur Saint-Pierre d'Albigny. Mais, craignant d'y rencontrer des détachements français, le marquis de Soslegno, qui essaye de diriger ces troupes désorganisées, s'engage dans la gorge de Bellevaux et, par les cols d'Orgeval et de Tamié, atteint Conflans le 23. Une nuit obscure, une neige abondante rendent encore plus dangereux ce chemin très difficile, où l'on abandonne armes, équipements, bagages, chevaux[7]. Ce même jour, les deux bataillons laissés à Montmélian se replient avec

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 28 septembre.
2. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 3 octobre.
3. Arch. de la Guerre : Lettres de Montesquiou, des 28 septembre et 3 octobre.
4. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 23 septembre. — Jomini. — Pinelli.
5. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 28 septembre.
6. Arch. de la Guerre : Bataillons de Genevois, de Savoie, des Gardes, de la légion légère, deux compagnies du régiment de Maurienne, deux escadrons de dragons de la Reine, un escadron de chevau-légers du Roi. — Pinelli. — Arch. de Breil, pièce n° 2.
7. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 24 septembre. — Arch. de Breil, pièce n° 2. — Pinelli.

12 pièces de canon et, ralliant à Saint-Pierre le bataillon de Genevois, se rendent également à Conflans[1]. Septembre 1792.

Occupation de la Savoie.

Cette fuite précipitée mettait du moins les troupes sardes hors de l'atteinte des républicains. Ne supposant pas la déroute aussi complète et désirant avant tout opérer la réunion de toutes ses forces[2], M. de Montesquiou fait avancer, le 23 septembre, le reste des 22 bataillons et huit escadrons dont il dispose à ce moment. Il occupe les villages situés à l'entrée des Bauges et donne l'ordre aux grenadiers de la garde nationale de venir le rejoindre. Sur la demande des autorités de Chambéry, il entre lui-même solennellement dans cette ville le 24, avec 100 chevaux, huit compagnies de grenadiers et quatre pièces[3].

La légion des campements, qui occupait la Grotte, a par suite le temps d'opérer sa retraite. Conduite dans le plus grand ordre par son chef, le chevalier de Bellegarde, elle passe au nord de Chambéry le 23, arrive au Châtelard le 24, à 6 heures du matin, et, par Duingt, Faverges et Tamié, gagne, le 25 au soir, Conflans, dont le pont sur l'Arly est ensuite coupé[4].

L'avant-garde de Casabianca ayant à faire un très long détour, n'atteint Chambéry que le 25[5]. Aussi, les bataillons de Rumilly ont-ils le temps de se replier sur la Tarentaise, par Aix et Annecy. La majeure partie de l'armée piémontaise traverse donc Moutiers du 24 au 25, avec 20 pièces de canon, et franchit le petit Saint-Bernard couverte par le régiment d'Aoste, qui forme l'arrière-garde[6]. Le bataillon de Rockmondet, qui tenait garnison à Thonon, était seul coupé. Il obtient des autorités du canton du

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 24 septembre.
2. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 23 septembre.
3. Arch. de la Guerre : Lettres de Montesquiou, des 24 et 25 septembre. — Pinelli. — Arch. de Breil, pièce n° 2.
4. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 24 septembre, — Pinelli.
5. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 25 septembre.
6. Pinelli, Arch. de la Guerre : Rapport particulier.

Septembre 1792. Valais l'autorisation de regagner la vallée d'Aoste par Saint-Maurice et le grand Saint-Bernard[1]. Quant au régiment de Maurienne, cantonné à Saint-Julien et Carrouge, les officiers se bornent à licencier leurs hommes tout armés, leur faisant promettre de se réunir à Suse au printemps suivant. Ces soldats tinrent tous parole, donnant ainsi un exemple remarquable d'honneur, de discipline, de fidélité au drapeau et au pays, en un mot de toutes les qualités morales qui font les vaillantes troupes[2].

Cependant, le 25 septembre, le général de Montesquiou, ayant tous ses corps sous la main, dirige le lieutenant général Rossi et les 8,000 hommes qu'il commande sur Méolans et Fréterive, avec ordre de pousser des détachements jusqu'à Conflans, pour garder les débouchés des Bauges dans la vallée de l'Isère. Le maréchal de camp Casabianca, avec l'avant-garde, doit se réunir à lui à Saint-Pierre d'Albigny, en traversant ce massif que l'on croyait encore fortement occupé et dont 7,000 hommes surveillent les avenues entre Montmélian et Chambéry. Sept bataillons de grenadiers de la garde nationale, rassemblés aux environs des Marches, couvrent la base d'opération et sont en mesure de soutenir ces deux colonnes[3].

Ne sachant pas si le général d'Anselme avait pu attaquer le comté de Nice, M. de Montesquiou ne voulait pas pousser trop vivement les troupes piémontaises, afin de ne pas engager le gouvernement sarde à renforcer le corps qui occupait cette province. Ce n'est donc que le 4 octobre, en apprenant la réussite du passage du Var, qu'il donne l'ordre de faire évacuer définitivement la Maurienne et la

1. Arch. de la Guerre : Rapport particulier. — Pinelli.
2. Pinelli. — Jomini.
3. Arch. de la Guerre : Lettres de Montesquiou, des 25 et 28 septembre. Laroque est à Saint-Pierre d'Albigny et Aiguebelle, Casabianca au Châtelard.

Tarentaise[1]. Dans la première de ces vallées, le maréchal de camp Laroque, qui occupait déjà Saint-Jean et Saint-Michel, porte ses avant-postes jusqu'à Bramans et Termignon. Le maréchal de camp Casabianca, après avoir traversé les Bauges[2] et rétabli le pont de Conflans, était arrivé, le 30 septembre, à Moutiers-en-Tarentaise, dont les habitants avaient refusé de prendre les armes contre les Français[3]. Il poursuit alors l'arrière-garde piémontaise et la rejette de Bourg-Saint-Maurice sur le col du petit Saint-Bernard, s'emparant de deux pièces abandonnées au détroit ou défilé du Cieix[4]. Le lieutenant général Rossi, chargé du commandement en Savoie, fait occuper en même temps Rumilly, Seyssel, Annecy, Laroche, Thonon et autres postes, tandis que les bataillons en formation à l'intérieur gagnent peu à peu Chambéry. Septembre 1792.

Dix à douze canons, 1,000 fusils, 100,000 cartouches, 3,000 sacs de grains, des caissons d'artillerie chargés et tous les équipages des officiers constituent les trophées de cette conquête si extraordinaire par la rapidité et l'imprévu des événements[5]. C'est au milieu de son triomphe à Chambéry, que M. de Montesquiou apprend par les feuilles publiques qu'il a été destitué le 23 septembre, sur des dénonciations mensongères. En même temps, il est vrai, il recevait avis du ministre de la guerre que l'exécution de cette mesure était suspendue jusqu'à l'issue des opérations en Savoie. Dans une lettre adressée au président de la Convention nationale, il proteste contre les accusations dont il est l'objet et demande à être remplacé. Mais le décret de destitution est annulé le 7 octobre,

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 4 octobre.
2. Arch. de la Guerre : Rapport joint à la lettre du 28 septembre.
3. Arch. de la Guerre : Rapport particulier.
4. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 13 octobre. A cette date la Tarentaise et la Maurienne sont entièrement occupées par nos troupes.
5. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 24 septembre. — Pinelli. — Arch. de Breil, pièce n° 2.

Octobre 1792. avant même la réception du rapport des commissaires ; Ce rapport disait qu'il n'avait été porté plainte contre le commandant de l'armée des Alpes ni par les troupes, ni par les citoyens, que l'état-major avait été épuré, qu'enfin les habitants de la Savoie réclamaient le maintien du général [1]. Au moment où M. de Montesquiou était informé de cette juste réparation [2], il croyait avoir terminé heureusement l'affaire délicate des démêlés du gouvernement français avec la République de Genève.

Affaire de Genève.

L'invasion de l'évêché de Bâle par Custine au printemps de 1792 [3], la triste journée du 10 août, le licenciement des régiments suisses avaient produit sur la Diète helvétique, réunie à Aarau, une impression si pénible qu'il y fut question un moment de déclarer la guerre à la France [4]. Toutefois, la cour de Vienne ayant simplement approuvé, le 29 août, un projet de neutralité qu'appuyait également le roi de Prusse, désireux de mettre hors d'atteinte sa principauté de Neufchâtel, les représentants des treize cantons se bornent à déclarer leur ferme résolution d'observer une exacte neutralité et de la soutenir, au besoin, à main armée [5].

Cinq à six mille hommes sont réunis à Erguel et Munsterthal pour appuyer une demande d'évacuation du territoire de Porentruy, faite par les cantons d'Uri et de Berne [6]. Ce dernier profite de contestations avec le pays de Vaud, qui était sous sa domination et où les partisans de la Révolution française étaient nombreux et ardents,

1. Arch. de la Guerre : Lettres de Montesquiou au ministre, du 29 septembre, au président de la Convention, du 30. Lettre des commissaires, du 28 octobre. Lettres du ministre, du 26 septembre. Le chef d'état-major Poncet, assez malade, avait été autorisé à prendre sa retraite ; il est remplacé par le colonel d'artillerie Saint-Remy.
2. Arch. de la Guerre : Lettre de M. de Montesquiou, du 22 octobre.
3. Jomini. — de Golberg. — Hénault. L'évêque de Bâle, prince de l'Empire, avait appelé 400 Autrichiens pour empêcher les réunions populaires.
4. Jomini.
5. Jomini. — de Golberg. — Correspondance de Montesquiou : Lettre de Châteauneuf à Montesquiou du 2 octobre ; lettre du Corps helvétique au général Montesquiou du 27 septembre, annexée à la précédente.
6. Jomini. — Hénault. — Rapport fait à ce sujet à la Convention le 3 octobre.

pour envoyer à Nyon et Trélex 9,000 hommes aux ordres du général Muralt[1]. Le pouvoir aristocratique, dit des « négatifs », rétabli à Genève depuis l'occupation de cette ville en 1782 par les troupes bernoises, piémontaises et françaises, avait été obligé de transiger plusieurs fois avec les démocrates[2]. Craignant un soulèvement général au moment de la conquête de la Savoie, il réclame une garnison de sûreté de ses alliés Berne et Zurich, qui s'empressent d'envoyer 1,600 hommes, le 30 septembre[3]. Octobre 1792.

Mais le parti populaire de Genève avait en Clavières, ancien sénateur de cette ville et alors ministre des contributions et revenus publics de France, un partisan convaincu. A son instigation, M. de Montesquiou reçoit l'ordre d'entrer à Genève, dès le 29 septembre[4]. Ce même jour, sur la demande des commissaires de l'Assemblée, le maréchal de camp Carcaradec avait été dirigé sur Carrouge avec quatre bataillons, deux escadrons, quatre pièces de position et deux obusiers. Ordre était donné, en même temps, aux troupes du département de l'Ain de se réunir à Gex[5]. Peu au courant des desseins politiques du Conseil exécutif provisoire, hésitant à engager dans une entreprise mal définie et assez aléatoire des troupes à peine organisées, M. de Montesquiou pensait que cette démonstration suffirait pour appuyer les représentations de M. Châteauneuf, résident de France à Genève, qui venait d'y être officiellement reconnu comme ministre de la République française[6].

1. Jomini. — de Golberg.— Correspondance de Montesquiou : Lettre de Muralt au général Montesquiou, annexée à la lettre du 6 octobre de ce dernier.
2. De Golberg. Il y avait eu notamment une révolte le 27 janvier 1789, à propos de l'augmentation du prix du pain. En février 1791, les étrangers à la cité et un grand nombre de citoyens réclament sans succès l'égalité des droits politiques.
3. Jomini. — de Golberg. — Correspondance de Montesquiou.
4. Jomini. — de Golberg. Correspondance de Montesquiou. Lettre du ministre, du 29 septembre.
5. Arch. de la Guerre : Lettre des commissaires, du 26 septembre. Lettres de Montesquiou, des 28 septembre et 4 octobre.— Correspondance de Montesquiou. Lettre à Châteauneuf, du 27 septembre et du 2 octobre.
6. Arch. de la Guerre : Lettres de Montesquiou, des 3 et 13 octobre. Correspondance de Montesquiou. Lettre à Châteauneuf, du 2 octobre.

Octobre 1792. Le brusque départ de ce dernier[1], l'ordre d'entrer à Genève de gré ou de force[2] l'obligent, le 6 octobre, à se rendre lui-même à Carrouge et à y appeler des forces plus considérables[3]. Trois camps sont formés autour de ce bourg : celui de droite, de 2,000 hommes, était en avant de Veirier, le front et la droite à l'Arve, avec une batterie de quatre pièces de 4, enfilant le pont de Sierne. Celui du centre, d'un millier d'hommes, à Bardonnex, près de Saint-Julien, couvrait le quartier général établi à Landecy. Celui de gauche, de 3,000 hommes, d'abord sur le territoire de Lancy, la droite à ce village, la gauche au Rhône, est reporté à hauteur d'Onex, où reste une partie des troupes. L'autre partie est postée au moulin Devancy, pour défendre le bac du Rhône qui devait être remplacé par un pont. Mais ce point paraissant trop rapproché de Genève, le pont est jeté à Collonge, sous la protection du fort de l'Ecluse, dans le mois de novembre[4]. Une batterie de quatre canons de 8 est construite dans le bois de la Bâtie, au confluent du Rhône et de l'Arve[5]. Sur la rive droite de cette rivière, deux à trois bataillons occupaient Chênes, Cologny, Vézenas, Collonge, Bellerive, Corsier et Veigy. Autour de Gex, le maréchal de camp d'Oraison avait réuni six à sept bataillons et deux escadrons. Des pièces de siège étaient demandées à Lyon, un parc d'artillerie préparé à Auxonne et Briançon[6]. En attendant leur arrivée, une partie des canons des bataillons est réunie à Confignon, Onex et au Grand-Lancy.

Ces dispositions étaient du reste tout à fait insuffisantes

1. Correspondance de Montesquiou : Lettre de Châteauneuf, du 3 octobre. Le résident de France à Genève avait peut-être quitté son poste trop précipitamment, si l'on en croit la lettre du ministre des affaires étrangères, du 8 octobre, où il est indiqué que l'ordre de se retirer lui avait été donné sous conditions.
2. Arch. de la Guerre : Lettre du ministre, du 3.
3. Arch. de la Guerre : Lettres de Montesquiou, des 4, 6 et 21 octobre; lettre du 6 novembre.
4. Arch. de la Guerre : Ordre pour la réception du pont de Collonge, le 5 décembre.
5. Arch. de la Guerre : Rapport du syndic de Carrouge, le 13 novembre.
6. Arch. de la Guerre : Ordre du chef d'état-major au colonel d'artillerie Dujard.

pour s'emparer de Genève par la force[1]. Bâtie sur les deux rives du Rhône, avec un port sur le lac de Genève, que défendaient plusieurs batteries, cette ville était très difficile à investir. Sur la rive droite, le quartier Saint-Gervais était, en 1792, défendu par une double couronne avec demilunes et chemin couvert. Sur la rive gauche, le bourg La Tour avait une double enceinte assez bien organisée, qui nécessitait une attaque régulière. Mais, faute de chevaux et par suite de l'éloignement des places et du mauvais état des chemins, on ne pouvait espérer avoir réuni un parc de siége avant le printemps[2]. Quant à un bombardement, il était douteux qu'il produisît quelque effet sur les 6,000 bourgeois distribués en compagnies et d'autant plus résolus à défendre leur liberté qu'ils étaient assurés du concours du canton de Berne, pouvant mettre sur pied 20,000 hommes[3]. Il faudrait alors une nouvelle armée pour manœuvrer du côté du pays de Vaud et couvrir le corps de siège. En outre, les puissances coalisées contre la France ne manqueraient pas de mettre à profit cette violation de la neutralité helvétique pour menacer la frontière du Jura[4].

Exposées avec force et netteté par M. de Montesquiou, ces raisons excellentes finissent par convaincre la majorité du Conseil exécutif provisoire de la nécessité d'abandonner la prétention de révolutionner Genève[5]. L'adoption de

1. Les renseignements qui suivent sur l'état de la ville de Genève en 1792, sont tirés de la *Topographie militaire des Alpes*, de M. de Montannel et d'un mémoire du général d'Arçon, inspecteur du Génie, qui se trouve aux archives de la Guerre, à la date du 9 novembre. Cet officier du plus grand mérite avait été destitué de ses fonctions par le lieutenant général de Hesse. Il servait en qualité de volontaire auprès de M. de Montesquiou, qui écrit, le 2 novembre, au ministre de la guerre pour le faire replacer.

2. Arch. de la Guerre : Lettres de Montesquiou, du 15 octobre et du 6 novembre. Correspondance de Montesquiou : Lettres des 11 et 31 octobre et du 6 novembre, adressées à Lebrun, ministre des affaires étrangères.

3. Correspondance de Montesquiou : — Lettres de Montesquiou, des 11 et 15 octobre. Lettre de Lebrun du 8 octobre. Lettre du Conseil de Genève, du 10 octobre et des syndics de la même ville, du 11 octobre.

4. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 13 octobre.

5. Arch. de la Guerre : Lettres de Montesquiou, des 13, 15, 16 octobre. — Correspondance de Montesquiou : Lettres de Montesquiou, des 3, 6, 11 et 14 octobre. Lettres du ministre des affaires étrangères, des 11, 14 et 19 octobre.

Novembre 1792. cette décision était facilitée par le décret de la Convention annulant les articles du traité du 12 novembre 1782, relatifs à l'introduction des troupes étrangères dans cet Etat et point de départ de cette affaire[1]. Non seulement le commandant de l'armée des Alpes reçoit « carte blanche »[2] pour traiter avec cette République, mais il est en outre chargé d'entrer en négociations avec le corps helvétique, par lequel l'ambassadeur français, M. Barthélemy, n'était plus reconnu[3]. Grâce aux pourparlers engagés depuis le commencement d'octobre[4], M. de Montesquiou parvient à signer, le 22 octobre, à Carrouge, avec le conseiller d'Etat Prévot et le sieur Sullin, membre du grand Conseil de Genève, un projet de convention qui paraissait clore le différend au gré des deux gouvernements[5].

Clavières ne pouvait accepter une solution si conforme aux intérêts de la France, mais si opposée aux vues de son parti. Le Conseil exécutif provisoire ayant chargé le ministre des affaires étrangères de remanier quelques parties du texte de la convention qui paraissaient contraires à la dignité de la France, il s'empresse de mettre à profit le temps ainsi perdu[6]. Pache, qui venait de remplacer, au ministère de la guerre, Servan, appelé au commandement de l'armée des Pyrénées, donne des ordres pour que les préparatifs de guerre soient poussés avec activité devant Genève, tout en mettant le général dans l'impossibilité de

1. Jomini. — Hénault. — Correspondance de Montesquiou : Lettre du ministre, du 19 octobre. — Correspondance de Clavières. Le décret de la Convention est du 17 octobre.

2. Expression textuelle de la lettre du ministre des affaires étrangères, du 8 octobre (Correspondance de Montesquiou).

3. Jomini. — Correspondance de Montesquiou : Lettre du ministre des affaires étrangères, du 19 octobre et délibération du Conseil exécutif provisoire du 17. Note de M. de Montesquiou aux représentants de Berne et Zurich, du 25 octobre.

4. Arch. de la Guerre : Réponse de Montesquiou à M. Muralt, du 6 octobre. — Correspondance de Montesquiou. Voir les nombreuses notes, mémoires et dépêches échangées, du 27 septembre au 21 octobre, avec le Conseil et les syndics de Genève et les représentants de Berne et Zurich. — Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 21 octobre.

5. Correspondance de Montesquiou ; Envoi du projet de convention, le 22 octobre. Lettre du 28 octobre. Adoption de la convention par le Conseil général de Genève et commencement de la mise à exécution.

6. Correspondance de Montesquiou : Lettre du ministre des affaires étrangères du 27 octobre. Lettre de Montesquiou, du 31 octobre.

les exécuter, en lui retirant une partie de son commandement[1]. On envoie en outre de Paris un nouveau négociateur, peu au courant de la question et chargé de propositions inacceptables, bien que M. Châteauneuf fût rentré à Genève le 27 octobre[2]. En même temps, M. de Montesquiou, accusé de concussion et autres crimes imaginaires, est mis en accusation par la Convention nationale le 7 novembre[3]. Averti le 13, quelques heures avant l'arrivée du courrier porteur du décret, il se résout à passer seul en Suisse, après s'être bien rendu compte que le désaccord était trop grand entre ses idées et celles des hommes alors au pouvoir pour qu'il pût espérer rendre encore quelques services à son pays[4]. Triste résultat du fanatisme, quel que soit son objet, dans tous les lieux et dans tous les temps !

Cependant l'armée de Savoie privée de son commandant, médiocrement remplacé par le lieutenant général Dornac, chargé de l'intérim, n'était pas plus qu'auparavant en état d'entreprendre le siège de Genève. Le temps pluvieux et froid avait même obligé de cantonner les troupes affaiblies par les maladies[5]. Les victoires successives des armées du nord-est, en imposant au corps helvétique, permirent au gouvernement français de sortir avantageusement de cette impasse. Dans la séance du 21 novembre, la Convention se borne à approuver la transaction corrigée que M. de

1. Correspondance de Montesquiou : Lettres du ministre de la guerre, des 20 et 26 octobre, 6 novembre. Lettre du 1er novembre, annonçant la séparation de l'armée d'Italie. Lettres de Montesquiou, des 31 octobre et 10 novembre.

2. Correspondance de Montesquiou : Lettres du ministre des affaires étrangères et du résident de France à Genève des 23 et 26 octobre. Ce nouveau négociateur est le citoyen Genet, qui, partant le 30 octobre de Paris, ne pouvait arriver qu'au moment où la nouvelle convention du 2 novembre serait déjà conclue. Mais il devait remettre tout en question. Au bout de quelques heures, le citoyen Genet s'aperçut qu'il était l'instrument de quelque intrigue. Lettres de Montesquiou au ministre des affaires étrangères, des 6 et 8 novembre.

3. Jomini.

4. Arch. de la Guerre : Ordre d'arrestation du munitionnaire général Benjamin et du commissaire général Vincent. Tous deux furent déclarés innocents, mais il fallait bien les faire arrêter pour justifier l'accusation portée contre Montesquiou. Au moment de quitter son quartier général, ce dernier écrivait du reste au ministre pour protester contre cette arrestation. — Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 12 novembre. Ordre à l'adjudant général Dubreuil d'aller s'entendre avec les autorités de Genève pour arrêter M. de Montesquiou

5. Arch. de la Guerre : Ordre du 7 novembre.

Novembre 1792. Montesquiou avait pu faire accepter le 2 du même mois et, le 29, le Conseil de Genève, peu rassuré, accepte ce décret assez hautain[1]. Le 30 novembre, le reste de la garnison de cette place se retire par le lac et, le 7 décembre, le corps d'armée du général Muralt est dissous[2]. La politique quelque peu dangereuse du Conseil exécutif provisoire devait du reste porter ses fruits. A la fin de l'année 1792, la révolution était consommée, à Genève du moins, sans effusion de sang[3].

Renforts envoyés aux armées du Var.

L'heureuse issue des démêlés avec la Suisse allait permettre d'envoyer aux armées du nord-est une partie des troupes rendues inutiles, pour la défense de la frontière des Alpes, par les rigueurs de l'hiver. Dès le 29 septembre, le ministre de la guerre avait demandé d'expédier d'urgence sur Phalsbourg 6,000 hommes tirés autant que possible des régiments de ligne. Il indiquait encore que l'on devait se préparer à les faire suivre d'un pareil nombre[4]. A ce moment, il était impossible de distraire des troupes de Savoie quelques-uns des bataillons employés dans ce pays ; les remplacer par des bataillons de grenadiers de la garde nationale eût été contraire à la loi du 25 juillet. Du reste, ces bataillons étaient mal organisés, mal armés, mal commandés et, loin de rendre des services, causaient les plus graves désordres partout où ils passaient[5]; aussi, malgré les injonctions des commissaires de l'Assemblée[6], M. de Montesquiou les avait-il presque tous renvoyés[7]. On ne pouvait donc disposer que des corps laissés à l'intérieur pour assurer l'ordre dans les départements. Quelques-

1. Jomini. — Hénault.
2. Jomini. — Arch. de la Guerre : Lettre de Dornac, du 8 décembre.
3. Jomini. — Hénault. — Arch. de la Guerre : Lettre de Kellermann, du 30 décembre.
4. Arch. de la Guerre : Lettre du ministre Servan. — Correspondance de Montesquiou, (1re partie).
5. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou aux commissaires de l'Assemblée le 6 octobre.
6. Arch. de la Guerre : Lettre des commissaires à Montesquiou le 4 octobre.
7. Arch. de la Guerre : Lettres de Montesquiou au ministre, des 28 septembre, 3 octobre et 4 novembre.

Novembre 1792.

uns sont dirigés sur Dijon[1]; mais le Conseil exécutif provisoire s'étant décidé à pousser vigoureusement l'attaque de Genève, le ministre avait arrêté leur marche[2].

Il n'en était plus de même au commencement de novembre. Aussi, dès le 16, ordre est-il donné de diriger sur Belfort le 22e régiment de cavalerie, le 8e dragons et le 4e chasseurs à cheval. Le 25, il est prescrit d'envoyer en outre 10 bataillons d'infanterie, dont quatre de ligne et un d'infanterie légère[3]. L'armée des Alpes est alors réduite à 44 bataillons, dont 10 de ligne et trois d'infanterie légère. Des 31 bataillons de volontaires, plusieurs étaient à peine organisés, mais pouvaient devenir fort bons à la fin de l'hiver. 14 bataillons étaient nécessaires dans les places ; il en restait donc 27 pour l'armée de campagne. L'infanterie comptait en outre deux légions et six compagnies franches en formation, ainsi que quatre bataillons de grenadiers de la garde nationale, abusivement demeurés sur pied[4]. En fait de troupes à cheval, il ne restait plus qu'un régiment de dragons et un de cavalerie fort incomplet[5]. Quant à l'artillerie, on complète ses compagnies, en prélevant 32 hommes sur chacun des régiments d'infanterie[6]. Le matériel de réserve, qui avait été réuni peu à peu à Onex et à Carrouge, est dirigé sur Chambéry, où le parc est installé[7]. On renvoie à Lyon les

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou, du 3 octobre.
2. Correspondance de Montesquiou. Il s'agit d'un bataillon de grenadiers de l'Ardèche qui, arrivé à Dijon, reçoit l'ordre de rétrograder sur Lyon. Les bataillons de l'Ariège et de la Haute-Garonne, envoyés du département du Gard, rejoignent l'armée de Savoie.
3. Arch. de la Guerre : Ordres des 16 et 25 novembre, 5, 8 et 9 décembre. Lettre de Kellermann, du 29 décembre.
4. Arch. de la Guerre : Lettre de Montesquiou du 11 novembre. Voir pièces justificatives, n° 19.
5. Arch. de la Guerre : Lettre de Kellermann du 29 décembre.
6. Arch. de la Guerre : Lettre du ministre du 14 novembre. Ordres des 7 et 8 décembre.
7. Arch. de la Guerre : Ordres des 16 et 29 novembre et du 12 décembre. Afin de réunir devant Genève le plus d'artillerie possible on avait retiré les pièces françaises des troupes de la Tarentaise et de la Maurienne et on les avait remplacées par des pièces de 3 piémontaises, trouvées à Montmélian et Chambéry — Le 19 novembre, on avait ainsi à Onex et Meny : 1° Artillerie des bataillons de ligne, 24 pièces de 4, 24 caissons portant 4,032 coups, 9 caissons d'infanterie portant 139,815 cartouches. 2° Artillerie de réserve : 4 pièces de 12 et 12 caissons, portant 852 coups, 4 pièces de 8 et 8 caissons, portant 796 coups ; 2 obusiers de 6 pouces et 6 caissons, portant 320 coups. Voir du reste pièces justificatives, n° 20.

Décembre 1792. pièces de gros calibre que l'arsenal de cette place avait mis en route pour le siège de Genève [1].

Kellermann prend le commandement de l'armée des Alpes

Cette armée ne présentait qu'un effectif d'environ 25,000 hommes. 40,000 semblaient nécessaires pour garder efficacement la frontière du mont Blanc à Entrevaux [2]. Elle était dépourvue de chef. Le général Kellermann avait été désigné pour la commander le 27 novembre; mais, malgré les instances du ministre, il ne pouvait être rendu au quartier général de Chambéry que le 21 décembre [3]. En attendant, le lieutenant général Dornac n'avait pas sur les troupes l'autorité suffisante pour compléter leur organisation, à peine ébauchée au moment de l'entrée en campagne [4]. Il ne possédait pas non plus la confiance du gouvernement. A propos de la réunion de la Savoie à la France, [5] il avait cru devoir lancer une proclamation, qui avait été prise au sérieux par le ministre de l'intérieur et avait provoqué de sa part de vives réclamations [6]. Il manquait à l'état-major deux lieutenants généraux, six maréchaux de camp, deux adjudants généraux. Par suite, on ne pouvait consacrer à la discipline et à l'instruction, c'est-à-dire à l'éducation militaire de ces soldats improvisés, tous les soins désirables [7].

L'habillement était dans l'état le plus lamentable. L'armement laissait toujours beaucoup à désirer. Le service des vivres était assuré avec beaucoup de peine ; on vivait au jour le jour [8]. Il paraissait indispensable de remplacer au

1. Arch. de la Guerre : Avis de l'arsenal de Lyon du 6 décembre et ordre du ministre du 19 du même mois.
2. Arch. de la Guerre : Lettre de Kellermann, du 29 décembre.
3. Arch. de la Guerre : Lettre du ministre, du 27 novembre, lettre de Dornac, du 28 décembre.
4. Arch. de la Guerre : Réclamations d'officiers demandant à être protégés, contre les dénonciations des commissaires de la Convention. Lettre de Dornac du 16 novembre demandant des instructions.
5. Arch. de la Guerre : Lettre du ministre, du 5 décembre, annonçant l'envoi des décrets des 27 et 29 novembre sur la formation du département du Mont-Blanc. — Hénault.
6. Arch. de la Guerre : Proclamation de Dornac le 25 novembre. Lettre du ministre de l'Intérieur, du 6 décembre.
7. Arch. de la Guerre : Lettre du ministre, du 7 décembre.
8. Arch. de la Guerre : Lettre de Dornac, du 15 novembre.

Décembre 1792

plus tôt le nouveau commissaire ordonnateur en chef, Alexandre, qui n'agissait qu'en paroles [1]. Il fallait porter toute l'attention désirable sur ces objets, ce qui ne pouvait se faire que dans les quartiers d'hiver.

M. de Montesquiou, qui se rendait parfaitement compte de cette situation, avait adressé un projet au ministre, dès le 24 octobre [2]. L'ordre d'entrer en cantonnement n'est cependant donné que le 23 novembre ; l'exécution n'en est terminée que le 15 décembre [3]. Dans le fond des vallées, les pluies continuelles avaient déjà fort incommodé les troupes, affaiblies par de nombreux malades que l'on ne pouvait évacuer, faute de place dans les hôpitaux, d'ailleurs peu nombreux et très mal approvisionnés. [4] Dans les montagnes, un retard de la chute des neiges, qui se produit quelquefois, obligeait à prendre des précautions pour couvrir le territoire, bien que les Piémontais eussent déjà retiré leurs troupes et leur artillerie du mont Cenis [5].

Dans la Tarentaise, on n'avait pu terminer la batterie-redoute que le général d'Arçon avait fait tracer au pied du petit Saint-Bernard [6]. Le 8e bataillon d'infanterie légère occupe Séez, Bourg-Saint-Maurice et Aime. Il est appuyé par le 1er des Landes, cantonné à Moutiers, et le 5me de l'Isère, à Conflans. Chaque bataillon a deux pièces de 3 piémontaises. Quelques dragons sont chargés de la correspondance. Dans la Maurienne, on n'avait pas eu le temps de commencer de retranchements. Aussi y place-t-on deux bataillons de ligne. Le 2e d'infanterie légère est réparti entre Lanslebourg, Termignon, Sollières et Bra-

1. Arch. de la Guerre : Lettres de Dornac, du 19 novembre et de Kellermann, du 29 décembre.
2. Correspondance de Montesquiou.
3. Arch. de la Guerre : Lettre de Dornac, du 12 décembre. Ordre du ministre, du 23 nov.
4. Arch. de la Guerre : Lettre de Laroque, du 11 décembre.
5. Arch. de la Guerre : Rapport du chef d'état-major, du 15 décembre. Rapport du citoyen Marcoz de Saint-Jean au Comité d'administration provisoire des Allobroges, du 8 novembre. Les Piémontais avaient 1.000 hommes, 6 pièces au grand mont Cenis, 8 mortiers au petit mont Cenis, 12 canons à la Novalaise.
6. Arch. de la Guerre : Rapport de d'Arçon le 9 novembre, sur la reconnaissance des vallées de la Tarentaise et de la Maurienne.

Décembre 1792. mans. Le bataillon de garnison du 22e régiment avait été envoyé de Briançon à Modane et Saint-Michel [1]. Le 4e de l'Isère est à Saint-Jean et le 4e de l'Ain à Aiguebelle et la Chambre. Ces troupes avaient également avec elles six pièces de 3 et un détachement de dragons. Le maréchal de camp Laroque, déjà familiarisé avec ce pays, commande dans les deux vallées [2].

Celle de la Durance est sous les ordres du maréchal de camp Camillo Rossi. Les garnisons de Briançon et de Montdauphin sont couvertes, à droite, par le 4e bataillon de la Haute-Garonne et le 3e bataillon de grenadiers, encore constitué [3]. Leurs compagnies sont détachées dans toutes les localités importantes du Queyras et envoient fréquemment des patrouilles à la frontière. Dans l'Ubaye, le 1er bataillon des chasseurs de l'Isère garde Jausiers, le camp de Tournoux et les redoutes qui en dépendent. Le 1er des Basses-Alpes occupe Larche, sur la route du col de la Madeleine. Le 1er bataillon des grenadiers de ce département est en réserve à Faucon et à Barcelonnette [4].

Cette chaîne de postes couvrait bien les cantonnements largement établis en Savoie et dans les vallées de l'Isère et du Rhône [5]. Les troupes allaient ainsi pouvoir mettre tranquillement l'hiver à profit pour perfectionner leur instruction militaire et se préparer à la campagne prochaine.

1. Arch. de la Guerre : Compte rendu du 22 novembre.
2. Arch. de la Guerre : Rapport du chef d'état-major, du 15 décembre.
3. Arch. de la Guerre : Il y avait à l'armée des Alpes des compagnies détachées des 20e, 61e et 80e régiments appartenant à l'armée des Pyrénées ou d'Italie. Le ministre donne l'ordre de les renvoyer le 29 décembre, à la suite d'une demande formulée par le capitaine de la Tour-d'Auvergne commandant les quatre compagnies du 80e, alors stationnées à Pont-de-Beauvoisin. Le 3e bataillon de grenadiers est dissous en janvier.
4. Arch. de la Guerre : Ordres du 15 décembre. Les postes du Guil sont les suivants : 4e bataillon de la Haute-Garonne : Abriès, état-major et 4 compagnies ; Roux, une compagnie ; Ristolas, 2 avec détachements de 1 lieutenant et 30 hommes à la Monta et à la Chalp ; La Montette et Valpreveyre, 2 compagnies. 3e bataillon de grenadiers : Molines, état-major et 2 compagnies ; 1 compagnie répartie entre Molines, Pierregrosse, Fougillarde et Coste Rouge ; Saint-Véran, 1 compagnie ; Aiguilles, 1 compagnie ; Arvieux, 2.—Les postes de l'Ubaye sont les suivants : 1er bataillon de chasseurs de l'Isère : 1 compagnie à Maurin et Fouillouse, devant se rallier à la redoute du Castelet ; 1 à Saint-Paul ; 1 compagnie occupant les redoutes en avant du camp de Tournoux, celles de Glaisoles, la Condamine et le Châtelard ; état-major et 5 compagnies à Jausiers.
5. Voir pièces justificatives, n° 21.

CHAPITRE III

OCCUPATION DU COMTÉ DE NICE

Septembre 1792.

Aspect général du comté de Nice. — Dispositions défensives des Piémontais. — Situation du corps d'armée français. — Évacuation de la ville de Nice. — Réorganisation du corps d'armée austro-sarde. — Le général Brunet prend provisoirement le commandement de l'armée d'Italie.

Aspect général du comté de Nice.

L'ancien comté de Nice était entièrement situé sur le versant occidental des Alpes[1]. Les limites qui le séparaient de la France partaient du pic de l'Enchastraye et suivaient la ligne de partage des eaux du Var et du Verdon jusqu'au col de Roubinous. Traversant alors le Var entre Guillaumes et Entrevaux, elles décrivaient sur la rive gauche un demi-cercle autour de cette petite place, qui restait à la France, tandis que Puget-Théniers appartenait au roi de Sardaigne. Elles gagnaient ensuite l'Estéron, à hauteur de la Roquette, et longeaient le cours de ce torrent, puis celui du Var jusqu'à la mer.

Le littoral de la Méditerranée n'en faisait partie que jusqu'à Monaco, dont la principauté, comprenant en 1792 les territoires de Roquebrune, Gorbio, Sainte-Agnès, Menton et Castellar, était sous la protection du gouvernement français, qui y entretenait une garnison depuis Louis XIV[2]. Au delà s'étendait le pays génois, dont la

1. Cette description est en grande partie le résumé d'ouvrages déjà cités : *La frontière du sud-est*, par le général Borson ; la *Topographie militaire des Alpes*, par Montannel. On a en outre consulté une étude manuscrite sur le département des Alpes-Maritimes, faite vers 1805 par le général Garnier. (Bib. mun. de Nice.)

2. Voir pièces justificatives, n° 22. Il y avait en 1792 à Monaco un bataillon du 28e régiment, en garnison à Antibes.

Septembre 1792. frontière passait par la ligne des crêtes de la rive droite de la Roya et de la Bévéra, du pont Saint-Louis au mont Grazian, d'où elle s'élevait vers les sources du Tanaro par les rochers de Fourcoin, la cime de Marta et le mont Tanarello, en laissant Breil au comté de Nice.

La zone ainsi délimitée est sillonnée de nombreuses chaînes de montagnes élevées et arides, qui s'entre-croisent dans tous les sens et dont les flancs à pentes rapides, souvent uniformes du sommet à la base, sont ravinées profondément par des torrents ordinairement à sec. Les gorges étroites et profondes par lesquelles s'écoulent la Tinée, la Vésubie, la Bévéra et la Roya, les découpent en massifs dont les plus importants sont ceux du Mounier, du Tournairet, de l'Authion et du Grammondo.

Les rochers mis à nu ou recouverts çà et là de maigres pâturages donnent aux parties les plus élevées un aspect sauvage et désolé, que complète la vue des pics des grandes Alpes, couverts de neiges les trois quarts de l'année, auxquels ces massifs sont rattachés. Au pied de cet amphithéâtre sévère s'étend le cirque du Paillon enveloppé par le mont Chauve, le Macaron, le Férion, les cimes de Roccaseira et du Rocaillon, la chaîne qui forme le versant droit de la Bévéra, la masse du Baudon. Le torrent se jette dans la mer en traversant un bassin revêtu de la plus riche végétation, où les cultures de la zone tempérée se mêlent aux arbustes des pays chauds.

Nice, capitale du comté, en occupe le centre. Ceinte d'une mauvaise muraille, elle était alors tout entière blottie entre la rive gauche du Paillon et la Méditerranée, à l'abri de la colline du Château, dont les fortifications avaient été ruinées en 1706 par le maréchal de Berwick sur l'ordre de Louis XIV. Elle était reliée au Piémont par la route qui franchissait successivement les cols de

Septembre 1792.

Braus, de Brouis et de Tende, pour aboutir à Coni. Du côté de la France, cette route se prolongeait sur le bord de la mer jusqu'au Var, large à cette époque d'un kilomètre et que l'on ne traversait qu'à des gués dangereux et souvent impraticables. C'était du reste la meilleure communication, la seule suivie jusqu'à cette époque par les armées, dont cependant d'importants détachements avaient aussi utilisé le bon chemin muletier conduisant de Gattières à l'Escarène par Aspremont, Châteauneuf, Contes et Berre.

Dispositions défensives des Piémontais.

Aussi les deux tiers du corps d'armée piémontais destiné au comté de Nice, qui venait d'être complété, sont-ils cantonnés sur la rive gauche du Var, au milieu de septembre[1]. Ces dix bataillons forment deux brigades d'infanterie d'égale force[2]. Les grenadiers de l'aile gauche occupent le petit Saint-Laurent protégé par une vieille tour mise en état de défense. Deux escadrons campent en arrière, au pied de la hauteur de Saint-Augustin, sur laquelle une batterie pour dix pièces a été construite[3]. Les régiments de l'aile droite envoient des détachements à l'embouchure de la Vésubie et de la Tinée ainsi qu'à Puget-Théniers, pour y soutenir les gens du pays[4]. Deux bataillons sont en garnison à Nice ; deux autres gardent les communications, l'un à Roquebillière et à Belvédère, l'autre à Sospel. Le dernier est dans le fort de Saorge.

Pour appuyer ces troupes régulières d'un effectif de huit à 10,000 hommes au maximum, les milices s'organisent activement, à raison de deux compagnies par mandement, sous la direction du baron Grimaldi[5]. Le 20

1. Arch. de la Guerre : Lettre du consul de Nice, du 19 septembre. Le 9 septembre, les deux bataillons du régiment de Courten arrivent à Nice ; le 8, étaient venus ceux de Verceil et Saluces. A la même date, les trois bataillons qui étaient dans cette ville partent pour leurs cantonnements du Var.
2. Voir pièces justificatives, n° 23.
3. Arch. de Breil, pièce n° 4. — Arch. de la Guerre : Lettre de d'Anselme, du 16 octobre.
4. Arch. Breil, pièces n°s 4 et 8.
5. *Histoire de Nice*, par Durante. — Arch. de la Guerre : Lettre de d'Anselme, des 22 et 30 septembre.

Septembre 1792. septembre, 800 hommes étaient réunis à Nice, 400 à Villefranche ; 200 se portaient à la Turbie pour surveiller Monaco[1]. On comptait atteindre à bref délai le chiffre de 10 à 12,000 miliciens. Toutes ces troupes étaient sous les ordres du major général de Courten, Suisse d'origine, qui s'était distingué pendant les campagnes de la guerre pour la Succession d'Autriche. C'était un commandement bien difficile pour un général âgé de quatre-vingts ans. Il avait choisi pour chef d'état-major le comte Pinto, colonel de la légion des campements, qui avait quitté la Savoie pour venir le rejoindre[2].

Ingénieur d'un certain mérite, ce dernier avait cru d'abord pouvoir défendre la longue ligne du Var, si vulnérable en tant de points que 24 bataillons n'avaient pas osé la garder en 1744[3]. Il avait fait élever une série de retranchements et de redoutes d'un développement de 12 kilomètres, des bords de la mer à Aspremont[4]. En même temps des batteries de côte avaient été réparées et des canons mis en batterie sur les remparts de Nice[5]. Il semble toutefois qu'il n'avait pas une entière confiance dans ces dispositions, puisque, après avoir pourvu à l'approvisionnement de la citadelle de Villefranche et du fort Montalban, il avait prescrit de relever les retranchements établis autrefois aux environs de ce dernier ouvrage et de construire un mur crénelé autour de la villa Thaon, poste avantageux, sur le chemin de Nice à Villefranche. L'hôpital général, qui devait être installé au couvent de Saint-Pons, avait aussi été reporté à Sospel[6].

1. Arch. de la Guerre : Lettre du consul de Nice, du 21 septembre. — Durante.

2. Pinelli.— Jomini fait erreur en indiquant le comte de Saint-André comme commandant des troupes dans le comté de Nice dès le mois de septembre.

3. Voir notre ouvrage : *Opérations militaires dans les Alpes*, etc.

4. Pinelli. — Thaon de Revel.

5. Arch. de la Guerre : Lettre de d'Anselme, du 2 octobre.

6. Arch. de la Guerre : Lettre du consul de Nice, du 21 septembre. Il se peut aussi que ce fût le résultat des critiques faites par M. de Saint-André, dans un rapport au roi en date du 7 juin (voir Mémoires de Thaon de Revel). Enfin, il est encore possible que ces mesures, prises le 20 septembre seulement, n'aient été adoptées qu'à la suite des bruits répandus par le général d'Anselme pour déguiser la faiblesse de son petit corps et dont il est question ci-après.

Septembre 1792.

Situation du corps d'armée français.

Cependant la division française du Var était loin d'être menaçante. En informant le commandant de cette division de son projet d'opérations contre la Savoie, M. de Montesquiou lui avait donné l'ordre d'attaquer le plus tôt possible le comté de Nice[1]. A la réception de cet ordre, le 17 septembre, le lieutenant général d'Anselme ne pouvait immédiatement disposer que de huit bataillons, dont deux de ligne[2]. Ces troupes étaient campées depuis le 24 à l'embouchure du ruisseau de la Brague, au nord d'Antibes, la droite à Saint-Roch, la gauche dans la direction de Cagnes, parallèlement à la route et face à la mer.

Afin d'exercer les compagnies d'artillerie des bataillons de volontaires, on les avait réunies, le 15 septembre, dans la plaine de Châtillon, près de Grasse, aux deux seules compagnies d'artillerie de ligne dont on disposait avec leur matériel consistant en huit pièces de 4 et quatre de 8. A ce rassemblement, placé d'abord sous les ordres du maréchal de camp Brunet, puis du lieutenant-colonel Dupuy, du 1er bataillon de la Haute-Garonne, étaient joints deux escadrons de dragons et un bataillon de grenadiers de la garde nationale du département du Var, non armé, faute de fusils, ainsi que deux bataillons formés avec les grenadiers des régiments de ligne[3].

Tenu très exactement au courant des mouvements et des dispositions des forces piémontaises par M. Leseure, consul français à Nice, d'Anselme ne songeait, avec un aussi faible effectif, qu'à se tenir sur la défensive. Une redoute, armée de quatre mortiers, avait été construite à l'embouchure du Var. 24 canons de place ou de

1. Correspondance de Montesquiou : Lettre du 13 septembre.

2. Arch. de la Guerre : Lettre de d'Anselme, du 22 septembre ; mémoire du 25 décembre.

3. *Mémoires* du général Roguet. — Jomini. — Arch. de la Guerre : Lettre de d'Anselme du 22 septembre. — *Mémoire historique et militaire de l'armée d'Italie*, manuscrit du chef de bataillon Paulinier, rédigé sous le Directoire (Bibliothèque de la section technique du Génie, in-4°-75.)

Septembre 1792. côte, tirés d'Antibes, étaient répartis en plusieurs batteries le long du torrent[1]. Mais, tout en prenant ces mesures de précaution, il donnait les ordres nécessaires pour être en état d'entrer lui-même dans le comté de Nice. Deux bataillons venant d'Aix et deux de Toulon devaient arriver le 1er octobre. Quatre ou cinq étaient partis du camp de Tournoux[2]. Dans cette direction il n'y avait que des chemins muletiers et l'on était obligé de démonter les pièces d'artillerie des bataillons pour les transporter[3], en sorte que les troupes, formant un effectif de 10,000 hommes environ, ne pouvaient être réunies que du 5 au 8 octobre[4].

Aussi, pour intimider l'ennemi, d'Anselme annonce-t-il publiquement que son armée va être incessamment portée au chiffre de 40,000 hommes ; il en fait préparer les logements[5]. Elle sera formée en trois divisions : celle de droite, partant de Saint-Laurent, marchera sur Nice directement; celle du centre se dirigera du Broc sur Aspremont et Contes, pour chercher à couper la ligne de retraite de l'ennemi par la route de Tende ; la division de gauche couvrira le flanc, en allant d'Entrevaux à Puget-Théniers et Levens[6]. En même temps des tentatives de débarquement seront opérées près de Nice, Villefranche et Monaco. A cet effet, des galiotes à bombes, des chaloupes canon-

1. Jomini. — Arch. de la Guerre : Lettre de d'Anselme, du 29 septembre.

2. Arch. de la Guerre : Lettre de d'Anselme, du 22 septembre ; mémoire du 25 décembre. — Arch. de Castellane : ordres réglant l'établissement des postes de dragons pour la correspondance avec Barcelonnette le 16 septembre. Ces postes sont repliés le 12 octobre. Il existe à la municipalité de Castellane plusieurs notes fort intéressantes en ce qu'elles donnent d'une façon très détaillée les passages de troupes dans cette ville pendant les années 1792 et 1793 ; malheureusement ces archives étaient dans le plus grand désordre en 1886.

3. Arch. de Castellane : De Barcelonnette à Grasse il y avait six étapes, savoir : Colmars, Thorame-Haute, Barrême, Castellane et Séranon. — Le premier bataillon, celui du 91e régiment, partit de Barcelonnette le 22 septembre et, comme il avait un séjour, il n'arriva à Grasse que le 29.

4. Arch. de la Guerre : Lettre de d'Anselme, du 22 septembre. — Voir pièces justificatives, n° 24.

5. Arch. de la Guerre : Mémoire du 25 décembre.

6. Jomini. — Roguet. (Ces deux auteurs prennent pour réel un projet qui n'était que fictif. Il en est de même, du reste, du commandant du génie Paulinier. Cependant la correspondance de d'Anselme ne laisse aucun doute à ce sujet.)

Septembre 1792.

nières et des canots sont demandés à Toulon[1]; les administrateurs du département des Bouches-du-Rhône sont invités à préparer un corps de 6 à 8,000 hommes, prêt à être transportés par mer[2].

Evacuation de la ville de Nice par les Piémontais.

L'escadre de la Méditerranée, forte de cinq vaisseaux de ligne et de plusieurs frégates, sortie de Toulon le 20 septembre et mouillée au Golfe-Juan, était en état de donner plus de consistance à ces bruits par quelques démonstrations. Le contre-amiral Truguet, qui la commandait, avait du reste reçu l'ordre de se concerter avec le général d'Anselme, pour appuyer les opérations contre le comté de Nice[3].

Le 27 septembre, la flotte vient croiser dans la baie des Anges. Une frégate fait la reconnaissance de la côte à demi-portée de canon; un autre bâtiment exécute des sondages à l'entrée de la rade de Villefranche[4]. L'alarme est aussitôt donnée ; la garnison de Nice prend ses postes de combat; les batteries de côte sont prêtes à tirer. On n'ose faire feu pour ne pas exposer la ville à être bombardée et bientôt une forte brise d'est oblige l'escadre française à rentrer au Golfe-Juan. Mais, le lendemain matin, elle revient et l'amiral envoie un canot porter au commandant de la cité une dépêche le sommant de laisser partir le consul français[5], M. Leseure.

A la suite de discours passionnés contre la République française, tenus dans une église, et de collisions entre

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Gazan, chargé du bureau des classes à Antibes, du 10 décembre. On avait sans doute oublié de donner contre-ordre, en sorte que les embarcations de Toulon arrivaient à ce moment à Antibes.

2. Il semble bien que ce n'était là qu'une démonstration, puisque le 3 octobre d'Anselme écrit aux administrateurs du Rhône qu'ils peuvent licencier ces troupes (Arch. de la Guerre). Mais ceux-ci ne l'entendaient pas ainsi et il fallut se servir de ces bataillons, composés de la lie de la population de Marseille. On les verra figurer à l'expédition de Sardaigne.

3. Arch. de la Guerre : Instructions du 15 septembre pour l'amiral Truguet. — Correspondance de Montesquiou : Lettre du 13 septembre. — Voir pièces justificatives, n° 25. — Mémoire manuscrit du commandant du génie Paulinier.— Mémoire justificatif de d'Anselme, du 14 avril 1793.

4. Arch. de la Guerre : Lettre de l'amiral Truguet du 1er octobre. Mémoire du 25 décembre. — Lettres de d'Anselme, des 29 et 30 septembre. Durante. — Pinelli. — Thaon de Revel. — *La Révolution dans les Alpes-Maritimes*, par l'abbé Tisserand.

5. Durante. — Pinelli. — Jomini.

Septembre 1792. royalistes et libéraux, cet agent avait porté plainte et manifesté l'intention de se retirer[1]. Il avait été retenu comme otage jusqu'au moment où serait mis en liberté un consul piémontais incarcéré à Marseille[2]. N'osant prendre sur lui d'engager les hostilités, M. O'Brenan, colonel du régiment de Lombardie et commandant de la place de Nice, consent au départ de M. Leseure, qui s'embarque immédiatement sur une frégate et est conduit à Antibes[3]. Il fait prévenir immédiatement le général de Courten, commandant général par intérim du Comté en l'absence du marquis de la Planargia[4].

M. de Courten était allé faire une reconnaissance avec son chef d'état-major aux environs d'Aspremont[5]. Revenu en toute hâte et mis au courant des événements, s'exagérant probablement la force du corps d'armée français, redoutant une tentative de débarquement qui, faite à Monaco ou Menton, menait très rapidement l'ennemi sur sa ligne de communication, avisé sans doute de la déroute du corps d'armée de la Savoie[6], il prescrit aussitôt de se replier sur Saorge[7].

C'est en vain que 800 émigrés français, réfugiés à Nice, offrent de défendre la ville ; on ne leur laisse que la liberté de suivre l'armée ainsi qu'aux habitants qui redoutent l'arrivée des Républicains. La retraite ne pouvait s'effectuer que par une seule route, qui fut bientôt encombrée d'un nombre infini de fuyards. Commencée dans l'après-midi sans instructions précises, la marche des trou-

1. Tisserand.
2. Durante.
3. Mémoire manuscrit du commandant Paulinier.
4. Durante. — Pinelli.
5. Pinelli. — Jomini. — Thaon de Revel.
6 Thaon de Revel indique nettement que M. de Courten a reçu l'ordre de se replier en Piémont. La relation de M. de Malaussène (Arch. de Breil, pièce n° 3) laisse entendre seulement qu'il a eu connaissance des événements qui venaient de se passer en Savoie. Pinelli paraît contester l'un et l'autre de ces deux faits. Il y a toute probabilité cependant pour qu'un courrier, qui a dû partir le 22 au soir, le 23 au plus tard, de la Savoie soit passé le 25 à Turin, d'où il a pu sans difficulté arriver le 28 à Nice, dans la matinée. C'est du reste la seule manière d'expliquer cet ordre de retraite si fiévreusement donné.
7. Voir pièces justificatives, n° 26.

Septembre 1792.

pes se continue en désordre pendant la nuit. Un peloton de dragons, revenant au trot des bords du Var, où il avait été oublié, met la panique dans l'arrière-garde. Se croyant poursuivis, les soldats se fusillent entre eux, puis se débandent et on ne les rallie que le lendemain matin, au col de Braus[1]. Cependant des marins et des portefaix du port de Nice, joints à cette lie de la population des grandes villes qui n'apparaît que dans les moments critiques, forcent et mettent au pillage le magasin royal du pain, les bâtiments de la Douane, des maisons particulières et jusqu'à un chariot d'effets appartenant à l'intendant comte Cristini et abandonné au milieu d'une place[2].

Le général d'Anselme occupe Nice.

Informé de ces événements le 29 septembre, à 3 heures du matin[3], le lieutenant général d'Anselme fait aussitôt passer le Var à deux compagnies d'infanterie légère, un bataillon de grenadiers et trente dragons. Pendant que ce détachement fouille les bois de la rive gauche et dirige une patrouille sur la route de Nice[4], quatre bataillons, dont deux de ligne, six à huit pièces de canon, 150 dragons se rassemblent en aval de Saint-Laurent, et, aidés par les paysans, franchissent le torrent partie à gué, partie à la nage, en ne perdant que trois hommes et quelques chevaux[5]. A la tête de cette avant-garde, d'Anselme, avec le maréchal de camp Brunet, les adjudants généraux Lecointe et Milet-Mureau, marche sur Nice en s'éclairant avec soin[6].

1. Arch. de Breil, pièces n° 3 — Arch. de la Guerre : Lettre de d'Anselme, du 3 octobre, aux commissaires ; rapport du 25 décembre. — Durante. — Pinelli.

2. Arch. de la Guerre : Rapport des députés extraordinaires de Nice, Blanqui et Veillon au ministre de la guerre. — Arch. de Breil, pièces n° 3 et 7. — Durante. — Tisserand. — Pinelli.

3. Arch. de Breil, pièces n° 3 et 7. D'après cette version, ce serait un nommé Pierre-Jean Seassal qui aurait été l'intermédiaire entre le baron Jacobi et d'Anselme. — Pinelli ne cite aucun nom, mais il ajoute que, pendant sa marche sur Nice, d'Anselme aurait reçu un avis du fils du consul français M. Leseure, qui serait resté dans la ville après le départ de son père, effectué la veille.

4. Malgré tous ces renseignements, le général d'Anselme pouvait craindre de rencontrer une arrière-garde particulièrement sur la forte position de Montalban, dont l'attaque avait coûté tant de sang à l'armée franco-espagnole en 1744.

5. Pinelli. — Arch. de la Guerre : Lettres de d'Anselme, des 29 et 30 septembre, des 2 et 16 octobre. Rapport du 25 décembre. Mémoire manuscrit du commandant Paulinier. Ce dernier dit que les troupes avaient de l'eau jusqu'aux épaules.

6. Arch. de la Guerre : Lettre de d'Anselme, du 30 septembre. — Durante.

Septembre 1792. La patrouille de dragons était arrivée de bonne heure dans cette ville. Son chef avait pris des renseignements auprès des autorités réunies au palais de la cité, commandé du pain pour l'avant-garde d'une armée de 50,000 hommes et ordonné de déposer les armes et les munitions de guerre. L'évêque et les consuls se rendent alors au-devant du général d'Anselme, qu'ils rencontrent à la villa Féraudi, dans le quartier Sainte-Hélène. Ils l'engagent à entrer dans Nice, lui certifiant que ni le fort Montalban, ni la citadelle de Villefranche ne sont en état de résister[1]. Le commandant des troupes françaises, complètement renseigné, met en marche son détachement ; mais, afin de dissimuler la faiblesse de son effectif, il prescrit à haute voix au maréchal de camp Brunet de faire le tour des remparts avec 10,000 hommes[2]. A 4 heures du soir, les soldats bivouaquent sur les places Saint-Victor et Saint-Dominique ainsi que sur le cours qui les relie. Un poste est envoyé sur la gauche, aux abbayes de Cimiez et de Saint-Pons, tandis qu'un peloton de dragons, conduit par le capitaine Macquard, se dirige avec quelques grenadiers du 28e régiment sur le fort Montalban[3]. Le commandant chevalier Cacciardi de Berra allait l'abandonner avec les 60 hommes de garnison; il se rend à 9 heures du soir[4]. Enfin, ordre est donné au reste de la division de franchir le Var le lendemain. La nuit se passe ainsi sous les armes[5].

Le 30 septembre de grand matin, d'Anselme fait partir pour Villefranche un corps de grenadiers. Impatient de se rendre compte par lui-même de l'état des choses, il les précède avec 15 dragons et somme le brigadier Daviet de

1. Arch. de Breil, pièce n° 7. — Tisserand.
2. Arch. de la Guerre : Rapport du 25 décembre.
3. Pinelli. — Tisserand. — Durante. — Arch. de Breil, pièces nos 3 et 7. — Arch. de la Guerre : Lettres de d'Anselme précitées et mémoire justificatif du 14 avril.
4. Pinelli. — Arch. de Breil, pièces n° 3, et mémoire justificatif de d'Anselme, du 14 avril.
5. Arch. de la Guerre : Rapport du 25 décembre. Lettre de d'Anselme des 2 et 16 octobre.

Foncenex, ancien officier de marine, de se rendre. Laissé sans instructions précises, ce dernier avait cru bien faire en embarquant une partie de la garnison sur la frégate sarde le *Saint-Victor*, sous pavillon anglais. Il ne fit aucune difficulté pour remettre la place qui lui était confiée, avec 200 hommes[1]. Ainsi, en quelques heures, le commandant de la division du Var se trouvait maître de trois places ou forts, d'un port et d'une rade excellente, défendus par plus de cent pièces de canon bien approvisionnées, de 5,000 fusils, d'un million de cartouches, de deux bâtiments de guerre et de magasins de vivres. Il avait pris, sans verser une goutte de sang, un officier général, trois colonels, trois autres officiers supérieurs, douze officiers subalternes et 300 hommes[2]. Octobre 1792.

Malheureusement il lui était impossible de compléter ce premier succès. Le passage du Var, commencé par les troupes, est presque aussitôt interrompu par une crue. Un violent orage disperse l'escadre, dont les vaisseaux mouillent partie au Golfe-Juan, partie dans la rade des îles d'Hyères. Pendant douze jours la pluie et le vent interceptent toute communication par terre et par mer[3]. Isolé ainsi avec 4,000 hommes, le lieutenant général d'Anselme ne peut faire reconnaître l'ennemi que par un bataillon de ligne, les compagnies d'infanterie légère et 50 dragons. Ce petit corps, sous les ordres du maréchal de Crue du Var.

1. Arch. de la Guerre : Lettres de d'Anselme, des 30 septembre et 2 octobre et rapport du 25 décembre. — Durante. — Pinelli. — Jomini. — Arch. de Breil, pièces n°s 13 et 7. — Roguet. — D'après Thaon de Revel, il restait 60 hommes, 50 cavaliers et la compagnie de grenadiers de la frégate. Il donne du reste des renseignements très précis sur la manière dont les ordres du général de Courten avaient été communiqués aux commandants de Montalban et de Villefranche.

2. Arch. de la Guerre : Lettres de d'Anselme des 3 et 16 octobre et rapport du 25 décembre. — Pinelli. — Durante. — Ce dernier indique que M. de Foncenex parvint à s'échapper. — Thaon de Revel dit en outre qu'il fut condamné par un conseil de guerre ainsi que Cacciardi et Pinto. — Courten, ultérieurement nommé au gouvernement de Coni, fut ensuite mis à la retraite.

3. Arch. de la Guerre : Lettres de d'Anselme, des 2 et 16 octobre et rapport du 25 décembre. — Durante. — Pinelli. — C'est à ce moment que fut inondé le camp de la Brague, où il était resté deux bataillons. (Voir Arch. de la Guerre : Mémoire justificatif de d'Anselme, du 14 avril 1793). Le comte Roguet, dans ses mémoires, parle de ce fait comme étant arrivé avant le passage du Var. Il se fait ainsi l'écho d'une des nombreuses calomnies auxquelles fut en butte le général d'Anselme.

Octobre 1792. camp Brunet, atteint l'Escarène le 1[er] octobre et occupe le col de Braus, où des retranchements sont élevés [1]. Le 4, les chasseurs et les dragons se portent à Sospel, et, le lendemain, le lieutenant-colonel Bacciochi et le capitaine Macquard marchent vers Saorge avec 23 fantassins et 15 cavaliers. Ils rencontrent au col de Brouis des milices, qui se replient sur un détachement du régiment de Lombardie, pourvu de deux petites pièces. Le pont del Gemiano, en amont de Breil, étant coupé, la reconnaissance se replie sur le col de Pérus, après une légère fusillade [2].

M. de Courten s'était en effet décidé à prendre position autour du château de Saorge avec les onze bataillons qui lui restaient, après avoir transporté successivement son quartier général de Sospel à Fontan, puis à Saint-Dalmas de Tende. Deux bataillons occupent le château et le village de Saorge. Ils fournissent des postes sur la route, dont les ponts ont été rompus, et sur les hauteurs de la Laguna et de fortino del Marte, contreforts de Colla-Bassa, gardés par des milices. Trois bataillons sont à Fontan avec un fort détachement et des milices à Formagine et au col de Raous. Un bataillon gardait Tende et la Ca, commencement de la montée du col ; les cinq autres étaient réunis à Saint-Dalmas [3].

Pour se mettre à l'abri d'un retour offensif de l'ennemi, peut-être aussi pour en imposer à la population, le général d'Anselme fait construire des batteries et divers ouvrages sur la colline du château de Nice et les hauteurs avoisi-

1. Arch. de la Guerre : Lettres de d'Anselme, du 2 octobre et rapport du 25 décembre. — Thaon de Revel. – Arch. de Breil, pièce n° 3. — Travail de M. le lieut. Combret, du 24e bataillon de chasseurs, fait d'après ces documents.

2. Arch de la Guerre : Lettre de d'Anselme, du 5 octobre. — Jomini.

3. Voir pièces justificatives, n° 27. — Dans son récit, M. de Malaussène (Arch. de Breil, pièce n° 31, ainsi que Jomini et Pinelli, reprochent au général d'Anselme de ne pas s'être porté immédiatement sur Saorge pour achever ainsi la conquête du comté de Nice. Les indications que fournissent les archives de Breil montrent combien d'Anselme eût été imprudent, si, à ce moment, il avait attaqué ces fortes positions défendues par 5,000 hommes de troupes régulières au moins et autant de milices, avec le faible détachement dont il pouvait disposer).

nant la ville [1]. Un grand nombre de pièces de tout calibre servent à les armer [2]. Des ordres sont donnés, le 8 octobre, pour la construction sur le Var d'un pont de pilotis de 700 mètres de longueur, qui est terminé à la fin de décembre et défendu par une batterie de huit pièces, établie sur les hauteurs de la rive droite [3]. C'était le seul moyen d'éviter à l'avenir une situation aussi dangereuse que celle où l'on se trouvait. Le 12 octobre seulement, le reste de la division française commence à arriver à Nice tant par terre, en passant les gués du Var revenu à son débit normal, que par mer en s'embarquant au Golfe-Juan et à Antibes [4]. D'autres bataillons étaient en marche dans l'intérieur de la Provence pour rejoindre, soit par Grasse, soit par Castellane [5]. Les administrateurs du département des Bouches-du-Rhône avaient achevé la levée qui leur avait été ordonnée. Désireux de se débarrasser de ces troupes formées avec les pires éléments de la population du département, ils priaient instamment qu'on les employât à la frontière [6]. Les bâtiments sur lesquels devaient s'embarquer ces bataillons n'ayant pu être préparés à temps à

Octobre 1792.

1. Le commandant Paulinier dit que ces travaux furent dirigés par les ingénieurs Clauzade et Henri. Les retranchements étaient en pierre sèche. On fit des baraques et on nettoya le grand puits qui avait été en partie comblé et est aujourd'hui fermé. D'après le mémoire justificatif de d'Anselme du 14 avril 1793, c'est l'ingénieur Milet-Mureau qui établit les premiers plans (Arch. de la Guerre).

2. Arch. de la Guerre : Lettre de d'Anselme du 16 octobre. — Rapport du 25 décembre. — Dans la lettre, il est dit que 20 bouches à feu sont mises en batterie ; dans le rapport, ce nombre est porté à 50. — Pinelli. — Jomini. — Roguet. — Tisserand. — Toselli.

3. Mémoire manuscrit du commandant Paulinier. — Dès le 8 décembre, une communication provisoire était établie sur le Var. Un mois après, les charrettes passaient. On se servit des arbres qui se trouvaient sur les deux rives du torrent et de grosses pièces de bois expédiées de Toulon. Les ingénieurs Blay et Milet-Mureau dirigèrent ce travail important, auquel on ne peut reprocher que d'avoir été exécuté trop rapidement, en sorte qu'il exigea ultérieurement de continuelles réparations. — Arch. de la Guerre : Mémoire justificatif de d'Anselme, du 14 avril 1793.

4. Arch. de la Guerre : Lettre de d'Anselme, du 16 octobre. — Rapport du 25 décembre. — Jomini.

5. Arch. de Castellane.

6. Arch. de la Guerre : Lettre des commissaires, du 8 octobre. — Compte rendu fait à la Convention le 9 octobre par le comité de Marseille chargé de la levée de 8,100 hommes. — Ces troupes étaient les suivantes : bat[on] d'Apt ou du Luberon 600 ; bat[on] de Martigues, 600 ; bat[on] de Vaucluse, 800 ; bat[on] d'Aix, 800 ; détachements de Tarascon, d'Arles et d'Orange, formant le bataillon de l'Union : 1,000 ; grenadiers des Bouches-du-Rhône, réunis à Aix, 1,600 ; bat[on] de Tarascon et la Ciotat, 800 ; bat[on] de Marseille ou phalange marseillaise, à Solliès, 1,000 ; 4[e] bat[on] des Bouches-du-Rhône à Aix, 800 ; canonniers de Carpentras, 100. — 33 navires étaient chargés des approvisionnements nécessaires à la subsistance de ces corps et transportaient en outre six pièces de 24, quatre de 18, deux de 8, quatre mortiers de 12, approvisionnés à mille et deux mille coups, plus le parc correspondant.

Octobre 1792. Toulon, faute d'entente entre les deux municipalités, ils sont mis en route par voie de terre [1]. Enfin des renforts sont également demandés en Corse [2]. Mais, avant l'arrivée de ces forces, il était nécessaire de s'étendre dans le comté de Nice, afin d'essayer d'en tirer des vivres, qui n'arrivaient que lentement et par mer [3].

Le maréchal de camp Brunet, dont la brigade est complétée à 2,000 hommes environ, le 12 octobre, occupe fortement Sospel et attaque le col de Brouis, le 18, avec 600 hommes. Il s'en empare, malgré la résistance du comte Zénon, major de Lombardie, descend à Breil, qui est pillé, et somme inutilement le chevalier de Saint-Amour de rendre le fort de Saorge. Il dirige aussi des détachements sur Lucéram, Berre et Contes [4].

La brigade Barral, forte de 1,150 hommes, s'avance lentement dans la vallée de la Vésubie. Le 17 octobre, elle atteint Levens ; le 20, deux bataillons et une compagnie franche marchent sur Lantosque par Duranus, Saint-Jean la Rivière, Figaret, localités qui sont occupées sans résistance et dont toutes les ressources sont dirigées sur Nice. Les habitants qui, bien qu'armés, s'étaient enfuis à l'approche des Français, se voyant ainsi ruinés, se rassemblent sur les hauteurs de la Bollène et de Belvédère. Ils gagnent peu à peu Gaudissart et la Cerisière, sur la rive droite de

1. Arch. de la Guerre : Lettre de d'Anselme au général Saint-Hilaire, du 2 décembre. — Ordres du 16 décembre ; lettre de Vincent, commissaire ordonnateur au ministre de la marine, du 13 décembre. — Lettre du ministre de la marine au ministre de la guerre, du 18 décembre.

2. Arch. de la Guerre : Lettre de d'Anselme, du 31 octobre, au ministre de la guerre et du 26 novembre au général Paoli, commandant en Corse.

3. Jomini. — Toselli.

4. Il n'y a dans les archives de la Guerre aucun renseignement sur les événements accomplis dans les vallées de la Roya et de la Vésubie à partir du 12 octobre jusqu'au mois de novembre. Il est possible que cette lacune soit intentionnelle et que d'Anselme ait pu faire supprimer cette partie de ses opérations dont on lui fit ultérieurement un grief. Les faits racontés tant dans les archives de Breil que dans Thaon de Revel, Pinelli, et Jomini, sont trop précis pour laisser le moindre doute sur leur authenticité (Arch. de Breil, pièce n° 3.) — Roguet. — Pinelli. — Jomini. — Le commandant Paulinier, dans son mémoire manuscrit, indique les troupes aux ordres de Brunet. Un bat[on] de grenadiers ; quatre compagnies du 3[e] bat[on] d'infanterie légère ; deux compagnies de volontaires corses ; deux compagnies de chasseurs du 91[e], une du 70[e], un bataillon du 11[e] et le 2[e] bataillon de l'Isère.

Octobre 1792.

la Vésubie, Rocca-Sparviera et Férion, sur la rive gauche, que Barral avait négligé de faire garder. Aussi le 24 octobre, ne se trouvant plus en sûreté à Lantosque, il se replie sur Utelle, où il laisse le 4e bataillon de Rhône-et-Loire, puis sur Levens, le 27 [1].

Novembre 1792 — Réorganisation du corps d'armée austro-sarde.

Pendant ce temps, le général Dumerbion s'établit à Saint-Martin du Var, fait occuper Puget-Théniers par un bataillon, le 18 octobre [2], et garde fortement le cours du Var. Douze à quinze bataillons se concentrent peu à peu à Nice, où des couvents et des édifices publics sont transformés en casernes, à Villefranche, à Monaco et dans les villages avoisinants [3]. Ces forces allaient devenir nécessaires pour tenir tête au corps d'armée piémontais qui, sous l'impulsion d'un nouveau chef, cherchait à reprendre l'offensive. Le 18 octobre, le colonel Pinto est rappelé ; le 22, Courten est remplacé par le général comte de Saint-André, qui avait été chargé de la formation du camp de Saluces, et arrive à Saorge le 30. Il amène avec lui un détachement de troupes autrichiennes, comprenant trois divisions, tirées des bataillons de Caprara, de Belgiojoso et de garnison, 30 dragons et un train d'artillerie [4].

Afin de s'éclairer sur la situation des forces françaises, M. de Saint-André pousse une reconnaissance sur Breil le 31 octobre, puis sur le col de Brouis le lendemain [5]. Faute de tentes, Brunet n'avait pas occupé ce point et avait cantonné ses troupes à Sospel, entourant la ville de postes, dont les principaux étaient à Castillon et au col de Pérus [6]. Un

1. Arch. de Breil, pièces n° 3 et 9. — Jomini. — Roguet.
2. Arch. de Breil, pièce n° 8.
3. Arch. de la Guerre : Ordre du 8 décembre au citoyen Dortoman, colonel du 51e régiment, commandant militaire à Nice.
4. Arch. de Breil, pièce n° 3. — Thaon de Revel. — Pinelli.
5. Thaon de Revel.
6. Arch. de la Guerre : Lettre de d'Anselme, du 24 novembre. Au mois de septembre, il n'y avait de tentes que pour huit bataillons.—D'après le mémoire manuscrit du commandant Paulinier, le 3e bataillon d'infanterie légère occupe Moulinet ; il est relié à Sospel par les deux compagnies de chasseurs du 91e régiment, établies à la Commanda, à l'entrée du vallon dans lequel déversent les cols de la Blé et de l'Orme.

Novembre 1792 détachement piémontais de 200 hommes de ligne, commandé par le major de Castelberg, avait été dirigé sur Belvédère par le col de Raous le 27 octobre. Il reçoit, le 2 novembre, l'ordre de s'avancer dans la vallée de la Vésubie[1]. Ce jour même, le général Barral, désireux de réparer l'effet moral désastreux qu'avait produit sa retraite de Lantosque devant quelques paysans, marchait sur cette ville pour la seconde fois, après s'être porté, le 30 octobre, de Levens à Utelle. Mais deux compagnies s'étant bornées à suivre les chemins au lieu de gagner le poste de Sueil, par les hauteurs de la gauche, comme l'ordre leur en avait été donné, la colonne est arrêtée par une soixantaine de miliciens, embusqués dans les maisons et derrière les rochers du Pical. Après une fusillade de quatre heures, ignorant les forces véritables de l'ennemi, manquant de munitions, voyant la nuit s'approcher et informé de l'insuccès des troupes qui devaient le soutenir, Barral revient à Utelle[2]. Ce mouvement était en effet appuyé par le 2e bataillon de l'Aude, dirigé de Lucéram sur Loda par le col de Saint-Roch. Vingt paysans l'empêchent d'arriver à ce dernier village, en faisant rouler simplement des quartiers de rochers du haut de la montagne escarpée qui domine le chemin. Bien plus, le convoi de vivres n'osant pas rejoindre ce bataillon, il fallut envoyer le pain d'Utelle par deux compagnies qui, traversant la Vésubie à gué, parvinrent à gagner le col du chios de Loda[3].

Bientôt informé de l'arrivée du petit détachement de Castelberg, dont la force était considérablement exagérée

1. Thaon de Revel. — Arch. de Breil, n° 9.

2. Arch. de la Guerre : Lettre de d'Anselme, du 24 novembre. — Jomini. — Thaon de Revel. — Ces deux auteurs, ainsi que les historiens de Nice, confondent les deux expéditions dans la Vésubie. Le rapport attribué au capitaine de milices Robaudi (Archives de Breil, pièce n° 9) est trop circonstancié pour qu'il y ait le moindre doute à cet égard. — C'est pendant la première expédition, du 20 au 24 octobre, que furent faites les réquisitions dirigées par le commissaire de guerre Férus. C'est à ce moment également que peut-être le capitaine Masséna put pousser avec la pointe d'avant-garde jusqu'à Belvédère et que le poste laissé à Levens fut massacré par des paysans.

3. Arch. de Breil, pièce n° 9. — Travail manuscrit du lieutenant Combret. — Mémoires de Roguet. — Arch. de la Guerre : Mémoire justificatif de d'Anselme, du 14 avril 1793.

Novembre 1792

par les rapports d'espions[1], Barral ne se croit plus en sûreté dans la vallée de la Vésubie. Le 2e bataillon de l'Aude se replie avec précaution sur Lucéram, dans la nuit du 4 novembre. Le lendemain, Barral quitte Utelle et marche vers Levens directement, sa droite couverte par la compagnie franche, qui passe sur les hauteurs de la Madone et de la Vilette. Au bout d'une heure, il rencontre une estafette lui apportant un ordre de d'Anselme qui lui prescrit de conserver Utelle. Il revient donc sur ses pas, oubliant la compagnie de flanqueurs; celle-ci passe au pont de Cros à la nuit tombante, reçoit des pierres de paysans postés sur les contreforts du Férion, et se débande en abandonnant armes et bagages. Trois hommes regagnent Utelle et y annoncent que Levens est occupé. Barral convoque aussitôt un conseil de guerre; on y décide que la retraite s'exécutera le lendemain par Saint-Jean la Rivière, Roccaseira, le col de la Porte et Lucéram. Cependant, le 6 novembre, après une nuit de réflexion, le général Barral se replie directement sur Levens[2]. Désigné quelques jours après pour servir à l'armée des Alpes et relevé de son commandement par Dumerbion, il part pour Raison, près Grenoble[3]. Le major de Castelberg envoie aussitôt à Utelle 14 volontaires de la ligne et 150 miliciens. Il occupe tous les points importants de la vallée, ainsi que la crête qui du mont Férion s'étend jusqu'à l'Authion[4].

Attaque de Sospel par les Piémontais.

En ce point, des postes retranchés s'établissaient aux Mille-Fourches, au col de Raous, à la cime du Capelet, autour du mont Ortighera[5]. Sa droite dégagée, son centre bien couvert, Saint-André fait garder fortement Breil

1. Ce détachement était composé de volontaires de 6 ou 8 corps différents. Les rapports signalaient les noms de ces corps, mais sans donner la force de chacun d'eux, en sorte qu'on pouvait les croire tous au complet. Voir du reste Thaon de Revel.
2. Arch. de Breil, pièces nos 9 et 3.
3. Arch. de Castellane : Enregistrement de la feuille de route du général Barral. — Arch. de la Guerre : Lettre d'Aréna à d'Anselme, du 21 novembre.
4. Arch. de Breil, pièces nos 9, 10 et 11. — Thaon de Revel.
5. Thaon de Revel.

Novembre 1792 et la tour de Crivella, qui domine ce bourg, transporte son quartier général à la Giandola et se décide à faire un effort sur Sospel et le col de Braus. Il venait de recevoir une bande de paysans armés des environs de Boves et de Limon et était parvenu à réunir 4,000 hommes, qu'il répartit en trois colonnes. Celle du centre, la plus importante, comprenant surtout des troupes de ligne et 18 canons, doit suivre la route, sous le commandement de son fils M. de Revel. A droite, le commandeur d'Osasque, avec dix pièces de montagne et un millier d'hommes, dont près de moitié sont des miliciens, marchera du col de Brouis à celui de l'Agaissen, par le revers septentrional de l'Albaréa et le vallon de Béolet, de manière à tourner le col de Pérus et à menacer la ligne de retraite sur le col de Braus; sur la gauche, le chevalier Alciati descendra le vallon de Bassera pour gagner la rive droite de la Bevera et le pont de la Niega. En même temps et comme diversion, le major de Castelberg reçoit l'ordre de se porter de Lantosque sur Lucéram par Peira-Cava, tandis que 300 miliciens sont dirigés sur Castillon[1].

Ces mouvements s'exécutent dans la nuit du 17 au 18 novembre. Au lieu d'enlever la grand'garde du col de Pérus, la colonne principale l'attaque à coups de canon[2]. Ainsi averti, Brunet a le temps de prendre quelques dispositions défensives contre les troupes qui viennent à lui directement, pendant que le bataillon du 11e, en bataille sur les lacets de la route au-dessous du mont Barbonnet, arrête par son feu la colonne qui essaye de descendre de Castillon. Le reste se rassemble au cimetière Saint-François et prend position à droite et à gauche du vieux chemin[3].

1. Thaon de Revel. — Arch. de Breil, pièce n° 3. — Arch. de la Guerre : Rapport du 25 décembre ; mémoire du commandant Paulinier.

2. Thaon de Revel. — Arch. de Breil, pièce n° 3. — Jomini.

3. Mémoire du commandant Paulinier.

Mais, informé de la marche de la colonne de droite, qui, bien que partie la première, à minuit, avait été retardée par les difficultés du terrain, Brunet se replie bientôt sur le col de Braus, où il rallie le poste de Castillon, abandonnant ses magasins, quatre pièces de 4 et une de 8, dont l'essieu avait été brisé, et ne perdant que deux hommes tués et quelques blessés[1]. Castelberg de son côté était parvenu, après sept à huit heures de lutte, à s'emparer de Lucéram, gardé par un détachement du 70e régiment et envoie des patrouilles vers Berre et le col de Braus, en sorte que, laissant une arrière-garde à Touët, Brunet est obligé de continuer sa retraite jusqu'à l'Escarène[2]. Pour se relier avec sa droite et la renforcer, M. de Saint-André fait partir dans la nuit pour Lucéram un détachement de 280 hommes du régiment de Saluces. L'officier qui le commande, au lieu de suivre ses instructions ou se trompant de chemin, se rend du col de Braus à Moulinet. Du reste, ne jugeant pas à propos de pousser plus loin ce succès ni d'engager toutes ses forces, le commandant du corps d'armée piémontais laisse simplement un détachement dans Sospel, aux ordres du major Streng, et prend position sur le col de Brouis[3].

Novembre 1792

Reprise de Sospel par les Français.

Prévenu le 18, à une heure de l'après-midi, au milieu d'une fête qu'il donnait aux représentants de la Convention nationale[4], d'Anselme part de Nice aussitôt avec 12 compagnies de grenadiers, dont six de ligne et quatre canons. Un corps, formé de 100 hommes, détachés de chacun des 12 bataillons en garnison à Nice, le suit pendant la nuit. Le 19 au matin, toutes les troupes sont en bataille

1. Arch. de la Guerre : Lettre de d'Anselme, du 24 novembre.— Rapport du 25 décembre.
2. Mémoire du commandant Paulinier.
3. Thaon de Revel. Ainsi que le fait remarquer M. de Malausséna dans son manuscrit (Arch. de Breil, pièce n° 3), la position ne pouvait être gardée avec une troupe d'un effectif peu supérieur à celui de l'ennemi.
4. Ces représentants étaient Lassource, Collot-d'Herbois, Goupilleau ; ils remplaçaient Aubry, Isnard et Despinally, premiers commissaires.

Novembre 1792. à l'Escarène. 2,000 hommes y restent, pour faire face aux corps ennemis de Lucéram et Berre, qui fusillent les convois sur la route. Le reste marche au col de Braus en trois colonnes, couvertes par les volontaires corses et six compagnies du 3e bataillon d'infanterie légère. A gauche, 12 compagnies de grenadiers et le bataillon du 11e régiment, sous le colonel Dagobert. A droite, sept compagnies de grenadiers, commandées par le lieutenant-colonel Dupuy, gagnent, en suivant la crête des montagnes, le défilé de Rocca-Taillada, où 15 hommes pourraient arrêter une armée, et ouvrent ainsi le passage à la colonne du centre, formée du 70e régiment, avec lequel marchent le général d'Anselme, le maréchal de camp Brunet, l'adjudant général Milet-Mureau, deux pièces de 4 et deux de 8[1]. Toutes ces troupes arrivent ensemble au col de Braus, gardé par un poste de 150 hommes, qui se replie devant des forces si supérieures[2]. On entre, une demi-heure après, dans Sospel, qui est mis au pillage, et l'avant-garde engage la fusillade avec l'ennemi en retraite vers le col de Pérus, fortement occupé[3].

Le 20, laissant Brunet à Sospel, d'Anselme revient à l'Escarène avec huit compagnies de grenadiers et fait hisser du canon sur les hauteurs avoisinant Berre. Le 21, un bataillon du 61e, le 4e de la Drôme, quatre compagnies d'infanterie légère et quelques piquets arrivent de Nice.

Ordre est donné de marcher le lendemain, à 3 heures du matin, et d'attaquer Berre et Lucéram à la pointe du jour. Mais, dans la nuit, le major de Castelberg se replie. L'en-

1. Arch. de la Guerre : Lettre de d'Anselme, du 24 novembre. — Rapport du 25 décembre.
2. Thaon de Revel. — Cet auteur fait une erreur de date en indiquant la réoccupation de Sospel par les Français à la date du 30 novembre. — Il y a du reste, en cet endroit du volume (pages 22 et 23), une autre erreur : l'auteur fixe l'effectif disponible des Austro-Sardes à 3,608 h. Le tableau portant l'indication de 5,740 hommes est déjà diminué du nombre des hommes détachés ou absents, 2,732, en sorte que l'effectif nominal était de 7,364 soldats de ligne. A quoi il convient d'ajouter les miliciens. Voir, du reste pièces justificatives, n° 28.
3. Arch. de Breil, pièce n° 3. — Mémoire manuscrit du commandant Paulinier.

nemi perd une vingtaine de prisonniers, dont 15 Autrichiens[1]. Les fatigues qu'imposaient aux troupes la garde des nombreux postes nécessaires à la conservation de Sospel, la difficulté de ravitailler pendant l'hiver les 3,000 hommes qui y étaient rassemblés, amenèrent le général d'Anselme à en prescrire l'évacuation. Le 30 novembre, Brunet revient à l'Escarène, conservant sur le col de Braus un poste retranché, qui repousse, le 3 décembre, une reconnaissance ennemie[2]. Bientôt même la neige force à retirer toute garde permanente et l'on se contente d'y envoyer tous les jours une forte patrouille[3]. Novembre 1792

Décembre 1792. — Le général Brunet prend provisoirement le commandement de l'armée d'Italie.

Le 15 décembre, la division du Var, devenue armée d'Italie, se compose de 40 bataillons, de 500 hommes en moyenne, savoir : 12 de ligne, dont un d'infanterie légère incomplet et trois de garnison très réduits ; huit de la dernière levée de Marseille, impropres à tout service, et le reste de volontaires[4]. Parmi ces derniers, quatre seulement peuvent être employés aux opérations de la guerre de campagne[5] ; les autres ou ne sont bons qu'à garder des fortifications et des places de l'intérieur, afin d'y compléter leur instruction et leur éducation militaires, ou même manquent d'équipement et d'armement[6]. On ne pouvait donc compter que sur la moitié de l'effectif de 20,000 hommes que présentait cette armée[7]. Le 8e bataillon des volontaires du Var était à Aix pour y protéger les administrateurs du

1. Arch. de la Guerre : Lettre de d'Anselme du 24 novembre ; rapport du 25 décembre. — Arch. de Breil, pièce n° 10.
2. Arch. de la Guerre : Lettre de d'Anselme, du 3 décembre. — Thaon de Revel.
3. Arch. de la Guerre : Lettre de d'Anselme, du 3 décembre.
4. Voir pièces justificatives nos 20 et 30. — Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet, du 17 janvier. — Arch. de la Guerre : Mémoire justificatif du 14 avril 1793. D'Anselme, rendant compte au ministre de la guerre Pache d'une revue effectuée le 15 novembre, indique qu'il manquait au complet 2,983 hommes. Sur les 18,886 hommes présents, 4,000 n'avaient pas d'armes, d'autres venaient à peine d'arriver et n'avaient point d'instruction militaire, en sorte qu'il n'y avait que 11,742 hommes en état d'agir.
5. Ces bataillons sont : le 2e de l'Isère, le 2e du Var, le 1er de la Haute-Garonne et le 4e de la Drome.
6. Arch. de la Guerre : Lettre du conseil d'administration du 9e bataillon du Var à Carros aux commissaires de la Convention nationale à Toulon, réclamant l'habillement, l'équipement et une destination.
7. Arch. de la Guerre : Lettre de d'Anselme, du 8 décembre — Lettre de Brunet, du 15 janvier.

Décembre 1792. département[1]. La ville de Marseille se gardait elle-même. La garnison de Toulon était composée des grenadiers des Bouches-du-Rhône et de deux bataillons de ligne, qui allaient être appelés à la frontière. Sur la rive droite du Var, se trouvaient quatre bataillons de la réquisition de Marseille et cinq bataillons de volontaires, à peine formés, se reliant par Entrevaux à l'armée des Alpes. Sur la rive gauche, 16 bataillons, dont quatre de ligne, étaient réunis à Nice et à Villefranche. Ils étaient couverts par une chaîne de postes qui, partant de Monaco, occupé par un bataillon de ligne et un de volontaires, aboutissait à Tourrettes, en passant par la Turbie, Notre-Dame de Laghet, Peille, Peillon, Contes, occupé par le 2e bataillon du Var, et Châteauneuf. En avant, de cette ligne de défense, deux forts détachements surveillent les principaux débouchés. A l'Escarène, sur la route de la Roya, le maréchal de camp Dagobert a trois bataillons de ligne et un de volontaires; Dumerbion barre à Levens le chemin de la Vésubie avec un bataillon de ligne, deux de volontaires et deux compagnies franches[2].

Afin de mieux assurer la liaison de ces deux avant-gardes, leurs commandants reçoivent, le 18 décembre, l'ordre de se concerter pour occuper Coaraze et balayer les milices qui, du mont Férion, harcelaient continuellement nos avant-postes[3]. Ces paysans s'enhardissaient tous les jours. Le 15 décembre, soutenus par un faible détachement de troupes de ligne, ils refoulent la grand'garde de Puget-Théniers, puis se retirent sur Villars[4]. Sur ces entrefaites, le Conseil exécutif décide que le général d'Anselme sera suspendu de ses fonctions et remplacé par le général Biron, qui laissera

1. Lettre du maréchal de camp Dampière, commandant à Aix, du 15 janvier.
2. Arch. de la Guerre : Lettres de Brunet, des 17 et 24 janvier. — Mémoire justificatif de d'Anselme du 14 avril 1793. Il y avait notamment le 4e bataillon de Rhone-et-Loire, les 6e, 3e et 1er du Var, ce dernier commandé par le lieutenant-colonel Gardane.
3. Arch. de la Guerre : Ordres de l'armée d'Italie.
4. Arch. de Breil, pièce n° 8.

le commandement de l'armée du Rhin au général Deprez-Crassier[1]. Appelé à Paris pour y rendre compte de sa conduite, d'Anselme quitte Nice le 23 décembre[2]. Il était accusé de lenteurs et d'impéritie dans la conduite des opérations, de malversations des fonds publics. On lui reprochait encore de n'avoir pas su maintenir la discipline parmi ses soldats, d'avoir exaspéré les habitants de Nice et du Comté, en tolérant ou en ne réprimant pas assez sévèrement le pillage et même des actes de brigandage. Une partie de l'armée l'accusait, une autre le défendait ; mais la population était certainement réduite à la misère par les exigences de troupes relativement nombreuses, mal approvisionnées et très peu disposées à obéir à des chefs qu'elles pouvaient renvoyer à leur fantaisie[3]. Les gens de la montagne se réunissaient en bandes, qui se joignaient aux milices piémontaises ; ceux du littoral gagnaient par mer Vintimille et la côte génoise et allaient s'enrôler dans les troupes du roi de Sardaigne[4]. Décembre 1792.

Le général Brunet, qui, depuis quelques jours, avait été rappelé au quartier général pour aider le chef de d'état-major, prend provisoirement le commandement de l'armée d'Italie[5]. Après avoir réglé les détails de l'embarquement du corps expéditionnaire de Sardaigne, donné des ordres pour perfectionner et armer les retranchements commencés sur le mont Gros et le mont Leuze[6], il consacre tous ses

1. Arch. de la Guerre : Arrêt du Conseil exécutif et lettre du ministre, du 16 décembre.
2. Arch. de la Guerre : Lettre de d'Anselme, du 23 décembre.
3. Arch. de la Guerre : Mémoires justificatifs de d'Anselme, des 9 février et 14 avril 1793. — Rapport des députés extraordinaires de Nice, Blanqui et Veillon, du 23 décembre. — Rapport de d'Anselme, du 25 décembre. — Quatre paysans ou barbets, pris les armes à la main et envoyés comme prisonniers à Nice, avaient été égorgés avec leur geôlier par des hommes de la phalange marseillaise, malgré les efforts de d'Anselme. Aussi les prisonniers sont-ils dirigés sur Antibes, sans passer par Nice (ordre du 21 novembre). Quant à l'affaire du trésorier Chambry, remplacé par Cauchois, et au déficit de la caisse, voir la lettre du 19 décembre des commissaires de la Trésorerie nationale au ministre de la guerre et celle de ce dernier aux commissaires de la Convention nationale en date du 22 décembre.
4. Arch. de la Guerre : Lettres du médecin Ruffo, du 21 janvier et de Chaillan, commissaire de l'inscription maritime à Nice, du 24 décembre.
5. Arch. de la Guerre : Lettre de d'Anselme, du 23 décembre. — Mémoire manuscrit de Paulinier.
6. Arch. de la Guerre : Lettres de Brunet, des 29 décembre, 19 et 24 janvier et mémoire justificatif de d'Anselme du 14 avril 1793. Ce dernier avait fait élever au mont Gros une batterie et préparer à côté un camp pour deux bataillons.

Décembre 1792. soins à discipliner et à instruire les éléments hétérogènes composant l'armée et à en assurer la cohésion [1].

Il exige la bonne tenue et la propreté des casernes, la rentrée des hommes aux heures prescrites [2]. Il surveille le service important des distributions et celui des gardes et postes de police [3]. Les bataillons sont astreints à faire chaque jour des exercices en un endroit et à une heure désignés [4]. Peu à peu des habitudes d'ordre et de régularité se développent ainsi dans le rassemblement de troupes fait à Nice et aux environs. En même temps, officiers et soldats apprennent à se connaître, se familiarisent avec les manœuvres. Enfin, pour aguerrir également tous les corps et leur donner la pratique du service en campagne, Brunet fait relever fréquemment les avant-gardes de l'Escarène et de Levens, continuellement tenues en alerte par les Austro-Sardes [5].

Janvier 1793. — Entreprises des Austro-Sardes.

L'effectif de ces derniers était numériquement assez inférieur à celui des Républicains ; mais des renforts pouvaient être envoyés à tout moment par la route du col de Tende. La circulation y était entretenue par un équipage spécial de mulets, que l'on faisait marcher chaque jour pour empêcher la neige de s'accumuler [6]. Cette ligne de communication était couverte par deux redoutes, garnies d'artillerie, élevées sur le col de Brouis et gardées par 250 hommes, ainsi que par un retranchement établi à la Cogoule et occupé par 30 hommes. Trois bataillons, cantonnés à Breil, sous les ordres du major général baron Dellera, étaient à portée de soutenir ces postes. Tous les

1. L'animosité entre les blancs, soldats de ligne, et les bleus, volontaires nationaux, se traduisait par des rixes et des duels. — Arch. de la Guerre : 2e mémoire justificatif de d'Anselme, du 14 avril 1793.

2. Arch. de la Guerre : Ordres du 2 janvier pour les rassemblements en cas d'alerte ; du 3, relatif à la tenue ; du 22, prescrivant que le capitaine d'artillerie Sougis paiera les carreaux cassés dans le casernement par sa troupe ; du 25 janvier, fixant l'heure de la rentrée du soir dans les casernes.

3. Arch. de la Guerre : Ordres du 20 janvier, pour la régularité des distributions et les relations entre les corps ; du 26 janvier, relatif à la prise des postes.

4. Arch. de la Guerre : Ordre du 9 janvier.

5. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet, du 24 janvier. — Les avant-gardes et détachements sont relevés tous les mois.

6. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet, du 17 janvier.

jours, des patrouilles en étaient envoyées jusqu'au Mangiabo, à l'Agaissen et à la Penna[1]. Ainsi appuyé, le général de Saint-André profitait habilement de la connaissance approfondie qu'il avait du pays et des sentiments de haine contre les Français qui animaient ses milices, pour étendre ses troupes et multiplier ses tentatives contre nos grand'gardes.

Le 23 décembre, quatre petites colonnes piémontaises étaient mises en mouvement de Brouis et du Moulinet sur Braus et Lucéram. Malgré une tourmente de neige qui les empêche d'agir de concert, la patrouille française envoyée chaque jour de l'Escarène au col est surprise et enlevée. L'officier du 70e qui la commandait, est tué avec un sous-officier; 12 soldats sont blessés[2]. Quelques autres attaques sont dirigées, le 1er janvier 1793, sur Lucéram, le 19 sur Castillon, que Brunet avait fait réoccuper au commencement du mois et le 22, sur Coaraze où les paysans armés s'installent de nouveau[3]. Les détachements de troupes régulières, qui, sous les ordres du major de Castelberg, soutenaient les milices de la vallée de la Vésubie, étaient portés à l'effectif de 1,350 hommes en janvier, de 1,631 en février[4]. M. de Sainte-Marguerite, capitaine au régiment de Nice, s'établit, le 2 janvier, à Puget-Théniers, avec un corps important de partisans. Il pousse jusqu'à Cuébris et au village de Saint-Pierre, qui est mis à contribution, pour en imposer aux gardes nationaux de Roquestéron, à peine armés et sans munitions. En même temps il porte, le 8 janvier, sur le haut Var, une colonne,

1. Thaon de Revel.
2. Arch. de la Guerre : Lettres de Brunet, des 31 décembre et 15 janvier. Lettre du ministre, du 7 janvier. — Lettre de Saint-André, du 24 janvier, et de Brunet, du 26, relatives à l'échange des prisonniers. — Le lieutenant dont il s'agit se nommait Taillefer; il avait été tué à coups de baïonnette en cherchant à désarmer un soldat piémontais pour fuir, après avoir été fait prisonnier. — Thaon de Revel.
3. Thaon de Revel. — Arch. de Breil, pièces nos 3 et 9.
4. Thaon de Revel donne le premier chiffre ; pour le second, voir pièces justificatives n° 31, qui est la reproduction de la pièce n° 11 des archives de Breil.

Janvier 1793. qui pille tous les villages jusqu'à Guillaumes, dont les habitants l'arrêtent non sans quelque peine[1].

Bien que sans résultats considérables, cette course met en émoi les administrateurs des districts de Grasse et de Castellane[2]. Elle dénotait du reste de la part de l'ennemi une hardiesse qu'il importait de réprimer le plus tôt possible. L'offensive était le seul moyen d'y parvenir. Telle allait être la tâche du nouveau général en chef de l'armée d'Italie. Bien que sollicité par le ministre de la guerre de rejoindre rapidement son poste, Biron ne devait arriver à Nice que le 10 février[3]. Il avait été retardé par le mauvais état des chemins[4] et avait voulu se rendre compte de la situation défensive des places maritimes que la récente déclaration de guerre à l'Angleterre exposait à une attaque dangereuse[5]. Du moins, le général Brunet avait eu le temps de mettre toutes les troupes en état de prendre part aux opérations de campagne. Mais leur effectif n'était pas tellement considérable qu'on pût en distraire quelques éléments pour coopérer à la garde d'un territoire dépendant de l'armée des Alpes[6]. Aussi le général Kellermann est-il invité par le ministre à renouveler au maréchal de camp Camillo Rossi les instances que lui avait déjà faites le général Brunet et à prendre toutes les mesures nécessaires pour appuyer efficacement l'armée d'Italie et en couvrir l'aile gauche, aux environs d'Entrevaux[7]. Il était du reste d'autant plus indispensable d'occuper réellement le comté

1. Thaon de Revel. — Arch. de Breil, pièce n° 8 — Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet, du 15 janvier. — Tisserand. — Travail manuscrit du lieutenant Combret.

2. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet, du 15 janvier. — Tisserand.

3. Arch. de la Guerre : Décision du Conseil exécutif du 8 janvier. — Lettres du ministre, des 24 décembre et 20 janvier.

4. Arch. de la Guerre : Lettre de Biron, du 27 janvier.

5. Arch. de la Guerre : Lettre du ministre, du 30 janvier. — Lettre de Biron, du 6 février.

6. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet, du 30 décembre.

7. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet à Camillo Rossi, du 30 décembre. Ce même jour, les administrateurs des Bouches-du-Rhône refusent de laisser partir de Manosque le bataillon qui devait aller à Entrevaux. On n'osait pas encore dégarnir complètement la vallée de Barcelonnette parce qu'il était tombé peu de neige jusqu'à ce moment. — Lettre de Brunet, du 15 janvier. — Lettres du ministre, du 20 janvier à Kellermann, à Brunet, et aux administrateurs du Var.

de Nice que, sur la demande deux fois renouvelée de ses députés, la Convention nationale venait d'en prononcer la réunion à la France[1]. La principauté de Monaco se constituait également en république, le 14 février[2]. Janvier 1793

1. Mémoire manuscrit du commandant Paulinier. — Les députés de Nice présentent leur requête à la Convention les 4 novembre et 11 janvier. La décision est prise le 18 janvier et la réunion prononcée le 4 février.
2. Mémoire manuscrit du commandant Paulinier.

CHAPITRE IV

Octobre 1792.

EXPÉDITIONS D'ONEILLE ET DE SARDAIGNE

Sac d'Oneille. — Le capitaine Latouche-Tréville à Naples. — Préparatifs pour l'expédition de Sardaigne. — Bombardement de Cagliari. — Attaque de cette ville. — Tentatives sur la côte nord de la Sardaigne.

Bombardement d'Oneille.

La tempête du commencement d'octobre 1792 était à peine apaisée que l'amiral Truguet vint mouiller dans la rade de Villefranche avec l'escadre de la Méditerranée, grossie de quatre vaisseaux de ligne, amenés de Brest par le capitaine Latouche-Tréville [1]. Le général d'Anselme eut l'idée de se servir de ces imposantes forces navales pour châtier Oneille, petit port sarde enclavé dans le territoire de Gênes, dont les corsaires gênaient beaucoup le commerce de Marseille et les relations de cette ville avec l'armée et avec Gênes [2].

Le 16 octobre, le général la Houillère s'embarque avec 1,100 hommes des 11e et 28e régiments de ligne et du 4e bataillon de la Drôme [3]. Une partie de la flotte, six vaisseaux et six frégates, met à la voile le 18 et, contrariée par

1. Arch. de la Guerre : Instructions pour le contre-amiral Truguet, du 18 août 1792. — Voir pièces justificatives, n° 32. — Troude.
2. Jomini. — Roguet. — Arch. de la Guerre : Instructions de d'Anselme au général la Houillère, contenues dans le mémoire justif. du 14 avril 1793. Malgré cette expédition, les corsaires d'Oneille continuèrent à gêner les transports par mer. Voir, à ce sujet, les archives de la Guerre et particulièrement les correspondances des 27 et 28 février, 4, 14 et 18 mars 1793.
3. Arch. de la Guerre : Lettre de Truguet, du 17 octobre. — Arch. du Génie : Mémoire manuscrit du commandant Paulinier. — Roguet.

les vents d'est, n'arrive que le 23, à midi, devant Oneille[1]. Octobre 1792. L'amiral Truguet envoie dans un canot son capitaine de pavillon, M. Duchayla, porter une proclamation aux habitants, les sommant de recevoir une garnison française au lieu et place des trois compagnies piémontaises qui y avaient été amenées de Villefranche par la frégate le *Saint-Victor*[2].

A peine le canot touche-t-il au rivage qu'une décharge de mousqueterie, faite à bout portant, tue Henry d'Hobermand, petit-fils et aide de camp du général la Houillère, les enseignes Isnard et Pélissier ainsi que quatre matelots. M. Duchayla, l'adjudant général La Converserie et quatre autres matelots sont blessés. Ce n'est qu'à grand'peine que le canot, conduit par les trois seuls marins restés valides et aidé par une autre embarcation, parvient à regagner le vaisseau amiral le *Tonnant*. L'escadre s'embosse aussitôt et foudroie jusqu'à la nuit la ville et un petit fort qui essaie de riposter, mais dont le feu est bientôt éteint. Les habitants et la garnison, aux ordres du chevalier Ricca di Castelvecchio, sont obligés de se retirer sur les montagnes voisines[3].

Le lendemain, deux frégates mouillent à portée de fusil d'Oneille. On met à terre les troupes du général la Houillère, 100 matelots, armés de haches, et 1,000 hommes, tirés de la garnison des vaisseaux. Tous les prêtres, soupçonnés d'avoir provoqué la trahison de la veille, sont mis à mort. La ville est pillée, puis livrée aux flammes. A 9 heures du matin, l'exécution est terminée et le rembarquement effectué[4]. Les frégates ramènent le corps expéditionnaire à Villefranche, tandis que l'amiral Truguet se

1. Arch. de la Guerre : Rapport de Truguet, du 25 octobre. — Lettres de d'Anselme, des 25 et 31 octobre. — Pinelli.
2. Pinelli. — Arch. de la Guerre : Rapport de Truguet, du 25 octobre. — Jomini.
3. Pinelli. — Arch. de la Guerre : Rapport de Truguet, du 25 octobre.
4. Arch. de la Guerre : Lettre de d'Anselme, du 31 octobre.

Octob.-Novemb. 1792.

rend à Gênes avec le reste de l'escadre, pour y faire reconnaître la République française [1].

Négociations avec la République de Gênes.

Il emmenait avec lui le lieutenant-colonel Rigaud, du 4e bataillon de la Drôme, qui avait reçu mission du général d'Anselme de négocier un emprunt de six millions, remboursable par moitié dans le délai d'un an, et destiné à l'achat immédiat des approvisionnements de toute nature nécessaires à l'armée. Cet officier devait en outre se rendre à Savone, examiner la situation de cette place, prendre des renseignements sur l'esprit des habitants et demander au Sénat génois s'il ne lui serait pas agréable de voir occuper la citadelle de cette ville par une garnison française [2].

Cette dernière proposition, bien que sanctionnée ultérieurement par le gouvernement français [3], n'avait aucune chance d'être accueillie, la République de Gênes voulant éviter de fournir à l'armée austro-piémontaise tout prétexte à l'invasion de son territoire [4]. Quant à l'emprunt, le Conseil exécutif provisoire le désapprouve aussitôt qu'il en a connaissance, ne se souciant pas sans doute de contracter une créance dont il eût été à peu près impossible d'obtenir le remboursement [5]. Ces affaires ainsi terminées, le contre-amiral Truguet rallie toute sa flotte dans le golfe de la Spezzia, afin de se préparer à mettre à exécution les instructions nouvelles qu'il avait reçues [6].

Le capitaine Latouche à Naples.

Il devait d'abord envoyer une escadre à Naples, sous les ordres du capitaine Latouche-Tréville, pour demander réparation des insultes faites à M. de Sémonville dans un

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Truguet, du 17 octobre. — Arch. du Génie : Mémoire manuscrit du commandant Paulinier.
2. Arch. de la Guerre : Instruction de d'Anselme, du 15 octobre, au lieutenant-colonel Rigaud. — Roguet
3. Arch. de la Guerre : Décision du Conseil exécutif provisoire, du 26 octobre. Lettre du ministre de la guerre à d'Anselme, du 25 novembre, lui reprochant de n'avoir pas pris Savone sans différer. — Lettres de d'Anselme, des 8 et 9 novembre.
4. Arch. de la Guerre : Lettre de Naillac, résident français à Gênes, du 21 novembre. — Lettre de Belleville, attaché à l'ambassadeur Sémonville, du 26 novembre.
5. Arch. de la Guerre : Lettre de Truguet, du 20 octobre. — Lettre du ministre de la marine au ministre de la guerre, du 30 octobre.— Décision du Conseil exécutif provisoire, du 1er novembre.
6. Arch. de la Guerre : Lettres de d'Anselme, des 31 octobre et 8 décembre.

mémoire rédigé par le premier ministre Acton[1]. L'arrivée Décembre 1792. dans la Méditerranée de huit nouveaux bâtiments de guerre, expédiés de Brest, Lorient et Rochefort, permet de porter cette division au chiffre de dix vaisseaux de ligne et deux frégates[2].

Elle met à la voile le 10 décembre, et, le 17, croise à hauteur d'Ischia. Un officier napolitain vient à bord du *Languedoc* rappeler au capitaine Latouche-Tréville que, selon les traités, six vaisseaux seulement peuvent pénétrer dans la rade. Il ajoute que le séjour d'une force plus considérable devant la ville pourra être considéré comme un acte d'hostilité. Le commandant de l'escadre française répond qu'il ne divisera pas ses forces et que, si un seul coup de canon est tiré contre les vaisseaux de la République, il réduira en cendres la ville de Naples. Il mouille sans opposition devant le palais du roi et obtient, en 24 heures, toutes les satisfactions exigées[3].

Les vaisseaux reprennent aussitôt la mer et, dans la nuit du 20 au 21 décembre, sont dispersés par un violent coup de vent du nord-ouest. Au jour, l'*Entreprenant*, le *Scipion* et une frégate sont seuls en vue du *Languedoc*, complètement démâté et faisant eau de toutes parts. Le vent ayant passé au sud-ouest dans la journée, Latouche donne ordre au *Scipion* d'aller avec la frégate porter au contre-amiral Truguet la nouvelle de la dispersion de sa division, et se fait donner par l'*Entreprenant* une remorque, qui casse presque aussitôt. Cependant il parvient à gouverner pour

1. Troude. — Arch. de la Guerre : Instruction pour le contre-amiral Truguet, du 25 octobre.

2. Arch. de la Guerre : Lettres de Truguet, des 6 et 10 décembre. — Voir pièces justificatives, n° 33.

3. Troude. — Jomini. Cet auteur commet une erreur assez grave à propos du *grenadier* Belleville. Ce prétendu grenadier avait été attaché au ministre plénipotentiaire à Gênes Naillac et devait accompagner à Constantinople l'ambassadeur français Sémonville. Ce dernier attendait à Saint-Florent le bâtiment qui devait le transporter. Belleville avait été chargé par lui ou Naillac de la négociation avec le gouvernement napolitain. Il fut plus tard consul à Livourne. Consulter à ce sujet la Correspondance des archives de la guerre de novembre 1792 à mars 1793. Belleville a assisté à l'expédition de Cagliari, à bord du *Languedoc* et pourrait être l'auteur d'un mémoire assez étrange, fait sous forme de demandes et réponses, qui est classé au mois de mars 1793.

Décembre 1792. rentrer à Naples, où il arrive dans l'après-midi du 24, avec l'*Entrepenant*, ayant encore cassé la barre de son gouvernail et failli s'échouer sur l'île de Capri, dont il était passé à un jet de pierre. Il reçoit dans ce port tous les secours dont il avait besoin et, le 30 janvier, remet à la voile pour rallier l'escadre de Truguet dans le golfe de Palmas, rendez-vous général de l'expédition de Sardaigne[1].

Préparatifs pour l'expédition de Sardaigne.

Le premier projet de cette expédition avait été adressé à l'Assemblée législative, au mois de mai de 1792, par un négociant en grains de Sassari, Corse de naissance, nommé Antoine Constantini; il était apostillé par Saliceti, alors procureur général syndic à Ajaccio[2]. Le 23 juillet, Péraldi présentait sur ce sujet un nouveau mémoire, qui était annoté par Carnot[3] et, le 10 octobre, le Conseil exécutif provisoire signait des instructions destinées au lieutenant général d'Anselme et au contre-amiral Truguet[4]. Deux commissaires sont envoyés, Péraldi en Corse, Aréna à Nice, pour accélérer les préparatifs et lever toutes les difficultés[5].

Il y en avait beaucoup, et, dès son arrivée à Nice, Aréna le reconnaissait[6]. Aussi, malgré la confiance de Péraldi[7], devait-il s'écouler plus de trois mois avant que les troupes françaises prissent pied sur la côte de Sardaigne. Les Piémontais paraissant se disposer à prendre l'offensive, d'Anselme, qui n'avait sous ses ordres que 10 à 11,000 hommes, ne pouvait en distraire un important détachement

1. Troude.— Arch. de la Guerre : Extrait du journal de bord du *Languedoc*.
2. Arch. de la Guerre : Mémoire de Constantini, du 14 mai 1792. Il estimait qu'il fallait 12.000 hommes, dont 6.000 de ligne, le reste de volontaires, parmi lesquels 2.000 Corses. On s'emparerait d'abord des îles de la Maddalena, puis de Sassari. — Note de Saliceti, du 7 juin.
3. Arch. de la Guerre. Projet sans date. — La force du corps expéditionnaire demandé est portée à 30,000 hommes.
4. Arch. de la Guerre. Un duplicata de ces instructions a été établi le 26 octobre.
5. Arch. de la Guerre : Mémoire d'Aréna, du 10 mars 1793. Il arrive à Nice le 24 octobre, remet à d'Anselme l'instruction qui lui était destinée et envoie l'autre à Truguet, qui est au golfe de la Spezzia le 27.
6. Arch. de la Guerre : Lettre d'Aréna à Brissot, du 24 octobre.
7. Arch. de la Guerre : Lettre de Péraldi, de Toulon, au Conseil exécutif provisoire, du 7 novembre. Il estime que tout sera prêt à la fin du mois.

même pour aider Montesquiou dans l'attaque de Genève. Décembre 1792.
Il proposait par suite de substituer à cette expédition lointaine et hasardée une attaque sur Oneille et Savone[1]. Mais le ministre de la guerre lui reprochait de ne s'être pas emparé de cette dernière place sans différer et lui enjoignait de préparer immédiatement le corps destiné à la Sardaigne[2]. Il déléguait en même temps le citoyen Maurice comme commissaire du pouvoir exécutif, afin de presser le départ des 8,000 hommes organisés par Marseille au commencement d'octobre[3].

La municipalité de Toulon refusait de les laisser pénétrer dans la ville[4] pour aller s'embarquer sur les 33 bâtiments affrétés en vue de leur transport et arrivés en rade le 7 novembre, sous la conduite de la frégate la *Fortunée*[5]. Les instances du général d'Anselme, des commissaires de la Convention, du citoyen Maurice ne peuvent vaincre cette résistance[6], assez justifiée d'ailleurs par les actes d'insubordination et de brigandage que commettait cette troupe, composée d'enfants et de la lie de la population des départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône[7].

On se décide alors à faire l'embarquement à Villefranche, où la flotte de transport mouille le 21 décembre et passe sous les ordres du capitaine Saint-Julien, commandant le vaisseau le *Commerce de Bordeaux*, chargé de la convoyer avec la corvette la *Poulette*[8]. Les provisions et les muni-

1. Arch. de la Guerre : Lettre de d'Anselme des 31 octobre, 9, 15 et 26 novembre.
2. Arch. de la Guerre : Lettre du ministre, du 25 novembre.
3. Arch. de la Guerre : Ordre du ministre de la guerre au citoyen Maurice, du 23 novembre.— Comptes rendus du citoyen Maurice, de Marseille, le 6 décembre, de Toulon, le 10, en fin de mission, le 17.— Lettre de Vincent, commissaire ordonnateur à Toulon, au ministre de la marine, du 9 décembre. — Remerciements du ministre de la guerre au citoyen Maurice, le 15 décembre.
4. Arch. de la Guerre : Lettre de d'Anselme au commissaire des Bouches-du-Rhône, du 15 novembre.
5. Arch. de la Guerre : Déclaration, faite le 14 février 1793, par le capitaine du brigantin la *Geneviève* au citoyen Makau, ministre plénipotentiaire de France à Naples.
6. Arch. de la Guerre : Lettre du ministre de la marine au ministre de la guerre, du 18 décembre.
7. Arch. de la Guerre : Rapports du général Casabianca, des 22 févier 1793 et 28 pluviôse an III.
8. Arch. de la Guerre : Lettre de Vincent, commissaire ordonnateur à Toulon, au ministre de la marine, du 13 décembre. — Lettre du citoyen Pourcel, commissaire de la marine à Nice, du 22 décembre, et du ministre de la marine au ministre de la guerre, du 5 janvier.

Décembre 1792. tions, mal arrimées à bord des bâtiments depuis trois mois, s'étaient en grande partie gâtées[1]. Quant au corps marseillais, dont la moitié n'était pas armée[2], les ordres de route le concernant sont envoyés le 2 décembre au général Saint-Hilaire, son commandant, et les points d'arrivée lui sont assignés, le 16, sur la rive droite du Var, à Grasse, Vallauris, Mougins, La Colle, Vence, Saint-Paul et Cagnes[3].

Quelques jours après cependant, d'Anselme faisant encore des difficultés pour laisser partir une troupe aussi indisciplinée[4], est suspendu de ses fonctions par le Conseil exécutif provisoire et mandé à Paris[5]. Le général Brunet, qui le remplace provisoirement, pressé de se débarrasser des Marseillais, les dirige aussitôt sur Villefranche, où ils sont embarqués le 3 janvier[6].

L'escadre à Ajaccio.

Ce convoi était impatiemment attendu par le contre-amiral Truguet. Bien que partisan de l'expédition de Sardaigne, il n'avait pas mis moins de temps dans l'accomplissement de la mission qu'il s'était réservée. Dès le commencement de novembre, il avait demandé au général Paoli, commandant en Corse, de préparer autant de troupes qu'il lui serait possible[7]. Il était resté ensuite à la Spezzia pour préparer la division de Latouche-Tréville. Il met à la voile en même temps que ce dernier, au commencement de décembre, avec les quatre vaisseaux qui restaient sous ses

1. Arch. de la Guerre : Rapport du citoyen Maurice, du 10 décembre.— Lettre d'Aréna, du 22 décembre.
2. Arch. de la Guerre : Lettre d'Aréna, du 17 décembre. Il dit même qu'il n'y en a que 1,000 armés.
3. Arch. de la Guerre : Ordres de route des 1er et 16 décembre. — Lettres de d'Anselme au général Saint-Hilaire, du 2 décembre et au ministre du 10 décembre. On avait d'abord songé à faire l'embarquement au Golfe-Juan ; mais le mouillage étant fort loin de la terre, le capitaine Saint-Julien préféra embarquer à Villefranche. — Voir pièces justificatives, n° 34 A.
4. Arch. de la Guerre : Lettres d'Aréna, des 13 et 17 décembre. — Voir, au sujet de la conduite de ces bataillons, le volume de l'abbé Tisserand déjà cité.
5. Arch. de la Guerre : Arrêté du Conseil et lettre du ministre, du 16 décembre, arrivés à Nice le 23 décembre
6. Arch. de la Guerre : Ordre du 1er janvier 1793 — Lettres d'Arena, des 22 et 29 décembre, du 4 janvier. — Lettre de Brunet, du 31 décembre. — Lettre de Saint-Julien, du 4 janvier.
7. Arch. de la Guerre : Lettre de Truguet à Aréna, du 6 décembre. — Lettre de Paoli, du 12 novembre.

Décembre 1792.

ordres[1]. Il envoie à Gênes la corvette la *Badine* prendre 600,000 francs, indispensables pour la solde des troupes et fournis en deux jours par les commerçants français de cette ville[2]. Il arrive lui-même dans le golfe d'Ajaccio le 15 décembre. En y entrant, le *Vengeur*, par suite d'une fausse manœuvre, touche si rudement qu'on est contraint de l'échouer et de l'abandonner[3].

Le général Paoli, sollicité du reste par l'ambassadeur Sémonville[4], alors à Saint-Florent, par Péraldi, son ami, puis par le ministre de la guerre[5], avait réuni à Ajaccio 1,800 soldats de ligne et de volontaires avec 13 pièces de campagne et de montagne[6]. Mais, le 18 décembre, un grave conflit éclate à terre entre les marins et les volontaires corses, dont deux sont tués. L'ordre n'est rétabli que par l'intervention énergique du général Casabianca, qui envoie les bataillons cantonner dans les villages avoisinant la ville, tandis que les marins sont consignés à bord[7].

Il n'était plus possible d'embarquer les volontaires. Sur la proposition de Péraldi, il est décidé qu'ils seront employés à une opération particulière sur la côte nord de la Sardaigne. Le 42e régiment de ligne, 300 hommes de chacun des deux autres régiments de la Corse, 26e et 52e, sont embarqués, le 4 janvier, à bord de l'escadre, qui met à la voile le 8 seulement, après avoir attendu le convoi[8].

Le convoi part de Villefranche.

Celui-ci quittait Villefranche le même jour, après une tentative infructueuse, faite le 6 pour sortir de la rade[9].

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Belleville, du 26 novembre. — Lettres de Truguet, des 16 et 25 novembre et du 10 décembre.— Lettre d'Aréna au ministre des affaires étrangères, du 13 décembre. — Voir pièces justificatives, n° 33.
2. Arch. de la Guerre : Lettres de Truguet, du 10 décembre et de Naillac, du 17.
3. Arch. de la Guerre : Lettre de Péraldi, du 22 décembre. — Troude.
4. Arch. de la Guerre : Lettre du 15 décembre.
5. Arch. de la Guerre : Lettre du 16 décembre.
6. Arch. de la Guerre : Lettres de Paoli, des 23 novembre et 10 décembre.— Voir pièces justificatives, n° 34 B.
7. Arch. de la Guerre : Lettres de Péraldi, du 23 décembre ; de Paoli, du 2 janvier.
8. Arch. de la Guerre : Lettres de Paoli, des 2 et 10 janvier ; de Casabianca, des 31 décembre et 9 janvier ; de Péraldi, du 6 janvier.
9. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet, du 9 janvier. — Déclaration du 14 février au citoyen Makau.

Décembre 1792 Janvier 1793.

Le 12, à peu de distance d'Ajaccio, un violent coup de vent disperse les bâtiments, dont un certain nombre arrive le lendemain dans la baie de Saint-Florent[1]. Les volontaires, fatigués par la mer, demandent à débarquer. Accédant à ce désir, le général Saint-Hilaire prévient Paoli qu'il va se rendre par terre à Ajaccio et, laissant 600 hommes à la garde des transports, il entre à Bastia, le 14 au soir, avec 1,100[2]. Le jour suivant, à 10 heures du matin, une farandole, composée de grenadiers du 26e et de Marseillais, entre dans la citadelle et se met en devoir d'enfoncer la porte du donjon servant de magasin aux munitions et gardé par des volontaires corses. Le lieutenant-colonel Giampietre fait ouvrir le guichet pour rappeler à l'ordre ces soldats indisciplinés. Il est saisi au collet et menacé de la « lanterne », lorsque les volontaires corses font feu pour dégager leur chef. Un Marseillais est blessé et disparaît. Prévenu de cette échauffourée, le commandant de la place de Bastia se rend avec les officiers à la citadelle et parvient à grand'peine à la faire évacuer.

L'agitation et le trouble n'en étaient pas moins extrêmes dans la ville, par suite de l'animosité qui existait depuis longtemps entre les troupes de ligne et les volontaires corses. Le général Saint-Hilaire, défendant sa troupe, poussé peut-être par un parti politique, exigeait que l'on fît sortir les volontaires de Bastia et demandait 6,000 cartouches. Un certain nombre de Marseillais pillaient les maisons, saccageaient les églises. Le commandant Rossi, peu sûr des détachements du 26e et du 52e sous ses ordres, était impuissant[3]. Heureusement, dès le 16, les habitants des environs arrivaient dans la ville mal approvision-

1. Arch. de la Guerre : Lettre d'Aréna au ministre des affaires étrangères, du 14 janvier.
2. Arch. de la Guerre : Lettre de Saint-Hilaire a Paoli, du 13 janvier.— Lettre de Grazio Rossi, commandant de Bastia, à Paoli, du 15 janvier ; de Paoli au ministre, du 16.
3. Arch. de la Guerre : Rapport de Rossi à Paoli, du 15 janvier. — Lettres de Paoli au ministre, des 16, 17 et 21 janvier.

Janvier 1793.

née[1], en sorte que Saint-Hilaire parvient à décider ses hommes à se mettre en route pour Ajaccio, où le général Casabianca, désigné par le général Brunet, prend le commandement de l'expédition[2].

Le convoi, à moitié rallié par Aréna, appareille le 25, sous la conduite de la corvette la *Poulette*[3]. Le *Commerce de Bordeaux* quitte Saint-Florent le 22, à la recherche des autres transports. Le 25, il passe en vue de Villefranche avec neuf à dix bâtiments, en appelle deux, qui étaient entrés dans la rade six jours avant, et mouille au Golfe-Juan pour les attendre. Mais le lendemain, deux autres transports arrivent encore à Villefranche et les troupes embarquées veulent descendre. On ne parvient que difficilement à faire mettre les bâtiments en route pour les îles d'Hyères, où le *Commerce de Bordeaux* s'était rendu[4]. Il en part le 1er février et, le 7, un violent grain sépare encore ces transports. Le capitaine de l'un d'entre eux est obligé, par les troupes qu'il a à son bord, de relâcher à Baïa, près de Naples, le 10 février[5].

Préparatifs de défense en Sardaigne.

De si longs retards enlevaient à cette entreprise le bénéfice de la surprise. Prévenus dès le mois de novembre[6], les Sardes avaient eu le temps de préparer la défense de leur île. Les forces militaires qui s'y trouvaient, se composaient de la garnison de Cagliari, comprenant un bataillon du régiment de Piémont, moins les deux compagnies de chasseurs ramenées sur le continent, 600 fusiliers du régi-

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Fadart, commissaire ordonnateur de Bastia, à Paoli, du 15 janvier.
2. Arch. de la Guerre : Lettre de Paoli, du 25 janvier. Lettre de Brunet, du 9 janvier. — Le général Brunet, qui avait demandé et reçu le commandement de cette expédition, ne pouvait partir à ce moment ; il attendait le général Biron. Il obtint du reste, le 7 janvier, du ministre, l'autorisation de partir après l'arrivée de ce dernier.
3. Arch. de la Guerre : Lettre d'Aréna, du 14 janvier.
4. Arch. de la Guerre : Déclaration faite au citoyen Makau, ministre plénipotentiaire à Naples, par le capitaine du brigantin la *Geneviève*. — Lettres du citoyen Pourcel, commissaire de l'inscription maritime à Villefranche, transmises au ministre de la guerre par le ministre de la marine, les 7 et 17 février.
5. Arch. de la Guerre : Déclaration précitée.
6. Arch. de la Guerre : Note remise à Toulon, le 14 févier, par le citoyen Mornac, de Saint-Tropez, commandant la tartane le *Saint-Roch*, qui a relâché à Carloforte le 6 novembre.

Nov.-Déc. 1792 Janvier 1793.

ment suisse de Schmid, nouvellement levé, une compagnie légère pour la garde des forçats, une d'invalides, deux de dragons, commandées par le baron de Saint-Amour, en tout 1.400 hommes, et d'un bataillon du régiment de Courten, qui occupait, au nord, Sassari et Alghero. Ces troupes, renforcées par 400 milices de Bono, étaient sous les ordres du général baron de la Fléchère et du vice-roi Bailo di Balbiano, qui, privés des sympathies de la population, ne comptaient pas pouvoir opposer une bien grande résistance.

Mais la noblesse et le clergé, se croyant plus directement menacés par les Républicains français, cherchent à exciter le zèle des habitants de la campagne et à tirer parti des nombreuses milices à pied et à cheval que chaque village devait fournir d'après la constitution féodale alors en vigueur[1]. Toutefois, la rareté des fourrages ne permet pas de réunir la cavalerie un temps suffisant pour la faire manœuvrer. A Cagliari, où l'enthousiasme était plus difficile à faire naître, surtout parmi les négociants, le marquis Leonelli, le vicomte de Flumini et l'avocat Pizzolo forment cependant huit à dix bataillons de 500 hommes. 2.000 cavaliers sont rassemblés sous la direction du baron de Saint-Amour. En même temps, on travaille activement à réparer les fortifications, à améliorer les batteries existantes, à en construire et à en armer de nouvelles. Pour augmenter le petit nombre d'artilleurs disponibles, le capitaine d'artillerie en retraite Azimonti exerce tous les jours d'anciens canonniers, des marins et quelques jeunes gens, choisis avec soin, de manière à ne pas

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Naillac, de Gênes, le 4 février. Les Sardes peuvent mettre sur pied 30.000 hommes d'infanterie et 4.000 de cavalerie. — Lettre de Vincent, commissaire ordonnateur à Toulon. Il dit que les négociants et le clergé ont contribué pour deux millions ; qu'on peut rassembler 6.000 cavaliers et qu'il y a 2.000 hommes de troupes de ligne.

Janvier 1793.

familiariser avec le service des canons des individus capables de provoquer des troubles[1].

Occupation des îles San-Pietro et San-Antiocho.

Cependant la plus grande partie des vaisseaux de la division de Latouche-Tréville, dispersés dans la nuit du 21 au 22 décembre, se rallient au commencement de janvier dans le golfe de Palmas, formé sur la côte occidentale de la Sardaigne par la presqu'île de San-Antiocho, à peine reliée à la terre ferme par le pont de Sainte-Catherine[2]. Le commandant du *Léopard*, Bourdon-Grammont, après s'être assuré que Truguet n'était pas encore arrivé à Cagliari, mouille, le 6, dans la rade de Carloforte, comprise entre la côte de la Sardaigne à l'est, la presqu'île de San-Antiocho au sud, l'île San-Pietro à l'est. Il y essuie, le lendemain, un fort coup de vent, qui lui occasionne quelques avaries et l'empêche de communiquer avec l'île, déjà abandonnée[3].

Voyant les habitants peu disposés à se défendre à l'arrivée des bâtiments français[4], Camurati, officier de dragons, qui occupait Carloforte avec 100 hommes, avait en effet demandé à Cagliari et obtenu la permission de se retirer à Calasetta, dans la presqu'île de San-Antiocho. Informé de ce fait, le 8, par M. Guys, consul de France, qui, chassé de Cagliari, s'était réfugié à San-Pietro, Bourdon-Grammont débarque aussitôt le capitaine Cognet, du 39e, avec 80 hommes, pour occuper le fort pentagonal dominant le bourg et la tour San-Vittorio, située au sud[5]. Afin

1. Pinelli. — Arch. de Breil, pièce n° 13. Ce document présente un grand intérêt en ce qu'il donne de l'état d'esprit de la population une description très détaillée. L'auteur inconnu de cette relation, écrite en italien, dit, par exemple, en parlant des négociants qui voulurent s'armer que : « à l'apparition de l'ennemi, ils disparurent comme les brouillards de la mer ». Des indications qu'il donne il résulte que les bataillons se constituèrent par corps de métiers ou professions, les tisserands, les orfèvres, les étudiants, etc.

2. Arch. de la Guerre : Extrait du journal de bord du *Patriote*. Outre ce bâtiment, les vaisseaux réunis à Palmas, le 6 janvier, étaient : le *Thémistocle*, le *Scipion*, le *Duguay-Trouin*, le *Tricolore*, l'*Orion* et la frégate l'*Hélène*.

3. Arch. de la Guerre : Lettre de Bourdon-Grammont en rade de Carloforte, du 13 janvier.

4. La population de l'île San-Pietro est composée des habitants de l'île de Tabarca, sur la côte tunisienne, que le roi de Sardaigne avait rachetés de l'esclavage des Barbaresques (Arch. de la Guerre : Observ. sur l'île de Sardaigne, par le lieut. de vaisseau Rheydellet).

5. Arch. de la Guerre : Lettre précitée. — Arch. de Breil, pièce n° 13. — Pinelli. — Arch. de la sect. techn. du génie : Mém. des capitaines Tholozé et Ravier. Ce dernier officier, embarqué, le 7 janvier, à Ajaccio et laissé dans l'île San-Pietro à la fin de l'expédition, dont il a suivi tous les incidents, en a fait un exposé précis et intéressant. — On prend, dans l'île San-Pietro, 34 canons, six espingoles, des munitions, quelques fusils, des outils, du tabac, etc. (Arch. de la Guerre : État du comm. Bertin.)

Janvier 1793. de compléter ce succès, il invite Landais, commandant du *Patriote* et de la division à l'ancre dans le golfe de Palmas, à s'emparer de la presqu'île de San-Antiocho. Le conseil de guerre réuni pour discuter cette opération, l'ayant repoussée à une forte majorité, l'attaque n'est exécutée que le 15, sur l'ordre de l'amiral Truguet, arrivé à Carloforte le 13[1].

Camurati avait pris le commandement des 200 dragons qui gardaient les retranchements élevés autour du village de San-Antiocho. Il pouvait être soutenu par 1.200 fantassins et 600 cavaliers, rassemblés à Porto-Faglia, à Porto-Scuzo, au pont Sainte-Catherine et à Sulcis, afin d'empêcher un débarquement sur ces points, situés à deux marches seulement de Cagliari. En vue d'interdire l'arrivée des secours, le capitaine Landais prescrit au *Tricolore* de s'approcher le plus possible du pont pour en couvrir de mitraille les approches, pendant que le *Scipion* protège, de son mouillage, situé à huit kilomètres à l'ouest, le débarquement des troupes. Le lieutenant de vaisseau Rheydellet est ensuite envoyé en parlementaire à Camurati, pour l'inviter à se rendre. Désireux de faire évacuer la plus grande partie de la population et du nombreux bétail de la presqu'île, celui-ci demande deux heures pour répondre, puis il se replie lui-même sur le détachement de Sainte-Catherine. Pour ne pas être inquiété par le feu du *Tricolore*, il emmène avec lui l'officier français ainsi que le caporal et le tambour qui l'accompagnaient. Les troupes débarquées occupent successivement Calasetta, San-Antiocho et les abords du pont où sont faits trois prisonniers. Une batterie est aussitôt construite pour battre ce passage; elle est armée de quatre canons des gaillards

1. Arch. de la Guerre : Extr. du journal de bord du *Patriote*. — Lettre du comm. Bertin, du 17 janvier. — Arch. de la sect. techn. du génie : Mém. du capitaine Ravier.

Janvier 1793.

de la frégate l'*Hélène*, qu'on charge de la surveillance du mouillage[1]. L'île San-Pietro allait servir de base d'opérations à la flotte[2].

Bombardement de Cagliari.

Sans nouvelles du convoi, encouragé par le peu de résistance des Sardes au golfe de Palmas, espérant, d'après les rapports du consul Guys, obtenir la reddition de Cagliari par la seule présence de l'escadre, poussé aussi peut-être par Péraldi, qui voulait entrer dans cette ville avant l'arrivée de son collègue Aréna[3], le contre-amiral Truguet appareille, le 21 janvier, à 2 heures de l'après-midi, avec 11 vaisseaux, six frégates ou corvettes, trois bombardes et mouille, le 23, dans la rade de Cagliari, hors de portée de canon. Le lendemain, le capitaine de vaisseau Villeneuve, major de l'escadre, Péraldi, commissaire du pouvoir exécutif, Buonarotti de Florence s'embarquent dans un canot chargé de proclamations et portant, en signe d'alliance, le pavillon sarde à l'avant, le pavillon français à l'arrière[4].

Les notables habitants de Cagliari qui, malgré la timidité ou le mauvais vouloir des autorités et d'un certain nombre de leurs compatriotes, avaient organisé la défense, comprennent fort bien que tout contact avec l'ennemi est de nature à refroidir une ardeur entretenue avec peine. Ils font faire plusieurs fois au canot le signal de prendre le large ; ils appuient ce signal d'un coup de canon chargé à poudre. Croyant à des démonstrations d'amitié, les Français n'en continuent pas moins à s'approcher. Ils sont bientôt salués par 25 à 30 coups de mitraille

1. Arch. de la Guerre : Extr. du journ. de bord du *Patriote*. — Arch. de Breil, pièce n° 13. — Pinelli. — Troude.

2. Arch. de Guerre : Lettre du comm. Bertin, du 20 janvier. Il a fait débarquer des canons, des munitions. On a établi un hôpital pour 50 malades. La garnison est réduite à 60 hommes du 39e et neuf canonniers. — Lettre de Bertin, du 17 janvier. On a débarqué des vivres.

3. En effet, Aréna arrive, le 3 février, dans la rade de Cagliari, et, le 4, Péraldi part pour la Corse à bord de la corvette la *Caroline*. (Arch. de la sect. techn. du génie . Mém. de Ravier).

4. Arch. de la sect. techn. du génie : Mém. de Ravier.

Janvier-Février 1793.

et par un feu de mousqueterie, heureusement sans résultat, l'embarcation ayant pu se dissimuler rapidement au milieu des bâtiments étrangers ancrés à peu de distance. Telle était cependant la confiance de l'amiral dans la disposition sympathique des Sardes à l'égard de la République, qu'il se rendit, le soir même, à bord d'un navire suédois, sur lequel s'était réfugié le consul de cette nation avec sa famille. Il lui remit les proclamations et l'engagea à les faire distribuer dans Cagliari. Il attendit, pendant 48 heures, le résultat de ce singulier moyen de conquête et se décida alors à procéder par intimidation [1].

Le 27, la division d'avant-garde, composée de cinq vaisseaux et d'une frégate [2], sous les ordres du capitaine Landais, ainsi que les trois galiotes à bombes, mouillent à grande portée de canon et exécutent, le soir, un tir d'essai, qui ne cause aucun dommage, les bombes éclatant en l'air et les boulets tombant dans la mer [3]. Le 28, la division appareille pour se rapprocher, tandis que les bombardes se halent sur des ancres de jet, posées par la frégate la *Vestale*. Deux vaisseaux seulement, le *Patriote* et le *Généreux*, avec la frégate la *Junon* parviennent, vers 7 heures du matin, à s'embosser assez près pour ouvrir le feu, qui se ralentit vers 11 heures. Dans l'après-midi, ces bâtiments se replient en tirant en retraite, tandis que les galiotes envoient 79 bombes dans la ville. Celle-ci riposte d'abord lentement avec deux coulevrines de gros calibre et cinq à

1. Ibid. : Mém. de Ravier. — Arch. de Breil, pièce nº 13 — Arch. de la Guerre : Extr. du journ. de bord du *Patriote*. — Troude. — Pinelli. L'incident du canot est mal interprété par cet auteur, ainsi que par Jomini. Le capitaine Ravier dit très expressément comment et pourquoi les deux pavillons ont été arborés. Il ne parle pas de pavillon blanc. Il signale même que le pavillon sarde a été enlevé ou a disparu au premier coup de canon. — Dans la pièce des arch. de Breil, on indique que l'on ne voulait pas entrer en communication avec l'ennemi pour ne pas permettre aux autorités de Cagliari d'agir ainsi que venait de le faire le roi de Naples. accédant à la première sommation d'un secrétaire d'ambassade, déguisé en grenadier.

2. Arch de la sect. tech. du génie : Mém. de Ravier — La division d'avant-garde se compose du *Patriote*, du *Centaure*, de l'*Orion*, du *Généreux*, vaisseaux de 74 canons, et de la *Junon*, de 18.

3. Ibid. Mém. de Ravier. — Arch. de Breil, pièce nº 13. — Arch. de la Guerre. Extr. du journ. de bord du *Patriote*.

Février 1793.

six canons de 16 ou de 18, tirant à boulets rouges [1]. Son feu devient plus vif à 4 heures, au moment où les galiotes se retirent. Toutefois la *Junon* seule qui, à la gauche de la ligne, était plus avancée dans le golfe, a cinq hommes tués ou blessés [2].

Ce bombardement, exécuté à trop grande distance, n'avait produit d'autre effet matériel que la détérioration des gros mortiers des galiotes et l'explosion d'un petit magasin à poudre dans le bastion de la Zecca, dont le flanc droit avait été renversé dans la ville [3]. Mais il avait exalté le courage des Sardes, qu'il fallait se résoudre à attaquer méthodiquement. L'arrivée de la majeure partie du convoi, du 29 janvier au 4 février, permettait d'employer, dans ce but, toutes les ressources de l'expédition [4].

Le 5 février, tout l'état-major passe à bord de la *Junon* pour aller faire la reconnaissance de la côte, que le mauvais temps empêche jusqu'au 7. Un vieux Napolitain ayant indiqué l'endroit où les Espagnols avaient débarqué en 1717 [5], Truguet, le major de la flotte et le commandant de la frégate vont, dans un canot, exécuter des sondages malgré une mer démontée, qui rend le retour fort difficile. Le même jour, arrivait le capitaine Latouche-Tréville, nommé contre-amiral. Le plan de l'opération est alors arrêté [6].

Description du golfe et de la ville de Cagliari.

Le golfe de Cagliari, largement ouvert au midi entre le cap Carbonara à l'est, et la pointe de Pula à l'ouest,

1. Arch. de la Guerre : Extr. du journ. de bord du *Patriote*. Le capitaine Landais rapporte qu'un boulet rouge, pénétrant dans le bâtiment, a amené un commencement d'incendie dans les sacs des matelots. Le même fait est rapporté dans la pièce n° 13 des archives de Breil. On y désigne par erreur le *Patriote* sous le titre de vaisseau-amiral. — Arch. de la Guerre : Lettre du comm. Bertin, du 4 février.

2. Arch. de la sect. tech. du génie : Mém. de Ravier. — Arch. de la Guerre : Extr. du journ. de bord de la galiote à bombes la *Sensible*.

3. Arch. de la Guerre : Lettre du com. Bertin, du 4 février. Arch. de Breil, pièce n° 13.

4. Arch. de la sect. tech. du génie : Mém. de Ravier. Lettre du comm. Bertin, du 4 février. — Les premiers bâtiments arrivent le 29 janvier. Le député Aréna, le général Casabianca, l'adjudant général La Converserie arrivent le 3 février et se rendent le soir à bord du *Tonnant*.

5. *Hist. de Sardaigne*, par M. Minant, ancien consul. — Arch. de la sect. tech. du génie : Mém. de Ravier.

6. Arch. de la Guerre : Extr. du journ. de bord du *Languedoc*. — Arch. de la sect. techn. du génie : Mém. de Ravier.

Février 1793. est divisé en deux parties par le promontoire de Saint-Elie, à l'extrémité duquel s'élève la tour des Signaux. La baie de l'orient tire son nom du village de Quarto, situé à quelque distance de la plage, au-delà d'un marais salant. Au fond de l'autre rade, la capitale de la Sardaigne, alors peuplée de 40,000 habitants, est bâtie en amphithéâtre sur les contreforts du mont Urpino, dont le sommet est couronné par le fort de San-Michele, armé de six pièces de faible calibre. Entouré d'une médiocre enceinte percée de cinq portes, Cagliari est coupé en deux par un vieux rempart : la ville basse, pourvue d'une darse et d'un môle couvrant le port, est dominée par l'antique cité, commandée elle-même par une petite citadelle. Au couchant, le faubourg de Stampace s'étend, en arrière de la plage della Scaffa, jusqu'à un vaste étang, formé par l'embouchure du Léni. Au levant, celui de Villanova couvre l'espace compris entre les escarpements qui bordent l'enceinte et les pentes du mont Murtal, au pied duquel est établi le Lazaret[1].

Depuis le bombardement, les Sardes avaient eu le temps de perfectionner leurs dispositions défensives. Un assez grand nombre d'affûts n'étaient pas en état de faire un long service. Cependant 38 pièces de 18 et deux coulevrines de 32 sont prêtes à tirer tant dans les anciennes batteries basses du môle et de la pointe de la darse que sur les remparts de la ville basse, garnis de parapets, et derrière les épaulements construits sur le bord de la mer. La gorge de cette dernière batterie, plus exposée, est fermée par une bonne palissade. Des pièces de 12, disposées sur le môle, à la porte de la consigne, au-dessus de la pointe de la darse et vis-à-vis

1. Troude. — Arch. de la Guerre : Mémoire provenant des papiers trouvés chez le général Dupont. — Mém. du lieut. de vaisseau Rheydellet. — Arch. de la sect. techn. du génie : Mém. des capit. Tholozé et Ravier.

Février 1793.

la porte de Villanova, battent les approches de la ville vers l'est, tandis que la plage della Scaffa est gardée par un bataillon et 120 cavaliers, appuyés à une redoute et à un retranchement garni d'artillerie[1].

Un autre ouvrage est commencé au mont Murtal et reçoit six pièces pour couvrir le Lazaret, défendu par 16 canons de campagne et la tour Saint-Elie, armée de deux bouches à feu, dont une sous casemate. Trois bataillons, aux ordres du marquis Léonelli, du vicomte de Flumini et de Montaleone, sont établis au Lazaret et occupent l'anse de Calamosca, à l'ouest du cap Saint-Elie. Ils se relient à 600 miliciens à pied, commandés par Pizzolo, et 300 cavaliers, dirigés par Cerruti, qui, campés derrière un retranchement près de la tour del Poete, sur le versant oriental du mont Murtal, doivent arrêter toute attaque par le littoral. Au village de Quarto, muni d'une redoute avec quatre pièces, se tient le baron de Saint-Amour, commandant des dragons, 550 fantassins et 800 cavaliers, dont les postes sont échelonnés le long du rivage, près des tours construites autrefois contre les incursions des Barbaresques. Un bataillon est placé en deuxième ligne, près du château San-Michele; les autres assurent le service de garde dans la ville et aux batteries de côte. Enfin les magistrats chargés de l'approvisionnement tirent des cantons voisins du froment et de la farine pour quatre mois et font construire des fours dans une grotte de la montagne de la citadelle[2].

Débarquement du corps expéditionnaire.

Ces dispositions judicieuses, en partie connues des assaillants[3], dénotaient l'intention bien arrêtée d'une lutte à outrance. Il était donc nécessaire de lier intimement l'ac-

1. Voir pièces justificatives, n° 35. — Arch. de Breil, pièce n° 13. — Arch. de la Guerre : Mém. du lieut. de vaisseau Rheydellet.
2. Arch. de la Guerre : Corresp. de Truguet. — Arch. de la sect. tech. du génie : Mém. de Ravier. — Arch. de Breil, pièce n° 13. — Pinelli. — Troude.
3. Arch. de la sect. tech. du génie : Croquis visuel du golfe de Cagliari et note de Truguet à la suite de la reconnaissance.

Février 1793. tion des troupes de terre à celle de l'escadre. Dans ce but, le mont Murtal est choisi comme premier objectif, dans un conseil de guerre tenu le 10 février à bord du vaisseau-amiral, et les instructions en conséquence sont données le même jour[1]. Le corps du général Casabianca, débarqué dans la baie de Quarto, marchera sur ce point directement, en suivant le bord de la mer, tandis que Latouche-Tréville exécutera une contre-attaque du côté opposé, en mettant à terre, dans l'anse de Calamosca, un détachement de 700 hommes, tirés de la garnison des vaisseaux. En même temps, une division couvrira de projectiles le Lazaret et les pentes occidentales, pour empêcher l'approche de tout secours; d'autres vaisseaux, sous les ordres du capitaine Trogoff, bombarderont la ville basse, et les galiotes la ville haute[2].

Le 11 février, le contre-amiral Truguet passe dans la baie de Quarto avec les vaisseaux le *Centaure* et l'*Apollon*, les frégates la *Junon*, l'*Aréthuse* et la *Vestale*, la corvette la *Brune*, la bombarde la *Lutine* et 33 bâtiments de transport. Le 12, l'état de la mer empêche le débarquement. Dans la nuit, le vent augmente et, le lendemain, l'*Apollon* ayant cassé ses câbles, est obligé de prendre le large avec deux ou trois transports[3].

Le 14, la tempête a cessé et deux frégates s'approchent de la plage pour tirer à mitraille sur les milices du baron de Saint-Amour, qui se débandent rapidement. Ainsi abandonné, le commandant de dragons ne pouvait plus empêcher les embarcations d'approcher; il se replie avec sa

1. Arch. de la Guerre : Rapport de Truguet, du 3 mars. — Rapport de Casabianca, du 22 février. — Arch. de la sect. tech. du génie : Mém. de Ravier.

2. Arch. de la Guerre : Corresp. de Truguet, du 10 au 22 février. Mém. du 4 mars. — Extr. du journ. de bord du *Languedoc*. Le cap. Forget, du 39e d'infanterie, est désigné pour commander le corps de débarquement tiré des vaisseaux.

3. Arch. de la Guerre : Rapport de Truguet, du 4 mars. — Corresp. de Truguet. — Extr. du journ. de bord du *Languedoc*. — Rapport de Casabianca, du 22 février. — Arch. de la sect. tech. du génie : Mém. de Ravier.

compagnie, sans cesser d'observer[1]. Le contre-amiral Truguet, le général Casabianca, avec son état-major, le député Aréna, puis les troupes, au nombre de 4,000 hommes environ, sont mises à terre avec six canons de 4 et trois jours de vivres. Février 1793.

On occupe la tour Mortorio, sur la droite, et, à gauche, une briqueterie, qu'incendient les volontaires. Quelques-uns d'entre eux vont même piller la chapelle de San-Andrea, malgré une patrouille de dragons sardes, qui tue un soldat français, mais perd deux chevaux et a son commandant, le capitaine de Serramanna, blessé. Les féroces Marseillais lui coupent la tête et rentrent avec cette triste dépouille dans le camp tracé par le capitaine du génie Ravier, mais dont une partie des retranchements seulement est faite par le 42ᵉ régiment[2]. L'*Apollon* ayant rejoint dans l'après-midi avec deux navires du convoi, peut encore débarquer avant la nuit le lieutenant-colonel Salis, du 52ᵉ regiment, et divers détachements[3].

Attaque de Cagliari.

Cependant le vaisseau le *Patriote*, qui avait mouillé, dès le 11, devant la tour Saint-Elie, hors de la portée du canon, mais dont les grelins des ancres de jet avaient été brisés par le mauvais temps, mettait à la voile avec l'*Orion* pour se rapprocher. Accueilli par le feu de l'ennemi en s'embossant, il riposte vigoureusement. En même temps l'*Entreprenant*, le *Scipion* et l'*Iphigénie* se dirigent sur le *Lazaret*, dont les défenseurs se retirent après quelques bordées vers la redoute du mont Murtal. A 10 heures du matin, le *Languedoc* mouille lui-même entre ces deux groupes. Les quatre vaisseaux de la division Trogoff manquent

1. Arch. de Breil, pièce n° 13. Ce récit concorde avec la corresp. de Truguet. Il est en désaccord avec la version de Pinelli, qui reproche au baron de Saint-Amour de ne s'être pas opposé au débarquement. Mais cet auteur commet beaucoup d'autres inexactitudes.

2. Arch. de Breil, pièce n° 13. — Arch. de la Guerre : Rapport de Casabianca. — Arch. de la sect. tech. du génie : Mém. de Ravier. — Voir pièces justificatives, n° 36.

3. Arch. de la Guerre : Corresp. de Truguet. — Rapport de Casabianca, des 22 février 1793 et 26 pluviôse an III.

Février 1793. le vent et sont obligés de jeter l'ancre trop loin de la ville pour pouvoir la battre. Il en est de même des galiotes. L'*Iris* envoie inutilement ses bombes dans la mer; l'*Iphigénie* seule parvient à lancer quelques projectiles du côté de Saint-Elie. La nuit se passe sans incident de part et d'autre[1].

Le 15, de grand matin, ces derniers bâtiments se halent pour se rapprocher de Cagliari et ouvrent le feu dès qu'ils se croient à portée. Le *Duguay-Trouin* et le *Tricolore* le cessent à midi, leurs boulets ne portant pas. Le *Thémistocle*, engagé de très près, est secouru successivement par l'*Orion* et par l'*Entreprenant*, mais est obligé de se replier, à 6 heures du soir, le capitaine Haumont ayant été mortellement blessé et les boulets rouges des Sardes ayant allumé deux fois l'incendie à bord. Le *Léopard*, légèrement échoué, reste à son poste, à demi-portée de canon, sous le tir intermittent des batteries de Cagliari. Il est maltraité par les projectiles des deux coulevrines, qu'il ne peut atteindre avec ses canons, ayant une portée plus faible de 600 mètres[2]. Les trois galiotes, auxquelles se joint la *Lutine*, tirent chacune une vingtaine de bombes, sans grand effet. Au cap Saint-Elie, le sommet de la tour des Signaux était complètement ruiné; le canon casematé seul résiste aux efforts réunis du *Patriote* et du *Languedoc*, soutenus par le *Commerce de Bordeaux*, qui arrive avec quelques transports à midi. Toutefois les troupes de débarquement sont réunies sur le *Patriote*; la mer, qui grossit, empêche de tenter une descente dans l'anse de Calamosca[3].

Du reste, la colonne du général Casabianca n'était pas en mesure d'attaquer. Il avait fallu un certain temps pour

1. Arch. de la Guerre : Extr. du jour. de bord du *Languedoc* et de la *Sensible*. — Lettre de Cagliari, du 22 février. — Arch. de Breil, pièce n° 13.
2. Arch. de la Guerre : Corresp. de Truguet. — Extr. des journ. de bord du *Languedoc* et de la *Sensible*. — Lettre du capit. Bourdon-Grammont, du 12 mars.
3. Arch. de la Guerre : Extr. des journ. de bord du *Languedoc* et de la *Sensible*. — Lettre de Cagliari, du 22 février. — Arch. de Breil, pièce n° 13.

Février 1793.

former les troupes en trois brigades de 1.200 hommes, traînant à bras chacune un canon, et une avant-garde composée des compagnies de grenadiers, ainsi que des piquets. Entre 8 et 9 heures du matin [1], cette division s'ébranle en une colonne, le long de la mer, l'avant-garde partant de la briqueterie, les brigades suivant par bataillons en masse, à quelque intervalle [2]. La frégate la *Junon* et des chaloupes canonnières l'escortent sur la gauche [3]. Sur la droite, les dragons sardes s'étant montrés sur une hauteur, l'avant-garde traverse un vallon et en gravit le versant droit, suivie par la deuxième brigade, tandis que les première et quatrième restent sur le versant gauche, de façon à permettre à la frégate de battre l'intérieur du vallon. Aux premiers coups de canon, la cavalerie ennemie disparaît derrière les collines [4]. Le général Casabianca fait reprendre la première direction par le littoral [5].

On arrive ainsi à la tour de Carquangiolas. Profitant du débarcadère des Salines, situé à proximité, les chaloupes, chargées d'approvisionnements et des pièces de 8, avaient débarqué des tonneaux de vin [6]. Ces troupes médiocres étaient fatiguées par cette marche de 14 à 15 kilomètres dans le sable, en traînant l'artillerie. On se repose longtemps, puis l'avant-garde continue lentement. A la tombée de la nuit, elle essaie de franchir le marais salant, mais est arrêtée par un fossé trop large pour permettre le passage des canons. Le capitaine Ravier reconnaît de loin les retranchements, gardés par Pizzolo. On croit en voir aussi de l'autre côté du marais, où se trouvaient seulement

1. Arch. de la Guerre : Rapports de Casabianca. — Corresp. de Truguet et rapport du même, en date du 4 mars. Dans sa correspondance l'amiral dit que la colonne est partie à 8 heures, dans le rapport, à 9 heures.
2. Arch. de la sect. techn. du génie : Rapp des capit. Tholozé et Ravier.
3. Ibid. : Rapp. de Tholozé et Ravier. — Arch. de la Guerre : Rapp. de Truguet.
4. Pinelli. — Arch. de la Guerre : Rapp. de Casabianca. — Arch. de la sect. techn. du génie : Rapp. de Ravier. — Arch. de Breil, pièce n° 13.
5. Arch. de la Guerre : Rapp. de Casabianca. — Arch. de la sect. techn. du génie : Rapp. de Ravier.
6. Pinelli. — Arch. de la sect. techn. du génie : Rapp. de Ravier. — Arch. de la Guerre : Rapp. et corresp. de Truguet.

Février 1793. 200 dragons, sous Cerruti. Il était trop tard pour attaquer. Le général Casabianca se décide à bivouaquer plus en arrière, couvert par une maison crénelée et un petit épaulement tracé entre la mer et l'étang qu'occupe l'avant-garde. La première brigade s'établit à 200 pas plus loin. La deuxième doit se placer en potence entre ces deux lignes et face au marais. Elle était restée en avant, à la garde d'un gué, et, comme elle s'était déjà installée, son chef ne juge pas à propos de rentrer dans le camp, ainsi qu'il en avait reçu l'ordre. On détache alors une compagnie de grenadiers du 52e pour se rallier avec elle. Quant à la troisième brigade, elle était restée en arrière[1].

Déroute du corps expéditionnaire.

Au milieu de la nuit, la deuxième brigade, inquiète sans doute de sa position aventurée, se replie sur le gros de la colonne. La compagnie de grand'garde, croyant à une attaque de l'ennemi, tire un coup de canon pour donner l'alarme. Réveillés en sursaut, les soldats saisissent leurs armes, qu'ils déchargent les uns sur les autres, puis se débandent aux cris de « trahison » et se sauvent à toutes jambes vers le point de débarquement; quelques-uns se précipitent dans la mer[2]. Au jour, cette cohue indisciplinée et brutale demande à être rembarquée immédiatement, en menaçant le général Casabianca de « la lanterne ». Les plus furieux vont même jusqu'à jeter à l'eau les vivres apportés le lendemain par une chaloupe, malgré une mer démontée. Bientôt toute communication devient impossible avec la flotte, dont la situation empire d'heure en heure[3].

Dans la rade de Cagliari, le *Léopard*, secouru par le

1. Arch. de la Guerre : Rapp. de Casabianca. — Arch. de la sect. techn. du génie : Rapp. de Ravier.

2. Pinelli. — Arch. de Breil, pièce n° 13. — Arch. de la sect. techn. du génie : Rapp. de Ravier. — Arch. de la Guerre : Rapp. d'Aréna, du 30 mars. — Rapp. de Casabianca. — Rapp. de Truguet. Ce dernier seul indique que cette débandade se produisit à 3 heures du matin. D'après Aréna, 500 h. se sont jetés à l'eau.

3. Arch. de la Guerre : Corresp. de Truguet. — Rapp. d'Aréna. — Arch. de la sect. techn. du génie : Rapp. de Ravier.

Commerce de Bordeaux et le *Duguay-Trouin*, qui tirent jusqu'à midi, se relève un instant. Le vent du S.-S.-E. qui fraîchit, oblige ces deux derniers bâtiments à prendre le large ainsi que l'*Orion*. Poussé par d'énormes lames, le *Léopard* franchit alors un banc de 10 à 12 pieds d'eau, bien qu'en tirant 22 lui-même, et s'échoue complètement près de la plage della Scaffa. Il riposte cependant, au feu des deux coulevrines, qui ne cesse que le 18 au soir[1]. Dans la journée du 16, le *Patriote* continue à canonner la tour des Signaux; mais, le lendemain, le mauvais temps l'empêche de riposter. Trop près de la côte pour mettre à la voile, ce vaisseau reste à la merci de la seule ancre qui lui reste jusqu'au 18. Une accalmie lui permet alors d'appareiller; successivement les autres navires en font autant. Le vent forçant toujours, beaucoup de canots sont emportés et brisés sur la côte. Le *Duguay-Trouin* s'échoue, à la suite de la rupture de la barre de son gouvernail, sous la violence des coups de tangage[2].

Février 1793.

Dans la baie de Quarto, le même accident arrive au *Tonnant*. Le *Centaure* et l'*Apollon* ont plusieurs câbles brisés. Le gouvernail de la *Vestale* est démonté. Les deux autres frégates, mouillées près de terre pour protéger l'armée, sont obligées de couper leurs mâts pour ne pas être jetées sur la plage, ainsi qu'il arrive à deux bâtiments du convoi, qui sont incendiés par les Sardes. Leurs équipages sont massacrés sans même être secourus par ces misérables soldats qui, réduits le 17 à un quart de galette, parlent de se rendre prisonniers pour échapper à la faim, au lieu d'aller occuper les villages voisins[3]. Cependant la

1. Arch. de Breil, pièce n° 13. — Arch. de la Guerre : Extr. du journ. de bord du *Languedoc*. — Lettre du capit. Bourdon-Grammont, du 12 mars.
2. Arch. de la Guerre : Rapp. de Truguet.—Extr. du journ. de bord du *Languedoc*.
3. Arch. de Breil, pièce n° 13.—Arch. de la Guerre : Rapp. de Casabianca.—Rapp. et corresp. de Truguet. — Lettre de Truguet à sa mère, du 22 février.—Rapp. d'Aréna. — Arch. de la sect. techn. du génie : Rapp. de Ravier.

Février 1793. troupe de ligne, revenue au sentiment du devoir et de l'honneur, repousse cette honteuse proposition ; par suite de son petit nombre, elle ne peut que mettre Casabianca, Aréna et l'état-major à l'abri des menaces et des insultes des Marseillais[1].

Fin de l'expédition de Cagliari.

Enfin, le vent s'étant apaisé le 19, des vivres sont envoyés à terre et une petite partie des volontaires est rembarquée[2]. Sur l'ordre du contre-amiral Truguet, les divisions de Latouche-Tréville et de Trogoff passent dans la baie de Quarto, laissant seulement quelques gabares auprès du *Léopard* et du *Duguay-Trouin*, pour les décharger et les aider à se renflouer[3]. A 8 heures du soir, tout le corps expéditionnaire est rentré à bord du convoi ou de l'escadre sans la moindre opposition des Sardes[4].

Il était urgent du reste de terminer cette expédition. Les vivres allaient manquer[5] et, la guerre ayant été déclarée à l'Espagne, puis à l'Angleterre[6], le Conseil exécutif provisoire avait décidé de renoncer à toute entreprise importante dans la Méditerranée[7] pour concentrer dans l'Océan la majeure partie des forces navales de la France[8]. Le 22, sur l'ordre de Truguet, le contre-amiral Latouche-Tréville appareille avec le *Languedoc*, le *Thémistocle*, l'*Entreprenant* et l'*Orient*, emmenant les bataillons de l'*Union*, du *Vaucluse*, du *Lubéron* et du 42e régiment d'infanterie, qui ne pouvait être ramené en Corse, où il était mal vu. Cette escadre arrive, le 1er mars, au Golfe-Juan, y débarque les

1. Voir pièces justificatives, n° 37. — Arch. de la Guerre : Rapp. d'Aréna et lettre du même au ministre des affaires étrangères, du 22 février.
2. Arch. de Breil, pièce n° 13.—Arch. de la Guerre : Corresp. et rapp. de Truguet. — Arch. de la sect. techn. du génie : Rapp. de Ravier.
3. Arch. de la Guerre : Rapp. de Casabianca. — Corresp. de Truguet. — Extr. du journ. de bord du *Languedoc*.
4. Arch. de la Guerre : Rapp. de Truguet. —Arch. de la sect. tech. du génie : Rapp. de Ravier.
5. Arch. de la Guerre : Rapp. de Truguet et lettre de Bertin.
6. Arch. de la Guerre : Rapp. de Truguet. — Lettres du ministre à Biron.
7. Arch. de la Guerre : Lettres de Biron, des 3 et 4 mars. — L'expédition de Rome, indiquée dans les instructions du mois d'août, était particulièrement abandonnée.
8. Arch. de la Guerre : Ordre du Conseil exécutif provisoire, du 31 janvier. — Lettres, de même date, du ministre de la guerre au général Biron et au commandant de l'expédition de Sardaigne. — Lettre du ministre des affaires étrangères à Aréna, du 13 février.

Février 1793.

troupes, puis se rend à Toulon[1]. Pendant ce temps, l'*Apollon*, le *Généreux* et la *Vestale* transportent à l'île San-Pietro les détachements des 26e et 52e régiments, destinés à y tenir garnison[2]. Le reste du convoi, parti le 24 février, atteint Antibes le 4 mars[3].

L'artillerie et le matériel transportable du *Léopard* sont enlevés, puis sa coque est livrée aux flammes le 25 février à 10 heures du soir[4]. Le *Patriote* et le *Duguay-Trouin* restent seuls dans la rade de Cagliari pour se réparer[5] et l'amiral Truguet se rend à l'île San-Pietro pour donner au lieutenant-colonel Salis, chargé du commandement de cette station, et au capitaine du génie Ravier, qui lui est adjoint, les instructions nécessaires à sa mise en état de défense. On y débarque de l'artillerie de gros calibre[6]. Les frégates l'*Hélène* et le *Richemont*[7] restent à la garde des mouillages de Palmas et de Carloforte[8]. La frégate la *Poulette* doit croiser entre le cap Corse et l'Italie, afin de prévenir les bâtiments de commerce français de la déclaration de guerre et de les convoyer[1]. Toute la flotte se dirige ensuite sur Toulon, où elle mouille le 8 mars[2].

Tentative sur la côte nord de la Sardaigne.

L'expédition tentée contre l'île de la Maddalena n'avait pas une issue plus heureuse que celle de Cagliari. Le colonel de gendarmerie Césari Colonna avait reçu le commandement des troupes, composées du 2e bataillon des volon-

1. Arch. de la Guerre : Corresp. et rapp. de Truguet. — Extr. du journ. de bord du *Languedoc*. — Lettres de Chaillan, comm. à Nice, du 2 mars, et de Biron, du 3.
2. Arch. de la Guerre : Rapp. de Truguet — Arch. de la sect. tech. du génie : Rapp. de Ravier.
3. Arch. de la Guerre : Lettre de Biron, du 4 mars. — Rapp. du chef d'état-major, du 22 mars.
4. Pinelli. — Arch. de la Guerre : Rapp. de Truguet. — Lettre du cap. Bourdon-Grammont, du 12 mars.
5. Arch. de la Guerre : Rapp. de Truguet.
6. Arch. de la sect. tech. du génie : Rapp. de Ravier. — Instructions du 24 févrie, pour le lieut.-colonel Salis et le cap. Ravier. — Arch. de la Guerre : Rapp. de Truguet. — Instruct. du 17 mars.
7. Arch. de la sect. tech. du génie : Rapp. de Ravier. Cette frégate était arrivée le 25 janvier devant Cagliari.
8. Arch. de la Guerre : Rapp. de Truguet. — Instruct. du 17 mars.
9. Arch. de la Guerre : Instruct. du 17 mars.
10. Arch. de la Guerre : Rapp. de Truguet. — Lettre du comm. d'armes à Toulon, du 8 mars. Les capit. Landais, du *Patriote*, et Keréon, du *Thémistocle*, sont nommés contre-amiraux.

Février 1793 taires corses, sous les ordres des lieutenants-colonels Quenza et Bonaparte, ainsi que d'une compagnie du 52e régiment, capitaine Ricard. Réunies, dès le 18 janvier, à Bonifacio[1], elles attendent d'abord la corvette la *Fauvette* et 16 petits bâtiments chargés de les transporter. Par suite du mauvais temps, le départ ne peut s'effectuer que dans la nuit du 18 février. Arrivé au jour en vue de la Sardaigne, le convoi est retenu par le calme, puis forcé le soir par un coup de vent de rentrer à Bonifacio. La corvette reste à la cape pendant deux jours. Enfin le 22, on parvient à mouiller au sud-ouest de l'île de la Maddalena, à l'entrée du canal qui la sépare de celle de San-Stefano[2].

Les Sardes étaient prévenus. Deux petites galères, commandées par les chevaliers Constantin et Porcile, de la marine royale piémontaise, ripostent vivement au feu de la corvette, qui a un homme tué et un autre légèrement blessé[3]. Cependant le débarquement s'effectue le soir sans difficulté sur l'îlot de San-Stefano. Le 23 février, après une attaque de deux heures, les quelques Suisses du régiment de Courten qui défendaient un petit ouvrage, se rendent[4]. Bonaparte fait immédiatement établir deux obusiers pour battre le fortin plus important de la Maddalena, commandé par le lieutenant Barmann. On décide d'attaquer, le lendemain, en traversant le détroit au moyen de la flottille, sous la protection de la *Fauvette*. En conséquence, Césari Colonna se rend à bord de la corvette pour s'entendre avec son commandant. Mais l'équipage se met en insurrection et garde en otage le colonel jusqu'à ce qu'il ait donné l'ordre de la retraite[5].

Le 25, les troupes commencent à se rembarquer. Les Sardes, qui s'attendaient à être attaqués, vont à la découverte. 20 hommes et quelques volontaires, conduits par

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Casabianca à Paoli, du 9 janvier.
2. Pinelli. — Arch. de la Guerre : Rapp. de Paoli, du 10 mars.
3. Pinelli.
4. Arch. de la Guerre : Rapp. de Paoli, du 10 mars.
5. Arch. de la Guerre : Rapp. de Paoli, du 10 mars. — Déclaration des officiers de la corvette, du 17 février.

Février-Mars-Avril 1793.

un ancien soldat nommé Domenico Millelire s'embarquent sur deux ou trois bateaux à la côte nord de l'île de San-Stefano, couverts par le monticule où était établie la batterie[1]. Il était 7 heures du soir et Bonaparte se trouvait encore là avec des grenadiers du 52e et quelques volontaires. Il n'a que le temps de regagner la plage, où étaient encore les chaloupes, en abandonnant un des deux obusiers. L'embarquement terminé à minuit, la flottille met à la voile le 26, à 6 heures du matin, et arrive sans encombre le lendemain, à 8 heures, dans le golfe de Santa-Manza[2].

Prise de l'île San-Pietro par les Espagnols.

Le sort de la petite garnison de l'île San-Pietro était plus triste encore. Le lieutenant-colonel Salis, bien approvisionné[3], s'était établi avec 400 hommes à San-Antiocho, occupant les retranchements qui y avaient été élevés et armés de deux pièces de 8. Appuyé par une frégate mouillée dans le golfe de Palmas, il était parfaitement en état d'empêcher le corps sarde, maintenu à Sulcis, aux ordres de Camurati, de déboucher par le pont Sainte-Catherine. Le reste de ses troupes était à l'île San-Pietro[4]. Pour en défendre la rade, où stationnait une autre frégate et des chaloupes canonnières, le capitaine du génie Ravier avait, conformément aux instructions de Truguet, fait établir plusieurs batteries : une, de deux pièces de 8, sur la côte est de l'île Piana, défendait la passe nord ; deux à l'île San-Pietro ; une de mortiers sous la tour de San-Vittorio, pour battre le mouillage, l'autre, de deux pièces de 18, croisant ses feux, sur la passe sud, avec l'artillerie de même calibre placée à la pointe nord de la tour de Calasetta, tandis qu'une dernière batterie avait été construite au nord du bourg de ce nom, face à la côte de Sardaigne[5].

1. Pinelli.
2. Pinelli. — Arch. de la Guerre : Rapp. de Paoli, du 10 mars. — On trouve des détails sur cette expédition dans *Bonaparte et son temps*, du colonel Iung.
3. Arch. de la sect. techn. du génie : Rapp. de Tholozé. — Arch. de la Guerre : Lettres de Sailly, des 4 et 5 mars se plaignant d'être abandonné. — Lettre de Bertin à Ravier, du 9 avril. — La frégate la *Fortunée* emporte 30.000 francs en numéraire, et la tartane le *Saint-Jean* est chargée de trois mois de vivres et de médicaments.
4. Arch. de la Guerre : Lettre de Sailly au ministre, du 14 mars.
5. Arch. de la sect. tech. du génie : Rapp. des capit. Tholozé et Ravier.

Mai 1793. Ces dispositions protégeaient le mouillage contre les entreprises des corsaires ou des petits bâtiments de guerre. Elles ne permettaient pas de résister à la flotte espagnole de 22 vaisseaux de ligne et 5 frégates qui, sous le commandement de Francesco Borga, marquis de Cammarellos, ancre dans le golfe de Palmas, où elle surprend la frégate l'*Hélène* et la contraint d'amener son pavillon, pendant que deux vaisseaux et une frégate bloquent le *Richemont* dans la rade de Carloforte[1]. Camurati propose aussitôt d'attaquer San-Antiocho[2]; mais le lieutenant-colonel Salis, voulant concentrer ses forces, encloue ses canons et se replie, dans la nuit du 21 au 22 mai, sur Calasetta, d'où il passe à San-Pietro au moyen de bateaux envoyés par le capitaine Ravier[3]. La frégate le *Richemont* est désarmée, puis brûlée; son artillerie est employée à armer deux nouvelles batteries. Cependant, le 25, la flotte ennemie pénètre dans la rade et, le 26, les vaisseaux, présentant 1.800 bouches à feu, s'embossent. Toute résistance était dès lors inutile. Les 500 soldats et les 300 matelots sont faits prisonniers et transportés à Barcelone[4].

Ainsi se terminait cette expédition de Sardaigne, qui présente quelque analogie avec les déroutes survenues en Flandre au début de la guerre. Conçue avec soin, mais contrariée par le mauvais temps et exécutée avec des troupes indisciplinées et sans cohésion, elle devait avoir de fâcheuses conséquences, qui ne paraissent pas avoir été immédiatement entrevues par le Conseil exécutif provisoire[5].

1. Arch. de Breil, pièce n° 13. — Arch. de la Guerre : Lettre de Sailly, du 14 juin.
2. Arch. de Breil, pièce n° 13.
3. Arch. de la sect. techn. du génie : Lettre écrite par Ravier à Sailly, du 21 mai, en lui envoyant les bateaux convoyés sur la tartane le *Saint-Jean*.
4. Voir pièces justificatives, n° 38. — Pinelli. — Arch. de la Guerre : Lettre de Tilly, du 5 juin. — Rapp. de Salis, du 14 juin. — Lettre trouvée chez le consul anglais de Livourne.
5. Lettre du ministre au citoyen Constantini, pour le remercier du nouveau projet d'expédition qu'il a envoyé. — On songeait encore à une expédition sur Rome. (Voir arch. de la Guerre : Lettres de Biron au ministre des affaires étrangères, du 15 février, au ministre de la guerre, du 4 mars, et au Conseil exécutif provisoire, du 23 mai.)

DEUXIÈME PARTIE

CAMPAGNE DE 1793

CHAPITRE I[er]

ATTAQUES DE L'AUTHION

Deuxième combat de Sospel. — Occupation de la vallée de la Vésubie. — Combats autour de Moulinet. — Augmentation de l'armée française. — Réorganisation de l'armée austro-sarde. — Affaires d'avant-postes. — Le général Brunet remplace le général Biron. — Occupation de la vallée de la Tinée. — Première attaque de l'Authion, le 8 juin 1793. — Deuxième attaque, le 12 juin. — Le général Kellermann à Nice.

Février 1793.

Deuxième combat de Sospel

A peine arrivé au quartier général de Nice, le général Biron est informé de l'occupation de Sospel par les Piémontais[1]. Le 11 février, en effet, le comte de Saint-André avait dirigé sur la baisse de Figuier[2] une partie du corps autrichien aux ordres du major Strassoldo, afin d'appuyer les milices et les volontaires qui occupaient la vallée de la Bévéra jusqu'à Moulinet[3]. Cinq compagnies

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Biron, du 13 février. — Rapp. d'un officier, du 14 février. Cet officier dit que Biron fut informé des mouvements des Piémontais par des moyens qui n'appartiennent qu'à la galanterie française. Cette assertion, concordant du reste avec le caractère de Biron, est confirmée par Paulinier, qui indique une dame de Sospel comme ayant fourni le renseignement. (Arch. de la sect. techn. du génie.) Le général Biron était arrivé le 10 février à Nice, et c'est le 12 qu'il a reçu cet avis.

2. La baisse du Figuier ou Fighieras est marquée sur la carte sarde au 40.000e, mais non sur la carte de l'état-major français. Elle se trouve entre les points cotés 894 et 776 sur cette dernière, au nord du mont Agaissen.

3. Thaon de Revel. — Il paraît que le roi de Sardaigne avait donné ordre de mettre des troupes autrichiennes aux avant-postes pour nous informer de l'alliance qu'il avait conclue avec l'Empereur.

Février 1793. du bataillon de la légion légère, postées au pont de la Niéga, couvraient le flanc gauche et assuraient la retraite sur le camp retranché de Brouis. Après avoir établi ses tentes sur le plateau, au-dessus de la chapelle de Sainte-Sabine[1], Strassoldo avait cantonné une partie de sa troupe dans la petite ville de Sospel, où elle était plus à l'abri des intempéries de l'hiver[2].

Le mauvais temps empêchant de maintenir un poste permanent au col de Braus, plus rapproché de Sospel que de l'Escarène, l'avant-garde française, installée dans cette dernière localité, n'était plus en sûreté. On annonçait même qu'elle serait prochainement attaquée par les Austro-Sardes[3]. Biron se décide en conséquence à prendre l'offensive. Le général Brunet, chargé de la direction de cette opération, donne aux compagnies de grenadiers du 11me régiment d'infanterie, cantonné à Castillon, l'ordre de se porter vers le col de Pérus, de manière à couper la ligne de retraite de l'ennemi[4]. Il dirige sur le col de Braus les compagnies d'infanterie légère de Peille et de Peillon, ainsi que le 1er bataillon de l'Hérault[5]. Il quitte lui-même Nice, dans la nuit du 13 au 14 février, et marche avec les troupes stationnées à la Trinité et à Drap, pour appuyer directement le général Dagobert, commandant de l'Escarène[6].

Celui-ci, parti, à 3 heures du matin, avec ses trois bataillons[7], ne trouve aucune résistance au col de Braus, malgré les avis qu'il avait reçus, et atteint Saint-Jean à la pointe du jour. Obligé de laisser des postes à l'Escarène,

1. Cette chapelle porte le nom de Périns sur la carte sarde.
2. Thaon de Revel.
3. Arch. de la Guerre : Rapp. d'un officier du 14 février.— Lettre de Biron au ministre des affaires étrangères, du 15 février.
4. Arch. de la Guerre : Lettre de Biron, du 15 février, envoyant le rapp. de Dagobert.
5. Arch. de la sect. techn. du génie : Mémoire du commandant Paulinier.
6. Arch. de la Guerre : Rapp. d'un officier, du 14 février. — Arch. du génie : Mémoire de Paulinier.
7. Arch. de la Guerre : Lettre de Biron, du 13 février. Il dit que Dagobert a 1.200 h.

à la Piastra[1] et à Braus, pour couvrir sa communication contre les attaques éventuelles de Lantosque et de Moulinet, il ne dispose plus que de huit à 900 hommes et a dû laisser en arrière les trois canons qui l'accompagnaient, à cause de la glace qui couvre le chemin. Il dissimule ses troupes dans les bois d'oliviers, entre l'ancien et le nouveau chemin de Sospel, et tente d'occuper les hauteurs au nord de cette ville, avec trois compagnies de grenadiers, qui sont arrêtées au passage de la Bévéra et perdent quelques hommes[2]. Février 1793.

Sospel est bâti sur les deux rives de cette rivière, reliées par un pont en pierre, muni d'une tour. Le major Strassoldo avait mis en batterie sur ce pont trois canons, battant le fond de la vallée en amont, ainsi que le débouché de la route de Nice à Tende qui, à cette époque, descendait du col de Saint-Jean par le revers septentrional du mont Barbonnet. A droite et à gauche de cette artillerie, deux compagnies, rangées en bataille, étaient appuyées, sur la rive gauche, à un pigeonnier retranché, dominant les maisons; sur la rive droite, au couvent des Capucins, construit à l'est du ravin descendant de Castillon. Elles couvraient de feux les abords de la ville et flanquaient les pentes du mont Agaissen, occupé par les milices et les volontaires, dont la droite avait un détachement à la chapelle de Sainte-Sabine et dans trois maisons retranchées couvrant le camp et la baisse de Figuier. En deuxième ligne, la division autrichienne du comte Pace était en colonne au tournant de la route de la Croix d'Aurelia[3], où deux canons défendaient les approches du couvent des Capucins et le passage de la Bévéra, en aval de Sospel[4].

Cette disposition ne permettait pas une attaque directe; mais il paraissait possible d'envelopper la ville et les troupes

1. Arch. de la Guerre : Rapp. de Dagobert. Il dit « la Croisette » au lieu de « la Piastra ».
2. Arch. de la Guerre : Rapp. d'un officier, du 14 fevrier. Rapp. de Dagobert. — Arch. du génie : Mémoire de Paulinier.
3. Thaon de Revel dit « la Serre d'Aureglia ».
4. Arch. de la Guerre : Rapport de l'officier et de Dagobert. — Arch. du génie : Mémoire de Paulinier.

Février 1793. qui la défendaient, avant l'entrée en ligne des réserves, postées trop en arrière. Aussi, à 10 heures du matin, l'artillerie ayant rejoint et l'effectif des combattants étant porté à 1,500 hommes par l'arrivée du général Brunet, l'attaque est résolue et préparée par Dagobert[1].

Une pièce de 8 est disposée sur les flancs du Barbonnet pour battre, par-dessus les maisons de la ville, la route servant à la retraite ; deux canons de 4 sont installés à gauche, de façon à tirer sur les pentes du mont Agaissen[2], entre les tentes et la ville, et à en interdire l'entrée aux troupes ennemies rassemblées sur le sommet de la montagne. Trois colonnes sont formées. Celle de gauche, précédée par les grenadiers du 91e, sous les capitaines Rambaud et Despinois, remonte la rive droite de la Bévéra, pour échapper au tir des canons de Sospel, franchit le torrent à la Commanda[3], s'empare du camp avant l'arrivée des renforts, puis, descendant sur la rive gauche, vient occuper le pigeonnier.

La colonne de droite, composée de l'infanterie légère et des deux compagnies de chasseurs du 50e régiment, sous les ordres du commandant Perrier, passe par le versant méridional du Barbonnet, traverse le ravin du Merlanson et s'établit dans le couvent des Capucins, d'où elle fait pleuvoir une grêle de balles sur la route[4]. Le bataillon du 91e, formant la colonne du centre, qui pendant ce temps a tiraillé à l'entrée de la ville pour attirer l'attention des Autrichiens, y pénètre alors et fait prisonnier le major Strassoldo, un capitaine, quatre officiers et 290 hommes, absolument dénués de munitions[5].

1. Arch. de la Guerre : Rapp. de Dagobert. Dans sa lettre du 15 février, Biron dit également que le général Brunet s'est borné à surveiller. — Arch. du génie. Le commandant Paulinier donne le chiffre de 1,500, qui concorde avec les autres indications.
2. Dans les rapports du temps et sur la carte de Bourcet, on lit « le Gleizen ».
3. Ou « la Commanderie », d'après Bourcet.
4. Arch. de la Guerre : Rapp. de l'officier et de Dagobert. — Thaon de Revel.
5. Arch. de la Guerre : Rapp. de l'officier.

La division Pace et les compagnies de la légion légère, prévenues par le fils du général de Saint-André[1], arrivaient trop tard et se repliaient sur le Pérus, sans être inquiétées, par suite de l'absence du détachement de Castillon[2]. Cette attaque, bien dirigée et vigoureusement conduite, ne nous coûtait que trois morts et cinq blessés. L'ennemi perdait plus de 500 hommes, dont un grand nombre de déserteurs[3]. Cette leçon donnée aux Austro-Piémontais, Sospel est évacué. Avant de garder ce poste d'une façon définitive, il était indispensable de porter la gauche de l'armée en avant[4]. Ce mouvement comportait trois opérations distinctes, exécutées le 28 février, pendant que le général Biron se portait avec un gros corps de troupes au col de Braus et à Castillon, pour donner le change à l'ennemi[5]. Février 1793.

L'attaque de gauche, à laquelle prennent part trois bataillons de l'armée des Alpes, a pour objet de chasser les Piémontais établis dans la vallée du Var sous le capitaine Rose, du régiment de Saluces, et le major Testoris. Le premier était à Puget-Théniers avec 128 volontaires de la ligne et 150 miliciens[6]. Deux compagnies de milices étaient détachées sur son flanc droit, à la Croix et à Daluis; une autre, sur le flanc gauche, à Ascros, servait à le relier avec le détachement de Testoris, qui gardait Revest, débouché méridional du col de Vial[7]. Opérations dans la vallée du Var.

Prévenu, le 25 au soir, à Castellane, le général Rossi rassemble à Entrevaux les troupes les plus voisines[8] et, le 28 à la pointe du jour, dirige trois petites colonnes sur chacun des postes du Château, de la Trinité et du pont du

1. Arch. de la Guerre: Rapp. de l'officier. — Thaon de Revel.
2. Aucune pièce n'explique la cause de ce retard.
3. Arch. de la Guerre: Lettres de Biron, des 15, 18 et 21 février.
4. Arch. de la Guerre: Lettre de Biron, du 21 février.
5. Arch. de la Guerre: Relation officielle.
6. Arch. de la Guerre: Lettre de Kellermann, du 9 mars. — Arch. de Breil, pièce n° 16: Il y est dit que le corps du capitaine Rose était de 100 volontaires et 180 miliciens.
7. Thaon de Revel. — Arch. de Breil, pièce n° 16.
8. Arch. de la Guerre: Lettre de Kellermann. Ces troupes étaient les grenadiers des Basses-Alpes, un bataillon de l'Aveyron et le 2e de la Lozère. 250 grenadiers des Hautes-Alpes sont venus de Digne trop tard pour prendre part à l'affaire.

Février 1793. Var, qui couvraient les avenues de Puget-Théniers [1]. Le premier, d'une quinzaine d'hommes, résiste assez longtemps. Le second, un peu plus fort, est surpris, mais, appuyé aussitôt par le capitaine Rose, qui se replie sur le collet d'Aubricks [2] en voyant le pont du Var enlevé. Les Républicains entrent dans la ville, se rangent en bataille sur la place et engagent une fusillade inutile [3]. Une quatrième colonne, formée du 2e bataillon de la Lozère, avait été chargée de marcher sur Touët-de-Beuil, afin de couper la communication des détachements ennemis. Retardée par l'état des chemins dans une marche de 18 heures, elle ne parvient sur les hauteurs de la Rove que pour saluer du tir de deux petites pièces les Piémontais, qui se retiraient sur Rigaud, par Dina [4]. Le capitaine Rose se hâte alors d'atteindre Thiéry d'où, ayant rallié les compagnies de milices d'Ascros et de la Croix, il marche vers la Bolline. La compagnie de Daluis, trop éloignée pour rejoindre directement, gagne Guillaumes, puis Isola [5].

Cependant, le lieutenant-colonel Cadar, avec le 7e bataillon du Var, parti de Roquestéron, s'était emparé d'Ascros ; il se porte à Villars, où arrive également le 2e bataillon du Var, conduit par Masséna, qui a forcé le major Testoris, menacé sur ses deux flancs, à se replier sur Tournefort [6]. Le soir, ayant appris la prise d'Utelle, l'officier piémontais se dirige par Clans sur la Bolline, où il rejoint le capitaine Rose le 1er mars. Informés le lendemain de la perte de Belvédère et ne pouvant par suite atteindre le col de Raous, ils se retirent tous deux à Isola, puis gagnent Vinadio par le col de Sainte-Anne [7].

1. Arch. de Breil, pièce n° 16. Le Château est un hameau au nord d'Entrevaux ; la Trinité est à côté de Villepasson, sur le chemin de la rive gauche du Var ; le pont du Var est au Plan de Puget. Inutile d'ajouter que la route actuelle n'existait pas.
2. Dans la relation des archives de Breil, on dit « Roc d'Abeille ».
3. Arch. de Breil, pièce n° 16.
4. Arch. de la Guerre : Lettre de Kellermann, du 9 mars.
5. Arch. de Breil, pièce n° 16.
6. Arch. de la Guerre : Relation officielle.
7. Arch. de Breil, pièce n° 16. — Thaon de Revel.

Février 1793.

Occupation d'Utelle.

Le colonel Dumerbion s'était emparé, le même jour, du village d'Utelle, qui commande le confluent du Var et de la Tinée [1]. Le chevalier Viterbo, major du régiment de Saluces, chargé de sa défense, avait placé en avant-postes, des compagnies de milices au Chaudan, à la Villette et au Cros ; un détachement de troupes de ligne gardait le plateau du sanctuaire de la Madone ; le reste des forces était en réserve dans le bourg.

Dans la nuit du 27 au 28 février, les Français se mettent en mouvement sur trois colonnes. Celle de gauche, partant de Saint-Martin-du-Var [2], surprend la compagnie de milices du Chaudan, la fait prisonnière et s'engage dans les lacets du très pénible sentier qui mène à la Villette [3]. Les deux autres colonnes viennent de Levens. Celle du centre, à 4 heures du matin, trouve le pont de la Vésubie coupé. Elle parvient cependant à passer à gué, sous le feu des miliciens, grâce à la colonne de droite, qui franchit la rivière aux Moulins, à 800 mètres en amont [4]. Ainsi débordé sur ses deux flancs et manquant de cartouches, le capitaine Giletta est obligé de se replier au col situé à l'est du pic de Uesti [5], et même, n'étant pas secouru, d'escalader les pentes de la montagne de la Madone [6].

Le poste du sanctuaire n'avait en effet prévenu de l'attaque qu'à 6 heures du matin, et le chevalier Viterbo, perdant du temps, n'avait envoyé qu'à 7 heures et demie deux détachements de 100 hommes [7], l'un sur la Madone, l'autre vers

1. Il est difficile de déterminer quelles sont les troupes de cette attaque. Il a dû y avoir des compagnies du 3e d'infanterie légère, les bataillons des 70e et 91e régiments et peut-être aussi des grenadiers et chasseurs détachés d'autres corps, en tout 2,000 à 2,500 hommes, ce qui concorde avec l'indication de la relation du capitaine Robaudi (Arch. de Breil, pièce n° 10).

2. Arch. de Breil, pièce n° 11.

3. Arch. de Breil, pièces n° 10 et 11.

4. Ces moulins sont indiqués sur la carte sarde, mais non sur la carte de l'état-major français.

5. Le capitaine Robaudi l'appelle le col de la Villette. Sa description du terrain est tellement précise qu'on ne peut s'y tromper.

6. Il appelle cette montagne « colla della Madonna », nom porté sur la carte sarde.

7. Arch. de Breil, pièce n° 10. — Chaque détachement comporte 50 volontaires de Saluces et 50 hommes de la compagnie de milices Robaudi, qui commande le deuxième détachement, le premier étant sous les ordres du lieutenant Marescial.

Février 1793. la Villette. Malgré son empressement, ce dernier trouve les Français maîtres du plateau au nord de Uesti et ne peut que suivre le chemin du capitaine Giletta. Peu après, Dumerbion, ayant rallié toutes ses forces, sauf un petit détachement qui suit le chemin direct d'Utelle avec deux pièces, enlève d'assaut en trois colonnes la montagne de la Madone. Effrayés de cette audacieuse attaque, les Piémontais s'enfuient précipitamment, couverts, quelques instants seulement, par une partie de la compagnie de milices du capitaine Robaudi.

Le major Viterbo rallie ses troupes sur la hauteur de Parabouquet [1], en avant de laquelle il avait disposé trois postes retranchés ; l'un au lieu-dit Torriolo, seule entrée d'Utelle du côté de la Madone ; un autre, armée d'un canon, à la chapelle de Saint-Joseph, dominant Utelle et le ravin del Ria [2] ; le dernier, également pourvu d'une pièce, au col de la Motta ou de Saint-Martin, par lequel passe le chemin qui conduit à la Tour [3].

Après trois heures de repos, Dumerbion, voyant son détachement de droite avec l'artillerie s'approcher d'Utelle par le chemin de Levens, porte une colonne sur sa gauche vers le col de la Motta, tandis qu'une autre vient se déployer en tirailleurs devant Utelle. Etonné de ce nouveau genre de combat, le commandant de retranchement du Torriolo [4] se retire après six ou sept feux de peloton, traverse Utelle et continue sa retraite sur le Figaret. Il est suivi par la troupe placée à Saint-Joseph [5] et, bientôt après, par le reste des forces du chevalier Viterbo, qui venait de recevoir du major Balegno, commandant supérieur dans la

1. Ce nom existe sur la carte sarde. La hauteur ainsi nommée est celle qui figure au nord de la Gardia, sur la carte d'état-major.
2. C'est le ravin descendant de la cime du Diamant, à l'ouest d'Utelle.
3. Arch. de Breil, pièces n° 10 et 11. Il n'y a aucun détail sur ces opérations dans les archives de la Guerre.
4. Arch. de Breil, pièce n° 10. — Capitaine Ferrero.
5. Arch. de Breil, pièce n° 9. — Le commandant de cette troupe était le capitaine-lieutenant Dealbanese.

vallée de la Vésubie, l'ordre de le rejoindre à Lantosque. Dumerbion s'établit donc à Utelle sans résistance [1]. Février 1793.

Opérations dans la vallée de la Vésubie.

L'attaque de droite, conduite par le général Brunet, était la plus importante et la plus difficile. Le 28 février, de grand matin, les troupes qui devaient y prendre part étaient rassemblées à Colla-Bassa [2], à la tête du ravin de Figuière, près de la cime de Savel [3]. Pour déboucher dans la vallée de la Vésubie, il fallait d'abord s'emparer du poste retranché du Tournet ou col Nègre [4], défendu par le capitaine Rimberti avec 130 hommes du régiment d'Oneille et deux compagnies de milices [5].

Le corps d'armée français se range en bataille ; l'artillerie est hissée sur les hauteurs de la gauche. Deux compagnies de grenadiers du 91e régiment marchent directement aux retranchements, en suivant le chemin en lacets, pendant que l'adjudant général Micas se dirige, par des pentes raides, sur la droite avec les chasseurs corses et deux compagnies de grenadiers du 28e. Les deux colonnes arrivent presque en même temps au sommet de la montagne. Le général Dagobert les appuie avec un bataillon du 50e et le 2e de l'Isère, poursuit l'ennemi jusqu'à la baisse de Peiracave, au milieu de la neige, descend dans le vallon de Saint-Colomban, en le chassant de la forêt de la Mæris, mais est arrêté au défilé de Gaudissard par deux bataillons, rangés en bataille, tandis que des milices font rouler des pierres sur le chemin, déjà très difficile [6]. La nuit était venue, les hommes fort dispersés, quelques-uns même égarés ; on recule et on bivouaque à Saint-Colomban [7].

1. Arch. de Breil, pièces nos 10 et 11. — Thaon de Revel.
2. Nom de la carte de Bourcet. C'est le col qui se trouve au nord-est du point coté 1019 sur la carte d'état-major. Il ne faut pas le confondre avec le contrefort montagneux qui, de l'Authion se dirige sur Saorge, formant le versant droit du vallon de Cairos.
3. Arch. de la Guerre : Relation officielle.
4. Nom de la carte de Bourcet.
5. Thaon de Revel.
6. C'est probablement en ce point que se trouvait le comte Massa, dont le capitaine Robaudi vante la fermeté et l'habileté (Arch. de Breil, pièce n° 10).
7. Arch. de la Guerre : Relation officielle. Le commandant Paulinier, dont Jomini a pour ainsi dire copié le mémoire, a très mal expliqué ces mouvements. Jomini semble même indiquer que Dagobert a opéré sa jonction avec Brunet à Belvédère, sans passer par Lantosque, ce qui est matériellement impossible et est contredit d'ailleurs par la relation officielle. Le récit de cet officier présente un assez grand nombre d'inexactitudes que l'on relèvera au fur et à mesure qu'elles se présenteront. Le colonel Acégoyat a en outre remarqué qu'il parle du 29 février, date qui n'existe pas en 1793.

Mars 1793.

Pendant ce temps, le général Brunet, avec le gros des troupes, l'artillerie et les équipages, gagne le col de la Porte, puis descend dans le vallon de Saint-Estève, couvert, à gauche, par un bataillon du 91e, à droite, par les deux compagnies de grenadiers du 28e, détachées de la colonne de Dagobert, à la baisse de Peiracave, afin de chasser les Piémontais aux Martollins, à Loda et à la chapelle Saint-Arnould. Brunet est obligé de s'arrêter à cette chapelle, la rive droite de la Vésubie paraissant trop fortement occupée pour espérer l'enlever ce jour-là. Il était probable en effet que le major Balegno, ayant concentré ses troupes et reçu quelques compagnies de milices de Moulinet, avait renforcé tous ses postes, et il était trop tard pour songer à enlever les convois du détachement chassé d'Utelle [1].

Occupation de Lantosque.

Le même soir, les chefs piémontais, réunis à Lantosque en conseil de guerre [2], émettent l'avis de battre en retraite, en cas d'attaque de l'ennemi. Les postes, sauf celui du Pical, sont prévenus qu'ils doivent se replier s'ils entendent le canon [3]. Toutefois, le 1er mars au matin, le général Brunet est informé qu'une forte colonne se porte sur le faible détachement de Dagobert, qui avait pu lui faire connaître sa position, mais avec lequel il était presque impossible de communiquer directement à cause des escarpements de la rive gauche du vallon de Saint-Colomban. Un corps important, avec de l'artillerie, est néanmoins envoyé de Saint-Arnould au col de Raboun [4]. Ce n'était qu'une fausse alerte, car, à 10 heures du matin, le major Balegno fait donner le signal de la retraite. Seules les milices du Pical continuent à interdire l'accès du pont de Loda et du

1. Arch. de la Guerre : Relation officielle.
2. Outre le major Balegno, il y avait le major Viterbo, le capitaine Massa, le capitaine Ravina, le baron Caravadossi et le chevalier de Luserna. C'est ce dernier qui est venu de Moulinet et a dû se porter sur les crêtes de la Calmette à la Claudine. (Thaon de Revel et arch. de Breil, pièce n° 10.)
3. Arch. de Breil, pièces n° 10 et 11. Le capitaine Robaudi prétend que la retraite a été différée sur les instances de l'avocat Otto.
4. Arch. de la Guerre : Relation officielle.

chemin de la rive droite, tout en tenant sous leur feu celui de la rive gauche, rompu du reste en plusieurs points [1]. Mars 1793.

Afin de tourner cette position, l'adjudant général Micas, avec les grenadiers du 28e et quatre compagnies du 61e, était descendu dans le ravin de l'Infernet et avait franchi la Vésubie au-dessous de Figaret, dont il s'était emparé après un combat assez vif. Ce mouvement très étendu ne pouvait avoir de résultats immédiats. Aussi, à midi, le général Brunet, apprenant l'entrée de Dagobert à Lantosque, fait mettre en batterie une pièce de 4 et traverse le pont de Loda, sous le feu des miliciens, qui ne peuvent plus se retirer que par les sentiers très difficiles de la montagne de Simalonga, en abandonnant leurs équipages. Le lieutenant-colonel Vicose, avec le 1er bataillon du 91e, occupe les pentes de la Cerisière, pour couvrir la marche du reste de la colonne vers Lantosque, tandis que le 5e bataillon du Var reste à Saint-Arnould, afin d'assurer l'arrivée d'un convoi de vivres et de munitions [2].

Prise de Belvédère.

Dans la nuit, le major Balegno rallie les quatre à cinq mille hommes sous ses ordres [3]. Il dirige des milices à la Bollène, des volontaires de Nice et de Tortone ainsi que la compagnie de grenadiers du régiment de Christ sur les hauteurs de Flaut, un détachement de Saluces à Roquebillière, et dispose le reste de ses forces sur les terrasses de Belvédère, avec deux canons et six espingoles. Ainsi posté, il espérait couvrir à la fois les débouchés des

1. Arch. de Breil, pièce nos 10 et 11. — Arch. de la Guerre : Relation officielle.
2. Arch. de la Guerre ; Relation officielle. — Arch. de Breil, pièces no 10 et 11. A cette époque, le pont du Suchet n'existait pas. Le Pical, qui n'est pas marqué sur la carte d'état-major au 80.000e, est le petit plateau situé au sud de Saint-Georges, point coté 608 (Voir les itinéraires du général Garnier). Le chemin de la rive gauche de la Vésubie était tellement rompu que les mulets du convoi ne purent y passer. Les munitions déchargées furent portées à bras à Lantosque. Quant aux mulets de vivres, il fallut les faire retourner pour passer au pont de Loda. Ils n'arrivèrent à Lantosque que dans la nuit. (Arch. de la Guerre : Relation officielle.)
3. Le chiffre de 5.000 h. est indiqué dans toutes les pièces des archives de Guerre et dans le mémoire de Paulinier. Dans sa lettre du 4 mars, le général Biron explique que l'ennemi avait reçu un renfort de 2.000 h. Tout en comptant les milices et bien qu'il y eût près d'un millier d'hommes de troupes régulières, d'après l'énumération faite par Thaon de Revel, il est probable que cet effectif est trop fort.

Mars 1793. cols de Raous et de Saint-Véran [1]. Le 2 mars, la colonne du général Brunet se met en mouvement de grand matin. Le 3e bataillon des Bouches-du-Rhône, commandé par le lieutenant-colonel Miolis, est envoyé sur le chemin d'Utelle pour couvrir et assurer la marche de l'artillerie, que le mauvais état des chemins avait contraint de laisser la veille en arrière.

Tandis que le lieutenant-colonel Macquard s'empare de la Bollène avec le 1er bataillon de l'Hérault, le général Dagobert conduit l'avant-garde, formée des chasseurs corses, des compagnies de grenadiers et de chasseurs des autres bataillons, sur le chemin de Lantosque à Belvédère qui, en 1793, suivait la rive droite de la Vésubie [2]. Parvenu vis-à-vis le confluent du ravin de la Planchette, il laisse le capitaine Despinois marcher sur Roquebillière avec les grenadiers du 91me et une partie du 50e; il franchit la rivière avec le reste de ses forces, gravit les pentes du sommet de Flaut ou de Vescol, malgré une assez vive résistance, et pousse un détachement sur les crêtes, vers le mont Péla. Le général Brunet, conduisant lui-même les bataillons du 61e, du 91e et du 2e de l'Hérault, qui constituaient le corps principal, suit d'abord les traces de l'avant-garde, puis se dirige sur Belvédère en longeant le pied de la montagne de Vescol. Arrêté au passage de la Gordolasque par la violence des eaux, il revient sur la rive droite de la Vésubie, qu'il traverse de nouveau, en amont de son confluent avec ce torrent. Les troupes gagnent peu à peu, par un sentier étroit et difficile, le petit plateau de la chapelle Saint-Julien et s'y rangent en bataille à mesure qu'elles arrivent.

La situation de cette colonne était alors assez critique.

1. Arch. de Breil, pièces nos 10 et 11.
2. Sur la rive gauche de la Vésubie, où passe la route actuelle, il n'y avait aucun chemin. On allait de la Bollène à Belvédère par les hauteurs de Flaut (Voir général Garnier et la carte de Bourcet).

Elle ne pouvait communiquer ni avec celle de droite, établie, il est vrai, dans le poste inabordable de Flaut, ni avec celle de gauche, arrêtée devant Roquebillière par l'artillerie piémontaise, placée vers Sainte-Anne et Saint-Roch. Craignant d'être refoulé avant l'arrivée de son canon, le général Brunet se résout à prendre l'initiative de l'attaque, bien qu'il eût devant lui des troupes d'une certaine, valeur telles qu'une division autrichienne[1] et les grenadiers du régiment de Nice. Il répartit ses 1.500 hommes en trois colonnes : à gauche, le lieutenant-colonel Vicose avec le bataillon du 91e; au centre, le 61e, sous le colonel Chartogne; à droite, le 2e bataillon de l'Hérault, lieutenant-colonel Escalle. Quelques compagnies du 91e restent en bataille, pour couvrir la retraite en cas d'échec[2]. Mars 1793.

Les soldats escaladent rapidement les terrasses complantées d'oliviers qui les mettent à l'abri du feu d'artillerie et de mousqueterie. En même temps, Roquebillière était occupé et le général Dagobert descendait dans le ravin de la Gordolasque. Menacé d'être enveloppé, le major Balegno n'a que le temps de se replier précipitamment vers Saint-Blaise, abandonnant son artillerie ; quelques troupes sont même obligées de faire leur retraite, par Saint-Martin-Lantosque et le col de la Madone de Fenestre, sur Entraque[3]. Les Républicains pénètrent dans Belvédère de tous les côtés à la fois et y font un assez grand nombre de prisonniers ; mais, harassés par trois journées de marche et de combat, ils ne s'avancent pas très loin dans le ravin de Graus, encombré d'ailleurs par la neige. Les troupes

1. Ou plutôt 180 volontaires des compagnies Leib, Ravinel, Pace et Major, sous les ordres du capitaine de Ravinel et non Ravina, ainsi que le dit Thaon de Revel. — (Voir archives de Breil, pièce n° 18.)

2. Arch. de la Guerre : Relation officielle. — Arch. de Breil, pièce n° 11. La relation en italien du capitaine de milices, détaillée et précise, concorde parfaitement avec la relation officielle. Ce capitaine dit être resté sans manger pendant les journées des 1er et 2 mars. Il se plaint généralement du manque d'ordres et de direction.

3. Arch. de Breil. pièce n° 17 ; lettre du lieutenant autrichien Canzy, datée d'Entraque.

Mars 1793.

austro-sardes gagnent par suite le col de Raous, puis Fontan, sans être inquiétées[1].

Le résultat final de ces mouvements quelque peu décousus, mais exécutés avec énergie, était satisfaisant. L'honneur en revenait au général Brunet[2]. Nous avions perdu 20 hommes tués, 50 blessés dont quatre officiers, et 22 prisonniers, y compris un officier. L'ennemi avait 200 hommes tués ou blessés, 200 prisonniers dont deux officiers. Il laissait entre nos mains trois canons et quatre espingoles, des magasins de vivres importants. L'occupation complète des vallées du Var et de la Vésubie dégageait les abords de Nice, nous permettait de resserrer les postes de l'ennemi et de chercher à tourner la position de Saorge[3].

Premier combat de Moulinet.

Afin de mieux assurer la liaison des camps établis à Belvédère et à Saint-Arnould, à Braus et à l'Escarène, deux compagnies de chasseurs sont envoyées, le 9 mars, de Lucéram pour s'établir à Moulinet; elles sont attaquées et repoussées, perdant une vingtaine d'hommes[4]. Pour ne pas rester sous le coup de cet échec, le général Brunet, commandant l'armée d'Italie pendant une courte absence du général Biron[5], réunit à Lucéram 12 compagnies de grenadiers et de chasseurs, ainsi que les chasseurs corses. Le 12 mars, ces troupes partent en deux colonnes.

1. Arch. de la Guerre : Relation officielle. — Arch. de Breil, pièce nos 10 et 11. On peut remarquer ici combien l'histoire de Pinelli est fantaisiste. Il y est question du rôle de l'artillerie des ouvrages de Raous et de Saint-Véran, qui n'ont été commencés qu'en mai et armés qu'au commencement de juin.

2. Arch. de la Guerre : Lettre de Biron, du 4 mars : « Vous ne pouvez vous figurer la miraculeuse valeur des troupes dans les affaires continuelles et successives des 28 février, 1er et 2 mars.. Le général Brunet est véritablement un homme précieux pour ce genre de guerre ; il conçoit facilement et sagement ; il exécute avec beaucoup d'énergie et d'activité. Faites-le vite lieutenant général. »

3. Arch. de la Guerre : Lettre de Biron, du 2 mars. Sont cités, dans cette lettre, le capitaine du génie Closade, le colonel Chartogne du 61e, le colonel Serrurier du 70e, les capitaines Maroze, Rambaud, Despinois.

4. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet, du 16 mars.

5. Le général Biron s'était rendu à Toulon pour s'entretenir avec les amiraux Latouche-Tréville et Truguet de l'expédition de Sardaigne et des mesures à prendre pour la défense des côtes de Provence par suite de la déclaration de guerre à l'Angleterre. Il se rend ensuite à Marseille, pour obtenir des autorités l'envoi des recrues nécessaires pour compléter la légion, réduite des deux tiers. (Arch. de la Guerre : Lettre de Biron, des 4, 11, 13 et 14 mars ; lettre de Lapoype, chef d'état-major général, du 21 mars, rendant compte de la revue passée aux bataillons de la légion marseillaise, débarquée à Toulon.)

Celle de gauche, conduite par Brunet lui-même, atteint Peiracave, puis la tête du Pin, d'où elle se dirige vers la montagne de la Cime[1]. Trois cents miliciens y étaient retranchés sur un plateau élevé, dit camp de la Condamine, couverts à droite par une grand'garde, postée sur la butte de Sujette[2]. On ne pouvait arriver à ces points que par une arête étroite, sur laquelle il fallait défiler un par un. Toutefois, à peine deux compagnies sont-elles formées au pied de la butte qu'elles s'en emparent. Bientôt renforcées, elles s'élancent à la baïonnette, sans répondre au feu de l'ennemi, qui se replie sur Moulinet, occupé par le corps franc, à la faveur d'un brouillard si épais qu'il est impossible aux Français de découvrir le sentier. On bivouaque dans la neige[3]. Mars 1793.

Pendant ce temps, les grenadiers et chasseurs du 28e, composant, avec un détachement de chasseurs corses, la colonne de droite sous les ordres de l'adjudant général Micas, s'étaient portés de Lucéram au-dessus de la chapelle de Saint-Michel de Moulinet, par le pas de la Capellata. Le 13 mars, ces troupes enlèvent les granges de Canabieras ou de Bas-Casas et, malgré la présence de troupes régulières sur la rive gauche de la Bévéra, pénètrent dans Moulinet, où elles font leur jonction avec la colonne du général Brunet. Ce dernier est bientôt obligé, en présence de la résistance opiniâtre des habitants, de faire évacuer le village et de ramener ses forces en une seule colonne à la position de Rocaillon par la crête de Peiracave, après une marche des plus pénibles au milieu de la neige, qui allait interrompre les opérations pendant quelque temps. Huit hommes tués, 15 blessés, dont trois officiers, marquaient l'insuccès de cette tentative, inutile et prématurée[4].

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet, du 16 mars.
2. Arch. de Breil, pièce n° 22.
3. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet, du 16 mars.
4. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet, du 16 mars. — Arch. de Breil, pièce n° 22. Ce fait d'armes est raconté par Jomini d'une façon romantique et sans aucune précision. Aucune date n'est donnée et, d'après la place assignée, il semble qu'il aurait eu lieu au commencement de février. Il est d'abord bien évident que cette expédition a pu avoir lieu seulement après les opérations qui mirent la vallée de la Vésubie en notre possession. Du reste, les archives de la Guerre, comme celles de Breil, ne laissent aucun doute à ce sujet. Ce qu'il y a de plus curieux c'est que ce récit de Jomini est presque textuellement emprunté à la relation du commandant Paulinier, qui est suspecte en plus d'un endroit.

Mars 1793.

Réorganisation de l'armée du Var.

Avant de commencer de nouvelles opérations, il importait en effet de consacrer à l'organisation des troupes et des services tous les soins qu'elle réclamait. En partant pour Nice, le général Biron s'était entendu verbalement à ce sujet avec le ministre de la guerre Pache[1]. Il avait en outre présenté ses propositions par écrit, tant au cours de son voyage qu'après s'être rendu compte sur place des besoins de l'armée dont il venait de recevoir le commandement[2]. Malheureusement, les ministres se succédaient si rapidement qu'ils avaient à peine le temps d'acquérir une connaissance générale des forces militaires du pays et qu'il leur était impossible de faire droit aux demandes les plus justifiées[3].

Le nombre des bataillons de l'armée du Var, qui, au commencement de février, était de 49, dont quatre détachés en Corse[4], n'est pas changé, bien que, dans la répartition des 630 bataillons, faite par la Convention nationale, 55 fussent destinés à cette armée[5]. Il est vrai qu'après entente entre Kellermann et Biron, la vallée de Barcelonnette et le comté de Beuil, rattachés momentanément à

1. Arch. de la Guerre : Lettres de Biron, des 4 et 22 mars. D'après cette dernière, l'entrevue aurait eu lieu le 15 janvier.

2. Arch. de la Guerre : Lettres de Biron, du 27 janvier, datée de Lyon ; du 31 janvier, datée d'Avignon ; du 6 février, datée de Toulon. Lettres de Nice, des 10, 11, 13, 14, 15 février ; 3, 4, 6, 22, 23, 25 mars ; 2, 16, 23 avril.

3. Pache quittait le ministère le 3 février ; Beurnonville, nommé le 4 février, suspendu du 11 au 14 mars, s'en allait définitivement le 30 ; Lebrun, ministre des affaires étrangères, faisait l'intérim du 30 mars au 3 avril, époque à laquelle arrive Bouchotte (Histoire du Président Hénault). Rien de plus instructif à cet égard que de suivre, aux archives de la Guerre, l'évolution de la demande adressée par le général Biron, en vue d'obtenir l'envoi à l'armée du Var de la légion qu'il avait formée à l'armée du Rhin et qui était commandée par Férino. A la première lettre envoyée par Biron, le 27 janvier, Pache répond négativement le 3 février, en quittant le ministère. De nouvelles instances, faites le 11 février et 8 mars, aboutissent à un nouveau refus du 14 mars ; mais Biron revient à la charge le 25 mars et Beurnonville accorde, le 1er avril, l'envoi de cette légion, qui du reste ne rejoignit jamais l'armée d'Italie. Aussi, après avoir marqué son contentement le 10 avril, Biron s'étonne-t-il, le 23, de n'entendre plus parler de rien.

4. Arch. de la Guerre : Lettre de Biron, du 10 février. — 12 bataillons de ligne, deux d'infanterie légère, 29 de volontaires, trois en garnison à Aix et Toulon, huit de la légion marseillaise en Sardaigne, quatre en Corse. — Voir pièces justificatives, n° 41.

5. Arch. de la Guerre : Le 8 mars, le ministre annonce que l'armée sera de 55 bataillons ; le 14 il ne parle plus que de 45 ; le 23, Biron lui fait remarquer cette contradiction, et le 1er avril Beurnonville répond qu'on avait bien eu l'intention de donner 55 bataillons à l'armée du Var, mais qu'il semblait qu'on pourrait se contenter de 45, renforcés. C'est ce que fait Biron, le 12 avril, en demandant que leur effectif soit porté de 812 à 992, la compagnie passant ainsi de 86 à 109 hommes, avec le même nombre d'officiers, mais un sergent et deux caporaux en plus.

l'armée d'Italie, continuent à être gardés par les troupes de l'armée des Alpes[1]. Mars 1793.

On espérait que les ressources de la réquisition décrétée le 24 février permettraient non seulement de porter ces bataillons à 750, 812 et même 992 hommes[2], mais encore de former de nouveaux corps[3], malgré l'opinion contraire des généraux[4]. Toutefois, cette levée, compliquée par un grand nombre de cas d'exemption, se faisait difficilement et allait occasionner des insurrections dans le département du midi. Un certain nombre de recrues était détourné au profit de l'armée des Pyrénées, qui venait d'être refoulée par les Espagnols[5]. Les autres arrivaient lentement, sans équipement ni armement[6], en sorte que les pertes provenant de la désertion toujours considérable étaient à peine compensées[7]. Afin d'être néanmoins en état de continuer les opérations militaires, on prend le parti de réunir en bataillons les compagnies de grenadiers et de chasseurs qui devaient être maintenues au complet par leurs corps d'origine. Cette mesure provisoire offrait d'autant plus d'avantages que, dans les Alpes, les têtes de colonne sont seules engagées le plus souvent.

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Biron, du 12 février, proposant à Kellermann une entrevue à Entrevaux. — Lettres de Kellermann au ministre, du 18 février, lui annonçant son départ pour Nice, et du 31 mars lui apprenant son retour. — Lettre du ministre, du 25 février, approuvant le projet d'entrevue. — Lettre de Biron, du 23 mars, envoyant la convention. Le ministre fait savoir qu'il l'approuve, par lettre du 1er avril à Biron et du 7 à Kellermann. — Cependant, le 26, ce dernier est obligé de se justifier, Bouchotte prétendant que le Conseil exécutif provisoire n'a pas approuvé la convention. En voir le texte aux pièces justificatives, n° 41.

2. Arch. de la Guerre : Lettres du ministre, des 8 et 14 mars. — Lettre de Biron, du 12 avril.

3. Arch. de la Guerre : Lettre de l'adjoint au ministre La Saussaye, du 21 avril.

4. Arch. de la Guerre : Lettres de Brunet, du 4 février, et de Biron, du 13.

5. Arch. de la Guerre : Lettre du commissaire des guerres Bornier, commissaire du Conseil exécutif pour le recrutement, du 17 mai. L'armée du Var ne recevra que 700 hommes des 3.684 qui lui étaient destinés dans les départements de la Garonne et du Lot-et-Garonne ; les autres ont été dirigés sur Bayonne par ordre des représentants du peuple, Paganel et Garan.

6. Arch. de la Guerre : Lettre précitée. — Lettre de Baille et Beauvais, représentants du peuple dans le midi, du 27 mai. — Lettre de Barras, représentant du peuple, à l'armée d'Italie le 20 juin.

7. Arch. de la Guerre : Lettres de Brunet, du 4 février, de Biron, du 23 et 24 mars, de Barras, du 20 juin. — Voir pièces justificatives, nos 40 et 45. — On voit combien est erronée l'indication du renfort de 5.000 hommes annoncé par le général Biron, indication tirée par Jomini de la relation du commandant Paulinier et reproduite ensuite par tous les auteurs, entre autres Pinelli et Thaon de Revel ; à moins qu'on ne veuille parler de la légion marseillaise, ramenée de Sardaigne et incapable de servir avant le mois de juin.

Mars 1793. En fait de cavalerie, il n'y avait toujours que deux escadrons du 15e régiment de dragons, très fatigués par le service de correspondance dans la montagne[1]. Quant à l'artillerie, les demandes du général Biron aboutissent simplement à la formation, à Valence, de deux compagnies à cheval, l'une pour l'armée des Alpes, l'autre pour celle d'Italie[2]. On complète les six compagnies à pied au moyen d'hommes tirés des régiments d'infanterie et on adjoint à des escouades d'artillerie de ligne les compagnies de canonniers des bataillons de volontaires afin de perfectionner leur instruction[3]. Le général Brunet avait déjà donné l'ordre de fabriquer des traîneaux permettant de conduire, dans les sentiers, six pièces de 4, demandées à Toulon en vue de renforcer l'équipage de canons de trois des bataillons[4].

Mais, pour mettre cette armée en état d'opérer offensivement, il aurait fallu pouvoir la doter de 1,500 voitures et d'au moins 4,000 bêtes de trait ou de bât[5]. Les magasins d'habillement et d'équipement n'existaient pas ou ne contenaient que des effets de mauvaise qualité[6]. L'état des routes dans le département du Var, notamment dans la traversée de l'Estérel, était si déplorable que les charrois étaient fort lents et difficiles[7]. Les transports par mer étant les seuls possibles, on avait envoyé quelques bâtiments de guerre à Villefranche, pour protéger les bateaux de commerce contre

1. Arch. de la Guerre : Lettres de Biron, des 11 février et 13 avril.

2. Arch. de la Guerre : Le 27 janvier, Biron avait demandé la création d'une légion volante, sous les ordres du général Duteil. Malgré le refus du ministre, du 3 février, il renouvelle sa demande le 15, et le 23 il est avisé qu'on va former 11 compagnies nouvelles, dont il aura sa part. Enfin, Beurnonville l'autorise même, le 8 mars, à lever une compagnie directement.

3. Arch. de la Guerre : Lettres de Biron, des 15 février et 2 avril.

4. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet à Biron, du 4 février.

5. Arch. de la Guerre : Lettres de Biron, des 10 et 15 février.

6. Arch. de la Guerre : Lettres des commissaires du pouvoir exécutif, des 17 mai et 7 juin. Ces commissaires étaient : Saint-Preux, Lambert, Nouet, Auvrayer, Massoulard. Ils s'étaient partagé la tâche considérable d'assurer tous les services de l'armée en utilisant toutes les ressources locales. Ils remplissaient des fonctions analogues à celles des intendants actuels.

7. Arch. de la Guerre : Lettre de Massoulard, du 13 mai. Il dit qu'il y a trois chevaux seulement au relai de poste de l'Estérel et que la route est encombrée, en certains endroits, par des voitures brisées. — Lettre de Biron, du 10 mai. Il envoie ses équipages par mer, n'osant les faire passer par la route, qui était en très mauvais état.

Mars 1793.

les corsaires d'Oneille[1]. En outre, l'argent devenait très rare ; le paiement de la solde en assignats et la suppression du « sou des grenadiers » avaient failli causer la rébellion des troupes de ligne et leur désertion en masse. Il avait fallu toute l'autorité et toute l'habileté du général Biron pour étouffer cette fâcheuse affaire à son début[2].

Dans de telles conditions et après quelques projets d'expédition sur Rome, sur Gênes ou Savone, peu approfondis d'ailleurs[3], le Conseil exécutif provisoire décide que l'armée d'Italie restera sur la défensive, ainsi que celle des Alpes[4].

Disposition des troupes françaises.

Des 25,000 hommes dont elle se compose, 17,000 seulement sont en état de servir[5]. Disposés d'abord en deux masses distinctes, correspondant aux deux principales directions d'attaque de l'ennemi, avec une importante réserve à Nice[6], ils occupent peu à peu, au fur et à mesure que la neige permet leur installation, une série de camps, disposés sur deux lignes et pouvant se soutenir mutuellement[7]. Vingt-cinq bataillons sont en première ligne ; cinq, sous Casabianca, répartis dans les postes de Saint-Martin-Lantosque, de Roquebillière, de Belvédère et de la Bollène, gardent les débouchés des passages déversant de la Tinée, du vallon d'Entraque et de la Roya ; le colonel

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Chaillan, commissaire de l'inscription maritime à Nice, du 11 février, annonçant l'arrivée du brick de guerre le *Gerfaud*. — Lettre de Biron, du 18 mars. — Lettre de Garat, ministre de l'intérieur, du 3 mai. — Lettre de Massoulard, du 13 mai.

2. Arch. de la Guerre : Lettre de Biron, du 27 janvier, demandant 500,000 francs en argent. — Lettre du ministre, du 17 février, envoyant cette somme, mais moitié en assignats. En ce qui concerne la révolte de Sospel, voir les lettres du 1er mai, de Grégoire et Sagot à la Convention nationale ; de Biron, des 2 et 4 mai ; de Brunet, des 24 et 27 mai. L'assignat perdait 53 °/₀ à Nice, et n'était pas reçu dans la montagne. En outre, il était impossible de faire la solde des troupes, faute de billets assez faibles. Biron parvint à parer momentanément à ces difficultés en s'arrangeant avec des marchands, auxquels il fit des avances sur les fonds secrets et qu'il accrédita auprès des corps. C'est sans doute là l'origine des cantiniers-vivandiers.

3. Arch. de la Guerre : Plan d'opération par Gênes, établi par Giacomoni, adjudant général, le 14 février. — Lettre de Naillac, du 4 mars, repoussant ce projet, présenté par Biron le 25 février. — Lettre de Biron au ministre des affaires étrangères, des 15 février et 4 mars.

4. Arch. de la Guerre : Lettre du ministre, du 28 mars.

5. Arch. de la Guerre : Lettres de Biron, du 16 avril, et de Brunet, du 23 mai.

6. Voir pièces justificatives, n° 40.

7. Voir pièces justificatives, n° 42.

Mars-Avril 1793. Masséna, avec un pareil nombre, surveille de Peiracave, le poste piémontais de Moulinet et couvre la communication de l'Escarène à Lantosque par Lucéram, les cols de Saint-Roch, de la Porte et Saint-Arnould ; la masse principale de 10 bataillons choisis, commandée par le général Dagobert, défend la route de Tende, sur les hauteurs de Braus, au-dessus de Sospel ; elle est appuyée, à droite, par cinq bataillons, placés à Castillon, aux ordres du colonel Dumerbion, nommé général bientôt après. Sept bataillons à Lantosque, Saint-Arnould, l'Escarène et Monaco, constituent le soutien immédiat de cette première ligne, sur un point quelconque de laquelle on peut diriger, en deux jours de marche, sept bataillons de réserve à Nice et Villefranche. Le reste des troupes couvre la gauche, en occupant la vallée du Var pour se relier à l'armée des Alpes[1]. Afin de donner plus de valeur et plus de cohésion à ces différentes divisions ou brigades, les bataillons de ligne sont répartis entre elles.

Le service des vivres et des fourrages était suffisamment assuré par les régisseurs[2]. Des boucheries fonctionnaient à l'Escarène et Peiracave[3]. Des hôpitaux avaient été établis à Villefranche, Nice, Antibes, Grasse[4]. Mais les armes et la poudre faisaient d'autant plus défaut[5] que l'armée austro-piémontaise se renforçait de manière à faire craindre une vigoureuse offensive dans le comté de Nice[6]. Le général baron de Wins, envoyé par l'Empereur à la cour de Turin

1. Il y avait en outre, à Toulon, trois bataillons en garnison.

2. Arch. de la Guerre : Lettre de Biron, du 4 mars, indiquant que l'approvisionnement est assuré. Cependant Brunet, le 9 mai, se plaint de la disette des grains, ainsi que Massoulard, le 13 mai. Toutefois, renseignements pris, ce dernier reconnaît, le 20 mai, que ces plaintes étaient exagérées. Un convoi va arriver. Enfin, le 1[er] juin, on annonce l'entrée à Villefranche de 54 bâtiments de commerce, venant de Gênes.

3. Arch. de la Guerre : Lettre des commissaires du pouvoir exécutif, du 17 mai.

4. Arch. de la Guerre : Même lettre. Ils y indiquent qu'on manque de charrettes suspendues pour le transport des blessés. — Lettre des mêmes, du 5 juin. Ils se louent de l'aide-major Torreille, qui a installé l'hopital d'Antibes.

5. Arch. de la Guerre : Lettres de Brunet, du 29 mai, et des commissaires, du 5 juin.

6. Arch. de la Guerre : Lettres de Kellermann, du 5 février ; de Biron, des 25 février et 18 mars ; de Chépy, du 26 mai.

Mars 1793.

et nommé généralissime par le roi de Sardaigne[1], l'avait répartie en quatre divisions, correspondant à chacune des zones d'opérations naturelles du versant italien des Alpes[2].

Disposition des troupes austro-sardes.

La division du comté de Nice s'augmentait peu à peu par la levée successive des quartiers d'hiver[3] et devait, dans le courant de mai, compter 25 à 26 bataillons, présentant un effectif d'environ 13,000 hommes de troupes régulières, auxquelles il convient d'ajouter trois à 4,000 miliciens[4]. Elle devait être commandée, à partir du 27 avril, par le duc de Chablais[5], ayant sous lui les lieutenants généraux baron Colli et comte de Saint-André. En attendant, ce dernier avait réuni la majeure partie des troupes dans deux camps retranchés, l'un au col de Brouis, sur la route de Nice à Coni, l'autre à Fromagine, sur le chemin de Saorge à Lantosque par le col de Raous[6]. Entre ces deux positions s'étend la chaîne de montagnes qui, du Capelet, près de Belvédère, à l'Agaissen, au-dessus de Sospel, borde la rive gauche de la Vésubie et de la Bévéra. Comme, au mois de mars, les neiges couvraient encore les sommets, il fallait relever, chaque jour, les gardes des anciens baracons de Raous, de l'Ortighéa et de Saint-Véran[7], destinées à soutenir les postes de volontaires et de milices établis aux Terres-Rouges, sous les ordres de M. de la Roque, et aux Villettes.

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Naillac, du 9 février. Pinelli dit que la nomination de de Wins est du 5 mars. Cependant, d'après Thaon de Revel, il donnait, dès le 4 mars, à Saint-André l'ordre de lui adresser tous les rapports militaires. D'autre part, on voit, par la pièce n° 15 des archives de Breil, qu'en février, le baron de Wins demande au général commandant dans la Stura de lui fournir des rapports de reconnaissances. (Voir pièces justificatives, n° 44.)
2. Arch. de Breil, pièce n° 20 : Relation du général de Malausséna.
3. Arch. de la Guerre : Lettre d'un officier du régiment de Courten, transmise par Chépy, le 16 mars.
4. Pinelli. — Thaon de Revel.— Voir pièces justificatives n° 43. Il est possible, ainsi que le fait remarquer Thaon de Revel, que le nombre des présents sous les armes ne dépassât pas 9 à 10.000 hommes, car les bataillons atteignaient rarement le chiffre de 500 hommes présents.
5. Arch. de Breil, pièce n° 19 : Ordres du 26 avril.
6. Arch. de Breil, pièce n° 19 : Minute des ordres de mars à juin.
7. Arch. de Breil, pièce n° 20 : Relation du général de Malausséna Les baracons avaient été établis pendant les deux dernières campagnes de la guerre pour la Succession d'Autriche, en 1746 et 1747.

Mars 1793.

sous M. de Roccafort, bientôt remplacé par le lieutenant Andrioli. Les avant-postes du camp de Brouis étaient à la Cogoule, au Pérus et sur le Béolet, ayant en avant d'eux les volontaires et les milices du chevalier Radicati. Enfin le capitaine Cauvin, avec ses milices, occupait toujours Moulinet, poussant ses patrouilles, sur les versants du contrefort de l'Authion, à Peiracave, afin de relier les éclaireurs des deux masses principales du corps d'armée austro-sarde [1]. Le général de Wins, venu le 17 mars à la Giandola, approuve ces dispositions, mais prescrit de rester pour le moment sur la défensive [2].

Affaires d'avant-postes dans la vallée de la Bévéra.

Les rigueurs d'un hiver tardif [3] n'empêchaient pas les milices piémontaises de tenter de fréquents coups de main sur nos postes, composés exclusivement de grenadiers ou de chasseurs et, par suite, exténués de fatigue [4]. Le 23 mars, cinq officiers s'étant écartés de la route de communication gardée entre Lantosque et Nice, sont enlevés [5]. Le lendemain, à 1 heure du matin, la grand'garde du camp de Braus est surprise et perd deux hommes, dont un tué et un blessé. La panique se met dans le camp d'où beaucoup de soldats et de volontaires se sauvent en jetant leurs armes. Heureusement un certain nombre d'entre eux se rallient sur la place d'armes ; mais les Piémontais s'étaient déjà repliés [6].

Dans la nuit du 28 au 29 mars, malgré un pied de neige, le chevalier Radicati dirige sur Braus trois colonnes : à droite, 200 hommes, conduits par le major Domerego, se portent, par le vallon de Paradis, sur le poste du pas de

1. Arch. de Breil, pièce n° 19 : Minute des ordres, passim. — Thaon de Revel.
2. Thaon de Revel. Le général Colli, qui avait voyagé depuis Turin avec de Wins, reste au corps d'armée de Nice.
3. Arch. de Breil, pièce n° 19. Il fallut abandonner le Béolet et même le camp de Fromagine, du 26 mars au 2 avril. Thaon de Revel dit le 3. Mais l'ordre du 1er avril est très net et indique que le régiment de Lombardie et le bataillon de Christ iront, le 2, au camp de Fromagine et prendront la paille de couchage à Fontan et à Saorge.
4. Arch. de la Guerre : Lettre de Biron, du 1er mai. A propos de l'insurrection relative à la solde, il dit que les grenadiers font tout le service et n'ont qu'une nuit de repos sur deux.
5. Arch. de la Guerre : Lettre de Biron, du 24 mars.
6. Arch. de la Guerre : Lettre de Biron, du 24 mars.

l'Agreo, au pied du caire de Braus, mais sont obligés de se replier devant la vigueur des grenadiers français, qui, bien que surpris dans leur sommeil, engagent une lutte corps à corps [1]. Au centre, le capitaine des milices, Fighiéra, avec 150 hommes, suit les lacets de la route, rencontre, au pont de Lavina, une patrouille française, qu'il repousse jusqu'à la fontaine de Betto, où il est arrêté par les avant-postes, qui le poursuivent ensuite et lui prennent 15 hommes ; la neige empêche la colonne de gauche, forte de 200 hommes, aux ordres du lieutenant d'infanterie Tariel, d'atteindre le mont Farguet, qui lui était assigné comme objectif [2]. Le 10 avril, c'est une pièce de 4, envoyée de Braus à Castillon, que l'ennemi cherche à enlever ; l'escorte lui tue quatre hommes et en met quelques autres hors de combat, mais a aussi des blessés dont un officier [3]. En vue de mettre fin à ces incessantes escarmouches, Biron donne l'ordre d'occuper définitivement Sospel, ce qui est exécuté le 14, après un échange de prisonniers [4]. En outre, le général de division Brunet concerte, avec les généraux de brigade Dagobert et Dumerbion, une attaque sur le col de Pérus.

Avril 1793.

Le versant méridional du massif du Mangiabo s'épanouit entre la Bévéra et la Roya. Il est profondément découpé par les ravins de Basséra et de Béolet, que sépare le contrefort nommé successivement Béolet, Albaréa ou Monte-Grosso, Pérus et se terminant par le rocher escarpé ou balme de la Niéga. La rive gauche du ravin de Basséra est constituée par les pentes de la cime du Bosc et du

Attaque du Pérus.

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Biron, du 28 mars. Arch de Sect. techn. du génie. Mémoire de Paulinier. Tous deux citent l'acte assez extraordinaire du grenadier Dussac, du 28e régiment, qui fit prisonnier deux Piémontais à la fois en les saisissant au collet.
2. Arch. de la Guerre : Lettre de Biron, du 28 mars. — Arch. de la sect. techn. du génie : Mémoire de Paulinier. — Arch. de Breil, pièce n° 23 : Relation détaillée de cette attaque.
3. Arch. de la Guerre : Lettre de Biron, du 11 avril. — Arch. de Breil, pièce n° 19. — Lettre au chevalier Radicati, du 10 avril.
4. Arch. de Breil, pièce n° 19 : ordres des 13 et 16 avril.

Avril 1793. Grazian, tandis que le chaînon des Liniéras et de l'Agaissen forme le flanc droit du vallon de Béolet. La route de Tende sort de Sospel sur la rive gauche de la Bevéra, franchit le ruisseau de Béolet sur le pont de la Niéga, monte en lacets, à travers des terrasses complantées de vignes, jusqu'au col de Pérus, puis, continuant à s'élever dans le ravin de Basséra, atteint le col de Brouis. Un chemin, venant de Moulinet, permet aussi de gagner ce dernier point, en passant au nord de la cime de Liniéras et des passages de Levens et de Béolet, sur les deux versants de la montagne de ce nom [1].

Les grand'gardes du camp retranché de Brouis avaient donc été installées au col de Pérus et aux Liniéras, celle-ci servant en outre de soutien au poste avancé de Moulinet. Elles étaient composées, depuis le 2 avril, la première d'un bataillon du régiment de Sardaigne, commandé par le chevalier de Villamarina, avec trois pièces de campagne [2], la seconde des chasseurs-carabiniers Canale avec un canon de montagne [3]. Le corps important de milices de Radicati gardait le pont de la Niéga, les pentes de l'Albaréa et du Béolet ; il se reliait avec Moulinet par des patrouilles [4]. Enfin le général Pernigotti, commandant à Brouis, devait, en cas d'attaque, envoyer immédiatement au Pérus deux compagnies de grenadiers [5]. Le 16 avril, quelques modifications sont faites à ces dispositions. En vue de procéder à une attaque du côté de Belvédère, le général de Saint-André prescrit d'envoyer à Fromagine 120 chasseurs-carabiniers et deux des compagnies de milices de Radicati [6]. En même temps, craignant une tentative des Français sur

1. Il est facile de suivre cette description soit sur la carte de l'état-major français au 80,000e soit sur celle de l'état-major piémontais au 40,000e.
2. Arch. de Breil, pièce n° 19.
3. Arch. de Breil, pièce n° 19 : Ordres des 1, 2, 4, 11 et 12 avril.
4. Arch de Breil, pièce n° 19 : Ordres des 21 mars, 4, 5, 6 et 10 avril.
5. Arch. de Breil, pièce n° 19 : Ordres du 21 mars.
6. Arch. de Breil, pièce n° 19 : Ordres du 16 avril. Ces deux compagnies sont celles de Cappati et de Comtes (Pièce n° 20).

Moulinet, il donne l'ordre de diriger du Pérus sur ce point et sur les Liniéras, la plus grande partie des miliciens restants; de Brouis, les chasseurs de Saluces et le régiment de la Reine[1]. Avril 1793.

De ces mouvements il résulte que le col de Pérus n'est plus occupé que par 5 à 600 hommes du bataillon de Sardaigne, détachant une compagnie de grand'garde, avec un petit poste, à mi-chemin du pont de la Niéga, où étaient restés environ 250 miliciens, sous les ordres de M. Rey. Le 17 avril, à 5 heures et demie du matin, ces postes avertissent le chevalier de Villamarina que les Français paraissent en forces sur l'Agaissen et aux environs de Sospel. Un renfort de 30 hommes est aussitôt envoyé à la grand'garde et la compagnie de chasseurs expédiée au pont de la Niéga. En même temps, le général Pernigotti est prévenu[2].

Les Français en effet se mettent en mouvement sur trois colonnes. Celle de gauche descend du mont Agaissen, où reste une forte réserve faisant face aux Liniéras, et se dirige vers le ravin de Mergi, qui sépare l'Albaréa du Pérus; les deux autres, débouchant de Sospel, marchent ensemble sur la route jusqu'à la chapelle Saint-Sébastien[3], où un canon est mis en batterie. La colonne du centre remonte alors le vallon de la Niéga jusqu'au Pont, tandis que celle de droite suit le chemin de Basséra[4]. Aussitôt informé, le commandant du bataillon de Sardaigne dispose, au premier tournant de la route, la compagnie Planargia, avec un canon de 4, pour soutenir les chasseurs; il fait occuper par deux

1. Arch. de Breil, pièce n° 19: Ordres du 16 avril. Les compagnies de milices de Tende, Raiberti et Daon sont spécialement désignées pour aller à Moulinet avec le chevalier Radicati. Les chasseurs de Sardaigne doivent se poster au-dessus du bourg; le colonel Pampara doit échelonner le régiment de la Reine entre Moulinet et les Liniéras.

2. Arch. de Breil, pièce n° 25. La compagnie de chasseurs est commandée par le chevalier Ravaneda.

3. Voir la carte sarde. Cette chapelle est située au point où la route tourne vers le N.-O. pour entrer dans le vallon de la Niéga.

4. Arch. de Breil, pièce n° 24.

Avril 1793. autres compagnies[1] le petit plateau des granges du Pérus, point de ralliement assigné aux milices, et, craignant surtout pour son flanc gauche, dirige encore sur le même point son adjudant-major[2] avec la compagnie Cuggia. Enfin il demande, pour la seconde fois, un renfort au col de Brouis[3].

En présence de forces aussi nombreuses, puissamment aidées par les difficultés du terrain, la colonne française de droite renonce à aborder de front cette position. Une partie continue à tirailler, tout en protégeant le canon, qui envoie ses boulets à toute volée jusqu'au col de Pérus ; l'autre suit le chemin de Basséra, afin de tourner les défenseurs. La colonne du centre, arrêtée au pont de la Niéga, parvient à franchir le ruisseau un peu en aval, couverte par une ferme et quelques murs, et s'élève peu à peu sur les terrasses, forçant à la retraite les chasseurs de Sardaigne, déjà débordés sur leur droite par la colonne venue de l'Agaissen. Les Républicains poursuivent vivement l'ennemi, qui a quelque peine à replier son artillerie, et ne sont arrêtés qu'au col de Pérus par le feu des deux dernières compagnies du bataillon de Sardaigne, habilement déployées sur les pentes de l'Albaréa, parrallèlement à la route, par ordre de M. de Revel, fils et aide de camp du général de Saint-André, accouru à la première nouvelle de l'engagement[4]. Mais les troupes qui occupaient les granges du Pérus n'en étaient pas moins coupées ; elles se replient à grand'peine par le ravin de Basséra, au moment où y arrivait la droite des Français. Un assez grand nombre d'hommes sont obligés de se réfugier sur le territoire génois. Deux cents Piémontais tués ou blessés, 20 prisonniers, dont un officier,

1. Commandants San-Filippo et Asquer.
2. Quésada.
3. Arch. de Breil, pièce n° 25.
4. Arch. de Breil, pièces n° 20, 24 et 25. — Thaon de Revel. — Ces deux dernières compagnies étaient la compagnie colonelle et la 1re de grenadiers. C'était au col même que se trouvaient la deuxième pièce de 4 et la pièce de 8.

Mars-Avril 1793.

des mulets, des tentes, des bagages enlevés à l'ennemi, tel était pour nous le résultat de cette brillante affaire, qui ne nous coûtait que deux morts et deux blessés, dont un officier[1].

Le comte de Saint-André, que le général Pernigotti avait fait prévenir à Breil, au lieu d'envoyer immédiatement le secours demandé, était monté au camp de Brouis. Il dirige le 8e bataillon de grenadiers vers le Pérus, une centurie[2] sur l'Albaréa, le bataillon de Verceil au Béolet. Dans ces conditions, la position n'était pas tenable ; elle est évacuée, le soir même, et réoccupée aussitôt par les chasseurs du régiment de Sardaigne et les grenadiers, renforcés le lendemain par une division du régiment autrichien de Garnison et par les chasseurs de celui de Saluces. En même temps, les milices revenaient au pont de la Niéga ; la garde de l'Albaréa était augmentée et couverte par un retranchement et l'on donnait de nouvelles instructions pour mieux assurer la défense de ces postes[3], auxquels le baron de Wins attachait une grande importance[4].

Affaire de l'Agaissen.

En outre, le général de Saint-André ordonne de chercher, le 20, à enlever la grand'garde française de l'Agaissen, qu'il ne croyait pas être de plus de 150 hommes. Les chasseurs-carabiniers doivent, avec les milices, descendre des Liniéras au col du Figuier ; pendant que le chevalier Radicati marchera du pont de la Niéga à la

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Biron, du 18 avril. — Cette lettre est très sobre de détails ; elle ne donne pas l'indication des troupes employées, qui ont dû être vraisemblablement les compagnies de grenadiers et de chasseurs réunies au col de Braus. Il y a une exagération évidente dans le chiffre de l'ennemi, porté à 1,500 hommes. Pinelli dit que le régiment de Sardaigne a eu 117 morts et 53 blessés, dont 13 officiers, ce qui est absolument en désaccord avec les résultats ordinaires dans toutes les rencontres, où le nombre des blessés est supérieur à celui des morts. Son récit est du reste des plus fantaisistes. L'officier prisonnier était blessé ; c'était le sous-lieutenant don Stefano di Candia (Arch. de Breil, pièce n° 25). — Arch. de Breil, pièce n° 20.

2. La centurie comprend deux compagnies et correspond par conséquent à ce que nous appelons, comme les Autrichiens, une division.

3. Arch. de Breil, Pièces nos 20 et 25 ; pièce n° 19 : ordres des 18 et 19 août. — Arch. de la Guerre : Lettres de Biron, des 18 et 19 avril.

4. Arch. de Breil, pièce n° 21 : Lettre de de Wins à Colli, du 21 avril.

Mars-Avril 1793. Croix d'Aurélia[1]. Toutefois, les deux colonnes ne se mettent en mouvement qu'à midi, après s'être assuré que les Français ne tentent aucune attaque sur Moulinet. Les grenadiers du 28e et des Bouches-du-Rhône, ainsi que les chasseurs de Marseille, voyant de loin l'ennemi s'avancer, peuvent être secourus à temps par les grenadiers du 42e et les chasseurs du 28e et forcent les assaillants des Liniéras à la retraite[2].

Le général major autrichien Colli, qui avait proposé cette expédition et en surveillait l'exécution du col de Pérus, se porte aussitôt sur la rive droite de la Niéga avec deux compagnies de grenadiers, pour ramener les troupes au combat[3]. Sur ces entrefaites, le chevalier Radicati était arrivé, par la grande route, à hauteur du couvent des Capucins de Sospel. Arrêté par le feu d'une pièce disposée sur le pont, sa colonne se replie en désordre, poursuivie vivement par quelques compagnies de grenadiers et de chasseurs, qui atteignent le pont de la Niéga au moment où Colli y était ramené lui-même par les troupes de l'Agaissen[4]. Dans le désordre de cette retraite précipitée, ce général faillit être au nombre des 21 prisonniers faits pendant cette journée. Cent Piémontais étaient tués ou blessés dans ce combat, qui avait duré de 2 à 5 heures du soir. Notre perte était de trois hommes tués et 10 blessés[5].

Attaques des milices dans la vallée de la Vésubie.

La droite de l'armée d'Italie était ainsi solidement établie à Sospel; mais le centre et la gauche restaient exposés à des attaques incessantes. Le 21 avril notamment, une patrouille de quatre grenadiers du 11e se heurte, sur

1. Arch. de Breil, pièce n° 19 : Ordres du 18 avril. — Pièce n° 22.
2. Arch. de la Guerre : Lettre de Biron, des 20 et 22 avril.— Arch. de Breil.— Pièce n° 20.
3. Arch. de Breil, pièce nos 19 et 20. Ces compagnies étaient du 8e grenadiers et du régiment de Nice.
4. Arch. de Breil, pièce n° 22 B. — Arch. de la Guerre : Lettre de Biron, du 22 avril.
5. Arch. de Breil, pièce n° 20. — Arch. de la Guerre : Lettre de Biron, du 22 avril.

la cime de Pourcel, à un fort parti de miliciens, venus du Moulinet et est faite prisonnière[1]. Une compagnie, bientôt soutenue, marche à l'ennemi, qui se replie lentement sur la cime de la Calmette, occupée par quelques troupes de ligne, en attendant l'arrivée des milices de la Villette, qui devaient marcher, par la partie supérieure des vallons de la Bollène et de Saint-Colomban, pour prendre les Français de flanc ; mais la neige ayant empêché l'exécution de ce mouvement, les Piémontais sont culbutés et poursuivis pendant une heure, perdant 40 hommes, tués ou blessés[2]. Le 2 mai, afin de protéger la reconnaissance de l'Authion faite par Colli, les milices de la Villette et des Terres-Rouges attaquent Belvédère, d'où elles sont repoussées[3]. Enfin, le 11 mai, le général Casabianca, se rendant de l'Escarène à Lantosque avec deux dragons d'escorte seulement, est pris, dans le vallon de Saint-Colomban, par des miliciens et conduit au quartier général à Fontan[4]. Malheureusement cet officier était porteur de diverses instructions qui allaient donner l'éveil à l'ennemi[5]. Avril-Mai 1793.

Cependant ni cet incident ni le départ du général Biron, appelé au commandement de l'armée des côtes, ne devaient apporter de modifications à des opérations projetées de concert avec le nouveau général en chef. Il était du reste indispensable de s'étendre dans la vallée de la Tinée pour assurer la jonction complète des armées des Alpes et d'Italie, avant de chercher à repousser définitivement les Austro-Sardes du comté de Nice. Déjà, le 18 mars, un détachement du 2e bataillon de la Lozère, qui occupait

1. Un grenadier est tué, un autre blessé.
2. Arch. de la Guerre : Lettre de Biron, du 22 avril. — Arch. du Breil, pièce n° 26.
3. Arch. de la Guerre : Lettre de Biron, du 4 mai. Les Français ont deux hommes blessés ; les miliciens ont trois hommes tués, neuf faits prisonniers et un certain nombre de blessés.
4. Arch. de la Guerre : Lettres de Biron, des 12 et 14 mai.—Casabianca avait eu son cheval tué et avait reçu une légère blessure.
5. Arch. de Breil, pièces n°s 34 et 35. — Thaon de Revel.

Avril-Mai 1793. Guillaumes, avait, à la faveur du brouillard, surpris une centaine de milices dans le village de Roubion, où les magasins de Beuil avaient été transportés après la retraite du capitaine Rose et du major Testoris[1]. Le 6 avril, dans la soirée, les milices de Valdeblore s'étant avancées vers Saint-Martin-Lantosque, avaient été vigoureusement repoussées par le général Casabianca, qui, quelques jours après, les chasse en outre de Saint-Dalmas, en en tuant cinq ou six. Mais une occupation permanente de la haute vallée de la Tinée nécessitait un assez grand nombre de troupes, vu les forces austro-sardes qui s'y trouvaient[2].

Expédition dans la haute Tinée.

Le 4e bataillon des troupes légères, avec les compagnies de grenadiers et de chasseurs du régiment, le 2e bataillon d'Aoste, le 5e bataillon des grenadiers, cantonnés à Saint-Étienne, sous les ordres du major Valdengo, fournissaient de gros détachements à Rimplas, Saint-Sauveur et Roure, pour soutenir les compagnies de milices disposées en avant de ces postes. Ces troupes faisaient partie du corps d'armée du général autrichien Strassoldo, chargé de la défense des vallées du Pô, de la Vraita, de la Maira et de la Stura. Leurs communications avec cette dernière vallée se faisaient seulement à dos d'homme, par les cols de Barbacane et de Raspaillon[3].

Afin de remédier à cet inconvénient, deux compagnies du bataillon de pionniers sont envoyées à Sainte-Anne de Vinadio pour améliorer les chemins des cols Longa et de Sainte-Anne[4], puis poussées le 15 mai à Isola, où le colonel du régiment chevalier Roubion vient prendre le commandement[5]. Averti peu après par le général Saint-André des

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Laforêt, commandant le 2e bat. de la Lozère, à Biron, du 20 mars. On avait fait quatre prisonniers, dont deux s'échappent; les deux autres sont relâchés, au retour à Guillaumes. Le détachement était parti de Beuil. Il n'avait pu emporter tout le contenu des magasins, faute de mulets
2. Arch. de la Guerre : Lettres de Biron, des 9 et 16 avril.
3. Arch. de Breil, pièces n° 34 B et 36.
4. Arch. de Breil, pièce n° 36 : ordres des 3, 4, 5 et 7 mai.
5. Arch. de Breil, pièces n° 35, 36 et 37 : ordres des 11, 13 et 15 mai.

projets d'attaque des Républicains[1], Strassoldo vient lui-même dans la Tinée pour se rendre compte des dispositions défensives prises à la suite de reconnaissances de deux officiers d'état-major[2]. Il dirige alors sur Isola deux autres compagnies de pionniers[3] et fait venir à Sainte-Anne un bataillon de Courten comme réserve[4]. Il prescrit aux deux postes de Saint-Étienne et d'Isola de surveiller avec soin toutes les avenues du côté de l'ennemi[5], de se prêter un mutuel appui et, en cas de retraite, d'occuper Douans, débouché des passages conduisant dans la vallée di Bagni[6]. En même temps, le bataillon de Piémont est porté à Entraque, avec ordre de chercher à se relier avec le corps d'armée du comté de Nice par le col de la Madone de Fenestre en annonçant une attaque de 3.000 hommes[7]. Toutefois les neiges obligent les avant-postes à rester aux granges de Prajet, sur le versant septentrional[8]. Mai 1793.

Pour masquer son mouvement, le général Brunet, venu le 19 mai à Saint-Martin-Lantosque, fait occuper le couvent de la Madone de Fenestre par 500 hommes[9]. Le lendemain, le colonel Serrurier, du 70e, remplaçant le général Casabianca, part de Saint-Dalmas avec le 50e régiment, le 1er bataillon de l'Hérault, deux compagnies de grenadiers du 51e, et se dirige sur Saint-Sauveur, dont il s'empare après avoir culbuté le poste de Rimplas, bien qu'il

1. Arch. de Breil, pièce n° 35 : Lettre du général de Saint-André à Strassoldo, du 1er mai, lui envoyant les papiers trouvés sur le général Casabianca, concernant le projet d'attaque sur Isola. — Lettre du duc de Chablais au baron de Wins, du 12 mai, sur le même sujet. — Thaon de Revel.
2. Arch. de Breil, pièce n° 36 : Ordres des 9, 15 et 17 mai.— Pièce n° 15 : Lettre autographe de de Wins à Strassoldo au sujet de la reconnaissance de la vallée de la Tinée exécutée par les capitaines Martonietz, Autrichien, et Maulandi, Piémontais.
3. Arch. de Breil, pièce n° 37. Ces deux compagnies, commandées par M. de Flumet, partent de l'Argentière le 19 et arrivent à Isola le 21, deux heures avant l'attaque.— Pièce n° 36 : ordre du 21.
4. Arch. de Breil, pièce n° 36 : Ordres des 4 et 21 mai.
5. Arch. de Breil, pièce n° 36 : Instructions du 15 mai.— Les avenues alors à peu près praticables, les cols de Pal, de Crous, de la Valette et la vallée de la Tinée.
6. Cols de Raspaillon ou de Saint-Etienne, de Barbacane, de Colla-Longa.
7. Arch. de Breil, pièce n° 36 : Ordres des 25 et 29 avril, 1, 3 et 11 mai au prince de Carignon et au colonel Bonna.
8. Arch. de Breil, pièce n° 36 : Ordres des 7 et 8 mai.
9. Arch. de Breil, pièce n° 35 : Lettre du prince de Carignan à Strassoldo, du 24 mai.

Mai 1793. eût été renforcé [1]. Il y est joint par la colonne détachée de l'armée des Alpes sous les ordres du lieutenant-colonel Dugoulot [2], et venue de Beuil par Roubion et Roure, dont le détachement, menacé d'être coupé, s'est replié sur Isola par les portes de Longon et le col de la Valette, sans songer à défendre ces points [3].

Prise d'Isola. Le 21 mai, Serrurier continue son mouvement offensif en deux colonnes. Celle de droite, marchant par la vallée de la Tinée, est arrêtée au pas de l'Évêque, à un kilomètre en amont du pont de Sorbiera, par une grêle de balles et de pierres [4]. Du reste, le chemin était complètement rompu [5]. La deuxième colonne suit le sentier du col de la Valette ; sa tête arrive, à 2 heures de l'après-midi, devant Isola [6]. Ce bourg est construit sur la rive gauche de la Tinée, en amont du confluent de la Guerche [7], torrent qui arrose le vallon de Ciastiglione et que longe le chemin du col de Sainte-Anne [8]. Le chevalier Roubion y avait appelé de Saint-Étienne le bataillon d'Aoste et le 5e grenadiers, et disposait ainsi d'à peu près 1,200 hommes, dont 900 de troupes de ligne [9]. Quelques fortifications de campagne couvraient les ponts sur les deux cours d'eau et on avait commencé à mettre en état de défense les maisons et l'Église [10]. Mais on

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet, du 25 mai. — Arch. de Breil, pièces n° 34 et 36 : Lettres et ordres des 20 et 21 mai.

2. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet, du 25 mai. Le lieutenant-colonel Dugoulot, commandant le 2e baton d'infanterie légère. Il avait en outre le bat. des chasseurs de l'Isère et un détachement de grenadiers des Hautes-Alpes. Au total, les troupes françaises réunies à Saint-Sauveur, présentent donc 6 bataillons, soit environ 3,000 hommes, ainsi qu'il est indiqué. — Arch. de Breil, pièce n° 35.

3. Arch. de Breil, pièce n° 45 : Relation de M. de Malausséna.

4. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet, du 25 mai. — Arch. de Breil, pièce n° 36.

5. Le défilé du pas de l'Evêque, non porté sur les cartes, est indiqué par le général Garnier et par M. de Malausséna. Mais ce dernier commet une erreur en reprochant à la colonne française de ne s'être pas engagée dans le vallon de Mollières. Il aurait fallu pour cela revenir en arrière et le mouvement eût pris plus d'une journée.

6. Arch. de Breil, pièce n° 36 : Lettre du marquis de Cravenzana, marquant que c'est le curé d'Isola qui a donné le conseil de rompre le chemin à cet endroit, précisément pour empêcher le mouvement par le vallon de Mollières.

7. Arch. de Breil, pièce n° 34.

8. Général Garnier.

9. Arch. de Breil, pièces n° 34 B. et 36 : Lettre du 22 mai. D'après un état, annexé à la relation de Malausséna, il y avait à Isola 300 hommes d'Aoste, 50 de la légion légère, 400 des pionniers, autant des grenadiers et même nombre de milices.

10. Arch. de Breil, pièces n° 34 B., 35 et 36 : Lettre de Strassoldo au chevalier Roubion, du 22 mai.

avait négligé d'occuper les hauteurs de Leccia, où les Républicains s'établissent peu à peu et d'où ils rendent les rentranchements intenables [1]. Après deux heures d'un combat inégal, les Piémontais sont obligés de les abandonner avec perte d'une dizaine de grenadiers et d'un assez grand nombre de blessés, dont plusieurs officiers [2]. Ces insuccès ébranlent les troupes, qui battent en retraite à l'entrée de la nuit, non sans quelque confusion par suite du peu de connaissance du pays qu'avaient les officiers [3]. Serrurier traverse la Tinée presque à la nage et occupe Isola [4]. Le surlendemain, il y laisse les troupes de l'armée des Alpes et se met en route pour revenir dans la vallée de la Vésubie [5].

Il ne restait plus à Saint-Étienne que les troupes légères et une centaine de miliciens. Strassoldo, qui, prévenu le 20 de la marche de l'ennemi, ne l'avait pas jugée sérieuse [6] et avait la plus grande confiance dans ses dispositions [7], avait été fort déconcerté en apprenant la prise d'Isola. Il se transporte à Sabernoi, d'où il fait partir, le 23, le chevalier de la Roque pour Douans avec le bataillon d'Aoste et cinq compagnies de renfort [8]. A cette nouvelle, le lieutenant colonel Dugoulot, assez médiocre officier, s'empresse de demander et obtient du général Saint-Gervais, commandant à Entrevaux, l'autorisation de se replier sur Roubion et Beuil [9]. Brunet est heureusement informé assez à temps pour arrêter l'exécution de ce mouvement, qui vaut à Saint-

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet, du 25 mai. — Arch. de Breil, pièces n° 34 B., 35 et 37. On arrive sur ce point en descendant du col de la Valette, par le collet Mantia.
2. Arch. de Breil, pièces n° 34 B., 35 et 37.
3. Arch. de Breil, pièces n° 34 B., 35 et 37 : M. de Malausséna traite très sévèrement la conduite des officiers, et particulièrement celle de Strassoldo, qui semble cependant d'après ses ordres, avoir pris toutes les précautions nécessaires.
4. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet, du 25 mai.
5. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet, du 29 mai.
6. Arch. de Breil, pièce n° 36 : Lettre du 20 mai.
7. Arch. de Breil : pièce n° 36 : Lettre du 22 mai.
8. Arch. de Breil, pièce n° 36 : Ordre du 23 mai.
9. Arch. de la Guerre : Lettre du général Saint-Gervais, du 25 mai. — Arch. de Breil, pièce n° 36 : Lettre de Strassoldo au chevalier de Valdengo, du 24 mai.

Mai 1793. Gervais une sévère réprimande[1]. Du reste, le baron de Wins, décidé à se maintenir sur la défensive et attachant par suite peu d'importance à la conservation de la haute Tinée, en prescrit l'abandon définitif le 27 mai. Les magasins de Saint-Étienne sont évacués le 29, par le pas de Barbacane[2].

Sa gauche ainsi assurée, le général Brunet, craignant de voir l'armée d'Italie bientôt réduite à la plus stricte défensive, tant par l'arrivée d'une flotte anglaise et espagnole, qui allait menacer les côtes de Provence[3], que par l'obligation d'envoyer des renforts à l'armée des Pyrénées[4] et en Corse[5], veut tenter un vigoureux effort sur la position où les Austro-Sardes commençaient à s'installer, avant qu'ils aient eu le temps de s'y retrancher complètement.

Occupation de l'Authion par les Austro-Piémontais.

La montagne de l'Authion, qui en constituait le centre, a la forme d'un cirque gazonné, à l'altitude de 2,000 mètres; son contour présente quatre sommités, faisant une légère saillie[6]. A la pointe des Trois-Communes, située au nord[7], aboutit l'arête qui le relie aux grandes Alpes et porte successivement les noms d'Ortighéa, cime de Tuor, cime de Raous et Capelet. De la tête ou château de l'Authion, à l'ouest[8], part la crête servant de ligne de partage entre les eaux de la Vésubie et celles de la Bévéra, puis du Paillon. Les plateaux de la Forca et des Mille-Fourches, au sud[9],

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet, des 26 et 29 mai. Il demande au ministre la destitution de Dugoulot et la suspension de Saint-Gervais — Réponse du ministre, du 8 juin.
2. Arch. de Breil, pièce n[os] 37 et 36 : Ordres du 28. — Pièces n° 34 B. et 35.
3. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet, au président de la Convention nationale, du 11 juin. — Plan de campagne, arrêté à Nice entre les généraux Kellermann et Brunet, le 25 juin.
4. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet, du 7 mai. On avait envoyé déjà à cette armée le général Dagobert, les colonels Daoust, aide de camp de Biron, et Massia, du 11[e] régiment, l'adjudant général Giacomini et Baude, officier au 11[e] régiment. Il est vrai que le ministre renverra ces officiers à l'armée des Alpes, mais il demandera plus tard des troupes.
5. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet, du 7 mai. On envoie en Corse le général Saint-Martin et le bataillon de l'Aveyron, demandé par les représentants du peuple.
6. Les indications qui suivent sont tirées d'une étude très complète faite par le colonel du génie Wagner, qui a dessiné une carte remarquable de la région de l'Authion. Travail et carte se trouvent à la chefferie du génie de Nice
7. Point 2090, marqué l'Authion sur la carte au 80,000[e]
8. Au-dessus de l'E de Mille-Fourches de la carte du 80,000[e].
9. La Forca est précisément le point marqué signal de Mille-Fouches, tandis que le nom de Mille-Fourches doit être réservé à la sommité 2040, ancienne redoute.

séparés par la baisse de Provérière[1], commandent les sources de la Bévéra et l'étroit ravin de l'Arp, par lequel les eaux du cirque de l'Authion s'échappent dans la direction de Moulinet. Enfin la cime de Plan-Caval[2] domine, à l'est, le grand vallon de la Maglia et sert de point de départ commun aux deux chaînes de montagne qui en forment les versants ; celle de gauche, tombant sur la Roya vis à vis de Saorge[3]; celle de droite, profondément ravinée par les torrents, s'abaissant à partir du Mangiabo, en s'élargissant, entre Sospel, sur la Bévéra, et Breil, sur la Roya[4]. Mai 1793.

Le 2 mai seulement, le général Colli avait pu, en compagnie de chevalier de Castelberg, s'avancer du col de Saint-Véran, au-dessus du camp de Fromagine, jusqu'au sommet du château de l'Authion, en faisant ouvrir dans la neige un chemin sur le revers occidental de l'Ortighéa[5]. Il était descendu à la Giandola par le vallon de la Maglia, et aussitôt les ordres avaient été donnés pour y faire monter un poste dès le 3 mai, puis successivement, à partir du 20, d'autres troupes régulières et des milices, à mesure que la fonte des neiges permettait l'installation des tentes. En même temps, on construisait un baracon, quelques batteries et des épaulements, placés d'ailleurs sans beaucoup de discernement[6]. Le 19 mai, le duc de Chablais visitait toutes ces positions, approuvait les mesures prises par le général Colli et celles en cours d'exécution[7]. Il

1. Elle est bien marquée sur la carte d'état-major. C'est là que passe la route supérieure actuelle de l'Authion.
2. Point coté 1933, à l'ouest de la tête de la Secca.
3. Contrefort de Colla-Bassa.
4. Sur cette crête, il y a une singulière confusion de noms. — En 1792, on appelait Maurigon le mont Ventabren, Ventabren le mont Maune et Goure le mont Giagiabella. Les relations de l'époque françaises et italiennes ne laissent subsister aucun doute à cet égard. Dans le présent récit, on a fait les transpositions nécessaires pour que le lecteur puisse suivre les événements sur une carte moderne.
5. Arch. de Breil. pièces n° 19 et 20.
6. Arch. de Breil, pièces n°s 19 et 20 : Dans son récit, M. de Malausséna formule des critiques assez vives contre les dispositions ordonnées par le général Colli, qui, d'après lui, aurait refusé d'écouter les conseils des ingénieurs.
7. Arch. de Breil, pièce n° 19 : Ordres pour la réunion des guides et travailleurs. La visite devait avoir lieu le 14. Comme on craignait une attaque ce jour-là, elle fut exécutée le 19 et non le 17, ainsi que le dit Thaon de Revel.

Mai-Juin 1793. quittait, le 26, son quartier général pour se rendre à Turin, laissant le commandement au lieutenant général de Saint-André, qui était le plus ancien[1].

Afin de masquer tous ces mouvements, les volontaires et les milices sardes de la Roque aux Terres-Rouges, de Roccafort aux Villettes puis à Mantégas, de Cauvin à Moulinet dirigeaient de nombreuses attaques contre les avant-postes français de Peiracave, de Lantosque, de la Bollène et de Belvédère[2]. De son côté, le général Brunet faisait exécuter des reconnaissances sur ces différents points. Le 31 mai, le colonel Serrurier se porte de Belvédère vers l'Authion avec des grenadiers, par le vallon de Planchette, tandis que le lieutenant-colonel Macquard, du bataillon de l'Hérault, couvre sa droite en marchant de la Bollène au Tueis. Ce dernier a un engagement assez vif avec des miliciens et des volontaires. Le capitaine de grenadiers Dupuy est tué et 13 hommes mis hors de combat[3]. Le 5 juin, le chef de brigade Laissac, commandant le 42e régiment d'infanterie, dirige un détachement sur la pointe de Rugger[4], et, le 7, des colonnes préparent, vers le Capelet et Moulinet, l'attaque générale, décidée pour le lendemain[5].

A ce moment, l'armée austro-sarde était toujours divisée en deux masses principales; mais les éléments de chacune d'elles avaient été répartis dans leurs postes de combat. La droite s'appuyait à la cime du Capelet, occupée par deux compagnies du régiment d'Acqui, dont le reste campait au col de Raous, avec deux petits canons[6]. Le corps important de volontaires et de milices du chevalier de la Roque,

1. Malgré cela, son autorité était bien peu de chose. Les ordres ne sont jamais adressés au général Colli, mais au général Dellera. Colli, du reste, correspondait directement avec de Wins, qui ne se gênait pas pour lui donner des ordres particuliers (lettre du 21 avril) pour lui faire part de critiques (lettres des 24 et 26 juin) ou même lui prescrire d'exercer une surveillance latérale (lettre du 2 juillet). — Arch. de Breil, pièce n° 21.

2. Arch. de Breil, pièce n° 19, passim.

3. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet, du 2 juin. — Renseignements fournis par le général de division Macquard.

4. Arch. de la Guerre : Lettre du chef de brigade Laissac au ministre.

5. Arch. de Breil, pièces nos 27 et 30.

6. Voir pièces justificatives, n° 43 B.

remplacé momentanément par M. Rosi[1], surveillait des Terres-Rouges, sur le contrefort du bas Capelet ou de Clapeiruole, les deux vallons de la Gordolasque et de Graus. La compagnie de milices Auda, portée de la Villette à la pointe de Rugger, sur le chaînon-cime de Tuor-mont Pela, remplissait le même rôle pour les vallons de Graus et de Planchette[2]. Le bataillon des troupes légères, avec deux pièces de montagne, gardait les baracons de la baisse de Saint-Véran et de l'Ortighéa, avec avant-postes aux granges de Praet, assurant ainsi la communication entre Raous et l'Authion[3]. Juin 1793.

Devant le baracon élevé sur la tête de cette dernière montagne, une batterie de deux obusiers avait été construite. Elle était couverte par un retranchement en forme de tenaille, tracé en avant, précédé lui-même de deux flèches, gardées par la compagnie de milices Giletta, et se prolongeant des deux côtés de la butte. On avait aussi commencé deux ouvrages à la Forca et aux Mille-Fourches, où deux canons de montagne étaient disposés de manière à battre les abords de la baisse de Provérière[4]. Le bataillon de Christ, le 9e grenadiers, les régiments de Casal et de Lombardie campaient sur les crêtes, ce dernier détachant, au col Repasset, un poste de un officier et 20 hommes, pour se mettre en relations avec les troupes de Moulinet et éclairer le vallon de Cabanes-Vieilles[5]. Afin de couvrir les approches du camp retranché du côté de Peiracave, les milices de M. de Roccafort, alors commandées par M. de Périgalli, capitaine de Christ[6], avaient été placées à Mantégas et reliées par deux gardes de un sergent et 15 hommes, de façon à permettre éventuellement l'occu-

1. Arch. de Breil, pièces nos 19 et 30.
2. Arch. de Breil, pièce n° 19.
3. Arch. de Breil, pièce n° 20.
4. Arch. de Breil, pièce n° 20.
5. Arch. de Breil, pièce n° 19.
6. Arch. de Breil, pièce n° 19.

Juin 1793. pation du Tueis ou Donjon par un détachement de 150 volontaires[1]. L'ensemble de ces forces, placées sous les ordres des généraux Colli et Dellera, présentait un effectif d'environ 4,000 hommes.

La gauche de l'armée austro-sarde, soit 7,000 hommes au plus, avait toujours pour point d'appui essentiel le camp retranché de Brouis, occupé par huit bataillons[2]. Le général de Saint-André en avait renforcé les postes extérieurs, depuis l'attaque du 17 avril. Le premier bataillon de Saluces et deux compagnies du bataillon de Garnison autrichien, avec deux petites pièces piémontaises et trois canons, gardaient le col de Pérus et la flèche faite en arrière, vers l'auberge de Bellacoa, pour assurer la retraite. Ils étaient couverts, le long de la Niéga, par les volontaires et les milices de Radicati. Quelques chasseurs-carabiniers et les milices de Nice, dirigées par le major Saisi, surveillaient la vallée de la Bévéra et communiquaient, par le vallon de Bassér a, avec les gardes de la Cogoule, le long de la frontière génoise[3]. Deux compagnies détachées de Brouis sur l'Albaréa, le bataillon de chasseurs au Béolet, reliaient ce camp à celui des Liniéras, où se trouvaient quatre bataillons.

Deux[4] occupaient, sur la cime de ce nom ou butte du col Froid, un retranchement en forme de croissant, trois flèches élevées en avant sur le contrefort de l'Agaissen et une tranchée, faite à droite, afin d'empêcher tout mouvement tournant par le vallon de Fontanin. Deux compagnies[5] étaient postées sur la crête allant de la cime des Liniéras au rocher de Gœta ou Hautes-Liniéras, gardé par un bataillon et deux canons. Enfin deux compagnies cantonnaient

1. Arch. de Breil, pièce n° 19 : Instruction du 1er juin.
2. Voir pièces justificatives, n° 43 A.
3. Arch. de Breil, pièce n° 19 : Ordres des 25 et 28 mai.
4. Deuxième de Saluces et de Nice.
5. Du régiment de Verceil.

aux granges de Fontanin, à portée d'un redan fait pour protéger le chemin de Moulinet et la pièce de montagne établie sur la croupe de Pélissié[1], afin de battre les abords de ce village, qui servait à relier les deux principales fractions de l'armée. Juin 1793.

A Moulinet se trouvaient la compagnie de milices Cauvin et les chasseurs-carabiniers Canale[2], dont la retraite était assurée par deux postes importants sur la rive gauche de la Bévéra; au nord, le corps Franc, établi aux granges de Sambuc, avec un détachement à Biglietta, en communication avec l'Authion[3]; au sud, une compagnie de chasseurs à Bas-Casas, au débouché des vallons de Propis et de Tarpon, conduisant à la Déa[4] et au Mangiabo.

Les deux tiers des troupes austro-sardes étaient ainsi employées à la défense de la gauche, d'un accès plus facile, et où se trouvait la principale ligne de retraite, dont le corps de droite couvrait le flanc. Mais il semble que, pour rendre plus intime la liaison entre ces deux fractions, il eût été nécessaire de disposer des réserves sur la ligne des hauteurs du Mangiabo, du Ventabren, du Maune et du Giagiabella, s'étendant entre les camps retranchés de Brouis et de l'Authion et en arrière de cette ligne[5]. Quoi qu'il en soit, le général Brunet résolut de ne faire, dans la direction de la Roya, qu'une fausse attaque[6], destinée à empêcher l'ennemi de porter secours à l'Authion, point sur lequel devaient converger trois colonnes. Ce plan, accepté par les représentants du peuple nouvellement arrivés[7], est mis à exécution le 8 juin.

1. Arch. de Breil, pièces nos 19 et 27.
2. Arch. de Breil, pièce n° 27.
3. Arch. de Breil, pièce n° 19 : Ordre du 7 juin.
4. On appelle « la Déa » le col entre la Gonella et le Ventabren.
5. On s'était borné à établir, dans le vallon de la Maglia, une chaîne de postes de signaux permettant de correspondre assez rapidement d'une extrémité à l'autre de la ligne. — Arch. de Breil, pièce n° 19.
6. Arch. de la sect. techn. du génie : Mémoire de Paulinier.— Arch. de Breil, pièce n° 20.
7. Ces représentants, envoyés par décret du 30 avril, étaient : Barras, Baille, Beauvare et Roubaud. Ils arrivent à Nice à la fin de mai (Arch. de la Guerre : Lettres des 27 et 30 mai).

Juin 1793. L'attaque de droite, à laquelle est affectée plus de la moitié des 18,000 combattants disponibles à l'armée d'Italie [1], bien qu'elle ne dût être que secondaire, se transforme rapidement en action principale. Le général Dumerbion, qui en est chargé, dirige deux colonnes sur le Pérus. Celle de droite, sous le chef de brigade Hamel, atteint rapidement le mamelon du Pérus, pendant que l'autre s'avance sur la route [2]. Le chevalier d'Osasque ne peut, ainsi qu'il en avait reçu l'ordre, occuper les pentes de l'Albaréa avec ses troupes, dont la plus grande partie était mêlée aux Républicains; mais il est bientôt soutenu par le lieutenant-colonel Doller, qui accourt de Brouis avec deux autres compagnies autrichiennes. Les Français sont alors obligés de plier jusqu'au moment où, voyant s'approcher la deuxième colonne, ils font volte-face et repoussent les soldats piémontais dans le plus grand désordre. Toutefois, Doller parvient à arrêter leurs progrès et à les empêcher de descendre sur le col de Pérus, en maintenant son bataillon sur les flancs de l'Albaréa, en appuyant la gauche à la flèche, où reste un seul canon et en couvrant la droite par une demi-compagnie. Il ne se retire à Brouis que le soir, à la suite des ordres réitérés de Saint-André [3].

Du côté des Liniéras, le général Miezkowski avait fait des progrès étonnants. Il avait mis en mouvement ses troupes sur trois colonnes, de grand matin. A droite, le chef de bataillon Martin, du 28e régiment, partant de l'Agaissen, remonte le contrefort et s'empare, à 4 heures, des flèches de la cime des Liniéras, peu défendues par le 2e bataillon de Nice [4]. Au centre, le capitaine Despinois, ayant à traverser

1. Voir pièces justificatives, nos 45 et 47.
2. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet, du 15 juin.
3. Arch. de Breil, pièce n° 29 : Relation de l'attaque du Pérus.
4. Arch. de la Guerre : Lettres de Brunet, du 15 juin. — Arch. de Breil, pièce n° 28, Rapports divers sur l'attaque des Liniéras. Il n'existe aucune pièce aux archives de la Guerre donnant exactement la composition des diverses colonnes d'attaque françaises. On peut seulement la déduire, avec de grandes probabilités, de la situation du 7 juin (pièces justificatives n° 45).

le ravin de Bestagno, occupe un peu plus tard le retranchement au-dessus des granges de l'Olivas, abandonné par la grand'garde du 2e bataillon de Saluces[1]. Le commandeur d'Osasque, colonel du régiment de Verceil, se porte alors du rocher de Gœta au col Froid avec deux compagnies, pour soutenir ses avant-postes. Informé du départ du poste de Fontanin, pour soutenir les défenseurs de Moulinet, il envoie en même temps sur sa droite deux autres compagnies[2]. Mais déjà le chef de brigade Masséna, « gravissant à la course[3] » le chaînon de l'Olivas, s'était emparé du Fontanin et, continuant à s'élever, refoulait le reste du régiment de Verceil du rocher de Gœta sur le Mangiabo, s'emparant de deux canons et tournant ainsi les défenseurs du col Froid ou Liniéras[4]. Juin 1793.

En vain, à la première nouvelle de cette attaque, le chevalier de Campion avait dirigé sur ce point deux compagnies de chasseurs. Les troupes piémontaises, effrayées, se sauvent par le chemin du Béolet où, malgré la présence du chef d'état-major comte de Revel, on ne parvient pas à les remettre en ordre[5]. Trois compagnies de chasseurs sont cependant envoyées vers le Mangiabo, d'où elles sont facilement refoulées par Masséna, qui les y avait précédées. Sans perdre de temps, le général Miezkowski occupe fortement le rocher de Gœta, tourne les deux canons abandonnés par les Piémontais contre le camp du Béolet,

1. Arch. de Breil, pièce n° 28 : Relation du chevalier Grimaldi de Beuil, commandant le 2me bat. de Nice. — Pièce n° 20 : Relation du général de Malausséna. L'attention de ces troupes avait été attirée par la fusillade entamée de très bonne heure du coté de Moulinet. Surprises par l'approche de la colonne de Mieskowski, elles s'étaient hâtées de rentrer dans le retranchement principal en l'escaladant. — Arch. de Breil, pièce n° 28 : Interrogatoire du chevalier de Campion, commandant le bat. de chasseurs piémontais.

2. Arch. de Breil, pièces nos 27 et 28 : Le poste de Fontanin avait marché au secours de Moulinet.

3. Termes de la lettre de Brunet, du 15 juin (Arch. de la Guerre).

4. Arch. de Breil, pièces nos 20 et 28 : Il résulte très nettement des nombreuses pièces relatives à cette affaire, que le commandeur d'Osasque ne s'est nullement préoccupé de sa droite et a été fort surpris en se voyant tourné et dominé.

5. Arch. de Breil, pièce n° 28 : Le chevalier de Campion est même venu lui-même aux Liniéras avec une troisième compagnie, au moment où la déroute commençait. Il faut ajouter que les soldats n'avaient aucune confiance dans le commandeur d'Osasque, officier de cour, théoriquement instruit, mais arrivé tout récemment et ne connaissant pas la guerre de montagnes et ses surprises.

Juin 1793. dont il s'empare facilement, puis cherche à se relier avec Dumerbion, par le sommet de l'Albaréa[1].

Il était environ 8 heures du matin et déjà le camp retranché de Brouis était directement menacé[2]. En y arrivant, le général Saint-André, pour réparer l'inaction du général Pernigotti[3], dirige aussitôt sur le Béolet le premier bataillon de grenadiers[4]. Sans se laisser ébranler par les fuyards et l'annonce de la perte du camp, cette troupe énergique est conduite en ordre par son chef droit au Mangiabo, et, arrivée à portée de fusil, se dispose en tirailleurs sur une ligne de 400 mètres environ, la droite appuyée à un escarpement plongeant dans un profond ravin, la gauche repliée le long du vallon de Brouis. Le 4e bataillon de grenadiers vient bientôt renforcer ces braves gens qui, portés ainsi à l'effectif de 800 hommes, suffisent pour arrêter, jusqu'à la nuit, l'élan des Français par leur attitude décidée, malgré la disproportion du nombre et le désavantage d'un terrain à fortes pentes, sur lequel ils luttent absolument dominés par l'ennemi[5].

L'heureuse issue de l'attaque des Liniéras et la prise du Mangiabo entraînaient, en même temps, l'occupation du Moulinet par le lieutenant colonel Gardane qui, dès le 7, avait marché du camp de Peiracave en deux colonnes[6]. Celle de droite, descendant du mont Simon, avait repoussé la grand' garde de Saint-Michel; mais, incommodée par le

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet, du 15 juin. — Arch. de Breil, pièces nos 20, 28 et 29.
2. Arch. de Breil, pièce no 20. C'est le général Malausséna qui donne cette heure. Or, il faut bien cinq heures pour aller de Sospel au sommet du Mangiabo. Les troupes de Mieskowski seraient donc parties à 3 heures du matin.
3. Arch. de Breil, pièce no 19 : Ce général avait reçu deux fois l'ordre de soutenir les postes avancés. Il ne l'avait pas fait déjà le 17 avril et il avait à ce moment sous la main six bataillons, campés à Brouis. — Voir pièces justificatives, no 43.
4 Arch. de Breil, pièce n° 20. Thaon de Revel.
5. Sans vouloir diminuer en quoi que ce soit le remarquable fait d'armes des grenadiers piémontais, on remarquera que les pentes gazonnées du Mangiabo, inclinées à près de 45°, sont plus dangereuses à descendre qu'à monter et que les Républicains devaient être exténués par l'ascension qu'ils avaient faite sans prendre haleine pour ainsi dire, pendant six heures consécutives. Du Pérus et du Béolet on ne pouvait marcher sur Brouis sans tomber sous le feu croisé de l'artillerie et de la mousqueterie des retranchements dont il a été question au chapitre précédent.
6. Arch. de Breil, pièce n° 27.

tir du canon de Pélissié, n'avait poussé dans le village que des partis, refoulés, vers 11 heures du matin, par des volontaires de Verceil et les chasseurs de Saluces, accourus de Bas-Casas. La colonne de gauche était venue par le mont de la Cime et avait été arrêtée par les chasseurs-carabiniers de Canale. Le 8, à 2 heures et demie du matin, les Français recommencent l'attaque sans plus de succès. Ils sont obligés d'attendre le bataillon du Cantal, qui avait reçu l'ordre de venir de Lucéram et s'était égaré[1]. Mais bientôt les progrès des troupes de Masséna obligent les Piémontais à battre en retraite. Le canon de montagne est descendu à Casas, puis monté à dos d'homme jusque vers le point 1494, où il est caché. De là, le corps franc gagne le Ventabren pour couvrir la marche des milices et des chasseurs-carabiniers, qui remontent le vallon de l'Arp jusqu'au cirque de l'Authion, où ils arrivent à 3 heures du soir[2]. Le colonel Gardane se borne à faire occuper Moulinet, sans songer à poursuivre l'ennemi et à se rabattre vers l'Authion, dont l'attaque, ainsi isolée, devait échouer[3].

Juin 1793.

Le général Dortoman, à qui elle était confiée sous la direction immédiate du général Brunet, avait disposé en trois colonnes les 3 à 4.000 hommes réunis à cet effet à Peiracave[4]. Pendant que celle du centre tiraille devant la hauteur de Mantégas, les deux autres se glissent dans les bois et coupent la retraite aux miliciens, dont le chef avait bien reçu l'ordre formel de se replier, en cas d'alerte, sur le Tueis, mais avait été mis hors de combat dès le commencement de l'action[5]. Le général Dellera avait envoyé sur ce point, outre les 150 volontaires qui y étaient

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Biron, du 15 juin.
2. Arch. de Breil, pièce n[os] 26 et 27.
3. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet, du 15 juin.
4. Arch. de la sect. techn. du génie : Mémoire de Paulinier. — Arch. de Breil, pièce n° 20.
5. Arch. de Breil, pièce n° 19 : Ordre, du 1[er] juin, au général Dellera, à M. Savillan et au chevalier de Roccafort. — Pièce n° 20 : Relation de Malausséna.

Juin 1793. destinés[1], des compagnies de grenadiers avec un canon de montagne. Dortoman dispose ses deux petites pièces sur la tête de la Fougasse et, déployant ses troupes sur la large croupe de la baisse de camp d'Argent, force par son feu supérieur les grenadiers à se replier sur l'Authion[2]. Il les poursuit vivement jusqu'aux Deux-Flèches. Accueillis par un feu violent et bien ajusté de mousqueterie et d'artillerie, les Français, fatigués par la marche, débandés par ce combat prolongé, ne peuvent soutenir le choc du premier bataillon de Lombardie, resté en réserve derrière les Mille-Fourches, et se retirent dans le plus grand désordre[3]. Heureusement le général Brunet, ralliant quelques compagnies de grenadiers sur le Tueis, réussit à arrêter la poursuite de l'ennemi[4].

Il n'était en effet que 11 heures du matin et il importait d'attendre le résultat de l'attaque des 3.000 hommes de Serrurier sur le col de Raous[5]. Le 7 juin, l'adjudant général Micas avait poussé une reconnaissance dans la haute vallée de la Gordolasque[6]. Le lendemain, il chasse des Terres-Rouges le poste de milices, mais s'efforce en vain de gravir les pentes raides de la serre de Clapeiruole, sur lesquelles les Piémontais font rouler des rochers[7]. A droite, le commandant Garan, du 5e bataillon des Bouches-du-Rhône, s'élève peu à peu par le vallon de Toar jusqu'à la pointe Rugger, en repousse les milices d'Auda, mais, au lieu de continuer sur la crête vers la cime de Tuor, vient se déployer à la lisière du bois de Patacrosa, fusillant à bonne portée les défenseurs du col de Raous. Pendant ce temps, Serrurier, avec le reste de

1. Arch. de Breil, pièces nos 19 et 20.
2. Arch. du génie : Mémoire de Paulinier.
3. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet, du 15 juin. — Arch. de Breil, pièce no 20.
4. Arch. du Génie : Mémoire de Paulinier.
5. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet, du 15 juin.
6. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet, du 15 juin. — Arch. du génie : Mémoire de Paulinier. — Arch. de Breil, pièce no 30.
7. Arch. de Breil, pièces no 20 et 30.

ses troupes et un canon de 4, suit le chemin du vallon de Graus. Arrivé aux granges de Raous, il s'arrête, pour disposer son artillerie de manière à répondre au feu des deux pièces de montagne disposées sur la crête le long de laquelle se développent les derniers lacets[1]. Ce temps d'arrêt permet au comte d'Aglian, de l'état-major général de l'armée austro-sarde, d'arriver fort à propos pour arrêter de gré ou de force les fuyards du régiment d'Acqui, qui, n'étant pas couvert par des retranchements, se défendait mollement. Après une lutte de six heures, les Français se replient, poursuivis jusqu'à la nuit par les milices, sans cependant subir de grandes pertes[2]. Juin 1793.

Des cinq attaques tentées, celle-ci avait seule complètement échoué ; du côté de l'Authion, on restait établi sur la hauteur des Fourches à portée de canon du camp ennemi ; sur les trois autres points, les résultats dépassaient les espérances. L'occupation du Mangiabo nous assurait, à bref délai, la possession du camp retranché de Brouis. Le général de Saint-André, comprenant la nécessité d'opérer rapidement (ce qu'il ne pouvait faire avec ses forces, toutes engagées ou débandées[3]), ignorant, d'ailleurs, ce qui s'était passé à sa droite, invitait le général Colli à tenter une attaque du Ventabren sur le Mangiabo, en y employant même le bataillon de Belgiojoso, arrêté dans sa marche sur Tende et revenu à la Béola[4]. Mais le général Colli avait beaucoup de peine à remettre de l'ordre dans ses troupes et était tenu à d'autant plus de réserve que l'ennemi campait très près de

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet, du 15 juin. — Arch. du génie : Mémoire de Pauiinier. — Arch. de Breil, pièce n° 20.

2. Arch. de Breil, pièces n°s 20 et 30.

3. Arch. de la Guerre : Extrait d'une lettre datée de Saorge, du 11 juin. — Thaon de Revel. M. de Saint-André avait bien encore 5 bat. au camp de Brouis ; mais il ne pouvait en distraire qu'un ou deux au plus devant la supériorité des troupes françaises. Il lui aurait fallu une journée pour les faire passer derrière le Ventabren par le vallon de la Maglia. Il sentait à ce moment le manque d'une réserve derrière son centre.

4. Arch. de Breil, pièce n° 36 : Lettre de Saint-André à Colli, du camp de Brouis, datée de 1/2 heure après minuit.

Juin 1793. lui[1]. Il ne restait donc d'autre parti à prendre que d'occuper, en arrière de Plan-Caval à Saorge, les hauteurs formant la rive gauche du ravin de la Maglia, qui constituaient une position plus courte et plus inabordable que la précédente. Il devenait aussi possible de renforcer la droite et surtout le centre à l'Authion, qui allait se trouver légèrement en flèche.

Le 9 juin de grand matin, les magasins de Breil sont évacués. Le quartier général est transporté de la Giandola à Fontan. Le général Pernigotti établit les huit bataillons qui lui sont laissés au Fourcoin et sur les hauteurs de la rive gauche de la Roya, à Saorge, à Colla-Bassa et au fort du Mart, à la Béola et à la Secca. Deux bataillons sont envoyés en renfort à Raous et à Saint-Véran, autant à l'Authion ; enfin le 4e grenadiers et le 1er chasseurs se portent à la Vanta pour appuyer le corps franc, les chasseurs-carabiniers et les milices de Moulinet défendant l'arête du Ventabren et du Maune[2]. Devant ces positions, l'armée française présente trois masses distinctes, qui ne sont reliées que par de médiocres communications. A gauche, dans la vallée de la Vésubie, les camps de Saint-Martin-Lantosque, de Roquebillière, de Belvédère et de la Bollène sont sous les ordres du colonel Serrurier ; Dortoman commande, au centre, les troupes réunies à la Fougasse et à Peiracave ; enfin, à droite, le général Dumerbion dispose ses forces au Béolet, au Mangiabo, avec postes au Ventabren et au col d'Agnon. Le 10, il se porte au col de Brouis et dirige sur Breil le général Saint-Hilaire avec le 11e régiment et le 1er bataillon de la Haute-Garonne[3].

1. Lettre de Colli, datée de 11 h. du soir, de l'Authion, lettre citée par Thaon de Revel, mais mal interprétée par cet auteur, puisqu'elle est antérieure à la demande de Saint-André.

2. Ces dispositions ressortent en partie des indications confuses de Thaon de Revel, des relations de l'attaque du 12 juin de Colli et de la situation du 1er juillet (Pièces justificatives n° 48). Elles n'ont pas cependant un caractère de certitude absolue.

3. Arch. de la Guerre : Rapport général de Brunet. Lettre de Brunet, du 11 juin, au président de la Convention nationale.

Trois colonnes sont formées : une, à droite, descend de la croix de Cogoule ; celle du centre suit le sentier du vallon de Lavina ; celle de gauche marche par la route. Les troupes piémontaises, établies le long de la Roya et derrière les retranchements de la tour de Crivella, par un feu très vif arrêtent les assaillants. Au bout de deux heures, sept Républicains pénètrent dans un égout, qui les conduit près de l'église. Grâce à l'émotion que cause leur présence aux défenseurs de Breil, le reste des troupes passe le torrent et entre dans la ville par les deux portes. Les milices et les volontaires se replient sur le mont Amé [1]. Juin 1793

Il était impossible de s'engager plus avant dans cette direction. Assez mal renseigné sur la force des positions de l'Authion [2], le général Brunet veut tenter un nouvel effort sur ce point, en ployant sur son centre une partie des troupes de sa gauche. En vue de masquer ces mouvements et d'en faciliter l'exécution, il fait attaquer et occuper, le 11, les Terres-Rouges par Micas et le Maune par Miezkowski, tandis que le colonel Serrurier se porte, avec la plus grande partie de ses troupes, de Belvédère au camp de la Fougasse, pour exécuter l'attaque de front [3]. Le 12 juin, à 5 heures du matin, le temps était affreux. Une pluie glacée enveloppait tous les sommets d'un voile épais. Brunet, souffrant, restait indécis ; mais, devant l'enthousiasme des troupes et la difficulté de faire prévenir à temps les colonnes extrêmes, l'attaque n'est pas différée. A 6 heures, la pluie cesse et, à 7 heures, l'action est générale [4].

1. Travail du lieutenant Combret, fait au moyen de renseignements recueillis verbalement dans le pays.

2. L'état-major ne disposait alors que de la carte de Bourcet, particulièrement inexacte dans la représentation de l'Authion. Kellermann s'en est aperçu dans sa reconnaissance et en fait mention dans le projet d'opération du 25 juin. Il dit, en décrivant la position : « L'Authion, placé trop en avant dans la carte de Bourcet ». En regardant cette carte, on s'explique aussi que, dans l'attaque du 8, Brunet ait cru que la colonne de Serrurier arrivait sur l'Authion par Raous. Connaissant mieux le terrain, le 12, il ne compte plus sur ce mouvement.

3. Arch. de Breil, pièce n° 31 : Note du chevalier Bonneau. — Arch. du génie : Mémoire de Paulinier.

4. Arch. du génie : Mémoire de Paulinier. — Arch. de Breil, pièce n° 33 C. : Lettre de Colli à de Wins, du 13 juin.

Juin 1793. Devant le col de Raous, l'adjudant général Micas répète la manœuvre du 8 juin, avec d'autant moins de succès que les deux bataillons du régiment d'Acqui, renforcés par le 8e de grenadiers et le régiment de Saluces, ont eu le temps d'élever des retranchements et d'y placer trois pièces de montagne. A 2 heures de l'après-midi, il est obligé de battre en retraite[1]. Dortoman marche de la baisse du camp d'Argent, par la tête du vallon des Villettes, vers l'Ortighéa et Saint-Véran. Sur ce chemin difficile il est arrêté par le feu croisé de deux canons et le 9e grenadiers, envoyé par Colli au secours de la légion légère ; il ne se retire cependant que sur les ordres successifs du général Brunet, après la déroute de la colonne du centre[2].

Celle-ci, composée presque uniquement de grenadiers, dirigés par Serrurier, et soutenue par le feu de quatre pièces légères établies sur le Tueis, se porte trois fois de suite, avec la plus grande impétuosité, contre les retranchements couvrant la batterie de la tête de l'Authion. Mais, à midi, ne se voyant pas soutenus par les réserves, qui se bornent à tirailler de loin, harassés de fatigue, ils ne peuvent résister à l'attaque du régiment de Garnison autrichien, que Colli jette sur eux en même temps qu'il les fait canonner en écharpe par deux pièces de montagne, amenées de Saint-Véran[3]. A la vue de cette retraite, quelques bataillons de nouvelle levée, placés en deuxième ligne, jettent leurs armes en criant « à la trahison ». Des soldats se sauvent jusqu'à l'Escarène. Une réserve de 400 hommes, en position sur le Tueis avec l'artillerie, suffit heureusement à en imposer à l'ennemi[4].

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet aux représentants du peuple, le 12 juin, datée du bivouac de Mantégas.
2. Arch. de la Guerre : Lettre précitée. — Arch. de Breil, pièce n° 33. Plusieurs ordonnances sont blessés en portant les ordres.
3. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet du 12 juin. — Arch. de Breil, pièce n° 33.
4. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet du 12 juin. — Arch. du génie : Mémoire de Paulinier.

La colonne chargée de l'attaque de l'Authion sur la droite était partie de Moulinet, conduite par le chef de brigade Lecointe et le lieutenant-colonel Gardane. Ces deux officiers ayant été grièvement blessés[1], les troupes restent sans direction, dans une situation assez critique, sur les hauteurs de la droite du vallon de l'Arp. A la gauche de ce même vallon, Miezkowski s'empare d'abord facilement du Maune et même du Giagiabella, mais s'arrête devant les lignes successives que présentent le corps franc et les chasseurs Canale, le 1er bataillon de chasseurs et le 4e grenadiers, rangés par le général Dellera entre la croix de Parpelle et le Plan-Caval[2]. Il dirige sur sa gauche tous les grenadiers, tant pour dégager la colonne de Moulinet que pour l'aider à se porter vers le sommet de Mille-Fourches, où se trouvait le régiment de Belgiojoso. Tous ces efforts sont inutiles. Le 1er bataillon de grenadiers piémontais vient appuyer Belgiojoso, tandis qu'un bataillon de Tortone se porte à la Vanta[3]. Miezkowsky est obligé de regagner le Ventabren, perdant un assez grand nombre de soldats dans les bois de Longueviste et l'autre colonne rentre dans Moulinet[4]. Juin 1793.

Le général Brunet reconnaissait « qu'une armée de nouveaux soldats doit être menée avec beaucoup de prudence et ne point tenter des actions de vigueur qui opposent une grande résistance ; et que dans ces actions, toute la perte tombe sur les plus braves et meilleurs soldats[5]. » Cette perte s'élevait à 280 morts, dont 23 officiers, et à 1,252 blessés[6].

1. Le chef de brigade Lecointe est mort de ses blessures.
2. Arch. de Breil, pièce n° 33.
3. Arch. du génie : Mémoire de Paulinier. — Mémoire du comte Roguet. Il était à ce moment adjudant-major et remplissait les fonctions d'aide de camp auprès de Miezkowsky. Il prétend l'avoir engagé à marcher franchement sur la Vanta, ce qui eût amené incontestablement la chute de l'Authion. Il ajoute que le général était souffrant. D'ailleurs, par le temps brumeux qu'il faisait, on devait avoir quelque peine à s'orienter.
4. D'après la carte de Bourcet, la croupe de Longueviste est celle qui forme le versant gauche du vallon de Cabane-Vieilles et est cotée 1818, 1382 sur la carte d'état-major français. C'est entre le point 1818 et l'ancienne redoute que se trouve le col Repasset, dont il a été question ci-dessus.
5. Arch. de la Guerre : Lettre aux représentants du peuple, du 12 juin.
6. Voir pièces justificatives, n° 47.

Juin 1793. Les Austro-Sardes n'avaient que 800 hommes hors de combat, mais ils laissaient en revanche plus de 500 prisonniers entre nos mains[1]. Loin de songer, pour le moment, à prendre l'offensive, ils travaillaient activement à perfectionner leurs retranchements et à en élever de nouveaux[2].

On répare le fort en pierres sèches construit en 1748 au sommet du Capelet, ainsi que la ligne de retranchements couvrant le chemin qui serpente sur le long contrefort de Pampréiasque. Trois grandes baraques et une vingtaine de petites servent à loger les 2 à 300 hommes qui sont chargés de la garde de ce poste essentiel et tiennent continuellement une grand'garde aux Terres-Rouges[3]. A la cime de Raous, un épaulement en terre sans fossé, sur la butte du col, une batterie en terre et en pierres sèches, avec un observatoire vers la gauche, dominant d'une centaine de mètres, abritent quatre canons et couvrent la tête du vallon de Cairos, la communication avec Saorge et les baraques pour deux bataillons placées au col même[4]. A Saint-Véran et à l'Ortighéa, dispositions semblables pour deux pièces et deux bataillons, qui ont un poste avancé sur la tête de Rugger[5].

Au cirque de l'Authion, point central et en saillie sur la ligne, le premier retranchement fait autour du baracon est prolongé sur les deux flancs et terminé par deux redoutes. Au plateau des Mille-Fourches s'élève un fort avec escarpe en pierres sèches, précédée d'une tranchée.

1. Thaon de Revel.

2. Le général de Malausséna donna une description détaillée des ouvrages existant le 8 juin et de leur armement. Il y avait fort peu de chose. Au 12 juin, l'artillerie a dû être en place, si du moins on en juge par l'état du major Rocati, à la date du 18, publié par Thaon de Revel, page 51. Mais les gros travaux de fortification et de campement, dont les traces subsistent encore aujourd'hui et ont été relevés avec soin par le colonel Wagner, n'ont dû être faits qu'après l'affaire du 12 juin. La description qui suit est faite d'après ce dernier travail.

3. Le contrefort de Pampréiasque est celui qui s'étend du Capelet au petit col au nord de la cime de Raous. Comme on pouvait venir des Terres-Rouges à ce petit col, en marchant horizontalement, ainsi que l'indique le général Garnier, le retranchement de Pampréiasque avait été replié perpendiculairement à sa direction générale, de façon à donner des feux sur ce petit col.

4. Il y avait une pièce de 8, battant le ravin de Graus, une pièce de montagne à la cime de Tuor et 2 à la cime de Raous.

5. Une pièce de 4 de campagne et une de montagne.

La crête de Vota est défendue par deux batteries étagées, précédées d'un épaulement à la baisse de Parpelle et ayant comme réduit un petit fortin sur le Plan-Caval. Un ouvrage plus important, sur la pointe des Trois-Communes, relie à la droite et à la gauche ce camp retranché, armé de 11 bouches à feu[1] et défendu par 12 bataillons[2], campés ou baraqués tant sur les crêtes qu'au fond du cirque[3]. Juin 1793.

Au milieu du contrefort de Colla-Bassa, deux bataillons campent près de la redoute carrée de Béola, en terre avec fossé, contre-escarpe en pierres sèches, barbettes aux saillants et dont les abords sont battus par une batterie placée sur un petit sommet rocheux au nord-ouest, dans la direction de la Secca[4]. Trois bataillons occupent l'extrémité orientale, défendue par le fort de Rauré[5], relié par une double caponière en pierres sèches, à un épaulement en terre établi sur un rocher dominant le chemin qui de l'Authion descend à Saorge. Le retranchement fait sur le piton du Mart en défend les abords du côté de la Giandola, et les ruines du château de Malamorte[6] remplissent le même rôle vers Saorge. Cette petite ville, construite sur un rocher, à 100 mètres au-dessus de la Roya, est précédée d'un ancien château, sur les terrasses duquel une batterie avait été établie. Un petit ouvrage à cornes, sur la hauteur en arrière, en favorisait la défense. Des retranchements en pierres sèches, établis au sud, au-dessus du confluent de la Bendola[7], permettaient de

1. Deux obusiers, quatre pièces de 8, une de 4 et quatre de montagne.
2. Voir pièce justificative, n° 48.
3. D'après le colonel Wagner, les traces de tentes ou baraques indiquent une garnison de 4,350 h., dont 130 dans le fond du cirque, 190 à la croix de Parpelle, 960 entre ce point et le Plan-Caval, 660 sur le plateau de Mille-Fourches et 2,410 aux environs de la tête de l'Authion. Il y aurait eu 264 grandes baraques ou tentes et 788 petites. Ces chiffres concordent avec les indications des archives de Breil, les 12 bat. à 400 hommes en moyenne présentant en effet 4,800 hommes, dont il faut défalquer les gardes et sentinelles.
4. Cette redoute et cette petite batterie sont encore aujourd'hui en parfait état de conservation.
5. Ce fort de Rauré était situé au point 1118, à l'est de Colla-Bassa, sur la carte de l'état-major français, feuille 225 bis : Saorge.
6. Le château de Malamorte est vers le point 842, entre Rauré et Saorge.
7. Vers la Madone de Poggio.

Juin 1793. surveiller le défilé, infranchissable en aval de Saorge, et reliaient les postes établis sur la crête de l'Arpette, du col de Gio à Fourcoin.

Si la force de ces positions les mettait à l'abri de toute attaque de notre part, notre supériorité numérique[1] nous permettait de rester près de la ligne ennemie pour la mieux surveiller. Telle fut du moins l'opinion du général Kellermann qui, investi du commandement supérieur des armées des Alpes et d'Italie, arrive à Nice le 17 juin[2]. Après une reconnaissance sommaire du terrain, il arrête, de concert avec le général Brunet[3] et les représentants du peuple[4], le plan d'opérations défensives de l'armée d'Italie. Sauf de légères modifications, destinées à mieux assurer les communications, les troupes conservent les positions qu'elles ont conquises. A droite, huit bataillons[5] gardent le col de Brouis avec avant-postes à Breil[6], cinq bataillons[7] campent sur le Béolet et détachent 200 hommes sur le Mangiabo et cinq compagnies de grenadiers sur la crête jusqu'au Maune, pour se relier à 10 compagnies de chasseurs, tirées des régiments de la ligne et établies dans Moulinet. Au centre, six bataillons[8] occupent la baisse de camp d'Argent, la gauche à Tueis, armée de canons pouvant tirer jusque sur la tête de l'Authion, la droite à la hauteur de la Fougasse, retranchée particulièrement dans la direction du ravin du Blay ou de l'Aiguette, à la

1. L'armée d'Italie a un effectif à peu près double du corps d'armée austro-sarde (Voir pièces justificatives, nos 43 et 45.)
2. Arch. de la Guerre, carton 13 : Mémoire historique de la campagne de 1793, par le général Kellermann.
3. Arch. de la Guerre : Pièce citée ci-dessus. Le 18, Kellermann part en reconnaissance avec le général Brunet et décide, à son retour, dans un conseil de guerre, que l'armée restera dans ses positions.
4. Arch. de la Guerre, carton 13 : Mémoire de Kellermann. Le conseil, chez les représentants du peuple, fut tenu le 24 juin. Le même jour, Kellermann se mettait en route pour revenir à Gap.
5. Arch. de la Guerre : Situation du 28 juin : 1er et 2e bat. du 11e rég., 1er et 2e bat. du 2e rég., 2e bat. du 91e rég., 1er de la Haute-Garonne, 4e de la Drome, 2e du Var, présentant 4,237 hommes.
6. Arch. de la Guerre : 2 compagnies d'infanterie légère, 127 hommes.
7. Arch. de la Guerre : 1er et 2e bat. du 51e rég., 2e bat. de grenadiers, 4e des Bouches-du-Rhone, 3e du Var.
8. Arch. de la Guerre : 1 bat. du 70e rég., 1 bat. de grenadiers, 4 de Rhône-et-Loire, 1 du Var, 1er et 2e de l'Hérault, 3,721 hommes.

tête duquel une redoute est construite[1]. Deux bataillons[2] sont postés sur les pentes orientales de la cime de la Calmette, de façon à relier ce camp avec Moulinet. Le vallon des Villettes, conduisant à la Bollène et d'un accès difficile pour l'ennemi, séparait le centre de la gauche, composée de neuf bataillons et de quelques compagnies franches[3] échelonnées dans la vallée de la Vésubie, d'Utelle à Belvédère; quatre compagnies d'infanterie légère, à Saint-Martin-Lantosque, Rimplas et Marie, assurent les communications avec l'extrême droite de l'armée des Alpes, composée de quatre bataillons, campés en deux divisions, une près de Guillaumes, l'autre en avant de Beuil, et de deux bataillons d'infanterie légère gardant la haute Tinée. Les 14 derniers bataillons de l'armée d'Italie sont répartis en seconde ligne, derrière la droite ainsi qu'à Monaco, Villefranche, Nice, Saint-Laurent et Antibes, le quartier général étant établi à l'Escarène[4]. Juin 1793.

Dans son instruction[5], le général Kellermann, indique les différentes lignes de défense à occuper successivement en cas d'attaque de l'ennemi[6]; il fixe les positions qu'il

1. Travail du colonel Wagner : Le Tueis, appelé aussi Casteleton Donjon, présentait sur la face nord, deux terrasses et, sur la face sud, tournée vers l'Authion, trois séparées par des escarpes taillées dans le roc. Cet ouvrage était très ancien. On y plaça des pièces de 8. Sur la tête de la Fougasse il y avait un retranchement dirigé sur le vallon de l'Aiguette, surmonté d'une batterie barbette, une redoute fermée du côté de Mantégas et, au milieu, une sorte de réduit. Enfin, un retranchement continu partait de la baisse dans la direction des deux sommets et constituait sans doute le front de bandière du camp de la tête du vallon de la Bévéra.

2. Un du 91e et bat. du Cantal, 1,001 hommes.

3. A Belvédère, 1er et 2e du 59e rég., 1er et 2e du 42e rég., 6e des Bouches-du-Rhône, 2,847 hommes ; à Lantosque, la Bollène et Roquebillière, 5e des Bouches-du-Rhône et bat. d'Aix, 1,194 hommes ; à Utelle, grenadiers des Basses-Alpes et bat. de Tarascon, 760 h.; à Marie, Rimplas et Saint-Martin-Lantosque, quatre compagnies d'infanterie légère et deux compagnies franches, Carrière et Casabonna, 705 h.

4. Ces 14 bat. avec l'artillerie, les pionniers et la cavalerie, présentent un effectif d'environ 8.000 h.

5. Arch. de la Guerre : Plan de campagne, arrêté à Nice entre les généraux Kellermann et Brunet, le 25 juin.

6. Cette instruction très remarquable est due au chef d'état-major de l'armée des Alpes, général Charles de Saint-Remi, du corps du génie, qui connaissait à fond les campagnes de la guerre pour la Succession d'Autriche. On en a la preuve dans un mémoire établi par un officier lors de l'arrivée de Kellermann en décembre 1792, qui se trouve aux archives de la Guerre. La dernière position de retraite assignée était celle de la Siagne, qui avait été utilisée par M. de Mirepoix, à la fin de 1746, et avait fait depuis l'objet de nombreuses études. Mais, trop imbu des opérations méthodiques de cette époque, il ne prévoit l'offensive que du côté de la droite française et indique alors les deux positions suivantes : 1° Castillon, col de Braus, Rocaillon ; 2° la Turbie, la Revère, le mont Gros, le poste de Coaraze, de Berre, de Contes, de Châteauneuf, de Tourrette, de Falicon et le mont Férion, ligne occupée en 1746. Mais il mentionne en outre l'action de l'armée des Alpes par les deux directions du col de la Caillole et de la vallée du Var ou par le col de Valgelaye, Allos et Colmars sur Grasse.

Juin 1793. convient de retrancher, il prescrit l'amélioration des chemins permettant de passer de la vallée du Paillon dans celle de la Vésubie, et la construction d'un pont sur le Var, entre Saint-Martin et le Broc, destiné au passage de l'infanterie, celui de Saint-Laurent restant spécialement affecté à l'artillerie et aux bagages. L'un et l'autre doivent, du reste, être couverts par une tête de pont. Enfin, il recommande de vérifier la quantité des approvisionnements de toute nature existant dans les places de Nice, Antibes et Toulon et de les compléter selon la durée présumée de leur siège ; de former à Grasse des magasins de vivres pour 30,000 hommes pendant 20 jours, en évacuant notamment ceux du comté de Nice, où il ne doit rester que la subsistance de l'armée pendant un mois, les consommations devant, du reste, être remplacées journellement[1]. Ces précautions prises, l'armée d'Italie doit se borner à une défensive active, jusqu'à ce que le temps ou de nouvelles combinaisons permettent d'employer un autre système. Ayant ainsi arrêté les mesures qui lui paraissaient les plus propres à assurer la défense d'une partie de la longue frontière placée sous son commandement, le général Kellermann se hâte de regagner la région assignée à l'armée des Alpes, où la fonte des neiges va permettre de reprendre les opérations militaires.

1. Arch. de la Guerre, carton 13 : Mémoire historique de Kellermann sur la campagne de 1793.

CHAPITRE II

OPÉRATIONS DE L'ARMÉE DES ALPES

Réorganisation de l'armée des Alpes. — Levée des cantonnements d'hiver. — Rappel momentané de Kellermann. — Il est nommé commandant des armées des Alpes et d'Italie. — Disposition de l'armée austro-piémontaise. — Affaires du col de la Madeleine. — Envoi des troupes dans le midi. — Opérations militaires dans la Savoie. — Destitution de Kellermann.

Janvier 1793.
—
Précautions prises du côté de Gênes.

Sur la frontière des Alpes, sauf dans le comté de Nice, toute opération militaire est impossible pendant six à sept mois de l'année, par suite des neiges qui interceptent les communications. Aussi, pendant que l'armée d'Italie était aux prises avec l'ennemi, celle des Alpes restait-elle tranquillement dans ses quartiers d'hiver de la vallée du Rhône, du bas Dauphiné et de la Savoie[1]. Sa sécurité était du reste assurée par 16 bataillons en garnison dans les places fortes ou cantonnés dans les hautes vallées de la Durance, de la Maurienne et de la Tarentaise. Un certain nombre de troupes était aussi réparti sur les deux rives du Rhône, entre les localités avoisinant Genève, afin d'entrer immédiatement dans cette ville, au cas où des forces étrangères y seraient appelées par le parti aristocratique, chassé du pouvoir par les démocrates[2].

1. Voir pièces justificatives, nº 49.
2. Arch. de la Guerre ; Arrêté du Conseil exécutif provisoire, du 3 janvier 1793.

Janvier 1793.

Dès son arrivée à Chambéry, le général Kellermann avait eu à s'occuper de cette question[1]. Il ne s'était pas contenté de correspondre avec le représentant de la France en Suisse, Barthélemy, qui était très au courant des affaires de ce pays et même de celles de l'Europe. Il s'était rendu lui-même à Genève[2], avait vu M. d'Erlach[3], s'était assuré que les bruits de rassemblement de troupes dans le canton de Vaud ne reposaient sur aucun fondement[4], qu'il n'y avait aucun danger à craindre de la part du corps helvétique[5] et que les Genevois, tout en étant décidés à défendre leur liberté[6], ne demandaient qu'à vivre en bonnes relations avec la France, dont ils tiraient presque toute leur subsistance[7].

Le Conseil exécutif provisoire renonce donc, le 16 février, à une occupation éventuelle de Genève ; mais il prescrit à l'armée des Alpes de maintenir un corps sur la frontière, afin d'engager la Suisse à observer scrupuleusement la neutralité[8]. Cette affaire ainsi terminée pacifiquement, Kellermann pouvait consacrer tous ses soins à l'organisation de ses troupes.

Réorganisation de l'armée des Alpes.

Par suite du départ des 10 bataillons et des 10 escadrons envoyés à l'armée des Pyrénées, elles étaient réduites à cinq régiments d'infanterie de ligne, fort loin du complet; 30 bataillons de volontaires, dont moitié de nouvelle levée; trois bataillons de grenadiers de la garde nationale ; neuf compagnies franches, à peine constituées ; sept de chasseurs

1. Arch. de la Guerre : Lettres du ministre, du 4 janvier, et de Kellermann, du 9.
2. Arch. de la Guerre : Lettre de Kellermann au ministre, du 31 janvier.
3. Arch. de la Guerre : Lettre de Kellermann, du 17 février.
4. Arch. de la Guerre : Extraits de deux lettres de Genève, transmises, le 7 février, par Kellermann au ministre ; lettre du ministre, du 12 mars ; lettres des administrateurs du département de l'Ain et du district de Gex aux députés, et de ceux-ci au comité de Salut public, des 7, 12 et 23 avril, signalant des levées et mouvements de troupes en Suisse ; puis lettre des administrateurs de Gex, reconnaissant leur erreur le 26 avril.
5. Arch. de la Guerre : Lettre de Kellermann, du 24 février.
6. Arch. de la Guerre : Lettre de Kellermann signalant la construction de batteries pour assurer la défense de Genève de tous cotés.
7. Arch. de la Guerre : Lettre de Kellermann, du 1er mars
8. Arch. de la Guerre : Lettres du ministre de la guerre, des 16 février et 10 mars. — Lettre du ministre des affaires étrangères au comité de Salut public, du 15 juin.

nationaux, deux légions en formation; 14 compagnies d'artillerie, y compris trois et demie employées dans les arsenaux de Grenoble et Lyon; un régiment de cavalerie à deux escadrons, et un de dragons à trois escadrons[1]. Ces forces, dont l'effectif normal devait être d'au moins 30,000 hommes, n'en présentaient pas plus de 16 à 20,000, tant elles étaient réduites par les maladies et la désertion[2]. Janvier à Juin 1793.

Il était nécessaire avant tout de discipliner[3], d'instruire[4] et de donner plus de cohésion à ces éléments assez hétérogènes. Les municipalités sont invitées à renvoyer à leurs corps respectifs les fractions détachées[5]. Les dépôts et les compagnies isolées reçoivent également l'ordre de rejoindre les portions principales[6]. Les compagnies franches sont réunies à Romans et forment le 1er bataillon franc de la République[7]. Quatorze compagnies de grenadiers et de chasseurs de la garde nationale de l'Isère constituent, avec deux compagnies de chasseurs nationaux de l'Ardèche, un bataillon de grenadiers et un de chasseurs[8]. Mais il était nécessaire de trouver d'autres ressources pour porter l'armée au chiffre de 40,000 hommes, qui semblait indispensable au général Kellermann, soit pour prendre l'offensive, soit même pour se défendre activement[9].

1. **Arch. de la Guerre** : Mémoire du chef d'état-major Saint-Remi, du 1er janvier 1793. Lettres de Kellermann aux commissaires de la Convention nationale, du 7 février, au ministre, des 4 janvier, 18 février et 2 mars.

2. **Arch. de la Guerre** : Mémoire de Saint-Remi. — Lettres des commissaires de la Convention, Simond, Sagot, Hérault et Grégoire, des 2 janvier et 8 février.

3 **Arch. de la Guerre** : Ordres, du 1er janvier, relatifs aux sous-officiers et soldats du 1er bataillon du 79e régiment, qui ont renvoyé deux officiers et un sergent-major, et aux violences commises sur le juge de paix de Thonon par des hommes du 1er bataillon de l'Isère. — Ordre du 2 janvier, interdisant les jeux de hasard.

4. **Arch. de la Guerre** : Ordre du 4 mars, concernant le tir à la cible.

5. **Arch. de la Guerre** : Lettre de Kellermann au ministre.

6. **Arch. de la Guerre** : Lettres des 15 janvier et 20 février, relatives à l'envoi à l'armée des Alpes du dépot du 5e régiment de cavalerie. — Ordre de départ, du 4 février, pour les compagnies de grenadiers des 20e, 61e, et 80e, allant à l'armée des Pyrénées.

7. **Arch. de la Guerre** : Ordre des 4 et 14 janvier. — Inspection de ces compagnies, le 3 février, par le général Saint-Gervais — Demandes de Kellermann au ministre, les 5 février et 12 mars, pour la formation du bataillon. Ces compagnies étaient commandées par les nommés Payen, Lafond, Bizane, Eynard, Northin, Cavalier, Caffe. Celle de ce dernier seule était organisée ; elle avait été envoyée, le 22 janvier, à Termignon.

8. **Arch. de la Guerre** : Ordres de Kellermann à Carcaradec, du 5 janvier.— Les autres compagnies de chasseurs étaient les suivantes : une de la Rochelle, à Evian, qui s'est fait remarquer par sa bravoure ; une de Libourne, à Versoix ; deux de la Gironde, à Lyon ; une de Quissac, à Nîmes ; une de la Drome, à Crest.

9. **Arch de la Guerre** : Projets d'offensive et de défensive, des 18 février et 14 mars. — Lettres de Kellermann au ministre, des 5, 14 et 18 février ; aux commissaires de la Convention nationale, du 7 février.

Janvier à Juin 1793.

Ainsi que le général Biron, il avait tout d'abord songé à la légion levée et organisée par lui. Mais on avait jugé impolitique d'accéder à ses demandes réitérées sur ce sujet[1]. Les troupes à cheval étaient cependant en bien petit nombre ; la cavalerie des légions allobroges et des Alpes n'était pas en état de servir de longtemps[2]. Le comité de Salut public finit par envoyer à l'armée des Alpes le 1er régiment de hussards, dont une partie avait accompagné Dumouriez lors de son passage à l'ennemi[3]. Il manquait d'ailleurs de chevaux, d'armes et d'équipement[4], aussi bien que les deux régiments de l'armée, qui ne parvenaient pas à former leur quatrième escadron[5]. neuf cents animaux étaient en outre indispensables pour l'artillerie[6] ; les 600 que devait fournir l'armée du Rhin tardant à arriver[7], Kellermann et les représentants du peuple prescrivent d'en louer 400[8] ; le ministre approuva cette disposition, en indiquant que la compagnie des charrois du citoyen Lauchère fournirait le reste, bien que, faute de paiement, celle-ci eût peine à suffire à son service[9]. La réquisition des chevaux de luxe permet seule de combler le déficit et de faire face à des besoins qu'allait accroître, dans une singulière proportion, la formation de nouvelles armées chargées de combattre les soulèvements de Lyon et des départements du midi[10].

Les troupes d'infanterie étaient plus faciles à constituer et la loi du recrutement du 24 février donne à l'armée des

1. Arch. de la Guerre : Demandes de Kellermann au ministre, des Ier janvier, 11 avril, 26 mai, 25 juin, 26 juillet. — Note de la 5e direction du ministère, du 25 juin. — Lettres du ministre au comité de Salut public et à Kellermann, le 11 juillet.
2. Arch. de la Guerre : Lettre de Kellermann, du 31 janvier.
3. Arch. de la Guerre : Arrêté du comité de Salut public, du 11 juillet.
4. Arch. de la Guerre : Lettre de Bougon-Duclos, commandant le 1er hussards, du 1er août (600 hommes sont à pied, sans souliers). — Lettre du ministre, du 4 août, prescrivant de mettre le dépot du 1er hussards à Bourg.
5. Arch. de la Guerre : Lettres de Kellermann, des 9 avril et 6 juin.
6. Arch. de la Guerre : Lettres de d'Ornac, du 14 mai ; de Chepy, du 1er juin ; de Kellermann, du 6 juin.
7. Arch. de la Guerre : Lettres de Kellermann, des 1er et 14 juin ; de d'Ornac, du 19 juin.
8. Arch. de la Guerre : Lettres de Kellermann, du 14 juin et des représentants du peuple, du 19.
9. Arch. de la Guerre : Lettres du ministre, du 21 juin et de Kellermann, du 1er juin.
10. Arch. de la Guerre : Lettre de Saint-Remi, du 5 juillet.

Janvier à Juin 1793.

Alpes de bien meilleurs résultats qu'à celle d'Italie. Non seulement les deux légions, qui ne comptaient à la fin de janvier que quelques centaines d'hommes [1], sont complétées; non seulement tous les bataillons atteignent et dépassent l'effectif réglementaire [2]; non seulement le nouveau département du Mont-Blanc forme rapidement sept bataillons; mais, en outre, il reste disponible un excédent de huit à 10,000 hommes [3], indépendamment des corps créés spontanément par certaines administrations [4]. Il est vrai que la qualité de ces troupes ne répondait pas à leur quantité [5]. Il eût été sans doute préférable d'incorporer le plus grand nombre des recrues dans les unités déjà constituées et éprouvées [6], ou du moins d'amalgamer les nouvelles formations avec les anciennes. Les événements ne permirent pas de mettre à exécution immédiatement cette dernière mesure, bien qu'elle fût décrétée en principe et réclamée de tous côtés [7]. Quoi qu'il en soit, l'effectif de l'armée des Alpes était porté, le 1er mai, à 45,000 hommes [8], non compris les bataillons des Côtes-Maritimes [9], provenant de l'excédent du recrutement, dont les opérations n'étaient pas encore complètement terminées [10].

1. Arch. de la Guerre : La légion allobroge ne peut fournir que 100 hommes à Moutiers, le 20 janvier, et 100 en Maurienne, le 22 ; à la même date, la légion des Alpes envoie à Lanslebourg 300 hommes.

2. Arch. de la Guerre : Lettre d'Albitte et Dubois-Crancé, du 31 mai.

3. Arch. de la Guerre : Lettre des administrateurs du département de l'Isère, du 7 mai, signalant même 20,000 hommes. Lettre du ministre au comité de Salut public, annonçant 8,000 hommes.

4. Arch. de la Guerre : Lettres du directoire de Besançon et de Kellermann, des 12 mars, 6 avril et 24 mai, sur la formation d'un bataillon de chasseurs bons tireurs, pour la défense de la frontière. — Décret de la Convention nationale du 14 avril. — Le 24 mai, le ministre remercie le département de la Drôme des deux compagnies de volontaires formées en sus du contingent. — Comparer aux pièces justificatives les états de situation nos 50 et 51, des 15 avril et 1er mai.

5. Arch. de la Guerre : Ordre du ministre, du 12 septembre, concernant l'envoi à Perpignan du 4e du Mont-Blanc, dont les hommes désertent en masse en Savoie. — Lettre de Kellermann aux représentants du peuple sur la conduite plus dangereuse que la désertion du 5e du Mont-Blanc à Puget-Théniers — Envoi aux Pyrénées de la légion allobroge pour des raisons analogues. Lettre des représentants du peuple, du 8 juin.

6. Arch. de la Guerre : Lettre de Kellermann, du 20 avril.

7. Arch. de la Guerre : Lettre d'Albitte et Dubois-Crancé, du 22 mai. Demandes des militaires de Briançon, 1er du 10e, 1er et 2e de l'Ardèche, le 4 juillet.

8. Voir pièces justificatives, n° 51.

9. Le ministère de la Guerre était tellement débordé et l'autorité si partagée entre le ministre, les généraux en chef, les représentants du peuple, les commissaires du gouvernement et du pouvoir exécutif, qu'à la date du 28 juin, l'adjoint au ministre à la 5e direction demande à l'armée des Alpes ce qu'étaient ces bataillons, où ils se formaient. Cependant, le 29 mai, le ministre annonçait la formation de ces bataillons au comité de Salut public (Arch. de la Guerre).

10. Arch. de la Guerre : Lettre du général d'Ornac annonçant que le recrutement va être terminé.

Janvier à Juin 1793.

Malheureusement, les ressources des arsenaux étaient insuffisantes pour armer un aussi grand nombre d'hommes, et il était fort difficile de se procurer rapidement des fusils. Quatre mille avaient été envoyés de Lyon et 1,500 de Grenoble[1] dans le département du Mont-Blanc[2]. On parvient à en acheter un millier à Genève[3] ; mais Saint-Étienne ne livrait pas les 4,000 armes annoncées plusieurs fois par le ministère [4]. Il manquait donc deux à 300 fusils par bataillon, soit 15,000, au bas mot, pour toute l'armée, et les hommes préféraient s'en passer plutôt que de recevoir des piques [5]. L'habillement et l'équipement étaient dans le plus grand délabrement, bien qu'on eût fait des avances de fonds aux conseils d'administration des corps de ligne et qu'on eût distribué des effets confectionnés aux bataillons de volontaires qui n'avaient point de masses[6]. Pour faire face à tous les besoins, l'argent manquait aussi bien dans les caisses de l'armée que dans celles des administrations civiles[7], et l'on ne pouvait plus rien obtenir que par le procédé révolutionnaire de la réquisition, qui ne s'était pas encore généralisé.

Malgré ces nombreuses occupations, le général Kellermann n'avait pas négligé la préparation des opérations

1. Arch. de la Guerre : D'après la situation du 5 avril, signée du général Hue-Labordé, il existait à Grenoble 1,375 fusils, modèle 1777, et 2,838 sabres d'infanterie, dont 78 à réparer.

2. Arch. de la Guerre : Lettre du ministre au comité de Salut public. — Lettre de Kellermann, du 31 janvier. Ces armes servent à armer les bataillons levés dans ce département et les légions, en attendant qu'elles reçoivent leurs carabines.

3. Arch. de la Guerre : Lettres de Delhorme, chargé d'affaires à Genève, du 2 juin et de Chepy, agent politique dans le Mont-Blanc, des 11, 16 et 24 juin.

4. Arch. de la Guerre : Lettres du ministre, des 23 et 25 juin, et de Kellermann, du 14 juin.

5. Arch. de la Guerre : Lettres des représentants du peuple, des 31 mai, 2, 8, 10 et 17 juin. — Lettres de Kellermann, des 9, 15, 25 avril, 6 et 14 juin. — Lettres des administrateurs du département des Basses-Alpes, du 8 mai, et de ceux du département de l'Isère, du 20 mai. Dans le premier, 336 hommes étaient armés sur 1,420 : dans le second, 100 sur 2,342. — Lettre de Saint-Remi à Kellermann annonçant que le 7e bataillon des Côtes-Maritimes vient d'etre formé à Montmélian, qu'il n'a reçu que 200 fusils, qu'il demande à en prendre 400 hors de service, laissés par le 6e de l'Ain, mais qu'il ne veut pas de piques.

6. Arch. de la Guerre : Rapport de Kellermann, au comité de Salut public, le 25 avril Ce rapport présente un résumé complet des efforts faits pendant tout l'hiver pour mener à bien l'organisation de l'armée des Alpes. Mais ces efforts sont restés stériles, les demandes sans cesse renouvelées n'ayant pas reçu de réponse par suite de la succession de trois ministres pendant ces trois mois. Voir en outre le Mémoire historique de Kellermann, sur la campagne de 1793.

7. Arch. de la Guerre : Demande des administ. du district de Barcelonnette, du 14 avril.

Janvier-Février 1793.
—
Reconnaissances sur la frontière.

militaires. Après avoir visité les cantonnements de la Savoie[1], il décide, le 14 février, dans un conseil de guerre, l'établissement de retranchements destinés à faciliter la défense des vallées de la Tarentaise et de la Maurienne. Dans la première, deux positions sont choisies, l'une en arrière de Séez, au débouché du petit Saint-Bernard, l'autre à Conflans, derrière l'Arly. Dans la seconde, on occupera les plateaux de Termignon et de Bramans, ainsi que les hauteurs de Sardières, qui les relient. Les lieutenants-colonels Lecomte, du génie, et Lagrange, de l'artillerie, sont invités à commencer les travaux aussitôt qu'il sera possible[2]; des ingénieurs géographes sont envoyés dans le pays pour en faire le levé[3].

Kellermann se rend ensuite dans la vallée de la Durance avec le général Saint-Remi, son chef d'état-major, et arrive à Embrun le 26 février[4]. Les neiges ne permettant pas de faire des reconnaissances sur le terrain, il arrête ses dispositions défensives d'après les cartes et les renseignements fournis par le directeur des fortifications Lapeyrouse, qui avait une connaissance approfondie de la région. Cet officier est chargé d'améliorer le sentier du Galibier, communication entre le Briançonnais et la Maurienne, dont l'importance avait été mise en relief au cours des campagnes du maréchal de Berwick, de 1709 à 1712[5]. Il doit aussi rendre praticable à l'artillerie le chemin du col

1. Arch. de la Guerre : Lettres de Kellermann, des 19 janvier et 5 février. — Arch. de la sect. techn. du génie : Mémoire de Bejay de la Coche, officier du génie en retraite.

2. Arch. de la Guerre : Instruction du 14 février. — Mémoire du colonel Lagrange, du 1er janvier : Ordres du 23 janvier, prescrivant au colonel Lagrange d'envoyer deux canons de 8 à Bramans et deux à Bourg-Saint-Maurice ; 12 canons de 4 en Maurienne et 10 en Tarentaise, à la place des 11 canons de 3 qui se trouvaient dans ces vallées. — Ordre du 14 février au directeur d'artillerie à Lyon, d'envoyer à Chambéry quatre obusiers de 8 pouces, 1,000 outils, 30 pics à roc, 100 haches, 100 serpes.

3. Arch. de la Guerre : Ordres aux ingénieurs-géographes Aubert et Giron, de se rendre, le premier en Tarentaise, le second en Maurienne. — Lettre de Kellermann, du 18 février. — Reconnaissance du mont Cenis par le capitaine Caffe, le 14 mars.

4. Arch. de la Guerre : Lettre de Kellermann, du 18 février. — Arch. de la Sect. techn. du génie : Mémoires de Bejay de la Coche et de Lapeyrouse.

5. Guerre pour la succession d'Espagne. Voir l'histoire de ces campagnes rédigée par le lieutenant général de Vault et publiée par le général Pelet dans la *Collection des documents pour servir à l'histoire de France*.

Février-Mars 1793.

de Vars, pour permettre l'armement des redoutes du camp retranché de Tournoux, servant à maîtriser le passage de la vallée de la Stura dans celle de l'Ubaye par le col de la Madeleine[1]. Enfin, après s'être entendu avec le général Biron, commandant l'armée d'Italie, Kellermann prescrit de réparer les routes et chemins mettant en communication les deux armées par les vallées du Verdon, du Var et de la Tinée[2].

Il était urgent aussi de mettre les places fortes en état de défense[3]. Entrevaux, avec une faible enceinte et un bon château ; Colmars, entouré d'une médiocre muraille, dont les approches sont battues par les fortins de Savoie et de France (ou de Saint-Martin), se trouvaient dans un état satisfaisant, eu égard à la difficulté des communications aux environs. A Seyne, à Sisteron, à Saint-Vincent, en deuxième ligne, par suite de l'occupation du camp de Tournoux, il suffisait d'entretenir les bâtiments militaires, conformément à la loi du 10 juillet 1791. Il en était de même pour la place d'Embrun, qui allait servir de magasin général et était couverte par le fort Queyras et Montdauphin, dont la fortification, inaccessible dans les cinq sixièmes de son développement, devait être complétée par les nouvelles lunettes en construction. Briançon et ses six

1. Arch. de la sect. tech. du génie : Mémoire de Lapeyrouse. Il indique que le chemin du col de Vars avait été commencé le 22 avril, qu'il avait été solidement établi sur le rocher et que du col on gagnait directement le camp de Tournoux, en traversant le vallon de l'Infernet sur un pont à piles de bois fort élevées, ce qui facilitait à la fois la défense du camp de ce côté et la retraite des troupes sur le col de Vars. Ce serait donc à peu près le tracé repris de nos jours ; seulement la route actuelle a été maintenue beaucoup plus haut au-dessus de la vallée, le chemin exécuté par Lapeyrouse devant toujours se raccorder avec l'ancien au pas de la Reyssole, à 2 ou 300 mètres au-dessous de la batterie du vallon Claus. — Arch. de la Guerre : Lettre des administrateurs du district de Barcelonnette, du 14 avril, indiquant que, dès le 13 mars, on a commencé les charrois de pierres et de bois pour la réparation des redoutes de Tournoux, mais demandant à quelle caisse il fallait s'adresser pour avoir des fonds. — Lettre du capitaine du génie Sicard, rendant compte qu'avec les 8,000 francs alloués, on répare les redoutes de droite et de gauche et demandant la même somme pour continuer les travaux, ainsi que l'envoi d'un détachement des pionniers nouvellement créés.

2. Arch. de la Guerre : Lettre de Kellermann au ministre, du 1er mars, et réponse de ce dernier, du 8 mars, annonçant qu'il vient d'écrire au ministre de l'Intérieur au sujet de la réparation de ces routes.

3. Arch. de la Guerre : Le ministre envoie, le 19 janvier, à Kellermann le tableau des places à mettre en état de défense.

forts détachés étaient assez bien entretenus[1] ; mais la place de Grenoble exigeait des travaux considérables pour être mise en état de soutenir un siège. Il aurait fallu y consacrer 200,000 francs au moins[2]. Toutefois l'occupation de la Savoie, les ouvrages exécutés au fort Barraux et sur le plateau voisin de l'Araignée en 1792, permettaient d'ajourner ces réparations onéreuses. Il était plus essentiel d'approvisionner les places et de constituer les magasins de grains et de fourrages pour 60,000 hommes et 20,000 chevaux, pendant six mois[3], opération d'autant plus difficile que, vu la pauvreté du pays, il fallait tout tirer des bords de la Saône et de Marseille ; que les transports sur des routes rares et mauvaises, le plus souvent à dos de mulets, coûtaient trois ou quatre fois plus cher que dans les plaines du Rhin, de la Moselle ou de l'Escaut, et que les entrepreneurs éprouvaient les plus grandes difficultés à se faire rembourser leurs avances[4]. Février-Mars 1793.

Projets d'opérations.

Ces études détaillées de la zone montagneuse, jointes aux renseignements précis sur l'ennemi envoyés par les correspondants du ministre des affaires étrangères, forment les bases du plan d'opérations élaboré par le général Kellermann et son chef d'état-major[5]. Il est admis que l'armée des Alpes, dont le territoire s'étend du département

1. Arch. de la Guerre : Observations du lieut.-colonel du génie Lapeyrouse, du 19 février.

2. Arch. de la Guerre : Observations du lieut.-colonel du génie Bressoles. — Lettre de Kellermann, du 5 février. Il appuie les demandes du colonel la Palisse et de l'inspecteur général des fortifications, de Beylié.

3. Arch. de la Guerre : Mémoire de Charles Saint-Remi, chef d'état-major de l'armée des Alpes. — D'après les ordres de Kellermann, ces magasins devaient être constitués le 15 avril. — Le 2 janvier, Kellermann demande au commissaire ordonnateur ce qu'il y a en magasin ; le 26 février, il envoie le commissaire Botidoux en reconnaissance à Chambéry.

4. Arch. de la Guerre : Termes du mémoire précité. — Lettres des commissaires de la Convention nationale, du 8 février, signalant la difficulté des charrois. — Lettre des administrateurs du district de Briançon, du 1er mai, signalant le manque de grains. — Lettres du général Lestrade, datées de Briançon, des 21 août, 1er et 9 septembre, réclamant ses approvisionnements de siège. — Lettres du ministre, du 14 janvier, de l'adjudant général Prisye, se plaignant du manque de vivres dans la Maurienne. — Correspondance entre le comité du Salut public, le ministre et Kellermann, en septembre, relativement à une demande de trois millions formulée par les munitionnaires du service de la viande à l'armée des Alpes comme acompte dû pour le trimestre de juillet.

5. Arch. de la Guerre : Plan de défensive active et d'offensive, du 14 mars.

Février-Mars 1793.

de l'Ain inclusivement à celui du Var exclusivement[1], tout en restant d'une manière générale sur la défensive, doit être organisée et disposée de façon à faire croire à l'ennemi qu'elle veut prendre l'offensive[2]. Il paraissait d'ailleurs avantageux d'attaquer, tant pour s'emparer des positions qui facilitent la défense que pour en imposer aux cantons suisses et les engager à se maintenir dans la plus stricte neutralité[3]. Une semblable attitude devait avoir aussi pour effet d'empêcher de se prononcer contre nous les petites puissances de la péninsule italique, qui hésitaient devant les instances du gouvernement impérial[4].

D'après ces considérations, les 48 bataillons existants doivent être répartis de la manière suivante : deux à Entrevaux et Colmars ; 10 au camp de Tournoux ; trois à Mont-dauphin et aux environs ; six dans Briançon et les forts détachés ; trois pour la vallée du Monestier et Bourg d'Oisans ; 10 en Maurienne ; autant en Tarentaise ; les quatre derniers sont chargés de la garde des magasins et des communications en arrière. Pour surveiller la frontière suisse dans le département de l'Ain et dans le Faucigny, ainsi que pour constituer une réserve, il fallait donc absolument rendre à cette armée les 10 bataillons et les 10 escadrons qui lui avaient été enlevés. Enfin il était urgent de constituer un petit équipage de siège pour remplacer celui de Lyon, envoyé à l'armée des Pyrénées. A défaut de ressources disponibles pour cet objet, les fonderies de cette ville étaient en état de fournir par jour une pièce de 16 ou deux de plus petit calibre[5]. Ce projet est porté au

1. Arch. de la Guerre : Décret du 30 août. Auparavant, l'armée des Alpes étendait son action jusque dans le département du Doubs, laissant celui des Basses-Alpes, y compris la vallée de Barcelonnette, à l'armée d'Italie. — La modification était faite, d'accord avec les généraux Kellermann et Biron.

2. Arch. de la Guerre : Mémoire du 16 février sur les inconvénients de la défensive dans les Alpes.

3. Arch. de la Guerre : Lettre de Kellermann, du 18 février.

4. Arch. de la Guerre : Lettre de Cacault, chargé d'affaires à Rome, au ministre des affaires étrangères, du 28 juin.

5. Arch. de la Guerre : Lettres de Kellermann des 7, 14 et 18 février, des 15 et 25 avril, du 30 juin. — Lettres de d'Ornac, du 8 mai. — Projets du 14 mars.

Mars-Avril 1793.

ministre, au commencement d'avril, par l'adjudant général Ledoyen, qui doit aussi hâter la solution des nombreuses demandes adressées depuis trois mois[1].

En attendant une réponse, le général Kellermann donne l'ordre de faire avancer les troupes cantonnées en seconde et troisième ligne[2], de former cinq bataillons avec les compagnies de grenadiers[3] et d'établir, le 15 avril, une partie des troupes de chaque division dans des camps d'instruction, choisis à portée des positions de défense[4]. L'exécution de cette dernière mesure est entravée par le manque d'effets de campement, qui malgré toutes les réclamations, devaient faire défaut longtemps encore[5]. Les autorités civiles, de leur côté, contrariaient, de la manière la plus fâcheuse, les mouvements de troupes ordonnés, par des réquisitions incessantes, destinées à réprimer les résistances et les soulèvements qu'occasionnait la mise en vigueur des lois nouvelles[6]. Le commandement était encore rendu plus difficile par la pénurie des officiers

1. Arch. de la Guerre : Lettres de Kellermann, des 3 et 9 avril. — Lettre du 25 avril, présentant le résumé des demandes.
2. Arch. de la Guerre : Ordre du 9 février.
3. Arch. de la Guerre : Mémoire historique précité. — Voir du reste, pièces justificatives, n[os] 50 et 51.
4. Arch. de la Guerre : Lettre de Kellermann, du 9 avril. — Mémoire historique de Kellermann sur la campagne de 1793. — Ces camps étaient établis à Carrouge, comme en 1792 ; à Annecy ; au Bois-Plan, près de Chambéry ; au Rondeau, sur la rive droite du Drac, près de Grenoble; aux Crottes, près d'Embrun.
5. Arch. de la Guerre : Lettres de Kellermann, des 15, 25 avril, et 14 juin. — Lettre des représentants du peuple, du 2 juin. — Lettres du ministre, des 23 et 25 juin.
6. Arch. de la Guerre : Lettres de Kellermann, du 25 avril et du ministre, du 8 mai. Les bataillons dirigés sur Entrevaux sont arrêtés dans leur marche, on ne sait par quel ordre. — Plaintes des administrateurs du Gard, sur l'ordre de faire avancer, vers la frontière, les bataillons cantonnés dans ce département. — Correspondance de mai et juin entre le ministre et les administrateurs du département de la Drôme. Ceux-ci avaient levé, en sus du contingent fixé, deux compagnies, destinées à servir contre les Vendéens. Le ministre les ayant dirigées sur l'armée des Alpes, les administrateurs suspendent leur mouvement. — Lettre de Kellermann, du 1[er] juin. Il rend compte qu'il a envoyé deux bataillons au département de l'Ardèche.— La situation était assez tendue, surtout dans le nouveau département du Mont-Blanc. L'état de guerre y avait été déclaré le 19 janvier, sur la réquisition des commissaires de la Convention. Le même jour, le 6[e] de la Gironde est envoyé à Cluses. Il détache cinq compagnies à la Roche et trois à Bonneville. Le 16 février, l'adjudant général Noel se porte à Abondance, avec une compagnie de grenadiers, une compagnie du 1[er] bataillon de l'Isère et un détachement de cavalerie, pour faire exécuter la loi sur les assemblées primaires. Le 10 mai, le général d'Ornac rend compte qu'il a dû faire marcher le général d'Oraison à Thônes, Ugines, Faverges et Chamounix, pour dissiper un rassemblement de 2.500 h., causé par la mise à exécution de la levée des bataillons de volontaires et de la loi sur le cours forcé des assignats (Arch. de Breil, pièce n° 43). Il avait fallu employer trois bataillons, le 1[er] de l'Isère, le 6[e] de la Gironde, le 2[e] de l'Ardèche, des détachements de gardes nationaux de la cavalerie et deux pièces de 4. L'opération avait duré du 1[er] au 8 mai.

Avril-Mai-Juin 1793.

généraux, en butte à de continuelles dénonciations, et par suite constamment déplacés[1]. Kellermann lui-même, le vainqueur de Valmy, ne pouvait échapper à la suspicion générale, causée par la lutte violente des partis politiques dans la Convention[2]. Appelé brusquement à Paris à la fin d'avril[3], il parvient cependant facilement à se disculper des griefs qui lui étaient imputés et revient au commencement de juin, investi du commandement supérieur des armées des Alpes et d'Italie[4]. Sa présence devenait d'autant plus nécessaire que les neiges disparaissaient rapidement et que l'ennemi rassemblait ses forces dans les hautes vallées.

Disposition de l'armée austro-piémontaise.

A cette époque, l'armée austro-sarde compte 50,000 hommes de troupes régulières, que rendent entièrement disponibles pour les opérations militaires 20 à 25,000 mili-

1. Arch. de la sect. techn. du génie : Mémoire de Bejay de la Coche. — Le 13 février, Botidoux est nommé commissaire ordonnateur à la place d'Alexandre, que maintiennent le 12 mars, les commissaires de la Convention Hérault et Simond. — Le 23 mai, les représentants du peuple empêchent le général Dumuy de se rendre en Suisse suivant les ordres du ministre des affaires étrangères Lebrun, qui réclame, le 29 mai, au comité de Salut public contre ce procédé. — Voir surtout les appréciations d'Albitte et Dubois-Crancé, représentants du peuple, sur les officiers généraux, dans la lettre du 23 mai. — A la suite du décret fixant la composition des armées, le comité de Salut public avait remanié tout le personnel des états-majors. — Réclamation de Carteaux, chef de brigade, du 23 juin. — Lettre de Beauvaire, adjudant général, suspendu, du 25 juin. — Le 21 juin, le général d'Ornac se plaint d'être soupçonné ; le 14, il envoie au président de la Convention un état signalant le grand nombre des officiers généraux manquants, etc.

2. Rien ne caractérise mieux l'état d'instabilité et de méfiance des esprits à cette époque que cet épisode, dont les développements ne rentrent pas dans le cadre de cette étude. On se borne donc à indiquer les pièces des archives de la Guerre qui s'y rapportent : Lettre, du 8 avril, de Kellermann à Hérault, commissaire de la Convention nationale, dans laquelle il est d'avis de ne pas protester publiquement contre la défection de Dumouriez. — Lettre, du 9 avril, d'Alexandre à Grouvelle. Il considère le ministre et les généraux comme des factieux à la solde des d'Orléans. — Lettre, du 10 avril, d'Hérault à Legendre, Barrère et Rovère, commissaires de la Convention à Lyon, leur signalant Kellermann et son état-major comme suspects et les invitant à faire arrêter le courrier expédié, ce jour même, à Paris par le général et porteur de lettres à Garat, ministre de l'intérieur, et au président de la Convention nationale. — Lettres, du 11 avril, de Rovère, Legendre et Bazire, rendant compte qu'ils ont intercepté la correspondance de Kellermann et dénonçant ce général, parce qu'il réclame des troupes de ligne, veut négocier avec les Suisses et mettre les troupes dans des camps d'instruction au lieu de garnir les places, ce qui paraît suspect (*sic*). — Dénonciation contre Kellermann du quartier-maître du 1er bataillon de l'Isère. — Proclamation, du 13 avril, d'Hérault et Simond, déclarant que Kellermann est compromis par son « incivisme » et les forfanteries de son secrétaire, qui vient d'être arrêté. — Lettre des mêmes à la Convention, du 14 avril. — Accusation, du même jour, des administrateurs du département de l'Ain ; Kellermann dégarnit ce pays de troupes. — Dénonciation du sous-lieutenant Desonnaz, de la compagnie des guides, du 22 avril, contre Kellermann. — Lettre de Kellermann au président de la Convention nationale. Il méprise les accusations de Custine, auxquelles il va répondre par la voie des journaux.

3. Arch. de la Guerre : Lettre du ministre, du 27 avril. Cette lettre parvient à Kellermann le 30 (mémoire historique déjà cité). — Lettre de d'Ornac, du 7 mai, rendant compte que Kellermann est parti la veille pour Paris.

4. Arch. de la Guerre : Mémoire historique. — Ce qui peut donner une idée du désordre existant au ministère de la guerre à cette époque, c'est la lettre du 9 juin, par laquelle un des adjoints du ministre demande au comité de Salut public si réellement Kellermann a le commandement des deux armées.

ces bourgeoises, chargées de la garnison des places, et parfois même employées dans les montagnes[1]. Des troupes impériales se rassemblent en Lombardie[2], en arrière de ces forces de première ligne, partagées en quatre masses ou divisions, dont trois font face à l'armée des Alpes[3]. Juin 1793.

La première, forte de 15 à 16 bataillons sous les ordres du duc de Montferrat et du lieutenant général Berton de Sambui, est échelonnée dans la vallée d'Aoste. Mille à 1,500 hommes commandés par le général autrichien Mercy d'Argenteau, gardent le plateau du petit Saint-Bernard, retranché et armé de deux obusiers et de huit à 10 autres pièces ; ils sont soutenus par un bataillon du régiment de Turin et un des grenadiers royaux, campés à la Thuile, ainsi que par le 3e grenadiers, établi à Saint-Didier, tandis que le second bataillon des grenadiers royaux occupe Courmayeur, sur la droite, s'appuyant au massif du mont Blanc. A la Salle et à Morgex se trouvent le régiment de Novare et l'autre bataillon de Turin ; à Aoste, les régiments de Montferrat et de la Marine ; à Ivrée, celui de Rockmondet et un bataillon de Genevois. Quatre mille miliciens du pays surveillent le col du Mont et les mauvais passages qui conduisent du haut val de Tignes vers la cité d'Aoste, dont la garnison fournit un fort détachement à Saint-Remy, au pied du grand Saint-Bernard[4]. C'est par ce col que passent les chevaux achetés et les soldats recrutés en Suisse pour le compte du roi de Sardaigne, les émissaires envoyés en Savoie pour y entre-

1. Voir pièces justificatives, n° 52. — Arch. de la Guerre : Etat des forces sardes dans les premiers jours de juin, par Simondy. — Rapport d'espion, du 18 janvier. — Lettre du chargé d'affaires en Valais, du 4 février. — Lettre de Chepy, du 26 mai.

2. Arch. de la Guerre ; Lettres de Venise, du 12 janvier ; de Parme, du 1er février ; de Gênes, du 2 février ; de Naillac, ministre plénipotentiaire à Gênes, du 9 février ; de Leblond, consul à Venise, du 9 mars, dénonçant le passage dans le Véronais et l'arrivée en Lombardie de colonnes de troupes et de matériel.

3. On a vu que la 4e division était constituée par le corps d'armée du comté de Nice (Arch. de Breil et Pinelli).

4. Arch. de la Guerre : Lettres du chargé d'affaires en Valais, des 30 janvier, 4 et 12 février. — Rapports d'espions en Valais, des 27 mars et 28 avril. — Mémoire des résidents français en Valais et à Genève au général d'Ornac, du 20 mai. — Relation d'un déserteur, du 29 mai. — Rapport d'espion, du 11 juin.

Juin 1793. tenir l'agitation et les prêtres émigrant de ce pays pour ne pas prêter le serment civique. C'est aussi par cette voie que le chargé d'affaires de France en Valais se procure les plus sûres et les plus rapides informations sur les mouvements de l'armée austro-sarde, soit en interrogeant les déserteurs, soit en se concertant, à l'hospice, avec les espions à sa solde[1].

Affaire de Clavières.

Les vallées de la Dora Riparia, du Chisone, de la Germanasca et du Pellice forment le territoire de la deuxième division, comprenant des corps de troupes mobiles, appuyés sur les places d'Exilles et de Suse, de Fenestrelles et de Pignerol, barrant les avenues de Turin. Dix bataillons[2], sous les ordres du marquis de Cordon, occupent l'abbaye de Novalaise, le plateau du mont Cenis et le camp retranché de la Ramasse, dont les patrouilles avaient de temps à autre des engagements avec les avant-postes français de Lanslebourg[3]. A Oulx, le régiment de Royal Allemand et des milices, commandés par le baron Chino, surveillent le débouché du mont Genèvre. Une avant-garde de un sous-officier et 25 hommes avait été placée à Clavières. Le 25 mai, cinq soldats de la garnison de Briançon vont se promener sans armes de ce côté; trois d'entre eux prennent la fantaisie d'aller jusqu'au poste piémontais, où ils se disent déserteurs, les deux autres reviennent dans la ville le soir et y annoncent

1. Arch. de la Guerre : Lettres du ministre des affaires étrangères au ministre de la guerre, des 27 et 28 juin. — Indépendamment de Hœflinger, chargé d'affaires en Valais, et de Delhorme, résident de France à Genève, Chepy, tout à la fois commissaire national et agent politique dans le département du Mont-Blanc, avait organisé un système de surveillance hiérarchique, que centralisaient huit *observateurs*, répartis en Valais, à Turin, à Aoste, à Courmayeur, au petit Saint-Bernard, à Suse, à Coni et au mont Cenis. Plein d'enthousiasme et d'activité, cet agent intelligent paraît faire peu de cas de l'armée austro-sarde.

2. Arch. de Breil, pièce n° 42. — 2e, 6e, 7e et 10e grenadiers, 2e chasseurs, premiers bataillons de Chablais, la Reine, Ivrée, Pignerol et Maurienne.

3. Arch. de la Guerre : Rapports d'espions, des 20 janvier et 10 juin. — Indépendamment de ces troupes, il y avait cinq ou six bataillons en garnison dans les places, notamment les deuxièmes bataillons de Maurienne, Pignerol, Chablais, un bataillon de pionniers, le troisième des troupes légères, etc. — Relation de l'affaire du mont Cenis, du 5 mars. — Protestation contre cette relation, du 16 avril, intitulée : *Le mensonge dévoilé*. — Lettre de d'Ornac, du 24 mai, rendant compte d'une affaire d'avant-poste, près de Lanslevillard.

que leurs camarades ont été enlevés. Le lendemain, de grand matin, 30 soldats du 10e régiment, autant du 1er bataillon de l'Ardèche, conduits par quelques sous-officiers, partent sans prévenir leurs chefs, avec leurs sabres et des pistolets seulement, dans l'intention de délivrer leurs camarades. Ils prennent des sentiers de montagne pour ne pas être arrêtés par les avant-postes français. Le général Lestrade, gouverneur de Briançon, informé du fait une heure après leur départ, envoie 100 hommes pour les soutenir. A l'arrivée de ce renfort, l'attaque était déjà commencée; en quelques instants, le poste est enlevé à l'arme blanche sans aucune perte; les Piémontais ont trois tués, deux blessés et sept prisonniers. Quelques jours après[1], le général Kellermann, passant à Briançon, réunit la garnison et, après lui avoir témoigné son mécontentement pour l'acte d'indiscipline commis par elle, complimente les auteurs de ce fait d'armes sur la bravoure et l'énergie dont ils ont fait preuve. Les Piémontais renoncent à établir un camp à Saint-Sicaire et se bornent à confier la surveillance du Pragelas et des vallées vaudoises aux belliqueux habitants du pays, appuyés par quelques compagnies de réserve ou de dépôt des régiments de ligne[2]. Juin 1793.

Le général autrichien Strassoldo, à la tête de 17 bataillons, de 14 escadrons et de nombreuses compagnies de milices, occupe les vallées du Pô, de la Vraita, de la Maira et de la Stura, formant la troisième division[3]. Au commencement de juin, la brigade de gauche, commandée par le prince de Carignan, s'échelonne de Coni à Largentière[4], et pousse jusqu'au-delà du col de la Madeleine une grand'garde, qui est refoulée par les patrouilles du premier

1. Arch. de la Guerre : Le 8 juin.
2. Arch. de la Guerre : Rapport du 8 juin.
3. Arch. de Breil, pièce n° 36. — Voir pièces justificatives, n° 53.
4. Arch. de Breil, pièce n° 36. — Voir pièces justificatives, n° 54.

Juin 1793.

bataillon des Basses-Alpes, cantonné à Larche[1]. Ces troupes gardent, sur leur gauche, les cols déversant dans la Vésubie et la Tinée et se relient, à droite, avec la brigade du général Provera, qui prend un peu plus tard position à San-Peyre di Vraita[2], ayant ses avant-postes, en avant de Château-Dauphin, à Bellins et à Aceglio, villages illustrés par des combats sanglants en 1743 et 1744[3].

Instructions pour la défense de Barcelonnette.

En face de ces forces, se trouve le corps du général divisionnaire Antonio Rossi, dont le commandement s'étend de Cervières à Entrevaux. D'après l'instruction laissée le 12 juin par Kellermann, il doit former deux camps, l'un à Roux, dans la vallée du Guil, l'autre à Tournoux, dans celle de l'Ubaye. Les troupes du premier surveillent la frontière des cols de Péas et de Malrif à celui d'Agnel et constituent, en même temps, une réserve, pouvant être portée soit vers la Maurienne, soit du côté de Barcelonnette. Les troupes du camp de Tournoux étendent leur action du col Longet aux vallons de Lauzanier et de Lans. A cet effet, un bataillon sera posté à Larche, soutenu par deux autres, établis à Saint-Ours ; six garderont le camp ; un ira à Maurin, s'appuyant sur la redoute du Castellet ; deux prendront position entre Lans et le val de Fours, avec leurs postes avancés disposés de manière à garder les deux communications du col de la Caillole, qui conduit dans le haut Var, et du passage de Pelouze, qui mène dans la haute Tinée. Enfin trois ou

1. Arch. de la sect. techn. du génie : Mémoires de Lapeyrouse et de Bejay de la Coche. — Arch. de Breil, pièce n° 36. — Lettres de Strassoldo, des 2 et 6 juin.

2. Arch. de Breil, pièce n° 36. — Minute des ordres de la division Strassoldo. — Lettres de Strassoldo à Provera, du 10 juin, l'invitant à lever les cantonnements d'hiver et lui indiquant les positions à occuper (Voir pièces justificatives, n° 55). Cet ordre, n'ayant sans doute pas été exécuté, est renouvelé, sous une forme impérative, le 16 juin. — Dans la pièce des archives de Breil, on signale d'autres ordres, envoyés ultérieurement au général Provera ; mais la date seule en est donnée, l'auteur de cette copie n'ayant probablement pas été en état de traduire ces ordres, rédigés en allemand dans la pièce officielle, qui doit exister aux archives italiennes.

3. Voir notre ouvrage sur les *Opérations militaires dans les Alpes et les Apennins pendant la guerre pour la Succession d'Autriche*, celui du général Pajol sur les *Guerres de Louis XV* et les Mémoires manuscrits du général de Vault.

quatre bataillons seront campés entre Guillaumes et Entrevaux pour appuyer l'aile gauche de l'armée d'Italie. Le général Rossi reçoit également l'ordre de faire améliorer les chemins de Tournoux aux Serennes et à la Condamine, puis celui de Colmars, de manière à permettre le passage à deux hommes de front au moins. En outre, il doit s'entendre avec les districts d'Embrun et de Barcelonnette pour la réunion des gardes nationales, s'il était nécessaire, et l'établissement des signaux indispensables pour la transmission rapide des ordres et renseignements[1]. Juin 1793.

Au même moment, en vue de dégager le corps d'armée du comté de Nice, vivement attaqué par le général Brunet[2], Strassoldo qui a fait réoccuper Saint-Étienne et Douans, dès le 30 mai, par des milices et deux compagnies de troupes légères[3], porte à Isola un détachement qui a ordre d'envoyer de fortes patrouilles jusqu'à Saint-Sauveur[4]. La retraite de ces troupes est du reste assurée par la construction de deux baracons au col de Saint-Anne[5], et par les compagnies du bataillon de Belgiojoso, détachées de Vinadio, à Sainte-Anne, à Calliet et à Sabernoin[6]. Le flanc gauche étant ainsi éclairé au loin, le régiment de Courten et le bataillon des troupes légères cantonnent à Largentière, soutenus immédiatement par le premier bataillon de Mondovi, envoyé un instant à Sambucco, puis ramené à Berzezio[7]. Des piquets, avec quatre spingardes, sont postés en avant du col de la Madeleine et vers la

Premier engagement au col de la Madeleine.

1. Arch. de la Guerre : Instruction du 12 juin.
2. Arch. de Breil, pièce n° 36 : Lettre de Strassoldo au comte de Ponsiglione, du 11 juin. — Envoi, le même jour, à l'office de la solde, de la nouvelle dislocation des troupes.
3. Arch. de Breil, pièce n° 36 : Ordres, des 30 et 31 mai, au colonel Robion ; du 28 et 30 mai, au prince de Carignan ; du 30 mai, au commandant des troupes légères.
4. Arch. de Breil, pièce n° 36 : Ordres, du 2 juin, au capitaine Nicotis, du 13 juin, au chevalier Bonna, au comte Cimela et au capitaine de Belmond ; du 15 juin, à un capitaine, dont le nom est illisible.
5. Arch. de Breil, pièce n° 36 : Ordres, du 7 juin, au capitaine Molière ; des 8, 10, 12 et 13 juin, au chevalier Robion.
6. Arch. de Breil, pièce n° 36 : Ordres, du 13 juin, au colonel Cantu ; du 15 juin, au prince de Carignan. Dislocation du 16 juin.
7. Arch. de Breil, pièce n° 36 : Ordres au prince de Carignan, du 4 juin ; au colonel Léotardi, les 6 et 12 juin ; au colonel Streng, du 13 juin ; au lieut.-colonel Palavicini, des 11 et 13 juin.

Juin 1793. droite, sur le chemin du col de Ruburent à celui de la Scaletta[1].

Le 16 juin, le bataillon de Mondovi devait relever le régiment de Courten, où la désertion était considérable[2]. Mais, de grand matin, le premier bataillon des Basses-Alpes ayant enlevé une des grand'gardes avec trois spingardes et des tentes[3], Strassoldo maintient à Largentière les troupes qui s'y trouvaient, y appelle en outre le 5e grenadiers, et porte aux Granges, un peu en avant, le premier bataillon de Mondovi[4]. Les pionniers sont chargés de couvrir ce poste par quatre redoutes et de rendre praticable au canon le chemin de Démont au col de la Madeleine[5]. Les grenadiers autrichiens Wollust viennent de Valdieri à Berzezio avec deux canons et un obusier[6]; enfin, le duc d'Aoste, ayant pris le commandement de la division Strassoldo, porte son quartier général à Pietraporzio[7]. Telle est la disposition des troupes austro-sardes au moment où le général Camillo Rossi, commandant le camp de Tournoux, demande à son frère et obtient de lui l'autorisation d'attaquer le village de Largentière[8].

Attaque de Largentière par les Français.

Les 3,000 hommes choisis pour cette opération, partent en deux colonnes, de Saint-Paul par les cols de Portiolette et de Ruburent, de Tournoux et de Larche par le grand chemin du col de la Madeleine[9]. Les avant-postes piémon-

1. Arch. de Breil, pièce n° 36 : Ordre au colonel Léotardi, du 10 juillet, et au gouverneur de Démont, Valin, du 30 mai.
2. Arch. de Breil, pièce n° 36 : Ordres du 15 juin.
3. Arch. de la sect. tech. du génie : Mémoires de Bejay de la Coche et de Paulinier. — Arch. de Breil, pièce n° 35 : Lettre de Strassoldo, du 15 juin.
4. Arch. de Breil, pièce n° 36 : Ordre au commandant de Largentière, du 16 juin et pièce n° 34. Ces corps présentent un effectif de 15 à 1,800 hommes de troupes régulières. Il y avait, en outre, 2 à 300 miliciens.
5. Arch. de Breil, pièce n° 36 : Ordres au colonel Robion, des 13 et 15 juin. Ordre au colonel Léotardi, du 6 juin.
6. Arch. de Breil, pièce n° 36 : Ordre du 16 juin.
7. Arch. de Breil, pièces nos 35 et 36. — Ordres du 16 et 19 juin.
8. Arch. de la sect. tech. du génie : Mémoires de Lapeyrouse.
9. Arch. de la sect. tech. du génie : Mémoire de Lapeyrouse et Bejay de la Coche. D'après ce dernier, une troisième colonne devait passer par le vallon de Lauzanier, mais est arrêtée devant le torrent, grossi par la fonte des neiges. — Arch. de la Guerre : Plan dressé par le lieutenant d'artillerie autrichien Zannier. — Arch. de Breil, pièces nos 34 et 35.

tais, bien que prévenus de l'attaque[1], sont surpris et enlevés si rapidement que le bataillon de Mondovi, loin de pouvoir les secourir, a peine à s'échapper du hameau des Granges, où il laisse ses équipages, et gagne le vallon de Pourriac[2]. Les troupes de Largentière, craignant d'être enveloppées par la colonne de gauche des Français, qui venait d'atteindre la roche de Balze, se replient, à 6 heures du matin, derrière le ruisseau de Ruburent, où elles sont disposées, les troupes légères à gauche, appuyées à la Stura, le régiment de Courten à droite[3], barrant la route. Le colonel Streng, commandant ce régiment, envoie dans le bois de la rive droite de la Stura le 5e grenadiers, pour appuyer Mondovi et s'opposer à la marche d'un détachement qui cherchait à tourner, par sa gauche, la position, pendant que le premier bataillon de Courten défend le versant gauche du ravin de Ruburent et l'accès du col de la Croix[4]. Du reste, le général Rossi, n'ayant pas l'intention de se maintenir à Largentière, laissait la colonne du centre s'y reposer en pillant, tandis que les détachements des ailes continuaient à tirailler[5]. Juin 1793.

Informés de cette attaque, Strassoldo et le prince de Carignan marchent en avant de Berzezio avec les grenadiers Wollust et deux pièces de canon, qui prennent position à droite de la route et facilitent le ralliement du régiment de Courten, en arrêtant les progrès des Républicains dans le vallon de Ruburent. Un corps de volontaires des grenadiers autrichiens et des troupes légères se portent même à l'attaque de la roche de Balze, au moment où le 5e grenadiers s'avançait dans le vallon de Pourriac[6]. Ainsi menacé sur

1. Arch. de Breil, pièces nos 34 B et 36 : Ordre prescrivant que tout le monde soit habillé à 6 heures du matin (pièce n° 35). Mais l'attaque se produisit plus tôt ; les Français ayant marché toute la nuit, d'après Bejay de la Coche.
2. Arch. de Breil, pièces nos 34 B et 36.
3. Arch. de Breil, pièces nos 34 B et 36. — Arch. de la Guerre : Plan du lieutenant Zannier.
4. Arch. de Breil, pièces nos 34 B et 36.
5. Arch. de la sect. tech. du génie : Mémoires de Lapeyrouse et de Bejay.
6. Arch. de Breil, pièces nos 34 B et 36.

Juin 1793. ses deux flancs, le général Rossi abandonne Largentière, entre 10 et 11 heures du matin, et replie ses troupes en désordre, bien qu'il ne soit poursuivi que par de faibles détachements, qui s'arrêtent sur les hauteurs dominant le col de la Madeleine. Strassoldo rallie ses six bataillons sur le plateau au-dessus des granges de Largentière et, à 3 heures de l'après-midi, les porte sur le col même, où il prend position. Une heure après, il détache une avant-garde de 1,000 hommes, sous les ordres du comte Strassoldo, major au régiment de Belgiojoso, qui culbute un faible détachement français, resté en bataille devant Maison-Méane, s'empare de ce village, abandonné aussitôt par les habitants, et l'évacue lui-même à 7 heures du soir, après l'avoir laissé saccager par la population de Largentière, en représaille du traitement qu'elle avait subi le matin[1].

A la suite de cette affaire, dans laquelle les pertes des combattants se balançaient[2], le duc d'Aoste prescrit de faire camper les troupes au col de la Madeleine, position avantageuse au point de vue de l'offensive, qu'il aurait voulu décider le baron de Wins à prendre résolument[3]. M. de Thann l'avait occupée, dans ces conditions, en 1710[4]; mais elle était difficile à défendre avec les 4,000 à 5,000 hommes dont on pouvait disposer[5]. Cependant le bataillon de pionniers y est appelé pour exécuter des retranchements[6], De son côté, le général Camillo Rossi, revenant à l'application des instructions de Kellermann, établit une partie de ses bataillons sur le plateau de Saint-Ours, où l'on conduit quelques-uns des canons amenés au camp de

1. Arch. de la sect. tech. du génie : Mémoires de Lapeyrouse et de Bejay. — Arch. de Breil, pièces n[os] 34 B et 36.
2. Arch. de Breil, pièces n° 36. — Les Austro-Sardes perdent M. Sinthourn, du régiment de Courten, et trois officiers prisonniers, 30 hommes tués, blessés ou prisonniers. Les Français ont aussi plusieurs morts et blessés, un capitaine de grenadiers du 10e régiment et 30 soldats prisonniers.
3. Thaon de Revel.
4. Voir les *Mémoires du général de Vault*.
5. Voir pièces justificatives, n° 56 C.
6. Arch. de Breil, pièce n° 35 : Ordre, du 23 juin, au chevalier Robion.

Tournoux depuis le 3 juin. Les avant-postes sont placés sur le plateau de Malemort et à Larche, où se trouvent quelques magasins[1]. Juin 1793.

Affaire de Larche.

Le 25 juin, le major Strassoldo, envoyé en reconnaissance avec un millier d'hommes, s'établit dans ce village, après en avoir chassé le 4e de l'Isère, qui est recueilli à Meyronnes par le bataillon du 10e régiment[2]. Craignant de s'engager à fond, le général Antonio Rossi donne l'ordre de rallier toutes les troupes au camp de Saint-Ours[3]. Mais, dans la nuit, l'ennemi, tout en évacuant sur le col de la Madeleine les approvisionnements français, avait reçu quelques renforts, dont le colonel Cantu, du régiment de Belgioioso, venu pour prendre le commandement supérieur, dirige une partie sur les hauteurs de Malemort[4]. D'après les conseils du capitaine Laharpe et des officiers du génie[5], le colonel du 35e, Santerre, comprenant toute l'importance de cette position, qui domine Saint-Ours, envoie, de grand matin, 200 hommes pour appuyer nos avant-postes. A 6 heures, le bataillon du 10e marche sur Larche, précédé de sa compagnie de chasseurs et de celle du 4e de l'Isère, tandis qu'une compagnie d'infanterie légère se dirige de Certamussat sur le Colombier[6]. Après un combat long, mais peu meurtrier pour les Français[7], l'ennemi se replie à 1 heure de l'après-midi[8], incendiant Larche, Malboisset et Maison-Méane[9],

1. Arch. de la sect. techn. du génie : Mémoires de Lapeyrouse et Bejay.
2. Arch. de Breil, pièces nos 34 B. et 36. — Arch. de la Guerre : Adresse du ci-devant général Santerre, du 30 octobre 1793.
3. Arch. de la sect. techn. du génie : Mémoires de Lapeyrouse et de Bejay. — Arch. de la Guerre : Adresse de Santerre.
4. Arch. de Breil, pièces n° 25 : Lettres du 26 juin aux colonels Cantu et Wollust. — Le 5e grenadiers avait en outre été envoyé au-dessus de Malboisset.
5. Arch. de la sect. techn. du génie : Mémoire de Lapeyrouse.
6. Arch. de la Guerre : Adresse de Santerre.
7. Arch. de la sect. tech. du génie : Mémoire de Lapeyrouse. — En effet, d'après l'adresse de Santerre, les Français ont eu deux morts et six blessés, et, d'après la pièce 36 des archives de Breil, les Piémontais ont eu plus de 50 morts, et environ 100 blessés.
8. Arch. de la Guerre : Adresse de Santerre. — Plan du lieut. Zannier. — Arch. de Breil, pièce n° 36.
9. Arch. de la Guerre : Adresse de Santerre. — Plan du lieut. Zannier. — Arch. de Breil, pièces nos 34 B. et 36. Dans ce dernier document, de même que dans le plan du lieut. Zannier, il est dit que le feu prit aux villages, malgré les ordres donnés.

Juin-Juillet 1793. où, trois jours après, le corps Giulay vient s'installer[1]. Ces mesures, aussi barbares qu'inutiles, sont d'ailleurs flétries dans un ordre du jour du général autrichien, avant même qu'il ait reçu la juste réclamation de Kellermann[2].

Ces événements mettent le comble à l'impopularité des deux frères Rossi[3]. Antonio parvient à se dérober ; mais Camillo est saisi à Tournoux, le 28 juin, amené au camp de Saint-Ours, où les troupes, rassemblées par Santerre, demandent son arrestation, puis conduit à la prison de Barcelonnette[4]. Informé de ces faits à Gap, à son retour de Nice, Kellermann accourt à Tournoux avec le colonel du génie Lapeyrouse, le 2 juillet. Les deux bataillons du 35e et celui du 10e, établis la droite à Certamussat, sur sur le bord de l'Oronaye, la gauche à un contrefort inaccessible de la montagne de Reir-Alp[5], ayant en avant d'eux un vallon difficilement franchissable, étaient restés maîtres du plateau de Malemort, sur lequel un retranchement avait été tracé[6]. Kellermann fait venir de Briançon le général de brigade Gouvion et lui donne le commandement des troupes du camp de Tournoux, en attendant l'arrivée du général de division Carcaradec, qu'il mande de la Maurienne[7]. Le 4e de l'Isère et le bataillon des

1. Arch. de la Guerre : Plan du lieut. Zannier.

2. En effet, dans les archives de Breil (pièce n° 35), on lit, à la date du 27 juin, un ordre, en italien, menaçant de la peine de mort quiconque serait accusé d'un fait semblable. Cet ordre paraît en allemand, le 3 juillet. D'après les archives de la Guerre, la lettre de Kellermann est du 2 ou 3 juillet. Toutefois, dans sa réponse à ce général, Strassoldo ne paraît pas croire que le feu ait été mis avec intention. — Voir Thaon de Revel.

3. Arch. de la Guerre : Plaintes adressées aux représentants du peuple contre les procédés des Rossi, le 25 avril, par les officiers du 9e de la Drôme ; le 1er mai, par les administrateurs de Briançon ; le 5 mai, par ceux d'Embrun et par les officiers du 1er de la Lozère.

4. Arch. de la Guerre : Adresse de Santerre. — Mémoire de Kellermann. — Lettre de ce dernier, du 9 juillet, informant le comité de Salut public qu'il va faire conduire Camillo Rossi à Grenoble, où a dû se rendre Antonio et où les représentants du peuple statueront. — Lettre de Chepy, du 1er juin.

5. Point coté 2,624 sur la carte d'état-major français. Ce nom est inscrit sur la carte sarde au 40,000e.

6. Arch. de la sect. techn. du génie : Mémoire de Lapeyrouse. — Arch. de la Guerre : Plan du lieut. Zannier.

7. Arch. de la Guerre : Lettre de Kellermann, du 9 juillet. — Adresse de Santerre. — Voir pièces justificatives, n° 57. Cette situation, renfermant plusieurs inexactitudes, ainsi qu'il arrive au plus grand nombre des documents de ce genre, a été rectifiée.

grenadiers doivent occuper les ouvrages de Malemort[1], tandis que le 2e bataillon du 10e reste à Meyronnes et à Certamussat. La ligne des avant-postes s'étend du col de Sauteron[2] à Larche. Le 1er bataillon du 35e s'établit à Saint-Ours, surveillant le col de Portiolette. En cas de retraite, les deux bataillons de Malemort se replieraient sur Saint-Ours, puis, par le col de Mirandol et Fouillouse, viendraient prendre position sur les pentes de Melezen, appuyés aux redoutes du Castellet et de Saint-Paul, pour couvrir le col de Vars. Le bataillon du 35e se retirerait avec l'artillerie et irait occuper l'ouvrage en avant de Gleizoles. Une moitié de celui du 10e passerait sur la rive gauche de l'Ubayette, à Certamussat, couperait le pont et, par le Plan de la Croix[3], se porterait au Clos de l'Ane, où il serait rejoint par l'autre moitié, chargée de couvrir la marche du 35e et de détruire le pont de Gleizoles[4].

Juillet 1793.

Dispositions des Piémontais au camp de la Madeleine.

Pendant ce temps, le général Strassoldo fait perfectionner le camp retranché de la Madeleine. La gauche en est appuyée à un poste couvrant un magasin à poudre et à une grande redoute, construite à l'extrémité de la crête de l'Enclausette, au-dessus du col[5], et gardée par les deux bataillons de Courten avec deux canons. Le front est constitué par quatre ouvrages, établis sur le contrefort qui domine le confluent des ruisseaux de l'Oronaye et de Lauzanier et battant parfaitement le fond de la vallée de l'Ubayette ; une petite redoute armée de trois canons, deux flèches et une demi-redoute garnies de cinq pièces[6].

1. Ce plateau est celui qui s'étend entre les ravins de Pinée et de Rouchouse et est marqué par les noms de Vallanson, bergerie Olivier, le Colombier sur la carte de l'état-major français. Les documents des archives de Breil étendent ce nom au plateau compris entre les ravins de Rouchouse et d'Oronaye.
2. On donnait aussi à ce col le nom de col des Monges, en 1793.
3. Le Plan de la Croix est le point 1,809 de la carte de l'état-major français.— La mention d'ancien camp se rapporte à la position occupée à la fin d'août. — Voir la suite de ce récit.
4. Arch. de la Guerre : Additions aux instructions du général Rossi, du 4 juillet.
5. Ce point, situé sur la frontière même, porte le nom de la gorge sur la carte sarde au 40.000e et celui de cima delle Giorgié d'après une note de M. de Malausséna. (Arch. de Breil, pièce n° 40 B.)
6. Dans le pays on appelle encore aujourd'hui *chemin des canons* une piste partant du col et conduisant jusqu'à l'emplacement de la demi-redoute qui était l'ouvrage le plus avancé.

Juillet 1793.

Le régiment de Belgiojoso campe entre les deux redoutes, et les grenadiers autrichiens derrière les deux flèches. La droite s'étend sur les pentes occidentales de la pointe della Signora, où se trouvent deux retranchements avec deux canons chacun, couvrant les camps du 5ᵉ grenadiers piémontais et des troupes légères. Le bataillon des pionniers est établi au col même, avec le parc d'artillerie, non loin de la baraque du duc d'Aoste et de la maison occupée par Strassoldo ; les dragons de Chablais sont près du lac. Si le front de cette position pouvait être considéré comme inabordable, il avait été nécessaire d'en assurer les flancs, en portant à gauche le bataillon de Mondovi sur l'Alpette[1], mamelon terminant le chaînon qui s'étend entre le vallon de Lauzanier et le ravin du Pis ; à droite des milices et des piquets de troupes de ligne sur la montagne d'Oronaye[2], pour se relier, par le col de Villadel, au détachement de Provera, gardant le passages des Monges et de Sauteron[3].

Attaque du massif de Tête-Dure par les Français.

Peu après son arrivée à Tournoux[4], Carcaradec, s'étant rendu compte de l'importance de cette dernière partie de la position, en décide l'attaque tant pour permettre aux habitants de la vallée de l'Ubayette de recueillir leurs récoltes, que pour forcer à s'éloigner de Maison-Méane le corps franc de Giulay, qui, le 14 juillet, avait culbuté un des avant-postes français et enlevé des troupeaux[5]. Dans la nuit du 17 au 18, le bataillon du 10ᵉ des dragons et

1. Point 2,215 de la carte de l'état-major français. Ce nom est celui de la carte sarde au 40,000ᵉ.

2. On appelle ainsi le point coté 2,770 sur la carte de l'état-major français. Dans les documents français de 1793, cette montagne est nommée Bec ou plutôt Bric de Lièvre.

3. Arch. de Breil, pièces nº 35 B et 36. — Arch. des cartes : Plans du lieutenant Zannier et du baron de Monthoux, officier du corps des pionniers piémontais. Ces deux cartes, remarquables par le fini de l'exécution, donnent des renseignements concordants. Elles ont été levées en 1793. La légende de la première qui est à l'échelle du 34,560ᵉ contient une relation succincte des événements militaires, du 25 juin au 15 novembre. La seconde, au 2,009ᵉ, donne des détails intéressants sur la construction des baraquements ou baracons établis en avant de Largentière. — Voir pièces justificatives, nº 56 A.

4. Arch. de la Guerre : Adresse du général Santerre. — Carcaradec arrive le 13 juillet.

5. Arch. de la Guerre : Plan du lieutenant Zannier. — Arch. de Breil, pièce nº 35. Cette affaire d'avant-postes est indiquée dans ce récit à la date du 17 juillet. Les Austro-Sardes s'emparent de 500 brebis, 20 vaches et quelques fusils. Ce corps franc avait été formé au moyen de Hongrois et Croates déserteurs.

deux pièces prennent position en avant de Larche, et 500 hommes se portent au pied du col de Sauteron. Ainsi couvert sur ses deux flancs, le général Gouvion, chargé de l'opération principale, partage ses forces en trois colonnes : le chef de bataillon Rivrot reste en réserve avec 200 grenadiers ; à droite, le capitaine Bréda, du 35ᵉ, marche, par les hauteurs de Malemort, sur Maison-Méane, dont le poste se sauve à 5 heures du matin, en abandonnant ses tentes ; à gauche, le capitaine Lecomte, du 1ᵉʳ des Basses-Alpes, gagne le sommet de la montagne de Tête-Dure et s'y forme en bataille, sans avoir été aperçu[1]. Juillet 1793.

Au moment où il allait se porter sur l'Oronaye, il est arrêté par le feu d'une pièce de 3, que la compagnie des grenadiers de Mondovi, dirigée par le capitaine comte de Saint-Michel et le lieutenant Ortel, aide de camp de Strassoldo, est parvenu à y hisser rapidement, malgré la fusillade. Le reste du 5ᵉ bataillon de grenadiers piémontais aide les Croates à reprendre Maison-Méane. Mais, à 7 heures du matin, les chasseurs de l'Isère, conduits par un des leurs, qui a trouvé une piste dans des rochers, arrivent au-dessus du poste de 70 volontaires de la ligne et de miliciens chargé de la garde du col de Sauteron. Ils s'emparent du marquis de Spinola, lieutenant au régiment des gardes, et de 20 hommes, puis s'établissent sur ce point[2].

Strassoldo porte alors, pendant la nuit, le corps franc à la Platasse[3], pour couvrir la droite des troupes légères envoyées sur l'Oronaye, et le remplace à Maison-Méane par la compagnie du comte Montaud, du régiment de

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Kellermann, du 23 juillet. La montagne de Tête-Dure, marquée sur la carte sarde au 40,000ᵉ, est indiquée sur la carte de l'état-major français par le point 2.639.
2. Arch. de la Guerre : Plan du lieutenant Zannier. — Lettre de Kellermann, du 23 juillet. — Arch. de Breil, pièces nº 34 B et 35. Dans cette dernière, il y a notamment une lettre du 18 juin fort intéressante. Pièce nº 36 : Lettres, du 24 juillet, au prince de Carignan. Ordres des 21, 22 et 23 juillet.
3. Nom indiqué sur la carte sarde et marqué sur la carte de l'état-major français par la cote 2,566, entre l'Oronaye et la tête de Villadel.

Juillet 1793. Mondovi. Attaquée le 19 juillet, à 6 heures du matin, par 2 bataillons, cette dernière troupe se replie sur l'Alpette, selon ses instructions, démasquant le front du camp retranché, dont l'artillerie arrête les assaillants, qui se retirent, le soir, jusqu'à Larche et Malboisset. Les Piémontais réoccupent Maison-Méane[1]. Le résultat de ces engagements peu meurtriers[2] était à peu près nul, et l'on se borne, de part et d'autre, à retrancher le terrain conquis. Du côté des Austro-Sardes, un épaulement construit pour la pièce de 3, au sommet de l'Oronaye, est couvert, à gauche, par une redoute tracée plus bas et armée d'un canon et d'un obusier battant les abords de Maison-Méane ; à droite, par trois postes, établis sur l'arête rocheuse qui s'étend entre cette montagne et Tête-Dure. Ils se relient avec le corps franc et des milices portées sur la Montagnette, en avant de la tête de Villadel, afin de garder le col de Monges, par où l'on communiquait avec le poste de la Chiapera, au débouché de Sauteron[3]. Le faible effectif des Français ne leur permettait pas du reste de se servir de ce passage si heureusement conquis, pour essayer de tourner la position de la Madeleine, par la Maira et Aceglio, ainsi que l'avait fait le prince de Conti en 1745[4].

La gauche piémontaise paraissait plus menacée depuis l'arrivée dans le haut Var et le comté de Beuil, des bataillons envoyés par Kellermann par suite de son entente avec le général Brunet, et que devaient remplacer, dans la vallée de l'Ubaye, de bonnes troupes tirées des places de la vallée de

1. Arch. de la Guerre : Plan du lieutenant Zannier. — Arch. de Breil, pièce n° 35 : Récit ; lettres des 24 et 25 juillet.

2. D'après la lettre de Kellermann, du 25 juillet (Arch. de la Guerre), les Français ont 20 blessés, dont deux dangereusement. Santerre, dans son adresse, n'en donne même que 10. D'après la lettre du 24 juillet (Arch. de Breil), les Austro-Piémontais ont un mort et 16 blessés, dont 10 Croates, cinq grenadiers piémontais, un du bataillon de Mondovi.

3. Arch. de la Guerre : Plans du lieutenant Zannier et du baron de Monthoux. — Arch. de Breil, pièces n°s 34 B et 35. — Voir pièces justificatives, n° 56 A.

4. Voir nos *Opérations militaires dans les Alpes et les Apennins pendant la guerre de la Succession d'Autriche* et les Mémoires manuscrits du général de Vault, aux Archives de la Guerre.

la Durance et de Grenoble[1]. Deux des sept petits détachements chargés de la garde des cols qui font communiquer les bassins de la Tinée et de la Stura ayant été attaqués et refoulés un instant[2], Strassoldo répartit sur les points importants toutes les milices de cette dernière vallée, puis les renvoie au bout de quelques jours[3]. Obligés de faire face aux soulèvements de l'intérieur et aux attaques de l'ennemi, les Républicains, en effet, ne pouvaient songer qu'à se défendre. Larche est occupé par le 2e bataillon du 10e, qui a un poste à Malboisset et deux sur la rive gauche de l'Oronaye. Deux canons de 4 sont en batterie en avant du village. Le sommet de Tête-Dure avait été enveloppé d'un retranchement, armé de deux pièces. Une batterie de deux canons de 8 était construite sur le versant occidental, derrière le vallon Remi. Sur le bord du plateau, entre Maison-Méane et Malboisset, un parapet avait été établi, avec 19 traverses à l'épreuve de la bombe, et pourvu de deux canons de 4. Les détachements de garde sont fournis par un camp placé sur le flanc de la montagne, exposé au nord, vers le ravin de Rouchouse. Il fallait y porter l'eau et le bois à dos de mulet ou d'homme. Le séjour en était si dur que le 1er grenadiers des Basses-Alpes n'avait pu y rester que quatre jours et avait été relevé par le 3e grenadiers et deux compagnies de chasseurs. Le 4e de l'Isère était resté

Juillet 1793.

1. Arch. de la Guerre : Ordre de mouvement du 17 juin, prescrivant l'envoi du 4e d'infanterie légère d'Evian à Entrevaux et du 2e du Mont-Blanc de Valence à Colmars. Contre-ordre, le 21 juin, pour ce dernier bataillon, qui sera remplacé par le 6e des Côtes-Maritimes, partant de Grenoble. Ordre, du 22 juin, prescrivant au 4e d'infanterie légère d'aller à Briançon. — Les deux bataillons du 49e devaient aller à Tournoux. Les représentants du peuple les dirigent sur Valence. En définitive, il y avait, le 30 juin, à Tournoux, 10 bataillons ; il y en a autant, le 1er septembre ; on compte dans le haut Var, quatre bataillons, au lieu de deux ; mais il n'y a plus aucun bataillon au camp de Roux, et quatre seulement sont à Briançon, au lieu de six. Trois sont allés devant Lyon et un en Maurienne. — Voir pièces justificatives, nos 57 et 58.

2. Arch. de Breil, pièce no 35 : Lettres des 29 juillet, 1er et 3 août. — Pièce no 36 : Ordre des 18 et 26 juillet. — A la fin de ce mois, les reconnaissances françaises avaient été poussées sur les cols de Fer, de Barbacane et de Colla-Longa. D'après les rapports piémontais, il y aurait eu 2,000 Français dans la Tinée.

3. Arch. de Breil, pièce no 35 : Ordre, du 2 août, prescrivant de rassembler les milices, savoir : celles de Démont et Aisone à Sainte-Anne ; celles de Sambucco et Pietraporzio au col de Fer ; celles de Pont-Bernard, Berzezio, Largentière et les Granges au camp de la Madeleine. — Ordre, du 8 août, renvoyant la plus grande partie de ces miliciens.

Août 1793.

sur le plateau de Malemort et le bataillon du 35e à Saint-Ours[1].

Retraite des Français sur le camp de Tournoux.

Le service de sécurité, très pénible par suite du rapprochement des postes ennemis[2] sur une ligne aussi étendue et à des altitudes aussi considérables, ne pouvait plus être assuré, alors qu'il fallait employer, sur d'autres points, les renforts annoncés[3] et même détacher des bataillons de Tournoux en Maurienne[4]. La pénurie des chevaux d'artillerie, envoyés en partie devant Lyon[5], faisait cependant différer la retraite, dont un fâcheux événement vint bientôt démontrer la nécessité. Dans la nuit du 12 au 13 août, alors que le baron Ortel menace avec 150 hommes le camp inférieur de Tête-Dure, à l'est, par les vallons de Rouchouse et des Monges, le major Céberg, du régiment de Courten, dirige un détachement de même force sur la tête de la montagne par le versant de l'Ubayette. Cette petite troupe est partagée en trois groupes : à gauche, 50 volontaires du corps franc, sous le capitaine Radowanowich ; au centre, 50 fusiliers ; à droite, autant de grenadiers piémontais, commandés par le chevalier Ricca. Guidés par le lieutenant Zannier, de l'artillerie impériale, les deux colonnes des ailes s'avancent rapidement et sans bruit, surprennent, à minuit et demi, la batterie de 8 de Tête-Dure, tuent les 40 ou 50 hommes de garde[6] et se replient à 1 heure du matin, après avoir jeté les deux canons dans le ravin Remi, d'où

1. Arch. de la Guerre : Plan du lieutenant Zannier. — Adresse du général Santerre. — Le vallon de Saint-Remi est celui qui débouche en amont de Malboisset (Voir la carte sarde).

2. Arch. de Breil, pièce n° 35 : Lettres des 23 et 24 juillet. La fusillade était continuelle.

3. Notamment les deux bataillons du 59e, envoyés dans le midi avec le général Carteaux et le 4e d'infanterie légère, porté à Briançon pour remplacer le 1er de l'Ardèche, dirigé sur Lyon, et le 6e de l'Ain, passé en Maurienne.

4. Notamment le 2e du 10e, parti le premier et suivi du 1er grenadiers, puis du 1er des Basses-Alpes. — Arch. de la Guerre : Précis de la campagne de 1793, par Kellermann.

5. Arch. de la Guerre : Ordre, du 25 juillet, prescrivant d'envoyer de Tournoux à Lyon 40 chevaux.

6. Arch. de Breil, pièce n° 34 B. — On avait donné l'ordre de ne faire aucun quartier. Ce poste avait été composé jusque là d'une compagnie du 2e bat. du 10e.

ils sont conduits au col de la Madeleine par Maison-Méane[1]. Août 1793.

Le lendemain, Carcaradec fait ramener en arrière le matériel d'artillerie et les approvisionnements. Le 15 août, il concentre les troupes avancées sur le plateau de Malemort, fait une fausse attaque en avant de Larche, le 20, pour en imposer à l'ennemi et, deux jours après, rentre dans le camp retranché de Tournoux, dont les approches sont gardées par 2 à 3,000 hommes répartis entre Saint-Ours, Fontvive, Meyronnes et le bois de la Sylve[2]. Les avant-postes austro-sardes sont poussés successivement à Malboisset, Larche et même Certamussat[3]. Mais la division Strassoldo, réduite par l'envoi de troupes destinées à coopérer à l'offensive projetée par le baron de Wins dans le comté de Nice, n'était pas en état d'attaquer la forte position retranchée de Tournoux, qui couvrait la droite de l'armée des Alpes[4]. C'était la gauche de cette armée qui, au mois d'août, était sérieusement menacée.

Pendant le voyage du général Kellermann à Nice, de graves événements s'étaient produits. Dans le courant de mai, le Conseil exécutif provisoire avait décidé que l'armée des Alpes fournirait 4,000 hommes, dont un tiers de la ligne, destinés à être conduits en Corse par les

1. Arch. de la Guerre : Adresse de Santerre. — Plan du lieut. Zannier. — Arch. de Breil, pièces n[os] 34 B, 35 et 36.

2. Arch. de la Guerre : Adresse de Santerre. — Plan du lieut. Zannier. — Voir pièces justificatives, n° 58.

3. Arch. de la Guerre : Plan du lieut. Zannier. — Arch. de Breil, pièces n[os] 35 et 36.

4. Arch. de Breil, pièce n° 34 B. — Voir pièces justificatives, n° 56 B et D. — Avant d'abandonner ce sujet, il n'est pas hors de propos de faire remarquer combien ce récit diffère de ceux de Jomini et de Pinelli. Parmi les nombreuses inexactitudes de ces deux auteurs, on se bornera à signaler l'arrestation de Rossi, provoquée, d'après Pinelli, à la suite de l'affaire du 18 juillet, la manière fantaisiste dont Pinelli réunit les combats des 21 et 25 juin et répartit les opérations du 18 juillet entre le 18 et le 26 du même mois. Quant à la prétendue panique de Turin, dont il n'est question dans aucune des pièces des archives de Breil, il est à croire que Pinelli, en cette occasion, comme en beaucoup d'autres, a copié simplement Jomini. Il n'est pas sans intérêt cependant d'observer qu'il y a toujours eu, à Tournoux et aux environs, au moins 6,000 hommes, d'après les situations françaises des 30 juin et 1[er] septembre, tandis que Strassoldo, dont la division tout entière ne dépassait pas 10,000 hommes, n'a pu en réunir que 4 à 5,000 au col de la Madeleine, d'après les documents piémontais des archives de Breil.

Juin-Juillet 1793. généraux Dugommier et Saint-Martin[1]. Mis en route du 1er au 8 juin, ces bataillons sont détournés de Toulon, leur destination primitive, et dirigés vers les Pyrénées-Orientales[2]. Les progrès des Espagnols sur ce théâtre d'opérations nécessitant l'envoi de nouveaux renforts, les quatre premiers bataillons des Côtes-Maritimes partent les 18, 20 et 22 juin; ils sont suivis, quelques jours après, par la légion allobroge[4]; bientôt même, le ministre donne l'ordre d'envoyer encore six bataillons de l'armée des Alpes et deux de celle d'Italie[5].

Au même moment, la lutte engagée depuis quelques mois entre le parti de la Gironde et celui de la Montagne

1. Arch. de la Guerre : Lettre du Conseil exécutif provisoire au ministre de la guerre, du 19 mai. — Lettres du ministre, du 20 mai, au commissaire ordonnateur de l'armée des Alpes et à d'Ornac ; du 23 mai, à l'administrateur des subsistances ; du 24 mai, à d'Ornac, pour lui rappeler les ordres ; du 26 mai, au général commandant à Toulon, et du 29 mai au comité de Salut public, pour lui rendre compte des ordres donnés. — Lettre, du 27 mai. du ministre de la marine à celui de la guerre, pour l'informer que, le 23 mai, il a donné ordre de préparer des bateaux pour le transport des 4.000 hommes. — Lettres de Kellermann, du 1er et du 16 juillet, rappelant qu'en sa présence, à la fin de mai, on n'avait décidé que l'envoi de trois bataillons au lieu de cinq.

2. Arch. de la Guerre : Lettres de d'Ornac, des 28 et 29 mai, rendant compte de la désignation et du départ des bataillons : Le 1er du 79e et les grenadiers des Basses-Alpes partent, le 1er juin, de Carrouge et Chambéry pour Riez, où ils arriveront les 17 et 23 ; les 3e du Tarn et 1er des Hautes-Alpes partent de Nantua le 4 juin, de Bourg le 8 pour Aix, où ils arriverout les 23 et 25. Le 1er du Mont-Blanc, venu de Bourg à Lyon, le 29 mai, y est retenu par les représentants du peuple, en part le 1er juin, est arrêté un moment à Valence pour marcher sur Privas, puis continue sa route. — Lettres des représentants du peuple à l'armée des Alpes à ceux des Pyrénées orientales, du 8 juin, les avisant du départ de ces bataillons, qu'ils peuvent requérir en route. — Lettre des représentants du peuple à l'armée des Alpes au ministre, du 10 juin, rendant compte de la précédente. — Lettre du ministre au commissaire à Toulon, du 15 juin, portant envoi de l'arrêté du comité de Salut public décidant que les 4,000 hommes iront à Perpignan, et ordre de mouvement, échelonné du 22 au 26 juin. — Compte rendu de ces ordres au comité de Salut public, le 15 juin. — Lettre de Laroque au ministre, du 19 juin, rendant compte que le bataillon du 79e va à Perpignan. — Lettre du commandant d'armes à Toulon annonçant que les bataillons ont déjà changé de route sur l'ordre des représentants du peuple à l'armée d'Italie. — Lettre de ces derniers au comité de Salut public l'informant qu'ils ont dirigé les bataillons sur Perpignan avant le décret.

3. Arch. de la Guerre : Lettre du ministre au comité de Salut public, du 29 mai, lui indiquant qu'on peut encore tirer de l'armée des Alpes quatre des huit bataillons formés avec l'excédent du recrutement. — Lettre des représentants du peuple, du 10 juin. Ils ont donné l'ordre d'envoyer dans la Lozère les 4 premiers bataillons organisés. — Ordres de mouvement des 8, 12 et 15 juin, d'après lesquels ces bataillons sont mis en route pour Perpignan : le 1er des Côtes-Maritimes part de Valence le 22 juin ; le 2e part de Montélimart à la même date; le 3e part d'Annecy le 18, et le 4e de Moirans le 20. Ils arriveront à Perpignan du 7 au 13 juillet.

4. Arch. de la Guerre : Ordres de mouvement pour la légion allobroge, partant en trois divisions : la 1re de 800 hommes (moitié de l'infanterie et artillerie), de Montmélian le 24 juin ; la 2e de 900 hommes (reste de l'infanterie), du même point ; la 3e de 300 dragons, de Conflans, le 28. Ces trois colonnes arriveront à Perpignan les 18, 19 et 22 juillet. — Compte rendu de d'Ornac, du 19 juin.

5. Arch. de la Guerre : Lettre du ministre, du 8 juillet, portant envoi de l'arrêté du comité de Salut public, qui prescrit l'envoi aux Pyrénées-Orientales ; 1° de 6 bataillons de l'armée des Alpes, dont quatre anciens, notamment le n° 59, ci-devant Bourgogne (sic, le n° est même en blanc dans l'original) ; 2° de deux bataillons de l'armée d'Italie, ligne ou volontaires d'ancienne levée ; 3° des grenadiers du 3e du Tarn et du 79e, non compris dans le premier envoi. — Lettre du ministre aux représentants du peuple à l'armée des Alpes, du 12 septembre. — Lettres de Kellermann, du 16 et 18 juillet.

prend, dans la région du sud-est de la France, un caractère des plus aigus. Lyon, Marseille, Toulon refusent de reconnaître l'autorité de la Convention nationale, remplacent leurs municipalités, interceptent les courriers, se saisissent des caisses publiques, arrêtent les représentants du peuple [1]. Ceux de l'armée des Alpes, un instant effrayés [2], prennent bientôt d'énergiques dispositions pour comprimer, dès son début, une insurrection qui menaçait de couper toutes les lignes de ravitaillement des troupes gardant la frontière. Ils annulent les ordres de mouvement, arrêtent, dans la vallée du Rhône, une partie des bataillons en marche, envoient le général Carteaux en prendre le commandement, suspendent de ses fonctions le général d'Ornac, pour son manque d'activité et le peu de confiance qu'il inspire [3]. Juin-Juillet 1793.

A peine de retour à Grenoble, le 9 juillet, Kellermann est invité par eux à faire marcher sur Lyon les troupes nécessaires pour réduire la ville rebelle. Toutefois, répugnant à engager une lutte fratricide, dont les conséquences étaient incalculables, le général, après avoir prescrit à Carteaux d'agir avec la plus grande prudence du côté de Marseille, se borne à parcourir la Savoie et à désigner les bataillons qui paraissaient les plus propres à l'exécution de cette opération, tant sous le rapport militaire qu'au point de vue politique [4]. Cependant, la Convention, longtemps indécise elle-même, ayant décrété

1. Arch. de la Guerre : Voir chapitre III.

2. Arch. de la Guerre : Ordres de mouvement des 12, 13 et 30 juin. Les représentants du peuple Albitte et Dubois-Crancé à Grenoble, se croyant menacés, font occuper Pont-de-Beauvoisin par un détachement du 2e d'infanterie légère, envoient un peloton de cavalerie couler bas le bac de Voreppe ; le 4e des Côtes-Maritimes, puis un poste du 59e à Moirans.

3. Arch. de la Guerre : Toute la série des ordres de mouvement de juin est fort curieuse à consulter à cet égard. On ne trouve un peu de méthode qu'après l'arrivée de Kellermann à Grenoble, le 9 juillet. — *Histoire de la campagne de 1793*, par Kellermann. — Ordre des représentants du peuple, du 24 juin, défendant de laisser sortir aucune troupe de Grenoble.— Lettre de d'Ornac au ministre se plaignant de cet ordre.— Arrêté de Dubois-Crancé, Gauthier et Albitte, du 29 juin, suspendant d'Ornac. — Réclamation de ce dernier, le 1er juillet. — Lettre de Saint-Remi à Kellermann, du 4 juillet, et lettre de Kellermann au ministre, du 30 juin, sur le même sujet.

4. Arch. de la Guerre : Lettres de Kellermann, des 16 et 18 juillet. — Voir pièces justificatives n° 59.

Juillet 1793. Lyon en état de révolte, il n'y avait plus lieu de différer l'envoi des ordres préparés pour faire converger sur cette ville 12 à 14 bataillons et deux régiments de cavalerie, soit 8,000 fusils et 600 chevaux[1]. La frontière était alors si dégarnie de troupes que Kellermann ne pouvait plus répondre de l'intégrité du territoire de la République, alors surtout qu'il était contraint par les représentants du peuple de les accompagner devant Lyon[2].

Disposition des troupes en Savoie.

A la fin de juillet, le général Badelaune, commandant en Tarentaise, n'a que six bataillons, présentant au plus 4,000 combattants. Le 1er de l'Isère et le 4e grenadiers gardent les retranchements élevés sur la rive droite du torrent de Versoye, à peu près à l'emplacement de ceux tracés par M. de Médavi en 1707 et 1708[3]. Une batterie, de quatre pièces de 12 et deux obusiers de 8 pouces, bat la plaine de Séez sur le front, tandis que la gauche est couverte par une redoute élevée au-dessus du Châtelard, sur le chemin de Bonneval. La tête de ce vallon est défendue par le 1er bataillon de la Haute-Loire, posté aux Chapieux, et pouvant être soutenu par les détachements que le 5e de l'Isère, cantonné à Conflans, tient à Beaufort et Roselend. Le 8e d'infanterie légère, réparti entre les Glaciers, Versoye, Bonneval, Séez et Montrigon, éclaire ces troupes et les relie au 2e bataillon du 79e, qui occupe Villaroger, Sainte-Foy et Beauville, pour protéger une batterie-redoute de six pièces de 8, construite dans le bois de Malgovert, de façon à croiser ses feux avec celle du camp de Saint-Maurice[4].

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Kellermann, du 19 juillet. — Voir chapitre III.
2. Arch. de la Guerre : Lettres de Kellermann, du 18 juillet et 6 août. Voir pièces justificatives n° 59. — *Précis historique de la campagne de 1793*, par Kellermann. Le général divisionnaire Dumuy étant déjà chargé du commandement des troupes, il était inutile, au point de vue militaire, que Kellermann vînt devant Lyon.
3. En 1793, comme à cette époque, le Versoyen se jetait dans l'Isère au même point que le Reclus (Voir la carte de Bourcet).
4. L'emplacement de cette dernière batterie est encore marqué aujourd'hui par une excavation connue dans le pays sous le nom de « cave à boulets ».

Juillet 1793.

Dans la Maurienne, le général Ledoyen dispose de sept bataillons, soit environ 4,500 hommes. La légion des Alpes et le 1er bataillon du 23e se trouvent au village de Termignon, en avant duquel on a placé six canons[1]. Deux avant-gardes sont à Lanslebourg au pied du mont Cenis et à Entre-deux-Eaux, au débouché du col de la Vannoise, qui permet de descendre à Moutiers en Tarentaise. Sur le mamelon à l'ouest de Bramans, un ouvrage, armé de huit canons[2], maîtrise à la fois les chemins des deux rives de l'Arc et le sentier du petit mont Cenis, que gardent en outre les postes du 1er des Landes. La communication entre ces deux camps est assurée par une redoute établie sur la rive droite de l'Arc, entre Sollières et Sardières, et défendue par le 2e grenadiers avec deux pièces. Le 6e de l'Ain, cantonné à Aussois, sert de réserve. Le 5e de la Gironde à Modane et Notre-Dame du Charmais et le 4e de l'Ain à Saint-Michel, couvrent la ligne de retraite, en surveillant les passages qui, de Bardonnèche, conduisent dans la Maurienne[3].

Ces deux brigades, composant la division du général Dubourg, dont le quartier général est installé à l'Hôpital-sous-Conflans[4], s'appuient, à gauche, à 1,500 hommes[5], répartis dans le Chablais et le Faucigny, plutôt pour prêter main-forte aux nouvelles autorités républicaines que pour surveiller la frontière du Valais[6]; à droite, aux six bataillons occupant le Briançonnais et l'Oisans, reliés eux-mêmes au camp de Tournoux par les garnisons de Montdauphin, Guillestre et Embrun[7].

1. Cette batterie devait être située sur le petit mamelon que longe la route après avoir décrit un lacet au sortir de Termignon (Archives de Breil, pièce n° 42).
2. Arch. de la Guerre : Mémoire du général d'Arçon sur la construction d'un fort en ce point, coté 1,381 sur la carte de l'état-major français.
3. Voir pièces justificatives, n° 60. Il y avait trois canons à Aussois, six à Modane, deux au Charmaix et à Saint-Michel, trois à Saint-André.
4. Aujourd'hui Albertville.
5. Arch. de la Guerre : 2e de l'Ariège, 762 h., à Ugines, Faverges et Thones ; Compagnies de la Rochelle, 169 h., à Sallanches et Cluses ; 4e des Basses-Alpes, 804 h., à Evian et Thonon. — Voir pièces justificatives, n° 60.
6. Arch. de la Guerre : Note du procureur syndic de Carrouge. — Arch. de Breil, pièce n° 43.
7. Voir pièces justificatives, n° 57 et 60. Le 1er de l'Ardèche avait été appelé de Briançon au camp devant Lyon.

Juillet-Août 1793.

Informé de la situation difficile de l'armée des Alpes, tenu au courant de l'agitation entretenue par les prêtres dans les montagnes de la Savoie, exactement renseigné sur les intentions des contre-révolutionnaires de Lyon, comptant sans doute aussi faciliter par une puissante diversion l'attaque projetée dans le comté de Nice de concert avec les Anglais, le roi de Sardaigne cède, dans le courant de juillet, aux sollicitations des princes et de plusieurs personnages de la cour[1]. Le duc de Montferrat reçoit l'ordre de prendre l'offensive avec les troupes réunies dans les vallées d'Aoste et de Suse.

Attaque des Piémontais du côté du Faucigny.

Afin de faciliter le débouché de ces colonnes et de profiter des dispositions favorables des habitants du Faucigny, 250 hommes du régiment de Verceil, déguisés en paysans et conduisant chacun un mulet, porteur de caisses pleines de fusils, franchissent le col du grand Saint-Bernard, sous la conduite du comte Guige de Revel, officier du régiment de Chablais réformé. Ils arrivent à Sambrancher, le 11 août, et, passant par la vallée de Trient et le col de la Tête-Noire, atteignent Vallorcine, le 12[2]. Les autorités suisses, plus ou moins complices de cette violation du territoire neutre du Valais, n'empêchent pas ce mouvement, malgré les réclamations de l'agent français[3]. De

1. Pinelli. — Thaon de Revel. — *Dubois-Crancé*, par Iung. — Arch. de Breil, pièce n° 43. L'agent le plus actif du gouvernement piémontais était le marquis de Sales, installé à Lausanne, d'où il correspondait facilement avec la Savoie. — Arch. du génie. Mémoire de Bejay de la Coche. Cet auteur ne croit pas à une entente entre les Lyonnais et le cabinet de Turin, qu'aucune pièce, du reste, n'établit formellement. Il est tout naturel que la coïncidence des événements ait amené les contemporains à faire cette supposition.— En réalité, il n'y eut accord ni entre les départements du midi et Lyon, ni entre cette ville et les émigrés, ni entre les émigrés et le gouvernement piémontais, au sein duquel n'existait même pas cette unité nécessaire à la conduite des opérations militaires. C'est là précisément ce qui a sauvé la République en 1793, ainsi que le remarque le baron Poisson.

2. Arch. de Breil, pièce n° 43. — Cette relation anonyme des événements qui se sont passés dans le Faucigny en 1793, est d'une précision remarquable. Elle n'a pu être écrite que par un témoin oculaire. Elle renferme un grand nombre de détails fort intéressants pour l'histoire du pays.

3. Arch. de Breil, pièce n° 43 : Il y est dit très nettement que le gouvernement piémontais a négocié cette affaire avec LL. EE. de Berne et les gouverneurs du bas Valais, que celui de Saint-Maurice s'était absenté pour n'avoir pas à répondre à l'agent français Hœllingher, etc. Cependant, le 4 octobre, l'ambassadeur de la République en Suisse estime qu'il n'y a pas de preuve que le gouvernement du bas Valais ait été d'intelligence avec nos ennemis (Arch. de la Guerre : Lettre du ministre des affaires étrangères au ministre de la guerre, du 4 octobre).

Août 1793.

Vallorcine, M. de Revel gagne Saint-Gervais, où il arme les paysans, assemblés au son du tocsin[1]. Le 14 août, il y est attaqué vainement par les compagnies de la Rochelle, aidées de gardes nationaux accourus de Carrouge, qui se retirent vers Sallanches après avoir brûlé le pont sur le Bonnant, pour assurer leur retraite[2].

Opérations en Maurienne.

Du côté du mont Cenis, le marquis de Cordon avait rassemblé, dès le 28 juillet, 10 bataillons et deux escadrons de dragons sur le plateau de l'hospice et au camp de la Ramasse[3]. Dans la nuit du 29 au 30, le major général baron de la Tour marche au Bessans avec 600 hommes et deux pièces de montagne, pendant qu'une compagnie de grenadiers occupe Lanslevillard, poussant ses postes jusqu'au hameau des Champs. Au commencement d'août, 120 volontaires se rendent, par l'Iseran, à Tignes, où se porte, le 10, tout le corps de M. de la Tour. Il se couvre par une avant-garde, placée aux Bruyères, marche, dans la nuit du 11 au 12, par le col de la Leisse, sur le poste d'Entre-deux-Eaux, qu'il surprend et refoule[4], puis, le 13, revient à Tignes.

Pendant ce temps, M. de Cordon fait ouvrir deux chemins : l'un de la Ramasse au plateau de la Porteille, qui domine Termignon ; l'autre du petit mont Cenis vers la hauteur devant Saint-Pierre, par les Savalins. En ces deux points des batteries sont construites et de l'artillerie amenée. Le poste de Lanslevillard, augmenté de trois compagnies de grenadiers, envoie des détachements sur sa droite

1. Arch. de Breil, pièce n° 43.
2. Arch. de Breil, pièce n° 43. — Arch. de la Guerre : Lettre des administrateurs du département du Mont-Blanc, du ministre et du général Rondeau, du 14 août (Ce général Rondeau était tout simplement le capitaine d'une des compagnies rochellaises. — Notes du procureur syndic de Carrouge).
3. Arch. de Breil, pièce n° 42 : Les 6e et 7e bataillons de grenadiers, le 1er de chasseurs, les deux bataillons des régiments de Suse, Chablais et Maurienne, des détachements de la légion légère et des pionniers, les dragons de Piémont, soit environ 7,000 hommes.
4. Arch. de la Guerre : Lettre des administrateurs du Mont-Blanc, du 14 août. Lettre de Ledoyen, du 22 août. Le commandant de ce poste, le lieut.-colonel Larché, est suspendu de ses fonctions et envoyé à Grenoble pour passer en conseil de guerre.

Août 1793. et notamment au hameau des Fesses, que les Français sont contraints d'abandonner le 12 août, après un assez vif engagement[1].

Ainsi menacé sur sa gauche, battu par le feu des batteries qui dominent ses camps, Ledoyen évacue, le 14, Lanslebourg et Termignon ainsi que la redoute de Sollières, après avoir fait ramener son artillerie, en partie à bras, jusqu'à Modane[2]. Le lendemain, il abandonne également Bramans, en mettant le feu aux fascines des parapets de la redoute[3], et campe à Villarodin, avec un poste de 50 hommes au pont du Nant[4]. M. de Cordon, qui s'est porté, le 13, à Lanslebourg, le 14, à Termignon, et a fait relever par 200 hommes le détachement laissé par M. de la Tour à Entre-deux-Eaux, pousse ses avant-postes à Châtel et vers Sardières[5]. Le 15 août, des volontaires et le bataillon des chasseurs rétablissent le pont du Nant. Ledoyen s'y porte avec quelques troupes et deux pièces, refoule l'ennemi et brûle de nouveau le pont[6]. Devenu plus circonspect, Cordon envoie un détachement à Aussois, un autre dans le bois de Bramans; puis, le 17, fait transporter deux obusiers sur le premier point et deux canons sur le second[7]. Le général Ledoyen, ayant évacué ses magasins et laissé prendre les devants à son artillerie, craignant d'ailleurs que le corps d'Oulx, qui avait envoyé des troupes au col de la Roue, ne débouchât sur son flanc droit, se replie sur Saint-André et Saint-Michel, les

1. Arch. de Breil, pièce n° 42 : Journal détaillé du corps de troupes sous les ordres du lieut. général marquis de Cordon.

2. L'artillerie était pesante et nombreuse, eu égard à la réduction des effectifs. Le nombre d'attelages avait été réduit par l'envoi de 1,000 chevaux devant Lyon (Arch. de la Guerre : ordre du 15 juillet). Arch. de la Guerre : Lettre de Ledoyen et des administrateurs du Mont-Blanc, du 14 août.

3. Arch. de la Guerre : Extrait d'une lettre officielle de Turin, du 17 août. — Rapport de Ledoyen, du 22 août.

4. Arch. de la Guerre : Rapport précité. — Lettre des administrateurs du Mont-Blanc, du 15 août, et du procureur syndic, du 16 août. — Ruisseau qui se jette dans l'Arc.

5. Arch. de la Guerre : Lettre officielle de Turin précitée. — Arch. de Breil, pièce n° 42.

6. Arch. de la Guerre : Rapport de Ledoyen, du 22 août.

7. Arch. de Breil, pièce n° 42.

19 et 20 août, en demandant des renforts au général Dubourg[1]. Août 1793.

Opérations en Tarentaise.

Cependant, le baron de la Tour avait marché, le 14, de Tignes à la Gurra. Il attaque et occupe, le 16, le poste de Villaroger, dont les défenseurs, bien que soutenus par 50 hommes, se replient, à travers le bois de Malgovert, sur la batterie-redoute[2]. Le même jour, le corps du duc de Montferrat, rassemblé, le 13, sur le plateau du petit Saint-Bernard[3], en débouche sur trois colonnes. La plus importante descend par le grand chemin[4] et vient prendre position à Saint-Germain, au-dessus de Séez. A gauche, un détachement gagne, par le col de la Traversette, Mont-Valezan, pour entrer en communication avec le baron de la Tour. A droite, le général d'Argenteau se porte, par le col de la Forcle, sur Versoye et Bonneval, tandis que les grenadiers royaux y marchent, par Combautier, pour couper la retraite des Français[5].

La compagnie de chasseurs du 1er de l'Isère, de garde au pont de Bonneval, est surprise au milieu du brouillard et de la pluie et refoulée avant l'arrivée des renforts. Le détachement des Chapieux, ainsi coupé, attaqué par les troupes venues du lac de Combal et du col de la Seigne, ainsi que par un détachement dirigé de Versoye, est obligé de se replier sur Beaufort, par le Cormet de Roselend. De Bonneval d'Argenteau dirige quatre petites colonnes sur la redoute Châtelard, cherchant à déborder le flanc gauche

1. Arch. de la Guerre : Rapport de Ledoyen, du 22 août.
2. Arch. de la Guerre : Rapport de Badelaune, du 20 août. — Arch. de Breil, pièces n° 40 B et 42.
3. Arch. de Breil, pièce n°s 40 B et 41 : Le 3e grenadiers et un bataillon de Novare occupent, dans l'Allée Blanche, les retranchements élevés sur la digue du lac de Combal et reliés par quelques redans aux chalets d'Arpvieil. Les régiments de Turin, Montferrat, la Marine et les grenadiers royaux étaient déjà, depuis un mois, cantonnés fort à l'étroit à la Thuile ou campés aux environs, ayant deux détachements de la force d'un bataillon, à l'hospice et au baracon de la Tête du Chargeur ou de l'Eau-Rouge. Les trois bataillons de Rockmondet viennent de Courmayeur, et le bataillon de la légion légère du col du Mont, où il ne reste plus que des milices. Ce corps présente ainsi 9,000 hommes environ, y compris deux escadrons de chevau-légers. — Voir pièces justificatives, n° 61.
4. Actuellement le chemin muletier. La grande route n'existait pas en 1793.
5. Arch. de Breil, pièce n° 40 B.

Août 1793. du général Badelaune, qui parvient à les arrêter avec deux compagnies du 4e grenadiers et quelques centaines d'hommes. Sur leur front, les Républicains ont coupé le pont de Séez et empêchent de le réparer par une vive canonnade jusqu'à 6 heures du soir. Se voyant alors sur le point d'être enveloppé, Badelaune replie, pendant la nuit, son artillerie[1] sur les mamelons de Villette, où des rampes avaient été préparées pour la mettre en batterie[2]. Le lendemain matin, il s'arrête quelque temps avec son infanterie sur le plateau de Vulmis, pendant que les grenadiers royaux piémontais occupent Bourg-Saint-Maurice, puis marche à Villette, ayant à lutter avec les détachements que le baron de la Tour, chargé de l'avant-garde, envoie sur ses flancs[3].

Le général Dubourg qui, n'ayant à Conflans qu'un bataillon à sa disposition, craint de se voir attaquer par Beaufort, prescrit, le 18 août, à Badelaune de se replier sur Conflans. En conséquence, le 19, les bagages et l'artillerie sont mis en route; puis les troupes abandonnent successivement le détroit du Cieix et Moutiers. Mais, averti que l'ennemi ne s'était pas avancé dans la vallée de Beaufort, Badelaune revient sur ses pas et charge le commandant Chambarlhac de réoccuper le défilé de Cieix avec le 4e bataillon de grenadiers, le 8e d'infanterie légère et deux canons[4]. A deux kilomètres en amont de Moutiers, cette troupe rencontre l'avant-garde du général de la Tour, forte de 700 hommes choisis[5], qui avait marché toute la nuit, et attaque aussitôt,

La compagnie irrégulière des chasseurs de chamois est

1. Comme Ledoyen, Badelaune avait envoyé 100 chevaux d'artillerie devant Lyon. Il fallut faire deux voyages pour enlever l'artillerie. Le second n'ayant pu commencer qu'à 4 heures du matin, il avait été nécessaire de s'arrêter sur le plateau de Vulmis, position beaucoup trop étendue pour être défendue par 2,000 hommes contre 6,000.

2. Arch. de la Guerre : Instructions de Kellermann.

3. Arch. de la Guerre : Rapport de Badelaune, du 20 août. Arch. de Breil, pièce n° 40 B.

4. Arch. de la Guerre : Rapport de Badelaune, du 20 août. Les troupes de Chambarlhac présentent au plus 800 hommes.

5. Pinelli.

Août 1793.

dirigée sur Hautecour-la-Basse, les grenadiers de Maurienne sur la grande Saulcette, ceux de la Marine et les chasseurs de Piémont sur la route, où la droite française s'appuie aux deux pièces mises en batterie. La colonne du centre est arrêtée par la mort de son chef, capitaine Cordon ; par contre, celle de gauche, conduite par le général lui-même, force les grenadiers républicains à se replier sur le couvent des Cordeliers, de Moutiers, mis en état de défense. Pendant ce temps, le duc de Montferrat, en marche sur Villette, porte un bataillon vers Hautecour, par Montgirod, avec ordre d'envoyer des partis dans la direction de Villargerel, pour chercher à gagner la ligne de retraite du général Badelaune. Informé de ce mouvement, ce dernier se replie sur Conflans dans la nuit, laissant aux Cordeliers 400 hommes, qui sont culbutés, le 20 août de grand matin, et perdent une de leurs deux pièces[1]. Le 22 seulement, le duc de Montferrat entre à Moutiers et pousse les grenadiers royaux en avant-garde à la Roche-Cévins[2].

Retraite du général Ledoyen.

Prévenu par le général Dubourg de la retraite de Badelaune et ayant, par suite, son flanc gauche découvert, Ledoyen laisse, à Valloire et dans le Valmeynier, deux bataillons sous les ordres de l'adjudant général Prisye, puis vient prendre position, le 22 août, à Aiguebelle et à la Chapelle[3]. Cependant, le marquis de Cordon ne s'avance qu'avec précaution dans la Maurienne. Le 18, il envoie à Modane le bataillon de chasseurs et quelques pièces qui, deux jours après, viennent à Saint-André, avec avant-postes à Orelle, et y sont renforcés, le lendemain,

1. Pinelli. — Arch. de la Guerre: Rapport de Badelaune, du 20 août. — Arch. de Breil, pièce n° 40 B. D'après Badelaune, qui ne parle pas de l'affaire de la Saulcette, les Français perdent deux tués, quelques blessés et 25 prisonniers aux environs de Bourg-Saint-Maurice. D'après les archives de Breil, les Piémontais ont, à l'attaque de la Saulcette, 40 hommes tués ou blessés.
2. Arch. de Breil, pièce n° 40 B. — Arch. de la Guerre : Rapport de Badelaune, du 20 août.
3. Arch. de la Guerre : Rapport de Ledoyen, du 22 août.

Août 1793.

par huit compagnies de grenadiers. Deux cents hommes ayant en outre été dirigés, le 22, sur Notre-Dame-du-Charmais et poussant leurs éclaireurs dans le Valmeynier, le reste du corps campe, le 24, à Modane. Le bataillon de chasseurs et 14 compagnies de grenadiers sont alors portés à la Buffaz, et détachent 300 hommes à Beaune, au-dessus de Saint-Michel, où arrive, le 25, le général de la Tour, venant de la Tarentaise par le col des Encombres[1].

Cet officier prend le commandement de l'avant-garde, qui occupe, le 26, Saint-Julien, Villard-Clément, Saint-Jean-de-Maurienne, avec avant-postes à Mont-Denis et Hermillon. Le gros campe, le lendemain, à Saint-Michel, envoyant à Saint-Martin et à Saint-Jean-de-Belleville 200 hommes et trois compagnies de chasseurs pour se relier avec le corps de la Tarentaise. Avant d'aller plus loin, il devenait nécessaire de s'assurer du poste de Valloire. Le 29, le détachement du Charmais est renforcé et poussé vers le Laux, près de l'Aiguille-Noire, au pied du mont Tabor[2]. En même temps, une tentative est faite, en partant d'Albanne avec des volontaires et des milices. Celle-ci ayant échoué, M. de Cordon établit une chaîne de postes sur les hauteurs d'Albiez et du col d'Arve. Il demande, le 28 août, au major général de Wins l'autorisation de faire concourir à l'attaque de Valloire une partie des troupes sous les ordres du baron Chino[3].

Dispositions défensives arrêtées par Kellermann.

Devant cette triple attaque, le général Dubourg informe Kellermann qu'il va être obligé de se replier sous le fort Barraux. C'était non seulement l'abandon de toute la Savoie, mais la perte des troupes opérant dans le Fauci-

1. Arch. de Breil, pièce n° 42. — Arch. de la Guerre : Extrait d'une lettre officielle de Turin, du 24 août.
2. Cette troupe a dû passer par le pas des Sarrasins et le col des Marches. Il est possible qu'elle soit restée en relation avec le corps du baron Chino par le passage de Valmeynier, au sud du mont Thabor.
3. Arch. de Breil, pièce n° 42.

Août 1793.

gny, dont la retraite serait rapidement coupée par l'ennemi débouchant de Conflans sur Annecy et la vallée du Rhône[1]. Vu la gravité des circonstances, les représentants du peuple Dubois-Crancé et Gauthier autorisent Kellermann à quitter le siège de Lyon pendant quatre jours[2].

Parti le 19 au soir, le commandant de l'armée des Alpes arrive, le 21 août, à Conflans. Il est décidé, dans un conseil de guerre, que l'on restera en ce point jusqu'à ce qu'on y soit attaqué ; la position à occuper ensuite sera le plateau de Montailleur, où l'on disposera l'artillerie et l'infanterie sur deux lignes avec des postes le long de l'Isère, le bataillon d'infanterie légère étant posté en avant de la gauche, sur les pentes de la montagne. Un fort détachement sera envoyé au col du Frêne, d'autres à Ugine et au col de Tamié. Ceux-ci feront leur retraite sur Faverges et Annecy. Ce n'est qu'après avoir été forcé dans cette position qu'on se repliera sur Montmélian ou Barraux, la colonne d'Annecy allant à Rumilly ou à Seyssel[3].

Le 22, dans un autre conseil de guerre tenu à Aiguebelle, il est arrêté que les troupes de la Maurienne retrancheront la Chapelle, portant un bataillon de grenadiers avec deux pièces sur la crête en avant de Saint-Alban-des-Hurtières. Leur retraite est assurée, par la Rochette, sur Pontcharra. Un poste gardera, à gauche, le col de Basmont. La deuxième position serait celle de la Charbonnière, les grenadiers restant à droite, mais les canons étant renvoyés en arrière, sous la garde d'une compagnie. En troisième lieu, si la brigade de la Tarentaise s'arrêtait à Miolans, celle de la Maurienne resterait à Maltaverne ; sinon, elle irait à

1. Arch. de la guerre : Lettres de Dubourg au comité de Salut public, le 9 août, de Kellermann aux représentants du peuple, des 16 et 17 août.
2. *Dubois-Crancé*, par Iung.
3. Arch. de la Guerre : Supplément à l'instruction déjà donnée aux généraux Dubourg et Badelaune.

Août 1793.

Montmélian, dont le pont serait ensuite coupé, le bataillon de grenadiers venant se retrancher à Pontcharra. Kellermann donne en outre l'ordre de diriger un bataillon du Briançonnais sur Valloire, un autre de Tournoux à Aiguebelle, un troisième de Caluire vers le Faucigny ; puis il retourne devant Lyon [1].

Prise de Sallanches et de Cluses par les Piémontais.

Pendant que ces événements se passaient en Tarentaise et en Maurienne, le duc de Montferrat avait envoyé à Saint-Gervais, par le col du Bonhomme, 300 volontaires des régiments de Montferrat et de la Reine et un piquet de 40 hommes de celui de la Marine, le baron de Loche, major du régiment de Savoie, vient prendre le commandement des troupes de Faucigny, avec le marquis de Sales, capitaine du régiment de cavalerie des chevau-légers. Ayant ainsi sous leurs ordres 1,000 à 1,100 hommes, ces deux officiers, originaires du pays, se décident à attaquer Sallanches [2].

Des renforts y avaient été expédiés. La moitié du bataillon de Rhône-et-Loire, venu de Gex à Carrouge, le 14 août, avait continué sa route sur des chariots, à 9 heures du soir, avec une pièce de 4, et arrive le 16. La seconde moitié vient d'Annecy à Carrouge, le 18, et en repart le 19. Trente cavaliers, une compagnie de la légion des Alpes, 200 gardes nationaux de Carrouge, une demi-compagnie d'artillerie de la garde nationale d'Annecy avec deux canons de 4, complètent, à 12 ou 1,300 hommes, ce corps, dont Kellermann a confié le commandement à son aide de camp, l'adjudant général Sarret, en attendant l'arrivée du général Santerre [3].

1. Arch. de la Guerre : Supplément à l'instruction du général Ledoyen.
2. Arch. de Breil, pièce n° 43. Sur ce nombre, il y a 550 paysans des montagnes de Joly et de Sallanches, dont on forme une compagnie de chasseurs de chamois. Les volontaires sont sous les ordres du chevalier Valperga di Maione, et le piquet sous ceux du marquis de Thônes. MM. de Loche et de Sales étaient originaires du Faucigny.
3. Arch. de la Guerre : Note du procureur syndic de Carrouge.

Le 21 août, à 7 heures du matin, les Piémontais attaquent Sallanches, sur quatre colonnes. Cette petite ville est construite au pied des contreforts orientaux du massif des Bornes, à 700 mètres de distance de la rive gauche de l'Arve, qui arrose, en cet endroit, une plaine assez étendue. Elle est reliée à Cluses par une route franchissant le torrent, sur un pont en pierres au village de Saint-Martin, situé sur la rive droite. La colonne de gauche, conduite par le major de Loche et le comte de Revel, descendant des hauteurs, chasse les défenseurs de Sallanches, qui se replient vers le pont et sont mis en désordre par le feu bien ajusté des deux colonnes du centre, déployées derrière une haie parallèle à la route. Puis, voyant leur retraite menacée — à droite, par les troupes de M. de Revel, qui fusillent les chasseurs des Basses-Alpes cherchant à guéer l'Arve après avoir abandonné un canon, à gauche par la colonne de M. de Sales, qui s'avance à grands pas par les hauteurs boisées de Passy — les Républicains, saisis d'une terreur panique, se sauvent malgré les efforts des officiers et de quelques compagnies, qui couvrent cette fuite. Le ralliement s'effectue à Bonneville seulement, que l'on quitte même le lendemain, après un conseil de guerre, pour aller occuper le pont de Ménoge. Là, une fausse alerte amène un nouveau « sauve qui peut », et ce n'est qu'à Sierne, à trois kilomètres de Carrouge, que le commandement reprend son autorité sur ces soldats affolés. Les Piémontais se bornent à occuper Cluses, d'où ils lancent des proclamations appelant aux armes la population de la Savoie, et envoient quelques patrouilles à Bonneville [1].

Août 1793.

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Deforgues au ministre des affaires étrangères, du 22 août. — Note du procureur syndic de Carrouge. — Rapport de Dubot et Sarret. — Lettre du citoyen Marius Martin à la société des Jacobins, du 23 août. — Appel aux armes des communautés de Samoens, Sixt, Morillon et la Rivière, signé par de Veirier, commandant les Piémontais à Mieussy. — Voir pièces justificatives, nos 62 et 63.

Septembre 1793. Un peu plus d'audace eût été nécessaire pour profiter de ce succès, qui jetait les autorités républicaines dans un désarroi complet [1]. Sur les instances de leurs collègues, Dumas et Simond, les représentants du peuple devant Lyon consentent enfin à laisser le général Kellermann prendre la direction immédiate des opérations militaires contre l'armée sarde [2]. Le 1er septembre, la disposition des troupes est la suivante :

Dans le Faucigny, sous les ordres du général Santerre, quatre bataillons, un détachement de hussards, cinq à six pièces de canon, servies par des gardes nationaux, se sont reportés à Bonneville avec un détachement à Saint-Jeoire. En face de cette troupe, le baron de Loche est à Cluses, avec un millier de troupes régulières et peut-être autant de paysans [3].

A Conflans, les généraux Dubourg et Badelaune ont six bataillons pour contenir le corps du duc de Montferrat, établi à Moutiers et Aigueblanche, l'avant-garde à Cévins, des détachements à Beaufort et au col de la Madeleine ou de la Colombe [4].

A Aiguebelle, six bataillons, sous le général Ledoyen, surveillent de loin les troupes de M. de Cordon, dont le gros est à Saint-Michel, les avant-postes à la Chambre [5].

A Valloire, l'adjudant général Prisye, avec trois bataillons, est menacé, à droite, par les postes piémontais du

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Deforgues précitée. — Arch. de Breil, pièce n° 43 : Il y est indiqué que les membres du Directoire de Chambéry songèrent à se retirer sous le fort Barraux avec la garnison d'Annecy, et qu'on ordonna l'évacuation des magasins de ces deux villes, ainsi que de ceux d'Aix et de Carrouge.

2. Arch. de la Guerre : Lettre du ministre aux représentants du peuple, du 23 août. — Réquisition des représentants Dumas et Simond au général Kellermann.

3. Arch. de la Guerre : Note du procureur syndic de Carrouge. — Des troupes françaises partent de Siernaz, le 29 août, et vont à Ménoge, où elles séjournent le 30. Elles sont commandées par le capitaine Verdelin, nommé commandant temporaire. Le 1er septembre, elles se portent à Bonneville ; le 4, arrivent le 6e de la Gironde, des hussards et quelques pièces de Chambéry, avec 60 artilleurs de la garde nationale. C'est alors que Santerre, ancien chef de bataillon au 35e, nommé provisoirement général de brigade, vient en prendre le commandement. — Arch. de Breil, pièce n° 43.

4. Arch. de la Guerre : pièces diverses. — Arch. de Breil : pièces n° 40 et 42 B. — Pinelli. Dans les six bataillons français sont compris un bataillon à Ugine et un à Venthon.

5. Arch. de la Guerre : pièces diverses — Arch. de Breil : pièce n° 42. Le 2e bataillon du 10e, venant de Tournoux, d'après le premier ordre de Kellermann, est sur le point de rejoindre et est compris dans ce nombre.

Septembre 1793.

Valmeynier; de front, par ceux du Pont de la Sausse, de Saint-Michel et de Saint-Jean; à gauche, par les paysans d'Albiez et de la vallée de l'Arvan [1].

Après avoir expédié l'ordre de diriger, à marches forcées, sur Aiguebelle, deux bataillons du camp de Tournoux, où ils seraient remplacés par deux autres tirés des environs d'Entrevaux [2], le général Kellermann quitte le château de la Pape, le 31 août, à 11 heures du soir. Il se rend successivement à Grenoble, Chambéry, Montmélian, rassurant les municipalités, les fonctionnaires, la population, puis établit son quartier général aux Marches, où il est rejoint par son chef d'état-major, le général Saint-Remi [3]. C'est en ce point que doivent se rassembler, comme réserve, les gardes nationaux des départements du Mont-Blanc et de l'Isère, mis en réquisition [4].

Projet d'offensive du général Kellermann.

Réunis à Gresy, le 10 septembre, les généraux reconnaissent, d'un commun accord, que, l'ennemi ne paraissant pas avoir bougé depuis quinze jours malgré sa supériorité numérique et ses premiers avantages, nos bataillons étant réduits à 400 hommes au plus par les maladies et la désertion, sans qu'il soit possible d'espérer aucun renfort sérieux, il importe de faire le plus tôt possible les plus grands efforts pour rejeter les Piémontais hors de la Savoie. Aussitôt donc que les troupes opérant dans le Faucigny auront pu entrer en communication avec la division Dubourg, l'attaque sera exécutée en Tarentaise sur trois

1. Arch. de la Guerre: pièces diverses. — Arch. de Breil: pièce n° 42. Outre ses deux bataillons, Prisye en a déjà reçu un de Briançon, sans qu'on puisse dire exactement lequel.

2. Arch. de la Guerre: Lettres de Kellermann, des 11 et 17 septembre. Les deux bataillons, venant de Tournoux, sont le 1er grenadiers et le 1er des Basses-Alpes. Ils ont dû arriver vers le 15 septembre, au moment où le général Ledoyen a pris l'offensive.

3. Arch. de la Guerre: Lettre de Kellermann, des 4 et 11 septembre. — Iung: *Dubois-Crancé*.

4. Arch. de la Guerre: Mémoire et précis raisonné de Kellermann. — Lettre de Dubourg au comité de Salut public rendant compte qu'il a requis 400 gardes nationaux pour Moutiers et 600 dans le département du Mont-Blanc. — Copie de cette réquisition envoyée, le 9 août, au comité de Salut public, par Ducoudray, secrétaire du Directoire du Mont-Blanc.

Septembre 1793. colonnes. Deux bataillons se porteront d'Ugine dans la vallée de Beaufort ; trois, partant de Venthon, chercheront à occuper les montagnes au-dessus de Grand-Cœur, puis à gagner Aime par Hautecour ; enfin quatre bataillons et six pièces agiront dans le fond de la vallée de l'Isère. L'avant-veille, la brigade de la Maurienne devra harceler l'ennemi sur son front sans toutefois compromettre la sûreté de la position d'Aiguebelle et, le jour où l'attaque commencera, elle enverra 600 hommes, par le col de Basmont, en face de Cévins[1]. Les événements entraînent quelques modifications dans l'exécution de ce plan d'opérations, remarquablement conçu et rédigé.

Combats dans la Maurienne.

Dès le 31 août, le marquis de Cordon avait reçu du duc de Montferrat l'ordre de se porter en avant pour déboucher de la Maurienne ; 1,200 hommes devaient lui être envoyés par les Encombres ou la Madeleine, pour coopérer à l'attaque de Mont-Sapey. Mais, en même temps, il était informé que les huit compagnies des grenadiers détachées du corps du baron Chino, retardées par le mauvais temps, ne pourraient le rejoindre que le 8 septembre pour coopérer à l'attaque de Valloire. Il est donc obligé de laisser de forts détachements devant cette position, qui menace sa ligne de retraite, et d'échelonner ses forces dans la Maurienne jusqu'à la Chapelle, qu'occupe le baron de la Tour avec l'avant-garde. Couvert à droite par le bataillon piémontais campé au col de la Madeleine, ce général protège sa gauche en envoyant, le 10 septembre, cinq compagnies de grenadiers occuper les postes du Berget, de Pré-Jourdan et du Merle, sur le contrefort de la rive gauche du ruisseau de Belleville. Menaçant ainsi les deux revers de la montagne des Cucherons et la communication des Républicains

1. Arch. de la Guerre : Procès-verbal du conseil de guerre tenu à Gresy, le 10 septembre. — Mémoire et pièces de Kellermann.

vers la Rochette, il marche sur Argentine, dans la nuit du 10 au 11[1]. Septembre 1793.

Au même moment, le général Ledoyen, en vue d'être prêt à prendre l'offensive projetée, faisait travailler au rétablissement du pont entre Aiguebelle et Argentine, et construire une batterie près de Saint-Georges-des-Hurtières pour le défendre. Un poste de 100 hommes, placé sur la rive droite de l'Arc, envoie, de grand matin, une patrouille de 36 hommes prendre à Argentine les charrois requis. Accueillie par la fusillade d'une avant-garde de 50 Piémontais, cette patrouille est bientôt renforcée par deux compagnies de grenadiers et une centaine d'hommes sous le commandant Doriès, qui ne peut toutefois s'emparer de l'église, autour de laquelle sont postés huit à 900 soldats de ligne et autant de paysans avec des canons, dont le tir ne produit pas toutefois un grand effet[2]. Ledoyen active alors l'armement de sa batterie et quand, à 10 heures du matin, le général de la Tour se présente avec 2,500 hommes, pour couvrir l'installation de six pièces, sa colonne de gauche, s'avançant dans la plaine, essuie le feu d'un obusier et d'une pièce de 8. Bien que, dans la précipitation du tir, cette dernière soit engorgée au bout de quelques coups par la maladresse des servants[3], le marquis de Cordon, étonné de cette résistance, fait replier ses troupes, se bornant à garder la digue d'Argentine, et ordonne de construire, le 12, en avant d'Epierre, une redoute, qui est armée, pendant la nuit, de deux obusiers et deux pièces de 8[4]. De son côté, le général Ledoyen fait transporter à Saint-Alban-des-Hurtières un canon de 8, un de 4, un de 3, un obusier

1. Arch. de Breil, pièce n° 42.—Outre les cinq compagnies de grenadiers, il y avait encore 50 volontaires et 100 milices. Ces troupes devaient chercher à gagner les hauteurs de Saint-Alban-des-Hurtières ; mais elles n'en eurent pas le temps.

2. Arch. de la Guerre : Rapports de Kellermann, des 11 et 16 septembre.

3. On avait mis le boulet avant la charge.

4. Arch. de Breil ; pièce n° 42. Le feu des Républicains avait été assez vif pour faire croire à M. de Cordon qu'il y avait trois batteries de fort calibre.

Septembre 1793. et, le 13, à 6 heures du matin, engage une vive canonnade avec l'ennemi; puis, jugeant le tir peu efficace, il ordonne à l'artillerie un nouveau changement de position[1].

Le commandant des troupes piémontaises de la Maurienne ne pouvait du reste prendre une attitude nettement offensive tant qu'il ne se serait pas rendu maître de la position de Valloire. En vue de préparer cette attaque, le brigadier de Soyrier, établi à Saint-Michel, avait reçu l'ordre de renforcer le détachement de Valmeynier, d'y envoyer deux canons de montagne, tandis que le poste de la Loza devait être pourvu de spingardes. Prisye avait attaqué cette dernière position avec 500 hommes, dans la nuit du 12 au 13, tout en faisant une démonstration du côté de Valmeynier. Il avait été repoussé, après un engagement de deux heures, par les Piémontais sous les ordres du baron Ricci, major au régiment de la Reine. D'autre part, les paysans d'Albanne, qui avaient enlevé, le 8 septembre, une grand'garde française sur la montagne de la Turra, avaient été chassés, le lendemain, du village même. Apprenant ces mouvements au moment où le duc de Montferrat l'avisait qu'il ne devait plus compter sur les renforts promis, M. de Cordon prescrit, le 14, au général de la Tour de laisser six compagnies de grenadiers dans la redoute et sept en arrière, comme soutien, en ayant soin d'établir une batterie de deux pièces pour enfiler la chaussée; de confier le commandement de ces forces au brigadier de Fontanieu, et de revenir, dans la nuit, avec le reste des troupes à Saint-Jean-de-Maurienne, où se trouvaient déjà

1. Arch. de la Guerre : Rapport du 16 septembre.

2. Arch. de la Guerre : Rapports de Kellermann, du 16 septembre, et de Prysie, du 3 octobre. — Pour l'affaire d'Albanne, le premier document donne la date du 10, le second du 8. M. de Cordon dans son journal (Arch. de Breil, pièce n° 42), parle de cette affaire à la date du 28 septembre, sans que l'on puisse lui assigner cette date. Il est d'accord avec Prisye sur le chiffre de 10 prisonniers français. — La seconde affaire n'est relatée que dans le journal du marquis de Cordon.

trois bataillons, afin d'être en mesure d'attaquer Valloire le 15[1]. Septembre 1793

Le même jour, à 4 heures du matin, le général Ledoyen dirige le commandant Camate sur Saint-Pierre-de-Belleville et ouvre de nouveau le feu de son artillerie sur la redoute d'Epierre, que les Piémontais abandonnent. Prévenu à midi, le marquis de Cordon accourt en ce point et parvient à maintenir ses troupes. Il rappelle en outre le baron de la Tour, qui, en arrivant au pont de la Madeleine, en face de Saint-Remy, apprend que les grenadiers du régiment de Novare ont été forcés d'abandonner le poste du Berget. En effet, le capitaine Hocquart, du 23e, s'était porté, pendant la nuit, de Saint-Georges-des-Hurtières au col de Champet, puis aux granges d'Arbaretan, d'où en quatre petites colonnes, il avait escaladé les rochers du contrefort de la pointe de Roquier, en tête du vallon du Berget, sans riposter au feu de l'ennemi[2]. Parvenu sur un plateau élevé, il avait contraint les Piémontais à se replier, par un tir bien ajusté, qui tue 12 hommes et le capitaine Gardini. De là, Hocquart dirige ses troupes sur Pré-Jourdan et le Merle, que les chasseurs et les milices sardes abandonnent avant d'être secourus. En vain le général de la Tour donne, à plusieurs reprises, l'ordre de reprendre ces postes avec les forces ralliées à Saint-Remy et renforcées de trois compagnies ; le commandant du bataillon de chasseurs, chargé de cette opération, jugeant sa troupe trop fatiguée, se replie au contraire sur le pont de la Madeleine. Sa gauche ainsi découverte, M. de Cordon abandonne Epierre dans la nuit et, le 16, s'établit à Villard-Clément, après avoir fait sauter le pont d'Amafrey. Son arrière-garde reste en position

1. Arch. de Breil, pièce n° 42.

2. On peut consulter, au sujet de la viabilité de ce chemin, qui est encore muletier aujourd'hui, les *Voies de communication de la Maurienne*, publication spéciale du ministère de la guerre.

Septembre 1793. devant la Chapelle jusqu'à 2 heures de l'après-midi et se replie à Montvernier, restant en communication avec le détachement du col de la Madeleine. Le général Ledoyen se porte aussitôt à la Chapelle et fait achever le pont sur l'Arc pour entrer en communication directe avec le corps du capitaine Hocquart, qui passe dans le vallon de Saint-Colomban, par le sentier des cols de la Perche, de Bourbière et du Merlet. Mais quatre pieds de neige, tombés dans la nuit, suspendent les opérations pendant quelques jours, que M. de Cordon emploie à évacuer ses magasins de Saint-Jean sur Saint-Michel[1].

Combats en Faucigny.

Du côté du Faucigny, le général Santerre s'était mis en marche de Bonneville, dans la nuit du 14 au 15 septembre, sur trois colonnes, pour attaquer le corps piémontais, fort de 800 hommes, établi à Cluses sous les ordres du chevalier de Signoris, qui y avait été envoyé par le duc de Montferrat avec un bataillon du régiment de Novare. La ville de Cluses est située sur la rive droite de l'Arve, à l'issue d'un défilé de 200 mètres de large, que franchit cette rivière avant de s'épancher dans la plaine où elle reçoit les eaux du Giffre. Une redoute, construite près de l'église et flanquée par le mur du couvent des Cordeliers, percé de meurtrières, commandait le chemin principal. Les paysans des vallées voisines avaient été convoqués et un détachement de 200 hommes envoyé au pont de Marigny, pour couvrir la droite, en interdisant l'accès du plateau de Châtillon, au nord de Cluses[2].

La colonne de droite des Républicains, composée de 400 hommes, huit hussards, une pièce de canon, se dirige sur cette ville par Scionzier ; celle de gauche, de même

1. Arch. de Breil, pièce n° 42 — Arch. de la Guerre : Rapports de Kellermann, des 16 septembre et 4 octobre. — La colonne du capitaine Hocquart a neuf blessés, dont trois par le feu et six par les rochers, roulés du haut de la montagne par les Piémontais.
2. Arch. de Breil, pièce n° 43.

force, part de Saint-Jeoire et doit occuper les hauteurs de la rive gauche de Giffre, au-dessus du pont du village de Marigny, sur lequel le reste des troupes marche directement avec cinq pièces. Le poste ennemi, ainsi menacé, à 4 heures du matin, abandonne une barricade de chariots et d'arbres, faite en tête du pont, ainsi qu'une redoute en arrière, et se replie en partie sur Cluses, en partie vers la montagne de Châtillon, où se porte la colonne de gauche, poussant des partis jusqu'à Taninges. La colonne du centre marche alors par le château des Rapilles, qui est incendié[1], et Duchez, où elle se déploie, envoyant un détachement de 200 hommes sur les pentes de la pointe de Chevrau. En même temps, la colonne de droite, après avoir refoulé les avant-postes de la rive gauche de l'Arve, attaque par le pont de Cluses. Le feu durait depuis deux heures et demie sur ces trois points, lorsqu'une pluie torrentielle, survenue vers une heure de l'après-midi, fait cesser l'engagement. Santerre revient à Bonneville avec une partie des troupes, laissant l'autre, sous l'adjudant général Sarret, au bivouac sur les hauteurs de Châtillon[2]. Septembre 1793.

Toutefois, le lendemain, à 2 heures du matin, le colonel de Signoris se replie sur Sallanches, couvert par une arrière-garde, qui reste, toute la journée, sur les hauteurs de Balme. Le soir, Sarret fait occuper Cluses et, le 17 septembre, le général Santerre, ayant été informé que les Piémontais se repliaient sur Mégève, engage sa division dans les défilés de l'Arve en une seule colonne, l'artillerie et les chasseurs Rochellais en tête. A 8 heures du matin, il est arrêté par le feu d'un fort piquet, posté sur la hauteur de Miribel et soutenu par des paysans déployés en tirailleurs dans les bois qui garnissent tout le versant de la montagne.

1. Ce château appartenait à M. de Loche.
2. Arch. de la Guerre : Notes du procureur syndic de Carrouge.— Arch. de Breil, pièce n° 43.

Septembre 1793. Un autre détachement ennemi, qui gardait le pont de Saint-Martin avec un canon, s'avance sur la chaussée, et des carabiniers, répandus dans les broussailles de la rive gauche de l'Arve, prennent d'écharpe la colonne des Républicains. Les troupes de l'avant-garde se portent sur les hauteurs de gauche ; mais, à midi, Santerre, qui ne faisait aucun progrès et voyait s'avancer, par Saint-Roch, sur Blancheville, une colonne que Signoris avait tenue en réserve jusque là derrière le clos des Capucins de Sallanches, donne l'ordre de battre en retraite. Il revient à Cluses, laissant des postes de 200 hommes à Balme, de 100 à Nancy, et, malgré les instances du représentant du peuple Simond, ne se croit pas assez fort pour reprendre l'offensive. Simond le destitue alors et appelle au commandement des troupes du Faucigny, le 21 septembre, l'adjudant général Verdelin, qui venait de réprimer une insurrection à Annecy [1].

Ces atermoiements avaient donné le temps aux Piémontais de fortifier leurs positions de Miribel et du plateau au sud de Blancheville. Sur le premier point, on a établi un ouvrage, armé de deux pièces de montagne, de six spingardes et gardé par 400 hommes de Novare, Genevois et Maurienne. Des miliciens et des volontaires défendent les bois, sur la droite ; à gauche, la route a été coupée en plusieurs endroits et barrée par un retranchement, derrière lequel est en batterie la pièce de 4 prise aux Français. Aux Houches se trouve une redoute garnie de trois pièces de montagne, qu'amène, le 27, par le col du Bonhomme, un corps de 500 hommes [2].

1. Mêmes documents, plus la lettre du représentant du peuple Simon au comité de Salut public, du 30 septembre. A Annecy, M. de la Fléchère, ex-colonel du régiment de genevois, avait réuni 600 hommes, citadins et paysans, ouvert les portes de la prison, détruit le club des Patriotes, remplacé la municipalité. La mort du chef fit avorter rapidement cette entreprise. On manquait du reste de munitions. M. Giardin, architecte, qui avait pris une part active à ce mouvement, se rend à l'armée du Faucigny, où il va diriger les travaux des retranchements en avant de Sallanches.

2. Arch. de Breil, pièce n° 43. — Arch. de la Guerre : Lettres de Simond au comité de Salut public, du 30 septembre de Verdelin à Kellermann, du 2 octobre, et rapport de ce dernier, du 4 octobre.

Septembre 1793.

Le 28 au soir, Verdelin dirige deux colonnes de 300 hommes chacune sur les hauteurs des deux rives de l'Arve. Le 29, le reste des troupes marche par le fond de la vallée et refoule les avant-postes. Trois pièces sont mises en batterie à demi-portée de canon de l'ouvrage de Miribel, que l'on commence à battre. La colonne de gauche, dirigée par Sarret, après avoir marché toute la nuit au milieu des précipices [1], débouche, à 6 heures du matin, sur les plateaux supérieurs, refoule peu à peu l'ennemi malgré les renforts qu'il reçoit et arrive sur le flanc de Miribel. Au même moment, Verdelin fait avancer son artillerie de 150 pas et, après un feu très vif, l'ouvrage, assailli de tous côtés, est enlevé à la baïonnette par les bataillons de la Gironde et de Rhône-et-Loire, sans autre perte qu'un blessé. Les défenseurs se replient sur Saint-Martin; mais, poursuivis par les hussards, ils se débandent, perdant une pièce de montagne, trois spingardes, des caissons, deux officiers, 50 soldats et 80 paysans. La colonne de droite était en retard. D'abord arrêtée par un détachement de 400 hommes, elle parvient à se porter en avant, grâce au feu de trois pièces tirant sur la redoute des Houches, que M. Duverger fait évacuer en voyant la prise de Miribel. La panique se met aussi dans cette troupe et les Piémontais ne se rallient qu'à Notre-Dame-de-la-Gorge, où ils sont obligés d'abandonner leurs quatre dernières pièces, puis gagnent l'Allée-Blanche, par les cols du Bonhomme et de la Seigne [2].

Dispositions des Piémontais dans la Maurienne et la Tarentaise.

La veille du jour où se livrait le combat en avant de Sallanches, le général Kellermann prononçait vigoureusement son mouvement offensif contre le duc de Montferrat. A la suite de la retraite du corps du marquis de Cordon, il avait confié le commandement des troupes en Maurienne

1. Sans doute par le sentier d'Araches, Serveray, Pernant, la Colonnaz, les Archeis.
2. Arch. de Breil, pièce n° 43. — Arch. de la Guerre : Rapport de Verdelin, du 2 octobre. — Note du procureur syndic de Carrouge.

Septembre 1793. au général d'Ornac, en lui prescrivant d'envoyer deux bataillons en Tarentaise par le col de Basmont. Ce mouvement avait contraint l'avant-garde piémontaise à abandonner la Roche-Cévins et, par suite, dégagé les forces qu'après quelques escarmouches[1] les généraux Dubourg et Badelaune étaient parvenus à établir à la Bâtie. Le 26 septembre, le gros de la division du duc de Montferrat occupe des retranchements établis sur les hauteurs à l'est d'Aiguebl anche, en avant du défilé qui conduit à Moutiers. Il est couvert, de front, par les trois bataillons postés à Grand-Cœur sous les ordres du général d'Argenteau; à droite, par le régiment de la Marine, dont un bataillon est au Cormet d'Arêches et l'autre à Beaufort; à gauche, par un bataillon de Turin, campé au col de la Madeleine. La portion principale de la division Cordon a pris position à Villard-Clément ayant ses grand'gardes à Saint-Sorlin, Saint-Jean d'Arve, Saint-Jean-de-Maurienne, Pontamafrey, Mont-Vernier, Mont-Pascal, et une réserve avec deux canons de montagne à Mont-Denis. Un détachement de 300 hommes à Saint-Martin-de-Belleville assure, sur la droite, les communications avec la Tarentaise. A gauche, une chaîne de postes à Albiez, Montricher, Saint-Martin-de-la-Porte, Saint-Michel, Valmeynier, Pierre-Benoît, Combes, le Désert et la Loza, se reliant avec les troupes du baron Chino aux cols de la Vallée étroite et de la Roue, couvrent la ligne de retraite par le mont Cenis, en faisant face aux troupes de Valloire, dont deux petites colonnes ont vainement cherché à déboucher d'Albanne dans la vallée de l'Arc, le 22 septembre[2].

Prise du col de la Madeleine.

Le 27, les troupes de la Maurienne, renforcées par les deux bataillons venus de Tournoux, prennent position en

1. Pinelli cite en effet une entreprise, dirigée par Xavier de Maistre, dont on ne trouve aucune trace dans les pièces des Archives de la Guerre.
2. Arch. de Breil, pièce n° 42. — Arch. de la Guerre : Rapport de Kellermann, du 4 octobre. — Mémoire du même général.

avant de la Chambre, tandis que la colonne d'Hocquart débouche de la combe des Villards pour gagner le col d'Arve. Le lendemain, le général Ledoyen se porte à Montgellafrey et Montaymont avec 1,500 hommes[1]. Le commandant du poste de Mont-Pascal, voyant, à 6 heures du soir, une colonne venir sur lui et une autre se diriger, sur sa droite, vers le col de Varbuche, se replie sur Hermillon, où il est rejoint par la grand'garde de Mont-Vernier, qu'il a fait prévenir. Ces deux troupes s'établissent ensuite à Montandre et Mont-Denis. Pour mieux appuyer sa droite, M. de Cordon envoie au col des Encombres un renfort de 400 hommes avec le général de la Tour. Les six compagnies de grenadiers et de chasseurs de la gauche abandonnent également Pontamafrey et viennent, avec deux obusiers et deux pièces de 8, au pont d'Hermillon, qui est détruit le 29. Ce même jour, Ledoyen atteint le col de la Madeleine, que le bataillon de Turin lui abandonne sans tirer un coup de fusil pour se replier sur Moutiers. Deux compagnies de grenadiers de Chablais, parties le matin pour le soutenir, essayent de résister à la tête du vallon des Avanchers ; ils sont culbutés avec perte de 10 hommes, et refoulés sur Salins par le col du Golet. Le 30, le 2e bataillon du 10e, sous le commandant Lamaille, gagne Saint-Jean-de-Belleville par le même passage[2]. Septembre 1793.

1. D'après le journal de Cordon (Arch. de Breil, pièce n° 42), il semblerait que la prise de la Madeleine par Ledoyen a été effectuée le 26, ce qui paraît tout à fait improbable. En effet, ce n'est que le 28 que le général piémontais renforce son poste des Encombres, à la suite de la retraite de ses avant-postes de Mont-Pascal et Mont-Vernier, retraite causée par la marche de Ledoyen, qui n'a pu attaquer la Madeleine que le 29, après avoir assuré sa droite par l'occupation de la hauteur de Mont-Pascal. Du reste, Kellermann dit formellement que la division de la Maurienne a occupé la Chambre le 27. Comme l'attaque de la Madeleine a eu lieu de grand matin, elle n'a pu être faite que le 29.

2. Arch. de Breil, pièce n° 42. — Arch. de la Guerre : Rapport de Kellermann, du 4 octobre. Il a été impossible de savoir quelles étaient les troupes sous les ordres de Ledoyen. A ce moment, la brigade de la Maurienne qui, après avoir laissé deux bataillons à Valloire, n'en comptait plus que cinq, avait été successivement renforcée d'un ou deux bataillons venus de Grenoble (4e du Mont-Blanc) et d'Ugine (2e de l'Ariège), puis de trois bataillons venus de Tournoux (2 du 10e, 1er des Basses-Alpes, 1er grenadiers) ; deux ayant été envoyés en Tarentaise par le Basmont, il en restait au moins sept. Hocquart avait l'effectif d'un bataillon environ ; il en fallait au moins trois à La Chambre, par conséquent Ledoyen ne devait pas avoir plus de trois bataillons, y compris le 2e du 10e. Réduits par les maladies, ils ne devaient pas présenter plus de 1,200 combattants. On voit encore sur le mamelon, cote 2,089, des traces du campement soit piémontais, soit français.

Septemb.-Octob. 1793. — Prise du Cormet d'Aime.

En même temps, deux colonnes s'avancent dans la vallée de Beaufort. Le commandant Saint-André, avec le 5e de l'Isère, part de Queige le 28 septembre, marche par le col de la Forcle, Queige, Villard, puis est arrêté devant Beaufort par la résistance du 2e bataillon de la Marine, dirigé par le major Avogrado. Mais le 1er de la Haute-Loire, sous le commandant Chambarlhac, étant descendu par le col de la Bâtie, s'empare d'Arêches, le 29 au soir, et force ainsi les Piémontais à se replier de Beaufort sur Roselend, où les suit Saint-André. Le lendemain, Chambarlhac attaque le col du Cormet d'Aime. Son avant-garde, composée d'une compagnie du 8e bataillon d'infanterie légère, des chasseurs du 1er des Basses-Alpes, de l'Ariège et de la Haute-Loire, conduite par le capitaine Comte, gravit les rochers qui dominent le passage et, soutenue par les grenadiers, culbute en quelques instants le 1er bataillon de la Marine, au chant de la Marseillaise [1].

Retraite du duc de Montferrat.

Ainsi couverte à droite et à gauche, la brigade de la Tarentaise [2] prend position sans difficulté, le 29 septembre, à Notre-Dame-de-Briançon et, les deux jours suivants, fait des démonstrations sur Naves et Bonneval, pour attirer l'attention des Piémontais [3], les empêcher de faire des détachements sur leurs flancs et entrer en communication avec les colonnes des ailes. Ordre est donné d'attaquer partout, le 2 octobre. Ledoyen doit descendre sur les hauteurs du Bois, en face d'Aiguebelanche et de Notre-Dame du Calvaire [4]. Lamaille marchera sur Salins et Chambarlhac, se portera sur Montgirod et Hautecour. Mais le duc

1. Arch. de Breil, pièce n° 42. — Arch. de la Guerre : Rapports de Kellermann, des 4 et 9 octobre.
2. La brigade de la Tarentaise devait présenter encore six bataillons, soit environ 2,500 hommes.
3. Pinelli. — Arch. de la Guerre : Rapport de Kellermann, du 4 octobre. Craignant une attaque, l'avant-garde piémontaise se replie sur la position d'Aiguebelle, dont les batteries ouvrent le feu. Les Républicains ne répondent qu'avec une pièce de 12. Cependant les bagages et convois du duc de Montferrat sont repliés, dès le 30, derrière Moutiers.
4. Appelée par Pinelli Notre-Dame d'Essouvieux.

de Montferrat, qui, dans la journée du 1er octobre, a dirigé sur le petit Saint-Bernard ses convois et ses bagages, bat en retraite pendant la nuit. Le 2, au matin, Kellermann entre à Moutiers, pousse aussitôt un gros détachement sur les hauteurs d'Aime, où il rallie Chambarlhac et, marchant lui-même à la tête de son avant-garde, arrive à Bourg-Saint-Maurice, une heure après l'ennemi, au moment du coucher du soleil. Il déploie ses troupes devant l'arrière-garde piémontaise, en position au-dessus de Séez, pour protéger l'évacuation de l'artillerie, mais est obligé d'attendre jusqu'au lendemain ses canons, retardés par le mauvais état du chemin. Le 3, à 7 heures du matin, Chambarlhac attaque, avec l'infanterie légère et des hussards, les grenadiers royaux, qui se maintiennent à Saint-Germain avec deux canons et un obusier. A 10 heures enfin, Kellermann parvient à établir en batterie 12 pièces, dont le feu lui permet de dégarnir son front et de diriger deux colonnes sur le petit Saint-Bernard par les sentiers de droite et de gauche. L'arrière-garde ennemie se replie alors sur le col, où le reste de l'armée est en position [1]. Octobre 1793.

L'abandon de la Tarentaise par les Piémontais, causé par le brillant succès de Chambarlhac au col du Cormet [2], devait avoir pour résultat l'évacuation de la Maurienne à bref délai. Il importait toutefois de se mettre en mesure de profiter des moindres fautes de M. de Cordon. En conséquence, pendant que la brigade Badelaune reprend sa position à Bourg-Saint-Maurice, couverte à gauche par la

5. Arch. de Breil, pièce n° 40 B. — Arch. de la Guerre : Rapport de Kellermann, du 4 octobre. Il accuse une perte de 50 hommes, tués et blessés, pour toutes les opérations en Tarentaise.

6. On ne saurait trop insister sur ce point. Certes la perte du col de la Madeleine mettait le corps du duc de Montferrat dans une position assez difficile ; mais il pouvait encore attirer à lui tout ou partie du corps de Cordon par les Encombres, en refoulant le faible bataillon de Lamaille et, dès lors, se maintenir en Tarentaise. Au contraire, la perte du Cormet, menaçant sa ligne de communication, le forçait à se replier immédiatement sur le petit Saint-Bernard avec la plus grande partie de ses forces, pour couvrir la retraite de son artillerie et de ses convois. Avec le reste, il aurait pu opérer par les Encombres ou la Vannoise.

Octobre 1793. colonne de Saint-André, descendue du Roselend au col de la Seigne, le 6e de la Gironde, venu du Faucigny par le col du Bonhomme, reçoit l'ordre de gagner Pralognan, pour, de là, marcher soit par le col de Chavière, soit par la Vannoise, selon les éventualités. Ledoyen doit revenir par la Madeleine à Montaymond, puis, par le col de Varbuche, le pas de Roche, le col du Châtelard, se porter sur les Encombres qu'attaquera directement Lamaille par Saint-Martin-de-Belleville. Enfin, en vue d'agir sur la gauche de l'ennemi, ainsi menacé de tous côtés, la brigade de Maurienne entrera le plus rapidement possible en communication avec les troupes de Valloire [1]. Ces habiles manœuvres allaient devenir inutiles par suite de la retraite que le marquis de Cordon, prévenu du reste du mouvement du duc de Montferrat [2], était obligé d'accélérer après la prise de Valmeynier.

Prise de Valmeynier.

Dans la soirée du 30 septembre, l'adjudant général Prisye avait formé le 4e bataillon d'infanterie légère, les 4e et 6e de l'Ain, le 2e de la Haute-Loire [3] en sept colonnes, qui bivouaquent dans la neige à proximité des troupes piémontaises de Valmeynier, de Pierre-Benoît, de Combe et du Désert, aux ordres du major de la Boissière. Le lendemain matin à 5 heures, les 900 Français, entraînés par l'ardeur de leur chef, attaquent à la baïonnette et, deux heures après, sont maîtres de tous les postes, ayant pris deux pièces de montagne, des caissons, des tentes, des

1. Arch. de la Guerre : Rapport de Kellermann, du 9 octobre.

2 Arch de Breil, pièce n° 42. M. de Cordon reçoit, le 2, à Saint-Michel, la lettre du duc de Montferrat écrite le 1er. Il avait envoyé à Moutiers, le 28 septembre, un officier d'artillerie, le chevalier de Butet, qui était revenu le 30, lui annonçant, de la part du duc de Montferrat, que, loin de pouvoir lui envoyer des renforts, la division de Tarentaise ne pouvait reprendre le col de la Madeleine et était fortement menacée du côté de Beaufort. Des 14 bataillons de cette division, en effet, un et demi environ avait été engagé en Faucigny, un autre venait d'être mis en déroute à la Madeleine, deux étaient en Beaufort, un autre sans doute en arrière vers Bourg-Saint-Maurice et les Chapieux. Il n'en restait donc que neuf, aux environs de Moutiers, parmi lesquels les trois de Rockmondet étaient des plus médiocres. Ce n'était pas de trop pour faire face aux six bataillons de la brigade française de la Tarentaise.

3. Ces deux derniers bataillons étaient venus de Briançon, où il en restait trois. (Voir pièces justificatives, n° 60). — Arch. de la Guerre : Rapport de Prisye, du 3 octobre.

mulets, tué ou blessé 50 hommes, fait une centaine de prisonniers, parmi lesquels le commandant piémontais et deux officiers [1]. M. de Savoyroux, lieutenant au régiment de la Reine, parvient à rallier une centaine d'hommes sur les pentes du Cros-Crey [2]; mais, apprenant que le détachement de la Loza, bien que dans une position inaccessible, se replie sur Freney par la combe de Bissorte, cet officier se retire lui-même à Francoz par le pont d'Orelle. Octobre 1793.

Pour couvrir sa ligne de retraite ainsi menacée, le marquis de Cordon envoie aussitôt 300 hommes garder le pont de la Denise, où il appelle en outre des Encombres le corps du baron de la Tour. Le 2, il envoie 200 hommes à Notre-Dame-du-Charmais pour appuyer l'aile droite du baron Chino, qu'il invite à garder avec soin le col de la Roue et le débouché de la vallée Etroite. On achève l'évacuation des magasins de Saint-Jean et, dans la nuit, le brigadier de Fontanieu rallie, à Saint-Michel, les postes avancés, tandis que le brigadier Berton, avec une partie du gros, couvre les ponts de la Sausse et de la Denise, du côté de Valmeynier [3]. En même temps, M. de la Tour, suivi par le reste des troupes, marche à Termignon et le 3, à la pointe du jour, atteint Entre-deux-Eaux, afin de soutenir le détachement de Saint-Martin-de-Belleville. Pris entre les colonnes du commandant Lamaille et du général Ledoyen, ce dernier est contraint de gagner Pralognan par la partie supérieure des vallons des Allues et de Saint-Bon. Ce même jour, le reste de la division piémontaise se replie

1. Arch. de Breil, pièce n° 42.— Arch. de la Guerre : Rapport de Prisye, du 3 octobre.

2. Dans son journal, le marquis de Cordon dit « la montagne du Fourgeon », c'est-à-dire le Fourchon. Il y a là une erreur manifeste, puisqu'il ajoute que ce détachement s'est replié sur Francaz, tandis que celui de la Loza est venu au Fremy. La montagne de Fourchon est, en effet, plus près de la Loza que de Valmeynier. Il est probable que le détachement du plan de la Loza, qui n'a pu se retirer que par le col des Marches, au nord du mont Fourchon, aura rallié les fuyards du hameau du Désert et peut-être des Combes.

3. Prisye ne pouvait attaquer ce corps, qui devait compter au moins six bataillons. Il devait du reste chercher plutôt à entrer en communication avec la brigade de la Maurienne par Albanne, n'étant pas assez fort pour tenter de gagner la vallée étroite. Avec les armes modernes, cette manœuvre ne serait plus possible.

Octobre 1793.

sur Saint-André, après avoir détruit les ponts de la Sausse et de la Denise, malgré le feu des patrouilles de Ledoyen et de d'Ornac, qui occupent Saint-Michel, la Buffaz, Thil, la Traverse et font leur jonction avec Prisye[1].

Retraite du marquis de Cordon.

Le 4 octobre, le général Kellermann arrive, par le col des Encombres, à Saint-Michel, où se concentrent peu à peu les troupes républicaines, épuisées de fatigue et de faim, sans souliers, presque sans vêtements et manquant d'artillerie, que la destruction des ponts ne permet pas d'amener aussi rapidement. Il était donc impossible de déposter l'arrière-garde piémontaise, postée sur le plateau de Saint-André avec quatre canons de 8 et un obusier, trois compagnies de grenadiers et deux pièces défendant le pont de Freney, couvertes par une grand'garde placée sur le petit plateau de Rissortête, au débouché de la combe de Bissorte[2]. Cependant, le 5, Ledoyen part avec 1,500 hommes pour attaquer Notre-Dame-du-Charmais et Prisye se porte sur les hauteurs de la rive droite de l'Arc. Ils n'atteignent Modane que le 6 assez tard, au moment où M. de Fontanieu s'est replié sur Bramans, après avoir détruit le pont du Nant. L'hôpital de Fourneaux avait été évacué la veille et l'artillerie ramenée en même temps à Termignon, en avant duquel se tenait M. de la Tour, qui avait laissé le colonel Potier à Entre-deux-Eaux. Dans la journée du 6, ce poste, ayant rallié le détachement de Pralognan, est rejeté par le 6e de la Gironde sur la Turra, où M. de Cordon le fait soutenir par deux compagnies de grenadiers et un corps tiré des troupes aux ordres du général de la Tour. Couvert par ces trois arrière-gardes, M. de Cordon fait achever le transport

1. Arch. de Breil, pièce n° 42. — Arch. de la Guerre : Rapport de Kellermann, du 9 octobre.

2. Il importe d'observer qu'en 1793 il n'existait pas de chemin le long de la rive gauche, entre les ponts de la Denise et de Saint-André. A cette époque, de la Denise on montait à Orelle et de là on suivait la terrasse qui s'étend jusqu'au plateau de Saint-André, dont on comprend dès lors l'importance.

de ses vivres et de son artillerie sur le plateau du mont Cenis, puis dispose ses troupes dans les retranchements de la Ramasse. Le 7, M. de Fontanieu détache vers le petit mont Cenis les troupes chargées de la garde de ce passage. Il vient ensuite de Bramans à Termignon remplacer le baron de la Tour, qui marche à Lanslebourg, puis à la Ramasse. Il le suit le soir; le lendemain matin, le colonel Potier évacue à son tour la Turra. Le général Ledoyen et l'adjudant général Prisye réoccupent, dans la même journée, les postes de Bramans, de Sollières et de Termignon, avec avant-postes à Lanslebourg et Entre-deux-Eaux; le gros des troupes restant à Modane, face aux débouchés du vallon de Bardonnèche, en attendant que les neiges aient obstrué les communications avec l'Italie[1]. Octobre 1793.

Ainsi, malgré leur infériorité numérique, malgré l'hostilité d'une partie des habitants, malgré la pénurie des approvisionnements de toute nature, les Républicains avaient employé moins de temps à délivrer la Savoie que les Piémontais n'en avaient mis à l'envahir[2]. Cet heureux résultat était dû aux habiles combinaisons de Kellermann et de son chef d'état-major, le général Saint-Remi[3], à l'énergique activité, à l'intrépide bravoure des officiers de tous grades[4], au dévouement et à l'enthousiasme des soldats, volontaires et troupes de ligne, qui avaient supporté avec un véritable héroïsme les fatigues les plus dures, les plus cruelles privations[5].

1. Arch. de la Guerre : Rapport de Kellermann, du 9 octobre. — Arch. de Breil, pièce n° 42.

2. Le mouvement de M. de Cordon commence le 1er août; il est arrêté, le 11 septembre; celui du duc de Montferrat dure du 16 au 22 septembre. — Le général Ledoyen prend l'offensive dès le 11 septembre, et le général Santerre le 15; cependant c'est le 27 septembre seulement que les opérations commencent véritablement en Maurienne et en Tarentaise Le 4 octobre, les Français sont au pied du petit Saint-Bernard ; le 8, au pied du mont Cenis.

3. Voir pièces justificatives, n° 66, le précis raisonné de cette campagne par le général Kellermann.

4. Dans les rapports des 4 et 9 octobre, Kellermann cite les généraux Remi, Ledoyen, Badelaune, les commandants Lamaille du 10e ; Chambarlhac, du 1er Haute-Loire; Saint-André, du 5e Isère ; Bernard, du 4e de l'Ain ; les capitaines Mollard, Herbin, Hocquart, Michel, Constantini, Verdelin, Sarret, Lecomte.

5. Arch. de la Guerre : Rapport de Kellermann, du 4 octobre. — Lettres de Chepy, du 23 septembre ; d'Alexandre, commissaire général, du 12 septembre ; de Kellermann, du 11 septembre.

Octobre 1793.

—

Destitution de Kellermann.

De si importants services ne pouvaient toutefois désarmer un parti politique qui n'était parvenu au pouvoir qu'après une lutte acharnée. Tout en rendant hommage à la valeur de l'armée des Alpes, le gouvernement avait hâte de changer des états-majors dans lesquels il n'avait pas confiance. Destitué en même temps que la majeure partie des chefs militaires de cette époque, Kellermann n'en reçoit avis qu'en octobre [1]. Il remet son commandement au général d'Ornac [2] et, le 6 novembre, se présente à la prison de l'Abbaye, à Paris [3], donnant ainsi l'exemple de l'abnégation et de la soummission aux lois.

1. Arch. de la Guerre : Lettre du ministre au président de la Convention, lui soumettant la décision du Conseil exécutif provisoire, concernant la destitution de Kellermann et de Brunet. Au bas de cette pièce, se trouve la mention suivante : « Approuvée par la Convention nationale, dans la séance du 11 septembre de l'An second » ; signé : B. — Lettre du ministre au comité de Salut public, du 11 octobre, lui transmettant copie des ordres expédiés pour la destitution de Kellermann.

2. Arch. de la Guerre : Lettre de Kellermann au comité de Salut public, du 16 octobre. — Lettre du procureur général de Grenoble, transmettant les papiers de Kellermann, le 26 octobre

3. Arch. de la Guerre : Lettre de l'adjoint du ministre de la guerre au comité de Salut public.

CHAPITRE III

ATTAQUE DE L'ARMÉE AUSTRO-SARDE

DANS LE COMTÉ DE NICE

Occupation de la vallée de la Tinée. — Destitution du général Brunet. — Dumerbion prend le commandement de l'armée d'Italie. — Plan d'opérations offensives des Austro-Piémontais. — Affaires des 7 et 8 septembre. —'Retraite des Républicains. — Attaques de Gilette et d'Utelle. — Retraite de l'ennemi. — Prise de Brech d'Utelle. — Quartiers d'hiver des deux armées.

Juillet 1793. — Dispositions de l'armée d'Italie.

Dans le comté de Nice, les derniers jours de juin et le commencement de juillet avaient été employés à disposer les troupes d'après le plan arrêté de concert par les généraux Kellermann et Brunet [1].

Six mille hommes gardent les places de Monaco, Villefranche, Nice et Antibes, ainsi que le pont de Saint-Laurent-du-Var. Pour assurer le sécurité des communications le long du littoral, qu'allaient menacer les flottes anglaises et espagnoles, annoncées depuis longtemps, le général de division Lapoype reçoit, le 27 juin, le commandement des forces réparties entre Fréjus et l'embouchure du Var [2].

1. Voir chapitre 1er et pièces justificatives, n° 68.
2. Arch. de la Guerre : Ordre du général Brunet au général Lapoype. — Etat des officiers généraux de l'armée d'Italie le 26 juillet, avec notes de Brunet. — Réclamation de Lapoype au ministre, du 27 juillet. — D'après ces deux dernières pièces et les renseignements donnés par le général Macquard, le 13 frimaire an IV, Brunet, mécontent de la conduite de Lapoype, l'aurait remplacé, le 1er août, par Macquard, qui commandait le camp de la Fougasse sous les ordres de Dortoman.

Juillet 1793.

En première ligne, 20,000 hommes forment deux masses égales. L'une, appuyée aux retranchements de Castillon, Brouis et Béolet, fait face au défilé de la Roya, avec avant-garde à Breil[1]. L'autre occupe, sur les deux flancs du massif de l'Authion, Moulinet, la Fougasse et le Tueis, la Bollène, le camp de la Condamine, Belvédère et Roquebillière[2].

Elle se relie avec l'aile droite de l'armée des Alpes[3], dans le comté de Beuil, par les postes de Saint-Martin-Lantosque, Saint-Dalmas-du-Plan, Rimplas, Marie et Utelle, autour du Tournairet. Il n'y avait donc plus qu'à occuper la vallée de la Tinée pour achever l'exécution du programme adopté par les représentants du peuple.

Troisième attaque de l'Authion.

Afin de masquer ses mouvements à l'ennemi, Brunet fait attaquer les ouvrages des Mille-Fourches et du col de Raous, le 29 juillet, de grand matin[4]. Douze cents hommes, du camp de la Mœris et de Moulinet se portent sur la gauche de la première de ces positions, que menacent, de front, 800 hommes détachés du Tueis, où se tiennent de fortes réserves sous les ordres du général Dortoman. Ces deux attaques sont facilement repoussées par les 6 à 7,000 hommes et la nombreuse artillerie dont dispose le général Colli. Les Français se replient à 10 heures du matin. En même temps, de Belvédère, Serrurier dirige sur le col de Raous une colonne par chacun des versants du vallon de Graus. Comme dans les affaires précédentes, l'une s'empare de la croix de Crocé, sans parvenir à s'élever sur le serre de Clapeiruole ; l'autre occupe la pointe de Rugger ; mais, prise en écharpe par l'artillerie de la tête

1. Le général Dumerbion exerce le commandement de la droite.

2. Le général Serrurierconmmande la gauche.

3. Sous les ordres du général Lestanduère.

4. Les auteurs piémontais donnent à cette affaire une importance qui ne ressort pas de l'examen des archives de la Guerre. Il n'en est fait mention dans aucune pièce française. Elle ne doit donc être considérée que comme une simple démonstration.

Juillet 1793.

de Raous, elle ne peut dépasser cette position. A midi, ces troupes battent en retraite, poursuivies par le 8e grenadiers et le bataillon de la légion légère. Du reste, un brouillard très épais avait gêné les assaillants aussi bien que les défenseurs, qui redoutaient quelque surprise, et, dans les divers engagements, on s'était borné à tirailler sans résultat [1].

Occupation de la vallée de la Tinée.

Le lendemain, dans l'après-midi, les batteries du Tueis canonnent vivement, pendant une heure, le camp de l'Authion pour attirer l'attention des Piémontais[2]. Pendant ce temps, la moitié environ des forces postées à Saint-Dalmas[3], avait marché sur Isola, où elle arrive le 28[4]. Le général Lestanduère, avec les bataillons de l'armée des Alpes cantonnés à Guillaumes et à Châteauneuf-d'Entraunes[5], s'y porte également par Beuil et le col de la Valette, en dirigeant une colonne sur Saint-Etienne par le col de Crous, tandis que, le lendemain, le lieutenant général Dugoulot descend du col de Pelouze sur Saint-Dalmas-le-Selvage[6]. Ces 2,000 hommes, après avoir chassé rapidement les milices du corps de Strassoldo, attaquent deux fois en vain le col Long et, le 3 août, tentent d'enlever le poste de Barbacane sans plus de succès. Le major marquis Colli, qui, des Bains de Vinadio s'était porté au baracon du col avec deux compagnies du premier bataillon de Mondovi et deux canons, était chargé de la défense de ces passages. Il était appuyé, à gauche, par le chevalier Damian, posté à

1. Arch. de la Guerre : Relation officielle, publiée à Turin, de la troisième attaque de l'Authion. — Extrait d'une lettre du 31 juillet, de M. le comte d'Hauterive à M. le chevalier de Pollon. — Arch. de Breil, pièce n° 33 A. — Thaon de Revel. — Pinelli. — Voir en outre pièces justificatives. — Le 23 juillet, Saint-André avait donné l'ordre de construire des redoutes à la Béola et à Marte.
2. Arch. de Breil, pièce n° 33 A.
3. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet, du 3 août. — Ces troupes sont : les compagnies franches nos 1 et 2 et la compagnie marseillaise, avec une compagnie de chasseurs de ligne ; en tout, 632 hommes.
4. Arch. de Breil, pièce n° 35.
5. Ces troupes sont : 2e Lozère, 744 h., à Guillaumes ; grenadiers des Hautes-Alpes, 837 h. venus de Colmars à Châteauneuf et remplacé à Colmars par le 5e du Mont-Blanc, envoyé de Grenoble ; en tout, 1,581 h.
6. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet, du 3 août. — Le lieutenant-colonel Dugoulot commande le 2e d'infanterie légère, 632 h., venant de Digne.

Août 1793. Sainte-Anne avec le reste du bataillon; sur la droite, à Ferrière, le major Belmond gardait les cols de Pourriac et de Fer[1].

La réussite de cette expédition, qui ouvrait la communication la plus courte avec l'armée des Alpes et couvrait la gauche de l'armée d'Italie, permettait au général Brunet de diminuer l'effectif des troupes dans la Vésubie, tout en remplaçant les bataillons qui étaient en première ligne depuis deux mois déjà, et de se constituer une réserve[2]. Dès le 3 août, les deux compagnies du 3e bataillon d'infanterie légère, occupant Marie et Rimplas, vont relever les détachements d'Isola, qui sont ramenés partie à Rimplas, partie à Saint-Martin-Lantosque[3]. Les camps de Saint-Dalmas et de Belvédère sont supprimés, et il ne reste à Roquebillière qu'une compagnie de chasseurs gardant les redoutes de Très-Crous et de Saint-Jean[4]. Un bataillon de grenadiers occupe le camp retranché de la Condamine et les ouvrages de Saint-Julien, del Vesco et de Saint-Salvaire qui en battent les avenues[5]. Il est appuyé, à droite, par le bataillon de Vaucluse et deux compagnies d'infanterie légère, cantonnés à la Bollène. Les six bataillons du camp de la Fougasse sont remplacés par six autres[6] et viennent se reposer à Colla-Bassa, près du col de Saint-Roch[7].

Démêlés du général Brunet avec les représentants du peuple.

Les tentatives sur le front et la droite de l'Authion ayant échoué, le général Brunet se proposait de ramener cette masse vers Sospel, où il faisait transporter de l'artillerie et des munitions. Avec sa droite ainsi renforcée, il espérait,

1. Arch. de Breil, pièces nos 35 et 36.
2. L'indication des mouvements qui suivent résulte de la comparaison des situations des 8 juillet et 10 août, existant aux archives de la Guerre.
3. A Rimplas, la compagnie franche n° 1; à Saint-Martin, la compagnie franche n° 2, la compagnie marseillaise et deux compagnies d'infanterie légère.
4. Arch. de Breil, pièce n° 33 A.: Extrait d'un journal de l'armée austro-sarde.
5. Les Piémontais appelaient camp de Flaut le camp de la Condamine, du nom du sommet sur lequel se trouvait la redoute del Vesco.
6. Voir pièces justificatives, n° 68, la situation du 8 juillet, qui donne les noms et les effectifs des bataillons envoyés de la Fougasse à Colla-Bassa. Le nombre des hommes était porté de 3,550 à 3,788. — Les bataillons envoyés pour les relever sont les suivants : 2e du 50e, 352 h.; 2e du 42e, 395 h.; 6e Bouches-du-Rhône, 450 h.; 5e Var, 567 h., venant de Belvédère; 5e Bouches-du-Rhône, 534 h., venant de la Condamine; 3e Haute-Garonne, 547., venant de Monaco; en tout, 2,845 h.
7. Dans les situations françaises, ce camp porte quelquefois le nom de col Basso. On a déjà indiqué, d'après la carte de Bourcet, la position exacte de Colla-Bassa.

Août 1793.

en passant par les Etats de Gênes, tourner la gauche austro-sarde. Quelques incursions de milices piémontaises sur les territoires de la Penna et de Vintimille pouvaient autoriser cette violation d'un pays neutre, à laquelle d'ailleurs le Sénat génois paraissait devoir être indifférent. Naturellement consultés, les représentants du peuple accèdent d'abord à la demande du général Brunet, quoiqu'avec quelques difficultés et sous la réserve formelle qu'il réussira dans son entreprise[1]. Ils sont bientôt obligés de revenir sur cette détermination pour parer à la situation critique faite à l'armée d'Italie par l'extension rapide du mouvement insurrectionnel dans les départements du midi. Vivres, munitions, habillements, équipements, argent, tout allait manquer à la fois[2].

Peu au courant de la situation politique, se renfermant trop étroitement dans ses attributions militaires, Brunet aurait désiré entrer en accommodement avec les municipalités de Marseille et de Toulon[3]. Cette solution ne pouvait être acceptée par les représentants du peuple, dont l'autorité était méconnue, alors surtout que deux de leurs collègues venaient d'être incarcérés dans cette dernière ville. Eux-mêmes, arrêtés à Pignans, n'avaient pu s'échapper que grâce à la vigueur du général Lapoype et de son escorte[4]. Brunet avait eu le tort, en outre, de ne pas présenter la

1. Arch. de la Guerre : Lettre des représentants du peuple à Brunet, en réponse à une lettre de ce général du 27 juillet, qui n'existe pas aux archives de la guerre. A la fin de cette lettre, Fréron ajoute, de sa main, que Brunet a été hostile à cette expédition deux mois auparavant, alors qu'elle était proposée par le consul de France à Gênes la Chaise ; qu'il en est actuellement partisan parce que cela lui permet de ne pas faire marcher de troupes au secours de Carteaux. Il insinue même que Brunet est d'accord avec Toulon et Marseille. Cette accusation paraît le point de départ des démarches qui ont amené la destitution, puis la condamnation de Brunet. Elle ne paraît reposer sur aucun fondement. Mais elle s'explique par ce fait que Fréron était le beau-frère du général Lapoype, dont Brunet s'était plaint.

2. Arch. de la Guerre : Lettres du ministre au comité de Salut public, du 19 juillet ; de Barras, du 20 juillet ; de Barras et Fréron, du 31 juillet.

3. Arch. de la Guerre : Lettres de Brunet, du 16 juillet, et des représentants du peuple, du 25.

4. Arch. de la Guerre : Adresse des comités généraux des 32 sections de Marseille, refusant de reconnaître les décrets de la Convention depuis le 31 mai, sauf toutefois en ce qui concerne l'approvisionnement des armées. Déclaration des administrateurs provisoires du département du Var, qui refusent obéissance aux représentants Barras, Fréron, Baille et Beauvais. — Lettre de Barras et Fréron à Brunet, du 1er août, dans laquelle ils l'informent qu'il n'y a pas à entrer en communication avec les quatre commissaires nommés par Marseille, pour traiter de la subsistance de l'armée. — Défense du général Lapoype contre les accusations de Brunet, du 27 juillet. Dans cette pièce, se trouve racontée avec détails l'aventure de Pignans.

Août 1793. nouvelle constitution à l'acceptation des troupes, conformément au décret de la Convention[1]. Il refusait aussi de reconnaître comme représentant du peuple le député Fréron, qu'en l'absence de ses collègues Barras s'était adjoint[2]. Enfin, requis de diriger sur Aix cinq bataillons avec la cavalerie et l'artillerie nécessaires[3], le commandant en chef de l'armée d'Italie ne se bornait pas, comme Kellermann, à protester et à faire remarquer que des mesures de répression vigoureuses pouvaient réduire au désespoir les habitants des deux grandes cités provençales et les engager à appeler à leur secours la flotte anglaise, récemment signalée dans la Méditerranée[4]; après avoir refusé d'envoyer en Corse et aux Pyrénées-Orientales les renforts demandés par le ministre et le Conseil exécutif provisoire, sous le prétexte qu'il n'avait pas reçu les recrues annoncées[5], il prétendait ne pouvoir détacher aucune troupe sans un décret de la Convention[6], avec laquelle on ne correspondait plus depuis près d'un mois[7].

Destitution du général Brunet.

Il eût été dangereux de laisser se prolonger ce conflit. Aussi, le 6 août, Barras et Fréron suspendent Brunet de ses fonctions, le font arrêter, le lendemain, et donnent le commandement provisoire au général Dumerbion, qui est nommé ultérieurement général en chef de l'armée d'Italie, Carteaux, désigné pour ce poste, ayant démissionné avant

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet et réponse de Barras, du 20 juillet. — Lettre de Barras et Fréron, des 25 juillet et 1er août.

2. Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet du 20 juillet et réponse de Barras du même jour.

3. Arch. de la Guerre : Lettres des représentants, des 20 et 31 juillet, à Brunet, lui signalant l'arrivée de la flotte anglaise et la difficulté des ravitaillements et l'invitant à entrer en communication avec Carteaux. — Réponse de Brunet, du 21 juillet. Il ne croit pas à l'arrivée de la flotte anglaise. — Nouvelle demande des représentants, du 5 août.

4. Arch. de la Guerre : Lettres de Brunet, du 2 août, aux représentants et au ministre. Dans cette dernière, il blâme ou critique maladroitement la conduite de la Convention et celle des représentants. Lettre de Barras au comité de Salut public, du 5 août.

5. Voir pièces justificatives, n° 67. — Arch. de la Guerre : Lettre de Brunet au ministre, du 6 août.

6. Arch. de la Guerre : Lettre des représentants au comité de Salut public, du 6 août. — Proclamation des représentants, du 8 août.

7. Arch. de la Guerre : Correspondances diverses, notamment une lettre des commissaires du pouvoir exécutif au ministre, du 14 août.

Août 1793.

d'en avoir exercé les fonctions [1]. Au même moment, la flotte espagnole, signalée depuis un mois déjà dans les eaux de Gênes [2], faisait sa jonction avec celle de l'Angleterre et 84 navires de guerre se présentaient devant la ville de Nice [3].

Formation de l'armée révolutionnaire.

Il était urgent de se mettre en garde contre un débarquement éventuel, en renforçant les batteries de côte par des postes mobiles. Des troupes sont placées dans l'île Sainte-Marguerite [4], à Cannes [5] et à Fréjus [6]. Le général Labarre est dirigé sur Draguignan avec quatre bataillons [7], auxquels se joignent trois compagnies d'une légion de Sans-Culottes formées à Nice par ordre des représentants du peuple [8], un bataillon de la garde nationale de Beausset [9], resté fidèle au parti de la Convention, et la majeure partie du 15e régiment de dragons [10]. Lapoype, d'abord nommé, sur sa demande, à l'armée des Alpes [11], est arrêté à son passage à Avignon par les représentants du peuple et envoyé par eux prendre le commandement de cette armée, dite « révolutionnaire », destinée à agir, de concert avec celle de Carteaux, contre Toulon et Marseille [12].

1. Voir chapitre IV.
2. Arch. de la Guerre : Lettre du ministre de l'intérieur au comité de Salut public, du 5 juillet.
3. Arch. de la Guerre : Lettres des représentants du peuple au comité de Salut public, du 6 août, et des commissaires du pouvoir exécutif, du 14. Ces derniers ne donnent que 22 voiles, chiffre exact des vaisseaux de guerre de la flotte anglaise.
4. Bataillon de Tarascon, 702 hommes ; dépôts des différents corps, 550 hommes.
5. Compagnies franches de Castellane, 52 h. ; puis 2e bataillon du 11e, 300 h. ; et enfin, 3 compagnies de déserteurs italiens, 250 h.
6. Deux compagnies de chacun des bataillons suivants : Union et 6e Var, 229 h. ; puis le 6e Var en entier, 411 h. ; et enfin le 15e dragons, 262 chevaux.
7. Arch. de la Guerre : Situation du 24 août. 2e du 28e, 565 h. ; 1er de Marseille, 551 h. ; Vaucluse, 360 h. ; Union, 670 h. — Lettre de Dumerbion, du 20 août. Il parle de six bataillons, le 5e des Bouches-du-Rhône et le 7e du Var ayant été envoyés ultérieurement.
8. Arch. de la Guerre : Lettre des commissaires du pouvoir exécutif, du 14 août, signalant l'arrêté du 23 juillet par lequel les représentants ont décidé la formation d'une légion de Sans-Culottes de 4 bataillons. Ordre du ministre, du 27 août, pour l'envoi de fonds destinés à la solde des hommes de la légion des Sans-Culottes ayant passé la revue. — On ne trouve que ces trois compagnies, fortes de 250 h., le 24 août, et de 75, le 24 octobre, qui restent à Cannes, puis à Saint-Martin-du-Var.
9. Village situé au nord de Toulon. Ce bataillon est fort de 268 hommes.
10. Ce régiment de dragons avait reçu l'ordre de passer à l'armée des Pyrénées-Orientales, le 17 juillet. Il en recevra de nouveau l'ordre, le 14 octobre (Voir Arch. de la Guerre, à ces deux dates).
11. Arch. de la Guerre : Demande de Lapoype, du 20 juillet. — Arrêté, du même jour, des représentants du peuple. — Lettre du ministre, du 20 août, lui annonçant l'envoi de son nouveau brevet.
12. Arch. de la Guerre : Arrêté, du 20 août, signé : Poultier, Gasparin, Ricord, Robespierre jeune, Escudier, Salicetti, Rovère.

Août 1793.

—

Attaques piémontaises dans la vallée de la Vésubie.

Ainsi diminuée de 3,000 hommes environ, l'armée d'Italie avait à tenir tête aux attaques incessantes que le général de Saint-André dirigeait sur le versant gauche de la vallée de la Vésubie, où se trouvaient des postes faibles et désavantageusement placés.

Dès le 3 août, deux petites colonnes sous les ordres de la Roque et Chiusan[1], descendant du serre de Clapeiruole et de la pointe de Rugger poussaient une reconnaissance sur les avant-postes français de Très-Crous et del Vesco. Renforcées, le lendemain, par les chasseurs-carabiniers Canale, elles reviennent à la charge ; mais, agissant sans ensemble, elles sont repoussées[2]. Cependant, dans la nuit, la compagnie des chasseurs du 51e se replie de Roquebillière sur la Condamine, abandonnant les redoutes de Très-Crous et de Saint-Jean, que les Piémontais détruisent en partie le 5. Mais, attaqués le 6, ceux-ci se bornent à placer leurs miliciens aux Adrecs, au confluent de la Gordolasque et du ravin de Graus, les appuyant par une compagnie des chasseurs Canale, portée de la croix de Crocé à Castellaroun.

Une tentative plus importante sur le camp de la Condamine ou de Flaut devait être faite dans la nuit du 10 au 11. Les colonnes, mises en mouvement trop tard, ne peuvent arriver à temps. Il en est de même d'une surprise sur Moulinet, qui n'a d'autre résultat que l'enlèvement d'une patrouille de six hommes. On décide alors une entreprise générale sur les postes français, par les deux rives de la Vésubie, pendant que les volontaires et les milices du capitaine Raiberti feront une démonstration sur le Ventabreu[3].

1. D'après Thaon de Revel, 50 volontaires et 60 milices, sous le premier, 120 grenadiers du 8e, sous le second.

2. Voir, pour les détails, Thaon de Revel.

3. On rappelle que, dans les ouvrages et récits de cette époque, on nomme le Ventabren, Maurigon, et que l'on réserve le nom de Ventabren à la hauteur marquée Maune sur les cartes actuelles.

Un détachement du régiment de Piémont vient de la Madone des Fenestres, par la baisse de Prals, prendre position au nord de la Madone de Berthemont. Août 1793.

Les chasseurs de Canale, les volontaires de Radicati et des milices passent sur la rive droite de la Vésubie, dans la nuit du 15 au 16, et se tiennent cachés dans le bois de la Maluna, entre la tête de Siruol et Castel-Vieil. Ayant observé, pendant la journée, que les Français travaillaient à se retrancher sur la crête de Sommelongue à Albéras, le major Canale n'ose marcher directement sur Sueil, comme il en avait reçu l'ordre, sans attaquer d'abord ces grand' gardes. A cet effet, il envoie contre elles Radicati avec 140 hommes, le 17 de grand matin, conservant le reste de son détachement en réserve[1]. Les Républicains sont d'abord refoulés ; bientôt, renforcés par le 3e de la Haute-Garonne, campé à Doude ou Sueil[2], ils opposent, sur le mamelon de Sommelongue, une si vive résistance que les Piémontais finissent par battre en retraite, sans d'ailleurs être inquiétés.

En même temps, le camp de Flaut devait être assailli par trois colonnes, qui reçoivent contre-ordre au dernier moment[3]. La troisième attaque, dirigée par le chevalier Bonneau, avait une issue plus heureuse pour l'ennemi. Partant de la pointe de Rugger avec son corps, un détachement de chasseurs Canale et la compagnie des milices Cauvin, ce hardi partisan traverse, pendant la nuit, le vallon boisé de Praêt. Après deux heures de marche pénible, il arrive dans le ravin de l'Aiguette, à peu de distance d'une batterie de deux pièces, établie sur le versant nord de la tête de la Fougasse. Sans laisser aux sentinelles le temps de se reconnaître, il ouvre un feu très vif, puis saute

1. D'après Revel, ce détachement n'était que de 300 hommes.
2. Le nom de Doude est celui adopté par les Français ; ni l'un ni l'autre n'existent sur les cartes de l'état-major français. Celui de Sueil est porté sur la carte sarde. Ce point se trouve sur la rive droite de la Vésubie, à l'ouest de Lantosque, au-dessous de Téron.
3. Voir, au sujet de cette attaque et de la précédente, la relation détaillée de Thaon de Revel et le récit relatif à la manière dont les Français auraient été prévenus.

Août 1793.

dans l'ouvrage. Les 200 hommes de garde, surpris par cette action vigoureuse à laquelle ils n'étaient pas habitués, prennent la fuite, perdant un capitaine et cinq hommes tués, 52 prisonniers et leurs bagages. Les assaillants se replient, emportant deux petites pièces, après avoir encloué et jeté dans un ravin les deux canons[1]. Le général Dortoman, commandant le camp d'Argent, pouvait être accusé de négligence dans cette circonstance. Etant d'ailleurs compromis par son intimité avec le général Brunet, il est arrêté, le 20 août au soir, et conduit à Nice pendant la nuit. Le lendemain, Masséna est envoyé du camp de Béolet pour le remplacer [2] et emploie toute son activité à faire exécuter promptement les retranchements et les palissades commencées.

Abandon de la vallée de la Tinée.

Des entreprises aussi décousues, faites avec de si faibles effectifs, ne pouvaient amener de résultats décisifs. Il en était tout autrement de l'abandon de la vallée de la Tinée, causée par la retraite du général Gouvion sur le camp de Tournoux et l'envoi de renforts aux brigades de la Savoie [3]. Son flanc gauche étant ainsi découvert, le général Lestanduère est obligé de se replier, vers le 20 août, avec les quatre bataillons qui lui restent[4], sur Guillaumes, Beuil et Puget-Théniers, gardant, en avant de lui, les cols de Pal,

1. Il n'existe aucun renseignement sur ces diverses affaires, dans les pièces des arch. de la Guerre. On s'est servi de la pièce 33 A. des arch de Breil, dont les indications concordent rigoureusement avec les récits de Revel et de Pinelli. Ce dernier, donne, en outre, selon son habitude, des faits particuliers relatifs à des soldats ou sous-officiers.

2. Arch. de la Guerre : Lettre de Masséna à Dumerbion, du 21 août. Cette lettre permet de relever une triple erreur commise par le général Koch dans ses *Mémoires de Masséna*, page XVI. Dans cette lettre en effet, Masséna indique qu'il reçut l'ordre de se rendre à la Fougasse, le 21 août à 9 heures du matin, étant au col de Brouis, et non le 19. Cet ordre n'existe pas aux archives de la Guerre, qui ne possèdent que des copies des minutes de la correspondance de Masséna, tirées des registres appartenant à la famille du prince d'Essling. Il est assez extraordinaire que Koch n'ait pas eu ces registres entre les mains. Quoi qu'il en soit, l'ordre qu'il donne aux pièces justificatives n° 3 paraît exact ; mais la partie relative à l'arrestation de Dortoman n'est certainement pas inspirée par Ricord et Robespierre jeune qui, le 20 août, signent, à Avignon, la nomination de Lapoype comme commandant en chef de l'armée révolutionnaire. — (Voir ci-dessus). Quant à l'exécution de cet ordre par Masséna, malgré sa répugnance, c'est encore une assertion erronée, puisque, dans sa lettre du 21 août, écrite en arrivant au camp de la Fougasse, à 9 heures du soir, Masséna fait part à Dumerbion de son étonnement en apprenant que Dortoman a été arrêté, la veille au soir, par un capitaine de gendarmerie et conduit à Nice, sous l'escorte d'une compagnie de grenadiers du 11e. Il ajoute qu'il « n'y comprend rien. »

3. Voir le chapitre II.

4. 5e du mont Blanc, à Entrevaux ; grenadiers des Hautes-Alpes, 837 h. à Puget-Théniers ; 2e de la Drome, 717 h. à Colmars et Guillaumes ; 2e chasseurs de l'Isère, 744 h., à Beuil. — Les autres bataillons ont été ramenés au camp de Tournoux.

Août 1793.

de Crous et de la Valette. Dès le 22, le marquis Colli s'empare du col de Crous et le chevalier Damian descend à Isola, poussant leurs compagnies de milices sur Péone et Longon [1]. Le 25, le major Belmond, avec 270 volontaires et miliciens, marche au col de Pourriac à Saint-Etienne, s'établit au col de Pal, le 26, et, le lendemain, chasse d'Entraunes les 600 soldats du 2e bataillon de la Drôme, qui se replient sur Colmars par le col de Champs. Il revient sur ses pas, le 28, emporte, le lendemain, le petit château de Daluis, où le 2e des chasseurs de l'Isère avait laissé un poste et, le 30, gagne, par Lione et la Croix, Puget-Théniers, occupé par les grenadiers des Hautes-Alpes [2]. Ce bataillon lâche pied à la première décharge et s'enfuit à Entrevaux dans le plus complet désordre [3]. Par suite de cette retraite, les postes français de Saint-Martin-Lantosque, Saint-Dalmas-du-Plan, Rimplas et Marie sont obligés de se replier sur Levens, Figaret, Utelle et Gilette [4].

Il convenait de profiter des succès dus à cette marche rapide et énergique. Toutes les compagnies de milices reçoivent en conséquence l'ordre de rallier le major Belmond à Puget-Théniers [5]. Le lieutenant-colonel Léotardi part de la Madeleine avec le bataillon des troupes légères, le 29 août, pour se rendre à Saint-Etienne [6]. Il forme l'avant-garde d'une brigade, composée de deux bataillons du régiment de Courten, des grenadiers Wollust et du 5e grenadiers piémontais, qui, sous les ordres du colonel Streng, doit être rendue à Guillaumes le 8 septembre [7]. A peine les

1. Arch. de Breil, pièce n° 35.
2. Arch. de Breil, pièces nos 36 et 45.
3. Arch. de Breil, pièce n° 46. — Arch. de la Guerre : Lettre de Kellermann, du 17 septembre, aux représentants du peuple.
4. Voir pièces justificatives, n° 70. — Arch. de la Guerre : Lettre de Masséna, du 23 août, signalant la présence d'un régiment ennemi à Saint-Martin-Lantosque.
5. Arch. de Breil, pièce n° 40 A. — Ordre du 5 septembre.
6. Voir pièces justificatives, n° 69.
7. Arch. de Breil, pièce n° 40 A. L'ordre adressé au baron Streng est du 4 septembre. Les troupes doivent laisser leur artillerie au camp de la Madeleine et en partir, le 5, avec deux jours de vivres. Elles coucheront, le 5, à Salzo-Moreno, le 6 à Saint-Etienne, le 7 à Châteauneuf, le 8 à Guillaumes. Deux compagnies de milices marcheront avec les fourriers.

Août 1793. instructions nécessaires sont-elles expédiées que contre-ordre est donné aux grenadiers piémontais[1]. En outre, le lendemain, les grenadiers Wollust sont arrêtés à Largentière[2] ; le régiment de Courten ne doit pas dépasser Saint-Etienne, se bornant à envoyer des gardes avec deux spingardes au col de Pal et se tenant prêt à les appuyer par un bataillon. Ce poste sert à assurer la liaison avec le bataillon des troupes légères, qui est poussé, le 8 septembre, à Saint-Martin d'Entraunes[3]. L'occupation de Toulon par les Anglais avait sans doute paru à de Wins devoir déterminer la retraite des Républicains du comté de Nice, sans qu'il fût nécessaire de donner suite aux projets antérieurement formés de concert avec lord Mulgrave, envoyé extraordinaire du gouvernement britannique[4].

A son arrivée à Turin, vers le milieu d'août, ce dernier s'était rapidement entendu avec le chef d'état-major de l'armée austro-sarde. Il n'y avait plus en effet qu'à régler le détail des opérations, dont le chevalier de Revel, pour le roi de Sardaigne, le capitaine Ingefield, commandant le vaisseau l'*Aigle*, pour l'amiral anglais Hood, avaient arrêté les bases dans plusieurs entrevues, à Gênes, du 26 juillet

1. Arch. de Breil, pièce n° 40 A. L'ordre et le contre-ordre sont du 4 septembre.
2. Arch. de Breil, pièce n° 40 A. — Ordre du 5 septembre.
3. Arch. de Breil, pièce n° 46. — Ce bataillon part de Saint-Etienne le 7 et couche, le même jour, à Châteauneuf.
4. On ne peut en effet admettre l'explication donnée dans les *Mémoires* de Thaon de Revel, page 81. Strassoldo n'a pu être alarmé des mouvements des troupes du camp de Tournoux que, par erreur, il écrit Tournon, puisqu'à ce moment, il n'y eut aucun mouvement des Français de ce côté. De plus, les ordres que Strassoldo exécutait avaient été donnés par de Wins dans le voyage qu'il fit dans la Stura du 16 au 26 août, d'après les indications du même ouvrage, pages 71, 79 et 80. De Wins seul avait donc pu donner contre-ordre de Tende, le 31 août ou le 1er septembre, en apprenant l'occupation de Toulon, exécutée le 27 et le 28 août. Cette opinion concorde d'ailleurs : 1° avec les renseignements fournis dans les *Mémoires* de Thaon de Revel, page 80, sur les atermoiements de de Wins ; 2° et surtout avec le fait relaté par Pinelli, pages 278 et 279. D'après cet auteur, le duc d'Aoste ne devait partir que le 7 de Valdieri, ce qui le mettait en effet en ligne avec Strassoldo, et marcher, par la crête du massif de Tournairet, sur Utelle, pour faire sa jonction avec les forces venant par la Tinée, Beuil et Guillaumes. Le mouvement de Strassoldo ayant été arrêté et le temps manquant pour lui expédier de nouveaux ordres avant le jour fixé pour l'attaque générale par le roi, de Wins aurait prescrit, le 5 septembre, au duc d'Aoste d'être rendu au Siruol le 6 et d'en descendre le lendemain 7, pour venir passer la Vésubie à Roquebillière et donner la main à Saint-André. — Pinelli ajoute que cet ordre ne parvint pas au duc d'Aoste, qui, ainsi qu'on le verra plus loin, était cependant le 6 au Siruol. On a d'ailleurs écarté la supposition que de Wins aurait arrêté le mouvement de Strassoldo pour laisser en l'air le corps du duc d'Aoste, bien que l'auteur des *Mémoires* de Thaon de Revel présente bien des insinuations de ce genre.

Août 1793.

au 14 août. L'armée de terre devait s'avancer par les vallées de la Tinée et du Var, de façon à menacer la ligne de retraite des Français. Pendant ce temps, la frégate piémontaise le *Saint-Victor*, après être sortie du port de Gênes sous la protection des navires anglais et s'être réarmée à Oneille, jetterait, avec l'aide des corsaires sardes, des troupes sur la plage d'Eze et dans la presqu'île de Saint-Hospice. Enfin, tout ou partie de l'escadre ferait un simulacre de débarquement au Cros-de-Cagnes et tiendrait, en tout cas, sous le feu de son artillerie la route de Saint-Laurent-du-Var à Antibes[1]. L'amiral Hood n'ayant pas trop de toutes ses ressources à Toulon, les deux dernières parties de ce plan d'opérations, assez compliqué et chanceux, devaient être abandonnées et, par suite, le général de Wins semblait penser qu'il en serait de même du mouvement offensif, alors surtout qu'on se proposait d'envoyer un corps expéditionnaire à Toulon[2].

Telle n'était pas l'opinion de la cour de Turin. Dans un congrès tenu dans cette ville, le 13 août, il avait été décidé qu'on se porterait en avant de toutes parts à la fois. On tenait surtout à rentrer en possession du comté de Nice[3]. Afin de relever le moral des troupes, le roi en personne, s'était rendu à Tende. Ne vivant que de souvenirs, il avait décidé que l'attaque serait exécutée le 7 septembre, anniversaire du jour où la capitale de ses Etats avait été délivrée par l'énergique habileté de son aïeul[4]. Devant la volonté du souverain, l'insistance des princes du sang et le désir des généraux piémontais, le chef d'état-major autrichien avait dû céder et donner tardivement de nouveaux

1. *Mémoires* de Thaon de Revel, pages 62 à 71.

2. Arch. de la Guerre : Lettre de Masséna, du 1er septembre. — Thaon de Revel.

3. Arch. de la Guerre : Lettre du résident de France à Gênes, du 20 août.

4. Il s'agit de la bataille de Turin, en 1706, dont la perte par les Français avait amené la levée du siège de cette capitale.

Septembre 1793. ordres[1]. Mais les troupes françaises, prévenues par les déserteurs, les espions et le représentant de France à Gênes[2], se tenaient partout sur leurs gardes. Des dispositions étaient prises en vue d'une retraite éventuelle et le général Dumerbion avait reconnu et faisait retrancher le col de Saint-Roch ou col Rosa, nœud important des communications des vallées du Paillon et de la Vésubie[3].

Attaque de la Cogoule.

La droite française, forte de 5,000 hommes environ, sous les ordres du général Macquard, était trop avantageusement établie dans les anciens camps retranchés piémontais de Béolet et de Brouis pour qu'on pût espérer l'en déloger. Mais il importait de diriger de fausses attaques sur les avant-postes, afin d'empêcher tout envoi de secours au centre et à la gauche de la ligne. Quelques ouvrages, construits sur le piton de la croix de Cogoule, couvraient le camp de Brouis du côté de la frontière génoise qui, sur la rive droite de la Roya, suivait le tracé de la frontière italienne actuelle et, sur la rive gauche, gagnait Abellio, laissant Libri et la roche Fourcoin au Piémont. Ce dernier point était occupé par trois compagnies de chasseurs des régiments de la Reine, de Christ et de Lombardie, fortes chacune de 30 hommes en moyenne, ainsi que par les 100 miliciens de Sospel. Ces troupes étaient reliées à Saorge par deux compagnies de chasseurs d'Aoste et les compagnies de milices de Dolceacqua et Pigna, établies à la baisse de Gio, au nord de l'Arpette[4].

1. Thaon de Revel. — Pinelli. — On s'explique ainsi l'incohérence des mouvements austro-sardes dans les journées des 7 et 8 septembre.

2. Arch. de la Guerre : Lettre de Masséna, des 23 août, 1, 2 et 4 septembre ; de Dumerbion, des 1, 3 et 7 septembre ; du résident de France à Gênes, des 20 et 24 août. Dans cette dernière, la date du 8 septembre est indiquée comme devant être celle de l'attaque principale.

3. Arch. de la Guerre : Ordre de Masséna, du 2 septembre, concernant les dispositions de retraite. — Lettre de Masséna, du 26 août, rendant compte de sa visite au col Rose avec un officier d'artillerie, Bondy, et le capitaine Rambaud. — Il trouve cette position fort bonne, à condition d'occuper le Rocaillon avec le bataillon de grenadiers, le Tournet avec deux bataillons ayant un poste de 100 hommes au sud à Savolet (carte sarde), enfin en plaçant un bataillon en avant de Lucéram pour se relier au col de Braus. Le grave inconvénient est qu'il faut chercher l'eau assez loin. — Approbation de Dumerbion, du 3 septembre.

4. Arch. de Breil, pièce n° 47 : Relation de l'attaque de la Cogoule.

Septembre 1793.

Ayant reçu l'ordre d'attaquer la Cogoule, le 7 septembre, M. de Saint-Etienne, commandant supérieur de ces deux postes, part de Fourcoin un peu avant minuit, descend par le vallon de Libri et remonte, sur la rive gauche, la Roya, qu'il traverse à gué, en amont de l'embouchure du ravin del Rio. Il est obligé d'attendre, pendant deux heures, le bataillon de Verceil, envoyé pour le renforcer, en sorte que, dès la pointe du jour, les sentinelles françaises avaient donné l'alarme[1]. Leur jonction opérée, les sept à 800 Piémontais gagnent le chemin à mi-côte qui relie Breil à la Penna.

Le bataillon de Verceil se déploie sur deux lignes, derrière un mur, soutenant de loin la compagnie des milices de Sospel, qui s'engage à droite avec les grand' gardes françaises occupant les granges de Cians, tandis qu'à gauche, le reste des forces continue à s'élever sur la ligne de faîte qui part de la Cogoule. Arrivées à mi-côte, les deux compagnies de chasseurs d'Aoste se détachent sur la droite et forcent les Français, ainsi dominés, à se replier de Cians vers Breil. Les trois autres compagnies, avec une trentaine de milices, poursuivent leur mouvement en avant, mais en se jetant sur la gauche, ce qui les exposait à passer sur le territoire génois. Remise en direction par le commandant de Saint-Etienne, cette troupe parvient, vers 10 heures du matin, à 50 pas des retranchements de la Cogoule et, couverte par les rochers, engage une fusillade qui se prolonge jusqu'à une heure de l'après-midi[2].

A ce moment, débouche, à mi-hauteur entre la Cogoule et Breil, une colonne de 400 hommes que le général Macquard a fait marcher du col de Brouis par le versant nord

1. Arch. de la Guerre : Renseignements donnés par le général Macquard, le 13 frimaire an IV.

2. Arch. de Breil, pièce n° 47. Relation de l'attaque de la Cogoule, avec un croquis détaillé de la disposition des troupes.

Septembre 1793. de la cime del Bosc[1]. Menacées ainsi d'être tournées et rejetées sur le territoire neutre, les troupes de la droite piémontaise se replient précipitamment et, passant la Roya au même point que le matin, remontent à la croix de Maïlise. Quant aux compagnies de la gauche, les défenseurs de la Cogoule les poursuivent vivement jusqu'au pont de Penna[2], où huit officiers et 50 hommes sont obligés d'aller déposer leurs armes entre les mains des autorités génoises avant de regagner Fourcoin par le chemin de Libri[3]. Les Piémontais perdent un officier et trois hommes morts, un officier et 20 hommes blessés, un officier et 30 hommes prisonniers, alors que nous n'avions qu'un tué et cinq blessés[4]. Cette tentative isolée était faite avec trop peu de monde pour qu'on pût en espérer un autre résultat. Il eût été plus raisonnable de l'exécuter le lendemain en même temps que celles ordonnées sur le Colombier de Malacria[5], le col d'Agnon et le Ventabren, autres postes avancés de la droite républicaine.

La première était confiée au capitaine Bonneau, qui devait engager ses 160 hommes[6], au moment où le bataillon de Nice attaquerait du côté de l'Arboin. Cet officier était parvenu à rassembler, pendant la nuit, sa petite troupe à une portée de pistolet du Colombier. Aperçu au point du jour, il se décide à en imposer à l'ennemi par son audace. Laissant un sergent et quelques hommes tirailler le long de la route avec une colonne qui de Breil se dirige vers le pont de Giandola, il marche directement aux retranchements avec la compagnie de la Farre sur sa droite. Vigou-

1. Arch. de la Guerre : Renseignements donnés par le général Macquard. Ces troupes ont dû suivre à peu près le tracé d'un canal d'irrigation marqué sur la carte sarde.
2. Frontière génoise.
3. Arch. de Breil, pièce nº 47.
4. Arch. de la Guerre : Renseignements fournis par le général Macquard.
5. Aujourd'hui propriété Cacciardi, entre la Giandola et Breil, au point de jonction des deux routes, ancienne et nouvelle.
6. Arch. de Breil, pièce nº 51. Soixante hommes du régiment de Verceil et les 2 compagnies du corps franc français commandées par le chevalier Bonneau et le marquis de la Farre.

Septembre 1793.

reusement abordés au pas de charge, les Français, bien que très supérieurs en nombre[1], se replient. Bonneau profite de ce succès pour se retirer également et revenir prendre position dans les oliviers, sur la rive gauche de la Maglia, de façon à arrêter, avec l'aide du poste d'Ornéglia[2], toute offensive des renforts bientôt envoyés du col de Brouis[3].

Attaque du col d'Agnon.

Le premier bataillon du régiment de Nice, n'ayant pas de guide, avait pris des chemins si difficiles que, parti du camp de Béola la veille, à 9 heures du soir, il n'était arrivé au col d'Agnon que vers 5 heures du matin. Il s'empare d'abord d'un retranchement, mais est bientôt refoulé avec pertes par trois colonnes venant non seulement du col de Brouis, mais aussi du Colombier et de la Déa, que l'on venait de réoccuper[4].

Attaque de Ventabren.

Dans cette dernière direction, la grand'garde de Ventabren, avait été rapidement refoulée, une demi-heure avant le jour, par le corps franc piémontais du chevalier Carret, une centurie du régiment de Saluces et des milices, sous les ordres du lieutenant colonel Viterbo, qui s'était avancé ensuite jusqu'à la Déa. Une heure après, le capitaine Dallemagne, accourant du Mangiabo à la tête d'un bataillon de grenadiers, rejetait l'ennemi en désordre au-delà du Maune, avec l'aide d'un détachement de Moulinet, et réinstallait son poste dans les retranchements du Ventabren[5].

1. Bonneau, dans sa relation (Arch. de Breil, pièce n° 51), dit que les Français étaient au nombre de 800. Le général Macquard (Arch. de la Guerre) ne cite aucun chiffre ; mais cet effectif ne paraît pas exagéré, étant donné qu'il y avait 1,491 hommes à Breil et 1,302 à Brouis (Voir pièces justificatives, n° 70).

2. Sur la rive gauche de la Roya (carte sarde) ; à l'ouest des granges de Carchères (carte française).

3. Voir pièces justificatives, n° 72. — Arch. de la Guerre : Renseignements fournis par le général Macquard.

4. Voir pièces justificatives n° 71. — Arch. de la Guerre : Renseignements fournis par le général Macquard. Ce dernier cite les capitaines Darmagnac, du 1er Haute-Garonne, et Boyer, du 3e Var. Il ajoute que l'on a fait 80 prisonniers, dont 8 officiers. Il accuse une perte de 150 hommes, tant tués que blessés, aux trois points attaqués, le Colombier, l'Agnon et le Ventabren.

5. Arch. de la Guerre : Renseignements fournis par le général Macquard. — Arch. de Breil, pièces nos 49 et 64 (Voir cette dernière aux pièces justificatives, n° 73). D'après la première, qui est une relation non signée, mais probablement du capitaine de milices Valperga, le chevalier Viterbo n'avait laissé sur le Ventabren, pour couvrir sa retraite, que 31 hommes. Les Piémontais auraient perdu trois officiers et 60 h. de Saluces, deux officiers et 14 h. du corps franc, un officier et 9 miliciens prisonniers. Les capitaines Raiberti et Millo, des milices, auraient été tués et le chevalier Viterbo blessé. Ces indications concordent à peu près avec celles du chevalier d'Osasque, colonel de Saluces, commandant le camp de Parpelle, qui fournissait deux gardes avancées, une aux Cabanes-Vieilles de 100 h., sous le major Feu, l'autre de 200 h. au Maune, sous le lieut.-colonel Viterbo (Voir pièces justificatives, n° 73).

Septembre 1793. — Attaque du Tueis.

La droite française avait donc conservé sans peine toutes ses positions. Il en était de même au centre, où le général Colli n'avait exécuté aucun mouvement et s'était contenté de diriger un feu violent d'artillerie[1] sur les retranchements du Tueis. Mais ceux-ci étaient en si bon état que, malgré la supériorité d'armement des Piémontais[2], une trentaine d'hommes à peine avaient été atteints[3]. C'était dans la vallée de la Vésubie que l'ennemi avait porté tous ses efforts.

Attaque sur la rive gauche de la Vésubie.

Le général Serrurier ne disposait, pour la défendre, que de 3,000 hommes environ, assez disséminés. Sur la rive gauche, le poste le plus avancé était le camp de Flaut ou de la Condamine, occupé par 562 grenadiers et relié à Lantosque, où se trouvaient les réserves, par le 2e Var, cantonné à la Bollène, avec poste retranché à la chapelle de Saint-Salvaire, et le 2e bataillon du 50e, campé au dessous, près de la Vésubie[4].

Le 7 septembre, le comte de Saint-André, laissant le général Dellera en réserve à Raous avec les deuxièmes bataillons de Suse et d'Acqui, avait fait descendre à Roquebillière et Belvédère les premiers bataillons de ces régiments, celui de la légion légère, le 8e grenadiers et les chasseurs-carabiniers Canale. Le lendemain, il fait attaquer par deux colonnes[5] les redoutes de Saint-Julien et del

1. Arch. de la Guerre : Lettres de Masséna, des 8 et 9 septembre. L'ennemi a tiré 800 coups de canon. Le feu n'a cessé qu'à 5 heures du soir.

2. Arch. de la Guerre : Lettre de Masséna, du 5 septembre. D'après les déserteurs, on aurait monté, le 4, à l'Authion quatre pièces de 16 ou de 18, quatre de 10 et deux obusiers. Il est certain qu'à ce moment, l'armement devait être au complet. Les Français n'avaient que du calibre de 4 et avaient même dû renvoyer trois canons à Nice, le 25 août (Arch. de la Guerre : Lettres de Masséna, du 24 août).

3. Arch. de la Guerre : Lettres de Masséna, des 8 et 9 septembre. Dans la première, il accuse deux tués et 12 blessés ; dans la seconde, 15 blessés et 10 morts. — Arch. de Breil, pièce n° 32 ; notes prises d'un officier français fait prisonnier. Il n'y aurait pas eu 33 hommes tués au Tueis.

4. Voir pièces justificatives, n° 70. — Le nom de Flaut est employé par les Piémontais, celui de la Condamine par les Français. — Dans les pièces des archives de la Guerre, le camp du 50e, est désigné sous le nom d'Organa et mieux Ourgana, nom servant, sur la carte de Bourcet, à désigner le vallon de l'Aiguette, entre la cime de Vallières et celle de Suorcas (cartes sarde et française).

5. Thaon de Revel, page 82. La première colonne dirigée par le chevalier Alciati, officier d'état-major, est composée de la légion légère et de deux centuries d'Acqui ; la deuxième, sous les ordres de Revel aîné, chef d'état-major, comprend le 1er bataillon de Suse, deux compagnies de grenadiers et les chasseurs-carabiniers.

Vesco, qui défendaient les abords du camp de la Condamine, tandis que le corps franc et des volontaires, dirigés par le chevalier Radicati, marchent à la redoute du Caire de Saint-Sauveur[1] par la crête de Rugger. Malgré leur infériorité, les Républicains, après la perte de ces postes avancés, résistent encore jusqu'à la nuit derrière les retranchements du camp[2]; ils ne les abandonnent, après avoir épuisé toutes leurs munitions, que sur l'ordre du général Serrurier, qui craint de se voir débordé par sa gauche[3]. Septembre 1793.

Attaque sur la rive droite de la Vésubie.

Il n'avait en effet, sur la rive droite de la Vésubie, que le 3e bataillon de la Haute-Garonne, campé à Doude ou Sueil avec détachements dans les redoutes de Villars et de la Cerisière, 500 hommes dans le bourg si important d'Utelle et deux faibles compagnies à Figaret, pour relier ces deux positions, menacées par cinq bataillons[4]. Réunis dans la vallée du Gesso, sous les ordres du duc d'Aoste, et précédés d'une avant-garde[5], ceux-ci avaient franchi le col des Fenestres et étaient arrivés, le 5 septembre, à Saint-Martin-Lantosque, suivis de deux canons de montagne. Dans la nuit, une compagnie des gardes marche au Tournairet avec des milices. Elle est suivie, le lendemain, par le reste des troupes, qui, parti à 10 heures du matin, arrive à la tombée de la nuit au camp, tracé sur le versant méridional du col du Fort[6].

1. Général Garnier. — La redoute de Saint-Julien se trouvait sur la rive de la Gordolasque, barrant le chemin de Belvédère à la Condamine ; celle del Vesco était sur la rive gauche du même cours d'eau, au point de jonction des chemins venant de Belvédère et des Adrecs ; enfin l'ouvrage du Caire de Saint-Sauveur maîtrisait le sentier des crêtes.

2. Arch. de la Guerre : Lettre de Masséna, du 9 septembre. — Thaon de Revel.

3. Arch. de la Guerre : Lettre de Dumerbion, du 4 septembre. Il cite le lieutenant Joubert, du 51e régiment.

4. Voir pièces justificatives, n° 70. Les cinq bataillons piémontais sont les suivants : deux du régiment des Gardes, un de Piémont, un d'Aoste (Arch. de Breil, pièce n° 48) auxquels il convient d'ajouter un bataillon suisse, sous les ordres du major Mesmer (Thaon de Revel, page 82, et arch. de Breil, pièce n° 33). — Voir pièces justificatives, n° 81.

5. Arch. de Breil, pièce n° 48. A la fin d'août, des milices occupent Venanson pour couvrir le magasin de vivres que l'on commence à former à Saint-Martin. Une compagnie du régiment de Piémont, capitaine Duvache, garde le col des Fenestres. Le 2 septembre, cette compagnie se porte au hameau de la Côte, au sud de Venanson.

6. L'emplacement de ce camp est nettement désigné par les troncs de sapins encore debout ; mais on n'y accédait pas par le chemin actuel. De la côte, on gagnait le col, au sud du mont Cialancia par Rigons, et l'on suivait le chemin de crête qui passe au sud du Tournairet (général Garnier). C'est ce qui explique que la colonne a marché pendant neuf à 10 heures. On donnait, à cette époque, le nom de montagne du Siruol ou Sirol, à la crête comprise entre les sommets du Tournairet et du Siruol actuel, entre lesquels sommets se trouve le col du Fort (Voir la carte manuscrite du général Garnier à l'Etat-major de l'armée).

Septembre 1793. Le même soir, à 9 heures, le capitaine Duvache, du régiment de Piémont, reçoit l'ordre de se porter au Brech d'Utelle avec sa centurie et une compagnie de milices. Après une marche de nuit extrêmement pénible, par un sentier difficile, il arrive, le 7 au matin, avec une soixantaine d'hommes au Brech, puis à Castel-Gineste, que le poste d'Utelle avait négligé de faire occuper. Au bout d'une heure, il parvient à rallier le reste de sa troupe, laissé près de la cime de Beauregard, et le dispose de façon à surprendre une petite colonne républicaine qui cherche à réparer la faute commise. Elle était précédée d'une avant-garde de 10 hommes, qui malgré les précautions prises, découvre les Piémontais et facilite le placement de grand'gardes dans les rochers au-dessous de Castel-Gineste[1].

Cette position couvrait parfaitement la droite du duc d'Aoste, qui fait attaquer, le 8, les redoutes de la Tête des Pins ou de Villars[2] et de la Cerisière, avant-postes du camp de Sueil. Il échoue devant la seconde, mais enlève la première dont, le lendemain, il renforce la garde, ainsi que celle du Brech d'une compagnie. Le 9 septembre également, le comte de Saint-André laisse le 8e grenadiers et le 2e bataillon d'Acqui à Saint-Julien avec deux pièces, porte le bataillon de Suse et la légion légère à Flaut et pousse le chevalier Radicati à la Bollène avec les chasseurs-carabiniers, des volontaires et des milices. Cette avant-garde refoule facilement un parti français et envoie même deux compagnies vers Lantosque pour entrer en relations avec les troupes du duc d'Aoste[3].

1. Arch. de Breil, pièce n° 48. Cette relation, non signée, est extrêmement précise et prouve, une fois de plus, avec quelle exactitude les Piémontais étaient tenus au courant des mouvements des Français par les gens du pays. Les guides du capitaine Duvache lui signalent un poste de 80 chasseurs à Figaret, où la situation du 7 septembre (pièces justificatives, n° 70) en indique 72.

2. Le nom de Tête des Pins se trouve dans Thaon de Revel et les documents piémontais, mais non sur les cartes. Il doit être réservé à la redoute située à Sommelongue et plus près de Lantosque, celle plus au nord s'appelant Villars, du nom de la localité dont elle est le plus rapprochée (Voir d'ailleurs pièces justificatives, n° 86).

3. Thaon de Revel, pages 84 et 85.

Septembre 1793.

Nouvelle position de la gauche française.

Trop impressionné peut-être par ces attaques sur son front et son flanc gauche[1], craignant de perdre Utelle, dont il était fort éloigné, enfin se basant sans doute sur les dernières instructions du général Dumerbion[2], Serrurier se replie, dans la journée, sur Loda et Saint-Arnoux, abandonnant à l'ennemi Lantosque et la rive droite de la Vésubie, sauf Utelle, où il se rend, le 10, de sa personne, avec quelques renforts[3]. Cette retraite plaçait le centre de l'armée d'Italie dans une situation assez délicate, que tendent aussitôt à améliorer les efforts réunis de Masséna, qui le commande, et du général en chef qui, dès le 9, se transporte à Saint-Arnoux, puis à l'Escarène avec les représentants du peuple[4].

Le camp de la baisse d'Argent, bien retranché, appuyé aux solides ouvrages du Tueis et de la Fougasse, défendu par 3,000 hommes et couvert, à droite, par les compagnies de chasseurs de Moulinet tenues au complet[5], était inattaquable. D'ailleurs ces troupes, sans tentes et sans gros équipages[6], pouvaient se replier, tout en manœuvrant avec facilité. Mais la ligne de retraite, passant par la crête qui sépare la Bévéra de la Vésubie, était exposée aux entre-

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Dumerbion, du 11 septembre. Il indique que la retraite a été trop précipitée. Cette opinion paraît d'autant plus fondée que les 10 bataillons du duc d'Aoste et du comte de Saint-André ne représentaient pas plus de quatre à 5,000 hommes, y compris les milices que Serrurier avait à sa disposition ; 3,734 hommes d'après la situation du 7 septembre, qu'il avait conservé les redoutes de la Cerisière et de Sommelongue et qu'il aurait dû s'entendre avec Masséna pour reprendre le poste de la Bollène, selon les ordres de Dumerbion (Arch. de la Guerre : Lettre, du 8 septembre, à Masséna).

2. Arch. de la Guerre : Lettre de Dumerbion, du 8 septembre. Il indiquait, qu'il fallait, à tout prix, se maintenir à Utelle, Levens et au-dessous du Férion ; mais ce n'était là qu'une position limite en quelque sorte, qui d'après la suite de la lettre, ne devait être prise qu'autant que le centre et la droite auraient été obligés de se replier sur les points précédemment reconnus, col Saint-Roch, col de Braus et Castillon.

3. Arch. de la Guerre : Situation du 28 septembre. — Aux troupes marquées à Utelle dans la situation du 7 septembre, et réduites de 539 à 496 h. il faut ajouter 808 h. savoir : détachement du 3e Haute-Garonne, 45 h. ; grenadiers, cinq compagnies, 192 h. ; neuf compagnies de chasseurs de la ligne, 426 h. ; détachement du 50e, 145 h. — Lettre de Dumerbion, du 10 septembre. — Le commandant Lebrun reste à Saint-Arnoux.

4. Arch. de la Guerre : Lettres de Dumerbion et de Masséna, du 10 septembre.

5. Arch. de la Guerre : Lettres de Masséna, des 24 août et 1er septembre ; de Dumerbion, du 25 août.

6. Arch. de la Guerre : Lettres de Masséna, des 26 août, 1, 2, 8 et 11 septembre ; de Dumerbion, du 28 août. Les hommes s'étaient logés dans des baraques en terre. Il reste 55 mulets pour les bataillons, 20 chevaux et 18 mulets de trait, 20 mulets de bât pour l'artillerie. Le 11 septembre, Masséna renvoie même ses bœufs à Peiracave.

Septembre 1793. prises de l'ennemi et gardée seulement par deux détachements assez faibles : le premier, composé d'un bataillon du 91ᵉ, établi au pied de la cime de la Calmette, prépare des abatis au travers des nombreux chemins du bois de la Mœris et renforce le poste de la cime de Suorcas[1]; le second, à Peiracave, est défendu par le bataillon d'Aix et le 5ᵉ du Var, fort affaiblis[2], mais peu à peu renforcés[3], qui ont pour mission d'empêcher l'ennemi de s'établir à Saint-Colomban et d'assurer les relations entre Moulinet et Saint-Arnoux[4].

En ce dernier point, le commandant Lebrun dispose le 2ᵉ du 52ᵉ, les grenadiers et le 2ᵉ bataillon du Var entre la chapelle et les Martollins, couverts, à gauche, par 60 hommes, placés sur les pentes de la cime de Bonvillard, au-dessus du débouché du ravin profond de l'Infernet[5]. Le cours encaissé de la Vésubie, les escarpements de Roccaseira, les pentes abruptes du Férion relient ce camp à Levens, dont les compagnies de grenadiers, envoyées à Utelle, sont remplacées par quatre compagnies de chasseurs et une compagnie franche[6]. Deux cent quarante hommes, à la Roquette et à Saint-Martin-du-Var[7], gardent, sur la rive gauche, le passage situé en aval de l'embouchure de l'Estéron, dont le cours est défendu par le 3ᵉ bataillon de la Haute-Garonne, réparti entre le Broc, les Ferres et Gilette, où se trouvent également quatre compagnies d'infanterie

1. Arch. de la Guerre : Lettres de Masséna, des 10 et 11 septembre.
2. Arch. de la Guerre : Lettre de Masséna, du 10 septembre. Il dit qu'ils ne présentent ensemble que 250 h.
3. Arch. de la Guerre : Lettres de Masséna, des 10 et 25 septembre ; de Dumerbion, du 15 septembre
4. Arch. de la Guerre : Instruction de Masséna au commandant Fabre du bataillon de Rhône-et-Loire chargé du commandement au camp de Peiracave, le 9 septembre. — Il y est fait des retranchements. Lettre de Masséna, du 19 septembre.
5. Arch. de la Guerre : Lettre de Dumerbion, du 12 septembre. — Situation du 28 septembre. Ces troupes présentent ensemble un effectif de 838 h.
6. Arch. de la Guerre : Lettre de Dumerbion, du 7 septembre. — Le 8, il arrive à Levens le 1ᵉʳ bataillon du 28ᵉ et cinq compagnies de grenadiers, soit 666 h. — Situation du 28 septembre : Il reste à Levens le 1ᵉʳ du 28ᵉ, 341 h. ; quatre compagnies de chasseurs, 150 h. ; la compagnie franche nº 2, 127 h.
7. Arch. de la Guerre : Situation du 28 septembre : à la Roquette, 100 h., du 3ᵉ Haute-Garonne ; à Saint-Martin-du-Var, 50 h. du même bataillon et trois compagnies de Sans-Culottes, 90 h.

légère[1]. En avant de cette faible ligne, 1,300 hommes occupent Utelle, dont le général Serrurier cède, le 15 septembre, le commandement à Dugommier, pour aller prendre la direction des troupes de la droite de l'armée des Alpes, fort désorganisée[2]. Septembre 1793.

De Puget-Théniers, en effet, le major Belmond poussait ses miliciens dans toutes les directions. Ils occupaient Ascros et le col de Vial, sur la rive droite du Var, et tentaient des coups de main sur Roquestéron, Revest et même Gilette[3]. Bien que toujours repoussées, ces attaques étaient d'autant plus gênantes qu'elles se produisaient également sur tout le front de l'armée[4], qui n'occupait pas moins de 50 kilomètres. Elles masquaient tous les mouvements de l'ennemi et fatiguaient considérablement les troupes, souffrant déjà du froid et de la faim[5], obligées à des patrouilles incessantes, toujours en alerte[6], ne se maintenant dans leurs positions que grâce à un système de signaux bien organisé[7]. Aussi se produisait-il quelques tentatives d'insubordination, bientôt apaisées d'ailleurs[8]. Mais la désertion à l'intérieur[9], les entrées dans les hôpitaux[10] affaiblissaient continuellement l'armée, que l'on parvenait à faire

1 Arch. de la Guerre : Situation du 28 septembre : Au Broc, 240 h ; aux Ferres, 6 h. ; à Gilette, 53 h. ; plus deux compagnies de chasseurs, 56 h. et deux compagnies franches, dites du 23 août, 260 h.

2. Arch. de la Guerre : Lettre de Dumerbion du 15 septembre. Il accuse 3,000 hommes à Utelle, chiffre qui d'après la situation du 28, parait fort exagéré.

3 Thaon de Revel. — Arch. de la Guerre : Lettre de Dumerbion, du 15 septembre.

4. Arch. de la Guerre : Lettres de Masséna, des 12, 19 et 25 septembre. Attaques sur le Béolet, le Tueis, Turini, dans le bois de la Mœris et du côté de Saint-Arnoux.

5. Arch. de la Guerre : Lettres de Masséna, des 22, 23, 24 et 29 septembre ; de Dumerbion, du 16 octobre et suivantes. Il gelait à l'Authion toutes les nuits et l'on n'obtenait des capotes qu'après un mois de demandes reitérées, bien que les hommes fussent presque nus.

6. Arch. de la Guerre : Lettre de Dumerbion, des 27 août et 1er septembre, recommandant de faire de fréquentes et fortes patrouilles. — Ordre de Masséna, du 15 septembre, prescrivant de faire des patrouilles continuelles la nuit, de 7 heures du soir jusqu'au jour et toute la journée, en cas de brouillard.

7. Arch. de la Guerre : Lettres de Masséna, des 16 et 17 septembre et suivantes, réglant l'organisation d'un service de signaux, au moyen de fusées, de coups de canon et d'estafettes, entre Saint-Arnoux et le col de Brouis, par Peiracave, les Fougasses, Moulinet et Béolet.

8. Arch. de la Guerre : Lettres de Masséna, des 31 août et 1er septembre, et de Dumerbion, du 1er septembre. — Des grenadiers du Béolet viennent demander d'être relevés, sous le prétexte qu'ils n'avaient pas reçu de vivres depuis deux jours. Au même moment, il en arrive et les hommes se déclarent contents. — Lettre de Masséna, du 24 septembre, relativement au refus d'obéissance des deux bataillons de Peiracave. Ils reconnaissent l'autorité de Masséna, qui fait arrêter deux meneurs.

9. Arch. de la Guerre : Lettres de Masséna, du 31 août, se plaignant de la désertion considérable du bataillon d'Aix. — Ordre de Masséna, du 17 septembre, prescrivant d'aller ramasser les déserteurs à Nice pour les ramener au camp. — Ordre de Masséna, du 29 septembre, pour arrêter le maraudage.

10. Arch. de la Guerre : Lettre de Masséna, du 3 octobre.

Septembre 1793. subsister au jour le jour seulement et avec les plus grandes difficultés[1].

Mouvements des Austro-Piémontais.

Heureusement pour les Républicains, le major général de l'armée austro-sarde ne paraissait pas désireux de pousser à fond les premiers succès obtenus presque malgré lui et avec d'assez grosses pertes[2]. Les ressources du Piémont étaient, il est vrai, assez limitées[3]. Malgré toute l'activité de l'intendant général comte Ponsiglione, il fallait un certain temps pour former les magasins nécessaires à la subsistance de troupes nombreuses, les transports devant se faire exclusivement à dos de mulets par des chemins difficiles[4]. Ces raisons ne suffisent pas cependant à expliquer l'entière inaction des forces ennemies pendant plus de 10 jours, et l'on comprend que, dans l'entourage du roi, on ait pu supposer, chez le général de Wins, sinon de la mauvaise volonté, tout au moins une certaine indécision[5]. Il transporte toutefois son quartier général successivement à Démont, Isola, Saint-Sauveur, Belvédère et la Bolline, attendant vainement l'arrivée de renforts autrichiens[6] et il met en marche une partie des troupes de Strassoldo par les vallées du Var et de la Tinée[7].

1. Arch. de la Guerre, passim. Voir notamment les lettres de Dumerbion, des 20 août et 11 septembre ; celles de Robespierre jeune et de Ricord, représentants du peuple, des 23 et 24 septembre, très détaillées et complètes ; enfin le remarquable rapport du premier, au mois de novembre, classé, par erreur sans doute, à la date du 15 septembre. En voici la conclusion : « Il n'y a pas d'autre alternative entre manquer l'approvisionnement de l'armée ou s'écarter de la loi du maximum, et on soumet la question à la sagesse des représentants du peuple. Cela comprend le vin et l'eau-de-vie également parce que la consommation de ces deux objets est immense ; et il faudrait bien du travail, bien du bonheur, pour parvenir à approvisionner l'armée de farine pendant cet hiver, ainsi que de vin et d'eau-de-vie, sans le secours de la mer, avec des routes abîmées et une aussi grande distance des lieux d'achat. »

2. Thaon de Revel. — Arch. de la Guerre : Lettres de Dumerbion, des 11 septembre et 2 octobre. — Rapport de Kerveguen, du 22 octobre — Renseignements du général Macquard. Les Français perdent 250 hommes tués blessés ou prisonniers. Les Piémontais auraient eu en moins 200 tués ou blessés et 200 prisonniers dont 14 officiers.

3. Arch. de la Guerre : Lettre du résident de France à Gênes, du 24 août.

4. Thaon de Revel.

5. La première hypothèse est celle de Thaon de Revel. Elle n'est pas absolument d'accord avec les faits véritables, ainsi qu'on le verra plus loin. Il y a, dans cet ouvrage, un certain parti pris contre de Wins, qui s'explique très naturellement par les événements ultérieurs.

6. Thaon de Revel, pages 87 et suivantes. De Wins est à Fontan, le 10 septembre ; à Démont, le 15 ; à Isola, le 19 ; à Saint-Sauveur, le 22 ; à la Bolline, le 26.

7. Voir pièces justificatives, n° 69, pour la marche du bataillon des troupes légères d'Entraunes à Puget-Théniers. — Arch. de Breil, pièce n° 40 A. Ordre du 17 septembre, prescrivant aux grenadiers Wollust, alors à Isola, d'en partir le 19 pour le même point. — Ordre, du 28, relatif au mouvement des deux divisions croates, partant pour le comté de Nice. — Les troupes fournies par le corps de Strassoldo, indépendamment des milices et des volontaires, sont les suivantes : deux bataillons du régiment de Courten, qui restent à Saint-Etienne et Isola ; un de Mondovi, qui garde Clans ; les deux de Caprara ; un de Belgiojoso ; le 4e de la légion étrangère ; les grenadiers Wollust et le corps franc Giulay.

Septemb.-Octob. 1793.

En même temps, le petit corps du duc d'Aoste, couvert par ses avant-postes, disposés du Figaret à Clans, vient dans cette dernière localité, ne laissant au Siruol que le bataillon suisse composé et le bataillon d'Aoste, en échange desquels il reçoit les dragons à pied de la Reine et du Piémont. Il échelonne ensuite ses forces à la Tour, Tournefort, Massoins, Villars et Malaussène, où l'on jette un pont sur le Var et où l'on commence à établir un magasin de vivres. Il est remplacé par les troupes du général de Saint-André qui, renforcées des deuxièmes bataillons de Suse et d'Acqui, relevés à Raous par le régiment de Verceil, détaché de Saorge, s'établissent à cheval sur la Vésubie, avec leurs grand'gardes à la Bollène, Lantosque et le Pical. Pour masquer l'exécution de ces mouvements et la réduction des effectifs de la gauche piémontaise, Colli, qui la commande, dirige de nombreuses attaques sur les postes de Breil, du Colombier, du Ventabren et du Tueis[1].

Première attaque de Gilette.

Le 30 septembre, le général de Wins, ayant établi son quartier général à Malaussène, prescrit au lieutenant-colonel Belmond de s'emparer le lendemain de Gilette avec 3 ou 400 miliciens, des Croates et des volontaires du régiment de Piémont, dont une centurie occupait le col de Vial depuis le 23 septembre[2].

Non loin du confluent du Var et de l'Estéron, le village de Gilette est bâti sur une hauteur que relie à la chaîne du mont Vial le contrefort de Longia, situé à l'ouest, entre les chemins de Bonson et de Saint-Martin-du-Var.

1. Arch. de la Guerre : Attaques de Breil, le 5 octobre; du Colombier, le 2 (Macquard); du Ventabren, les 25 et 26 septembre (Masséna), et le 3 octobre (Macquard); du Tueis, les 12 et 19 septembre et le 4 octobre (Masséna). On peut juger, d'après cela, combien sont erronées les accusations portées contre Colli par Thaon de Revel (pages 87 et 91). En fait, la situation de cet officier était assez délicate. On lui avait retiré successivement sept bataillons, savoir : le 4e grenadiers et le 1er chasseurs, qui vont s'embarquer à Oneille pour Toulon ; les bataillons de Belgiojoso et de Suse, le régiment de Verceil, le corps franc, et les chasseurs-carabiniers. Il n'avait reçu en échange que les deux bataillons Royal Allemand et de Schmid, avec les dragons du Roi.

2. Arch. de Breil, pièces nos 45 et 54.

Octobre 1793. A l'est, les ruines d'un vieux château dominent les pentes abruptes plongeant jusqu'au fond du ravin de Lati, dans lequel descend, en serpentant, le rapide sentier qui conduit à Bouyon. Du côté du nord, s'étend le vallon du Téron ou de l'Ibac, que franchissent les chemins de Roquestéron et de Revest, séparés par la chapelle Saint-Pancrace [1].

La lenteur des mouvements de l'armée austro-sarde avait donné aux Français tout le temps nécessaire pour mettre ce poste essentiel [2] dans le meilleur état de défense. Ne pouvant, à cause de leur faible effectif [3], occuper la Longia, ils avaient fortifié le rocher escarpé du Cucuglia et l'avaient relié par des retranchements à la chapelle Saint-Pancrace. Une tranchée s'étendait, sur le sommet du pré du Seigneur, entre la première maison du village, celle du comte Giletta, et le Colombier au-dessous du château, qui servait de réduit. Une compagnie était chargée de la défense de chacun de ces points et en fournissait la garde; la cinquième, en cas d'attaque, devait se porter à la chapelle Saint-Roch, au sud du village [4], de manière à couvrir le sentier de Roibinel ou Rabinel [5], conduisant au bord de l'Estéron, puis au Broc, où se trouvait en réserve un gros détachement du 3e bataillon de la Haute-Garonne.

1. On s'est servi des noms de localités portés sur le plan cadastral de la commune de Gilette. Bien entendu, le pont Charles-Albert et la route de Roquestéron n'existaient pas en 1793.

2. Ce qui faisait l'importance militaire de Gilette, à cette époque, c'est qu'il n'existait aucun chemin le long du Var dans le défilé de Chaudan. Pour aller de Nice à Malaussène, on traversait le Var à gué, vis-à-vis de Saint-Martin-du-Var et on montait au col de Vial par Gilette et Revest. On ne pouvait guère ensuite franchir l'Estéron qu'à La Roque, en venant de Puget-Théniers par Cuébris, ce qui explique le mouvement tenté le 10 octobre. Mais il fallait ensuite descendre l'Estéron ou gagner, vers Bezaudun, l'extrémité de la chaîne du Cheiron, plus abrupte encore que celle du mont Vial (Général Garnier).

3. Les cinq compagnies de Gardes étaient, d'après la situation du 28 septembre (Arch. de la Guerre) : une du 3e Haute-Garonne, 53 h.; deux de chasseurs, 56 h., et deux franches du 23 août, 260 h. Ce dernier chiffre paraît exagéré et le second, réduit. Dans la pièce n° 54 (Arch. de Breil), il est dit que la force totale devait être de 260 h., mais qu'elle était réduite à 200, par les malades et absents.

4. Arch. de Breil, pièces nos 45 et 54. Dans la première, on trouve le nom de Cuguglia qui n'existe pas sur le cadastre. La seconde, donne la force de chaque garde, savoir, huit hommes au retranchement du Colombier; 20 h. à la chapelle de Saint-Pancrace; 12 h. dans le village, 20 h. à Cuguglia; deux sentinelles à Saint-Roch.

5. Le premier nom est celui de la carte d'état-major, le second celui du cadastre.

Ayant rassemblé ses 600 hommes à Revest, le lieutenant colonel Belmond en forme quatre colonnes, qui se dirigent sur le Colombier et la chapelle Saint-Pancrace directement, sur le Cucuglia et Saint-Roch par Bonson. Les deux colonnes extrêmes éprouvent quelque retard, par suite de la difficulté des chemins; mais celles du centre attaquent ensemble, à 4 heures du matin. La garde de Saint-Pancrace, composée presque entièrement de Sans-Culottes, lâche pied après avoir fait une décharge et se retire dans le bourg, poursuivie vivement par les assaillants, en sorte que la majeure partie des défenseurs du Cucuglia est prise, ainsi que le commandant de Gilette. Cependant, le premier moment de surprise passé, les trois autres compagnies françaises, soutenues par le feu du château, qui balaie la place du village et la rend intenable, reprennent vigoureusement l'offensive. Les Piémontais, voyant tomber leur chef grièvement blessé, s'enfuient de tous côtés, perdant une cinquantaine d'hommes [1]. Octobre 1793.

Le même jour, une attaque dirigée du Brech sur Utelle échouait égalememt [2]. Il ne paraissait donc pas possible au général de Wins de refouler la gauche républicaine et de l'obliger à abandonner le comté de Nice par de simples affaires d'avant-postes; d'où nécessité d'appeler de nouvelles forces dans la vallée du Var. A cet effet, le général Saint-André, qui a renvoyé à Colli l'un des bataillons d'Acqui, doit recevoir en échange le régiment de Nice. Les deux bataillons de Verceil, se portant de Raous sur la cime de Tuor, lui permettent de dégarnir Belvédère, gardé par l'autre bataillon d'Acqui et couvert par les chasseurs-carabiniers, à la Bollène, et la légion légère

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Dumerbion, du 2 octobre. Il accuse 70 prisonniers piémontais plus les blessés : un lieut. colonel et un capitaine. — Arch. de Breil, pièces n[os] 4 , 54 et 55. Voir cette dernière aux pièces justificatives, n° 74. — Thaon de Revel, page 90.

2. Arch. de la Guerre : Lettre de Dumerbion, du 2 octobre.—Thaon de Revel, page 92.

Octobre 1793. à Lantosque. Au Siruol, restent le bataillon suisse avec poste à la redoute des Pins, et l'une des centuries d'Aoste, l'autre occupant le Brech. Le premier bataillon de Suse, le corps franc et les volontaires de Radicati défendent la rive droite de la Vésubie, du Pical au Figaret, en s'appuyant sur la redoute de la Cerisière. Un bataillon de Belgiojoso est réparti sur le versant septentrional de la Tinée, entre Saint-Jean et la Tour, où se trouvent également les dragons de la Reine. Enfin le 8e grenadiers et le 2e bataillon de Suse, à Castel-Gineste, font face au camp français de la Madone d'Utelle. Cette chaîne de postes couvre la vallée de la Tinée, où il ne reste plus que le régiment de Courten à Saint-Etienne et Isola, un bataillon de Mondovi à Saint-Sauveur, une division de Caprara à Clans, ayant des détachements à Guillaumes, Daluis, Saint-Léger, Puget-Théniers autour d'Entrevaux. Le reste des troupes, au nombre de 5,500 hommes, est concentré, le 15 octobre, aux environs de Malaussène[1].

L'exécution de ces différents mouvements ne ralentissait pas les attaques que le général Colli dirigeait sur la droite française, dans le but évident d'empêcher qu'on en tirât quelques renforts pour les postes si menacés de l'Estéron[2]. Le centre n'était pas moins en danger. Le 5 octobre, Moulinet vivement attaqué n'était dégagé que par des compagnies de grenadiers envoyées de la Fougasse sur le flanc des colonnes ennemies et couvertes, vers leur droite, par des détachements du 91e, venus de la Calmette. En même temps, le chevalier Radicati se portait

1. Ces indications sont tirées du rapprochement des ouvrages de Pinelli, de Thaon de Revel et des archives de Breil, dont les documents les plus importants se trouvent aux pièces justificatives, nos 69, 75, 76 et 79.

2. Arch. de la Guerre : Renseignements du général Macquard. Attaques des postes avancés de la vallée de la Roya, les 2 et 5 octobre ; attaque du Ventabren, le 3 — Thaon de Revel cite en outre des attaques le 10, vers le Ventabren, et le 12, du côté de Fourcoin.

du Pical dans le vallon de Saint-Colomban et Bonneau, avec son corps franc, descendait du Figaret, passait la Vésubie, enlevait les 50 hommes établis au Suchet et se repliait sans perte. Le commandant Lebrun se borne à réoccuper ce poste, qui paraissait inattaquable[1]; en même temps, le camp de Peiracave, qui venait d'être renforcé d'une soixantaine d'hommes, parvenait à chasser l'ennemi de Saint-Colomban[2]. Octobre 1793.

Deuxième attaque de Gilette.

Malgré ce succès, qui indiquait assez la faiblesse des postes français, encore plus grande à la gauche qu'au centre[3], le baron de Wins essaie de forcer à la retraite les défenseurs de Gilette, en menaçant leurs communications, ou, tout au moins, de détourner les renforts qui pourraient leur être envoyés. Le 14 octobre, une fraction du 4e bataillon de la légion légère quitte Puget-Théniers, où reste le major Colli avec des détachements des régiments de Mondovi, Verceil et Oneille, ainsi que des milices[4]. Elle se rend à Cuébris et s'y joint aux volontaires du capitaine de Sainte-Marguerite. Le lendemain, cette colonne, de 400 hommes, passe à Roquestéron, s'empare de Conségudes et somme de se rendre le capitaine Campan, posté aux Ferres avec une centaine d'hommes du 3e bataillon de la Haute-Garonne[5]. L'attitude énergique de cet officier[6], appuyée par celle de son chef, le commandant Martin qui, du Broc, lui envoie quelques renforts, empêche les Piémontais de se porter plus avant. D'ailleurs,

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Masséna, du 7 octobre.
2. Thaon de Revel. — Arch. de la Guerre : Lettres de Dumerbion, du 4 octobre, et de Masséna, du 6. Les 60 h. envoyés à Peiracave viennent du 6e bataillon des Bouches-du-Rhône à Lucéram. De plus Masséna y porte une compagnie de chasseurs.
3. Même en comptant les postes de la Roquette et de Saint-Martin-du-Var, avec ceux de Gilette, du Broc et des Ferres, et en ajoutant les 500 hommes venus de Nice et d'Utelle dans la journée du 18 octobre, on ne trouve que 1,500 hommes à opposer aux 5,500 de de Wins, dans l'effectif desquels ne sont pas compris les détachements faisant face à Entrevaux. — Voir, du reste, la situation du 24 octobre, pièces justificatives, n° 78.
4. Arch. de Breil : pièce n° 35 bis.
5. Pièces justificatives n°s 69 et 77.
6. Arch. de la Guerre : Lettre d'Arnouih, adjudant-major au 3e bataillon Haute-Garonne écrivant, le 22 octobre, à Campan, au nom du commandant Martin. — Voir, d'ailleurs, pièces justificatives, n° 77, la relation du chef d'état-major.

Octobre 1793. tous les habitants des villages voisins, Coursegoules, Bezaudun, Bouyon, et même des gardes nationaux de Grasse et de Saint-Paul, se rassemblaient près des Ferres au nombre de 1,500 environ, la plupart armés de piques, de sabres et de fourches, quelques-uns seulement ayant des fusils[1]. Le 16, la légion légère piémontaise se replie sur Cuébris et vient, par Pierrefeu, camper, le 17, au col de Vial[2].

Pendant ce temps, M. de Wins avait fait avancer une partie de ses troupes sur le revers septentrional du mont Vial, transporté son quartier général de Malaussène à Revest et établi celui du duc d'Aoste à Tourette-du-Château[3]. Les 6 à 700 défenseurs de Gilette[4] étaient donc sérieusement menacés et il était impossible de les renforcer à bref délai.

Le 17 octobre, ce poste est enveloppé en partie par un millier d'hommes, divisés en quatre colonnes. A droite, une centurie du régiment de Piémont, capitaine Duvache, s'établit au Concias; au centre, les volontaires de Piau, viennent à la Moulière[5] et la compagnie de Bonneau, avec le corps franc de Giulay, à la Longia; enfin, à la gauche, une division du régiment de Caprara s'établit à la chapelle de Saint-Hospice, près de Bonson, pour surveiller les chemins montant de la vallée du Var. Derrière ce rideau, une forte colonne d'Autrichiens descend de Revest. Une

1. Arch. de la Guerre : Extraits de journaux et de correspondances, classés par erreur au 19 septembre; autre extrait du 16 octobre. — Voir aussi Tisserand, où se trouvent des exagérations, provenant sans doute de ce qu'il s'est servi de documents et témoignages locaux sans les controler.

2. Pièces justificatives, n° 69.

3 Pièces justificatives, n° 75. — Thaon de Revel.

4. Arch. de la Guerre : Les situations des 28 septembre et 24 octobre ne donnent que 469 et 562 h. Dans sa relation du 21 octobre, Dugommier indique 6 0 h. et le chef d'état-major, le 22, en porte 700. Il est fort possible que, dans la journée du 17, le commandant Martin, attendant les renforts de Dumerbion, ait envoyé à Gilette une centaine d'hommes des 250 qu'il avait au Broc, d'autant plus qu'il n'était plus menacé du coté des Ferres. En outre, il est probable qu'il aura également envoyé à Gilette tout ou partie des gardes nationaux armés de fusils, soit aussi une centaine, ce qui concorderait avec les indications de Tisserand et les ramènerait à leur juste valeur. On arrive ainsi, en effet, à un effectif de 6 à 700 hommes. Du reste le poste n'en comporte pas plus.

5. Nom de la carte française, correspondant à Mugliera, de la carte sarde.

seconde division de Caprara se joint au corps franc de la Longia, où l'on construit une flèche et une redoute ; le chevalier Bonneau appuie alors, à droite, à la tête des ravins de Lunel[1] et de Téron. Il est renforcé, dans cette position, par les grenadiers Wollust et relie ainsi le corps de la Longia aux volontaires Pian, soutenus par une division de Belgiojoso. La réserve est formée par le régiment piémontais des Gardes, ayant six compagnies au camp des Croates[2], au nord de Tourette, une dans le village, deux au sud de la Cime et une à Bonson. Des batteries, de deux pièces chacune, sont construites en avant de la Moulière, au poste occupé par Bonneau, et à la Longia. Elles sont armées pendant la nuit. Octobre 1793.

Le 18 octobre, à la pointe du jour, elles ouvrent leur feu sur le village et le vieux château. Mais les maçonneries étaient assez solides pour résister aux projectiles des pièces de montagne, qui, seules, avaient pu être amenées jusque-là. Cependant, à 4 heures et demie du soir, ordre est donné d'attaquer. Le chevalier Duvache descend de Concias et marche sur le château, par un sentier si difficile qu'il ne peut arriver avant la fin de l'affaire[3]. Le capitaine Pian suit d'abord le vallon de Lati, puis remonte celui de Téron, pour se diriger vers la maison du comte Giletta. Il est arrêté par le feu de la tranchée du Colombier et ne parvient pas à déboucher du ravin. Le chevalier Bonneau se porte sur la chapelle Saint-Pancrace. Il ne peut franchir le pont. Les grenadiers Wollust, qui marchent derrière lui, s'étant jetés sur leur gauche, abordent les retranchements du Cucuglia au même moment que le corps franc venant de Longia. Les Républicains cèdent sur ce point ; mais, une demi-heure après, le

1. C'est le nom du vallon entre N.-D. des Sales et Lauvette, sur la carte française.
2. Ce camp devait être situé vers les granges de Ribos.
3. Il devait, en effet, descendre et remonter les flancs escarpés du ravin de Lati.

Octobre 1793. commandant Madon revient à la charge avec la réserve, chasse les assaillants et les poursuit vivement. Quinze grenadiers français forcent à mettre bas les armes près de 100 hommes de la division de Caprara, qui, marchant à la gauche des Croates, s'étaient jetés dans le ravin impraticable de Revolat[1], pour se soustraire au feu du Cuculia[2].

Gilette reste donc aux mains de ses valeureux défenseurs, auxquels le commandant Martin parvient à envoyer, le soir, quelques caisses de cartouches par le mauvais sentier des Vallières. Leur situation n'en était pas moins critique ; il importait de les dégager au plus tôt. Dans la journée, Dugommier, laissant le commandement d'Utelle à l'adjudant général Dépinois, était accouru au Broc avec 200 hommes. Trois cents avaient été envoyés par Dumerbion. Tout en laissant les gardes à leurs postes habituels, on pouvait donc disposer de 500 hommes seulement pour secourir Gilette. Malgré l'énorme disproportion du nombre[3], le désavantage du terrain[4], Dugommier n'hésite pas à attaquer, le lendemain, en faisant son mouvement la nuit, pour cacher la faiblesse de son effectif. Il partage sa troupe en trois colonnes : à gauche, la compagnie franche de Clairac[5], dirigée par Cazabonna ; au centre, les chasseurs des 11e et du 91e, sous le capitaine Guillot ; à droite, ceux des 28e et 50e, aux ordres du capitaine Parra.

1. Le ravin de Revolat est celui qui s'étend entre Lauvette et Sainte-Elisabeth, sur la carte française.

2. Tous ces détails, ainsi que les suivants, sont tirés des pièces indiquées ci-après : Arch. de Breil : pièces nos 32, 45, 54 et 56. (Voir cette dernière aux pièces justificatives, n° 75.) Arch. de la Guerre : Extraits du *Moniteur* et du *Courrier d'Avignon*, classés par erreur au 19 septembre. Lettre de Masséna à Dumerbion, du 18 octobre, rendant compte qu'il a fait partir un bataillon de la 129e demi-brigade pour Saint-Martin-du-Var ; rapport du chef d'état-major, du 22 octobre (voir aux pièces justificatives, n° 77) ; lettres de Dugommier, des 21 et 22 octobre. — Récit manuscrit de M. le lieutenant Combret, du 24e bataillon de chasseurs.

3. En prenant les effectifs donnés, de part et d'autre, par les pièces officielles, on trouve ce qui suit : Français, à Gilette, 6 à 700 h. ; sous Dugommier, 500 h. ; total 1,200 h. — Austro-Piémontais, immédiatement autour de Gilette, 2,300 h. ; en réserve et à portée d'agir, 1,200 h. ; total, 3,500 h.

4. Du Broc, il faut descendre plus de 600 mètres pour franchir l'Estéron, et remonter ensuite 500 mètres.

5. Cette compagnie est aussi désignée sous le nom de compagnie franche n° 1, dans les situations.

A 3 heures du matin, les troupes descendues du Broc passent l'Estéron à gué et gravissent, dans le plus grand silence, les pentes de la rive gauche. Cazabonna, suivant le sentier de Rabinel, atteint la chapelle Saint-Roch et engage le premier la fusillade à portée de pistolet ; il est bientôt rejoint par Guillot, qui a marché par le chemin de Saint-Pierre à Sainte-Elisabeth. Les deux colonnes réunies enlèvent la redoute de Longia à la baïonnette, en très peu de temps, mettent en fuite les Autrichiens[1] et font leur jonction avec la garnison de Gilette. Octobre 1793.

Pendant ce temps, le capitaine Parra avait gagné le ravin de Lunel[2] et, le remontant, était venu donner contre les deux compagnies des gardes postées au sud de la Cime. Ne s'attendant pas à être attaqués dans cette direction, les Piémontais se sauvent en désordre, entraînant la retraite des postes de Bonson et de la Moulière, qui tirent l'un sur l'autre et perdent plus d'un millier d'hommes et deux canons[3]. La panique gagne même les troupes stationnées autour de Tourette et de Revest ; les fuyards vont jusqu'à Malaussène et Clans. De Wins parvient toutefois à établir quelques compagnies intactes sur le mamelon des Pins-Rouges et la cime de la Torre[4]. Les Républicains ne pouvaient d'ailleurs songer à poursuivre[5]. Après quelques heures de repos, Dugommier se hâte de

1. Division Caprara. Ce régiment a racheté cette déplorable conduite dans l'affaire du 26 novembre. Voir plus loin.

2. Arch. de la Guerre : Relation du général Dugommier, le 21 octobre. Il dit que cette colonne marche à mi-cote, parallèlement au feu (ou à la ligne de déploiement) des deux premières.

3. Arch. de Breil : pièce n° 32. Notes prises d'un officier français fait prisonnier.— Il est dit qu'on fit 1,113 prisonniers, dont 55 piémontais, et qu'il y eut 150 tués ou blessés. — Pièce n° 45, on accuse une perte de 1,000 h. entre morts et prisonniers. — Arch. de la Guerre : Dugommier, dans sa relation du 21 octobre, indique 750 prisonniers et 400 h. restés sur le champ de bataille. — Les articles de journaux donnent 800 prisonniers, dont 60 officiers, 300 tués et un plus grand nombre de blessés. — Voir enfin, aux pièces justificatives, n° 77, la relation du chef d'état-major, qui indique 600 prisonniers, dont le prince de Marsiconovo, famille existant encore aujourd'hui, et 800 h. tués ou blessés. Quoique ce dernier rapport porte trois canons pris, chiffre surchargé, d'ailleurs, il est probable qu'on n'est resté en possession que des deux pièces de 3 de la Longia, dont une est demandée par Masséna pour Castel-Gineste, le 28 novembre. Voir plus loin.— Thaon de Revel, page 104, accuse aussi une perte de plus de 800 h.

4. Entre la Cima et Revest (carte d'état-major sarde).

5. Pour cette relation, on s'est servi, non seulement des Archives de la Guerre et de Breil précitées, mais encore du travail de M. Combret.

Octobre 1793 rentrer à Utelle, le 20, par une marche de 10 heures[1]. Il se trouvait ainsi, par son activité, en mesure de résister à l'attaque du comte de Saint-André.

Attaque d'Utelle.

Ce général avait formé le projet de s'emparer d'Utelle dès le commencement d'octobre ; le manque de troupes, les hésitations de de Wins l'avaient engagé à différer. Il avait pris cependant toutes ses dispositions, concentré à Castel-Gineste le 8e grenadiers, le 2e bataillon de Suse, les volontaires de Radicati et des milices ; il était ainsi prêt à se mettre en mouvement, le 21 octobre, jour où il reçoit l'autorisation d'agir du major général, qui croyait sans doute avoir attiré beaucoup de forces devant lui[2]. Dans la nuit suivante, un millier d'hommes se mettent en marche sur trois colonnes [3].

Celle de gauche, composée du bataillon de Suse, débouche de Castel-Gineste par la crête, s'empare des hauteurs de Parabouquet, mais est arrêtée devant le retranchement de Saint-Martin[4], qui couvre le village d'Utelle. Au centre, les grenadiers du colonel della Chiusa assaillent en vain la redoute du pas del Gien ou col de la Monta [5]. En revanche, le chevalier Radicati, avec les volontaires et les milices, occupe, grâce à l'obscurité, la cime du Diamant, dont il surprend et enlève la garde [6]. Il n'y avait plus qu'à appeler quelques renforts pour réunir tous les efforts sur le débouché du chemin de la Tour vers Utelle.

Au moment où M. de Revel, fils aîné et chef d'état-major du général Saint-André, donne les ordres en conséquence,

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Dugommier, du 25 octobre. — Il dit lieues pour heures, ainsi que Bourcet.
2. Voir Thaon de Revel, pages 95 et 96.
3. Voir, pour les détails de cette affaire, Thaon de Revel, pages 97 et 98.
4. Parabouquet, marqué sur la carte sarde est à l'emplacement nommé Gardia sur la carte française, au nord d'Utelle. — Le retranchement de Saint-Martin était à l'entrée même du village, de ce côté.
5. Passe del Gien est marqué sur la carte sarde. — Sur la carte française, c'est le point côté 908, entre la Gardia et la Madone.
6. Arch. de la Guerre : Lettre de Dugommier, du 28 octobre. Il flétrit ceux qui se sont laissés surprendre et surtout les officiers..

les brouillards du matin se dissipent et permettent aux Français ralliés à la Madone, de reprendre l'offensive. Tandis que les cinq compagnies de grenadiers, soutenues par deux bataillons de ligne, tiennent tête à Saint-Martin et à la Monta, des compagnies de chasseurs, formées en trois colonnes, sous la conduite des lieutenants Bujet aîné, Charton et Cormier, enlèvent au pas de charge la hauteur du Diamant[1]. Les Piémontais se replient alors en bon ordre sur leurs positions. De part et d'autre, les pertes se balançaient[2]. Mais, les Français n'en avaient pas moins l'avantage de se maintenir dans tous leurs postes aussi bien à la gauche qu'à la droite, continuellement menacée par le général Colli[3]. Octobre 1793.

Retraite de l'armée austro-sarde.

Malgré l'échec de Gilette, le baron de Wins paraissait vouloir se maintenir au sud du col de Vial, où il avait disposé son artillerie, tenant toujours fortement Tourette-du-Château et Revest, occupé par son quartier général. Le duc d'Aoste avait reporté le sien à Clans, bourg sur lequel de Wins avait dirigé quelques renforts afin d'être en mesure d'appuyer, en cas d'attaque, les troupes de la Bollène, qui couvraient le col de Raous, sa seule ligne de retraite vraiment praticable[4]. Bien que les magasins fussent loin d'être épuisés, l'approche de l'hiver, la chute précoce des neiges allaient bientôt le contraindre à faire entrer ses troupes dans les quartiers d'hiver.

Il était indispensable auparavant de déterminer les positions qu'il importait de conserver dans le comté de

1. Arch. de la Guerre : Lettres de Dugommier, des 22 et 25 octobre.
2. Arch. de la Guerre : Dugommier, dans sa lettre du 25, accuse une perte de 11 tués et 30 blessés, dont le capitaine Frottier, du 42[e], et le lieutenant Charton, des chasseurs du 28[e] ; il a fait 16 prisonniers — Thaon de Revel indique, pour les Piémontais, 8 morts et 15 blessés, et 58 prisonniers français.
3. Arch. de la Guerre : Renseignements donnés par le général Macquard. — Attaques des Piémontais vers la Giandola, le 15, et sur Breil, le 19 octobre.
4. On s'était bien servi, en les arrangeant au préalable, des cols de Saint-Anne et des Fenestres pour la constitution des magasins de Clans, de la Bollène et de Saint-Martin, laissant celui de Raous pour la formation des approvisionnements de Belvédère. Mais, au mois de novembre, on ne pouvait plus utiliser que ce dernier. (Arch. de Breil, pièces n[os] 36 et 40 A.) On peut remarquer en effet que toutes les troupes de la haute Tinée se replient par le col de Tende (Voir pièces justificatives, n° 90).

Novembre 1793. Nice pour être en mesure de reprendre une vigoureuse offensive au printemps suivant. N'ayant plus une entière confiance dans le major général autrichien, le roi de Sardaigne avait cru devoir consulter aussi, à ce sujet, les généraux Colli et Saint-André. Il avait agréé les propositions de ce dernier, mais sans lui donner immédiatement l'autorité nécessaire pour les mettre à exécution. Les mouvements toujours difficiles d'une retraite devant l'ennemi allaient donc être opérés suivant des vues divergentes, et devaient conduire à un désastre[1].

Le 11 novembre, M. de Wins replie son quartier général à Villars, abandonne Tourette et Revest, mais garde toujours le col de Vial. Le 19, le magasin de Malaussène évacué, il vient à Clans, faisant défiler par la vallée de la Tinée, le val de Blore et le col de Raous, la majeure partie des 10 bataillons qu'il avait réunis entre Tournefort et Puget-Théniers[2]. Cette marche est couverte, sur la droite, par le marquis Colli qui, de Puget-Théniers se porte à Beuil, Roubion et Roure[3]; sur la gauche, par le faible poste de la Tour[4]; au centre, par une arrière-garde d'un millier d'hommes, en position à Villars et Massoins[5].

Tenu très exactement au courant des dispositions de l'ennemi, le général Serrurier, commandant la division d'Entrevaux, fait, dès le 17, occuper Puget-Théniers[6], pendant que les gardes nationaux de Sallagriffon et du Mas prennent une soixantaine de miliciens à Sigale,

1. Voir, au sujet des tiraillements entre ces généraux, Thaon de Revel, pages 104 à 112. Parmi les preuves de cette mésintelligence que l'on trouve dans les archives de Breil, on a cru devoir citer un fragment de la correspondance du major Brentano et du général Colli (Voir pièces justificatives, n° 84).

2. Voir pièces justificatives, n° 56.

3. Voir pièces justificatives, n° 80.

4. Thaon de Revel et pièces justificatives, n° 80. Il ne restait à la Tour qu'un détachement de Belgiojoso.

5. Arch. de Breil, pièce n° 45. L'auteur de cette note très précise sur les événements qui se sont passés dans la vallée du Var, dit même 2,000 hommes au début de son récit. Dans une note finale, il réduit ce chiffre à 1,000, d'après le dire de l'officier Casulini (?) et cite comme composant cette troupe, un bataillon de Caprara, quelques Croates et un détachement de Belgiojoso.

6. Arch. de la Guerre : Lettre de Serrurier, du 17 novembre.

près de Roquesteron[1]. Le lendemain, il marche lui-même, par la Croix, sur Daluis et Guillaumes et dirige sur Ascros le 2e bataillon de la Lozère avec deux canons de montagne. Cette colonne n'arrive à Cuébris qu'après le départ des Piémontais, qui mettent le feu au château en se retirant[2]. Selon les ordres reçus, le commandant Lafont, qui dirige ces troupes, pousse jusqu'au col de Vial. Le 20 novembre, à une heure de l'après-midi, son avant-garde atteint Malaussène et, par son feu, empêche les Autrichiens de couper le pont. Cependant le bataillon ne parvient pas à passer sur la rive gauche du Var[3]. Serrurier, prévenu le 21, dès son retour à Entrevaux, se dispose à marcher le lendemain de Puget-Théniers sur Villars par Touët-de-Beuil, lorsqu'il apprend que, dans la nuit précédente, à 11 heures du soir, l'arrière-garde ennemie s'est repliée sur Clans, bien que le combat eût été fort peu meurtrier[4]. Ce mouvement avait d'ailleurs été effectué sur l'ordre du baron de Wins, qui, venant de recevoir l'ordre de remettre le commandement des troupes piémontaises au comte de Saint-André, ne s'occupait plus que de faire repasser en Piémont les corps autrichiens. Il avait prescrit également à la division de Belgiojoso, gardant la Tour, d'évacuer ce poste important[5]. Novembre 1793.

Avisé aussitôt, le général de Saint-André prescrit les mesures les plus propres à couvrir sa droite, ainsi découverte. En y comprenant les milices et les volontaires, il n'y avait à Castel-Gineste, au Brech et au Blaquet que sept à 800 hommes. Pour les empêcher d'être tournés, le second bataillon de Suse va camper sur le contrefort

1. Arch. de la Guerre : Rapport des administrateurs du département des Alpes-Maritimes, du 18 novembre, adressé au comité de Salut public.
2. Arch. de la Guerre : Rapport précité et lettre de Serrurier, du 18 novembre.
3. Arch. de Breil, pièce n° 45. — Arch. de la Guerre : Lettre de Masséna, du 21 nov.
4. Arch. de la Guerre : Lettre de Serrurier, du 21 novembre — Arch. de Breil, pièce n° 45. Les Autrichiens ont 10 hommes tués et 15 blessés, les Français trois ou quatre hommes blessés, ainsi qu'un chirurgien.
5. Thaon de Revel, page 12.

Novembre 1793. qui sépare les vallons de Saint-Jean et des Charbonniers. Toutefois, le 23 novembre, il revient derrière le Brech, laissant à la chapelle de Sainte-Elisabeth, située vers l'extrémité occidentale, une garde de 25 hommes, commandés par un officier [1].

Prise de Castel-Gineste.

Dans les premiers jours de novembre, Masséna avait laissé le commandement du centre de l'armée au général Bizannet et était venu remplacer à Utelle Dugommier, appelé précipitamment au commandement de l'armée sous Toulon [2]. Il avait été froissé de voir Serrurier prendre l'offensive, sans s'être entendu avec lui au préalable [3]. Avisé le 20, il avait néanmoins prescrit aussitôt au commandant Martin de porter tous ses grenadiers à Toudon et même au delà ; mais il ne savait si cet ordre avait été exécuté [4]. Ayant entendu, le même jour, une fusillade assez vive du côté de Villars, et comptant qu'elle recommencerait le lendemain, il s'était porté, le 21, à 4 heures du matin, près de la Tour pour être à portée d'attaquer le village ; il avait dû se replier, à 10 heures, bien fâché de n'avoir pu mettre son projet à exécution [5].

Aussi, informé, le 23, des mouvements des Austro-Piémontais, n'hésite-t-il pas à marcher à l'ennemi avec les grenadiers et chasseurs de sa brigade, après avoir fait venir de Levens 200 hommes [6], pour renforcer, pendant son absence, les défenseurs du poste d'Utelle. Le 24, avant le jour, il part avec sa colonne, forte d'environ 500 hommes, surprend la garde de Sainte-Elisabeth et remonte le long de la crête vers le Scandouglier ou Suolca della Madona [7],

1. Thaon de Revel. — Arch. de Breil, pièce n° 58.
2. Koch. — Arch. de la Guerre : Lettre de Dumerbion, du 24 novembre.
3. Arch. de la Guerre : Lettres de Masséna, des 20 et 31 novembre, et réponse de Dumerbion. Les caractères, emporté et difficile du premier, calme et bon du second, sont mis en relief dans cette correspondance.
4. Arch. de la Guerre : Lettres de Masséna, des 20, 21 et 27 novembre. Il ne reçoit de nouvelles du commandant Martin que le 28.
5. Arch. de la Guerre : Lettre de Masséna, du 21 novembre.
6. Arch. de la Guerre : Lettre de Masséna, du 23 novembre.
7. Ce dernier nom est porté sur la carte sarde ; le premier est employé dans les documents d'origine piémontaise.

point occupé par les troupes du chevalier Radicati et couvrant les derrières de Castel-Gineste. L'attention de cet officier avait été attirée par les coups de fusil ; il avait dirigé sur Sainte-Elisabeth, d'abord une patrouille, puis un détachement de 30 hommes, sous les ordres d'un officier. En même temps, il faisait prévenir M. de la Roque, commandant du Brech qui, après avoir envoyé un premier renfort, s'était avancé lui-même avec le deuxième bataillon d'Aoste, suivi bientôt d'une centurie de Suse. Novembre 1793.

Obligés de tirailler en montant, les Républicains arrivent, entre 9 et 10 heures du matin, en présence du corps piémontais, dont l'effectif atteint au moins 800 hommes. Arrêtés de front par une grêle de balles et de pierres, ils s'étendent, sur leur gauche, dans le vallon que domine le Brech, menaçant ainsi la retraite de l'ennemi. M. de la Roque, déjà blessé, se hâte de regagner le Brech, abandonnant le camp de Scandouglier tout dressé[1], les bagages et une vingtaine de prisonniers. Les défenseurs de Castel-Gineste quittent également ce poste, malgré les instructions données, avec une telle précipitation qu'un certain nombre d'entre eux restent aux mains des Français[2]. Masséna pouvait ainsi communiquer directement avec Utelle. Il en profite, pour faire hisser à bras avec les plus grandes difficultés, dans la matinée du 25 novembre, une pièce de 4 jusqu'au sommet du Scandouglier[3].

Prise du Brech d'Utelle.

La perte des avant-postes de Castel-Gineste était certainement regrettable ; mais il restait encore le Brech qui, occupé par les deux bataillons de Suse et d'Aoste, paraissait inattaquable de front. Le flanc gauche en était parfai-

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Masséna, du 26 novembre. Il dit qu'il aurait 300 tentes, mais qu'il n'a pu empêcher les soldats de s'en servir pour faire des pantalons.

2. Arch. de Breil, pièce n° 58.

3. Arch. de la Guerre : Lettre de Masséna, du 27 novembre. — (Voir pièces justificatives, n° 82). Il dit avoir employé six heures pour le transport de la pièce de 4 d'Utelle au Scandouglier.

Novembre 1793. tement couvert par les milices établies au Figaret et au Pical, appuyées par le bataillon de la légion légère, rallié au Blaquet et à la redoute de la Cerisière. Pour en garantir le flanc droit, M. de Saint-André fait avancer, dans la soirée du 24, le bataillon suisse campé au Siruol, où le marquis Colli doit venir le lendemain matin, avec le bataillon de Mondovi, cantonné à Clans. En outre, six compagnies du régiment des Gardes doivent monter, pendant la nuit, de Saint-Julien et Roquebillière au col du Fort et être disposées par un officier de l'état-major, le comte d'Aglian.

A 8 heures du matin, cet officier prend la direction du bataillon des Gardes. Il laisse un piquet à la Lava d'Aufrippa [1], bifurcation du chemin de Clans, du reste gardée par des milices, et arrête le reste au col des Carmes [2], d'où part un des deux chemins menant de la Tour sur l'arête du Tournairet au Brech. Il se dirige ensuite au sud de la cime de Beauregard, où le major Mesmer gardait le second chemin de la Tour avec 120 Suisses. Sur la demande du lieutenant-colonel de Caret, commandant le bataillon de Suse, il se rend avec cette troupe au Brech, où il arrive à midi. Rassuré par la force naturelle de ce poste, à ce moment défendu par plus de 400 hommes, et ne voyant faire aux Français aucun mouvement en vue de le tourner, d'Aglian le quitte, à 2 heures et demie du soir, pour faire avancer une compagnie des Gardes sur la cime de Beauregard, en laisser deux au col des Carmes et renvoyer les trois autres près du chemin de Clans, afin de relier le Brech au Siruol par une chaîne de postes à portée de se soutenir. Pendant qu'il était occupé à expliquer ces dispositions au colonel des Gardes, un officier du régiment

1. Nom porté sur la carte sarde. Sur la carte française on lit Mangiarde.

2. C'est le nom cité par le lieutenant Combret. Sur la carte sarde, on lit colle della Valletta et sur la carte française, le Tournes.

d'Aoste accourt le prévenir que le Brech est attaqué très vivement[1]. Novembre 1793.

A 3 heures et demie, en effet, Masséna a ouvert le feu avec sa pièce de 4. Le premier boulet touche sur un retranchement en pierres sèches, dont les éclats se répandent de tous côtés. Ebranlés par la défaite de la veille, stupéfaits par le tir du canon à cette altitude, les Piémontais, saisis de terreur panique, se sauvent dans le plus grand désordre. Quelques-uns ne s'arrêtent qu'à Belvédère; le plus grand nombre se rallie derrière le bataillon des Gardes, que d'Aglian a rapidement déployé au nord de la cime de Beauregard, en ayant soin de marcher avec une compagnie au-devant de l'ennemi pour briser son élan et ralentir la poursuite[2].

Avec le faible effectif dont il disposait, Masséna ne pouvait que chercher à profiter de cette panique pour s'installer solidement au Brech et s'ouvrir une communication directe avec le centre de l'armée à Saint-Arnoux par Figaret. Dominé et même pris à revers, ce poste ne pouvait plus tenir et ses défenseurs se replient précipitamment sur Lantosque, à l'approche de l'adjudant général Dépinois, qui y conduit le bataillon de chasseurs commandé par le commandant Guillot. Le lendemain, 342 hommes des 42e et 50e régiments, commandés par le capitaine Sicard, relèvent, à Castel-Gineste et au Brech, les grenadiers, qui rentrent à Utelle, où ils sont renforcés par les trois compagnies d'infanterie légère du commandant Salicetti, appelées de Levens[3].

1. Arch. de Breil, pièce n° 33 F. : Relation très détaillée de la journée du 25 novembre, par le comte d'Aglian.

2. Voir pièces justificatives, n°s 83 et 83. — Arch. de Breil, pièce n° 33 F.

3. Arch. de la Guerre : Ordre de Masséna au commandant Bonneville, du 38e régiment, à Levens, le 26 novembre. — Lettre de Masséna, du 27 novembre.

Novembre 1793.
—
Attaque de la redoute de la Tête-des-Pins.

Cependant le comte d'Aglian, après avoir passé la nuit au bivouac du régiment des gardes à la Mangiarde, était venu, le lendemain matin, au camp du col du Fort, où il avait rallié en outre les bataillons d'Aoste, de Suse et le bataillon Suisse. Ces unités avaient été reformées et mises en bataille avec des avant-postes à la redoute de la Cerisière, aux roches dominant le Blaquet, au nord, à l'embranchement du chemin de Clans et au sommet du Tournairet[1]. Elles étaient ainsi liées, à droite, au corps du marquis Colli, redescendu à Marie, avec ses grand'gardes à Clans, et, à gauche, aux défenseurs du contrefort de Villars et Sommelongue. Ce dernier point était de la plus haute importance puisqu'il assurait la ligne de retraite des corps en position au Siruol et même dans la vallée de la Tinée, tout en couvrant le flanc de ceux occupant la haute Vésubie. Aussi le comte de Saint-André n'avait-il pas hésité à suspendre l'exécution des ordres donnés par M. de Wins pour la retraite du reste des troupes autrichiennes et à envoyer, le 26 novembre, de grand matin, les grenadiers Wollust, le régiment de Caprara et le corps franc de Giulay renforcer les 60 hommes de garde à la redoute de la Tête-des-Pins[2]. C'était donc à un effectif de plus de 2,000 hommes qu'allaient se heurter les 500 grenadiers partis, le 26 novembre, dans cette direction, du camp de Saint-Arnoux.

Trois jours avant, Masséna avait avisé le général Parra, qui y commandait, de son mouvement offensif et lui avait demandé d'y coopérer le 25[3]. N'ayant pas bougé pendant cette journée, ce dernier avait cru devoir envoyer, le lendemain, une reconnaissance sur Lantosque[4]. Les Républi-

1. Arch. de Breil, pièce n° 33 F.
2. Arch. de Breil, pièce n° 33 D. Rapport de M. le major Brentano. — Voir pièces justificatives, n° 83.
3. Arch. de la Guerre : Lettre de Masséna, du 23 novembre, au commandant de Saint-Arnoux.
4. Arch. de la Guerre : Lettres de Dumerbion, des 27 et 30 novembre.

cains étaient entrés, sans grandes difficultés, dans cette localité, d'où, après s'être livrés à la boisson[1], ils avaient marché, vers 10 heures du matin, à l'attaque de la redoute de Sommelongue, en cherchant à en déborder les ailes. Novembre 1793

Le major Brentano, commandant les forces réunies sur ce point, fait face à ces derniers détachements par le corps franc de Giulay et une division de Caprara aux ordres du capitaine Smith. Il arrête l'ennemi sur son front, à petite portée, par une fusillade très vive et le feu de deux canons de montagne, et, le faisant charger à la baïonnette par une compagnie de grenadiers, le rejette en désordre sur Lantosque. Les volontaires de Radicati et les milices continuent la poursuite jusqu'à Loda[2]. L'engagement avait été si rapide que Masséna, entendant la fusillade au moment où il revenait de Figaret à Utelle, n'avait pas eu le temps d'envoyer des renforts[3].

Positions occupées par l'armée d'Italie

Cette affaire malheureuse, tentée sans l'assentiment du général en chef[4], prouvait que l'armée austro-sarde était loin d'être aussi désorganisée que l'indiquaient certains rapports.

D'ailleurs, quelques jours après, le 29 novembre, les avant-postes de la Roya étaient vigoureusement attaqués. Le général Macquard se maintenait cependant au Pigeonnier et à Breil, en envoyant rapidement de Brouis des renforts avec une pièce de 4 et une de 8. Il avait trois tués et 20 blessés dont un officier, mais faisait 30 prisonniers[5]. Obligé d'envoyer de nouveaux renforts à l'armée de Toulon[6],

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Masséna, du 28 novembre.
2. Voir pièces justificatives, n° 83. — Arch. de Breil : Rapport du major Brentano (pièce n° 33 D).
3. Arch. de la Guerre : Lettre de Masséna, du 28 novembre.
4. Arch. de la Guerre : Lettre de Dumerbion, du 30 novembre.
5. Arch. de la Guerre : Lettre de Dumerbion, du 30 novembre. Renseignements fournis par le général Macquard. — Arch. de Breil, pièce n° 59. — Relation en italien de l'affaire par le colonel de Gandi, qui doit être du régiment de Caprara, bien qu'il soit à Saorge.
6. Arch. de la Guerre : Lettre de Dumerbion, du 3 décembre. Il a reçu l'ordre d'envoyer sous Toulon le bataillon du 28e au complet, le 3e bataillon de la Haute-Garonne, la compagnie franche de Clairac, ainsi que les capitaines Parra, Gaspard, Gaillot, Dépinois, Motte et les deux frères Bujet.

Décembre 1793. Dumerbion ne songeait du reste qu'à conserver ses positions jusqu'au moment où la mauvaise saison obligerait à cesser les hostilités. Il évitait donc d'étendre trop sa ligne, afin d'être en mesure de soutenir tous ses postes au cas d'une attaque de l'ennemi, toujours possible tant qu'il n'avait pas pris ses quartiers d'hiver[1]. Il s'appliquait à renforcer les éléments de l'armée d'Italie, au moyen des bataillons de la réquisition qui commençaient à arriver, et à leur donner plus de cohésion, en les amalgamant successivement dans les nouvelles demi-brigades[2].

D'après ces considérations, ses troupes, en y comprenant la division d'Entrevaux, qui venait d'être mise sous ses ordres par une décision des représentants du peuple[3], formaient cinq masses distinctes.

La division de droite, forte de plus de 6,000 hommes et commandée par le général Macquard, occupait toujours les camps retranchés de Béolet, Brouis et Castillon ; ce dernier avait été augmenté par suite de l'envoi de colonnes piémontaises du côté d'Oneille et de Dolceacqua, en vue soit d'embarquer des renforts à destination de Toulon, soit de s'opposer à une marche éventuelle des Français sur le territoire de Gênes, à la suite de l'attentat des Anglais sur la frégate la *Modeste*. Une forte avant-garde était à Breil et des détachements gardaient, en arrière, la ligne de communication avec Nice.

Les 5,500 hommes composant la division du centre sous

1. Rien de plus intéressant à consulter sur ce sujet que la correspondance échangée entre Masséna et Dumerbion, du 23 novembre au 5 décembre. Le résultat fut qu'il n'y avait pas lieu d'occuper Clans ni même la Tour, le poste de Brech suffisant pour déboucher quand on le jugerait nécessaire ; qu'il convenait aussi de rester sur la rive droite du Var ; le Comté de Beuil et les environs de Puget-Théniers et de Cuébris avaient du reste été ravagés par l'ennemi, si l'on s'en rapporte à la plainte des administrateurs du département des Alpes-Maritimes en date du 18 décembre (Arch. de la Guerre).

2. On voit, d'après les situations des 21 novembre et 20 décembre (pièces justificatives n[os] 79 et 89), qu'il était arrivé un assez grand nombre de troupes, provenant de la réquisition. Une partie avaient été fondues dans les unités existantes ainsi que le prouve le relèvement des effectifs, que les maladies auraient dû diminuer. On forme en outre les 22[e], 28[e], 99[e], 101[e], 102[e], 129[e] et 165[e] demi-brigades.

3. Arch. de la Guerre : Arrêté des représentants du peuple, daté d'Ollioules, du 28 novembre.

les ordres du général Bizannet, étaient répartis dans les trois postes fortifiés de Moulinet, de Peiracave et de Saint-Arnoux ; ils étaient couverts par l'important camp de la Fougasse et protégeaient eux-mêmes la deuxième ligne défensive, séparée entre col Nègre ou le Rocaillon, Colla-Bassa et Lucéram, se liant, à la droite, au col de Brouis par la Piastra, à la gauche par Coaraze. Décembre 1793.

Cette dernière division, dont Masséna était le chef, réduite à 3,000 hommes, n'avait pu s'étendre beaucoup, malgré ses succès. Utelle, avec les avant-postes du Figaret, du Blaquet, du Brech et de la Charbonnière ; Gilette, avec ceux de Revest et de Tourette, constituaient, sur les deux rives du Var, les points d'appui de la défense, en avant de la Vésubie et de l'Estéron. Ces deux cours d'eau formaient une seconde ligne, gardée par les détachements de Levens, la Roquette, Saint-Martin-du-Var, le Broc, les Ferres, Conségudes, Bezaudun. Ces derniers appuyaient ainsi leur gauche à la crête infranchissable du Cheiron et gardaient, à l'est, le débouché de Cuébris et de Roquestéron, que surveillaient, à l'ouest, les avant-postes de la division d'Entrevaux, au Mas, à Aiglun, à Sallagriffon et à la Rochette.

Celle-ci s'étendait, en outre, dans la haute vallée du Var, jusqu'à Colmars, où elle se reliait à la droite de l'armée des Alpes dans la vallée de Barcelonnette.

Les neiges allaient bientôt forcer à abandonner les postes les plus élevés. Les 22 et 23 décembre, il en tombait une si grande quantité à l'Authion que le général Bizannet avait dû se replier précipitamment[1] sur Peiracave, dont l'évacuation était également décidée, dans un conseil de

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Dumerbion, du 31 décembre. Il y avait quatre pieds de neige à la Fougasse, 10 au Donjon. On était revenu prendre les bagages et effets laissés sur le premier point ; mais il était resté six pièces de 4 sur affûts-traîneaux au second.

Décembre 1793. guerre, quelques jours après[1]. Les troupes, décimées par les maladies et les privations de toutes sortes, exténuées par les escortes et les patrouilles qu'il fallait incessamment diriger contre les Barbets, avaient un besoin absolu de repos. Il n'y avait du reste rien à redouter pour le moment de l'armée sarde, qui, dès le commencement de décembre[2], suivait le mouvement des troupes autrichiennes, déjà cantonnées dans les plaines du Piémont[3].

Quartiers d'hiver de l'armée austro-sarde.

Il ne devait rester dans le comté de Nice que 14 bataillons, sous les ordres du général Dellera. Un de Piémont à Belvédère, avec la moitié du corps franc et les volontaires de Radicati; le régiment de Casal à Cairos et à Fromagine, servant d'appui à la compagnie Cauvin, logée dans les baracons de la chaîne de l'Authion, formaient la droite. La route du col de Tende, au centre, était bien défendue par le régiment de Suse et le 1er grenadiers, au camp de Marte; le 1er bataillon d'Oneille, le 9e grenadiers et la moitié du corps franc à Saorge et dans les postes voisins de Testa d'Alpe et Fourcoin. Le régiment de Nice, cantonné à Pigna et la Rochetta, couvrait, à gauche, le marquisat de Dolceacqua. Enfin les deux bataillons d'Acqui, à Fontan et à Morignol, près de la Briga, ainsi que le 4e ou le 8e grenadiers, à Tende, constituaient la réserve[4].

C'est dans cette situation que les armées ennemies allaient se préparer à la campagne suivante.

1. Arch. de la Guerre : Conseil de guerre du 9 nivôse (29 décembre). La retraite s'était faite en désordre. Au col Nègre, trois hommes ivres s'étaient tués en tombant; deux chevaux d'artillerie, 12 à 15 mulets avaient aussi péri dans la neige.

2. Arch. de la Guerre : Lettres de Masséna, des 6 et 7 décembre, annonçant que, le 4, l'ennemi a quitté Clans et s'est concentré à Belvédère, n'ayant plus, dans Lantosque, qu'une compagnie de la légion étrangère et des milices. L'évacuation de Belvédère commence le 9 décembre. (Voir pièces justificatives, n° 86.)

3. Voir pièces justificatives, nos 85 et 90.

4. Voir pièces justificatives, nos 87, 88 et 90.

CHAPITRE IV

SIÈGES DE LYON ET DE TOULON

Insurrection des départements du midi. — Formation de l'armée de siège de Lyon. — Bombardement et prise de cette ville. — Formation de l'armée du général Carteaux. — Occupation de Marseille. — Etablissement des troupes alliées à Toulon. — Siège et prise de cette ville. — Fin de la campagne de 1793.

Mai 1793. — **Troubles dans la Lozère.**

Dans les premiers mois de l'année 1793, l'application des lois sur la constitution civile du clergé et sur la levée des 300,000 hommes suscitait, parmi les rudes montagnards des Cévennes, des résistances, encouragées et mises à profit par les partisans de la monarchie. Préparé depuis longtemps, un soulèvement éclate prématurément à la suite du pillage du château de Combe-Jouve par quelques centaines de patriotes, envoyés de Marvejols le 24 mai. Le lendemain, poussé par ce même curé Claude Allier, qui avait dirigé le comte de Saillans, l'année précédente, dans l'insurrection de l'Ardèche, Antoine Charrier, notaire à Nasbinals, réunit 300 hommes et enlève, à Rieutord d'Aubrac, un détachement républicain[1].

Sa troupe grossit rapidement ; le 26, il est à Marvejols et, le 27, il occupe Mende, avec plus de 2,000 hommes.

1. Lire, au sujet de cette insurrection dans la Lozère, les intéressants détails donnés, d'après les documents locaux, par M. Ernest Daudet, dans son *Histoire des conspirations royalistes du Midi sous la Révolution*. Il ne semble pas toutefois que cet auteur ait pris connaissance de la correspondance de l'armée des Alpes aux Archives de la Guerre, notamment de la dépêche du citoyen Louis, en date du 2 juin, et de plusieurs autres postérieures, fort curieuses.

Mai 1793. La veille, les autorités du département de la Lozère, n'ayant à leur disposition qu'une quarantaine d'hommes du 3e bataillon des volontaires de l'Ardèche, s'étaient repliées sur Florac, accompagnées de 30 à 35 citoyens. Requis aussitôt dans tous les départements voisins, les gardes nationaux accourent.

Dès le 28, ceux de l'Aveyron arrivent à Chanac et Marvejols, d'où ils refoulent facilement la faible arrière-garde laissée par Charrier, et envoient des patrouilles sur Mende. En même temps, le commandant Louis rallie à Florac les gardes nationaux du Gard et le gros du 3e bataillon de l'Ardèche, détaché à Malgieu. Il en forme deux colonnes qui se mettent en mouvement le lendemain, sous ses ordres et ceux du citoyen Domergue, par Valsiègues et Saint-Etienne-de-Valdonne, prenant ou tuant quelques partis royalistes [1].

Menacé d'être enveloppé, Charrier se décide à attaquer Chanac, qu'il enlève, le 30 mai, après un sérieux engagement. Mais, dans la même journée, les colonnes de Florac et de Marvejols s'emparent de Mende, où il n'était resté que 300 hommes, et où marchaient également les gardes nationaux de la Haute-Loire et du Cantal. De son côté, le commandant de l'armée des Alpes, sur les réquisitions des représentants du peuple et du directoire de l'Ardèche, dirigeait sur la Lozère, de Grenoble, le 1er bataillon du 59e ; de Valence, le 2e du Mont-Blanc, avec une escouade d'artillerie [2].

Désespérant de pouvoir prolonger utilement la résistance jusqu'à l'arrivée de secours, Charrier licencie sa petite armée dans la nuit du 30 au 31 mai. Trois jours après, les

1. Arch. de la Guerre : Lettre très curieuse du citoyen Louis, commandant du 3e bat. de l'Ardèche « général en chef de l'armée de la Lozère » (*sic*), au ministre de la guerre, le 2 juin.
2. Arch. de la Guerre : Lettres de Kellermann et d'Ornac du 1er juin. Ces troupes se joignent à l'armée de Carteaux (Voir la suite de ce chapitre).

Mai 1793.

forces rassemblées autour de Marvejols étaient employées à en poursuivre impitoyablement les débris dans les rochers et dans les bois. Pris lui-même le 5 juin, Charrier est conduit à Rodez, où il est guillotiné le 17 juillet[1].

Insurrection des départements du midi.

Malgré son peu d'importance, cette échauffourée avait produit une émotion d'autant plus vive[2] qu'au même moment, les Girondins, sentant la popularité leur échapper à Paris, mettaient en échec, dans les principales villes, le parti jacobin, maître du gouvernement central[3].

A Lyon, les premières résistances s'étaient produites au mois de février, à propos de l'élection d'un nouveau maire. La Convention y avait envoyé trois commissaires, dont l'autorité devait être appuyée par deux bataillons de fédérés marseillais, revenant de Paris, et par le général Dubourg, détaché de l'armée des Alpes pour commander la place[4]. Un grand nombre d'arrestations, la création d'un club et d'un comité de Salut public, avaient été le résultat de cette mission de six semaines. Ce premier succès ne fait qu'accroître l'audace des patriotes, dirigés

1. Et non le 17 août, ainsi que l'indique le colonel Iung (*Bonaparte et son temps*, page 335, note 2). On relève aussi dans l'ouvrage de M. Daudet une erreur, d'impression sans doute. A la page 277, il est dit que l'arrestation de Charrier a eu lieu le 24 juin, ce qui est en contradiction avec la suite du récit.

2. Arch. de la Guerre : Lettre du ministre de la guerre, du 4 juin, prescrivant aux représentants du peuple de diriger, par la Lozère, quatre bataillons destinés à l'armée des Pyrénées. — Lettre du directoire du département de l'Ardèche au général d'Ornac. On craint une nouvelle Vendee.

3. Il semble, en effet, que l'insurrection des villes a eu, au début du moins, un caractère essentiellement républicain. Cette opinion, soutenue par M. Taine (*Origines de la France contemporaine, la Révolution*), et Wallon (*Les Représentants du Peuple en mission*) paraît plus exacte que celle défendue, avec le plus grand talent d'ailleurs, par M. le colonel Iung (*Dubois-Crancé, Bonaparte et son temps*). Les documents mêmes présentés par cet habile écrivain, prouvent seulement que le parti royaliste a cherché tardivement à utiliser à son profit ces résistances à l'action du gouvernement révolutionnaire, provoquées par un certain nombre de personnalités. Les faits démontrent, en outre, que ces mouvements ont été déterminés peu à peu par les intérêts particuliers mis en jeu et ne sont pas le résultat d'un plan concerté à l'avance, dont l'auteur n'a jamais pu être désigné.

4. Ces commissaires sont Legendre, Basire et Rovère. — Ils arrivent le 2 mars et partent le 18 avril (*Histoire du siège de Lyon* (anonyme), imprimée en 1797). — Le général Dubourg était à Lyon depuis le 15 janvier. — (Arch. de la Guerre : Lettres du ministre de la guerre aux administrateurs du département de Rhône-et-Loire, du 26 février, et à Kellermann, du 19 mars. — Lettre de Kellermann au ministre, du 1er mars. — Lettre de Dubourg au ministre, du 12 mars).

Mai-Juin 1793. par Challier, élu président du tribunal civil[1]. Pour suppléer à leur petit nombre, profitant du passage des représentants du peuple à l'armée des Alpes, ils font décider, le 14 mai, la formation d'une armée dite « révolutionnaire » par indications personnelles, et la levée d'un impôt de plusieurs millions par mandats impératifs[2].

Après avoir demandé en vain aux administrateurs du département la suspension de la municipalité, les deux tiers des sections lyonnaises, plus commerçantes que politiques, se décident à défendre elles-mêmes leurs libertés. Le 28 mai, à 11 heures du soir, elles s'assemblent en armes sous les ordres de Madinier, s'emparent de l'arsenal, le lendemain matin ; dans la nuit suivante, après une lutte acharnée, elles prennent et mettent sous les verroux les officiers municipaux, les membres du comité de Salut public et les principaux meneurs du club jacobin. Le calme renaît dans la ville. Les représentants Nioche et Gauthier, accourus avec l'adjudant général Ledoyen et deux bataillons, sont arrêtés un instant, puis remis en liberté et traités avec les égards dus à leur haute situation; ils se retirent, le 1er juin, avec le général Kellermann, qui était arrivé la veille[3].

1. M. Wallon commet une légère erreur, en indiquant (page 19, du 3e volume des *Représentants du Peuple en mission*) que Challier a été maire de Lyon. Conseiller municipal seulement, a l'époque dont il parle, Challier fut suspendu et non destitué par les autorités du département et du district réunies, et réintégré, le 15 août 1792, par un décret de l'Assemblée législative, qui destituait en même temps les administrateurs ayant prononcé sa suspension. — Les maires qui se sont succédé à Lyon, pendant cette période, sont : Vitet, nommé député à la Convention ; Nivière, deux fois démissionnaire, et Bertrand, élu en février à la suite de l'emprisonnement de Gilibert, nommé tout d'abord. (Voir du reste Arch. de la Guerre et *Histoire du siège de Lyon* précitée).

2. Arch. de la Guerre : Lettre des administrateurs de Rhône-et-Loire au ministre de la guerre, du 6 mai, lui envoyant une proclamation des corps administratifs de Lyon au sujet de cette mesure. — Réponse du ministre, du 12 mai, qui applaudit à cette idée. — Lettre des représentants du peuple, du 2 juin.

3. *Histoire du siège de Lyon* précitée. — *Dubois-Crancé*, par Iung. — *Les origines de la France contemporaine*, par Taine. — *Les Représentants du Peuple en mission*, par Wallon. — Arch. de la Guerre : Récit des journées des 28 et 29 mai, non signé. — *L'esprit de Lyon depuis la journée du 29 mai jusqu'au commencement du siège*, par un témoin oculaire. (Cette lettre a d'autant plus d'importance qu'elle est d'un patriote, qui rend cependant hommage à la modération des Lyonnais, après la victoire). — Lettres d'Hébert et Hérieu, commissaires pour l'habillement auprès de l'armée des Alpes, du 1er juin. (Ils disent que les représentants du peuple ont été ramenés chez eux, le 30 mai au matin, et qu'on leur a donné une garde d'honneur. Ils accusent 600 morts des deux parts. Ils indiquent que le commissaire des guerres du Chambon a pris la place du général incapable des patriotes). — Lettre, du 2 juin, du ministre, transmettant au comité de Salut public une dépêche du commissaire des guerres Bessonneaux, accusant son collègue du Chambon d'être la cause de l'événement du 30 mai. — Lettre de Kellermann, du 4 juin. (Il rend compte au ministre de son passage à Lyon : On lui a témoigné de la confiance. Il a vu qu'il n'éclaterait point de contre-révolution).

Mai, Juin, Juillet 1793.

Au même moment, les départements du midi entraient en révolte. Dès le commencement de mai, les représentants du peuple avaient dû quitter Marseille, où s'était constitué un nouveau pouvoir qui avait la prétention de discuter les décisions et les actes de la Convention[1]. La mise hors la loi des Girondins, les 31 mai et 2 juin, exalte encore les esprits. Des députés des villes voisines se réunissent à Marseille ; on décide l'envoi à Bourges de bataillons de fédérés, destinés à délivrer le pouvoir central du joug de la commune de Paris.

Mesures prises par les représentants du peuple.

Il était de la plus haute importance d'enrayer ce mouvement insurrectionnel. On a indiqué déjà les mesures prises à cet effet par les représentants du peuple à l'armée des Alpes[2]. Tandis que le général Carteaux devait tenir tête aux Marseillais avec une partie des bataillons dirigés sur l'armée des Pyrénées-Orientales, Kellermann lui-même marcherait sur Lyon avec toutes les troupes qu'il était possible de tirer de la frontière sans en compromettre la défense. Dans ces conditions, on ne pouvait disposer immédiatement que de 12 bataillons, de 600 hommes en moyenne. En leur adjoignant 7 à 8,000 gardes nationaux réquisitionnés et même quatre autres bataillons, qui devaient se tenir prêts à marcher, on constituait une masse de 15 à 18,000 hommes[3].

Il semblait que cette force imposante devait suffire à faire rentrer dans le devoir des citoyens qui, une fois délivrés de leurs criminels oppresseurs, protestaient de leur dévouement à la République et, pour lui en donner des gages, acceptaient la nouvelle constitution[4] et laissaient sortir de leur ville la garnison avec un important convoi

1. Ouvrages précités. — Arch. de la Guerre : Lettres des représentants du peuple à l'armée d'Italie, des 3, 8 et 20 juin. — Cette dernière est de Barras seul.
2. Voir IIe partie, chapitre II.
3. Voir pièces justificatives, n° 95.
4. Voir pièces justificatives, n° 92.

Juillet 1793. d'artillerie[1]. La rapidité dans l'exécution était d'ailleurs une condition de succès d'autant plus essentielle que beaucoup de temps avait été déjà perdu par les indécisions du comité de Salut public[2]. Il en fallait aussi pour réunir à Mâcon, Bourg et Bourgoin les troupes venant non seulement des environs de Genève et de Grenoble, de la Tarentaise et de la Maurienne, mais aussi de Briançon et de Tournoux[3], enfin, pour constituer les équipages d'artillerie de réserve et de siège, bien qu'ils fussent réduits au strict minimum[4].

Marche sur Lyon.

Cette petite armée, sous le commandement immédiat du général Dumuy, se met donc en mouvement avant l'entier achèvement de sa concentration. Le général Rivas se porte de Mâcon à Limonest avec le 1er bataillon de l'Ariège et quelques gardes nationaux de Saône-et-Loire. Le général Vaubois quitte Bourgoin et vient camper à Bron avec le 1er bataillon de l'Ardèche et le bataillon franc de la République. La division de Bourg, comprenant neuf bataillons, un peu de cavalerie, un équipage d'artillerie de réserve, une compagnie de pionniers, sous les ordres du général Petit-Guillaume, marche directement sur Lyon avec les repré-

1. Voir pièces justificatives, n° 93.

2. Arch. de la Guerre : Lettre d'Albitte et Dubois-Crancé aux Jacobins de Paris, du 27 juin. — Lettre des représentants du peuple à Kellermann, du 8 juillet. — Lettre de Kellermann au comité de Salut public, du 20 juillet.— Voir également *Dubois-Crancé*, par Iung. Dans cet ouvrage, composé en l'honneur de Dubois-Crancé, il manque naturellement les pièces qui pourraient nuire à la gloire du héros. On en trouve beaucoup dans le *Siège de Lyon* imprimé en 1797, dont l'auteur anonyme rejette sur Dubois-Crancé seul la responsabilité de cette exécution rigoureuse et peut-être inutile. Cette opinion est aussi exagérée que celle du colonel Iung, mais en sens contraire. La lecture de ces deux ouvrages, ainsi que les pièces assez nombreuses des Arch. de la Guerre permettent de se rendre nettement compte du caractère de cet homme, qui a certainement joué un role important à cette époque.

3. Voir pièces justificatives, n° 97. C'est le 19 juillet que Kellermann a reçu notification du décret de la Convention relatif à Lyon. C'est le 23 qu'il écrit ses observations. Mais, dès le 21, probablement même le 19, pour les bataillons de Tournoux et Briançon, les ordres sont donnés. Cependant un certain nombre de bataillons n'arrivent que le 10 août et les gardes nationales plus tard encore (Arch. de la Guerre). Rapport de Kellermann, du 15 août.

4. Arch. de la Guerre : Rapport de Kellermann, du 14 août. Le parc d'artillerie de réserve comprend quatre pièces de 12, deux de 8, six obusiers de 6 ; celui de siège était de quatre canons de 16, approvisionnés à 300 coups, quatre ou six mortiers de 12 avec 150 bombes par bouche à feu. Pour les traîner, on a retiré 250 chevaux d'artillerie de la Tarentaise, de la Maurienne et de Tournoux (ordres du 25 juillet) et pris 100 mulets de trait et 100 voitures à l'entreprise des vivres.

sentants du peuple et Kellermann [1], par la route de la Bresse, entre la Saône et le Rhône [2]. Août 1793.

Le 5 août, le chef d'état-major Saint-Remi arrive à Meximieux. Il y est rejoint, le lendemain, par le 6e bataillon de la Gironde, tandis que le 2e de l'Ariège occupe Montluel, pour couvrir le rassemblement des bateaux, bois et agrès nécessaires à la construction d'un pont qui doit être jeté sur le Rhône, le 8, vis-à-vis le château de la Pape et assurer la jonction des deux divisions de Bourgoin et de Bourg [3]. Le 7, l'avant-garde du général Petit-Guillaume bivouaque sur les hauteurs de Rillieux et, le lendemain matin, refoule jusqu'à Montessuy une forte patrouille de Lyonnais, qui se retire sur la Croix-Rousse avec deux canons. En même temps, les guides à cheval, un petit détachement du 5e cavalerie et quelques gendarmes tournent le village de Caluire, où ils trouvent plusieurs cavaliers, qui veulent fraterniser. Mais le capitaine de gendarmerie leur déclarant qu'ils sont prisonniers, le combat s'engage; huit Lyonnais sont tués; deux républicains, dont un officier, blessés; deux autres faits prisonniers.

Premiers engagements.

Une heure après, le bataillon de grenadiers, en tête de la colonne, arrive à Caluire et place deux pièces de 4 à l'entrée du village. Un trompette porte des proclamations des représentants du peuple et du général Kellermann au chef du poste avancé, qui demande trois heures pour rendre réponse; mais bientôt éclate une canonnade, six grenadiers sont blessés. Le commandant de l'avant-garde fait évacuer le village et, le soir, les troupes campent en arrière, la droite au Rhône, la gauche à la Saône, des chasseurs sur le front, gardant les débouchés, la cavalerie et l'artillerie

1. Ils sont à Miribel le 7 août. Arch. de la Guerre : Lettre des représentants du peuple, au président de la Convention nationale, du 6 août.
2. Arch. de la Guerre : Rapport de Kellermann, du 15 août.
3. Arch. de la Guerre : Ordres du 4 août. Le capitaine du génie Lapenne est chargé de la construction de ce pont, qui n'a dû être achevé que le 20. Mais, en attendant, on se servait d'une traille. — Iung.

Août 1793. en arrière du centre; un bataillon est détaché pour garder le chemin conduisant à la porte Saint-Clair[1].

Le 9 août, les Lyonnais répondent aux sommations, en affirmant de nouveau leurs sentiments républicains, mais en protestant contre l'iniquité des décrets. Ayant, depuis deux mois, ouvert la correspondance des représentants du peuple, ils ne pouvaient se méprendre sur le sort qui les attendait et préféraient vendre chèrement leur vie que de retomber sous le despotisme du parti jacobin[2]. Ils ne veulent rien entendre[3], mais continuent à écrire au général Kellermann; celui-ci ne pouvait qu'exécuter les ordres reçus, tout en intercédant en faveur de cette malheureuse ville[4].

On espère d'abord obtenir quelques résultats en procédant par intimidation. Dans l'après-midi, les pièces sont mises en batterie et la canonnade commence sans grands résultats, dans le terrain couvert des environs de Montessuy. La fumée seule dénote la présence des batteries de l'assiégeant, qui paraissent se déplacer incessamment. Les deux canons de 16 disposés sur les hauteurs de la rive droite du Rhône atteignent seulement l'entrée de Saint-Clair, qui reste hors de la portée des mortiers de 12. Le lendemain, les deux partis célèbrent la fête du 10 août. Le 11, les avant-postes de la division Vaubois refoulent une patrouille lyonnaise, venue dans les pâturages à l'ouest de la Guillotière; mais, le 13, après un feu très vif d'artillerie et de mousqueterie, on attaque en vain des maisons crénelées, du côté de la Croix-Rousse. Il était donc nécessaire

1. Arch. de la Guerre: Rapport de Kellermann, du 15 août. Lettres des Lyonnais, du 9 août; de Kellermann, du 10. — *Siège de Lyon* précité. — Il est difficile de savoir lequel des deux partis a ouvert le feu; il est probable cependant que c'est le chef du poste lyonnais, en représailles de l'engagement de cavalerie qu'il devait regarder comme une trahison, vu les sentiments qui, à ce moment, agitaient les Lyonnais.

2. Arch. de la Guerre: Lettres du comité de correspondance et des administrateurs des Bouches-du-Rhône à Kellermann, du 20 juillet.

3. C'était surtout Dubois-Crancé que les Lyonnais abhorraient (*Siège de Lyon* précité et Arch. de la Guerre, passim).

4. Voir pièces justificatives, n[os] 94 et 96. — Wallon. — Taine. — Iung. — *Siège de Lyon* précité.

de procéder méthodiquement et, le 14, un conseil de guerre est réuni à la suite d'une reconnaissance exécutée par le général Saint-Remi[1]. Août 1793.

Description de Lyon en 1793.

Lyon et ses abords étaient, en 1793, bien différents de ce qu'ils sont aujourd'hui[2]. Les maisons bâties sur le penchant des hauteurs de la Croix-Rousse étaient limitées par une enceinte bastionnée revêtue, susceptible d'une bonne défense, bien que mal entretenue[3]. On avait jugé utile toutefois d'occuper le faubourg situé en avant. Un certain nombre d'ouvrages[4], reliés par des tranchées, formaient une ligne très forte; elle était appuyée, à droite, à l'escarpement de Saint-Clair; à gauche, à la tour de la Belle-Allemande, sur le bord de la Saône[5], et couverte, sur son front, par le ravin du chemin de la Boucle, battu par le feu convergent de plusieurs batteries[6]. Au-delà de cette ligne, des maisons et des jardins entourés de murs en pisé[7] et le cimetière de Cuire formaient d'excellents postes contre lesquels le tir de l'artillerie était à peu près impuissant[8].

La partie de la ville construite dans la presqu'île était limitée par un bassin demi-circulaire, qui avait été creusé dans des terrains marécageux[9], traversés, dans leur longueur, par un canal et limités, du côté du Rhône, par la levée de l'ingénieur Perrache, conduisant au pont de

1. Arch. de la Guerre : Rapport de Kellermann, du 15 août. — Lettre de Kellermann, du 10 août. — Correspondance des Lyonnais et de Kellermann, du même jour.

2. Les renseignements qui suivent sont tirés du mémoire manuscrit, fait, en 1850, par M. Robardey, lieutenant au 6e régiment d'infanterie légère (Arch. de la Guerre); du mémoire du lieutenant-colonel du génie Bichot (manuscrit aux Archives de la section technique du génie ; publié dans le *Spectateur militaire* des mois de mars et avril, 1853) ; du *Siège de Lyon* précité ; des plans joints à ces ouvrages et de celui de Girard-Aubert, capitaine du génie, édité en 1793, à Lyon (Archives des cartes).

3. Bichot.— *Siège de Lyon* précité. — Cette enceinte avait été élevée en 1636, au moment où Galas, à la tête de l'armée impériale, avait envahi la Bourgogne ; il est arrêté devant Saint-Jean-de-Losne.

4. Quarante postes, redoutes, maisons crénelées ou batteries d'après Robardey.

5. L'emplacement actuel du cimetière de la Croix-Rousse était un des points particulièrement forts. (Bichot.)

6. Aussi l'attaque ne put franchir ce ravin et dut même abandonner le poste du centre, situé à sa tête. La principale de ces batteries était appelée Gingennes, du nom d'un commerçant qui en dirigeait le tir.

7. Notamment les maisons Pantheaud, Rousset, Bouvard et Neyrac.

8. Bichot. — Robardey.

9. Ce bassin était à l'emplacement de la place Perrache actuelle. A partir de ce point, on ne pouvait circuler que sur la levée Perrache (Bichot).

Août 1793. la Mulatière[1]. Quelques retranchements[2] défendaient les abords de cette zone d'un difficile accès, prise d'ailleurs à revers par le feu des pièces installées à la partie supérieure de la montée de Choulans et à Sainte-Foy, sur la rive droite de la Saône[3].

De ce côté, l'antique cité de Fourvières, ceinte de vieilles murailles[4], était précédée des deux faubourgs de Vaise et de Saint-Irénée, couverts par des ouvrages bien tracés et bien construits[5]. En vue de conserver le plus longtemps possible les communications avec Montbrison et le Forez, d'où pouvaient venir les subsistances, le château de la Duchère avait été mis en état de défense et des redoutes construites entre Ecully et Francheville[6], ainsi qu'autour du Pont d'Oullins, sur la rive gauche de l'Iseron[7]. Il y avait trois ponts sur la Saône[8], deux seulement sur le Rhône.

Celui de la Guillotière, conduisant à un faubourg dont les habitants étaient hostiles, avait été barré par des poutres et des chevaux de frise. La tour avec pont-levis qui se trouvait en son milieu, était gardée par un poste[9]. Par contre, au débouché du pont en bois des Brotteaux,

1. Ce pont était jeté perpendiculairement au cours de la Saône. Son débouché était donc à 300 mètres environ en amont du pont actuel. Il était en bois.

2. Une redoute en balles de coton à l'entrée du pont, dans la presqu'île ; un ouvrage entre la levée et le canal, à mi-distance du bassin au bord duquel il y avait deux batteries.

3. Les abords de la hauteur sont défendus par quatre redoutes, deux au grand, deux au petit Sainte-Foy (Robardey).

4. Construites en 1364, très élevées, mais sans terrassement et ruinées par endroits. La droite s'appuyait à Pierre-Seize, dont le chateau existait encore. (*Siège de Lyon* précité.)

5. Deux redoutes, aux angles du faubourg Saint-Irénée, une à la barrière de Triois, une à celle de Saint-Irénée ; enfin un retranchement enveloppant Vaise et se liant à la vieille muraille de Fourvières (Bichot. — Robardey). — *Siège de Lyon.*

6. Quatre redoutes en avant de Vaise, une au port des Pattes, deux sur les deux routes de Moulins par Mâcon et Roanne, une au clos de la Claire (Robardey).

7. Une battant le pont, soutenue, à droite, par un ouvrage sur la hauteur ; à gauche, par une batterie balayant le bord du Rhone.

8. Savoir : en commançant par l'amont : un à l'emplacement actuel du pont Saint-Vincent ; le deuxième était le pont au Change ; le troisième à peu près là où est aujourd'hui le pont du palais de Justice ; un quatrième existait vis-à-vis d'Ainay ; mais il était démoli avant le siège (Bichot et *Siège de Lyon*).

9. Le pont de la Guillotière était en pierres. La Tour était à l'emplacement actuel de la culée de la rive gauche. Le pont se prolongeait au-dessus des « launes » ou terrains marécageux, jusqu'à la place de la Guillotière actuelle. — Arch. de la Guerre : Lettres de Prière et Chevrillon, du 22 août. — (Bichot).

Août 1793.

se trouvait un très fort retranchement[1], que protégeait un système de maisons crénelées et reliées par des chemins couverts et des batteries[2], dont les approches et l'intérieur étaient battus par les canons établis sur la hauteur des Collinettes et le long du quai du Rhône.

Cet ensemble de fortifications conçu et rapidement exécuté par le colonel de Chenelette, ancien officier d'artillerie[3], n'avait pas moins de 18 kilomètres de développement[4]. Les ressources de l'arsenal de Lyon étant singulièrement diminuées avant le commencement du siège[5], il ne put être armé que peu à peu avec les produits de deux fonderies, dont l'une fournissait des projectiles, l'autre des pièces du calibre de campagne seulement[6]. Pour le défendre, les 140,000 habitants de Lyon fournissaient 20 à 30,000 hommes, répartis entre les 32 bataillons de la garde nationale[7]. Cette force, mise par la commission départementale[8] sous les ordres du lieutenant-colonel Precy[9], est partagée en deux fractions, l'une de 8 à 10,000 hommes[10], l'autre sédentaire, mal armée, réservée pour le service intérieur et la garde des postes et ouvrages non attaqués. Les fusils nécessaires avaient été pris à

1. Redoute demi circulaire armée de huit canons avec fossé de 20 mètres de largeur, 12 mètres de profondeur, pouvant contenir un millier d'hommes (Robardey).

2. Il y avait, d'après Robardey, 50 canons et 4 à 5,000 hommes.

3. Robardey — Bichot. — L'auteur anonyme du *Siège de Lyon* ne cite pas de nom. D'après les cartes, ces ouvrages étaient tracés suivant les principes de M.de Montalembert.

4. Bichot — L'auteur anonyme dit même 10,000 toises.

5. Voir pièces justificatives, n° 98.

6. Bichot — *Siège de Lyon.* D'après cet ouvrage, l'un des fondeurs s'appelait Schmitt. Il ne peut arriver à couler des pièces de 16 et de 24.— L'artillerie, qui, au début, se composé de 40 pièces seulement, en comporte 100 et deux mortiers à la fin du siège. — Arch. de la Guerre : Rapport de Kellermann, du 15 août.

7. Un bataillon par section. Le chiffre de 30,000 hommes est donné par Bichot. Mais il faut en déduire les citoyens dont la fidélité était douteuse et, n'étant pas armés, concouraient seulement aux travaux.

8. Le titre exact est : « Commission populaire, républicaine et de Salut public du département de Rhône-et-Loire ». Il se forme aussi un Comité militaire.

9. Voir, sur Precy, *Dubois-Crancé*, par Iung, en faisant la part de quelques exagérations. Precy remplace Madinier le 11 juillet (Bichot).

10. L'auteur anonyme donne le premier chiffre, le colonel Bichot, le second ; ce dernier ajoute que ces troupes étaient partagées en huit régiments d'infanterie et un de cavalerie, formant trois brigades.

Août 1793.

Saint-Etienne[1], occupé par un corps de troupes, ainsi que Montbrison.

Préparatifs de bombardement.

L'armée de siège, composée de 10,000 hommes seulement, était trop faible pour essayer d'investir Lyon. On n'osait même pas porter la masse des forces du côté de Sainte-Foy, véritable point d'attaque, de crainte de découvrir la ligne de communication de l'armée des Alpes. Tout en ne s'attendant pas plus à une résistance prolongée de la part des Lyonnais, qu'eux-mêmes à une agression barbare, les représentants du peuple demandent et obtiennent des renforts de la Convention[2]. Dans le conseil de guerre, il est décidé que l'on établira des batteries de siège, du côté de la Croix-Rousse et vers la Guillotière et, qu'à la faveur d'un violent bombardement, on essaiera une attaque de vive force sur le premier de ces points; tandis que, sur la rive droite de la Saône, on se bornera à défendre l'accès des routes de Paris par le camp de Limonest et une redoute, construite à la Tour de Salvagny[3]. Les ordres sont aussitôt expédiés pour l'envoi des troupes et du matériel de siège[4], et les travaux poussés activement à la suite de l'insuccès d'une nouvelle tentative d'accommodement[5].

Devant le faubourg de la Guillotière, dont la rue,

1. Arch. de la Guerre : Lettre du ministre au comité de Salut public. Le 8 juillet, un détachement de Lyonnais a requis 600 fusils et 500 paires de pistolets. Il n'y eut pas beaucoup plus de 8 à 10,000 hommes armés de fusils dans Lyon, puisqu'on n'y trouva que 5,000 fusils (Arch. de la Guerre : Lettre de Doppet, du 18 octobre). Precy n'a pu dans sa sortie, en emporter plus de 3,000 puisqu'il n'avait même pas ce nombre de combattants — Ceux qui n'étaient pas armés étaient employés aux travaux de fortifications et formés en brigades pour éteindre les incendies. (Bichot).

2. Bejay de la Coche affirme que les Lyonnais ne croyaient pas à une attaque. En tout cas, la correspondance des représentants du peuple et tout particulièrement celle de Dubois-Crancé, aussi bien que les dépêches du comité de Salut public, prouvent qu'on ne s'attendait pas à une semblable résistance. — Arch. de la Guerre : Décret de la Convention, du 18 août. — Lettre du ministre, du 19 août, annonçant l'envoi de la garnison de Valenciennes, qui avait capitulé et ne devait pas servir contre les coalisés pendant une année.

3. Voir pièces justificatives, n° 99.

4. Arch. de la Guerre : Ordres du 14 août, pour l'envoi à Bron, le 17, d'un détachement de 200 hommes, de dragons et d'une compagnie d'artillerie légère; ordre du même jour, au directeur d'artillerie à Grenoble, Lagrée, et au chef de brigade Lagrange, directeur du parc d'artillerie.

5. Envoi à Lyon du commissaire des guerres Paris. — Arch. de la Guerre : Lettres des 14 et 15 août. — Rapport de Kellermann, du 15 août.

défilée des feux de la place par sa direction, sert de communication, on trace une parallèle[1], qui est armée de 16 bouches à feu, réparties en cinq batteries[2]. A Montessuy, on ajoute deux pièces de 24 aux deux canons de 16 déjà établis[3]. Six grilles à rougir les boulets sont construites[4]. On prépare des ambulances[5] et on s'assure de promptes et sûres communications sur le Rhône et la Saône, entre les trois divisions de l'armée[6]. Entre-temps, on escarmouche continuellement sans succès, tant du côté de la Croix-Rousse que vers Ecully[7]. Enfin, pendant la première absence de Kellermann[8], Dubois-Crancé, redoutant même une attaque de vive force des Lyonnais[9], donne l'ordre de commencer le bombardement, sans attendre l'arrivée de toutes les pièces et de toutes les munitions[10] ni la réponse à une dernière sommation[11]. Août 1793.

Bombardement de Lyon.

Le 22 août, à 11 heures du soir, les batteries ouvrent leur feu et allument plusieurs incendies. La ville répond

1. A gauche du faubourg, la parallèle longeant la rive gauche du Rhône est à 500 mètres des quais ; à droite, elle est tracée obliquement, de façon à échapper aux feux d'enfilade de la tête de pont des Brotteaux, dont son extrémité est également à 500 mètres. (Bichot).

2. Une à gauche du pont de trois mortiers et un canon de 16, tirant sur Bellecour ; à droite du pont, une de deux canons de 24, une de trois canons de 16, une de trois mortiers de 12, tirant sur le Collège, les Terraux et Bellecour ; enfin, quatre obusiers de 6 à l'extrémité, battant les débouchés des Brotteaux. (Arch. de la Guerre : Lettres de Prière et Chevrillon et rapport du 22 août.) Bichot — Robardey.

3. Arch. de la Guerre : Rapport du 28 août.

4. Arch. de la Guerre : Ordres au chef de brigade Lagrange, des 14 et 19 août.

5. Arch. de la Guerre : Ordres des 14, 19 et 22 août.

6. Sur le Rhône, le pont de la Pape est terminé le 20 août et gardé par le 1[er] bataillon du Gard, posté, avec deux pièces de 4, près des Moulins. Jusqu'à ce moment il y avait une traille. (Arch. de la Guerre : Ordres du 14 août. — Iung.) Sur la Saône, il y avait un pont de bateaux, avec portière mobile à Belleville. (Arch. de la Guerre : Ordre du 21 août.) A Neuville, étaient réunis 10 bacs ou « plattes », pouvant transporter ensemble 1,000 hommes en quatre minutes, et gardés par deux postes de 50 hommes, l'un à Neuville, l'autre à Couzon (Arch de la Guerre : Rapport de Kellermann, du 15 août, et ordres du 14 août).

7. Arch. de la Guerre : Rapport du 21 août.

8. Du 19 août soir au 24 matin.

9. Arch. de la Guerre : Ordres du 19 août, de faire bivouaquer la moitié de l'armée pendant la nuit et de renforcer la garde du quartier général. — Ordres des 21 et 22. C'est cette raison qui a dû déterminer Dubois-Crancé, alors seul, son collègue Gauthier ayant accompagné Kellermann, et non l'annonce de l'envoi de la garnison de Valenciennes. qu'il n'a pu connaître le 19, ainsi que le dit le colonel Bichot, puisque c'est à cette date même qu'écrit le ministre.

10. Arch. de la Guerre : Ordre du 22 août, à Lagrange, d'envoyer deux canons de 24 qui viennent d'arriver à Caluire, etc. Mais il était arrivé des gardes nationaux de l'Ain et, ce même jour, le capitaine Danthouard reçoit l'ordre de compléter les munitions de leurs caissons.

11. *Siège de Lyon* précité. — Arch. de la Guerre : Lettre du général Dumuy, au ministre, du 23 août. Il indique qu'un trompette a apporté la réponse, deux heures après l'ouverture du feu. Les Lyonnais ne répondent au tir des assiégeants qu'après la rentrée de leur mandataire.

Août 1793. par 1,500 coups de canon, qui endommagent les épaulements non terminés, au point que le tir des assiégeants doit être suspendu dans la matinée du 23. Deux mortiers avaient été mis hors de service. Vers 5 heures du soir, les pièces de Montessuy envoient seules quelques boulets rouges sans grand effet sur Saint-Clair. Pendant ce temps, on abat un mur en galets, dont les éclats avaient gêné le service dans la batterie de gauche de la Guillotière ; on construit aussi une nouvelle batterie de mortiers dans la parrallèle de droite[1]. A son retour, Kellermann prescrit de conduire l'attaque méthodiquement, toutes les nuits, les canons et les mortiers tirant alternativement, de manière à diminuer la consommation des munitions, tout en assurant un repos indispensable aux artilleurs[2].

Le 24, le bombardement est repris, à 5 heures du soir, par les batteries de Caluire, à 10 heures par celles de la Guillotière. Pendant que les assiégés sont occupés à éteindre de nombreux incendies[3], le feu est mis par malveillance à l'arsenal, que les bombes atteignaient à peine et qui brûle entièrement ainsi que 22 maisons voisines. Le général Dumuy, de son côté, après avoir canonné pendant une heure les maisons Panthod et Rousset, les fait attaquer par le 3e bataillon de la Drôme et par le 3e de l'Isère. Le premier conduit par le commandant Davin, s'empare de la maison Panthod assez rapidement. Le second, voyant son chef le commandant Coindre, blessé, tarde à soutenir la compagnie de chasseurs du 23e, formant la tête de la colonne. Il arrive cependant à temps pour dégager à la baïonnette le capitaine des Essarts et quatre chasseurs,

1. *Siège de Lyon*. — Bichot. — Arch. de la Guerre : Rapports des 23 et 24 août. — Lettre du général Dumuy, du 23 août.
2. Arch. de la Guerre : Rapport du 24 août.
3 Voir, dans la relation du colonel Bichot, les mesures fort judicieuses prises par les Lyonnais pour combattre les incendies. — Dans cette nuit, d'après l'auteur anonyme du *Siège de Lyon*, 117 corps de logis auraient été plus ou moins atteints. — Voir pièces justificatives, n° 103.

cernés par les Lyonnais. La prise de ces postes importants, qui allait permettre de rapprocher l'artillerie de la Croix-Rousse, coûte 36 hommes tués ou blessés. On travaille aussitôt à s'y retrancher solidement[1], malgré le tir à mitraille de l'ennemi[2]. Août 1793.

Pressés de mettre fin à ce siège par le succès de l'invasion piémontaise en Savoie[3] et par la pénurie des munitions[4], croyant la population lyonnaise ébranlée par ces énergiques attaques, les représentants du peuple lui adressent, le 25, une nouvelle sommation, à laquelle elle répond, le surlendemain, en demandant la nomination de commissaires pour traiter de la paix. Indignés par ces prétentions d'une ville rebelle à la Convention, ils prescrivent de continuer le bombardement, suspendu le 26 pour faciliter la réunion des citoyens, en vue de prendre connaissance de leur adresse[5]. Un orage ayant complètement dégradé les batteries de la Guillotière, le tir est repris le 27, à 9 heures du soir, par les pièces de Caluire seulement, et continué, les nuits suivantes, par toutes les batteries, mais en diminuant d'intensité jusqu'au 2 septembre. Le manque absolu de munitions force alors à l'interrompre[6]. Il fallait attendre l'arrivée du matériel[7] et des approvisionnements mandés dans les places de la frontière des Alpes et dont le général Kellermann, partant pour aller prendre la direction des opérations en Savoie[8], allait presser l'envoi[9].

Pendant cette période, les engagements sont incessants

1. Siège de Lyon. — Bichot. — Arch. de la Guerre : Rapport du 25 août. Lettres de Kellermann, des 25 et 28 août. — Lettre de Dumuy, du 24 août.
2. Arch. de la Guerre : Rapports des 27 et 28. On était à 120 et 150 toises.
3. Voir IIe partie, chapitre II.
4. Arch de la Guerre : Lettre du général Dumuy, du 24 août.
5. *Siège de Lyon* — Bichot. — Arch. de la Guerre : Rapports du 26 septembre.
6. Bichot. — Bejay de la Coche. — Arch. de la Guerre : Rapports journaliers.
7. Arch. de la Guerre : Lettre de Kellermann, du 24. — Trois mortiers, un canon de 24 et un de 16 étaient hors de service.
8. Kellermann part de la Pape, le 31 août au soir. — Arch. de la Guerre : Lettres de Kellermann, du 4 septembre.
9. Arch. de la Guerre : Lettre de Kellermann, du 5 septembre. Voir pièces justificatives, n° 100.

Septembre 1793. sur toute la ligne des avant-postes. Le 26 août, des détachements lyonnais sont refoulés à Solaise et dans la plaine des Brotteaux[1]. D'autres tendent vainement, dans la nuit du 28 au 29, de reprendre les maisons perdues, après les avoir incendiées la veille avec des obus[2]. Le lendemain, une patrouille du camp de Limonest s'avance jusqu'au-delà d'Ecully et perd quelques hommes dans une embuscade à la Grange-Blanche[3]. Les 1er et 4 septembre, de nouvelles attaques des assiégés sur la maison Panthod échouent[4].

De leur côté, les assiégeants cherchent inutilement à détruire le pont Morand, dans l'espoir de déterminer l'abandon de la tête de pont. Le 6 septembre, un radeau triangulaire, chargé de matières incendiaires est lancé et vient, en tournoyant, s'encastrer entre les piles du pont. Mais, en trois coups de fusil, la mèche est coupée, avant d'avoir communiqué le feu aux artifices. Des brûlots, lancés le lendemain puis le 11, échouent sur les bancs de sable, ou sont accrochés par les Lyonnais et amarrés sur la rive droite du Rhône, ou se consument avant d'atteindre le pont. Une coupure y est alors pratiquée et une file de pieux, reliés par des chaînes, établie à quelque distance en amont[5]. Plus heureux, les assiégés parviennent à mettre le feu à des piles de planches qui, sur la rive gauche du fleuve, masquaient la construction de nouvelles batteries[6].

Le tir de l'artillerie semblant peu efficace, on avait jugé à propos d'établir entre la Guillotière et les Brotteaux une nouvelle parallèle, à 200 mètres en avant de la première, et de porter l'armement total des approches à 40 bouches à

1. Arch. de la Guerre : Rapport du 27 août.
2. Arch. de la Guerre : Rapport du 29 août.
3. Arch. de la Guerre : Rapport du 30 août.
4. Arch. de la Guerre : Rapports des 1er et 5 septembre.
5. Arch. de la Guerre : Lettre des représentants du peuple, du 10 septembre (Quatre bateaux incendiaires ont été jetés par le vent sur les bancs de sable de la rive gauche du Rhône). — Arch. de la section technique du génie : mémoire de Bejay de la Coche. — Bichot.
6. Bichot. — Bejay de la Coche.

feu, dont moitié mortiers et obusiers[1]. Dans les nuits des 7 et 8 septembre, le bombardement recommence avec une nouvelle violence, mais sans résultat appréciable, les assiégés ayant pris la précaution d'enlever les parquets, les boiseries et jusqu'aux portes et aux fenêtres des maisons les plus menacées[2]. Il est continué ensuite par les mortiers seuls, faute de boulets, qui sont demandés de tous côtés[3]. Cependant la situation des Lyonnais allait empirer singulièrement par le fait de l'arrivée successive des renforts annoncés depuis un mois. Septembre 1793.

Investissement de Lyon.

Lyon tirait sa subsistance de la riche plaine du Forez, dont la capitale, Montbrison, faisait cause commune avec elle. Des partis établis à Saint-Genis-Laval, Rive-de-Gier, Saint-Etienne, Feurs et Grezieux couvraient la marche des convois[4]. Dans le courant d'août, le général Rivas, n'ayant pas plus de 12 à 1,500 hommes, n'avait pu que s'installer autour de Limonest et construire, à la Tour-de-Salvagny, une redoute qui est terminée et armée de quatre pièces de 4, le 9 septembre seulement[5]. A l'arrivée du représentant du peuple Reverchon, le général Nicolas, chargé d'aller prendre le commandement des réquisitionnaires de l'Auvergne était obligé de faire un long détour. Il s'était mis en route sur Roanne par Tarare, où le tiers de son petit détachement l'avait abandonné sous prétexte qu'on le menait en Vendée. Il avait poursuivi son chemin cependant et, par Boen, gagné Saint-Anthème, où il at-

1. Arch. de la Guerre : Rapports journaliers. — Bejay de la Coche. — Cette parallèle est établie dans une « laune » ou terrain sablonneux laissé par le Rhone qui, exceptionnellement, n'a pas eu de crue cette année-là. Sans quoi tous ces travaux auraient été inondés. (*Siège de Lyon.*)

2. Arch. de la Guerre : Lettre des Représentants, du 10 septembre. — Rapports du 8 septembre et suivants. — Bichot.

3. Arch. de la Guerre : Rapports journaliers. — Ordre du ministre, du 6 septembre, prescrivant d'envoyer de Besançon à Lyon deux convois d'artillerie. — Lettre de Kellermann, du 5 septembre. — Lettre de Lestrade, du 14 septembre, rendant compte de l'envoi d'un important convoi d'artillerie de Briançon à Lyon, en exécution d'un ordre de Kellermann, du 3 septembre, et demandant que l'approvisionnement de la place soit reconstitué. — Bichot.

4. *Siège de Lyon.* — Bichot. — Bejay de la Coche.

5. Arch. de la Guerre : Rapports journaliers et particulièrement celui du 10 septembre.

Août-Septembre 1793.

tendait les gardes nationaux au passage[1]. Il est surpris et enlevé avec toute son escorte par un des chefs lyonnais, la Roche-Négly, au moment où il allait être rejoint par une fraction de la garnison de Valenciennes[2].

De tous les côtés, en effet, les renforts avançaient. Au sud, une colonne, venant de l'Ardèche, sous les ordres de l'adjudant général Pinon, culbute le détachement lyonnais de Rive-de-Gier, s'empare de son chef, Servan, blessé avec un grand nombre de soldats, et en rejette les débris sur Saint-Chamond, où ils sont recueillis par quelques troupes accourues de Montbrison. Ces 300 hommes, accompagnés de cinq pièces de canon, mais démoralisés, battent en retraite sur Saint-Etienne, qu'ils abandonnent bientôt devant l'hostilité de la population, pour rallier l'armée cantonnée aux environs de Montbrison[3].

Celle-ci allait bientôt être attaquée par les troupes que Couthon, Maignet et Châteauneuf-Randon, délégués par la Convention nationale, le 21 août, avaient levées dans les départements du centre de la France. Une « masse », dirigée par Valette, capitaine des grenadiers du 79e, nommé chef de brigade pour remplacer Nicolas, marche directement sur Montbrison par Ambert, alors qu'une colonne de 6,000 hommes, conduite par Feugière, occupe Roanne et se porte sur Feurs. Bien que cette dernière eût été arrêtée par un échec sur les hauteurs de Salvizinet, la retraite s'imposait d'autant plus aux insurgés qu'il était urgent d'assurer l'arrivée à Lyon d'un convoi de vivres réuni à Feurs. Le 8 septembre, la Roche-Négly met donc en mouvement sa petite armée de 800 hommes, dont 150

1. Arch. de la Guerre : Rapport du général Rivas, du 2 septembre. — Nicolas est parti avec 200 hommes, dont 70 sont restés à Tarare, et 50 hussards. Ce jour même, il met en route pour le rejoindre 149 officiers, sous-officiers et soldats du bataillon des grenadiers, qui viennent d'atteindre Limonest. — Le 1er septembre, étaient arrivés également 92 hommes du bataillon de la Nièvre et 437 canonniers, dont 98 officiers et sous-officiers, n'ayant ni équipement, ni armement.
2. Bichot. — Robardey.
3. Robardey. — *Siège de Lyon.*

cavaliers, escortant les voitures et les nombreuses familles compromises qui fuient la vengeance des Jacobins. Il rallie à Duerne les restes d'un détachement, laissé à Montrond, qui s'attarde à Chazelles, où il est surpris et en grande partie massacré avec son commandant, Nicolay; puis il rentre à Lyon[1]. Septembre 1793.

Pour couvrir cette marche, Precy fait attaquer la redoute de la Tour-de-Salvagny, dans la journée du 7, par 1,500 hommes et 200 cavaliers qui ne peuvent vaincre la résistance du 1er bataillon de l'Ardèche, soutenu par un détachement du 50e régiment de cavalerie. Il reste, le lendemain, en position avec 3,000 hommes à Charbonnière, la gauche couverte par le poste de Grezieux-la-Varenne, et dirige de fortes reconnaissances sur les contreforts du Mont-d'Or. Il se replie, dans la nuit suivante, après le passage du convoi[2].

Quelques jours après, le général Rivas, renforcé par l'arrivée des premières colonnes de la garnison de Valenciennes, prend à son tour l'offensive. Le 13 septembre, l'adjudant général Poujet s'établit au village de Pollionnay. Dans la nuit suivante, il marche sur Grezieux, avec le bataillon de la Drôme, deux pièces de 8, deux de 4 et deux obusiers, par des chemins de montagne difficiles, où les paysans aident à traîner l'artillerie. A 8 heures du matin, il surprend les Lyonnais en train de fourrager, les bouscule avant qu'ils aient pu gagner leurs faisceaux et les poursuit jusqu'à Francheville, prenant 500 fusils, 10 voitures et leurs attelages[3]. Il occupe Grezieux, Tupinier et Craponne, faisant ainsi sa jonction avec la division

1. *Siège de Lyon.* — Robardey.— Arch. de la Guerre: Lettres de Châteauneuf-Randon, des 10 et 20 septembre.
2. Bichot. — Arch. de la Guerre: Rapport du lieutenant Robardey. — Rapports des 8 et 9 septembre. — *Siège de Lyon.*
3. Arch. de la Guerre: Rapport du lieutenant Robardey. — Rapports des 15 et 16 septembre. *Siège de Lyon.*

Septembre 1793. Valette, postée entre le pont d'Alai et Saint-Genis-Laval et communiquant avec celle de Vaubois par une traille établie à hauteur de Pierre-Bénite. L'investissement de Lyon était complet[1]. Il n'y avait plus qu'à le resserrer, afin d'opposer une résistance plus énergique aux sorties des assiégés, tout en réduisant le nombre et la fatigue des postes.

Resserrement de l'investissement. Dans la nuit du 15 au 16, du côté de la Croix-Rousse, on enlève les maisons Dufour, Bideau et Neyrac, où l'ennemi laisse deux canons. On s'y maintient malgré une contre-attaque faite le lendemain, et l'on s'y retranche, bien que le feu croisé de l'ennemi les ait rapidement transformées en un amas de ruines. Dans la nuit du 16 au 17, la division Rivas occupe Ecully et la maison des Jésuites sur le chemin de Tarare à Tassins. Non seulement elle résiste, dans ces postes, à tous les efforts des Lyonnais, mais, le 19 de grand matin, deux bataillons de la garnison de Valenciennes, conduits par l'adjudant général Poujet et le chef d'escadron Walter, du 1er hussards, s'emparent, après une vive résistance, du château de la Duchère, d'où l'artillerie pouvait atteindre le faubourg de Vaise[2]. Enfin, dans la nuit du 20 au 21, le général Petit-Guillaume lance deux colonnes sur le cimetière de Cuire. Les murs crénelés, épais d'un mètre et demi, que n'avait pu entamer le canon d'une batterie construite auprès de la maison Gaillard, sont franchis, au moyen d'échelles de 20 pieds de haut, par le 5e grenadiers et le 1er de l'Aude, entraînés par l'adjudant général Lécuyer. Le commandant Boussin, traverse au pas de course une plaine de 8 à 900 mètres, battue par la mitraille, avec les chasseurs de l'Ariège, les grenadiers de la Côte-d'Or et un piquet de la Charente, et occupe la mai-

1. Bichot. — Robardey.
2. Bichot. — *Siège de Lyon.* — Arch. de la Guerre : Rapports journaliers. — Dans celui du 23, on cite les commandants Lemoine et Gambin, de la garnison de Valenciennes.

son carrée dite Bachelus. On s'empresse de retourner les retranchements de l'ennemi et d'y amener du canon[1]. Le lendemain matin, l'épuisement des munitions oblige à interrompre une seconde fois le bombardement, exécuté depuis le 15 avec toutes les bouches à feu[2]. Septembre 1793.

Ce feu incessant, ces échecs répétés ne parvenaient pas à abattre le courage des Lyonnais, dont la situation devenait cependant de plus en plus triste. Les vivres allaient manquer; le pain surtout faisait défaut. On comprend dès lors que les partisans de la résistance aient été entraînés à demander du secours à l'étranger[3]. Vain espoir d'ailleurs; car, à ce moment, le gouvernement helvétique ne tolérait plus de rassemblement d'émigrés; les troupes piémontaises allaient battre en retraite et l'effectif de l'armée assiégeante augmentait de jour en jour par l'arrivée de la garnison de Valenciennes, des gardes nationaux et des nouvelles formations de la levée en masse[4].

Disposition de l'armée assiégeante.

Le plus grand nombre, il est vrai, n'était ni armé ni équipé et demeurait dans les camps de Limonest et de Miribel, où des magasins avaient été installés[5]. Ces hommes suffisaient toutefois, pour garder les postes éloignés de l'ennemi ainsi que les communications et permettaient d'employer aux opérations actives une vingtaine de mille hommes, répartis en trois divisions[6]. Celles de Petit-Guillaume et de Vaubois conservent leurs anciennes positions, vis-à-vis de la Croix-Rousse, des Brotteaux et

1. Arch. de la Guerre : Rapport du 21 septembre.
2. Bichot. — Arch. de la Guerre: Rapports journaliers. — Rapport du général d'avant-garde Petit-Guillaume, du 21 septembre.
3. *Siège de Lyon.* — Lettre des représentants du peuple, du 16 août.
4. Arch. de la Guerre : Lettre du ministre annonçant l'arrivée à Mâcon, les 11 et 12 septembre, du 1er bataillon de la Côte-d'Or et des grenadiers du même département, indiquant aussi les bataillons qui doivent suivre. — Lettre des représentants du peuple, du 10 septembre; ils attendent 60,000 hommes et peut-etre 100.000. — Rapport du 23 septembre, signalant l'arrivée à la Guillotière, la veille, de 3,000 gardes nationaux. — Lettres du ministres, le 22 septembre, annonçant le départ de 1,200 volontaires de la Nièvre, qui arriveront à Bourg en deux divisions, les 3 et 5 octobre.
5. Arch. de la Guerre : Rapport de Rivas, le 21 septembre. — Robardey.
6. Arch. de la Guerre : Rapport du commissaire ordonnateur en chef Alexandre. — Voir pièces justificatives, n° 101.

Septembre 1793. de la Guillotière. La division du général Rivas, portée à 9 ou 10,000 hommes, comprend trois brigades : celle de Pouget, entre Saint-Rambert et la Tour de Salvagny, prête à bombarder Vaise avec deux canons de 16, deux de 8, deux obusiers et deux mortiers, en batterie sur le plateau de la Duchère ; le général Pinon garde l'intervalle compris entre les routes du Bourbonnais et de l'Auvergne, battu par 30 pièces établies sur la rive droite du ruisseau de Charbonnières ; enfin la brigade Valette borde le cours inférieur de l'Iseron et dispose deux pièces de 16, deux de 8 et un plus grand nombre de 4, aux environs d'Oullins[1].

C'est sur ce point qu'après une sommation inutile de Châteauneuf-Randon[2], Dubois-Crancé, dirigeant les opérations par suite de la destitution successive des généraux Kellermann, Dumuy et Constard-Saint-Lô[3], décide de faire un effort, le 23 au soir, ainsi que du côté de la Croix-Rousse, tandis que toutes les batteries reprendront le bombardement. A minuit, en effet, un bataillon et un détachement de dragons à pied franchissent le pont d'Oullins, malgré les chevaux de frise dont il était embarrassé, et chassent des trois ouvrages voisins les Lyonnais, qui se replient sur Sainte-Foy, en tiraillant dans les vignes[4]. En même temps, le général Petit-Guillaume forme en trois colonnes les troupes, réunies derrière les maisons Panthod et Roussel. A 8 heures du soir, il se met en marche en silence et occupe le poste du centre, où il prend trois pièces de 4, mais que le

1. Arch. de la Guerre : Rapport du lieutenant Robardey. — Bichot.
2. Arch. de la Guerre : Lettre de Châteauneuf-Randon, du 20 septembre. — Iung.
3. Arch. de la Guerre : Lettre de Dumuy, du 1er septembre (Il est surpris d'être suspendu ; envoie le témoignage de ses frères d'armes au comité de Salut public). Arrêté du comité de Salut public, du 10 septembre, destituant Kellermann sur le rapport du ministre. Lettres conformes du ministre, le 13 septembre. — Lettre du général Lestrade refusant le commandement de l'armée devant Lyon et demandant la retraite due à son grand âge et à ses blessures.
4. Arch. de la Guerre : Rapport du 25 septembre. Manuscrit du lieutenant Robardey. — Bichot — Iung.

feu convergent des batteries de l'assiégé oblige à abandonner le lendemain[1]. Malgré le désir des représentants du peuple à l'armée des Alpes et tout particulièrement de Dubois-Crancé[2] il semblait inutile de continuer l'attaque dans cette direction, puisque, malgré les efforts faits depuis près de deux mois, on n'était parvenu qu'à rester maître des postes avancés de l'ennemi, dont la première ligne n'était même pas entamée.

Septembre 1793.

Attaque générale, le 29 septembre.

Aussi, dès son arrivée, le 25 septembre, le nouveau général en chef, Doppet[3], après avoir parcouru la ligne d'investissement[4], prescrit-il à Vaubois de faire passer une partie du matériel de siège sur la rive droite de la Saône, où il voulait, avec raison, porter tous ses efforts[5]. Ordre est donné d'attaquer, le 29 septembre, le faubourg de Sainte-Foy et le pont de la Mulatière, tout en faisant une démonstration sur la tête de pont des Brotteaux, de façon à diviser l'attention des assiégés[6].

Dans la première direction les avant-postes lyonnais, maintenus à Grange-Blanche et sur les hauteurs au nord de Sainte-Foy et de Saint-Irénée, avaient de fréquents engagements avec les brigades Pinon et Pouget[7]. La première, ayant eu connaissance du mot d'ordre par un caporal déserteur, occupe, par surprise, les ouvrages et le village de Sainte-Foy, dès 5 heures du matin. Elle en poursuit les défenseurs découragés s'emparant du petit Sainte-

1. Arch. de la Guerre : Rapport du général Petit-Guillaume, du 24 septembre, où il fait l'éloge du 5e bataillon de grenadiers. — Bichot.
2. Voir, à ce sujet, le 2e volume de *Dubois-Crancé*, par Iung. — Arch. de la Guerre : Lettres des représentants, du 24 septembre. Manuscrit du lieutenant Robardey.
3. Arch. de la Guerre : Lettre du ministre, du 11 septembre, annonçant au président de la Convention nationale les nominations de Carteaux à l'armée d'Italie et de Doppet à celles des Alpes.
4. Avec Rivas, Valette, Châteauneuf-Randon et Javogue. — (Arch. de la Guerre. Rapport du 27 septembre).
5. Bichot expose très nettement les raisons qui militaient en faveur de ce point d'attaque. — *Spectateur militaire* : 15 avril 1853, page 23.
6. Bichot. — Les ordres ne se trouvent pas aux archives de la Guerre ; mais on peut consulter utilement un imprimé de Doppet à la date du 11 octobre.
7. Arch. de la Guerre : Rapport du 2 octobre : (Fusillade et canonnade vers Saint-Just. — Rivas envoie des renforts à mi-cote de Sainte-Foy, sous les ordres de l'adjudant général Achon). — Manuscrit du lieutenant Robardey. — (Sortie de Precy sur Pinon dans la nuit du 26 au 27, arrêtée par le 1er bataillon de l'Ardèche, sous les ordres du capitaine Suchet).

Septembre 1793. Foy et des batteries de Choulans et débouche sur Saint-Irénée[1]. Poujet marchait sur le même point par le chemin venant d'Ecully. La compagnie de grenadiers, formant la pointe de l'avant-garde, est cernée et prise dans le ravin de Gorge-du-Loup ; le reste se sauve et met le désordre dans le bataillon de la Côte-d'Or, tête de la colonne. Il est aussitôt relevé par le 3e bataillon de la Drôme et l'ordre se rétablit au bout d'une heure. Le jour était venu et le général Rivas fait alors reprendre l'offensive[2]. Devant ses efforts convergents, les assiégés évacuent, à 7 heures du matin, la redoute de Saint-Irénée et se replient, en combattant, le long des rues du faubourg sur les portes de Trioir et du château. Precy arrive à ce moment avec une partie de la réserve, charge à la baïonnette et, après une lutte acharnée, rentre dans la redoute à 10 heures. Il ne peut toutefois poursuivre ce succès, par suite des progrès de l'attaque de la Mulatière[3].

A l'approche des Républicains, la garde de ce pont l'avait abandonné, sans mettre en œuvre les artifices préparés pour sa destruction. Ne se voyant soutenue, ni par les pièces récemment placées sur les pentes méridionales de Sainte-Foy, ni par celles anciennement établies à la montée de Choulans, alors au pouvoir des Républicains, cette garde quitte même l'ouvrage en balles de coton et se retire vers le bassin demi-circulaire. Valette forme alors ses troupes en colonne et s'avance sur la chaussée, large de 30 à 40 mètres, le bataillon de l'Ardèche en tête, suivi par deux pièces de 4, qui sont mises en batterie à un kilomètre du pont environ. Precy accourt, à 11 heures du matin, avec 150 à 200 cavaliers, qu'il a trouvés réunis dans la rue de Vaubecourt. A la tête de cette petite troupe

1. Arch. de la Guerre : Manuscrit du lieutenant Robardey. — Bichot.
2. Arch. de la Guerre : Manuscrit du lieutenant Robardey.
3. Arch. de la Guerre : Manuscrit du lieutenant Robardey. — Bichot. — *Siège de Lyon.*

d'élite, il charge avec la plus rare intrépidité, sabre les artilleurs sur leurs pièces et culbute une partie de l'infanterie dans les terrains boueux au milieu desquels la levée était construite. Trois fois même, il lance sans succès cette cavalerie sur la redoute de la Mulatière, dans laquelle se sont ralliés les débris de la colonne ennemie. Cette énergique et audacieuse attaque donne du moins à son infanterie le temps de venir soutenir le combat jusqu'à 7 heures du soir. Le général Valette, craignant un nouveau retour offensif, fait repasser ses troupes sur la rive droite de la Saône et coupe le pont de la Mulatière. Quatre cents hommes étaient mis hors de combat des deux côtés[1]. Septembre 1793.

L'attaque des Brotteaux n'avait pas une meilleure issue. Après s'être emparé rapidement des maisons et des ouvrages qui les reliaient, Vaubois n'avait pu, sous le feu plongeant des Collinettes, réunir ses soldats dispersés. Il était même difficile de les faire sortir des caves, où ils s'étaient enivrés, pour regagner les lignes de la Guillotière[2]. Douze cents hommes tués ou blessés, 200 prisonniers, telles étaient les pertes des assiégeants dans cette journée, qui est l'acte final, mais héroïque de la résistance des Lyonnais.

Fin du siège de Lyon.

Leurs forces physique et morale étaient à bout et tous les événements semblaient les inviter à cesser une lutte inutile. Leurs chefs, Precy le premier, annonçaient l'intention de se retirer à main armée pour se dégager de toute responsabilité[3] ; Dubois-Crancé qu'ils considéraient comme leur ennemi personnel, était rappelé à Paris[4] ; les nouveaux délégués de la Convention, Couthon, Maignet et Laporte

1. Arch. de la Guerre : Le rapport du 3 octobre donne seulement 11 tués et 34 blessés, parmi lesquels Desvignes, commandant du bataillon de Paris, et Valette. — Manuscrit du lieutenant Robardey. — Bichot. — *Siège de Lyon.*
2. Arch. de la Guerre : Manuscrit du lieutenant Robardey. — Bichot.
3. Arch. de la Guerre : Lettre des représentants du peuple, du 2 octobre, annonçant l'intention de Precy de passer en Suisse. — *Siège de Lyon.*
4. Arch. de la Guerre : Lettre de Châteauneuf-Randon, du 6 octobre, se plaignant d'être rappelé avec Dubois-Crancé et Gauthier. — Lettre de Petit-Guillaume, du 14 octobre, marquant le regret de l'armée en voyant partir Dubois-Crancé et Gauthier.— *Siège de Lyon.*

Octobre 1793. leur adressaient, le 7 octobre, une proclamation en termes relativement modérés[1]; enfin, le général Rivas, après avoir établi une batterie en face de Loyasse, s'emparait définitivement du faubourg de Saint-Irénée, le 8 octobre, et disposait des pièces pour faire brèche dans les murailles de Fourvières[2]. Le même jour, à 10 heures du soir, les commissaires des sections se rendent au quartier général de Sainte-Foy, pendant que le bombardement continue. On y discute les conditions de la reddition de la ville, où pénètrent le lendemain, à 4 heures du soir, le général Doppet et les représentants du peuple[3].

Cependant, dans la nuit, tous ceux qui ne jugent pas à propos de rester dans Lyon se rassemblent à Saint-Clair, sur la rive droite de la Saône. Deux colonnes sont formées. L'une, forte de 1,500 personnes, mais comptant seulement 1,200 combattants, dont 150 cavaliers, avec six canons, se met en marche, à 6 heures du matin, sous les ordres de Precy. Elle gagne Saint-Rambert, puis s'engage dans le chemin de Saint-Cyr, où elle doit rallier l'autre colonne, dirigée par le marquis de Virieu. Les 500 hommes dont elle se compose sont cernés, pris ou tués par les troupes postées à la Duchère, qui se lancent ensuite à la poursuite de Precy. Celui-ci fait enclouer les canons, culbute les grand'gardes républicaines, et, se jetant dans la montagne, évitant les villages, traqué par les paysans, passe sur les territoires de Poleymieux, Chasselay, Morancé, et vient bivouaquer dans le bois d'Alix avec les 80 hommes qui ont pu le suivre. Le 10 octobre, arrivés sur la montagne de Saint-Romain-de-Popey, près de l'Arbresle, ils se dispersent, pour échapper plus aisément aux recherches dirigées

1. Arch. de la Guerre : Manuscrit du lieutenant Robardey. — Iung. — Bichot. — *Siège de Lyon*,
2. Arch. de la Guerre : Manuscrit du lieutenant Robardey. — Bichot..
3. Arch. de la Guerre : Rapport de Doppet, du 9 octobre, de la maison commune de Ville-Affranchie. — Manuscrit du lieutenant Robardey. — Bichot. — *Siège de Lyon*.

activement contre eux. Precy parvient à gagner la Suisse[1]. L'issue de ce siège mémorable[2] allait permettre d'envoyer au général Carteaux les renforts dont il avait le besoin le plus urgent.

Juillet 1793.

Marche de Carteaux dans la vallée du Rhône.

Accompagné du représentant du peuple Albitte, cet officier avait pris, à Valence, le 8 juillet, le commandement de sa petite armée, forte de 1,500 fantassins, 200 cavaliers, 100 canonniers et six pièces de canon[3]. Le lendemain, il la met en marche pour Avignon[4]. Il rallie, le 10 et le 11, à Montélimar, l'infanterie et l'artillerie de la légion allobroge; le 14, à Pont-Saint-Esprit, le 1er bataillon du 59e, venant du département de la Lozère, et, le 2e de la Côte-d'Or, en route pour les Pyrénées.

Disposant alors de plus de 3,000 hommes, Carteaux confie aux gardes nationaux de la Drôme la défense de Pont-Saint-Esprit et de Bourg-Saint-Andéol[5] et, tirant de la citadelle quelques grosses pièces, il fait occuper Orange. Le 15 juillet, son avant-garde campe au Pontet, à trois kilomètres d'Avignon où, depuis le 6, les Marseillais, aux ordres de Rousselet, attendaient les contingents de Nîmes,

1. Arch. de la Guerre : Rapport imprimé de Doppet, du 16 octobre. — Lettre du général Lajolais, commandant à Grenoble, aux administrateurs du département de l'Isère. — Rapport de Bruslé et Vogade, du 11 octobre. — Manuscrit du lieutenant Robardey. — Bichot. — *Siège de Lyon.* — Le comité de Salut public était fort mécontent de voir échapper le chef militaire des Lyonnais. — Voir pièces justificatives, n° 102.

2. Bejay de la Coche (Arch. de la section technique du génie) dit qu'on a tiré 16,000 bombes ou obus, 800,000 coups de fusil et brûlé 300,000 livres de poudre. — Bichot (*Spectateur militaire*, 15 avril 1853, page 32) indique que 150,000 kilogrammes de poudre ont été consommés, que les batteries ont tiré 44,000 projectiles et qu'on a brûlé 800,000 cartouches — l'auteur anonyme du *Siège de Lyon* note que Lyon a reçu : 27,691 bombes, 11,674 boulets, 4,641 obus, 5,377 cartouches à balles de canon (mitraille), 826,136 cartouches, et qu'il a été consommé 297,533 livres de poudre.

3. Arch. de la Guerre : Ordres de mouvement. — Voir pièces justificatives, n° 104.

4. Arch. de la Guerre : Ordre de marche de Carteaux. — En voici le résumé : Avant-garde : Un officier de l'état-major ; campement des 59e régiment, 3e Basses-Alpes, 2e Mont-Blanc, 40 dragons allobroges. — Arrière-garde : trois hommes par compagnie des mêmes corps et 60 dragons. Corps de bataille ; deux pieces de 4 en tete, 2e bataillon du 59e, 3e Basses-Alpes, deux pièces de 8, 2e Mont-Blanc, deux pièces de 4, détachement du 5e cavalerie, restant des dragons allobroges, compagnie d'artillerie de la Lozère, avec l'artillerie de ligne et celle à cheval. — Rappel à minuit. — Rassemblement sur l'esplanade, hors la porte Saunière.

5. Arch. de la Guerre : Lettre de Carteaux aux administrateurs de Pont-Saint-Esprit. — Ordre du 21 juillet, d'envoyer à Bourg-Saint-Andéol, 25 hommes de la compagnie de chasseurs et 16 canonniers avec deux pièces ; de laisser à Pont-Saint-Esprit 200 hommes, du 59e, et du bataillon des Basses-Alpes sous les ordres du capitaine César et du lieutenant Lebeau, du 59e régiment. — Voir pièces justificatives, n° 105.

Juillet-Août 1793

Montpellier et autres localités avoisinantes[1]. On ignorait la force de l'ennemi ; on savait seulement qu'il avait trouvé à Avignon 14 pièces de canon[2]. Il convenait donc d'attendre les renforts qu'annonçait le général Kellermann à Carteaux en lui prescrivant de se conduire avec la plus grande prudence et de ne rien risquer[3]. Mais, sur l'ordre des représentants du peuple, il dirige une petite colonne par la rive droite du Rhône et, avec le reste de ces troupes, cherche inutilement à enlever Avignon de vive force, le 27 juillet. Cependant, le soir, les Marseillais, ne recevant pas les renforts promis et craignant de voir leur unique ligne de retraite compromise, se replient sur la rive gauche de la Durance par le bac de Barbentane[4].

Occupation de Marseille.

Carteaux suit l'ennemi et, à la fin du mois, établit son quartier général à Saint-Remy, sa droite à Tarascon et Beaucaire, sa gauche à Apt et au Cadenet, suppléant par des mouvements incessants à l'insuffisance de ses troupes pour garder efficacement une ligne aussi étendue[5]. Cependant, M. de Villeneuve prenait le commandement des insurgés, dont l'effectif était d'environ 3,000 hommes. Il couvre les villes d'Aix et de Marseille, s'appuyant à la Durance et à l'étang de Berre, avec ses avant-postes à Lambesc, Salon et Saint-Chamas. Il s'y fortifie, alors que les Républicains attendent vainement des renforts, des munitions et de l'argent[6]. Il s'empare même, le 8 août, du

1. Dubois-Crancé, par Iung.
2. Arch de la Guerre : Lettre de Carteaux, du 7 juillet.
3. Arch. de la Guerre : Lettre de Kellermann, du 18 juillet. — Voir pièces justificatives, n° 106.
4. Arch. de la Guerre : Lettre d'Albitte, du 16 décembre. — Correspondance de Carteaux ; Ordres des 21 et 27 juillet. — Mémoire de Carteaux. — Iung.
5. Arch. de la Guerre : Lettre d'Albitte, du 16 décembre. — Correspondance de Carteaux. — Un détachement du Mont-Blanc va même jusqu'à Manosque, sans doute dans l'intention de se lier avec les troupes que l'on attendait de l'armée d'Italie. Voir pièces justificatives, n° 107. — Iung.
6. *Bonaparte et son temps*, par Iung. — Il est possible qu'à ce moment, l'effectif du corps marseillais se soit augmenté. Cependant, Bonaparte dans « le Souper de Beaucaire » publié par Iung (*Bonaparte et son temps*, tome 2, page 354 et suiv.) leur donne 3,000 hommes, et Albitte, dans sa longue lettre justificative à Bouchotte, indique que leur effectif était égal à celui de l'armée de Carteaux. Mais, d'un autre coté, M. Pons (*Mémoires pour servir à l'histoire de Toulon en 1793*) porte à 6,000 hommes l'effectif de l'armée départementale, dont 7 à 800 venant de Toulon, tant volontaires que troupes de ligne.

Cadenet, sur la rive droite de la Durance. Chassé de cette position, le lendemain, il évacue Salon, le 18, presque sans combattre, et se concentre autour de Septêmes, abandonnant Aix, que Carteaux s'empresse de faire occuper, le 21, pour entrer en communication avec l'armée d'Italie. Le 24, le général Doppet et le commandant Laborde, avec un millier d'hommes, enlèvent à la baïonnette les hauteurs de Fabregoules et déterminent la retraite des Provençaux, parmi lesquels l'intervention des Anglais au nom du roi avait amené d'importantes défections. Le 25, la petite armée républicaine du midi entre à Marseille[1]. Août 1793.

La majeure partie des citoyens les plus compromis s'était réfugiée à bord des bâtiments anglais. Villeneuve, avec un millier d'hommes, reste de l'armée départementale, bat en retraite sur Toulon[2]. C'est le 28 août seulement que Carteaux lance des troupes dans cette direction. Le général Dours se porte à la Ciotat avec 200 hommes du 59e, autant d'Allobroges et 10 dragons. Le commandant Mouret se rend à Aubagne avec 300 fantassins et une compagnie de canonniers d'Aix. Il est renforcé, le lendemain, par les deux compagnies de chasseurs du 59e et par celle du bataillon de la Côte-d'Or, escortant 10 pièces de canon. Il est suivi par la légion allobroge qui doit aller à la Seyne. Le 30, Mouret arrive à Ollioules, mais le 31, il est chassé du village et des gorges par un corps anglais. Il parvient toutefois à se retrancher au Bausset, où il reçoit bientôt des renforts[3].

1. Voir Iung (*Bonaparte et son temps*), pour les détails. — *Le général Dessaix*, par Joseph Dessaix et André Folliet. Les insurgés perdent trois pièces de canon au Cadenet. — A l'attaque de Fabregoules, Dessaix a 400 hommes. Il poursuit l'ennemi jusqu'à la Viste. L'armée entre à Marseille, à 9 heures du matin, et occupe tous les postes (Arch. de la Guerre : Correspondance de Carteaux, ordres du 15 août).

2. Pons.

3. Arch. de la Guerre : Correspondance de Carteaux : Ordres des 28, 29 et 31 août. — Deux compagnies de la Côte-d'Or vont à Aubagne, 200 hommes du 59e au Bausset, 300 à Sainte-Anne et à Cujes, où se rend aussi le 2e bataillon du Mont-Blanc, qui doit y rallier quatre compagnies détachées à Manosque, venant par le pont, sur la Durance (Mirabeau). Aix, Roquevaire, Geménos. — Pons. — Le corps anglais, fort de 600 h., est commandé par le capitaine Elphinston, depuis lord Keit.

Août-Septembre 1793.

Effrayés de l'entière déroute des Marseillais, de la défection des forces dirigées sur Brignoles contre la division détachée de l'armée d'Italie[1], redoutant de tomber sous le joug des clubistes jacobins, dont ils avaient triomphé le 12 juillet et qu'ils avaient peine à contenir, enfin menacés par la disette[2], les chefs des huit sections toulonnaises avaient, en effet, accepté les offres de l'amiral anglais, lord Hood. Toutefois, comme une partie de la population, les ouvriers de l'arsenal et un certain nombre de marins étaient hostiles à ce projet, on dut prendre quelques précautions. L'escadre britannique mouille, le 27, à l'est de la grande rade et débarque aux Islettes, entre Carqueyranne et Sainte-Marguerite, 1,500 hommes, dont une partie entre dans le fort la Malgue, le lendemain matin. Ce même jour à midi, alors que le gros de cette troupe occupe les remparts de la ville, les flottes anglaises et espagnoles mouillent dans la petite rade[3].

Description de Toulon en 1793.

En 1793, Toulon ne contenait que 28,000 habitants[4], resserrés dans une enceinte terrassée et bastionnée, en assez bon état[5], couvrant à la fois, du côté de la terre, la ville et les deux darses[6]. Cependant, les fronts faisant face au camp retranché de Sainte-Anne[7] n'avaient pas de contrescarpe revêtue; le chemin couvert était à peine tracé. A l'ouest, on avait commencé une demi-lune avec avant-fossé, pour protéger les bastions de la Boulangerie

1. Douze cents hommes étaient réunis à Brignoles. A l'approche de la division du général Labarre, que Lapoype allait remplacer, le plus grand nombre était parti. Deux cent cinquante seulement, conduits par M. Deschamps, rentrent à Toulon, le 23 août (Pons).

2. Arch. de la Guerre : Lettre du procureur Syndice et du général Courbis, du 1er mai, sur la pénurie des subsistances. — Pons — Thaon de Revel.

3. Arch. de la Guerre : Relations manuscrites des colonels du génie Boullemont de Lachenaye et Revel. — Relation anonyme d'après les pièces du comité de Salut public. Pons — Thaon de Revel — Iung (*Bonaparte et son temps*, tome 2e).

4. *Guerres maritimes pendant la Révolution*, par l'amiral Jurien de la Gravière.

5. Le long des marais du Mourillon, vers la sortie de la Malgue, il n'y avait qu'une simple muraille (Boullemont).

6. Dites de la ville et de l'arsenal.

7. Exécuté par ordre du maréchal de Tessé, lors de l'invasion du duc de Savoie en 1707; remanié et amélioré en 1746. — Ce camp occupait l'emplacement actuel de la ville neuve.

et de Castigneau, plongés par les hauteurs de Missiessy et de Malbousquet. Depuis la déclaration de guerre à l'Angleterre, les batteries de côte des rades de Toulon et des îles d'Hyères avaient été réparées, armées dans la mesure du possible, pourvues de servants plus ou moins expérimentés, et en mesure de concourir à l'action des vaisseaux, pour tenir une flotte ennemie au large[1]. Août 1793.

Les approches de la ville par la route d'Italie étaient aussi défendues puissamment par les forts la Malgue, Sainte-Catherine, Artigues, s'appuyant à la montagne du Faron. La possession de ce massif, enveloppé par les vallons de la Valette et des Favières ou de Dardenne, était assurée par un fort, situé sur les pentes méridionales, et par la redoute supérieure de la Croix, à peu près achevée; mais les deux seuls chemins d'accès du pas de Leydet ou de la Masque et des Monges n'étaient pas retranchés.

Par contre, du côté de l'ouest, il n'y avait que le fort des Pomets, au-dessous du Bau-de-Quatre-Heures, sur la rive droite de l'As. Cet ouvrage n'était relié à la place que par la redoute de Saint-André, achevée, mais non armée. Les deux postes Saint-Antoine consistaient seulement en monceaux de débris, provenant d'anciens retranchements élevés en 1745 et, sur la hauteur de Malbousquet, on venait à peine de commencer un chemin couvert autour de l'ancienne redoute, qu'il fallait agrandir[2].

C'était justement dans cette partie, la plus faible, que, contre les prévisions, Toulon était attaqué. Comme les escadres alliées avaient le plus grand intérêt à rester maîtresses de la presqu'île de Six-Fours pour couvrir

1. Reconnaissance et rapport du général Dutheil, au mois de mars 1793.
2. Cet état des lieux est tiré du journal historique du colonel du génie Boullemont de Lachenaye, qui a dirigé le génie de l'armée assiégée. — Voir en outre la pièce justificative n° 108, relative à l'armement.

Septembre 1793. leur mouillage, on n'avait pas hésité à s'emparer des gorges d'Ollioules, servant au passage de la seule route carrossable reliant directement Toulon à Aix et Marseille. L'effectif disponible ne s'élevait pas alors à 5,000 hommes[1], avec lesquels il fallait non seulement garder les nombreux ouvrages de fortification, mais encore occuper, dans la ville, les postes propres à contenir la partie hostile de la population. Aussi, bien que les généraux et les officiers du génie aient reconnu, sur le terrain[2], la nécessité d'occuper Evenos et la montagne de Sainte-Barbe, est-on obligé de se contenter de mettre à Ollioules un corps espagnol et deux bataillons de volontaires, ayant un poste à l'Oratoire et des grand'gardes vers le Bausset; de disposer ensuite quelques détachements sur les plateaux à l'ouest vers Saint-Nazaire; enfin de faire camper une réserve, en arrière du village, au point de rencontre de la route et du chemin de la Seyne[3].

Prise des gorges d'Ollioules.

Cependant Carteaux, ne laissant à Marseille que le général Pellapra avec 200 hommes dans le fort Saint-Nicolas[4], donne les ordres nécessaires pour concentrer ses forces autour du Bausset et de la Cadière[5] et pour entrer en communication avec la division détachée de l'armée d'Italie, qui, dès le 6 septembre, occupe Solliès et Hyères sous les ordres du général Lapoype[6]. Nommé par les représentants du peuple au commandement supérieur des

1. Arch. de la Guerre : Rapport d'un agent du comité de Salut public.
2. Cette reconnaissance est du 6 septembre.
3. Le corps anglais de 600 hommes était rentré à Toulon — Tous ces détails sont tirés de l'historique du colonel Boullemont (Arch. de la Guerre).
4. Arch. de la Guerre : Registre de correspondance de Carteaux : Ordres du 2 septembre. Il y a 100 hommes du 59e et 100 de la Côte-d'Or. Le reste part, le lendemain, à 6 heures du matin.
5. Arch. de la Guerre : Registre de correspondance de Carteaux : Ordres du 31 août au 6 septembre. Il en résulte que le colonel Mouret a sous ses ordres : un bataillon du 58, le 2e du Mont-Blanc, qui ne rallie que le 5 ou le 6 quatre compagnies détachées à Manosque ; enfin une compagnie franche, nouvellement formée, et des canonniers, soit un millier d'hommes. Laborde, à la Cadière, en a 12 ou 1,500. Le 3e bataillon des Basses-Alpes reçoit l'ordre de partir de Cavaillon, le 6 septembre, pour Marseille. — A la Ciotat, il y a le général Dours, avec un bataillon du 59e et quelques détachements.
6. Arch. de la Guerre : Correspondance de Carteaux. Ordre a Mouret, du 6 septembre. — Lettres des représentants du peuple, fin août et 6 septembre.

troupes qui doivent agir contre Toulon[1], Carteaux attaque immédiatement Ollioules. Le 7, à 10 heures du matin, l'avant-garde de Mouret, renforcée par un bataillon du 59e et le 2e du Mont-Blanc, s'empare d'Evenos et, tout en s'avançant dans le défilé, gagne, par sa gauche, les hauteurs du cap Gros, menaçant la retraite de l'ennemi par l'ouest, tandis que la légion allobroge et le 2e de la Côte-d'Or marchent de la Cadière par les deux revers de la montagne du Cerveau. A 2 heures et quart de l'après-midi, les Républicains sont maîtres du village et s'établissent à une demi-lieue en avant, leur artillerie de bataillon sur le front du camp, un fort détachement à Broussan[2]. Septembre 1793.

Il était bien évident que la possession des points d'où l'on pouvait battre les mouillages des rades et menacer les communications des escadres avec la terre, permettrait d'éviter les lenteurs d'un siège régulier, exigeant un grand nombre d'hommes et un matériel d'artillerie considérable[3]. Cette opération rapidement menée, les nombreux postes extérieurs de Toulon, que les forces ennemies, évaluées à 4 à 5,000 hommes[4], ne pouvaient tous garder sérieusement, seraient enlevées successivement de vive force[5]. Malheureusement, même pour la mise à exécution de ce projet

1. Arch. de la Guerre : Arrêté des représentants du peuple Escudié, Fréron, Barras Gasparin, Roubaud, Albitte, du 4 septembre.
2. Arch. de la Guerre : Lettres des représentants du peuple, du 7 septembre, de Carteaux, des 8 et 10. — Mémoire de Carteaux. Il n'avait eu qu'un tué et deux blessés, outre le capitaine Dommartin, nommé aussitôt chef de bataillon. Il aurait pris deux canons, huit Espagnols, dont deux officiers, et huit Français rebelles.
3. Il s'est formé peu à peu, sur le siège de Toulon, une véritable légende, dont Bonaparte est le héros. Rien, dans les pièces officielles, ne la justifie, ainsi que l'a déjà fait remarquer le colonel Iung, dans *Bonaparte et son temps*, page 394. Ce n'est pas que les services rendus par Bonaparte ne soient considérables ; mais ils sont d'ordre technique. Il a employé sa prodigieuse activité intellectuelle et physique à constituer, avec très peu de ressources, un petit parc de siège, dont il a tiré le meilleur parti jusqu'à l'arrivée du matériel, venu de Lyon et des places des Alpes, c'est-à-dire pendant deux mois. En ce qui concerne la détermination du plan d'attaque, il aurait eu peu de mérite à découvrir ce que tout le monde reconnaissait (Arch. de la Guerre : Lettres des représentants du peuple et de Carteaux, à partir du 10 septembre ; projets d'attaque de Toulon de Michaud d'Arçon, des 26, 27 et 31 octobre. — Arch. de la section technique du génie : Projet d'attaque de Doumet-Revest, ingénieur de la marine, à ce moment à Chambéry, le 8 novembre).
4. Arch. de la Guerre : Rapports des agents du comité de Salut public, des 13, 19, 20, etc. septembre.
5. Arch. de la Guerre : Lettres de Carteaux, des 11, 14, 15, 16 septembre.

Septembre 1793. d'attaque si simple, hommes et matériel faisaient défaut à la fois, au commencement de septembre.

Faiblesse de l'armée assiégeante.

Le général Carteaux n'avait pas 4,000 soldats pour garder 22 lieues de côtes exposées aux insultes de la marine anglaise. Avec ce faible effectif, il tient la Ciotat, Bandol, Saint-Nazaire, la rade de Brusq, Six-Fours, Ollioules, le Bau-de-Quatre-Heures, au-dessus du fort des Pomets, à l'extrémité orientale de la chaîne du cap Gros[1]. C'est par ce dernier poste qu'il se relie avec le corps du général Lapoype, égal au sien numériquement, mais dont la moitié seulement est susceptible d'aller au feu. Il est vrai que, dans cette zone, la ligne à garder a quatre lieues et demie de longueur seulement. La droite est au château de Tourris, le centre à la Valette, la gauche à la Garde, s'étendant vers Sainte-Marguerite[2]. On avait d'abord compté sur les ressources provenant de la réquisition[3] ; mais les levées se faisaient très lentement et très difficilement ; les hommes arrivaient par petits détachements, mal encadrés, peu ou point armés ; quelques-uns désertaient ; en général, les autres ne pouvaient être employés en première ligne[4]. Il était d'ailleurs impossible de rien tirer des armées d'Italie et des Alpes, à peine suffisantes pour tenir tête à l'invasion et réduire les Lyonnais[5].

Au moment où Bonaparte vient prendre le commandement de l'artillerie, en remplacement de Dommartin, blessé à l'attaque des gorges d'Ollioules, il n'y a comme pièces

1. Arch. de la Guerre : Lettres de Carteaux, des 10 et 16 septembre, et des représentants, du 10 septembre. — Les Anglais avaient enlevé, le 8 au soir, deux mortiers en bronze dans une batterie de cote, aux environs de Saint-Nazaire. — Lettre de Barras, Robespierre, Ricord et Fréron, du 17 septembre, au sujet de l'envoi à Nice d'un parlementaire anglais, porteur d'une proclamation de lord Hood et d'une lettre de Trogoff au commandant des forces navales à Villefranche.

2. Arch. de la Guerre : Lettre de Lapoype, du 14 septembre.

3. Arch. de la Guerre : Lettre des représentants du peuple, des 10 et 13 septembre. — Ordres, du 16 septembre, aux communes de la Cadière et du Bausset.

4. Arch. de la Guerre : Lettres des représentants du peuple, des 20, 25, 30 septembre, de Carteaux, des 25 et 30 septembre ; de Veyrenc, commandant un détachement de l'Ardèche, du 6 octobre, demandant à être relevé du poste des moulins de Dardenne, ses soldats ne sachant pas tirer. Rapport de l'adjudant général Leclerc, du 27 décembre.

5. Arch. de la Guerre : Lettres des représentants du peuple, du 13 septembre, rendant compte de la demande d'artillerie qui leur a été faite par leurs collègues devant Lyon.

de siège que deux canons de 24, deux de 16 et deux mortiers, qui ont été mis en batterie à la droite de la route[1]. Malgré la plus grande activité, il faut un mois pour tirer de Marseille et des batteries de côte une vingtaine de bouches à feu médiocrement approvisionnées[2]. Les fusils feront défaut jusqu'à la fin du siège[3] ; la poudre sera toujours en quantité insuffisante[4], eu égard à la consommation exagérée des munitions de ces troupes inexpérimentées[5] ; l'état-major ne dispose même pas d'une carte pour étudier les opérations[6]. Septembre 1973.

Premieres opérations.

Malgré l'exiguïté de ses ressources, Carteaux, bombardé par l'ennemi jusque dans son camp, le 18 septembre[7], poussé par les représentants du peuple, qui s'exagèrent la faiblesse des assiégés[8], se décide à attaquer. Il refoule d'abord jusqu'à Saint-Antoine les postes ennemis du vallon de Favières et s'empare du château de Dardenne, de la fonderie et des cinq moulins qui alimentent la ville. La prise d'eau de la rivière de l'As est coupée[9]. Cette opération facilite les communications avec la division de l'est. Le 21, une batterie de deux pièces de 24, établie sur la hauteur de Brégaillon, chasse une frégate et deux pontons embossés près de la Seyne, que le général Laborde occupe avec 400 hommes. Le lendemain, il marche sur l'Aiguillette et Balaguier par les hauteurs du Caire, dominant ces

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Carteaux, le 19 septembre. Il dit que la batterie est entre la route et la chapelle, probablement vers le point 79 de la carte d'état-major. — *Correspondance de Napoléon*.
2. *Correspondance de Napoléon*, lettre n° 4. — Voir pièces justificatives, n° 110, situation de l'artillerie le 27 vendémiaire (18 octobre). — Arch. de la Guerre : Lettre de Carteaux, du 19 septembre, demandant au général Dours de lui envoyer tout ce qu'il pourra tirer d'artillerie de Marseille.
3. Voir pièces justificatives, n° 112. Le 14 frimaire (4 décembre) 6,000 hommes ne sont pas armés. — Arch. de la Guerre : Lettre du représentant du peuple Boisset, à Montélimar, du 5 octobre ; il réclame 6,000 fusils.
4 Arch. de la Guerre et *Correspondance de Napoléon*, passim.
5. A l'affaire du 30 novembre, on a consommé 500,000 cartouches. — Lettre de Dugommier et arrêté de Salicetti, du 4 décembre, à ce sujet (Arch. de la Guerre).
6. Arch. de la Guerre : Lettres de Carteaux, des 12, 15 septembre. — Lettre de Doppet, du 9 novembre.
7. Arch. de la Guerre : Lettre de Carteaux, du 19 septembre. Il a reçu 600 boulets dans son camp.
8. Arch. de la Guerre : Lettres des représentants du peuple, des 13, 20 et 25 septembre.
9. Arch. de la Guerre : Journal du colonel Boullemont.

Septembre 1793. deux points ; mais il en est refoulé, après une courte lutte, par 300 Anglais, débarqués la nuit précédente[1]. Cette diversion permet néanmoins de construire, près de la chapelle de Brégaillon, au bord de la mer, une puissante batterie qui, après avoir résisté au tir des bâtiments ennemis, les contraint à abandonner la partie occidentale de la petite rade[2].

Il avait été convenu qu'en même temps, le général Lapoype chercherait à s'emparer de la montagne du cap Brun, de façon à battre avec son artillerie le mouillage de la grande rade ainsi que le fort la Malgue[3]. Au lieu de se conformer à ce plan, cet officier, dans la crainte d'une sortie des Toulonnais, annonce l'intention de se concentrer aux environs de La Valette, en abandonnant les postes de sa droite, Tourris, Revest, qui le relient avec les troupes de Carteaux[4]. Obligé de renoncer à son dessein sur un ordre formel de ce dernier[5], il attaque, sans le prévenir, la montagne du Faron, gardée par 300 hommes seulement, avec les 3e et 5e bataillons des Bouches-du-Rhône, celui de Vaucluse et quelques compagnies révolutionnaires[6].

Combat du Faron.

Dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre, ces troupes se mettent en mouvement sur trois colonnes. Celle de gauche fait une fausse attaque sur le versant méridional ; celle de droite, conduite par le commandant Victor, passe par le versant septentrional de façon à tourner le pas de la Masque, qu'aborde directement la colonne du centre, dirigée par Lapoype et l'adjudant général Micas. Les 100

1. Arch. de la Guerre : Lettres des représentants du peuple, des 20 et 25 septembre.— Précis historique du colonel Revel, qui donne, par erreur, la date du 14 septembre.

2. Arch. de la Guerre : Relation du général Garnier. — Lettres inédites de Bonaparte, des 29 septembre et 22 octobre. — Voir pièces justificatives, n° 111.

3. Arch. de la Guerre : Lettres de Carteaux, des 14 et 16 septembre. — Lettre des représentants du peuple, du 10 septembre. — Lettre de Lapoype, du 14 septembre.

4. Arch. de la Guerre : Lettre de Lapoype, du 30 septembre. La conduite de cet officier général est fort difficile à expliquer. Il se pourrait que, soutenu par son beau-frère le représentant du peuple Fréron, et, sachant que depuis l'échec de Laborde, le 21 septembre, Carteaux ne plaisait ni à Salicetti, ni à ses collègues, Lapoype eût songé à remplacer ce dernier. C'est, en tout cas, ce qu'insinue un citoyen Bourgeois dans une lettre adressée, le 25 octobre, de Ville-Affranchie au comité de Salut public.

5. Arch. de la Guerre ; Lettre de Carteaux, du 30 septembre.

6. Arch. de la Guerre : Lettre de Lapoype, du 1er octobre. — Thaon de Revel.

Espagnols de garde en ce point sont surpris, à la pointe du jour, et s'enfuient, entraînant les défenseurs de la Croix-Faron, où les Républicains s'établissent et se préparent à hisser un mortier et deux pièces de 4 pour battre le fort[1]. Aussitôt avisé, Carteaux s'empresse d'envoyer à Lapoype un renfort de quatre compagnies, qui n'arrive qu'après la perte de ce poste[2]. Octobre 1793.

Se rendant parfaitement compte de son importance, les alliés avaient immédiatement pris les mesures nécessaires pour le reconquérir. A 10 heures du matin, trois colonnes sont formées. D'un côté, le capitaine Elphinston rejoint au fort Faron le colonel comte del Porto, qui y commande ; de l'autre, le général Gravina, avec des Espagnols et des Napolitains, s'élève par le Valbourdin, appuyé et couvert à gauche par lord Mulgrave, à la tête d'Anglais et de Piémontais. Après un feu assez vif, mais de courte durée, cette masse de 5,000 hommes culbute les 1,200 Français qui, voyant leur unique ligne de retraite enlevée par l'ennemi, se debandent et tentent de s'échapper par les escarpements dominant la Valette. Plus de 200 se tuent en tombant des rochers[3]. Le reste de la division de l'est, pris de terreur panique, abandonne la Garde et Tourris, où se rallient cependant 4 à 500 hommes des Bouches-du-Rhône et du bataillon de chasseurs[4].

Situation des assiégés.

Ce même jour, le pavillon blanc était hissé à Toulon et la cocarde blanche prise par les troupes alliées, dont l'effectif atteignait environ 12,000 hommes. On pouvait dès lors garnir tous les postes extérieurs, que l'on s'occupait

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Lapoype, du 1er octobre.

2. Arch. de la Guerre : Lettre de Carteaux, du 1er octobre. Il est vrai que ces quatre compagnies étaient tirées d'un bataillon dit de la montagne, nouvellement formé à Marseille. — Pons.

3. Arch. de la Guerre : Rapport de lord Mulgrave.— Lettre de Lapoype, du 2 octobre. — Lettre de lord Hood, du 6 octobre. — Pons. — Thaon de Revel.

4. Arch. de la Guerre : Lettre de Lapoype, du 2 octobre. — Lettre des représentants du peuple, du 4 octobre.

Octobre 1793. à augmenter et à renforcer[1]. Ces forces allaient d'ailleurs s'accroître rapidement. Les vivres et les munitions ne manquaient pas. Ce qui devait faire défaut jusqu'à la fin du siège, c'était un but déterminé et une direction énergique[2]. Cependant, on tente quelques reconnaissances sur les travaux de l'assiégeant. Dans la nuit du 8 au 9 octobre, le poste des Sablettes, entre la Seyne et Faubrégas, est surpris et enlevé, mais abandonné dans la même nuit[3]. Le 14, 3,000 hommes se forment en avant de Malbousquet, sur la rive gauche de la Rivière-Neuve, au-delà de laquelle sont lancés des éclaireurs. Les avant-gardes françaises, occupées à célébrer la prise de Lyon, sont facilement refoulées et le gros du corps allié se laisse entraîner à leur suite sur les plateaux des Arènes, des Gaux et de la Goulran. Il en est bientôt repoussé par des réserves[4].

Le lendemain, le général Lapoype, avec 400 hommes de la division de l'est, chasse du cap Brun les 600 soldats qui le gardaient. Mais là, comme au Faron, le 1er octobre, il est refoulé, le soir, par deux fortes colonnes de l'assiégé, qui marchent de la Malgue sur Sainte-Marguerite et de Toulon sur la Valette par les hauteurs de Thouars. Un instant, le désordre se met encore dans les troupes républicaines, qui restent néanmoins maîtresses de la Valette, faiblement attaqué, le 16 au matin, par le capitaine anglais Moncrief[5]. Dans la journée, les alliés se replient, se bornant à garder les abords de la place, au lieu de profiter de leur supériorité

1. Arch. de la Guerre : Journal du colonel Boullemont. — Pons.

2. Arch. de la Guerre : Journal du colonel Boullemont. — Thaon de Revel.

3. Arch. de la Guerre : Lettre des représentants du peuple, du 9 octobre. — Lettre d'un officier prisonnier à Bonaparte, du 11 octobre. — Le commandant Pachtod, du 2e bataillon du Mont-Blanc, prend le commandement de ce poste et rend compte de l'établissement des troupes et de l'artillerie, les 19 et 20 octobre, à la suite d'une entente avec le commandant Bonaparte.

4. Arch. de la Guerre : Arrêté des représentants du peuple, du 13 octobre. — Lettre des représentants du peuple, du 16 octobre. — Lettre de Carteaux, du 18 octobre. Il cite son aide de camp, Alméras. — Journal du colonel Boullemont. — Relation du général Garnier, — Pons.

5. Arch. de la Guerre : Lettre des représentants du peuple, le 16 octobre. — Lettre de Carteaux, le 18 octobre. — Récit historique du colonel Revel.

Octobre 1793.

considérable et de leur position centrale pour mettre en déroute les deux faibles divisions de l'armée assiégeante[1].

Augmentation de l'armée.

A la fin d'octobre, la situation critique où se trouvait cette dernière s'améliorait de jour en jour. Une partie du matériel de siège employé devant Lyon arrivait rapidement par le Rhône[2]. Le commandant Gassendi allait à Grenoble s'entendre avec le général Dutheil aîné, pour tirer tout ce qu'il était possible des places des Alpes, que l'hiver allait mettre à l'abri d'une attaque[3]. On pouvait ainsi augmenter l'armement des batteries existantes, en construire de nouvelles entre la Seyne et Faubregas, en projeter d'autres du côté de Malbousquet[4]. Le général Lapoype se rendait à Lyon pour presser l'arrivée des troupes réunies autour de cette ville[5]. Une portion avait été déjà mise en route[6]. Une autre, envoyée dans la Lozère, était remplacée par des réquisitionnaires et dirigée sur Toulon[7]. La garnison de Valenciennes, d'abord échelonnée dans la vallée du Rhône[8], relevait les bataillons de l'armée des Alpes que Doppet, stimulé par Albitte, faisait converger sur la division de l'ouest[9], tandis que la retraite des forces austro-sardes permettait au général Dumerbion d'envoyer des renforts importants à la division de l'est[10].

Il ne restait plus qu'à trouver un chef capable de donner aux opérations une vigoureuse impulsion. Froissé de la manière dont les représentants du peuple avaient réglé son

1. Arch. de la Guerre : Journal du colonel Boullemont. — Pons. — Thaon de Revel.

2. Arch. de la Guerre : Lettre des représentants du peuple, des 17, 23, 25 octobre. — Voir pièces justificatives, n° 110.

3. Arch. de la Guerre : Lettre inédite de Bonaparte, du 18 octobre. — *Correspondance de Napoléon*, n° 3. — Voir pièces justificatives, n° 110.

4. Arch. de la Guerre : Journal du colonel Boullemont. — Lettres inédites de Bonaparte, des 18 octobre, 6 et 19 novembre.

5. Arch. de la Guerre : Lettre des représentants du peuple. des 16 et 25 octobre. — Lettre de Bourgeois, du 23 octobre, annonçant le prochain départ de Lapoype, de Lyon.

6. Voir pièces justificatives, n° 104.

7. Arch. de la Guerre : Lettre de Doppet, du 31 octobre.

8. Arch. de la Guerre : Ordres de mouvements de l'armée des Alpes.

9. Dix-sept bataillons reçoivent l'ordre de marcher. — Voir pièces justificatives, n° 104.

10. Arch. de la Guerre. Ordres de mouvements de l'armée d'Italie.

Novembre 1793 différend avec le général Lapoype à la suite de l'échec de ce dernier, le 1er octobre[1], peu capable d'ailleurs de diriger à la fois les opérations du siège et celles de l'armée d'Italie, dont le commandement lui avait été dévolu le 13 septembre[2], enfin avisé maladroitement par le ministre de son remplacement par le général Doppet[3], Carteaux quitte Ollioules, le 6 novembre, pour se rendre à Nice[4]. Presque immédiatement, les dispositions sont changées. Doppet reçoit l'ordre de se rendre à l'armée des Pyrénées-Orientales aussitôt après l'arrivée devant Toulon de Dugommier, nommé général en chef de l'armée d'Italie, et Carteaux est appelé à celle des Alpes[5].

Le 17 novembre, Dugommier prend son commandement et s'occupe, avec le nouveau chef d'état-major, à mettre de l'ordre dans les troupes[6]. Le 25, il réunit un conseil de guerre dans lequel il est décidé que la division de l'ouest s'emparera du promontoire de l'Aiguillette et de Balaguier, et celle de l'est de la montagne du Faron, tandis que de fausses attaques seront dirigées sur Malbousquet et le cap Brun. L'armement des 11 batteries existant déjà est augmenté; deux autres sont construites[7]. Cependant, les assiégés, instruits probablement de ces dispositions, cherchent à en entraver l'exécution, afin de donner aux renforts promis le temps de les rejoindre[8]. Dans ce but, le général

1. Arch. de la Guerre: Ordres de Carteaux, du 3 octobre, à Lapoype de se rendre à Ollioules; au général Labarre d'aller le remplacer. — Questions posées au général Lapoype. — Lettres de Carteaux, des 7, 8 octobre. — Lettre de Jourdeuil, du 20 octobre.
2. Arch. de la Guerre : Lettre de Carteaux, du 19 septembre. — Lettre des représentants du peuple, du 30 septembre. — Lettre de Gasparin, du 7 octobre, transmettant la démission de Carteaux, comme commandant de l'armée d'Italie.
3. Arch. de la Guerre : Lettre du ministre, du 24 octobre. — Lettre de Carteaux, du 25 octobre; de Doppet, du 27.
4. Arch. de la Guerre : Lettres de Carteaux, des 5 et 8 novembre.
5. Arch. de la Guerre : Lettre du ministre, du 5 novembre.— Lettre des représentants du peuple, du 13.
6. Arch. de la Guerre : Ordres des 15, 17, 18, 27, 28 novembre, etc. — Lettre de Dugommier, du 4 décembre. Ce chef d'état-major est Dugua, appelé des Pyrénés-Orientales par les représentants du peuple. — Voir pièces justificatives, n° 112.
7. Arch. de la Guerre : Lettres diverses : Voir pièces justificatives, n° 111. — *Correspondance de Napoléon*, nos 4, 5, 6, 7, 8 et 11.
8. Il y eut aussi, le 9 novembre, une affaire du côté de Balaguier, dont il est question soit dans les arch. de la Guerre, soit dans les autres documents. Elle était simplement due à la rencontre de patrouilles.

anglais O'Hara, investi de l'autorité suprême, réunit 3,000 hommes environ[1] entre les forts Malbousquet et Saint-Antoine, le 30 novembre. Novembre 1793.

Combat des Arènes.

A 6 heures du matin, ces troupes passent l'As en deux colonnes, l'une au pont situé au-dessous du fort Rouge ou Saint-André, l'autre au gué qui se trouve au pied de la hauteur des Arènes. Les avant-postes français sont refoulés et les alliés, gravissant les pentes en quatre colonnes, restent maîtres, au bout d'une heure, de la batterie de la Convention, dont les pièces sont enclouées[2]. Le général Garnier accourt avec les troupes fatiguées qui venaient de descendre les gardes. Elles se débandent au premier choc et entraînent dans leur fuite des bataillons de nouvelle levée, placés en deuxième ligne. L'ennemi, continuant à s'avancer, force à faire le ralliement plus en arrière, aux environs d'Ollioules. Il est 9 heures du matin au moment où le général Dugommier arrive avec le 3e bataillon de l'Isère. Deux cent cinquante hommes sont placés derrière un mur et, par un feu très vif, arrêtent les assaillants, en grande partie débandés. L'autre moitié appuie sur la droite pour se joindre aux troupes détachées par le général Mouret de la division du centre. Pendant ce temps, Garnier se porte sur la gauche, y rassemble trois bataillons et, à 11 heures, reprend l'offensive. Ainsi attaqués sur les deux flancs par 3,000 hommes environ, les alliés s'enfuient dans un tel désordre que les Républicains passent l'As sur leurs talons et atteignent le chemin couvert du fort Malbousquet. Ils sont obligés d'y rester jusqu'à la nuit, le terrain par lequel ils devaient se retirer étant couvert de la mitraille des

1. Arch. de la Guerre : Lettre de Dundas, du 30 novembre. Il indique 2,300 hommes, savoir : 400 Anglais, 300 Sardes, 600 Napolitains, 600 Espagnols, 400 Français. — Arch. de la sect. du génie : Relation de M. de Florindorf. Il indique 2,500 h. — Thaon de Revel donne le chiffre de 3,090, savoir : 500 Anglais, 390 Piémontais, 1,000 Napolitains, 900 Espagnols, 300 Français.

2. Arch. de la Guerre : Relation du général Garnier. — *Correspondence de Napoléon*, nos 9 et 10. — Pons et Thaon de Revel prétendent qu'on n'avait pris aucune disposition préalable pour enclouer les pièces.

Décembre 1793.

batteries françaises et toulonnaises. Nous perdions 179 morts, 68 blessés et 23 prisonniers ; l'ennemi, outre 5 à 600 hommes hors de combat, laissait entre nos mains 250 officiers, sous-officiers et soldats, y compris le général O'Hara[1].

Positions défensives des assiégés.

Malgré l'insuccès de cette sortie, la garnison, forte de 20,000 hommes, dont 12 à 15,000 de bonnes troupes[2], appuyée à des ouvrages nombreux et puissants, paraissait devoir résister longtemps encore. Six cents hommes retranchés gardent, sur les hauteurs du cap Brun, quatre canons et deux mortiers, qui retardent l'établissement de batteries à Sainte-Marguerite[3]. Ce poste est relié par un camp de 1,500 hommes aux ouvrages de la Malgue, de Saint-Louis, de la Grosse-Tour[4], gardant la presqu'île du Mourillon avec un poste de 500 hommes sur la hauteur de l'Eigoutier. La rive droite de ce ruisseau est battue par les feux croisés des forts d'Artigues et de Sainte-Catherine[5]. Sur la montagne du Faron, 500 hommes occupent le fort, la redoute, la caserne, les murs en pierres sèches construits aux pas de la Masque et des Monges, dont les sentiers ont été rompus[6]. La trouée de l'As est maîtrisée par le fort des Pomets, la redoute Saint-André et les deux ouvrages de Saint-Antoine, rouge et blanc, reconstruits et armés[7]. Au

1. Arch. de la Guerre : Lettres de lord Hood, de Dundas, de Bonaparte, de Dugommier, de Salicetti, d'Elliot. — Journal du colonel Boullemont, — Relation du général Garnier. — Les autres officiers de marque sont le major Campbell du 59ᵉ régiment, le capitaine Revess, du 1ᵉʳ régiment anglais, le colonel Echaburu, aide de camp du général espagnol Gravina — C'est par erreur que le colonel Revel, dans son précis, indique que O'Hara a été pris par Bonaparte. — Arch. de la section technique du génie : Relation de M. de Florindorf. — Pons — Thaon de Revel.

2. Arch. de la Guerre : Lettre de Dundas, du 12 décembre. — Arch. de la section technique du génie : Relation de M. de Florindorf. — Voir pièces justificatives, nº 109.

3. Arch. de la Guerre : Journal du colonel Boullemont. — Dès la fin d'octobre, il y a deux pièces de 24. — Lettre de Dundas, du 12 décembre. — Les détails qui suivent sont tirés en grande partie de l'ouvrage de M. Pons.

4. Pons : Garnisons de la Malgue, 2,000 h.; de Saint-Louis, 200 ; de la Grosse-Tour, 200.

5. Pons : Garnisons du fort d'Artigues, 200 h.; de Sainte-Catherine, 500.

6. Arch. de la Guerre : Journal du colonel Boullemont. Ces travaux sont entrepris aussitôt après la sortie du 1ᵉʳ octobre.

7. Arch. de la Guerre : Journal du colonel Boullemont. Ces travaux sont entrepris au commencement de novembre. — Pons : Garnisons des Pomets, 200 h.; de Saint-André, 190 h. et deux canons ; du grand Saint-Antoine, 300 h., un mortier, sept canons ; du petit Saint-Antoine, 200 h., six canons.

fort Malbousquet, il y a 800 hommes, 16 canons, deux mortiers, deux obusiers[1]. Une réserve de 5,000 hommes est en partie casernée dans la ville, dont l'enceinte a été améliorée, les chemins couverts terminés et palissadés, en partie campée dans les lignes de Sainte-Anne et, au dehors, les Napolitains vers Saint-Antoine, les Espagnols derrière Malbousquet[2]. Décembre 1793.

Prise de la redoute anglaise.

Les mouillages des escadres sont protégés par 600 hommes, établis au Lazaret ainsi qu'à la gorge des Sablettes, avec six canons, et par les ouvrages construits sur les hauteurs du Caire, en avant des batteries de l'Aiguillette et de Balaguier. Le plus important était une redoute, allongée du nord au sud, de 150 mètres de longueur environ, armée de 20 canons et quatre mortiers de gros calibre, répartis en plusieurs batteries séparées par de nombreuses traverses. Le fossé, de deux à trois mètres de profondeur sur quatre à cinq de largeur, assez mal flanqué par six petites pièces, était précédé d'une double file de chevaux de frise et d'une rangée d'abatis[3]. Un millier d'hommes campent à l'intérieur et sont soutenus par un nombre égal campé ou bivouaqué en arrière, à proximité d'une batterie de six bouches à feu, battant la gorge et l'intérieur de la grande redoute appelée fort Mulgrave par les Anglais et petit Gibraltar par les Français[4].

Quelle que fût la valeur défensive de ces positions, le général Dugommier, tenu au courant du découragement

1. Arch. de la Guerre : Journal du colonel Boullemont. — Il y avait aussi une batterie sur la hauteur de Missiessy.

2. Arch. de la Guerre : Journal du colonel Boullemont. — Pons, page 132.

3. Arch. de la section technique du génie : Plan de la redoute anglaise, provenant du général Marescot. Ce plan tranche toutes les discussions relatives à l'organisation de cet ouvrage. La gorge en était fermée. Il est vrai que tout le profil était faible, mais les parapets étaient revêtus, tant intérieurement qu'extérieurement, par des troncs de pin placés horizontalement. Les jours des embrasures étaient garnis de planches.

4. Thaon de Revel. — Pons.

Décembre 1793. de la population et des troupes alliées, des divergences de vues et de la rivalité qui existaient parmi leurs chefs[1], pressé peut-être par les représentants du peuple[2] et par la pénurie des subsistances[3], se résout à attaquer avant l'achèvement des deux dernières batteries[4]. Celles qui existaient avaient du reste interdit aux vaisseaux ennemis l'approche de la presqu'île du Caire, tant du côté de la baie de la Seyne que dans la rade du Lazaret[5]. Le 15 décembre, à partir de midi, elles exécutent un tir des plus violents sur Malbousquet et la redoute anglaise[6]. Cependant, 6,000 hommes choisis[7] se rassemblent aux environs du village de la Seyne, où Dugommier s'établit lui-même, et doivent former deux colonnes commandées par les généraux Victor et Laborde. L'une marchera directement sur la redoute, et l'autre, filant le long du rivage, gagnera les hauteurs au-dessus de l'Aiguillette, de façon à intercepter tous les secours[8].

Le 17, à 1 heure du matin, les troupes s'ébranlent dans le plus grand silence, malgré une pluie torrentielle, qui empêche de tirer[9], mais favorise en somme l'attaque, bien qu'on ne suive qu'en partie les dispositions prescrites[10]. La colonne de droite surprend et enlève successivement une grand'garde anglaise et un poste espagnol[11], franchit un

1. Arch. de la Guerre : Renseignements du 1er novembre. — Arch. de la sect. technique du génie : Relation de M. de Florindorf. — Thaon de Revel.
2. Arch. de la Guerre : Lettres de Dugommier, des 7 et 10 décembre. — Lettre de Marescot, du 10, et de Salicetti, du 12 décembre, trouvant que l'on tarde trop.
3. Arch. de la Guerre : Lettre étrange de Barras et de Fréron, qu'ils ont démentie ultérieurement, dans laquelle, se basant sur la disette des approvisionnements, ils proposent d'abandonner la Provence jusqu'au printemps prochain.
4. Arch. de la Guerre : Lettres de Dugommier, du 30 novembre et des 7 et 13 décembre.
5. Arch. de la Guerre : Rapports journaliers des batteries. — Relation du siège, par le commandant Marescot.
6. Arch. de la Guerre : Lettre de Dundas du 21 décembre. — Arch. de la section technique du génie : Relation de M. de Florindorf. Il dit qu'on a envoyé dans Malbousquet 168 bombes et 320 boulets de 24.
7. Arch. de la Guerre : Ordre du 15 décembre. — Lettre de Dugua, du 29 décembre, — Relation du général Garnier.
8. Arch. de la Guerre : Rapports de Dugommier, des 19 et 26 décembre. — Relation de Placide Jullian, sous-lieutenant au 4e de la Haute-Garonne.
9. Arch. de la Guerre : Relation de Jullian.
10. Arch. de la Guerre : Rapports de Dugommier, du 26 décembre. — Relation de Jullian.
11. Arch. de la Guerre : Relation de Jullian.

avant-fossé commencé, les abatis, les chevaux de frise, le fossé, et pénètre dans une sorte de place d'armes formée au sud de la redoute par l'épaulement d'une batterie à ressaut, une grande traverse et une petite butte couronnée par un mur en sacs à terre. On lutte en vain à la baïonnette, les Anglais pour reprendre cette place d'armes, les Français pour en déboucher[1]. Sur ces entrefaites, une partie de la colonne de gauche, égarée dans l'obscurité ou attirée par cet ouvrage, but indirect de ses efforts, se présente du côté de la gorge et s'introduit dans la partie occupée par les tentes, prenant à dos les combattants, dont une partie se replie vers la hauteur Sauvaire, pendant que le reste, ayant la retraite coupée, défend héroïquement les traverses qui couvrent la batterie[2]. Ce n'est qu'après un combat acharné de trois heures que les Républicains restent maîtres de la redoute, dont le sol est jonché de morts et de mourants[3]. Décembre 1793.

Les troupes alliées, établies en arrière de la redoute pour en soutenir les défenseurs et composées de Napolitains, s'étaient repliées, à la première alerte, vers Balaguier et l'Aiguillette, au nombre de 3,000 environ[4]. Quatre à cinq cents hommes de la réserve leur sont envoyés au point du jour[5], tandis que 17 vaisseaux et pontons s'embossent et couvrent de projectiles la hauteur du Caire[6]. On prend aussitôt les mesures nécessaires pour retourner les pièces

1. Arch. de la Guerre : Rapport de Dugommier, du 26 décembre. — Lettre de Dundas, du 21 décembre.

2. Arch. de la Guerre : Lettre de Dundas, du 21 décembre. — Relation de Marescot. — Rapports de Dugommier.

3. Arch. de la Guerre : Relation de Jullian. — Pons.

4. Arch. de la Guerre : Journal du colonel Boullemont. — Lettre de Dundas, du 21 décembre. Il dit que, depuis quelques jours, il y avait à Balaguier 2,200 hommes et qu'on en avait envoyé 300 de plus dans la nuit du 16. — Arch. de la section technique du génie : Relation de M. de Florindorf.

5. Arch. de la Guerre : Relation de Jullian. — Lettre de Dundas, du 21 décembre.

6. Arch. de la Guerre : Relation de Jullian. — L'ennemi aurait tiré 36,000 coups de canon.

Décembre 1793. prises à l'ennemi[1], renforcer les troupes en vue d'un retour offensif. Enfin, ordre est donné au général Laborde de préparer, pour la nuit suivante, l'attaque des dernières positions de la presqu'île[2], que l'ennemi allait abandonner.

Occupation de la montagne du Faron.

De son côté, en effet, le général Lapoype avait dirigé trois colonnes sur la montagne du Faron. Celle de droite, conduite par le commandant Argot, partant de Revest, se dirige sur les ouvrages de Saint-Antoine, qu'elle ne peut enlever[3]. Elle rejoint alors la colonne du centre, sous les ordres de l'adjudant général Micas, qui surprend encore une fois le pas de la Masque[4] et parvient même à y hisser un canon[5]. Ces troupes réunies ne peuvent toutefois s'emparer de la redoute de la Croix-Faron, mais restent sur le sommet de la montagne. La colonne de gauche, commandée par Lapoype, partie du château de Baudouvin, est également repoussée dans plusieurs attaques tentées sur le fort Faron[6].

Evacuation de Toulon par les alliés.

Quoi qu'il en soit, ces attaques hardies annonçaient chez l'assiégeant une supériorité matérielle et morale incontestable. Aussi, dans un conseil de guerre réuni dans l'après-midi du 17 décembre, les autorités alliées décident-elles l'évacuation de Toulon, mais sans en régler suffisamment les détails d'exécution[7]. On quitte aussitôt les ouvrages du Faron et la presqu'île du Caire, où Bonaparte s'empresse d'établir une batterie entre l'Aiguillette et Balaguier[8].

1. Arch. de la section technique du génie : Plan de la redoute anglaise, provenant du général Marescot Il fallut abattre des masques en terre couvrant les passages entre les traverses. Les pièces étaient sur affût marin.

2. Arch. de la Guerre : Ordre à Laborde, du 17 décembre, et à Guillot, commandant de la redoute, à la même date.

3. Arch. de la Guerre : Journal du colonel Boullemont. — Thaon de Revel.

4. Arch. de la Guerre : Journal du colonel Boullemont. — Lettre de Dundas, du 21 décembre. — 450 h. étaient répartis sur la crête de la montagne. — Arch. de la section technique du génie : Relation de M. de Florindorf.

5. Pons, page 147.

6. Arch. de la Guerre : Extrait d'une lettre de Barras. — Lettre de Dundas, du 21 décembre. — Pons.

7. Arch. de la Guerre : Lettre de Dundas, du 21 décembre. — Correspondance de Napoléon, n° 12. — Arch. de la section technique du génie : Relation de M. de Florindorf. — Pons. — Thaon de Revel.

8. Arch. de la Guerre : Récit historique du colonel Revel. — Correspondance de Napoléon, n° 12.

Mais les escadres passent dans la grande rade. Le soir, on fait sauter le fort des Pomets et la redoute Saint-André[1]. Le lendemain, on abandonne également les ouvrages du cap Brun, de l'Artigues, de Saint-Antoine, de Malbousquet et le camp retranché de Sainte-Anne[2]. Le général Garnier passe l'As avec sa division et établit son quartier général au pied du Faron. On prépare des batteries contre l'enceinte, dont les portes sont fermées et gardées[3]. Le soir, à 8 heures, le reste des troupes en sort par une poterne et gagne heureusement le fort la Malgue, malgré l'abandon prématuré du fort Sainte-Catherine[4]. En même temps, les marins anglais incendiaient tout ce qu'ils pouvaient dans l'arsenal[5]. Décembre 1793.

Fin de la campagne de 1793.

Le 29 décembre, à 3 heures du matin, l'embarquement, favorisé par un temps calme, était terminé, bien qu'exécuté dans le plus grand désordre[6]. Les escadres mettent à la voile et vont mouiller aux îles d'Hyères[7]. A 9 heures, l'armée républicaine entre à Toulon[8]. Après quelques jours employés à prendre un repos bien mérité, les troupes sont dirigées partie sur les armées des Alpes et d'Italie, qui entrent en cantonnements d'hiver[9], partie sur celle des Pyrénées-Orientales[10]. Loin de pouvoir jouir de la tranquil-

1. Arch. de la Guerre : Journal du colonel Boullemont. — Relation du général Garnier.

2. Arch. de la Guerre : Journal du colonel Boullemont. — Arch. de la section technique du génie : Relation de M. de Florindorf.

3. Arch. de la guerre : Relation du général Garnier.

4. Thaon de Revel.

5. Voir pièces justificatives, nos 113 et 116.

6. Arch. de la section technique du génie : Relation de M. de Florindorf. — Thaon de Revel.

7. Arch. de la section technique du génie : Relation de M. de Florindorf. — Voir pièces justificatives, no 116.

8. Arch. de la Guerre : Lettre des représentants du peuple, du 20 décembre. — Relation du général Garnier.

9. Voir pièces justificatives, nos 114 et 115. — Arch. de la Guerre : Lettres de Dugommier, des 25 et 27 décembre. — Douze bataillons sont envoyés à l'armée d'Italie, avec 240,000 cartouches sur 100 mulets.

10. Arch. de la Guerre : Lettres de Marbot, des 15 et 24 décembre, au sujet des 6,000 hommes formés à Toulouse, dirigés sur Toulon, puis sur l'armée des Pyrénées-Orientales. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'à la date du 17 décembre, le ministre donne ordre au commandant de l'armée des Pyrénées-Orientales de ne garder que 15,000 hommes et d'envoyer le reste devant Toulon.

Décembre 1793. lité qu'il désirait[1], le général Dugommier est nommé au commandement de cette dernière, qui venait d'éprouver une sérieuse défaite. Dumerbion conserve définitivement la direction de l'armée d'Italie, et le général Dumas remplace, à celle des Alpes, Carteaux, qu'accusait un agent du pouvoir exécutif et que les représentants du peuple, du moment qu'il n'était plus nécessaire, s'empressaient d'abandonner.

1. Arch. de la Guerre : Lettres de Dugommier, des 28 décembre et 9 janvier. C'est à cette date qu'il part de Toulon pour les Pyrénées-Orientales.

BIBLIOGRAPHIE

DES

OUVRAGES ET DOCUMENTS MANUSCRITS

UTILISÉS DANS CE VOLUME

BIBLIOGRAPHIE

DES OUVRAGES UTILISÉS DANS CE VOLUME

Borson. — Etude sur la frontière du Sud-Est. (Extrait de la *Revue militaire française*, mars-avril 1870.) Paris, Dumaine, 3 vol. in-8°.

Botidoux. — Esquisse de la carrière militaire de Kellermann, duc de Valmy, par M. de Botidoux, commissaire ordonnateur en chef à l'armée des Alpes. Paris, 1817, Eberhart.

Botta. — Storia d'Italia dal 1789 al 1814. Parigi, 1824, 4 vol. in-4°.

Bourcet. — Principes de la guerre de montagnes, 1775, par le lieutenant général de Bourcet. Paris, 1888, Imp. nat., in-4°. (Publication du ministère de la guerre, non mise dans le commerce).

Carnot. — Mémoires sur Carnot, par son fils, 1861-1863. Paris, Pagnère, 2 vol. in-8°.

Correspondance de Napoléon. — Paris, 1858, 4 vol. in-4°.

Daudet (Ernest). — Histoire des conspirations royalistes dans le Midi. Paris, 1889, in-8°.

Dessaix. — Etude historique sur la Révolution et l'Empire en Savoie ; le général Dessaix, sa vie politique et militaire, par Joseph Dessaix et André Folliet. Annecy, 1879, in-8°.

Durante. — Histoire de Nice. Turin, 1823, 3 vol. in-12.

Duruy (Albert). — L'armée royale, Paris 1889, in-12.

Dussieux. — L'armée en France ; histoire et organisation, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. Versailles, 1884, 3 vol. in-12.

Garnier (général). — Mémoire local et militaire sur le département des Alpes-Maritimes. Paris, 1888, in-8°. (Publication du service géographique de l'armée, non mise dans le commerce).

Golberg (de). — Histoire et description de la Suisse et du Tyrol. Paris, 1838.

Hénault. — Abrégé chronologique de l'histoire de France, augmenté et continué par C.-A. Valkenaer, de l'Institut. Paris, 1822.

Iung (colonel). — Bonaparte et son temps. Paris, 3 vol. in-12. — Dubois-Crancé. Paris, 1884, in-12.

Jomini. — Histoire critique et militaire des guerres de la Révolution. Paris, 1819-1823, 15 vol. in-8° avec pl. in-fol.

Jurien de la Gravière (l'amiral). — Guerres maritimes de la Révolution et de l'Empire. Paris 1864, 2 vol. in-12. (La 1re édition est de 1847).

KOCH (général). — Mémoires de Masséna. Paris, 1850, 7 vol. in-8° et atlas.

LYON — Histoire du siège de Lyon (anonyme). Paris, 1797,

MONITEUR UNIVERSEL de 1792 et 93.

MONTANNEL. — La topographie militaire des Alpes, par M. de Montannel, édité par M. de Rochas d'Aiglun, capitaine du génie, dans le *Bulletin de l'Académie Delphinale*. Grenoble, 1875.

MONTESQUIOU. — Correspondance de M. de Montesquiou avec les ministres et les généraux de la République pendant la campagne de Savoie et la négociation avec Genève en 1792. Paris, An IV.

MORIS (Henri). — Opérations militaires dans les Alpes et les Apennins, pendant la guerre de la Succession d'Autriche (avec cartes et plans). A Paris, chez Baudoin, passage Dauphine; à Turin, chez Bocca frères, 1886, in-8°.

MUSSET-PATHAY. — Relation des principaux sièges faits et soutenus en Europe par les armées françaises depuis 1792 (avec atlas). Paris, 1806.

PINELLI. — Storia militare del Piemonte. Torino, 1854.

POISSON (baron). — L'armée et la garde nationale. Paris, 1858-62, 4 vol. in-8°.

PONS. — Mémoires pour servir à l'histoire de Toulon en 1793. Paris, 1825.

ROGUET (comte). — Mémoires militaires du lieutenant genéral comte Roguet. Paris, 1862.

ROUSSET (Camille). — Les volontaires, 1791-1794. Paris, 1870, in-12.

SAINT-GENIS. — Histoire de la Savoie. Chambéry, 1878, 3 vol.

SOREL (Albert). — L'Europe et la Révolution française, Paris, 1888, 2 vol. in-8°.

TAINE. — Origines de la France contemporaine. — La Révolution, Paris, 4 vol. in-8°.

THAON DE REVEL. — Mémoires sur la guerre des Alpes, tirés des papiers du comte Ignace Thaon de Revel de Saint-André et de Pralongo, maréchal des armées du roi. Turin-Rome-Florence, 1871.

TISSERAND (l'abbé). — Histoire de la Révolution française dans les Alpes-Maritimes. Nice, 1878, in-8°.

TOSELLI. — Précis historique de Nice, depuis sa fondation jusqu'en 1860. Nice, 1867, 4 vol. in-8°.

TROUDE. — Batailles navales. Paris, 1867, 4 vol. in-8°.

NOMENCLATURE DES PIÈCES

DES ARCHIVES DE LA VILLE DE BREIL (ALPES-MARITIMES)

UTILISÉES DANS CET OUVRAGE

1° Convention entre le roi de Sardaigne et l'Autriche pour l'envoi de troupes auxiliaires, en septembre 1792. (Copie en italien).
2° Réclamation du major Pauerspach, du régiment de Caprara, avec bordereau d'envoi du colonel Gunsbourg. (En allemand. Pièce fort curieuse en ce qu'elle dénote l'animosité qui existait entre les officiers piémontais et autrichiens).
3° Relation de l'invasion de la Savoie, en 1792. (En italien).
4° Minute de la relation de la campagne de 1792, par M. Alziari de Malausséna (minute).
5° Disposition du corps d'armée piémontais dans le comté de Nice, en septembre 1792, avec figure schématique. (Ressemble à une minute de l'état-major de M. de Courten, gouverneur de Nice).
6° Minute de l'ordre d'évacuation de la ville de Nice, en septembre 1792. (L'écriture mal formée de cette pièce, les ratures et les surcharges qu'elle présente dénotent l'émotion de son auteur, qui est sans doute le colonel Pinto, chef d'état-major de M. de Courten).
7° Etablissement des quartiers des bataillons autour de Saorge au commencement d'octobre 1793. (Ressemble à une minute de l'état-major de M. de Courten).
8° Evénements qui se sont passés à Nice depuis l'évacuation de la ville par les Piémontais jusqu'à l'arrivée des Français. (En italien; traduction de la pièce n° 3).
9° Evénements qui se sont passés à Puget-Théniers, d'avril 1792 à avril 1793.
10° Evénements qui se sont passés dans la vallée de la Vésubie, du 17 octobre 1792 au 1er mars 1793. (En italien, avec traduction. Cette relation est attribuée au capitaine de milices Robaudi).
11° Lettres d'un capitaine de milices, du 25 novembre 1792 au 2 mars 1793. (En italien, avec la mention : « Copia litterale » ; mais ces lettres ne sont pas signées.)
12° Notes sur la présente guerre, tirées d'un mémoire du capitaine de milices sardes Masséna, du lieu de Saint-Blaise. (C'est ce capitaine que Robaudi confond avec le capitaine français Masséna, depuis maréchal de France).
13° Etat des troupes austro-sardes dans la vallée de la Vésubie, en février 1793.
14° Relation de ce qui s'est passé au siège de Cagliari, en janvier-février 1793.

15° Lettre autographe du baron de Wins au général Strassoldo, du 18 février 1793.
16° Faits d'armes aux environs de Puget-Théniers, fin février 1793.
17° Compte rendu de l'affaire de Belvédère, du 2 mars 1793, par le lieutenant Cauzy, du régiment autrichien de Belgiojoso.
18° Situation des troupes autrichiennes, le 7 mars 1793, et état d'habillement, d'équipement, d'armement, etc.
19° Minute du livre d'ordres du corps austro-sarde du comté de Nice, du 21 mars au 8 juin 1793.
20° Minute de la relation de la première partie de la campagne de 1793 dans le comté de Nice, par M. Alziari de Malausséna, avec brouillon.
21° Extrait de la correspondance des généraux Colli et de Wins, des 26 mars, 21 avril, 24 et 26 juin, 2 juillet, 4 et 25 novembre, 5 décembre 1793.
22° Relation de la première attaque de Moulinet, des 12-13 mars 1793, et de l'attaque de l'Agaissen, du 19 avril 1793.
23° Relation de l'attaque du col de Braus, du 28 mars 1793.
24° Relation de l'attaque du Pérus, du 17 avril 1793.
25° Relation de l'attaque du Pérus, du 17 avril 1793, par le chevalier de Villamarina, commandant le bataillon de Sardaigne.
26° Relation de l'attaque de Peiracave, du 17 avril, et de la troisième attaque de Moulinet, des 7 et 8 juin 1793.
27° Relation des deuxième et troisième attaques de Moulinet, des 7 et 8 juin 1793.
28° Pièces relatives à l'attaque du Liniéras, du 8 juin 1793 : Rapport du commandeur d'Osasque ; — rapport du chevalier Grimaldi de Beuil ; — interrogatoire de Campion ; — réponse de d'Osasque ; — examen du comte de Revel.
29° Relation du combat du 8 juin 1793, au Pérus.
30° Attaques de Raous et du Capelet, du 8 juin 1793.
31° Notes prises du chevalier Bonneau sur les campagnes de 1793 et 1794.
32° Notes prises d'un officier français, prisonnier dans la campagne de 1793.
33° Cahier contenant :
(*a*) Extrait d'un journal de l'armée dans le comté de Nice du 22 juillet au 23 août 1793.
(*b*) Rapport du comte d'Aglian sur l'attaque du col de Tende en 1794.
(*c*) Rapport sur la prise du Brech d'Utelle, le 25 novembre 1793.
(*d*) Rapport du major Brentano en date du 28 novembre 1793.
(*e*) Position du corps d'armée le 24 novembre 1793.
(*f*) Rapport du comte d'Aglian sur la prise du Brech, le 25 novembre 1793.
(*g*) Extrait d'une lettre du baron Colli au général de Wins sur l'attaque de l'Authion, le 12 juillet 1793. (En italien, la traduction de cette lettre existe aux Archives de la Guerre).
(*h*) Dispositions de l'armée, le 1er juillet 1793.
(*i*) Lettre du général Colli aux troupes qu'il avait sous son commandement et deux états de ces troupes.

(*j*) Disposition de départ des troupes pour leurs quartiers d'hiver.
(*k*) Notes prises sur une lettre du général Saint-André du général Colli en date du 12 novembre 1793.

34° Relation de la campagne de 1793 (1re partie) par M. de Malausséna, vallée de la Stura.
(*a*) Dispositions générales.
(*b*) Opérations du corps de Strassoldo.
(*c*) Même objet.

35° Extrait de la campagne de 1793 dans la vallée de la Stura.

36° Extrait des ordres du général Strassoldo du 17 avril au 28 août.

37° Mémoire de l'attaque d'Isola, le 21 mai 1793.

38° Position du col de la Madeleine.

39° Extrait d'une lettre.

40° Cahier contenant :
(*a*) Minutes d'ordres du général Strassoldo du 1er septembre au 1er novembre.
(*b*) Rapport sur les opérations du corps de Tarentaise en 1793.
(*c*) De la prise du petit Saint-Bernard en 1794 avec un croquis.
(*d*) Rapport sur la venue des Français à Boves en 1794.

41° Note sur la vallée d'Aoste en 1793.

42° Journal détaillé du marquis de Cordon en 1793. (Corps de la Maurienne).

43° Notices du Faucigny en 1793.

44° Bulletin de la Convention nationale : Séance du 10 octobre 1793.

45° Rapport sur la retraite des Austro-Sardes dans la Tinée à la fin de 1793.

46° Marche du 4e bataillon des troupes légères du 29 août au 13 décembre 1793.

47° Attaque de la Cogoule le 7 septembre 1793, avec un croquis.

48° Occupation du massif du Tournairet au mois de septembre 1793.

49° Relation de l'attaque du Maurigon le 8 septembre 1793.

50° Relation de l'affaire du col de l'Agnon le 8 septembre 1793.

51° Affaire du Colombier de Malaussria le 8 septembre 1793.

52° Correspondances diverses.

53° Demande d'un officier désirant remplir les fonctions d'aide de camp. (En allemand).

54° Dispositions défensives du poste de Gilette, octobre 1793.

55° Etat des pertes austro-sardes à l'attaque de Gilette, le 1er octobre 1793.

56° Position de l'armée le 15 octobre 1793.

57° Force des dragons de la Reine et de Piémont et marche de retraite des Autrichiens, novembre 1793.

58° Affaire du 24 novembre 1793.

59° Relation d'une attaque dans la vallée de la Roya. (En italien).

60° Extrait d'une lettre du secrétaire de la guerre du 13 décembre 1793. (En italien).

61° Etat des troupes destinées au comté de Nice, 13 décembre 1793. (En italien).

62° Quartiers d'hiver des troupes autrichiennes. — Etat et bordereau d'envoi. (En allemand).

63° Positions des troupes dans le comté de Nice, le 17 décembre 1793.

64° Cahier contenant :

(*a*) Une série de questions avec réponses sur les dispositions défensives à prendre pendant l'hiver.
(*b*) Lettres du major Brentano sur l'affaire du 26 novembre 1793.
(*c*) Lettres du général Strassoldo des 7 octobre et 17 juillet 1793.
(*d*) Lettres des 9 et 12 juin 1793.
(*e*) Correspondances relatives aux affaires du 8 septembre 1793.

LISTE DES MANUSCRITS CONSULTÉS AUX ARCHIVES DE LA SECTION TECHNIQUE DU GÉNIE

Mémoire historique et militaire de l'armée d'Italie, par M. PAULINIER, chef de bataillon du génie, écrit sous le Directoire. (Bib. de la sect. tech. du génie, div. des ms. in-4°).
Mémoires des capitaines RAVIER et THOLOZÉ (avec pièces annexées).
Reconnaissances de Truguet et plan visuel de Cagliari.
Plan de Cagliari.
Mémoire de BEJAY DE LA COCHE, ancien officier du génie.
Mémoire du colonel LAPEYROUSE, directeur des fortifications à Embrun.
Pièces relatives aux sièges de Lyon et de Toulon.

MANUSCRITS DIVERS

Mémoire de M. COSTA DE BEAUREGARD, chef d'état-major général du général Colli, établi dans l'hiver de 1794 à 1795. Ce manuscrit a été copié sur l'original prêté à M. le lieutenant Lecourbe, par le petit-fils du lieutenant général marquis de Costa de Beauregard, auteur des *Mélanges tirés d'un portefeuille militaire.* (Turin, 1817).

NOTICE SUR LES CARTES

—

1° Expédition de Sardaigne en 1793.

A. — Les cartes d'ensemble sont des fragments d'une carte imprimée en deux feuilles, sous le titre suivant : « *Nuova carta dell'isola e regno di Sardegna, opera del R. P. Tommaso Napoli della scuole Pie, collegiato dell'università di Cagliari, e di Gio Antonio Rizzi-Zannoni, direttore del gabinetto topografico di S. M. il Re delle due Sicilie, 1808* ». Cette carte est classée aux archives des cartes du ministère de la guerre, sous le n° 45, subd^{on} E, sect^{on} 5e, 4e div^{on}.

B. — Le plan de Cagliari est la réduction au cinquième d'un plan manuscrit des archives des cartes, sans date ni nom d'auteur, classé au n° 936, subd^{on} E, sect^{on} 5e, 4e div^{on}. Il est à présumer que ce travail est postérieur à 1793, mais non de beaucoup, attendu que, dans une légende particulière, on a indiqué des réparations et des augmentations aux ouvrages de fortification qui paraissent avoir été exécutées à la suite du bombardement.

C. — Le plan de Carloforte est la reproduction de celui joint à une carte manuscrite des archives des cartes, non signée et intitulée : « *Plan du mouillage de l'île Saint-Pierre et du golphe* (sic) *de Palmas, corrigé pendant mon séjour dans l'île en 1785* ». Il est classé sous le n° 664, subd^{on} E, sect^{on} 5e, 4e div^{on}. Une note au verso indique que cette carte, sur huilé, a été envoyée du bureau des opérations militaires au Dépôt de la Guerre par l'adjudant commandant Lomet.

D. — Les plans des ouvrages des îles de la Maddalena et de San-Stefano sont la reproduction (réduite de moitié pour le premier) d'un plan manuscrit des archives des cartes, non daté ni signé, classé sous le n° 949, subd^{on} E, sect^{on} 5e, 4e div^{on} et intitulé : « *Piani dei trincieramenti delle isole intermedie* ». Il doit être contemporain du plan de Cagliari indiqué ci-dessus.

2° Sièges de Lyon en 1793.

Ce plan est la copie de celui joint à l'histoire du siège de Lyon par un anonyme, publiée en 1797, ouvrage classé à la bibliothèque du ministère de la guerre A. 2, d. 2142.

Ce n'est du reste que la réduction de moitié de celui gravé par Gentôt, l'an 2e de la république (1793-1794), d'après les dessins de Girard-Aubert, capitaine du génie à l'armée des Alpes, plan existant aux archives des cartes, sous le n° 12, subd^{on} 5e, 9e div^{on}.

On l'a d'ailleurs comparé avec le croquis annexé à l'historique du colonel du génie Bichot (*Spectateur militaire*, 34e livraison, mars

1853), dont l'original existe aux archives de la section technique du génie, et au plan manuscrit joint au manuscrit du lieutenant Robardey, déposé aux archives historiques du ministère de la guerre.

Bien que ces deux derniers documents donnent du terrain une représentation plus exacte que les deux premiers, on a cru devoir reproduire ceux-ci, sans les modifier, attendu qu'étant établis par un acteur du siège, ils ont paru présenter un caractère plus véritable d'authenticité.

La ville de Lyon et ses abords immédiats ont d'ailleurs tellement changé d'aspect depuis 1793 qu'il est à peu près impossible de se rendre compte des opérations militaires de cette époque avec un plan moderne, tel que celui publié dans l'atlas de M. Thiers, par exemple.

3° Siège de Toulon en 1793

Ce plan est la reproduction d'un plan imprimé, classé aux archives des cartes sous le n° 226, subd^{on} B, 9e div^{on}. Il a été dressé et dessiné par F. Schneider, ingénieur géographe du dépôt de la guerre et imprimé par P. F. Tardieu, place de l'Estrapade, n° 18. Aucune date n'est indiquée, mais il porte le n° 15, ce qui tendrait à faire croire qu'il faisait partie d'une collection exécutée sans doute sous le premier Empire.

Il porte en couleurs l'indication des principaux mouvements exécutés par les assiégeants et les assiégés. On n'a pas reproduit ces indications, d'abord pour ne pas embrouiller le dessin, ensuite parce qu'elles ne correspondent pas exactement aux opérations réelles. Les positions des batteries notamment ont été rectifiées d'après un autre plan, assez médiocrement lithographié par E. Aurel à Toulon et auquel est annexé le précis historique du colonel du génie Revel. L'exemplaire classé aux archives des cartes sous le n° 221, subd^{on} 5e, 9e div^{on}, offre ceci de particulier qu'il porte des notes manuscrites et a été donné par le maréchal Vaillant, ministre de la guerre, en février 1857. On s'est aussi servi du croquis publié dans les mémoires de Thaon de Revel.

Les plans de Toulon publiés dans l'atlas de M. Thiers et dans l'ouvrage de Iung *Bonaparte et son temps* sont la réduction d'un plan annexé aux projets d'attaque du général d'Arçon, dont les originaux sont aux archives de la section technique du génie et une copie sur huilé aux archives historiques. On remarquera en effet que ces plans présentent une parallèle tracée en avant de Malbousquet et du petit Saint-Antoine et qu'aucun travail de ce genre n'a été exécuté à Toulon.

4° Retranchements français et piémontais exécutés en 1792 DANS LE COMTÉ DE NICE.

Ces croquis sont des réductions ou des copies des levés exécutés par le colonel du génie Wagner, quelque temps après l'annexion du comté de Nice à la France en 1860. Les recherches et travaux consciencieux de cet officier, mort prématurément, sont condensés dans un

mémoire historique très intéressant et dans une carte manuscrite, remarquable par la perfection de son exécution. Les originaux sont conservés à la chefferie du génie de Nice.

Ce sont les seuls documents exacts qui, à notre connaissance, existent en France à ce sujet. Les cartes du massif de l'Authion jointes aux ouvrages de Pinelli et de Thaon de Revel sont assez grossières, tant au point de vue du figuré du terrain qu'à celui de la représentation des ouvrages de fortification. Il en est de même d'ailleurs de la carte manuscrite du général Garnier, conservée à l'état-major de l'armée, à Paris, bien qu'elle ait été exécutée en 1805, époque à laquelle les vestiges devaient être plus apparents qu'aujourd'hui.

5° Le camp de la Madeleine en 1793.

Pour l'exécution de cette carte, on s'est servi de deux plans manuscrits des archives des cartes du ministère de la guerre des plus curieux, levés sur les lieux et exécutés en 1793.

L'un, classé sous le n° 47, subd^{on} B, div^{on} 9e, est du baron de Monthoux, du 1er bataillon du corps des pionniers, et à l'échelle d'environ $\frac{1}{2.000}$

L'autre, classé sous le n° 277, mêmes division et subdivision, a été dessiné par le lieutenant Zannier, de l'artillerie autrichienne, à l'échelle de $\frac{1}{34.500}$ ou de 2,5 pour 100 toises. Il est accompagné d'une légende historique, qui a éte utilisée.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

PIÈCES JUSTIFICATIVES

N° 1

A. — ÉTAT DE L'ARMÉE PIÉMONTAISE EN 1792

1° Infanterie

(a) *Régiments nationaux*

1°	Régimt	des Gardes...	2 bat.
2°	id.	de Savoie....	2 —
3°	id.	de Montferrat.	2 —
4°	id.	de Piémont...	2 —
5°	id.	de Saluces...	2 —
6°	id.	d'Aoste......	2 —
7°	id.	de la Marine..	2 —
8°	id.	de Chablais...	2 —
9°	id.	de la Reine...	2 —
10°	id.	de Sardaigne.	2 —
11°	id.	de Lombardie.	2 —
		Total...	22 bat.

(b) *Régiments étrangers*

1°	Royal-Allemand (Leutron)	2 bat.
2°	Suisse-Valaisan (Courten).	2 —
3°	Suisse-Bernis (Rockmondet)	2 —
4°	Suisse-Grison (Christ)...	2 —
	Total...	8 bat.

(c) *Régiments provinciaux*

1°	Régimt	de Genevois..	2 bat.
2°	id.	de Maurienne.	2 —
3°	id.	d'Ivrée......	2 —
4°	id.	de Turin.....	2 —
5°	id.	de Nice......	2 —
6°	id.	de Mondovi..	2 —
7°	id.	de Verceil....	2 —
8°	id.	d'Asti.......	2 —
9°	id.	de Pignerol..	2 —
10°	id.	de Casal.....	2 —
11°	id.	de Novare...	2 —
12°	id.	de Tortone...	2 —
13°	id.	de Suse......	2 —
14°	id.	d'Acqui......	2 —
		Total...	28 bat.

Légion légère...........	4 »
Légion des campements...	2 »
Total...	6 bat.

Total général : 64 bataillons.

2° Cavalerie

(a) *Dragons*

Dragons	du Roi.........	4 esc.
id.	de Piémont.....	4 —
id.	de Sardaigne....	4 —
id.	de la Reine.....	4 —
id.	de Chablais.....	4 —
	Total...	20 esc.

(b) *Cavalerie*

Chevau-légers...........	4 esc.
Royal-Piémont.........	4 —
Aoste-cavalerie.........	4 —
Savoie-cavalerie.........	4 —
Total...	16 —
Total général...	36 esc.

3° Artillerie		4° Génie	
Bataillons..................	4	Bataillons..................	2
Comp. des ouvriers et mineurs.	1	Etat-major.	

5° Maison du Roi

(a) *Infanterie*	(b) *Cavalerie*
Gardes suisses.	Dragons de la chasse.
Gardes à pied.	Gardes du corps : 3 compagnies.

6° Corps spéciaux

Compagnie franche.	Compagnie d'élite des équipages de la marine.
Compagnie d'invalides.	

B. — AUGMENTATION DE L'ARMÉE PIÉMONTAISE DE 1792 A 1796

(a) *En 1792-1793*

1° Régiment suisse de Schmid.......	En Sardaigne........	1 bat.
2° Légion des campements divisée en	Grenadiers du roi.....	2 —
	Pionniers............	2 —
3° Compagnie franche divisée en....	Compagnie nationale.	
	Compagnie française.	

4° Régiment d'Oneille constitué avec la compagnie d'élite des équipages de la marine.................................. 2 bat.

5° Chasseurs-carabiniers Canale............................ 1 —

6° Formation des bataillons de grenadiers :

Compagnies	Bataillon	
Comp[ie] des Gardes id. d'Asti id. de Casale	1er bataillon isolé formé à Rivoli.	
id. de Savoie id. de la Marine id. de Turin	2e bataillon formé à Aglié.	Régiment
id. de Novare id. de Suse	10e bataillon formé à Montalenghé.	
id. de Saluces id. de Verceil id. de Tortone	4e bataillon formé à Breil.	Régiment
id. d'Aoste id. de Courten id. de Mondovi	5e bataillon formé Val de Stura.	
Comp[ie] de Montferrat id. de Piémont id. de Rockmondet	3e bat. isolé formé à Aoste.	
id. de Royal Allemand id. de Chablais id. de Genevois	6e bat. formé à Suse.	Régiment
id. de Maurienne id. d'Ivrée id. de Pignerol	7e bat. formé à Suse.	
id. de Nice id. de la Reine id. de Sardaigne	8e bat. formé à Breil.	Régiment
id. de Christ id. de Lombardie id. d'Acqui	9e bat formé à Breil.	

7° Formation des bataillons de chasseurs :

Compagnies	Bataillon
Comp[ie] des Gardes id. de Saluces id. d'Aoste id. de Courten id. de la Reine id, de Christ id. de Sardaigne id. de Lombardie	1er bataillon formé à Breil.
Comp[ie] de Montferrat id. de Piémont id. de Royal Allemand id. de la Marine id. de Savoie id, de Chablais	2e bataillon formé à Suse.

8° Régiment Suisse de Zimmerman .... 2 bat.
id. id. de Bachmann..................... 2 —
id. id. de Peyer-ein-hoff .... 2 —

(B) *En 1793-1794*

1° Régiment Suisse de Schmidt, de Piémont............... 2e bat.
2° Grenadiers du régiment d'Oneille.
3° Compies de Zimmermann .... / id. de Bachmann .... / id. de Peyer-ein-hoff .... — 11e bat. de grenadiers.
4° Compagnies de chasseurs des régiments provinciaux.
5° Chasseurs Bonnaud.
6° Chasseurs Piano.
7° Chasseurs Martin Montu-Beccaria.
8° Compagnies de la Rocque.
9° Corps franc de Pandini.
10° Chasseurs niçois de Radicati .... 2 bat.

(C) *En 1794-1795*

1° Compagnies de chasseurs du régiment d'Oneille.
2° Réunion de tous les corps francs en une seule troupe de 10 compagnies.

N° 2

ETAT DES MILICES PIÉMONTAISES

Provinces :	Centuries	Hommes	Provinces :	Centuries	Hommes
d'Acqui..........	20	2.000	de Mortara.......	12	1.200
d'Alba...........	20	2.000	de Novare	14	1.400
d'Alexandrie	14	1.400	d'Arona	1	100
d'Aoste..........	10	1.000	d'Oneille.........	42	2.604
de Biella.........	7	700	de Pignerol	14	1.400
de Casale	15	1.500	de Valdesi	25	1.500
de Coni...........	30	3.000	de Saluces	20	2.000
de Fossano.......	4	400	de Savigliano.....	5	500
de Fenestrelles....	14	840	de Suse..........	10	1.000
d'Ivrée..........	20	2.000	de Tortone.......	29	2.900
de Loano	9	558	de Valenza.......	4	400
de Mondovi	40	4.000	de Verceil........	12	1.200
Totaux...	203	19.398	Totaux...	188	16.204

Total général ; 391 centuries; 35,602 hommes.

N° 3

CONVENTION DE MILAN

Milano, li 22 settembre 1792.

ART. 1°. — S. M. I. concede e distacca da' suoi Stati di Lombardia sette battaglioni d'Infanteria, e due divisioni, ossia quattro squadroni di cavalleria leggera, con ventidue pezzi di cannoni di diverso calibro a disposizione di S. M. il Re di Sardegna, per passare in Piemonte come truppe ausiliarie sotto il comando del tenente maresciallo Conte Strassoldo, che avrà sotto di se due generali maggiori, il Barone Colli ed il Marchese Provera.

ART. 2°. — S. M. I. R. ha accordato questo corpo secondo il concerto preso frà le due Corti sotto le condizioni che il pane, foraggio, ospedali, letti, mobili di caserma, legna, lume ed alloggi necessari saranno somministrati tanto agli uffiziali quanto ai soldati di queste truppe Imperiali Reali a spese di S. M. Sarda, e che tutto il restante pel trattenimento di queste truppe sul piede di guerra resterà alle spese della casa militare di S. M. I. R., eccettuato però il trasporto delle tende, marmitte ed altri piccoli attrezzi di campagna, la condotta de' quali sarà a spese di S. M. il Re di Sardegna, con carri o muli, come meglio converrà alla Corte di Torino, non essendo i reggimenti provvisti che de' carri necessari per la condotta degli equipaggi, ed altri attrezzi ordinari delle rispettive compagnie.

ART. 3°. — I disertori o sudditi d'ambe le parti non potranno essere richiamati, nè presi, ma resteranno nelle truppe, in cui attualmente si trovano, e qualora alcuni di questi venissero a disertare, tanto essi, quanto qualunque altro disertore del corpo austriaco, saranno restituiti fedelmente, osservando le truppe austriache il reciproco nel fermare disertori piemontesi; il che verrà egualmente praticato da ambe le parti, e qualunque, contadino o cittadino, che fermerà un disertore austriaco, consegnandolo al corpo, riceverà la rimunerazione di cinque ongari o ducati imperiali d'oro; di che si prega di rendere avvisato il paese, con far pubblicare un tal avviso in tutti i siti Sardi, ove avranno a trovarsi le truppe austriache.

Il corpo ausiliare austriaco poi non potrà far riclute negli Stati di S. M. il Re di Sardegna sotto verun pretesto.

ART. 4°. — Se il soldato austriaco, il quale è assuefatto a 12 oncie di pane di più al giorno, venisse a patir molto e non potesse sussistere colla porzione del pane sul piede delle truppe Sarde, si spera che S. M. il Re di Sardegna sulla rimostranza del Comandante del corpo vorrà far riflesso per un accrescimento. Se accadesse scarsezza di biada si avrà riguardo a preferire con questa la cavalleria ed i cavalli del treno d'artiglieria, ed in caso di assoluta impossibilità di rinvenire questo genere, si darà doppia porzione di fieno, ritenuto, che non vi dovrà essere variazione o diminuzione nelle porzioni di foraggi nei quartieri d'inverno.

Essendo l'uso da noi che ogni battaglione ed ogni divisione di cavalleria si provvede d'un vivandiere, si accorderà per tal vivandiere quattro porzioni di fieno gratis, come si è già convenuto.

ART. 5°. — Per li transporti di riclute e munizioni che si spediranno al corpo austriaco in Piemonte, verranno forniti i carri necessari sino alla prima stazione negli Stati Sardi, a spese di S. M. I. e di là in avanti saranno somministrati i carri egualmente, che il pane e foraggi per la gente del loro seguito a carico del Re di Sardegna, essendo questi trasporti destinati pel suo servizio; per lo che se ne darà preventivo avviso ai Commandanti Sardi i più vicini o ai Commissari di guerra, nominati dalla Corte di Torino per prendere le dovute intelligenze pel loro transito ed in caso di bisogno verrà accordata la necessaria scorta armata.

ART. 6°. — Cogli ultimi dispacci della Corte Imperiale il Commandante generale della Lombardia ha ricevuto avviso essere già state prese le intelligenze col Ministro di S. M. Sarda, Marchese di Breme, che le monete che porteranno seco le truppe austriache saranno cambiate in quelle casse reali e provvisionali in monete di Piemonte allo stesso valore, per cui hanno corso negli Stati della Lombardia di S. M. I. R., cioè a dire il sovrano a L. 45 di Milano per L. 30 di Piemonte, l'ongaro a L. 15. 4 pure di Milano per L. 10. 2. 8 di Piemonte, e lo scudo di Milano a L. 6 per L. 4 di Piemonte, ed in conformità di tali intelligenze verranno quindi provvedute le truppe austriache delle succennate monete, come più converrà alle I. R. casse di S. M. l'Imperatore; ed acciocchè le truppe all'ingresso in Piemonte non restino senza valute piemontesi, verranno date le necessarie disposizioni, acciò si trovi nei confini un cassiere di S. M. Sarda, o altra persona destinata a fare il cambio delle monete, la quale da Gravelone sarà scortata dalle truppe Imperiali.

La Corte di Vienna avendo fatto considerare al Ministro di S. M. Sarda che se anche vi fosse qualche perdita a soffrire dalle casse regie sulle monete, questa resta assai compensata per l'accrescimento di numerario che il corpo austriaco porta negli Stati di S. M. il Re di Sardegna, quest'articolo può soffrire tanta minor difficoltà, quanto che resta già concertato tra il Sig. Vice Cancelliere della detta Corte, Conte Cobenzel, ed il Ministro della Corte di Torino.

ART. 7°. — Sarà egualmente fornito alle truppe Imperiali austriache ne' quartieri ed accantonamenti letto, lume e legna gratis, ed ai generali, uffiziali, commissariato ed individui della Cancelleria di guerra quartieri, legna, egualmente gratis, negli accantonamenti poi tanto il soldato austriaco, come anche i generali, uffiziali ed altri individui militari, verranno forniti di paglia e legna sul piede delle truppe sarde, e così pure verrà somministrato quel poco carbone che occorrerà per le officine dell'artiglieria e dei reggimenti. Le truppe negli accantonamenti saranno divise il meno che sia possibile, per mantenere maggiormente il buon ordine e la disciplina.

ART. 8°. — S'intende che nelle città, borghi e villaggi ove si troveranno le truppe austriache Imperiali in quartiere, avranno ad esservi macellari, da cui potranno i soldati austriaci, mediante denaro contante, trovar la carne allo stesso prezzo delle truppe sarde, come anche negli accampamenti.

ART. 9°. — In caso, che qualche uffiziale venisse per avventura a perdere il suo cavallo e si trovasse necessitato di averne uno per la marcia, questo verrà somministrato contro pagamento.

Art. 10°. — Quanto agli ammalati sarà loro assegnato un ospedale ovvero in mancanza di esso, delle abitazioni convenevoli per collocarli. Questi saranno provvisti di legna, letti e lume a spese di S. M. Sarda : per la loro assistenza verranno provvisti chirurghi austriaci, come anche di medicine ed alimenti a spese di S. M. I.; quelli poi che si manderanno dall'armata agli ospedali saranno provveduti di carri gratis sino al sito loro assegnato, come anche se venissero ad ammalarsi alcuni uffiziali o generali, sarà loro assegnato egualmente gratis un alloggio convenevole per rimettersi. Malgrado che il corpo ausiliare sia provvisto di medicinali per una data quantità d'ammalati, se questi medicinali venissero a mancare, saranno essi provvisti dalla spezieria di guerra di S. M. il Re di Sardegna, contro equitativo pagamento. Se poi accadesse che in qualche fatto d'armi fossero molti i feriti, così che non bastassero i chirurghi austriaci e che si dovesse richiamare l'assistenza di quelli del Re di Sardegna, si spera che in tal caso verrebbe accordato questo soccorso.

Art. 11°. — Tutti i prigionieri di guerra che il corpo austriaco farà sul nemico, saranno consegnati contro certificato alle truppe del Re di Sardegna, il quale provvederà pel loro mantenimento, come anche tutti gli acquisti sul nemico di munizione, cannoni ed altri trofei di guerra saranno consegnati alle truppe di S. M. Sarda. Le prese particolari che verranno fatte dai distaccamenti, apparteranno ai rispettivi distaccamenti che le avranno fatte.

Art. 12°. — Quanto al cambio dei prigionieri si avrà riguardo alle truppe Imperiali senza parzialità egualmente che a quelle del Re di Sardegna; e di que' prigionieri che verranno fatti dalle sole truppe austriache se ne passerà loro la ricevuta.

Art. 13°. — I pachetti e lettere d'officio del Commandante di detto corpo e quelle del Commissariato di guerra saranno franche di ogni porto e spesa di posta.

Art. 14°. — Negli accampamenti il corpo austriaco avrà sempre la dritta e l'anzianità del rango deciderà della superiorità del comando dei pichetti, distaccamenti ed altri più grandi comandi, appunto come si è praticato nell'ultima guerra Austro-Sarda.

Art. 15°. — In tutti i Congressi concernenti le operazioni di guerra in cui avrà parte il corpo austriaco, il Comandante del detto corpo prenderà le intelligenze particolari col Comandante generale.

Art. 16°. — Alla partenza del sudetto corpo saranno provviste le truppe austriache da questi magazzeni Imperiali di pane e biada per due giorni, e di fieno per un giorno solo, di modo che riceveranno il fieno pel secondo giorno dai magazzeni di S. M. Sarda, e verrà osservato il reciproco al loro ritorno, ben inteso, che esse dovranno ritornarvi nello stesso modo con cui sono partite.

Art. 17°. — Quanto alla marcia di dette truppe si è deciso che tutte passeranno per Pavia, dove vi è un ponte stabile sul Ticino per loro maggior sicurezza, instradandosi in tre colonne, con due giorni d'intervallo tra l'una colonna e l'altra, secondo i concerti presi col Delegato Sardo, Marchese di Brezè, ritenendosi che tutte le riparazioni che si renderanno necessarie ai ponti e porti negli Stati del Re di Sardegna, per dove saranno di passaggio le dette truppe, saranno a carico di S. M. Sarda.

Art. 18°. — Dopo la ratifica della presente convenzione, da ambe le parti, il corpo ausiliare austriaco potrà mettersi in marcia per gli stati di S. M. Sarda, quattro giorni dopo pervenuto l'avviso al Comandante generale della Lombardia austriaca.

I predetti punti essendo stati in tutto convenuti, si obbligano le parti all'esatta osservanza dei medesimi, ed in conferma vengono firmati colle opportune sottoscrizioni.

Milano, li 22 settembre 1792.

Sottoscritti all'originale :

Conte Stein,
Generale d'infanteria e Comandante generale nella Lombardia austriaca.

Marchese di Brezé,
Maggiore al servizio di S. M. il Re di Sardegna.

Oride Spech,
Capo Commissario di guerra di S. M. I. R.

Perini,
Commissario di guerra per S. M. il Re di Sardegna.

N° 4

ÉTAT DES FORCES AUTRICHIENNES

1° Troupes auxiliaires en 1793

Régiment de Caprara	2 bat.	Régiment de Strassoldo ..	2 bat.
id. de Belgiojoso ..	2 —	Divisions de Croates.....	2 div.
id. des grenadiers Wollust....	1 —	Régiment de garnison ...	2 rég.
		Dragons de Laudon......	4 esc.

Total général : environ 10 bataillons, 4 escadrons.

2° Armée Autrichienne en 1795

Régim^t de Reischi.......	3 bat.	Régim^t de Strassoldo	2 bat.
id. de Terzi.........	3 —	id. de Carlstadt	2 —
id. de Brechamolle...	1 —	id. de Szlimer	1 —
id. d'Alvinzi........	2 —	id. de Jordis........	1 —
id. de Lattermann...	2 —	id. de Schröder	1 —
id. de Nadasti	2 —	id. de Thurn	3 —
id. de l'Arch. Antoine	2 bat.	id. de Messaros, hulans	10 esc.

Total général : 25 bataillons, 10 escadrons.

3° Armée Autrichienne en 1796

En plus des précédents : Corps francs de Giulai, 2 bataillons ; Régiment de Schmidfeld, 2 bataillons.

Contingent napolitain : Régiments de dragons du Roi, de la Reine, du Prince royal, 12 escadrons.

N° 5

ETAT DE L'ARMÉE FRANÇAISE EN 1791

avec les noms et les numéros des divers corps

(A) Infanterie — Régiments de ligne

1. Colonel général.
2. Picardie.
3. Piémont.
4. Provence.
5. Navarre.
6. Armagnac.
7. Champagne.
8. Austrasie.
9. Normandie.
10. Neustrie.
11. Vieille Marine.
12. Auxerrois.
13. Bourbonnais.
14. Forez.
15. Béarn.
16. Agenois.
17. Auvergne.
18. Royal Auvergne.
19. Flandre.
20. Cambrésis.
21. Guyenne.
22. Viennois.
23. Royal.
24. Brie.
25. Poitou.
26. Bresse.
27. Lyonnais.
28. Maine.
29. Dauphin.
30. Perche.
31. Aunis.
32. Bassigny.
33. Touraine.
34. Angoulême.
35. Aquitaine.
36. Anjou.
37. Maréchal de Turenne.
38. Dauphiné.
39. Ile-de-France.
40. Soissonnais.
41. la Reine.
42. Limousin.
43. Royal Vaisseaux.
44. Orléans.
45. la Couronne.
46. Bretagne.
47. Lorraine.
48. Artois.
49. Vintimille.
50. Hainault.
51. La Sarre.
52. La Fère.
53. Alsace.
54. Royal Roussillon.
55. Condé.
56. Bourbon.
57. Beauvoisis.
58. Rouerge.
59. Bourgogne.
60. Royal Marine.
61. Vermandois.
62. Salm-Salm (Allemand).
63. Ernest (Suisse).
64. Salis-Samade (Suisse).
65. Sonnenberg (Suisse).
66. Castellas (Suisse).
67. Languedoc.
68. Beauce.
69. Vigier (Suisse).
70. Médoc.
71. Vivarais.
72. Vexin.
73. Royal Comtois.
74. Beaujolais.
75. Monsieur.
76. Chateauvieux (Suisse).
77. La Marck (Allemand).
78. Penthièvre.
79. Boulonnais.
80. Angoumois.
81. Conti.
82. Saintonge.

83. Foix.
84. Rohan.
85. Diesbach (Suisse).
86. Courten (Suisse).
87. Dillon (Irlandais).
88. Berwick (Irlandais).
89. Royal Suédois (Allemand).
90. Chartres.
91. Barrois.
92. Walsch (Allemand).
93. Enghien.
94. Royal Hesse-Darmstadt (Allemand)
95. Salis (Suisse).
96. Nassau (Allemand).
97. Steiner (Suisse).
98. Bouillon (Allemand).
99. Royal Deux-Ponts (Allemand).
100. Rheinach (Suisse).
101. Royal Liégois (Liégois),
102, 103, 104 } formés en octobre 1791 avec les anciennes Gardes françaises.
105. Ancien régiment du Roi.
106, 107, 108, 109, 110, 111 } formés le 6 octobre 1791 avec les régiments coloniaux.

(B) INFANTERIE LÉGÈRE OU CHASSEURS

1. Royaux de Provence.
2. id. de Dauphiné.
3. id. Corses.
4. Corses.
5. Cantabres.
6. Bretons.
7. D'Auvergne.
8. Des Vosges.
9. Des Cévennes.
10. De Gévaudan.
11. Des Ardennes.
12. Du Roussillon.
13, 14 } formés en oct. 1791 avec une partie des Gardes françaises.
15, 16, 17 } Levés en Corse en 1793.
18, 19, 20, 21, 22 } Proviennent des légions dissoutes le 25 novembre 1793.

(C) 1° ARTILLERIE

1er (La Fère), en garnison à Douai, puis Metz. Forme 2 batteries à cheval.
2e (Metz), en garnison à Besançon, puis Toulouse. Forme 3 batteries à cheval.
3e (Besançon), en garnison à Douai, puis La Fère, puis Douai. Forme 1 batterie à cheval.
4e (Grenoble), en garnison à Valence. A formé 1 batterie à cheval.

Noms dès capitaines et emplacements des compagnies du 4e régiment d'artillerie, le 8 janvier 1793

Molines	A. des Alpes
Dulieu	id.
Sugny	A. du Midi
Desguers	id.
Songis	id.
La Pujade	A. des Alpes
Dufort	en Corse
Vaubois	A. des Alpes
Dartaud	id.
Ducos de la Hitte	id.
Fauttrier	à Perpignan
Beaumarets	à Perpignan
Gouvion	A. des Alpes
Revignan	A. du Midi
Grandfontaine	Grenoble, Embrun, Montdauphin
Monestrol	A. des Alpes
Roquefer	Briançon
Villantroys	en Corse
Danglemont	A. des Alpes
Borthon	id.

5ᵉ (Strasbourg), en garnison à Metz, puis Strasbourg. A formé la 1ʳᵉ compagnie d'artillerie volante, Chanteclair.
6ᵉ (Auxonne), en garnison à Metz, puis Douai.
7ᵉ (Toul), en garnison à la Fère, puis Douai et la Fère.
8ᵉ (Colonies), en garnison à Rennes.

2° ARTILLERIE A CHEVAL

1ᵉʳ.	8 août 1794....	Toulouse	5ᵉ.	7 août 1794	Grenoble
2ᵉ.	21 mars 1795...	Strasbourg	6ᵉ.	20 mai 1794......	Metz
3ᵉ.	11 septembʳ 1794.	La Fère	7ᵉ.	11 septembre 1794.	Toulouse
4ᵉ.	27 octobre 1794..	Metz	8ᵉ.	11 septembre 1794.	Douai

9ᵉ. 1794. Formé avec des compagnies de canonniers volontaires.

3° PONTONNIERS

Bataillon volontaire à Strasbourg, 24 avril 1794. — Transformé le 12 juin 1795, Strasbourg.

(D) CAVALERIE

Carabiniers

1ᵉʳ Carabiniers de Monsieur. | 2ᵉ Carabiniers de Monsieur.

Chasseurs

1. Alsace.
2. Evêchés.
3. Flandre.
4. Franche-Comté.
5. Hainault.
6. Languedoc.
7. Picardie.
8. Guyenne.
9. Lorraine.
10. Bretagne.
11. Normandie.
12. Champagne.

Dragons

1. Royal-dragons.
2. Condé-cavalerie.
3. Bourbon-cavalerie.
4. Conti-cavalerie.
5. Colonel général dragons.
6. La Reine-dragons.
7. Le Dauphin-dragons.
8. Penthièvre-cavalerie.
9. Lorraine-dragons.
10. Mestre de camp général drag.
11. Angoulême-dragons.
12. Artois-dragons.
13. Monsieur-dragons.
14. Chartres-cavalerie.
15. Noailles-cavalerie.
16. Orléans-dragons.
17. Schomberg-dragons.
18. Régiment du Roi dragons.

Cavalerie

1. Colonel général.
2. Royal.
3. Commissaire génér.
4. La Reine.
5. Royal Pologne.
6. Régiment du Roi.
7. Royal Etranger.
8. Cuirassiers du Roi.
9. Artois.
10. Royal Croates.
11. Royal Roussillon.
12. Dauphin.
13. Orléans.
14. Royal Piémont.
15. Royal Allemand.
16. Royal Lorraine.
17. Royal Bourgogne.
18. Berry.
19. Royal Normandie.
20. Royal Champagne.
21. Royal Picardie.
22. Royal Navarre.
23. Royal Guyenne.
24. Mestre de camp général.

Hussards

1. Bercheny.
2. Chambovant.
3. Esterhazy.
4. Saxe.
5. Colonel général.
6. Lauzun.

N° 6

RÉPARTITION DES BATAILLONS DE VOLONTAIRES ET EFFECTIFS DES DIVERSES ARMÉES

NOMS DES ARMÉES	LEVÉE de 1791 (1)	EFFECTIF en Juin 1792 (2)	EFFECTIF en Janvier 1793 (3)	EFFECTIF en Juillet 1793		LEVÉE en masse (6)	EFFECTIF en Janvier 1794		OBSERVATIONS
				Sur le papier (4)	Présents (5)		Sur le papier (7)	Présents (8)	—
Nord	42	23.049	Le rapport de Dubois Crancé, le 31 janvier, indique pour la totalité des forces militaires de la France 1.200 bataillons d'infanterie, 500 escadrons et 60.000 hommes d'artillerie.	92.000	53.603	66	237.640	145.000	
Ardennes puis Sambre-et-Meuse	44	Armée du centre 23.227		16 000	16.000	60	39.487	39.487	
Moselle				83.000	80.000	49	98.476	85.000	
Rhin	32	20.943		100 000	90.000	60	98.893	98.893	
Alpes	50	23.380		32.000	23.000	46	50.206	50.000	
Italie				26.000	20 000	59	32.020	24 000	
Pyrénées-Orientales				32 000	13.000	57	50.552	40.000	
Pyrénées-Occidentales				20.000	10.000	35	41.286	36.000	
Côtes de la Rochelle puis de l'Ouest		Dans les places et garnisons 87.719		53.000	60.000	45	78.151	70.000	
Côtes de Brest				15 000		45	42.221	42.221	
Côtes de Cherbourg				10.000					
Intérieur ou de réserve						41	2.000	1.500	
TOTAUX	168 bataill. à 500 h. en moyenne soit 84 000	178.318	150 000 A ce moment il doit y avoir 517 bataill. de volontaires	479.000	385.603	543 bataill. à 830 h. en moyenne soit 45?.000	770.932	632.101	

OBSERVATIONS

(1) D'après Aubert-Dubayet, cité par C. Rousset.

(2) D'après C Rousset et quelques autres documents. Une lettre de Luckner donne 70,000 hom. seulement pour les trois armées du Nord, du Centre et du Rhin. Par contre, le ministre Lajard accusait 205,280 hommes dont 92.500 volontaires.

(3) D'après Poisson. A ce moment les 60,000 volontaires de 1791 étaient partis. Toutefois ce chiffre paraît trop faible et insuffisamment justifié puisque le rapport de Dubois-Crancé, le 27 janvier, accuse 517 bataillons de volontaires.

(4) D'après une note de St-Just, qui paraît présenter des effectifs trop forts.

(5) D'après divers documents : Pour l'armée du Nord notamment on a la décomposition suivante : Présents 40 288 ; hôpitaux 8.063 ; détachés 4.632 ; congé 164 ; prison 356. Au 1er août, d'après un rapport de Barère, il n'y a plus que 38,338 h. à cette armée.

(6) Loi de Répartition d'après Poisson.

(7 et 8) D'après Buchez et Roux.

N° 7

MODIFICATIONS APPORTÉES A L'ARME DE LA CAVALERIE DE 1791 à 1796

CAVALERIE (25 régiments)

1° Le 15ᵉ régiment, ex-Royal Allemand, émigre au printemps de 1792. Les régiments suivants avancent par suite d'un rang à la fin de 1793.

2° Le 4 février 1793, deux régiments sont formés à l'École militaire de soldats déserteurs et prennent les nᵒˢ 24 et 25.

CHASSEURS (25 régiments)

De 1793 à 1795, treize régiments de chasseurs sont formés avec la cavalerie des légions dissoutes le 25 novembre 1793 et quelques corps francs.

13ᵉ Légion Américaine.
14ᵉ Hussards de l'Egalité, de la Mort, etc.
15ᵉ Chasseurs Bretons et Bourguignons.
16ᵉ Chasseurs de la Bretesche.
17ᵉ Chevau-légers Belges [1].
18ᵉ Chasseurs et dragons de Bruxelles [1].
19ᵉ Légion de Rosenthal.
20ᵉ Légion de la Moselle.
21ᵉ Hussards braconniers.
22ᵉ Légion des Pyrénées-Orientales.
23ᵉ Hussards de la légion des Ardennes.
24ᵉ Chasseurs volʳᵉˢ de Bayonne.
25ᵉ Chasseurs de la Montagne.

DRAGONS (21 régiments)

Trois régiments de dragons sont formés en 1793 de la même manière.

19ᵉ Volontaires d'Angers et cavaliers des légions du Nord et des Francs.
20ᵉ Dragons volontaires, dits de Jemmapes.
21ᵉ Dragons de la Manche et cavalerie de la légion de police provenant en partie des gardes françaises.

HUSSARDS (13 régiments)

1° Le 4ᵉ régiment, ex-Saxe, émigre en 1792, ce qui fait monter d'un rang les deux derniers.

2° Huit régiments de hussards sont formés de 1792 à 1794.

6ᵉ Cavaliers légers de Boyer.
7ᵉ Hussards de Lamothe.
7ᵉ bis 1ᵉʳ corps des hussards de la Liberté.
8ᵉ Eclaireurs à cheval de Fabrefonds.
9ᵉ 2ᵉ corps des hussards de la Liberté.
10ᵉ Hussards de Jemmapes.
11ᵉ Cavalerie des légions germaniques et révolutionnaires.
12ᵉ Volontaires des Pyrénées-Occidentales.

1. Ces deux corps sont supprimés en 1795 et leurs numéros restent vacants.

N° 8

MINISTRES DE LA GUERRE DE 1789 A 1796

1° Latour du Pin-Paulin. du 2 août 1789 au 9 novembre 1790.
2° Duportail........... du 15 novembre 1790 au 5 décembre 1791.
3° De Narbonne Lara... du 6 décembre 1791 au 9 mars 1792.
4° De Grave............ du 10 mars au 8 mai 1792 (Intérim).
5° Servan............. du 9 mai au 12 juin 1792.
6° Dumouriez.......... du 13 au 16 juin 1792.
7° Lajard.............. du 17 juin au 22 juillet 1792.
8° D'Abancourt......... du 23 juillet au 10 août 1792.
9° Clavières............ du 11 au 21 août 1792 (Intérim).
10° Servan.............. du 22 août au 6 octobre 1792.
11° Lebrun............. du 7 au 18 octobre 1792 (Intérim).
12° Pache............... du 19 octobre 1792 au 2 février 1793.
13° De Beurnouville...... du 3 février au 30 mars 1793.
14° Lebrun............. du 31 mars au 3 avril 1793 (Intérim).
15° Bouchotte, capitaine de cavalerie........... du 4 avril 1793 au 20 avril 1794.
16° De Beauharnais est nommé ministre de la guerre, mais refuse cet emploi.

Le ministère est remplacé par une commission exécutive, dont le seul commissaire est Pille, depuis la fin d'avril 1794 jusqu'au 6 novembre 1795.

(Voir le n° 9 à la page suivante).

N° 10

EFFECTIF DES ARMÉES COALISÉES EN JANVIER 1794

d'après M. Thiers

EMPLACEMENTS	TROUPES	EFFECTIF
1° Dans les Pays-Bas.	Allemands, Hollandais, Anglais.	150.000
2° A Luxembourg...	Autrichiens..................	30.000
3° Aux environs de Mayence........	Prussiens et Saxons..........	65.000
4° De Manheim à Bâle	Autrichiens..................	50.000
5° Sur les Alpes.....	Piémontais........... 40.000 Auxiliaires Autrichiens. 8.000	48.000
6° Sur les Pyrénées..	Espagnols..................	60.000
	Totaux.....	403.000

N° 9. — TABLEAU DE L'EFFECTIF TOTAL DES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE

DATES	ARMÉES DE LIGNE	Volontaires	EFFECTIF TOTAL	PRÉSENTS aux armées	DÉFICIT	INDICATION DE LA PROVENANCE des renseignements
1er Janvier 1789....	175.000 (1)	»	»	»	»	
1er Octobre 1790...	120.000 (2)	»	»	»	30.000	Duportail, min. de la guerre.
16 Octobre 1791...	155.000 (3) (a)	90.000	(4) 245.000 (a)	»	armée de ligne 52.000 (a)	(a) Duportail, id.
1er Juin 1792.......	178.318 (a) 112.780	84.000 (a) 170.000 (b) 92.500 (c)	(5) » 112.780 (c)	»	armée de ligne 27.000 (a)	(a) Aubert-Dubayet. (b) Camille Rousset. (c) Lajard, min. de la guerre.
1er Décembre 1792.	112.878 (a)	47.352 (6)	160.230 (b)	139.506 (b)	armée de ligne 34.122 (a) armée de ligne	(a) Dubois-Crancé. (b) Carion Nisas.
Janvier 1793.......	»	»	218.964	194.716	14.248	Carion Nisas.
Février 1793.......	»	»	228.000	204.000	24.000	Documents imprimés en 1815.
Mai 1793..........	»	»	471.290	397.000	75.290	Carion Nisas. Documents imprimés en 1815.
Juillet 1793........	»	»	599.537	483.000 479.000	116.537 120.537	Carion Nisas et tableau offic. Note de Saint-Just.
Août 1793.........	»	»	645.195	528.900	116.295	Carion Nisas.
Octobre 1793......	»	»	603.545 (7)	»	»	Bouchotte, min. de la guerre.
Décembre 1793.....	»	»	628.000	554.000	74.000	Documents imprimés en 1815.
Janvier 1794.......	»	»	760.902 770.932	632.101 »	128.801 »	Carion Nisas. Buchez et Roux.
Février 1794.......	»	»	862.966	693.080	169.886	id.
Mars 1794..........	»	»	947.724	720.208	227.516	id.
Juin 1794..........	»	»	»	723.000	»	Documents imprimés en 1815.
Juillet	»	»	972.704	706.371	»	Buchez et Roux.
Août 1794.........	»	»	1.026.952	732.474	294.478	Carion Nisas. Documents imprimés en 1815.
Septembre 1794....	»	»	1.169.144	749.545	419.598	Carion Nisas. Buchez et Roux.

OBSERVATIONS

(1) Ce chiffre est l'effectif du pied de paix de l'armée royale. — Pied de guerre : 219,900.

(2) L'effectif du pied de paix avait été fixé à 150.000 homm., savoir : 110.000 d'infanterie, 30.000 de cavalerie, 10.000 d'artillerie. D'où le déficit de 30,000 hommes.

(3) L'armée était à ce moment sur le pied de guerre, qui avait été fixé à 205,000 h. D'où le déficit de 52,000 h.

(4) Duportail avait espéré avoir 310,000 hom., savoir : 263.450 d'infanterie, 37.456 de cavalerie, 42,363 d'artillerie.

(5) Le chiffre indiqué par M. Camille Rousset se rapporte à 214 bataillons au complet réglementaire. Il est certainement trop fort. Ceux du ministre Lajard paraissent plus exacts ainsi que ceux d'Aubert-Dubayet.

(6) Bien que peu élevé, ce chiffre, obtenu du reste simplement par la comparaison des autres, est probable, attendu qu'il a dû partir plus de 60,000 volontaires, chiffre officiel, puisqu'on en demandait 200,000 dans la levée des 300,000 hommes.

(7) Ce chiffre est sans doute inexact : M. Camille Rousset croit qu'il devait comprendre les garnisons, c'est pourquoi on l'a fait figurer à l'effectif total.

N° 11

ÉTAT GÉNERAL DES TROUPES COMPOSANT L'ARMÉE DU MIDI

ET LEUR RÉPARTITION ENTRE LES DIVERSES ARMÉES

1° Armée de Ligne

Divisions militaires	Nos des régiments	NOMS des RÉGIMENTS	Nos des bataillons	EMPLACEMENTS Le 15 Avril	Le 15 Juillet	Le 15 Octobre	ARMÉES dont ces corps font partie
		Régiments d'Infanterie					
11	7	Champagne	1.2	Navareins..	(1 Agen ...... (2 Navareins...	....	Pyrénées.
	10	Neustrie...	1.2	Mende......	(1 Bourg ...... (2 Gap	Carrouge.... Montdauphin	Alpes.
8	11	Marine	1.2	Toulon	Toulon......	(1 Nice...... (2 Toulon....	Italie.
11	20	Cambrésis .	1.2	Tarbes......	....	....	Pyrénées.
6	21	Guyenne...	1	Belley	Belley	....	Nord.
8	23	Royal	1.2	Avignon	(1 Ft Barrault.. (2 Briançon	Maurienne... Briançon	Alpes.
9	27	Lyonnais ..	1.2	Montpellier..	....	....	Nord.
8	28	Maine	1 2	Monaco. .... Antibes.	Monaco ..... Antibes	Monaco ..... Nice........	Italie
7	35	Aquitaine ..	1.2	Briançon	(1 StSymphorien (2 Grenoble....	Chambéry ... Grenoble. ...	Alpes.
9	38	Dauphiné ..	1.2	Aubenas	(1 Tournus .... (2 Vienne......	....	Nord.
7	40	Soissonnais	1.2	Grenoble. ...	(1 Ft Barrault.. (2 Grenoble....	....	Nord.
8	50	Hainault...	1.2	Avignon ...	(1 Saint-Paul... (2 Toulon	Nice........ Entrevaux...	Italie.
9	51	La Sarre...	1.2	Pt-St-Esprit .	(1 Colmars..... (2 Tournoux ...	Nice........ Tournoux....	Italie.
9	59	Bourgogne	1.2	Alais	(1 Moirans .... (2 Alais	Chambéry... Tournoux ...	Alpes.
10	61	Vermandois	1.2	Perpignan...	(1 Saint-Paul... (2 Perpignan...	Chambéry ... Perpignan...	Alpes.
8	63	Ernest.....	1.2	Lorgues.....	....	....	Rentre en Suisse.
8	67	Languedoc.	1.2	Tarascon....	....	....	Nord.
10	70	Médoc.....	1.2	Perpignan...	(1 Uzès........ (2 Perpignan...	Tournoux ... Perpignan...	Italie.
6	72	Vexin	1.2	Bourg	(1 Ardèche .... (2 Lyon........	....	Nord.
7	75	Monsieur ..	1.2	Briançon....	(1 Gap .... (2 Briançon	Barrault . .. Briançon	Alpes.
7	77	La Marck..	1 2	Montdauphin	....	....	La Rochelle.
9	79	Boulonnais.	1.2	Béziers......	(1 Crémieu..... (2 Nîmes..	Carrouge.... Embrun.....	Alpes.
11	80	Angoumois	1.2	Bayonne....	....	....	Pyrénées.

Divisions militaires	Nos des régiments	NOMS des RÉGIMENTS	Nos des bataillons	EMPLACEMENTS Le 15 Avril	Le 15 Juillet	Le 15 Octobre	ARMÉES dont ces corps font partie
		Régiments d'Infanterie (suite)					
8	91	Barrois....	1.2	Toulon......	1 Tournoux... 2 Toulon......	Nice........ Toulon	Italie.
7	93	Enghien...	1.2	Montdauphin	....	....	Nord.
7	101	R. Liégeois	1 2	Arles....... Grenoble.. .	Trévoux...... Villefranche ..	Licencié le 11 sept. 1792.	
		Bataillons de Chasseurs à pied					
9	1	Provence ..	1	Cette	....	....	Pyrénées.
8	2	Dauphiné ..	1	Vaison......	Orange	Carrouge....	Alpes.
8	3	Corse......	1	Orange	Barcelonnette .	Nice..	Italie.
9	4	Ch. corses..	1	Montpellier .	Mâcon	Tarentaise ..	Alpes.
11	5	Cantabres .	1	Saint-Jean-Pied-de-Port.	....	....	Pyrénées.
9	8	Vosges....	1	Uzès	Pt-Beauvoisin .	Tarentaise ..	Alpes.
8	11	Ardennes ..	1	Lorgues	Draguignan...	....	Nord.
		Dragons					
19	8	....	...	Clermont....	(*Es*. Cessieu .... (*D*. Clermont ..	Chambéry ...) Clermont....)	Alpes.
9	9	....	...	Nîmes	(*Es*. Cessieu.... (*D*. Nîmes.....	Chambéry ...) Le Vigan....)	Alpes.
19	15	....	...	Castel-Sarrazin	(*Es*. Barrault... (*D*. Castel-Sarr.	Barrault ....) Castel-Sarr..)	Alpes.
10	18	....	...	Carcassonne .	(*Es*. Var....... (*D*. Carcassonne	Nice........) Carcassonne .)	Italie.
		Cavalerie					
10	5	....	...	Auch	(*Es*. Cessieu.... (*D*. Auch.... .	Chambéry ...) Auch ....)	Alpes.
19	22	....	...	Aurillac.....	(*Es*. Cessieu.... (*D*. Aurillac ...	Chambéry ...) Aurillac.....)	Alpes.
		Chasseurs à cheval					
6	4	....	*Es*. *D*.	Bourg ...... Tournus	Cessieu.... .. Tournus......	Chambéry ... Lagnier.....	Alpes.

2° Bataillons de Volontaires

Divisions militaires	NOMS des DÉPARTEMENTS	N^os des bataillons	EMPLACEMENTS Le 15 Avril	Le 15 Juillet	Le 15 Octobre	ARMÉES dont ces corps font partie
6	Ain	1	....	....	Bourg	Armées du Nord
		2	....	....	Bourg	
		3	....	....	En formation	
7	Basses-Alpes	1	Gap	Digne	Tournoux	Alpes.
		2	Digne	Digne	Tournoux	
7	Hautes-Alpes	1	Embrun	Lyon	Lyon	Alpes.
		2	Gap	Queyras	Queyras	
9	Ardèche	1	....	Privas	Viviers	Alpes.
		2	....	Privas	Grenoble	
10	Ariège	1	....	....	Perpignan	Pyrénées.
		2	....	....	Pont-St-Esprit	Alpes.
		3	....	....	Collioure	Pyrénées.
10	Aude	1	....	....	Cessieu	Alpes.
		2	....	Pont-St-Esprit	Tournoux	
		3	....	....	En formation	Pyrénées.
9	Aveyron	1	....	....	Alais	Alpes.
8	B^es-du-Rhône	1	La Ciotat	La Ciotat	La Ciotat	Italie.
		2	Salon	Salon	Var	
		3	Toulon	Tournoux	Entrevaux	
		4	Aix	Aix	Arles	
		5	....	....	En formation	
		6	....	....	Id.	
		7	....	....	Id.	
		8	....	....	Id.	
		9	....	....	Id.	
19	Cantal	1	....	....	Aurillac	Pyrénées.
		2	....	....	Saint-Flour	
7	Drôme	1	Valence	Lyon	Barrault	Alpes.
		2	Cavaillon	Avignon	Avignon	Italie.
		3	Montélimart	Grasse	Var	
		4	Montélimart	Antibes	Antibes	
		5	....	....	En formation	Alpes.
		6	....	....	Id.	
		7	....	....	Id.	
		8	....	....	Id.	
9	Gard	1	....	Grenoble	Barrault	Alpes.
		2	....	Lyon	Lyon	
		3	....	....	En formation	
10	Gers	1	....	....	Auch	Pyrénées.
		2	....	....	Condom	
11	Gironde	1	....	....	....	Armées du Nord.
		2	....	....	....	
		3	....	....	Cessieu	Alpes.
		4	....	....	Cessieu	
		5	....	....	Cessieu	
		6	....	....	Gex	
		7	....	....	En formation	Pyrénées.
10	H^te-Garonne	1	....	Antibes	Var	Italie.
		2	....	Montélimart	Villefoit	Pyrénées.
		3	....	....	En route	Alpes.
		4	....	....	St-Jean-de-Luz	Pyrénées.

Divisions militaires	NOMS des DÉPARTEMENTS	Nos des bataillons	EMPLACEMENTS Le 15 avril	Le 15 Juillet	Le 15 Octobre	ARMÉES dont ces corps font partie
10	Hte-Garonne ..	5	....	....	Perpignan....	Pyrénées.
		6	....	....	Mont-Louis...	
		7	....	....	Toulouse.	
9	Hérault......	1	Mèze.........	Vence.........	Var...........	Italie.
		2	....	....	Beaucaire	
		3	....	....	Montpellier...	
7	Isère	1	Fort Barrault.	Cessieu	Cessieu	Alpes.
		2	Chapareillan..	Aix...........	Aix....... ..	
		3	Grenoble.....	Grenoble.....	Belley	
		4	Grenoble	Cessieu	Barrault	
		5	Grenoble	Cessieu	Barrault	
		6	....	Grenoble	Grenoble	
11	Landes	1	....	Lyon.........	Lyon	Alpes.
		2	....	....	Saint-Séver...	Pyrénées
19	Haute-Loire ..	1	....	Grenoble	Grenoble.....	Alpes.
		2	....	....	Saint-Etienne.	
9	Lozère.......	1	....	....	Dép. Lozère ..	Pyrénées
19	Puy-de-Dôme.	1	....	Nantua	Seyssel	Nord.
11	Bses-Pyrénées.	1	....	....	Pau	Pyrénées
		2	....	....	Oléron	
11	Htes-Pyrénées.	1	....	....	Pont-St-Esprit	Pyrénées
		2	....	....	Sarancolin....	
		3	....	....	Tarbes.......	
10	Pyrénées-Orles	1	....	....	La Chartreuse.	Pyrénées.
		2	....	....	En formation.	
		3	....	....	Id.	
19	Rhône-et-Loire	1	Pont-St-Esprit	Pont-St-Esprit	Pont-St Esprit	Alpes.
		2	....	....	....	Nord.
		3	....	....	....	
		4	....	....	Var	Italie.
		5	....	....	En formation..	Alpes.
		5 bis	....	....	Id.	
		5 ter	....	....	Id.	
		6	....	....	Id.	
		6 bis	....	....	Id.	
		7	....	....	Id.	
9	Tarn	1	....	Aix..........	Aix..........	Italie.
		2	....	....	Montpellier...	Pyrénées
		3	....	....	En formation..	
8	Var	1	Brignoles	Entrevaux....	Var..........	Italie.
		2	Vence........	Grasse	Tournoux	
		3	Cannes.......	Grasse	Grasse.......	
		4	....	Antibes	Antibes	
		5	....	....	En formation..	
		6	....	....	Id.	
		7	....	....	Id.	
		8	....	....	Id.	
		9	....	....	Id.	
	Légion des Allobroges...	...	....	....	En formation à Grenoble...	Alpes.
	Légion des Alpes	...	....	....	En formation à Valence....	

N° 12

DÉPARTEMENTS CONSTITUANT LE TERRITOIRE DES DIVISIONS MILITAIRES
qui ont servi à la formation de l'armée du midi et des armées qui en ont été tirées

ARMÉE DU MIDI

ARMÉE DES ALPES		ARMÉE D'ITALIE		ARMÉE DES PYRÉNÉES	
Divisions militaires	DÉPARTEMENTS	Divisions militaires	DÉPARTEMENTS	Divisions militaires	DÉPARTEMENTS
7e	Drôme. Isère. Hautes-Alpes. Basses-Alpes.	8e	Bouches-du-Rhône. Var.	10e	Pyrénées Orient^{les}. Aude. Ariège. Haute-Garonne. Gers.
9e	Ardèche. Gard. Lozère.		Corse.	11e	Gironde. Landes. Hautes-Pyrénées. Basses-Pyrénées.
19e	Rhône-et-Loire. Puy-de-Dôme. Haute-Loire. Cantal.		—	9e	Aveyron. Tarn. Hérault.

Extrait des Archives de la Guerre :

1° Les armées des Alpes et des Pyrénées sont formées par décret du 1er octobre. La répartition du territoire est effectuée, suivant les propositions soumises au ministre par les généraux de Montesquiou et Servan, le 27 octobre.

2° L'armée d'Italie est constituée par décret du 7 novembre, d'après une demande faite par le général de Montesquiou le 27 octobre.

3° L'armée des Alpes prend le nom d'armée de Savoie par décret du 29 novembre et redevient armée des Alpes le 5 décembre.

N° 13

SITUATION D'EFFECTIF ET D'EMPLACEMENT DE L'ARMÉE DU MIDI

LE 1er MAI 1792

Divisions militaires	Départements	INFANTERIE — LIGNE — Nos des régiments et bataillons	Emplacement	Effectif	Manque au complet	VOLONTAIRES — Nos des bataill.	Emplacement	Effectif	Manque au complet	CAVALERIE — Numéros des régiments	Emplacement	Effectif	Manque au complet
6	Ain	21e-1 bat.	....	?	......	1	Bourg	?	.....	4e chas.	Bourg	?	?
		72e-2 bat.	....	?	......	2	Bourg	?	.....	Dépôt	Tournon	?	
7	Isère	....	....	......	......	1	Ft Barrault..	700	101				
		....	....	......	......	2	Chapareillan.	665	136				
		40e-2 bat.	Grenoble	1.265	250	3	Grenoble....	610	191	8e drag.	Vienne	433	86
		....	....	......	......	4	id.	513	288	Dépôt	Clermont....		
		....	....	......	......	5	id.	523	278				
	Hautes-Alpes	35e-2 bat.	Briançon	1.138	377	1	Embrun.....	650	151				
		75e-2 bat.	Briançon .... Gap	1.371	144	2	Gap	588	213				
		77e-2 bat.	Montdauphin	1.375	140								
	Basses-Alpes	....	....	......	......	1	Gap	621	180				
		....	....	......	......	2	Digne	512	289				
	Drôme	....	....	......	......	1	Valence	634	167				
		....	....	......	......	2	Cavaillon ...	711	90				
		....	....	......	......	2	Montélimart.	652	149				
		....	....	......	......	4	id. ...	530	271				
		11e-2 bat.	Toulon	1.248	367								
		28e-2 bat.	Monaco	1.116	399	1	Brignoles ...	800	1				

8	-du-Rhône	93e-2 bat.	Avignon	1.115	400	3	Toulon.....	567	231	Dépôt	Carcassonne .		
		101e-2 b.	Arles	1.457	58	4	Aix	628	173				
	Gard	3e chas.	Orange......	552	141								
		2e chas.	Vaison... ..	520	173	...	....	......	......	9e drag.	Nîmes	508	11
		27e-2 bat.	Montpellier ..	1.800	.....								
	Hérault	79e-1 bat.	Béziers......	1.135	420								
		79e-2 bat.	Embrun.....			1	Mèze	665	136				
		4e chas.	Montpellier ..	589	104								
9		1er chas.	Cette	380	313								
	Ardèche	38e-2 bat.	Aubenas	920	695	1	Privas	690	111				
		59e-2 bat.	Alais	1.355	160	2	id.	723	78				
		8e chas.	Uzès........	624	69								
	Tarn	....	....	.. ...	......								
	Lozère	10e-2 bat.	Mende	1.184	331								
	Puy-de-Dôme	....	....	......	... ..	1	Nantua	673	128	12e cav.	Clermont....	476	13
	Cantal	... .	. ...	......	......		....	.. ...	......	22e cav.	Aurillac	371	148
19	Hte-Loire	....	....	......	......	1	Grenoble	698	103				
	Rhône-et-Loire	....	.. ..	......	.... .	1	Pt-St-Esprit .	522	279				
				25.544	6.409			16 096	4.336			2.273	322

Effectif total : 43.907 hommes.

N° 14

SITUATIONS DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DU MIDI
D'APRÈS LES ARCHIVES DE LA GUERRE

Situation — *1° Au mois de mai 1792* — Présents et Absents

Général Montesquiou, Commandant en chef
Général Saint-Remy, Maréchal de camp, chef d'état-major.

LIEUTENANTS GÉNÉRAUX		ADJUDANTS GÉNÉRAUX	
D'Albignac.	D'Anselme.	Dubois-Crancé.	Carteaux.
Félix Dumuy.	—	Basdelanne.	Beauvert.
MARÉCHAUX DE CAMP		**ADJOINTS aux ADJUDANTS GÉNÉRAUX**	
D'Ornac.	L'Estrade	Camin.	Julien.
D'Oraison.	Casabianca.	Prysie.	Capitaine.
Dubourg.	Barral.	Coustard.	Rey.
Laroque.	—	Etoquigny.	—

Lettre de M. de Montesquiou — *2° Le 10 juin 1792* — Officiers généraux présents

INTÉRIEUR	LES ALPES
M. de C. de Barral (Perpignan). id. de Gestas (Bayonne). id. de Lestrade (Le Puy).	Lieut^t Gén^l d'Albignac. M. de C. de Montgaillard. —
LE VAR	**RÉSERVE A LYON**
Lieut^t Gén^l d'Anselme. M. de C. Barbentane. id. Charton.	Lieut^t Gén^l Dumuy (absent). M. de C. Fesenzac. id. d'Oraison.

3° Répartition de l'état-major — le 14 juillet
Instruction du Ministre au Général Poncet

CAMP DE LYON	CAMP DE BARRAULT
Lieut^t Gén^l Dumuy (absent). id. de Hesse (Perpignan). M. de C. d'Ornac. id. de Carcaradec. id. Dubourg. id. Charton. id. Servan (à Lyon). id. d'Oraison (dans l'Ain). Adj. Gén. Casabianca. Adjoint Salis. id. Dubreuil.	Lieut^t-Gén^l de Rossy. M. de C. de Montgaillard. id. Saint-Hilaire (absent). Adj. Gén. de Fontenilles. **CAMPS DE TOURNOUX ET DU VAR** Lieut^t Gén^l d'Anselme. M. de C. de Barral. id. de Rossy. id. Brunet. Adj. Gén. Meunier (à Tournoux). id. de Crancé (sur le Var).

Les officiers employés à l'intérieur restent où ils sont.

N° 15

ARMÉE DU MIDI

—

SITUATION LE 1er SEPTEMBRE 1792

Montesquiou, général d'armée.

... de camp..... Colonel Giacomony. Lieut.-colonel Beauvert. Capitaine Belot. Capitaine Corby.

Poncet, chef d'état-major.

Adjudants généraux.... Salis-Samade. Dubois-Crancé. Fontenilles.

—

Adjoints aux adjudants généraux :

Colon. Saint-Martin.	Capitaine Dubreuil.	Capitaine Beaudard.	Capit^{ne} La Converserie.
Id. Saint-Cyr.	Id. Fox.	Id. Rivas.	Id. Lécuyer.
Id. Yost.	Id. Capitaine.	Id. Sandas.	Lieut^{nt} Bidat.
Id. Saint-Remy.	Id. Fenouil.	Id. Warville.	Id. Micas.
Id. Lecointe.	Artill^{rie} : Campagnolle.	Artillerie : Guerriot.	Génie : Lacoche.

I. — Armée de réserve a Cessieu

DÉSIGNATION DES TROUPES	N^{os} des bataillons	NOMBRE de bat^{ns}	NOMBRE d'Esc.	EFFECTIF Infanterie	EFFECTIF Cavalerie	EFFECTIF Artillerie	TOTAUX Infant^e de ligne	TOTAUX Volontaires	COMMANDANTS Mar. de camp	COMMANDANTS Lieut. généraux
...ironde..........	3^e	1	....	674						
Id.	4^e	1	....	595						
Id.	5^e	1	....	480				2.929		
...ère............	1er	1	....	494						
...de	1er	1	....	686						
... régiment......	1er	1	....	841						
...9e id.	1er	1	....	844						
... id.	1er	1	....	769			4.727		Monroy.	
...7e id.	1er	1	....	764					Dubourg.	D'Ornac
...nfanterie légère...	4^e	1	....	640					Carcaradec.	à Cessieu.
Id.	8^e	1	....	615					Casabianca.	
...e Cavalerie	...	....	2	.....	222					
... id.	...	....	2	.....	256					
...8e Dragons	...	...	2	.....	313					
...9e id.	...	....	2	.....	317					
...4e Chass. à cheval	...	....	2	.....	293					
...1e rég. d'Infanter^e	...	4 Cies	....	254	.....	294				
Totaux....	...	11	10	7.656	1.401	294	4.727	2.929		

II. — Armée d'opérations

DÉSIGNATION des troupes et emplacements	Nos des bataillons	NOMBRE de batons	NOMBRE d'Esc.	EFFECTIF Infanterie	EFFECTIF Cavalerie	EFFECTIF Artillerie	TOTAUX Infante de ligne	TOTAUX Volontaires	COMMANDANTS Mar. de camp	COMMANDANTS Lieut. généraux
DIVISION DE BARRAULT										
Gard	1er	1	....	619				2.283		
Isère	4e.5e	2	....	1.276						
Drôme	1er	1	....	488						
75e régiment	1er	1	....	824			4.340		Montgaillard	Ant. Rossi.
59e id.	1er	1	....	823					Laroque	
23e id.	1er	1	....	812					Saint-Hilaire (absent).	
40e id.	1er	1	....	794						
Infanterie légère	2e.11e	2	....	1.087						
15e rég. Dragons	.....	...	2	.....	298					
Artillerie	.....	...	....	.....	.....	230				
Totaux	.....	10	2	6.723	298	230				
DIVISION DE TOURNOUX										
Aude	2e	1	....	556				2.040		
Var	2e	1	....	543						
Basses-Alpes	1er.3e	2	....	941					Barral.	
61e régiment	1er	1	....	852					Camillo Rossi	
70e id.	1er	1	....	846			3 109			
91e id.	1er	1	....	823						
Infanterie légère	3e	1	....	588						
Totaux	.....	8	....	5.149						
DIVISION DU VAR										
Hérault	1er	1	....	489						
Var	1er	1	....	508						
Bouches-du-Rhône	2e	1	....	712				2.753		
Rhône-et-Loire	4e	1	....	619						
Haute-Garonne	1er	1	.. .	425					Brunet.	D'Anselme.
11e régiment	1er	1	....	818					Barbentane.	
50e id.	1er	1	.. .	820						
51e id.	1er	1	....	823			3.245			
28e id.	1er	1	....	784						
18e rég. Dragons	.....	...	2	.....	249					
Artillerie	.....	...	....	.....	....	174				
Totaux	.....	9	2	5.998	249	174	10.694	7.176		

III. — Garnisons

GARNISONS	EFFECTIF					DÉTAIL DES TROUPES
	Ligne	Volontaires	Cavalerie	Artillerie	Total	
Antibes	......	583	......	......	583	4e Drôme.
Aix	......	1.105	......	......	1.105	2e Isère (604). — 1er Tarn (501).
Alais	......	673	......	......	673	1er Aveyron.
Arles	......	605	......	......	605	4e Bouches-du-Rhône.
Aurillac	......	607	117	......	724	1er Cantal. — 22e cavalerie.
Auch	......	432	204	......	636	1er Gers. — 5e cavalerie.
Briançon	1.375	......	......	55	1.430	2e bat. 23e (395).— 2e bat. 35e (513). 2e bat. 75e (467).— 10e artillerie.
Bayonne	1.456	......	......	......	1.456	1er et 2e bat. 80e.
Beaucaire	......	488	......	......	488	2e Hérault.
Bellay	......	650	......	......	650	3e Isère.
Bordeaux	......	582	......	......	582	3e Landes.
Cette	536	......	......	......	536	1er Infanterie légère.
Condom	......	503	......	......	503	2e Gers.
Collioure	......	563	......	......	563	3e Ariège.
Clermont	......	.. ..	104	......	104	8e Dragons.
Castel-Sarrazin	......	......	210	......	210	15e Dragons.
Carcassonne	.....	......	270	......	270	18e Dragons.
Dordogne	......	1.038	......	......	1.038	1er Dordogne (553). 2e Dordogne (485).
Lot-et-Garonne	......	1.184	... ..	......	1.184	1er Lot-et-Garonne (601). 2e Lot-et-Garonne (583). } Bataillons de nouvelle levée en formation
Lozère	......	932	......	......	932	1er Lozère (412). 2e Lozère (520).
Ain	......	697	......	......	697	1er Ain (371). 2e Ain (326).
Embrun	526	......	......	.. ...	526	2e bataillon 79e.
Entrevaux	......	484	......	......	484	3e Bouches-du-Rhône.
Grenoble	......	1.387	......	112	1.499	1er Ardèche (503). — 2e Ard. (432). 1er Haute-Loire (452). — 20e art.
Gex	......	782	......	......	782	6e Gironde.
Lyon	......	578	......	......	578	1er Landes.
La Chartreuse	......	584	......	......	584	15e Pyrénées-Orientales.
Lagnieu	......	......	164	......	164	4e Chasseurs à cheval.
Montdauphin	937	......	......	......	937	2e bat. 10e (525).— 2 bat. 40e (412).
Montpellier	......	965	......	......	965	3e Hérault (537). — 2e Tarn (428).
Montlouis	......	670	. .....	......	670	6e Haute-Garonne.
Monaco	512	.....	......	......	512	2e bat. 28e.
Navareins	409	......	......	......	409	2e bat. 7e.
Oléron	......	535	......	......	535	2e Basses-Pyrénées.
Perpignan	1.233	1.081	......	109	2.423	2e bat. 61e (602).— 2e bat. 70e (631). 1er Ariège (478). — 5e Haute-Garonne (603). — 2e comp. art.
Pau	......	503	......	......	503	1er Basses-Pyrénées.
Queyras	48	608	......	......	656	2e Hautes-Alpes (608). — Compagnies d'Invalides (609).
A reporter	7.032	18.819	1.069	276	27.186	

GARNISONS (suite)

GARNISONS	EFFECTIF Ligne	Volontaires	Cavalerie	Artillerie	Total	DÉTAIL DES TROUPES
Report....	7.032	18.819	1.069	276	27.186	
Saint-Esprit.........	262	1.134	......	......	1.396	2e bat. 51e (262). — 1er Hautes-Pyrénées (609).
Saint-Ambroix......	550	......	......	......	550	2e bat. 50e.
St-Jean-Pied-de-Port.	538	......	......	......	538	5e Infanterie légère).
Saint-Flour..........	......	539	......	......	539	2e Cantal.
Saint-Etienne........	......	523	......	......	523	2e Haute-Loire.
Saint-Sever..........	......	475	......	......	475	2e Landes.
Sarancoulin..........	......	617	......	......	617	2e Hautes-Pyrénees.
Seyssel et Châtillon...	......	417	......	......	417	1er Puy-de-Dôme.
Toulon.............	1.514	......	......	......	1.514	2e bat. 11e (410).— 2e bat. 50e (611). 2e bat. 91e (493).
Tarbes..............	443	599	......	......	1.042	2e bat. 20e (443). — 3e bat. Hautes-Pyrénées (599).
Trévoux	1.041	......	......	......	1.041	1er et 2e bat. 101e moins 4 compagnies à Cessieu.
Toulouse............	.....	679	......	......	679	7e Haute-Garonne.
Uzès................	......	543	......	......	543	1er Aveyron.
Viviers	......	600	......	......	600	1er Ardèche.
Villefort et Genouillac.	......	493	......	......	493	2e Haute-Garonne.
Vigan	......	......	190	.....	190	9e Dragons.
Saint-Jean-de-Luz	......	595	......	......	595	4e Haute-Garonne.
En marche	......	587	......	......	587	3e Haute-Garonne.
TOTAUX....	11.380	26.620	1.259	276	39.515	

COMMANDEMENTS

Lieutenants généraux : D'Albignac à Nimes, l'Estrade au Puy, Dechène à Lyon.

Maréchaux de camp : Gestas à Bayonne, Grandpré à Montpellier, D'Oraison à Bourg.

Archives de la Guerre et Pinelli.

N° 16

ÉTAT DES TROUPES SARDES

réunies en Septembre 1792

DÉSIGNATION DES TROUPES	EFFECTIF	
	INFANTERIE	CAVALERIE
EN SAVOIE		
1er bataillon du régiment des Gardes......	500	
1er bataillon » de Savoie.......	500	
Deux bataillons » de Montferrat...	1.000	
Id. » d'Aoste.........	1.000	
Id. » de la Marine....	1.000	
Id. » de Sardaigne....	1.000	
Id. » de Rockmondet..	1.000	
2e bataillon » de Casal........	450	
Deux bataillons » de Suse........	1.000	
Id. » de Maurienne ...	1.000	
Id. » de Genevois.....	1.000	
Id. de la légion des campements.	1.000	
5e compagnie légère	75	
Deux escadrons des Dragons de la Reine	....	400
Quatre » des Chevau-légers du Roi...	....	800
	10.325	1.200
	11.525	
DANS LE COMTÉ DE NICE		
1er bataillon du régiment de Piémont.....	500	
Deux bataillons » de Nice	1.000	
Id. » de Courten	1.000	
Id. » de Mondovi.....	1.000	
1er bataillon » de Christ.......	500	
Deux bataillons » de la Reine.	1.000	
Id. » de Lombardie. ..	1.000	
1er bataillon » de Saluces......	500	
Un id. » de la Marine....	500	
Deux compies de la légion des campements.	300	
Grenadiers de la Frégate.................	600	
Un escadron des Dragons du Piémont.....	....	200
Deux escadrons d'Aoste-cavalerie..........	....	400
	7.900	600
	9.100	

N° 17

DISPOSITIONS DU CORPS D'ARMÉE PIÉMONTAIS DE SAVOIE

le 22 septembre 1792

EMPLACEMENTS	NOMS DES CORPS	Bataillons	Escadrons	Effectif	Artillerie	OBSERVATIONS
Thonon	Rockmondet	1		400		Ces troupes gardent le cours du Rhone. — Le régiment d'Aoste détache 300 hommes à Yenne et 50 à Aix. 120 hommes de la légion légère occupent Seyssel. Les autres corps ont des postes de 80 hommes environ à la Roche, Evian, Chêne, Sallanches, Bonneville, Clans.
Carrouge	Maurienne	1		400		
Saint-Julien	Id.	1		400	2	
Rumilly	Rockmondet	1		400		
	Aoste	1		400		
	Légion légère	1/2		400		
Le Bourget	Aoste	1		400		
Saint-Jeoire, Formery	Dragons de Chablais	...	4	280	4 à Annecy	
La Grotte	Lég^{on} des campements	1		400	2	Ces troupes font face aux débouchés du Guiers et de l'Isère, qui sont surveillés par les détachements suivants : Entremont (100 h. du régt des Gardes); Les Echelles (120 h. de la légion des campements); Pont-de-Beauvoisin (120 h. du régt de Montferrat); Saint-Genix (100 h. de la légion légère.) — La garnison de Chambéry est composée de milices provinciales soutenues par 200 h. du régt de Montferrat et 150 du régt de Maurienne.
Saint-Bardolph	Genevois	1		400		
Aspremont	Savoie	1		400		
Myans	Légion légère	1		400	4	
Les Marches	Gardes	1		500	4	
	La Marine	1		400		
Francin	Légion légère	1/2		400		
Montmélian	Montferrat	2		1.000	6	
	Suse	1		400		
	La Marine	1		400		
La Rochette	Suse	1		400		
St-Pierre d'Albigny	Genevois	1		400	2 à Méolans	
Chambéry, Chignin	Chevau-légers		2	140	4	
Aiguebelle	Sardaigne	1		500		Ces troupes couvrent les communications avec le Piémont.
St-Jean-de-Maurienne	Id.	1		500	4	
Modane	Casal	1		400		
TOTAUX		22	6	10.120	32	
	Artillerie	...	...	300		
				10.420		

Les détachements de Chambéry se retirent par Leisse et Thoiry, le 22 septembre.

Le détachement de Yenne marche par Chanaz, Rumilly et Annecy, le 23. Le même jour, la légion des campements quitte la Grotte et se rend dans les Bauges par le faubourg de Pezin à Chambéry, Saint-Alban, Leisse, où elle abandonne ses deux canons, Saint-Jean-d'Arvey et le Désert. — Les troupes de Carrouge, du Faucigny et du Genevois se replient sur l'Hôpital-sous-Conflans, où elles arrivent le 26 septembre, et se joignent à celles venues des Marches, de Saint-Pierre-d'Albigny, des Bauges, etc. — Le bataillon de Rockmondet qui occupait Thonon, passe par le Valais. (*Arch. de la Guerre.*)

Archives de la Guerre.

N° 18

ARMÉE DU MIDI

SITUATION LE 1er SEPTEMBRE 1792

I. — Corps de Savoie. — Quartier général : Chambéry.

Avant-Garde. — Maréchal de camp : Casabianca

1er bataillon de Grenadiers	500	A Saint-Maurice, Tarentaise, venant du camp de Cessieu. Entrée en Savoie le 24 septembre.
4e bataillon infanterie légère	500	
8e bataillon infanterie légère	600	
4e régiment de Chasseurs	500	
Total	2.100	

Division de Droite. — Lieutenant général : Félix Dumuy.

Légion des Allobroges	400	A St-Jean-de-Maurienne, venant de Barrault. — Partie le 25 septembre pour se réunir à l'avant-garde à Chambéry.
2e bataillon de Grenadiers	500	
Mar[l] de camp De la Roque — 4e bat. Isère	600	
Mar[l] de camp De la Roque — 1er bat. du 23e régim.	700	
Mar[l] de camp De la Roque — 1er bat. Haute-Loire	600	
Mar[l] de camp Dubourg — 4e bat. Gironde	600	
Mar[l] de camp Dubourg — 1er bat. du 40e régim.	700	
Mar[l] de camp Dubourg — 1er bat. Gard	600	
22e régiment de cavalerie	250	
9e régiment de Dragons	300	
Compagnies d'artillerie	300	
Total	5.550	

Réserve. — Maréchal de camp : D'Ornac.

1er bataillon du 35e régiment	700	A Chambéry. Entrée en Savoie par Pont-de-Beauvoisin.
1er bataillon du 59e régiment	700	
1er bataillon du 61e régiment	700	
1er bataillon du 75e régiment	500	
3e bataillon Gironde	600	
Total	3.200	

DIVISION DE GAUCHE. — Lieutenant général : D'Albignac.

Estrade	3e bat. de Grenadiers.	500	A Annecy et Carrouge, venant de Cessieu.
	4e bat. de Grenadiers.	500	
	2e Infanterie légère ..	650	Entrée en Savoie le 24 septembre par Pont-de-Beauvoisin et Seyssel.
Karcaredec..	1re bat. Isère........	600	
	1er bat. du 79e régim.	700	
	1er bat. Drôme	600	
D'Oraison ..	1er bat. Aude........	600	
	1er bat. du 10e régim.	700	
	3e bat. Isère	600	
8e régiment de Dragons....		250	
	TOTAL.....	5.700	

II. — CORPS DES ALPES

CAMP DE TOURNOUX
Maréchal de camp : Saint-Gervais.

2e bataillon du 75e régiment.	700
2e bataillon du 50e régiment.	700
2e bataillon Aude..........	539
1er bataillon Ardèche.......	642
TOTAL.....	2.581

CAMP DE GRENOBLE
Maréchal de camp :

2e bataillon du 35e régim..	700
2e bataillon du 40e régim..	400
2e bataillon Ardèche......	623
6e bataillon Isère	726
TOTAL.....	2.449

Archives de la Guerre

N° 19

DISPOSITION DE L'ARMÉE DES ALPES LE 18 NOVEMBRE 1792

Première Ligne

COMMANDEMENT	NOMS DES CORPS	Bataillons ou Escadrons	EMPLACEMENTS
Maréchal de camp Camillo Rossi, commandant les départements des Hautes et Basses-Alpes.	50e régiment	1er	Colmars et Entrevaux.
	Hautes-Alpes	1er	Seyne.
	Hautes-Alpes, Grenadiers	»	Castellane.
	Basses-Alpes, Grenadiers	»	Riez.
	Haute-Garonne	3e	Manosque.
	Basses-Alpes	1er	Barcelonnette.
	Id.	3e	Digne.
	61e régiment	1er	Gap.
	10e régiment	2e	Montdauphin.
	35e régiment	2e	Briançon.
	77e régiment	2e	Id.
Maréchal de camp La Roque, commandant la Maurienne et la Tarentaise.	Infanterie légère	2e	Bramans et Termignon.
	23e régiment	1er	Modane.
	Drôme	1er	Saint-André.
	Isère	4e	Saint-Michel et la Chambre.
	40e régiment	1er	Saint-Jean-de-Maurienne.
	23e régiment	2e	Id.
	Drôme	3e	Séez et Saint-Maurice.
	Infanterie légère	8e	Aime et Moutiers.
	Landes	1er	Conflans.
	Isère	5e	Aiguebelle et Montmélian.
	Volontaires de Queissey	1 Cie	Id.
	Compagnie d'artillerie	»	Id.
Lieuten. général Antonio Rossi, commnt la Savoie.	79e régiment	1er	Chambéry.
	Haute-Garonne	4e	Id.
	9e Dragons	3e	Id.
	Volontaires de Libourne	1 Cie	Id.
	Compagnie d'artillerie	3e	Id.
	Grenadiers et Chasseurs	»	Pont-de-Beauvoisin.
	5e régiment de cavalerie	2 Eon	Rumilly.
	Aude	1er	Annecy.

Le 3e bataillon de la Haute-Garonne et les bataillons du 61e sont en route pour Nice, partis le 5 novembre.

Première Ligne (suite)

COMMANDEMENT	NOMS DES CORPS	Bataillons ou Escadrons	EMPLACEMENTS
Maréchal de camp D'Oraison, commandant l'Ain.	Infanterie légère.......	11e	Belley.
	Compagnie d'artillerie..	1er	Id.
	4e Chasseurs à cheval...	2e	Seyssel.
	Ain..................	4e	Collonge.
	4e Chasseurs à cheval...	3e	Id.
	Ain..................	5e	Saint-Genix.
	Compagnie d'artillerie..	1er	Id.
	Isère	3e	Matteguin.
	Gironde..............	6e	Meyrieu.
	Puy-de-Dôme.........	1er	Ferney.
	Ain..................	6e	Gex.
	Détachements à pied et à cheval	»	Versoix.
ANCIENS CAMPS PRÈS GENÈVE EN CANTONNEMENTS			
Colonel Hyacinto Rossi.	Infanterie légère.......	4e	Evian et Thonon.
	4e Chasseurs à cheval...	1er	Id.
Maréchal de camp Carcaradec, commt le Chablais.	22e régiment de cavalerie	2e	Hermance.
	Gironde..............	5e	Collonges.
	35e régiment..........	1er	Choulex.
	Isère	1er	Chêne.
	10e régiment..........	1er	Corsier.
	Compagnie d'artillerie..	1	Veigy.
Maréchal de camp Dubourg.	Gironde..............	3e	Soral.
	Id.	4e	Ternier.
Maréchal de camp Saint-Gervais, comt le Genevois.	Détachements.........	»	Carrouge.
	59e régiment..........	1er	Viry.
	Gard	1er	Crevin.
	75e régiment..........	1er	Lécluse.
Maréchal de camp Pourcin.	Pyrénées-Orientales....	1er	Grand et petit Lancy.
	Drôme	2e	Avuzy.
	Compagnie d'artillerie..	1	Onex.
Maréchal de camp Grouchy.	8e Dragons	2e	Canton des Vuaches.
	9e Dragons	2e	Id.

Quartier général : Landecy.

Deuxième Ligne

COMMANDEMENT	NOMS DES CORPS	Bataillons ou Escadrons	EMPLACEMENTS
Lieut. général d'Albignac, commant le Gard.	Aveyron	1er	Uzès.
	Id.	2e	Alais.
	Compagnie franche	1	Nîmes.
	Id.	1	Beaucaire.
	Légion du Midi, infante.	»	Pont-Saint-Esprit.
	51e régiment	2 Cies	Id.
	59e régiment	2 Cies	Id.
	Haute-Garonne	2e	Villefort, Genouillac, Lodève
Lieut. général Antonio Rossi, commandant la Drôme et l'Isère	40e régiment	2e	Valence.
	Ariège	2e	Tullins.
	Compagnie franche	3	Romans.
	Haute-Loire	1er	La Rochette.
	Volres de la Hte-Garonne.	3 Cies	Barrault.
	Grenadiers de l'Isère	1	Grenoble.
	Grenadiers de l'Ardèche.	1	Id.
	Légion des Allobroges	1	Id.
	Ardèche	2e	Voiron.
	8e Dragons	1	Bourgoin.
	Volontres de la Gironde	2 Cies	La Tour-du-Pin.
Lieut. général l'Estrade, commt le Cantal, la Haute-Loire et Rhône-et-Loire	22e régim. de cavalerie	1	Aurillac.
	Cantal	2	Id.
	Haute-Loire	2e	Id.
	Id.	3e	Le Puy.
	Légion du Midi, cavaler.	»	Id.
	Grenadiers de l'Ardèche.	1	Lyon.
	Compagnie d'artillerie	1	Id.

Archives de la Guerre.

N° 20

SITUATION DE L'ARTILLERIE DE L'ARMÉE DES ALPES, LE 1er DÉCEMBRE 1792

ARTILLERIE DE CAMPAGNE

Rég^{t}	Unités	Emplacements	Matériel	Chevaux
1er	1 compagnie	Bourg	2 canons de 4 approvisionnés	200
2^{e}	1 escouade..	Gex	2 id. id. id. ...	20
	3 id.	Belley F. Lécluse	2 id. id. id. ...	20
4^{e}	1 id.	Thonon	2 id. id. id. ...	20
	2 id.	Carrouge	4 id. de 8 id. ...	60
	2 id.	Annecy	4 id. de 4 id. ...	40
	1 compagnie 3 escouades. Ouvr. en f. et b.	Chambéry	4 id. de 8 id. ... 8 id. de 4 id. ...	170
	1 escouade.. 2 id. 1 id.	Saint-Maurice Moutiers Conflans	6 id. de 3 id. ...	25
	1 id. 1 id. 2 id.	Modane Saint-Michel St-Jean-de-Maurienne	6 id. id. id. ...	25
	4 compag^{ies}.	Grenoble Tullins La Verpillère Romans	Service du parc	200 100 100 100
	3 id.	Lyon	Arsenal	400
Total	14 comp^{ies}		42 canons	1.480

PARC D'ARTILLERIE A CHAMBÉRY

Désignation des Objets		Pièces	Affûts	Caissons	Voitures	Cartouches
Canons piémontais..	de 7	2	8			675
	de 3	13	11			690
Canons français.....	de 4	14	18			
Caissons français à canons	de 8	non approvisionnés		2		
	de 4	non approvisionnés		18		
Caissons français d'infanterie	de 12	....		6		
	de 8	....		3		
	de 4	....		2		
Caissons piémontais à canons	de 7	non approvisionnés		4		
	de 3	....		12		
Voitures françaises	Chariots à munitions				44	
	Forges de campagne				2	
Charrettes piémontaises					10	

Outils à pionniers piémontais:
- Pelles rondes emmanchées 519
- Id. carrées id. 68
- Pics, hoyaux 519

ARMEMENT DU FORT MONTMÉLIAN

4 pièces de 12 et 12 caissons.--5 pièces de 8 et 9 caissons.-- 2 pièces de 4 et 3 caissons. 1 obusier. -- 2 caissons de cartouches d'infanterie. -- 4 prolonges et 2 forges.

ÉTAT-MAJOR

Command^{t} l'artil^{rie} : Colonel Campagnol. | Sous-Directeur du parc : Montlezun.
Directeur du parc : Lt-Colonel Gueriot. | Garde-parc : Lieutenant Pierre Léger.

CANTONNEMENTS DE L'ARMÉE DES ALPES LE 15 DÉCEMBRE 1792

1° ÉTAT-MAJOR. — *Quartier général à Chambéry*

Général d'armée : Kellermann, commandant l'armée des Alpes.
Maréchal de camp : Charles Saint-Remy, chef d'état-major.

ADJUDANTS GÉNÉRAUX		ADJOINTS A L'ÉTAT-MAJOR				INGÉNIEURS GÉOGRAPHES
		CAPITAINES		LIEUTENANTS		
Colonel	Giacomi.	Collinet.	La Place.	Fox.	Bidat.	Capitaine.
Id.	Dubreuil.	L'Ecuyer.	Beaudart.	Noël.	Etoquigny.	Julien.
Lieutenant-colonel	Le Doyen.	Menoire.	Constant.	Moriez.	Rey.	La Pesne.
Id.	Basdelanne.	Dupérier.	Loth.	—	—	Aubert.

2° CANTONNEMENTS DES TROUPES

OFFICIERS GÉNÉRAUX Commandants	DÉSIGNATION DES CORPS DE TROUPES	Bataillons	Escadrons	EMPLACEMENTS	OBJET DES TROUPES
Maréchal de camp Camillo Rossi.	Gren^rs des Basses-Alpes.	1er		Entrevaux	Pour occuper un débouché sur le Var et en imposer à la garnison de Guillaumes, canton de Beuil.
				Colmars...........	Pour masquer plusieurs débouchés de ce comté sur Barcelonnette.
	Basses-Alpes..........	1er		Barcelonnette	Garder le col de l'Argentière et surveiller les Vaudois.
	Gren^rs des Hautes-Alpes.	1er		Manosque..........	2e ligne, intérieur.
	Cie franche de Manosque.			Sisteron..........	2e ligne, intérieur.
	10e régiment..........	2^e		Montdauphin.......	Garnison.
	35e régiment..........	2^e		Briançon..........	Id.
	Ardèche..............	1er		Id.	Id.

N° 21 (suite)

Officiers Généraux Commandants	Désignation des corps de troupes	Bataillons	Escadrons	Emplacements	Objet des troupes
Maréchal de camp Laroque.	Infanterie légère	2e		Lanslebourg, Termignon, Sollières	Garde le pied du mont Cenis et le passage supér. de la Vannoise.
	23e régiment	1er		Bramans, Modane	Garde la jonction des deux monts Cenis, le col de Seguret et Saint-Colomban.
		2e		St-André, St-Michel.	Garde le chemin de Bardonnèche par le col de la Roue ; appuie l'avant-garde de Bramans.
	Isère	4e		St-Jean-de-Maurienne	Garde avec le précédent le débouché de Valloires et la communication avec Briançon par les Rochilles, le Galibier et la Ponsonnière.
	Ain	4e		Aiguebelle, La Chambre.	Peut se porter en Maurienne ou en Tarentaise.
	Infanterie légère	8e		Séez, Saint-Maurice.	Pied du petit Saint-Bernard et débouché du Val de Tignes.
	Landes	1es		Moutiers	Appuie cette avant-garde et garde le débouché de la Vannoise et des Encombres.
	Isère	5e		Conflans, L'Hôpital.	Garde le débouché du col de la Colombe et l'entrée des Bauges.
Maréchal de camp Dubourg.	Grenadiers et Chasseurs des 20e, 61e et 80e	1		Pont-de-Beauvoisin	Garnison.
	Haute-Loire	1er		Fort Barrault	Id.
	59e régiment			Grenoble	Id.
	Légion des Allobroges	1		Id.	En formation.
	Grenadiers de l'Isère	6e		Vienne	Garnison.
	Ain			Crémieu	Id.
	Chasseurs volontaires de la Gironde			Bourgoin	Id.

Officiers Généraux Commandants	DÉSIGNATION des corps de troupes	Batail-lons	Esca-drons	EMPLACEMENTS	OBJET DES TROUPES
Maréchal de camp Saint-Gervais.	Lozère	2e		Carpentras	Garnison.
	Aveyron	2e		Valréas et Visan	Id.
	Volontaires de la Drôme.			Crest	En formation.
	Haute-Garonne	4e		Valence	Garnison.
	3 compagnies franches			Romans	En formation,
Lieut. général D'Albignac.	Haute-Garonne	5e		Bourg-Saint-Andéol, Viviers, Privas	Garnison.
	Id.	2e		Largentière, Aubenas	Id.
	51e régiment	dépôt		Tournon	Id.
	Cantal	2e		Nîmes	Id.
	Drôme	2e		Id.	Id.
	1 compagnie franche			Id.	Id.
	1 compagnie franche			Beaucaire	En formation.
	Légion du midi, infante.			Pont-Saint-Esprit	Id.
	Légion du midi, cavalere			Le Puy	Id.
	Haute-Loire	2e		Brioude, Issingeaux.	Nouvelle levée.
	70e régiment	dépôt		?	
	Isère	3e		Montbrison	Garnison.
	Rhône-et-Loire	5e		Villefranche	Nouvelle levée.
Lieut. général d'Ornac.	Drôme	1er		St-Pierre-d'Albigny.	2e ligne, vallée de la Maurienne et de la Tarentaise.
	Id.	3e		Montmélian	2e ligne, vallée de la Maurienne et de la Tarentaise.
Maréchal de camp Carcaradec.	9e régiment de Dragons.		3e		Réparti en Maurienne et en Tarentaise pour la correspondance.
	79e régiment	1er		Chambéry	Va à Carrouge le 1er janvier 1793.
Lieut. général Antonio Rossi.	Gard	1er		Id.	Garnison.
	9e régiment de Dragons.		1er, 2e	Id.	Id.
	Cie des Guides de l'armée			Id.	Id.
Maréchal de camp Barral.	Chasseurs nationaux de Queissac			Aix	Id.

N° 21 (suite)

Officiers Généraux Commandants	Désignation des corps de troupes	Bataillons	Escadrons	Emplacements	Objet des troupes
Maréchal de camp Grouchy.	Aude	1er		Annecy	Va à Chambéry le 1er janvier 1793.
	Gironde	5e		Id.	
	5e régiment de cavalerie.		1er	Id.	
	Gironde	6e		Rumilly	
Maréchal de camp de Pourcin.	5e régiment de cavalerie.		2e		Réparti en Chablais, Genevois et dans le pays de Gex pour la correspondance.
	Volontres de la Rochelle.			Evian	Garde la frontière de Chablais.
	Isère	1er		Thonon	Appuie cette avant-garde.
	Infanterie légère	4e		Carrouge	Garde la frontière de Genevois.
	Volontaires de Libourne.			Versoix	Garde la frontière du pays de Vaud.
	Ardèche	2e		Gex	Id.
Maréchal de camp d'Oraison.	Hautes-Alpes	1er		Belley	Garnison.
	Ariège	2e		Nantua	Id.
	Id.	1er		Bourg	Id.
	Compagnie franche	´		Id.	Id.
	Basses-Alpes	3e		Montluel et Miribel	En formation.
	Compagnie franche			Id.	Garnison.
	Id.			Montmerle	Id.

Archives de la Guerre.

N° 22

LETTRE DU PRINCE DE MONACO

AU MINISTRE DE LA GUERRE

A Paris, le 26 septembre 1792.

Les mouvements, Monsieur, des troupes du Roi de Sardaigne dans les environs de Monaco, et les bruits qui se répandent qu'ils ont pour but une invasion dans ce pays et même de pouvoir se rendre maîtres de la place de Monaco, ne me permettent pas de vous les laisser ignorer. Je ne doute pas, Monsieur, que vous ne donniez les ordres nécessaires pour me mettre à couvert sous la protection de la France, dont mon pays a l'honneur de jouir depuis plus de 150 ans et que je suis très jaloux de conserver.

Archives de Breil, pièce N° 4. Copie.

N° 23

ORDRE DE BATAILLE DU CORPS D'ARMÉE PIÉMONTAIS

DANS LE COMTÉ DE NICE

Division de l'armée de Nice

Commandant général : M. le chevalier Courten.

Aile droite, sous les ordres du général major le chevalier Aliberg, composée des régiments de Courten, de la Reine et du 1er bataillon de Nice.

Brigadier : M. le chevalier Reinaud.

Aile gauche, sous les ordres du général major chevalier de Bernez, composée d'un bataillon de Piémont, d'un de Saluces, du régiment de Lombardie et du bataillon de la Marine.

Brigadier : M. le chevalier de la Marmora.

Postes à occuper par les susdits corps de l'aile droite : Le régiment de Courten, à la Serena; le bataillon de Nice, au col de Torno; le régiment de la Reine, à la maison Boniface, en réserve.

Postes à occuper par les corps de l'aile gauche : Le bataillon de Piémont et celui de Saluces, cantonnés ou campés au besoin aux

pieds de la batterie de Saint-Augustin; le régiment de Lombardie, cantonné à la maison Costa et Donat; le bataillon de la Marine, cantonné à la maison Rimberti.

Les compagnies des grenadiers ci-dessus de l'aile gauche, séparées de leurs corps respectifs, seront marquées pour les retranchements du petit Saint-Laurent et sous les ordres particuliers de M. le brigadier chevalier de la Marmora.

Les deux escadrons de Piémont-dragons et d'Aoste-cavalerie seront placés à l'aile gauche, à la droite ou à la gauche des bataillons de Piémont et de Saluces, selon que l'emplacement et les circonstances l'exigeront, et seront sous les ordres de M. le comte de Saint-Gilles.

Le 1er bataillon de Mondovi sera cantonné à Roquebillière et à Belvédère; le bataillon de Verceil sera à Sospel; commandant : M. le brigadier chevalier Tasin, mais dépendant, ces deux postes, en droiture de M. le commandant général.

La garnison de Nice sera composée du second bataillon de Nice et de Mondovi, dépendante de M. le général major O'Brenant.

A cette pièce est jointe une figure schématique de cette disposition, où il est en outre indiqué que la légion des campements fournit un détachement de garde fixe de 36 hommes.

Archives de la Guerre.

N° 24

ARMÉE DU MIDI.— SITUATION LE 1er OCTOBRE 1792

CORPS D'ARMÉE DE NICE

Division — Maréchal de camp Brunet :		
1er bataillon du 28e régiment	700	Nice et Monaco
1er id. de l'Hérault	550	
1er id. de la Haute-Garonne	550	
1er id. du 51e régiment	700	
Total	2.510	
Avant-garde :		
1er bataillon de Grenadiers	500	Nice et Monaco
2e id. id.	500	
3e id. d'infanterie légère	500	
1er id. du 50e régiment	480	
18e régiment de Dragons — 2 escadrons	295	
Total	2.275	
Division — Maréchal de camp Barral :		
1er bataillon du 11me régiment	700	Nice et Monaco
4e id. de Rhône-et-Loire	600	
2e id. du Var	700	
1er id. du 91e régiment	700	
Total	2.700	
Réserve :		
2e bataillon des Bouches-du-Rhône	600	Pont du Var
1er id. du Var	727	
3e id. id.	732	
4e id. de la Drôme	669	
Total	2.728	
Total général	10.213	

Observations. — On fera, sur cette situation, des réserves analogues à celles présentées pour la situation du corps d'armée de Savoie. Ce n'est qu'un projet qui n'a jamais été mis à exécution. A la date du 1er octobre, la plus grande partie des troupes était encore sur la rive droite du Var ou en marche pour rejoindre. L'avant-garde seule occupait Nice.

Archives de la Guerre.

N° 25

SITUATION DE LA FLOTTE DE LA MÉDITERRANÉE
le 27 septembre 1792

Tonnant .... 80 canons — contre-amiral Truguet — capitaine Duchayla.
Commerce de Bordeaux 74 canons — » Saint-Julien.
Scipion .... 74 canons — » Degog.
Lys .... 74 canons — (*Liberté*) — » Bruyes d'Aigalliers.
Centaure .... 74 canons — » Missiessy.

Frégates.... *Sibylle — Junon — Minerve — Modeste — Vestale — Fortunée.*

Corvettes ... *Badine — Poulette — Brune — Belette — Fauvette — Rossignol.*

Bricks-avisos *Tarleton — Hasard — Alerte — Gerfaud.*

Archives de Breil, pièce n° 5.

N° 26

MINUTE DE L'ORDRE DE RETRAITE DES TROUPES

Faire transporter les malades quelque part. — Faire partir toute la troupe le plus tôt possible. — Avertir l'évêque, les employés du Roy, les officiers du Port, les habitants ; leur dire que c'est la seule manière de sauver le pillage de la ville, comme c'est la vérité, car nous ne pouvons manquer d'être battus ; que ceux qui veulent nous suivre en sont les maîtres. — Donner à la troupe du pain pour quatre jours. — Ecrire par estafette à M. le chevalier d'Osasque[1] et à Saorgio, à Tende, de faire cuire à force de pain de munitions et de faire vite moudre des farines, afin qu'il n'en manque pas pour les troupes qui pourront passer par cette route en grand nombre. — Distribuer aux soldats autant de cartouches que l'on pourra. — Faire partir toute de suite la cavalerie. — Faire partir tout de suite deux ou trois bataillons pour occuper le col de Braus, pour soutenir la retraite. — Prévenir le chevalier de Foncenex et déterminer la manière dont on doit laisser cette place[2]. — Avertir les bataillons de la garnison de Nice de se tenir prêts à marcher[3].

1. Il commandait le bataillon de Verceil à Sospel.
2. Il s'agit de la place de Villefranche.
3. Cette pièce, par l'incohérence de sa rédaction, les ratures et surcharges qui s'y trouvent, dénote l'état d'extrême agitation d'esprit de celui qui l'a écrite. — Il n'est pas probable qu'on puisse l'attribuer au chef d'état-major Pinto, qui a dû donner ensuite des ordres particuliers résultant de ces décisions ; elle est sans doute plutôt de la main de M. de Courten. Quoi qu'il en soit, elle présente un intérêt tout particulier, bien qu'elle ne soit ni signée, ni datée.

Archives de Breil, pièce N° 6.

N° 27

ETABLISSEMENT DES QUARTIERS DES BATAILLONS
ET DE LEUR SERVICE, A SAORGE

Le bataillon de Marine au château de Saorge et au couvent des Récollets ;

Le second bataillon de Lombardie dans le village de Saorge ;

Le chevalier de Saint-Amour, commandant de ce fort, y fera tout de suite entrer autant d'hommes du bataillon de Marine qu'il pourra y loger, et qui ne feront d'autre service que celui de la place.

Le reste du bataillon de Marine et celui de Lombardie fourniront ensemble les gardes suivantes :

1° Une garde d'un capitaine, un sergent, trois caporaux et 30 hommes au pont rompu dit *de la Bendola*, lequel donnera un poste avancé d'un caporal et six hommes au premier pont rompu ;

2° Une garde d'un subalterne, un sergent, deux caporaux et 16 hommes à la chapelle du *Beato-Amedeo,* attiguë au port dit *del Comune ;*

3° Deux gardes chacune d'un caporal et six hommes à placer au pied des deux rampes qui du grand chemin montent à Saorge.

Lesdits deux bataillons donneront ensemble un détachement d'un subalterne, un sergent, deux caporaux, et 30 hommes à *la Muta ;*

Les deux compagnies des grenadiers de Lombardie seront logées à la papeterie de l'*Ambo*, chargées de donner une garde d'un sergent et 12 hommes au pont attigu.

Les chasseurs de Lombardie resteront à Saorge et forniront (*sic*) :

1° Une garde d'un apointé et quatre hommes à la garde de la montagne dite du *Baracon* et qui sera relevée tous les jours ;

2° Une garde d'un caporal et six hommes *al Marté,* qui sera relevée tous les deux jours.

A ces deux gardes il y aura des milices.

En cas d'alarme, cette compagnie se portera à la première de ces gardes et détachera en même temps un sergent et 10 hommes sur le chemin de Comagna à *la Casa de Bapi*, où il y a une garde de milices.

Les officiers commandant les gardes du pont rompu et *del Beato Amedeo* feront de fréquentes patrouilles de l'une à l'autre pendant la nuit.

Les bataillons de Courten et de Christ resteront à Fontan.

Le bataillon de Verceil à Tende, et donnera un détachement d'un capitaine, un sergent, deux caporaux et 30 hommes à *la Cà*.

Les détachements de Courten, de Christ, de Lombardie, de Verceil,

et de la Marine, qui ont été jusqu'à présent séparés de leur corps, y rentreront.

Ceux de Piémont, de Saluces, de Mondovi et de la légion des campements logeront à Saint-Dalmas, où sera le quartier général, d'où ils fourniront les gardes nécessaires sur les avenues du col de Raous et autres.

Les deux bataillons de Courten et celui de Christ fourniront ensemble un détachement pour le col de Raous de 150 hommes avec un capitaine, un capitaine-lieutenant, sur les trois bataillons, et un subalterne pour chacun. Ce détachement logera aux Formagines, et donnera une garde d'un officier et 50 hommes sur le col de Raous, qui sera relevée toutes les 24 heures, et le détachement sera relevé tous les prêts.

Le commandant de ce détachement aura sous ses ordres les milices commandées à ce poste, lesquelles devront toutes loger dans le *Baracon* sur le col, ainsi que la dite garde. A ces milices on fera faire de fréquentes patrouilles sur toutes les avenues du col, devant les pousser en avant le plus possible.

Il est regrettable que cette pièce ne porte pas de date. Ce n'est évidemment qu'une minute. Son authenticité est toutefois bien attestée par les fautes d'orthographe, de ponctuation et de français, que l'on a à demi laissé subsister dans le texte.

Thaon de Revel et Pinelli.

N° 28

SITUATION DE L'ARMÉE AUSTRO-PIÉMONTAISE

au 1er septembre 1792

Commandant : Lieut. général Thaon de Revel, comte de St-André.

Régt de	Saluces....	2 bat.	1.130	Régt de	Christ....	1 bat.	429
Id.	Courten...	id.	841	Id.	Nice.....	id.	394
Id.	Tortone...	id.	795	Id.	Verceil...	id.	448
Id.	Lombardie.	id.	1.061	Id.	Marine...	id.	642
		Total....	3,827			Total....	1.837
Autrichiens (Caprara, Belgiojoso, Garnison)......			600	Milices du comté de Nice.			1.500
		Total....	4.427			Total....	3.337
Total général : 7,864, moins 2,732 absents ou détachés ; reste 5,132 hommes.							

Archives de la Guerre.

N° 29

ARMÉE D'ITALIE

ORDRE DE BATAILLE, LE 1er NOVEMBRE 1792

Le général d'Anselme, commandant en chef. — Maréchal de camp Saint-Martin, chef d'état-major.

AVANT-GARDE : 3e bat. d'infanterie légère, 200 volontaires nationaux Corses, 3 compagnies franches.

CAVALERIE : 2 escadrons du 15e régiment de Dragons.
ARTILLERIE : 4e régiment, 4 comp. — 2e régiment, 1 comp.

1re DIVISION. — Maréchal de camp Dagobert :

1re Brigade		3e Brigade	
11e rég., 1er et 2e bat...	2	51e régiment, 1er bat...	1
Bouches-du-Rhône, 7e b.	1	Bouches-du-Rhône, 2e b.	1
Rhône-et-Loire, 4e bat.	1	Haute-Garonne, 1er bat.	1
Var, 4e bataillon	1	Var, 2e bataillon	1
Bataillon de Vaucluse..	1	Marseille (phal.), 2e b.	1
Total.......	6	Total.....	5

2e DIVISION. — Maréchal de camp Dumerbion :

2e Brigade		4e Brigade	
28e rég., 1er et 2e bat..	2	50e régiment, 1er bat...	1
Drôme, 4e bataillon....	1	Bouches-du-Rhône, 3e b.	1
Var, 1er bataillon......	1	Haute-Garonne, 3e bat..	1
Marseille (phal.), 1er b.	1	Var, 3e bataillon	1
		Bataillon de Tarascon..	1
Total.....	5	Total.......	5

3e DIVISION. — Maréchal de camp Brunet :

5e Brigade		6e Brigade		7e Brigade	
70e régiment, 1er bataillon.......	1	61e régiment, 1er bataillon.......	1	91e régiment, 1er bataillon.......	1
Bouches-du-Rhône, 4e bataillon...	1	Bouches-du-Rhône, 5e bataillon...	1	Bouches-du-Rhône, 6e bataillon...	1
Hérault, 1er bataillon...........	1	Hérault, 3e bataillon............	1	Isère, 2e bataillon..............	1
Var, 3e bataillon...............	1	Var, 7e bataillon...............	1	Var, 6e bataillon...............	1
Bataillon de Lubéron...........	1	Bataillon d'Aix, 1er.............	1	Bataillon de Martigues..........	1
Total.....	5	Total.....	5	Total.....	5

Observations. — Cet état n'est qu'un projet, attendu qu'à cette époque un assez grand nombre de bataillons et notamment ceux de Marseille, n'étaient pas encore arrivés dans le comté de Nice.

Archives de la Guerre.

N° 30

ARMÉE D'ITALIE. — *Situation le 15 Décembre 1792*

Nos des Unités	Nos des Batons	EMPLACEMENTS	EFFECTIF présent	EFFECTIF manqt
11e	1er	Nice	752	71
	2e	1 Cie chasseurs à Tourrette — 1 Cie chasseurs à Châteauneuf 6 Cies fusiliers à Monaco — 50 h. à La Turbie — 147 h. à bord de la flotte	675	13
28e	1er	2 Cies grenadiers et 6 Cies fusiliers à Nice — 1 Cie fusiliers à Eze — 1 Cie fusiliers à La Turbie — 32 h. à bord de la flotte	1.424	87
	2e	Nice		
50e	1er	Levens	758	65
	2e	Toulon	684	4
51e	1er	2 Cies grenadiers et 7 Cies fusiliers à Nice — 1 Cie fusiliers à La Turbie	812	11
61e	1er	L'Escarène	805	18
70e	1er	id.	791	32
91e	1er	id.	857	84
	2e	Toulon	570	
Inf. légre	3e	1 Cie à Levens — 1 à La Turbie — 3 à Peille — 2 à Peillon — 1 à Castillon	612	81
		12 Bons d'infie de ligne - TOTAUX	8.740	466
4e artilie	—	3 Cies à Nice — 1 à Villefranche	222	
2e id.	—	1 Cie id.	77	
15e drag.	—	2 escadrons à Nice	304	
		TOTAUX des troupes de ligne.	9.343	466
		Volontaires — REPORT.	12.385	4.612
		TOTAUX GÉNÉRAUX.	21.728	5.078
			26.806	

Noms des unités	Nos des Batons	EMPLACEMENTS	EFFECTIF présent	EFFECTIF manqt
Bouches-du-Rhône.	2e	Nice	480	321
	3e	Levens	679	122
	4e	60 grenadiers à Tourrette — 340 h. à Nice — le reste à l'île Sainte-Marguerite	743	58
	5e	Nice	787	14
	6e	Id.	820	»
	7e	Id.	785	16
Drôme.	4e	Levens	598	203
Haute-Garonne.	1er	6 Ces à Villefranche — 1 Cie canonniers à L'Escarène — 2 Cies au Château de Nice — 1 Cie grenadiers à Tourrette.	554	247
	3e	L'Escarène	483	318
Hérault.	1er	Nice	381	420
Isère.	2e	Id.	742	59
Rhône-et-Loire.	4e	8 Cies à Gilette — 1 Cie canonniers à Monaco — 1 Cie grenadiers à Nice	675	126
Var.	1er	Le Broc	569	232
	2e	Contes	358	443
	3e	Villefranche	461	340
	5e	Monaco	519	282
	6e	4 Cies à Gilette — 4 Cies à Roquestéron	550	250
	7e	Antibes	350	450
	8e	Aix	»	»
	9e	Carros	422	381
Marseille (phalange).	1er	Nice	630	171
	2e	Id.	642	159
Compies franches.		1e et 2e à Levens — 3e à Laghet	»	»
Volontres Corses.		Berre	157	»
			12.385	4.612

Archives de Breil, pièce n° 11.

N° 31

ÉTAT DES TROUPES AUSTRO-SARDES DANS LA VALLÉE DE LA VÉSUBIE

en février 1793

A UTELLE		
2e bat. de Saluces. — Ces de grenadiers et chasseurs.		503
Détachements de Verceil		55
Détachements d'Oneille		50
Détachements de Courten		30
Volontaires		25
Artillerie		18
TOTAL des troupes régulières	681	681
Compagnie Robaudi		100
Id. Giletta		80
Id. Capatti		70
Id. Léa		50
Id. Bovis		30
Id. Masséna		20
Id. Falicon		30
TOTAL des milices	380	380
Hommes armés d'Utelle et la Tour	80	80
TOTAL GÉNÉRAL	1.141	
Report du total ci-contre	1.680	
TOTAL des troupes dans la Vésubie	2.821	

A LANTOSQUE		
2 compagnies Autrichiennes		300
Centurie de Tortone		150
Id. Verceil		150
Id. Oneille		150
Id. Nice		100
Volontaires		50
Détachement de Christ		100
TOTAL des troupes régulières	950	950
Compagnie Otto		100
Id. Conte		100
Id. Cagnoli		60
Id. Sena		105
Id. Contini		60
Id. Jalibe		40
Id. Valdiblora		35
Id. Prioris		30
TOTAL des milices	530	530
Hommes armés de la vallée	200	200
TOTAL GÉNÉRAL	1.680	

Archives de la Guerre. **N° 32** 18 août 1792

ÉTAT DES FORCES NAVALES DANS LA MÉDITERRANÉE

d'après les instructions pour le contre-amiral Truguet

Après l'arrivée de quatre vaisseaux de 80 et de trois de 74, qui partiront de Brest le 25 août, sous le commandement du capitaine de Latouche, le contre-amiral Truguet disposera de :

1° Vaisseaux

RADES où ils se trouvent	NOMS DES VAISSEAUX	NOMBRE de canons	NOMS DES COMMANDANTS
Toulon..	*Tonnant*	80	Contre-amiral Truguet. Duchayla, cap. de pavillon.
Brest...	*Languedoc*	80	Latouche.
Id.	*Vengeur*................	74	Kéréon.
Toulon..	*Commerce-de-Bordeaux*.	74	Saint-Julien.
Id.	*Scipion*	74	Truguet cadet (absent, remplacé par Degon).
Id.	*Lys* (appelé successivement *Liberté* et *Tricolore*).	74	Brueys.
Id.	*Centaure*................	74	Missiessi-Quiès.
Brest...	*Orion*...................	74	Vaultier.
Id.	*Entreprenant*...........	74	Thirot.
	TOTAL....	518	
	STATION DU LEVANT		
Dans l'Archipel	*Courageuse,* frégate......	12	Saint-Vallier, capitaine.
	Mignonne, frégate.......	8	Pasquier, lieutenant.
	La Flèche, corvette......	6	»
	L'Eclair, id.	6	Basterot, lieutenant.
	Sardine, id.	6	Montcabrie, lieutenant.
	Chasseur, aviso.........	4	»
	TOTAL....	42	

2° Frégates

NOMS DES FRÉGATES	NOMBRE de canons	NOMS DES COMMANDANTS	OBSERVATIONS
Sibylle......	18	Grasse	Escortera le convoi pour le Levant.
Minerve.....	18	Le Goy............	—
Junon.......	18	Duhamel	Transportera l'ambassadeur français à Constantinople.
Modeste	12	Venel	—
Vestale......	12	Gavoty, lieutenant..	En quarantaine à Toulon.
Fortunée	12	Maistral, lieutenant.	Se rend du Havre à Toulon.
		3° Corvettes	
Badine......	8	Simony, lieutenant..	Expédiée à Syracuse.
Poulette.....	8	Carqharson	En réarmement à Toulon.
Brune.......	8	Groignard, lieutenant	Croisière dans les îles vénitiennes.
Belette	8	Causse	En réarmement à Toulon.
Rossignol....	6	Martin............	Escortera le convoi pour le Levant.
Fauvette	6	Goyetche	Se rend du Havre à Toulon.
		4° Avisos	
Tarleton	4	Feraud............	—
Hasard......	4	Maurin............	—
Alerte.......	4	Daujard, enseigne...	—
Gerfaud.....	4	Stuard	—
Totaux...	146		

Nota. — Ces instructions sont signées par les membres du Conseil exécutif provisoire, savoir : Roland, président; Danton, Clavière, Monge, Le Brun, Grouvelle.

Tiré des diverses pièces des Archives de la Guerre et de celles de la Section technique du génie.

N° 33

ORGANISATION DE LA FLOTTE DE LA MÉDITERRANÉE
en Décembre 1792

I. — Escadre du capitaine Latouche-Tréville

NOMS DES BATIMENTS	ESPÈCE	NOMBRE de canons	NOMS DES COMMANDANTS
Languedoc	Vaisseau	80	Latouche-Tréville.
Entreprenant	id.	74	Thivat.
Scipion	id.	74	Le Goy.
Tricolore	id.	74	Brueys.
Ovion ou *Avide*	id.	74	Vaultier.
Patriote	id.	74	Landais.
Léopard	id.	74	Bourdon-Grammont.
Duguay-Trouin	id.	74	Trogoff.
Généreux	id.	74	Dubois, puis Cazotte.
Thémistocle	id.	74	Haumont, puis Kéréon.
Junon		18	Duhamel.
Hélène	Frégate	18	Cazotte, puis Prévot-Lacroix.
Total	....	782	

II. — Escadre de Truguet

NOMS DES BATIMENTS	ESPÈCE	NOMBRE de canons	NOMS DES COMMANDANTS
Tonnant	Vaisseau	80	Contre-amiral Truguet. Cap. de pavillon Duchayla.
Centaure	id.	74	Missiessi-Quiès.
Apollon	id.	74	Fradin.
Vengeur	id.	74	Kéréon.
Aréthuse	Frégate	18	—
Vestale	id.	12	Gavoty.
Fortunée	id.	12	Maistral.
Iphygénie	Bombarde		—
Iris	id.		—
Sensible	id.		Escoffier.
Lutine	id.		—
La Brune	Corvette	8	Groignard.
Caroline	id.	8	—
La Badine	id.	8	Simony.
Total	....	388	

III. — Escadre du capitaine Saint-Julien

NOMS DES BATIMENTS	ESPÈCE	NOMBRE de canons	NOMS DES COMMANDANTS
Commerce-de-Bordeaux	Vaisseau	74	Saint-Julien.
La Poulette	Corvette	8	Carghauson.
Total	....	82	

Archives de la Guerre

N° 34

A. — *Points d'arrivée des troupes du corps marseillais.*

(Extrait de l'ordre du général Brunet, en date du 16 décembre 1792)

—

Phalange marseillaise	1er bataillon / 2e bataillon	arriveront à	la Colle	le 14 décembre.
Bataillon	de l'Union,	arrivera à	Grasse	le 17 déc.
Id.	de Martigues	id.	Mougins et Vallauris..	16 id.
Id.	du Lubéron	id.	Vence	17 id.
Id.	de Vaucluse	id.	Grasse	18 id.
Id.	de Tarascon	id.	id.	19 id.
Id.	d'Aix	id.	Saint-Paul et la Colle..	20 id.

B. — *Etat de l'artillerie embarquée à bord de l'escadre à Ajaccio, le 3 janvier 1792.*

—

2 canons de	8	Avec leurs armements et approvisionnés en munitions à 500 et 1,000 coups.
6 id.	4	
4 id.	1 dits à la Rostaing	
1 obusier de	6 pouces	
1 mortier de	12 id. à la Goumier	

Deux avant-trains de rechange.

Agrès, outils, etc.

Archives de la Guerre

N° 35

Extraits d'un rapport fait à Toulon, le 19 janvier 1793, par le citoyen Martin, capitaine d'un bâtiment de commerce français, arrêté et détenu quelque temps à Cagliari.

(Ce rapport est envoyé le même jour par le commissaire ordonnateur à Toulon, Vincent, au ministre de la marine, Monge, qui le communique à son collègue de la guerre, Pache).

Armement des ouvrages de mer de Cagliari

12 pièces de 18 dans une batterie basse à la pointe de la Darse et à l'entrée du port.

6 pièces de 12 dans une batterie au-dessus de la précédente.

8 pièces de 18 à côté du rempart de la citadelle donnant en face de la pointe de la Darse.

4 pièces de 18 à l'est de la pointe de la Darse.

7 pièces de 12 vis-à-vis la porte neuve, au-dessus de la batterie précédente.

10 pièces de 18 et 2 coulevrines en bronze de 24, au-dessous de la batterie de 4 canons indiquée ci-dessus, et à la pointe du quai de la Santé.

12 embrasures au N.-O. de la Consigne, près du rivage. Il n'y a en batterie actuellement que 2 canons de 18 ; on attend les autres de Livourne.

4 pièces de 12 au-dessus de la porte de la Consigne.

2 pièces de 18 sur les fortifications du rempart, où l'on mettra aussi le reste des canons attendus de Livourne.

8 pièces de 8 au Lazaret.

8 pièces de 4 près du Lazaret, provenant d'un corsaire sarde.

Avec les canons des fortifications établies au-dessus de la ville, on assure qu'il y a ou qu'il y aura 130 pièces en batterie à Cagliari.

Nota. — Cet état concorde à peu près avec la relation détaillée qui se trouve dans les archives de Breil, pièce n° 13. Il y est indiqué que les batteries vers la mer furent armées de 40 canons de 16 et de 32. Ces derniers sont évidemment les 2 coulevrines. Quant aux canons de 16, ce sont ceux désignés sous le calibre 18, savoir : 12 à l'entrée du port, 2 à la Consigne, 14 entre la Darse et la Santé, 10 sur les remparts de la ville basse, en tout 38.

Archives de la Guerre.

N° 36

ÉTAT DES TROUPES DÉBARQUÉES DEVANT CAGLIARI LE 14 FÉVRIER 1793

Cet état est extrait du rapport adressé, le 26 pluviôse an III, au chef d'état-major Gaultier par le général divisionnaire Casabianca.

Troupes de ligne.......	305	hommes, y compris une compagnie entière de grenadiers du 26e, commandés par le capitaine Descrochets.			
	305	id. y compris une compagnie entière de grenadiers du 52e, commandés par le lieutenant-colonel Sailly.			
	790	id. tant du 42e que de différents petits détachements de la garnison des vaisseaux fournis par le contre-amiral Truguet et commandés par le colonel Laissac.			
	1.400				
Volontaires nationaux — Il en manquait près de la moitié. On en avait embarqué 4,400 à Villefranche.	2.600	1er bataillon de Marseille......	commandé	par le lieutenant-colonel	Calvin.
		2e id. id.	id.	id.	Giraud.
		Portion du bataillon de Martigues	id.	id.	Moisson.
		id. Tarascon	id.	id.	Peyron.
		id. L'Union	id.	id.	Bousquet.
		id. Lubéron	id.	id.	Vallon.
		id. Aix	id.	id.	Félix.
		id. Vaucluse	id.	id.	Loriol.
Total.....	4.000	hommes.			

Etat-Major : Général de brigade, Casabianca. — Aide de camp, Arèna jeune. — Faisant fonctions d'adjudant général, La Converserie. — Adjoint, Giovanni. — Officier du génie, capitaine Ravier.

Archives de la Guerre.

N° 37

EXTRAITS DU RAPPORT DU GÉNÉRAL CASABIANCA

en date du 22 février 1793.

. . . .

Le désordre ne se termine pas là. Les gardes nationaux, après avoir tiré indistinctement à droite et à gauche dans le camp, au nombre de 700 environ, quittent leurs fusils, leurs gibernes et leurs habits et vont à corps perdu se jeter dans la mer.

C'est en vain que nous et les adjoints aux adjudants généraux Giovanni et la Converserie, ainsi que plusieurs autres militaires, nous nous portons dans les lignes pour contenir ce mouvement désordonné et pour rallier les troupes : tous nos efforts furent inutiles ; la terreur panique avait frappé les esprits de ces volontaires et tous demandaient à se retirer.

J'ai résisté à leur demande jusqu'au moment où le citoyen Luce, capitaine de grenadiers au 42e régiment, vint me dire que les troupes de ligne indignées de la conduite des volontaires inexperts, demandaient aussi à se retirer pour ne pas se trouver exposées au même malheur.

N'ayant d'autre parti à prendre pour sauver cette armée, j'ai donné des ordres pour faire la retraite sur le camp que nous avions quitté le matin : nous l'avons effectuée sans éprouver aucun obstacle de la part de l'ennemi et nous avons ramené, pendant la nuit, les fuyards, qui avaient jeté leurs fusils pour être moins gênés dans leur fuite : le rivage était couvert de leurs habillements, ce qui nous a fait présumer que plusieurs devaient être noyés.

Arrivés au camp, les volontaires m'entourent et demandent à se rembarquer, me menaçant de la lanterne, si je n'y eusse adhéré : en vain, je m'offre de leur démontrer que nous n'avions pas vu la face de l'ennemi, que le désordre de la nuit avait été occasionné par une fausse alerte et par leur propre faute, qu'ils allaient se couvrir de honte et faire manquer une expédition à laquelle la République attachait tant d'importance.

La majorité des volontaires, sourds à la voix de l'honneur, indifférents pour les intérêts de la patrie, s'obstinent à exiger les embarcations en criant « à la trahison ». Si les troupes de ligne eussent été nombreuses j'aurais sans doute pris le parti de contenir par la force des séditieux, lâches devant l'ennemi, insubordonnés envers leurs chefs, qu'ils devaient respecter, et j'aurais ainsi repoussé la corde qu'ils me montraient, s'ils n'étaient pas exaucés.

Dans cette circonstance difficile, j'ai rassemblé tous les chefs et tous ont convenu qu'avec de tels hommes, nous aurions exposé les armes de la République à une défaite certaine et que le seul parti était de les faire embarquer sans délai.

Le contre-amiral Truguet, instruit de notre position le 16, nous envoya 50 quintaux de biscuit et d'autres provisions ; les volontaires forcent la chaloupe de retourner à bord et en empêchent le débarquement de crainte qu'on ne les oblige de marcher sur Cagliari.

Une partie des chefs était d'accord avec les volontaires ; la plus grande partie n'approuvaient point la conduite de ces derniers, mais n'osaient point s'y opposer, et les ordres que je donnai n'étaient point exécutés. Le 17, un grand coup de vent ayant rendu impossible la communication de l'escadre avec l'armée manquant de vivres, les mêmes volontaires, qui les avaient refusés le jour auparavant, se présentèrent au nombre de 5 à 600, ayant à leur tête le lieutenant-colonel Jourdan, de Tarascon, me demandant, sous peine de la vie, l'embarcation et les vivres....

Les troupes de ligne indignées par tant d'horreurs, manifestèrent la disposition de défendre leur général et, dès lors, ma vie, menacée à chaque instant, n'a plus couru aucun danger.

Archives de la Guerre.

N° 38

CONDITIONS sous lesquelles doit être livrée aux armes de Sa Majesté Catholique, actuellement sous mes ordres, l'île Saint-Pierre et toute la troupe française et dépendances de terre et de mer de la même nation.

1° Le Roi et la nation Espagnole, persévérant dans les sentiments d'humanité qu'ils ont toujours professés à l'égard de leurs ennemis, comme on le fait de tout temps, je consens, au nom de Sa Majesté Catholique, que le commandant de la marine sorte avec sa troupe et son équipage de la forteresse de l'île Saint-Pierre, où il réside, et qu'il en sorte avec les honneurs militaires, à la charge par lui, par sa troupe et son équipage, de laisser dans la place toutes leurs armes et de venir à bord des vaisseaux du Roi en qualité de prisonniers de guerre, sans cependant qu'aucun officier, soldat ou qui que ce soit, soit privé des effets qui lui appartiennent, la propriété devant être respectée.

2° Il en sera de même à l'égard du commandant et de la troupe française de terre qui garnissent le château et de tous ceux qui dépendent de la susdite troupe.

3° Toute l'artillerie, toutes les munitions de bouche et de guerre et tout ce qui appartient à la République française restent à la disposition de Sa Majesté Catholique.

4° Tous les prisonniers de guerre sont bien traités à bord des vaisseaux du Roi, comme l'ont toujours été les individus de cette classe tombés au pouvoir des Espagnols.

Sous ces conditions, on procédera ce soir même à la reddition de la forteresse à la troupe espagnole.

La capitulation sera confirmée par tous les commandants de terre et de mer et chacun d'eux pourra en conserver un double.

A bord du *Royal Charles*, à la rade de l'île Saint-Pierre, le 25 mai 1793.

Signé : D. FRANCISCO BORGA, commandant.

A ces conditions, le commandant français ajoute la suivante :

La municipalité et le peuple demandent à se mettre sous la protection spéciale du gouvernement espagnol. Le commandant des troupes françaises demande qu'aucun des membres de cette municipalité, qu'aucun citoyen, qu'aucun prêtre assermenté ne puisse être inquiété pour avoir adhéré aux principes de la Nation française.

Accordé, comme ci-dessus :

Signé : BORGA

Signé : SAILLY, commandant des troupes françaises.

N° 39

(*Voir à la fin des pièces justificatives*)

SITUATION D'EFFECTIF ET D'EMPLACEMENT DE L'ARMÉE D'ITALIE LE 5 MARS 1793

Général Biron, commandant en chef. — Général Saint-Martin, chef d'Etat-Major.

Généraux de Division	Généraux de Brigade			Adjudants Généraux
Brunet. Scheldon.	Barral. Camillo Rossi. Casabianca.	Montredon. Dumerbion. Duteil.	Saint-Hilaire Lapoype.	Dubarquier Lasalcette. Giacomoni.

Adjoints aux Adjudants Généraux						
Micas. Monier.	Leclerc. Bruet.	La Converserie. Pertinchamp.	Langlois. Giovanni.	Bourrou. Serve.	Malus. Pellizan.	Cary. Chalran.

A. — CAMPS DE LA VALLÉE DE LA VÉSUBIE

BELVÉDÈRE		SAINT-ARNOULD		LEVENS	
1er de l'Hérault	454	2e bataillon du 50e régiment	670	1er bataillon du 70e régiment	8[illegible]8
7e du Var	486	2e de l'Hérault	794	2e bataillon du 91e régiment	812
Comp. franches (Casabianca et Grasse)	164	1er du Var	490	3e d'infanterie légère	580
Total	1.084	Total	1.954	Total	2.200

B. — CAMPS DE LA VALLÉE DU PAILLON

L'ESCARÈNE		BRAOUS		CASTILLON	
1er bataillon du 61e régiment	770	3e de l'Aveyron	548	1er et 2e bataillons du 11e régiment	1.383
1er bataillon du 91e régiment	664	4e de la Drome	451	1er de la Haute-Garonne	366
Bataillon de Vaucluse	360	3e de la Haute-Garonne	345	3e du Var	451
		Bataillon du Lubéron	397	5e du Var	409
Total	1.334	Total	1.741	Total	2.609

RÉSERVE A NICE ET ENVIRONS

1er et 2e bat. du 28e rég.	1.366	4e des Bouches-du-Rhône	618
1er et 2e bat. du 42e rég.	929	5e id.	780
1er bat. du 50e rég.	725	6e id.	834
1er et 2e bat. du 51e rég.	1.080	7e id.	705
2e de l'Isère	715	4e rég. d'artillerie (5 comp.).	246
4e de Rhône-et-Loire	573	Artillerie des bataillons de volontaires	427
2 compagnies franches	128		
2 escadrons du 15e dragons.	304		
3e des Bouches-du-Rhone	468	Total	9.908

GARNISONS

Avignon	1er Vaucluse	522	Iles Ste-Marguerite. 6e Var.	370
Avignon	2e Cantal	655	Villefranche. 2e Var.	59[illegible]
Carpentras	Grrs de l'Isère.	426	Monaco. Union.	626
Castellane	2e Lozère	576	Batail. ayant fait partie de l'expédition de Sardaigne: 1er Marseille.	543
Tarascon	8e Gironde	811	2e id.	214
Toulon	1er Aveyron	662	Tarascon	426
Toulon	1er Lozère	543	Martigues	345
Toulon	Grenadiers des B.-du-Rhone	817	Aix	409

Effectif général de l'armée d'Italie : 29,465.

Archives de la Guerre.

N° 41

CONVENTION

ENTRE LES GÉNÉRAUX BIRON ET KELLERMANN

D'après les connaissances prises sur le local, il a été convenu entre ces deux généraux que leurs armées seraient placées de la manière suivante dans leurs rapports entre elles, savoir :

L'armée du général Biron s'étendra, par sa gauche, jusqu'aux sources de la Tinée, du Var et du Verdon, de sorte que les garnisons à placer à Entrevaux, Guillaumes, Colmars et autres postes à occuper sur les trois rivières susdites le seront par l'armée d'Italie.

La droite de l'armée du général Kellermann occupera la vallée de Barcelonnette et l'arête de laquelle partent les sources de la Tinée, du Var et du Verdon. Le général Kellermann fera aussi occuper la petite place de Seyne.

D'après les dispositions ci-dessus et vu l'impérieuse nécessité d'établir une communication facile entre les deux armées, il a été convenu de réparer la route qui va de Nice à Barcelonnette, passant par Levens, l'Escrosse (Le Cros), Uthel (Utelle), La Torre (La Tour), Klans (Clans), Marie, Saint-Sauveur, Isola, Saint-Étienne, Saint-Dalmas-le-Selvage et le col de Pelouzelle (Pelouze), d'où part une des sources de la Tinée.

Il sera en outre établi une communication en arrière tombant sur Guillaumes en passant par Beuil, et une seconde venant de Torre à Entrevaux par Touette (Touët-de-Beuil).

De son côté, le général Kellermann fera réparer le chemin qui tend de Josié (Jausiers), proche Tournoux, au col de Pelouzelle.

Il a été encore convenu que la communication entre les deux armées par le col d'Allos, Colmars, Castellane, Séranon et Grasse sera établie de la manière la plus sûre et la plus commode, le général Biron se chargeant des réparations à faire depuis Grasse jusqu'au col d'Allos et le général Kellermann depuis le camp de Tournoux jusqu'au col d'Allos.

En attendant que le général Kellermann puisse occuper le camp de Tournoux, il fera avancer le 2e bataillon d'infanterie légère, le bataillon de chasseurs de l'Isère et le bataillon de grenadiers établi à Gap. Toutes ces troupes seront réparties aux environs de Castellane et Entrevaux.

Fait à Nice, le 22 mars 1793, l'an 2e de la République française.

Les généraux d'armée d'Italie et des Alpes,

Signé : KELLERMANN et BIRON.

N° 42

Archives de la Guerre. (45 bataillons)

DISPOSITION DE L'ARMÉE D'ITALIE LE 8 AVRIL 1793

PREMIÈRE LIGNE (*25 bataillons*)			
BELVÉDÈRE ET ENVIRONS 5 bataillons	CAMP DE COL NÈGRE 5 bataillons	CAMP DE BRAUS 10 bataillons	CAMP DE CASTILLON 5 bataillons
1er et 2e bataillons du 50e rég. 1er de l'Hérault. 2e id. 5e des Bouches-du-Rhône. 2 compagnies franches.	1er et 2e bataillons du 91e rég. 3e des Bouches-du-Rhône. 4e id. id. 3e du Var. Gren. des 3e et 7e B.-du-Rhône.	1er et 2e bataillons du 28e rég. 3 comp. d'infanterie légère. Bataillon de grenadiers de ligne. Bataillon de chasseurs id. Bat. de grenad. de volontaires. 3e des Bouches-du-Rhône. 7e id. id. 3e de la Haute-Garonne. 4e Drôme.	1er et 2e bataillons du 11e rég. 6e du Var. 5e du Var. 1er bat. de la Haute-Garonne. 1 comp. d'infanterie légère. Grenadiers et chass. du 70e rég.
DEUXIÈME LIGNE (*7 bataillons*)			
LANTOSQUE	SAINT-ARNOULD	L'ESCARÈNE	MONACO
6e bat. des Bouches-du-Rhône.	1er bataillon du 70e régiment. 1er du Var. 4e de Rhône-et-Loire.	1er bataillon du 61e régiment.	2e de l'Isère. Bataillon de l'Union.
TROISIÈME LIGNE (*13 bataillons*)			
VILLARS	LEVENS	VILLEFRANCHE	SAINT-LAURENT
7e du Var.	Bataillon d'Aix.	2e du Var. 1er de Marseille.	2 compagnies franches. Grenad. de la Haute-Garonne.
GILETTE	CONTES	NICE	ANTIBES
Bataillon de Tarascon.	Bataillon de Vaucluse. Bataillon de Lubéron.	1er et 2e bataillons du 42e rég. 1er et 2e bataillons du 51e rég. 2e des Bouches-du-Rhône. 6 comp. d'artillerie de ligne. 21e comp. de canonniers volont.	Bataillon des Martigues.

Tiré des Archives de Breil, des Archives de la Guerre et des Mémoires de Thaon de Revel.

N° 43

A — FORCE ET DISPOSITION DE L'ARMÉE AUSTRO-SARDE

SOUS LES ORDRES DU GÉNÉRAL COMTE DE SAINT-ANDRÉ

le 30 Mars 1793

Quartier général : *La Giandola*

DIVISION DE GAUCHE — Général Pernigotti, à Breil

Régt de Saluces.	2 bons	1.000	Régt de Tortone..	2 bons	1.000
Régt de Nice...	2 bons	1.000	Régt de Sardaigne	1 bon	450
Régt de Verceil.	2 bons	1.000	Garnison autrichne	1 bon	400
Régt de la Reine	2 bons	1.000	1er Chasseurs....	1 bon	400
4e Grenadiers...	1 bon	400	8me Grenadiers...	1 bon	400
		4.400			2.650

7.050

DIVISION DE DROITE — Génl Dellera, à Fontan

Régt de Lombardie	2 bons	1.000	Régt de Belgiojoso	1 bon	600
Régt d'Acqui	2 bons	1.000	Régt de Christ ...	1 bon	500
Régt d'Oneille ...	2 bons	1.000	Légion légère....	1 bon	300
1er Grenadiers ...	1 bon	400	9me Grenadiers...	1 bon	400
		3.400			1.800

5.200

Effectif total de l'armée.......... 12.250

En plus, au mois de mai : 2 batons du régiment de Casal.

B — DISPOSITIONS DE CES TROUPES, LE 8 JUIN 1793

Commandant l'armée : duc de Chablais.

DIVISION DE GAUCHE — Génl comte de Saint-André

Régt de Verceil.....	2 bons	Camp des Linières.
Régt de Sardaigne...	1 bon	Camp de l'Albaréa.
Régt de Saluces.....	2 bons	Camp du Pérus.
4e Grenadiers.......	1 bon	Camp de la Cogoule
Régt de la Reine	1er bon	A Breil.
id.	2 bons	Camp de Brouis.
Régt de Tortone	1er bon	Camp de Brouis.
Régt d'Oneille	1er bon	Camp de Brouis.
Régs de Nice........	2 bons	Camp de Brouis.
8e Grenadiers.......	1 bon	Camp de Brouis.
Garnison autrichne...	1 bon	Le Pérus et Brouis.
1er bon de Chasseurs........		Camp du Béolet.

DIVISION DE DROITE — Génl Baron Colli

Corps francs et Chasseurs-Carabiniers.		Moulinet et environs.
Régt de Lombardie ..	2 bons	Camp de l'Authion.
Régt de Casal.......	2 bons	Camp de l'Authion.
1er Grenadiers.......	1 bon	Camp de l'Authion.
Régt de Christ	1 bon	Camp de l'Authion.
Légion légère.......	1 bon	Saint-Véran et Ortighéa.
Régt d'Acqui........	2 bons	Camp de Raous.
9e Grenadiers.......	1 bon	Camp de Fromagine.
Régt de Belgioioso ..	1 bon	En route vers Tende.
Régt d'Oneille.......	2e bon	Oneille (?).
Régt de Tortone	2e bon	Saorge (?).

De nombreuses milices sont réparties entre ces divers postes et particulièrement au pont de la Niéga, à Mantégas, en avant de l'Authion, à Moulinet et aux Terres-Rouges.

Archives de la Guerre.

N° 44

RAPPORT DU 1er AVRIL 1793

SUR L'ÉTAT ET LA FORCE DE L'ARMÉE AUXILIAIRE AUTRICHIENNE QUI SE TROUVE ACTUELLEMENT EN PIÉMONT

1 bataillon de	Wolgatz......	Troupes nationales allemandes.
1 id.	Reiski........	
1 id.	Lattermann...	
1 id.	Harsch-Anton.	

1 bataillon de	Nadasdi.......	Troupes nationales hongroises.
2 id.	d'Alvinzy......	

Deux bataillons du corps franc Servien, dit Michàloviez, composé de Serviens, Rusciens, Wallaques, Moldaviens, Albaniens, Clémentins, etc., moitié Illyriens, moitié Turques.

2 bataillons de	Caprara......	Troupes nationales italiennes.
2 id.	Belgiojoso....	

1 bat. du 1er rég. de	Garnison	Composés de semi-invalides.
2 id. 2e id.	id.	

Total : 18 bataillons d'infanterie.

En comptant l'état complet d'un bataillon à 1,500 hommes, fait le complément de :

Vingt-sept mille fantassins.

Trois divisions du régiment de dragons de l'état-major, troupes nationales allemandes.

Quatre divisions de Mészáros houssards, troupes nationales hongroises.

Total : 7 divisions de cavalerie.

Ce qui fait (une division consistant en deux escadrons et un escadron en 203 hommes) le complément de :

Deux mille huit cents cavaliers.

Donc les troupes auxiliaires autrichiennes en Piémont montent, à supposer les bataillons et les divisions complets, à environ 30,000 hommes.

Elles sont commandées par le général en chef baron de Wins, écolier (*sic*) et successeur du célèbre Laudon.

Le commandant en second est le général comte de Stein.

Les autres généraux se nomment :

Strassoldo, Wenkheim, Turkheim, Provera, d'Argenteau, Colli, Lauto, d'Hyrley, Colloredo, Melz.

Les deux bataillons de Caprara, les deux de Belgioioso et le bataillon d'Harsch-Anton avec les trois divisions de l'état-major sont postés sur la frontière de Nice.

Le reste des troupes susnommées se trouvent en partie dans la province de Turin et sur les frontières du Briançonnais et en partie du côté du mont Cenis et du Saint-Bernard.

Chambéry, le 1er avril 1793,
l'an 2e de la République française.

Signé : J.-B. LUIZMYRIA (?)

Capitaine adjoint à l'état-major de l'armée des Alpes et chargé de la partie secrète.

Archives de la Guerre.

N° 45

EFFECTIF ET DISPOSITIONS DE L'ARMÉE D'ITALIE LE 7 JUIN 1793

Kellermann, commandant les armées des Alpes et d'Italie. — **Brunet**, commandant l'armée d'Italie. — **Lapoype**, chef d'état-major.
Général de division : Scheldon. — Commandant l'artillerie : Général de brigade Duteil.
Généraux de brigade : Casabianca, Montredon, Dumerbion, Saint-Martin, Saint-Hilaire.

VALLÉES DE LA TINÉE ET DE LA VÉSUBIE

Saint-Sauveur, Roure, Marie et Rimplas :

5 c^ies du 6e Bouches-du-Rhone..	285

Lantosque :

1 c^ie du 2e infanterie légère.....	51
2 c^ies grenadiers du 51e régiment...	115
2 c^ies grenadiers 1er et 2e Hérault .	116
1 c^ie grenadiers 4e B.-du-Rhone...	54
1 c^ie gren. 1er Var.	58
1 c^ie grenad. Aix .	55
2 c^ies grenad. 5e et 6e B.-du-Rhone.	139
Bat. d'Aix........	565
Bat, de Tarascon.	317
1 c^ie canonniers 4e de Rhone-et-L.	49
1 c^ie canonniers 2e Hérault	54
TOTAL....	1.573

Utelle :

Grenadiers Hautes-Alpes..........	190

Château de Nice :

2e bataillon de Marseille..........	557

Saint-Martin-Lantosque et camp avancé :

2 c^ies grenadiers du du 50e régiment	106

Roquebillière :

5e B.-du-Rhone..	557

Belvédère :

1er et 2e bataillons du 50e rég	1.050
1er et 2e bataillons du 42e rég.....	840
1 comp. franche...	65
2 c^ies grenadiers du 1er et 2e de Marseille.........	191
3 c^ies du 6e Bouches-du-Rhone.	121
1 c^ie canonniers du 4e B.-du-Rhone.	43
1 c^ie canonniers de Vaucluse......	60
1 c^ie canonn. d'Aix	50
TOTAL....	2.420

La Bollène :

2 c^ies du 3e infanterie légère......	85
1 comp. franche..	72
1er Hérault.......	870
TOTAL....	1.027

CRÊTE DU ROCAILLON

Saint-Arnould et Peiracave :

1er bat. du 70e rég.	572
4e Rhone-et-Loire	468
1er Var..........	379
2e Hérault.......	980
1 c^ie canonniers du 1er Marseille	39
TOTAL....	2.438

Col Nègre :

5 c^ies du 3e infanterie légère ..	320
2 c^ies grenadiers du 11e régim..	119
2 c^ies grenadiers du 91e régim..	119
1 c^ie grenadiers du 3e B.-du-Rhone	60
1 c^ie grenadiers du 7e B.-du-Rhone	58
1 c^ie grenadiers du 2e Var........	54
TOTAL....	730

Luceram :

2e Cantal........	450

VALLÉE DE LA ROYA

Camp de Braos :

1er et 2e bat. du 28e régiment..	1.177
1er et 2e bat. du 51e régiment..	1.120
1er et 2e bat. du 91e régiment.	1.087
2 c^ies grenadiers du 5?e régim.	122
1 c^ie grenad. Lubéron..... ...	74
3e B.-du-Rhone..	346
4e Drome......	434
2e Isère...... ...	635
2e Var.	346
1 c^ie canonniers de Tarascon.....	32
1 c^ie canonniers 2e Isère.......	51
1 c^ie canonniers Union........	45
1 c^ie canonniers Martigues....	51
1 c^ie canonniers 2e Marseille.....	42
1 c^ie canonniers 2e Var..	30
TOTAL....	5.592

Drap :

Dét. 2e Hérault..	100

Sospel :

2 c^ies grenadiers 7?e régiment.......	118
1 c^ie grenadiers 6e Var	50
2 c^ies grenadiers Haute-Garonne	130
2 c^ies grenadiers 2e Isère...... ...	119
2 c^ies chasseurs des B.-du-Rhone. .	124
2 c^ies chasseurs du 11e régiment...	86
2 c^ies chasseurs du 42e régiment...	128
2 c^ies chasseurs du 50e régiment...	119
2 c^ies chasseurs du 70e régiment. .	75
2 c^ies chasseurs du 91e régiment...	117
TOTAL...	1.066

L'Escarène

1 c^ie gren. 5e Var	60
1 c^ie gren. Union.	63
1 c^ie grenad. Martigues.........	65
1 c^ie gren. 7e Var.	59
1 c^ie grenad^rs. Tarascon..	62
1 c^ie gren. Cantal.	58
1 c^ie gren. Haute-Garonne	59
1 c^ie canonniers 1er Var...	50
1 c^ie can. Lubéron.	37
TOTAL....	505

LITTORAL

Camp de Diègue :

4e B.-du-Rhone..	536
2e Var....	517
TOTAL....	1.053

Castillon :

1er et 2e bataillons du 11e rég	1.026
1er H^te-Garonne..	530
5e Var......... ..	432
TOTAL....	1.988

Toulon :

1er et 2e bat. grenadiers B.-du-Rhone........	939
8e et 9e Var......	82
3e Aveyron......	624
TOTAL....	2.283

Antibes :

4 c^ies 6e Var. ...	230
7e B.-du-Rhone .	367
TOTAL... .	597

Villefranche :

1er Marseille.....	484
1 c^ie canonniers 7e B.-du-Rhone..	70
1 c^ie canonniers 6e B.-du-Rhone..	72
TOTAL. ..	526

Monaco :

Union..	470	TOTAL... 1.076
3e Haute-Garonne.....	606	

NICE

15e rég. dragons..	304
5 c^ies 4e régiment d'artillerie.. ..	206
1 c^ie 2e régiment d'artillerie.....	48
Bat. de pionniers..	396
7e Var...........	486
Martigues........	44
4 c^ies du 6e Var...	204
1 c^ie canonniers de Cantal........	65
1 c^ie canonniers 3e B.-du-Rhone...	59
1 c^ie canonniers 5e B.-du-Rhone. .	66
1 c^ie canonniers 3e Haute-Garonne	69
1 c^ie canonniers 2e Hérault.. .. .	56
1 c^ie can^rs. 3e Var.	36

TOTAL pour la garnison de Nice : 2.039 hommes.

Saint-Laurent :

2 c^ies pionniers...	168

Effectif général de l'armée : 27.426 hommes.

Archives de Breil
Pièce n° 64 D.

N° 46

Le général Saint-André, le 9 juin, à une demi-heure après minuit, du camp de Brouis, à M. le général Colli, à l'Hauthion (sic).

L'intention de l'ennemi paraît décidée à nous forcer dans nos positions; il nous est impossible de tenir Brois (sic), si nous ne les chassons de Mangiabau ; on ferait ici tous les efforts pour cela ; mais la chose est plus que difficile soit à cause que nous l'attaquons de bas en haut, soit encore de son grand nombre. Il n'y aurait qu'une diversion par son flanc qui pourrait nous faciliter l'attaque et la faire réussir ; je vous prie donc de donner les ordres pour que les chasseurs carabiniers, le corps franc et les milices[1] effectuent cette diversion avec le plus de vivacité possible. Comme j'apprends que Belgioioso est à la Béola, vous avez encore le moyen de joindre à cette diversion de la troupe de ligne, si elle ne vous est pas toute indispensablement nécessaire. M. Rocati[2] a écrit pour des munitions de guerre ; il récrit encore ; il me survient encore que l'ennemi se retranche sur une butte au-dessous de Mangiabau, ce qui augmente encore des difficultés pour nous. Le chevalier de Revel[3] se rendra d'abord ici.

1. Le général de Saint-André avait donc reçu la lettre écrite par Colli le 11 au soir à l'Authion et qui est citée dans les mémoires de Revel, page 47.
2. Le major Rocati commandait l'artillerie du corps d'armée du comté de Nice.
3. Le chevalier de Revel était le deuxième fils du général Saint-André en qualité d'aide de camp de son père. Il avait été envoyé le matin même auprès du général Colli. L'aîné des fils, le comte de Revel remplissait les fonctions de chef d'état-major général.

Archives de la Guerre.

N° 47

(A) ÉTAT DES OFFICIERS MORTS ET BLESSÉS
DANS LES AFFAIRES DES 8 ET 12 JUIN 1793

NOMS DES RÉGIMENTS ET BATAILLONS	MORTS						BLESSÉS						
	Chefs de Brigde	Chefs de Baton	Adjud. majors	Capitaines	Lieutenants	Sous-Lieuten.	Chefs de Brigde	Chefs de Baton	Aides de camp	Capitaines	Adjud. majors	Lieutenants	Sous-Lieuten.
11e Régt d'infanterie	..	..	..	1	1	1	..	..	..	1	..	..	3
2e Baton de l'Isère	..	..	..	2	1	1	..	1	..	2	..	2	2
2e bataillon de Grenadiers — 2e baton du 51 régt.	..	..	..	..	..	1	..	..	..	..	..	..	..
2e bataillon de Grenadiers — 6e bon des Bouches-du-Rhône	..	..	..	..	..	1	..	..	..	..	..	..	..
2e bataillon de Grenadiers — 1er baton du Var	..	..	..	..	..	1	..	..	..	..	..	..	..
2e bataillon de Grenadiers — Baton d'Aix	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	1
50e régt d'infanterie	1	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	4	..
Chasseurs corses	..	..	..	..	1	..	..	..	..	..	..	..	..
Chasseurs de Marseille	..	..	..	..	1	..	..	..	..	..	..	..	..
2e compie franche	..	..	..	..	..	..	..	..	..	1	..	..	..
6e baton des Bouches-du-Rhône	..	..	..	..	..	1	..	..	..	..	..	..	..
Etat-major	..	..	..	..	..	..	..	..	1	..	..	..	..
1er bataillon de Grenadiers — 11e régt	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	2
1er bataillon de Grenadiers — 91e id.	..	..	..	..	1	..	..	..	..	..	..	1	..
1er bataillon de Grenadiers — 3e bon des Bouches-du-Rhône	..	..	..	..	..	..	..	..	..	1	..	..	..
1er bataillon de Grenadiers — 2e baton du Var	..	..	..	..	..	..	..	..	..	1	..	..	..
1er bataillon de Grenadiers — 2e bon de Vaucluse	..	..	..	..	..	..	..	..	..	1	..	..	1
70e régt d'infanterie	..	..	..	..	1	..	..	..	..	..	1	..	2
1er baton de l'Hérault	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	2	1
2e id. id.	..	..	..	..	1	1	..	1	..	1	..	1	..
4e baton des Bouches-du-Rhône	..	..	1	..	..	..	..	..	..	1	..	1	..
Baton de Lubéron	..	..	..	..	..	..	..	..	..	1	..	..	1
28e régt d'infanterie	..	..	..	1	..	1	..	1	..	1	..	2	..
1er baton du Var	..	1	..	..	..	1	..	..	..	1	..	1	..
Grenad. du 4e baton de la Drôme	..	..	..	..	..	..	..	..	..	1	..	1	1
91e régt d'infanterie	..	..	..	..	..	..	..	1	..	..	..	..	..
	1	1	1	4	7	9	»	4	1	13	1	15	14
RÉCAPITULATION	23						48						

(B) ETAT DES MORTS ET BLESSES AUX AFFAIRES DES 8 ET 12 JUIN
L'AN 1er DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

	Morts	Blessés
Colonnes de gauche et du centre		
Pertes des 8 et 12 pour la colonne d'Ortomann	94	388
Colonne Serrurier	60	267
Colonne de droite des généraux Dumerbion et Miezkowski		
Pour l'affaire du 8, la perte est de	103	549
TOTAL GÉNÉRAL	257	1.204

ENSEMBLE

Morts........ 280
Blessés....... 1.252
Total... 1.532

Certifié par nous, général de brigade, chef de l'état-major de l'armée d'Italie.

Signé : GAUTHIER KERVÉGUEY.

Archives de Breil.
Pièce n° 33 h.

N° 48

DISPOSITIONS DE L'ARMÉE AUSTRO-SARDE

le 1er juillet 1793

Sur le Grand Capelet. — 1 centurie d'Acqui et 1 compagnie de chasseurs carabiniers. — La centurie d'Acqui tient 1 sergent et 12 soldats sur le 3e Capelet, fort Termo.

Entre la Cima delle Cavalline et le Grand Capelet	1 bataillon d'Acqui.
Au pied de la Cima delle Cavalline, près le Col de Raous	1 centurie d'Acqui.

A Raus. — Le 8e bataillon de grenadiers.

A Raus, du côté de la Tête de Roggier..	1 bataillon des troupes légères qui donne une centurie de garde à la Tête de Roggier.

A la Baisse de Saint-Véran. — 1 bataillon d'Oneille.

A l'Authion, les bataillons sont disposés selon l'ordre suivant :

Le 4e des grenadiers qui appuie sa droite à la pointe dite de l'Authion où il y a le baracon de la poudre.

2 de Casal..................		
1 de Suse..................		Aux Fourches dites de l'Authion.
1 de Sardaigne		
Le 9e des grenadiers..........	qui appuient la gauche à la Batterie	
1 division d'Autrichiens......		
La Batterie des canonniers..................		
Le reste des Autrichiens de Garnison..................		
1 de Christ..................		
2 de Lombardie		
1 de Belgioioso..................		
Le 1er des grenadiers..................		

A la Vauta..................	Le Corps franc et l'autre compagnie de chasseurs carabiniers.

Les deux bataillons de Saluces à la Béola.

1 bataillon de Tortonne sur la Cime de Marte.

2 de Nice à Marte en avant et en bas de Tortonne.

Sur la gauche de la Roya entre Gio, Orneglia et Laynes.....	Un bataillon de chasseurs, les volontaires du chev. Radicati et milices.

A la Briga, la Reine.

MOUVEMENTS

Le 5 juillet. — Le 1er bataillon de Saluces est monté à la Vauta au-dessus du Corps franc.

Le 10 juillet. — Le 1er bataillon de Suse, qui a rejoint cette armée, est allé camper à la Béola, ayant occupé la place du 2e bataillon de Saluces qui alla se placer à la Vauta au-dessus de son premier bataillon.

Le 11 juillet. — Le 1er bataillon de la Reine, qui était depuis le 14 juin à la Briga, est venu occuper à l'Authion l'emplacement du 2e bataillon de Suse qui est descendu à Marte relever Tortonne qui a remplacé à la Briga le bataillon de la Reine.

Le 4 août. — Le bataillon de Belgioioso est parti pour la vallée de Stura.

Le 5 août. — Le bataillon de la Reine est allé occuper l'emplacement de Belgioioso.

Archives de la Guerre.

N° 49

ÉTAT DES QUARTIERS D'HIVER DE L'ARMÉE DES ALPES

le 11 janvier 1793

PREMIÈRE LIGNE

Rive droite du Rhône — M. de C. D'Oraison

1er Hautes-Alpes	Belley.
2e Ariège	Nantua.
Légion du Midi, infanterie	Bourg.
Id. cavalerie	Bourg
1 Compagnie franche	Chatillon-le-Dombes.
3e Basses-Alpes	Montluel et Miribel.
1 Compagnie franche	Trevoux.
1 Compagnie franche	Montmirelle.

Devant Genève — M. de C. Pourcin

5e Cavalerie, 2 escadrons	Réparti en Gex, Chablais, et Genevois.
1 Cie volont. de la Rochelle	Evian.
1er Isère	Thonon.
4e Infanterie légère	Carrouge.
Cie des volont. de Libourne	Versoix.
2e Ardèche	Gex.

Maurienne et Tarentaise — M. de C. La Roque

2e Infanterie légère	Lanslebourg, Bramans, Termignon, Follières.
23e Regiment	Modane, St-André, St-Michel
4e Isère	St-Jean.
4e Ain	La Chambre.
8e Infanterie légère	Seez, St-Maurice
1er Aude	Moutiers.
5e Isère	Conflans et l'Hôpital.

Vallée de la Durance — M. de C. Camillo Rossi

1er Grenadiers Basses-Alpes	Entrevaux et Colmars.
1er Basses-Alpes	Barcelonnette.
1er Grenadiers Hautes-Alpes	Manosque.
1 Cie franche de Manosque.	Sisteron.
10 Regiment	Montdauphin et Embrun.
35e Régiment	Briançon.
1er Ardèche	Briançon.

DEUXIÈME LIGNE

Partie de la Savoie — Lt Gl Dornac et état-major

1er Drôme	Montmeillan.
3e Drôme	Saint-Pierre-d'Albigny.
9e Dragons 3e escadron	[illegible]
79e Regiment	Chambéry.
1er Landes	Chambéry.
9e Dragons, reste	Chambéry.
Compagnie des guides	Chambéry.

Partie de la Savoie — M. de C. Carcaradec

5e Cavalerie, 1er escadron	Annecy.
Légion des Allobroges	Annecy.
6e Gironde	Rumilly avec détachements à Bonneville et à La Rochette.

Bas-Dauphiné — Lt Gl Antonio Rossi

1er [illegible]	Pont-de-Beauvoisin.
1er Haute-Loire	Fort Barraux.
59e Regiment	Grenoble.
5e Gironde	Grenoble.

Bas-Dauphiné — Lt Gl Antonio Rossi

1er Grenadiers Isère	Vienne.
6e Ain	Bremieu.
2 Cies volont. de la Gironde.	Bourgoin.
2 Cies volont. de l'Ain	La Tour-du-Pin.

TROISIÈME LIGNE

Lyon et rive droite du Rhône — Lt Gl Lestrade

2e Haute-Loire	Brioude, Yssengeaux.
2 Cies du 70e régiment	Saint-Chaumont.
3e Haute-Loire	Montbrison.
3e Rhône-et-Loire	Villefranche.
8e Dragons (40 h.)	Lyon.
2 Cies volont de la Gironde.	Lyon.

Rive gauche du Rhône — M. de C. Saint-Gervais

2e Lozère	Carpentras.
2e Aveyron	Valréas, Bollène, Visau.
5 Cies volont. de la Drôme.	Crest.
4e Haute-Garonne	Montélimart.
1er Ariège	Valence.
3 Compagnies franches	Romans.

Rive droite du Rhône — Lt Gl Albignac

2e Haute-Garonne	Largentière, St-Ambroix.
5e Haute-Garonne	Bourg St-Andeol, Viviers, Privas, St-Agrève, Annonay.
2e Cantal	Usez.

Rive droite du Rhône — Lt Gl Albignac

2e Drome	Nîmes.
1er Gard	Pont-Saint-Esprit.
Depôt du 51e régiment	Tournus.
2 Compagnies franches	Nîmes et Beaucaire.

Archives de la Guerre. N° 49 (*suite*) 11 janvier 1793.

ÉTAT DE L'ARTILLERIE DE L'ARMÉE DES ALPES

LOCALITÉS OCCUPÉES	CANONS DE 3	4	8	8 lg	12	DÉPOTS DE MUNITIONS	CHEVAUX	PERSONNEL	OBSERVATIONS
Gex	..	2	.	..	.	....	20	1 escouade	du 2ᵉ régiment (Gex, Belley). Les 6 autres pièces stationnées dans le dépar' de l'Ain rentrent à Lyon.
Belley	..	2	..	..	..	....	20	3 id.	
Bourg	..	2	..	..	..	....	....	1 comp.	du 1ᵉʳ régiment
Thonon	..	2	..	..	..	1 caisson de mun.ᵒⁿ d'inf.	20	1 escouade	
Carrouge	..	2	..	..	..	1 id.	.....	1 id.	
Annecy	..	4	..	..	..	2 id.	40	2 id.	
St-Maurice								1 id.	
Moutiers	6	..	..	..	..	....	25	2 id.	
Conflans								1 id.	
Modane								1 id.	
St-Michel	5	1	..	..	..	....	25	1 id.	
St-Jean								2 id.	
Chambéry	..	8	1	6	4	....	150	1 comp. 2 escouades 2 ouvriers	Cette artillerie doit être répartie, savoir : 2 pièces de 12 à Bourg-St-Maurice. 2 » » 8 à Termignon. 6 » » 8 longues pour la batterie redoute de Bourg-St-Maurice.
Barraux	..	..	..	..	..	Dépôt de munitions	.....	1, 2 comp.	
Briançon	..	..	..	..	..	id.	.....	1 id.	
Embrun et Montdauphin	..	..	..	..	..	id.	.....	2 escouades	
Grenoble	..	..	..	..	..	id.	300	3 comp. 1/2	
Lyon	..	..	..	..	..	id.	300	2 id. 1/2	
Voiron	.	..	..	..	..	....	100	....	
Vienne	.	..	..	..	..	....	150	....	
Crémieu	..	..	..	..	..	....	150	....	
Lagnieu	..	..	..	..	..	....	100	....	
Tournon	..	..	..	..	..	....	200	....	
Valence	..	..	..	..	..	....	150	....	
TOTAL	11	23	4	6	4		1.750		

Archives de la Guerre.

N° 50

SITUATION D'EFFECTIF ET D'EMPLACEMENT DE L'ARMÉE DES ALPES

Le 15 avril 1793

GARNISONS

DESIGNATION DES CORPS	EMPLACEMENTS	EFFECTIF Offic.	EFFECTIF Troupe
2e du 10e régt	Mont-Lyon	29	608
2e du 35e régt	Briançon	30	66[illegible]
4e Haute-Garonne	Guillestre	29	476
1er Drôme	Briançon	31	697
9e id.	Mont-Lyon	33	674
1er Ardèche	Briançon	31	776
1er Gard	Bourg d'Oisans	29	640
4e Ain	Aiguebelle	34	846
2e Lozère	Guillaumes	35	672
2e Aveyron	Entrevaux	35	800
1er Grenadier des Hautes-Alpes	Puget-Théniers	31	449
2e Drome	Colmars	31	720
1er Bses Alpes	Larche	20	704
2e Chass. de l'Isère	Entrevaux	»	»

DESIGNATION DES CORPS	EMPLACEMENTS	EFFECTIF Offic.	EFFECTIF Troupe
3e Tarn	Grenoble	37	712
4e Basses-Alpes	Id.	30	686
2e Ardèche	Gex	33	666
2e Ariège	Nantua	31	551
3e Rhone-et-Loire	Chambéry	»	716
1er bat. franc de la République	Termignon	20	441
Cie de Quissac	Grenoble	3	44
Cie de la Rochelle	Thonon	6	174

Infanterie de ligne	1 327
Volontaires	11.949
TOTAL	13.276

CORPS DISPONIBLES

DESIGNATION DES CORPS	EMPLACEMENTS	EFFECTIF Offic.	EFFECTIF Troupe
5e Gironde	Camp d'Embrun	31	769
5e Haute-Garonne	Camp de Grenoble	[illegible]	700
2e Haute-Loire	Id.	31	549
3e Isère	Id.	35	626
3e Basses-Alpes	Id.	35	665
6e Ain	Camp de Chambéry	35	873
1er grenadiers des Basses-Alpes	Id.	»	692
1er Ariège	Id	32	564
1er Aude	Camp de Carrouge	31	589
5e de grenadiers	Camp d'Annecy	35	583
6e Gironde	Id	»	»
1er Isère	Id.	28	722
1er Hautes-Alpes	Id.	»	629
4e Isère	Camp Maurienne.	32	692
2e grenadiers	Id.	»	»
4e grenadiers	Camp de Tarentaise	»	»
1er Landes	Id.	»	567
5e Isère	Id.	21	511
3e Drome	Id.	31	692
Légion des Alpes.	Termignon	»	»
Légion Allobroge.	Montmélian	»	1.072

Volontaires	11.467
Infanterie de ligne	7.487
Cavalerie et artillerie	1.438
TOTAL	20 392

DESIGNATION DES CORPS	EMPLACEMENTS	EFFECTIF Offic.	EFFECTIF Troupe
1er bat. du 10e rég.	Montmélian	30	697
1er du 35e rég.	Id.	30	661
59e régiment	Camp de Grenoble	58	1.346
2e du 79e rég.	Id. Chambéry.	30	683
1er du 79e rég	Id. Carouge	31	683
23e régiment	Id Maurienne	56	1.235
2e infant. légère	Id. Entrevaux	30	573
4e infant. légère	Id. Evian	25	676
8e infant. légère	Id. St-Maurice	29	614
Dét. du 4e artiller.	Lyon	7	144
4e escouade de la comp. Molière.	Saint-Jean	1	22
2e escouade de la comp. Molière.	Saint-André	»	18
Comp. Borthon	Bramans	1	37
Comp. Roquefer.	Briançon	1	72
Dét. du 4e régim.	Chambéry	2	93
Comp. Hemery	Bourg	4	59
Comp. d'ouvriers.	Lyon	2	62
5e rég. cavalerie	Annecy	18	310
9e dragons	Lyon	35	484
Comp. des guides.	Lyon	2	31
Cie de gendarmes	Lyon	3	30

EFFECTIF TOTAL DE L'ARMÉE

Infanterie de ligne 8.814 + Volontaires 22.416 + Artillerie 525 + Cavalerie 931 = 33.668

SITUATION DE L'ARMÉE DES ALPES LE 1er MAI 1793

Commissaire ordonnateur : Alexandre. — Général en chef : Kellermann. — Chef d'état-major : Saint-Remy.

DIVISION D'AVANT-GARDE. — Général de division Dumuy

CORPS DE TARENTAISE : Général de brigade Dubourg

CAMP		CANTONNEMENTS		
4e grenadiers	428	8e Infant. légère	688	St-Maurice.
1er Haute-Loire	630	Drag. Allobroges	150	id.
5e Isère	691	Id.	111	Conflans.
3e Drôme	609			
Artillerie	68		949	
			2.426	
	2.426	Total du corps.	3.375	

CORPS DE MAURIENNE : Général de brigade Laroque

CAMP		CANTONNEMENTS		
23e régiment	1.167	1er bat. franc de la République	441	Termignon.
4e Isère	685	Légion des Alpes	500	Lanslebourg.
2e grenadiers	420	Légion des Allobroges	300	Lanslebourg.
4e Ain	656	1er Landes	576	Saint-Jean.
Artillerie	72	Compie franche de Caffe	86	
	3.000			
	1.903			
Total du corps	4.903		1.903	

DIVISION DE DROITE. — Général de division Antonio Rossi

CORPS DE GRENOBLE : Général de brigade D'Albignac

CAMP		GARNISONS		
59e régiment	1.193	1er Mont-Blanc	782	Grenoble.
35e Id.	1.325	Cie de Quissac	17	Grenoble.
3e Isère	716	4e artillerie	426	Grenoble.
3e Basses-Alpes	684	2e Mont-Blanc	468	Valence.
	4.218	5e cie franche	431	Valence.
		2e cie artillerie à cheval	120	Valence.
		3e escadon 5e rég. cavalerie	81	Vienne.
			2.358	
			4.218	
			1.340	
		Total du corps.	7.908	

CANTONNEMENTS

4e B.-Alpes	595	Romans.
1er Gard	745	Bourg d'Oisans.
	1.340	

CORPS D'EMBRUN : Général de brigade Camillo Rossi

CAMP	
3e grenadiers	498
1er chasseurs Isère	718
1er Lozère	682
	1.908

CANTONNEMENTS

1er grenadiers.	539	Barcelonnette.
4e Hte-Garonne	653	Guillaumes.
1es Drôme	663	Briançon.
	1.855	
	1.908	
	9.269	
Total du corps	13.923	

GARNISONS		
1er du 10e rég.	648	
2e Drôme	792	Briançon.
2e Haute-Loire	621	Briançon.
1er Ardèche	686	Briançon.
6e Ain	659	Briançon.
5e Hte-Garonne	852	Briançon.
1er B.-Alpes	646	Larche.
2e du 10e rég.	621	Mont-Lyon.
9e Drôme	741	Mont-Lyon.
2e Lozère	576	Guillaumes.
2e chass. Isère	780	Montélimar.
2e Inf. légère.	589	Digne.
2e Aveyron	610	Entrevaux.
1er grenadiers Htes-Alpes	449	Puget-Thén.
	9.260	

N° 51 (*suite*)

DIVISION DE GAUCHE. — Général de division D'Ornac

CORPS DE CAROUGE : Général de brigade Carcaradec

CAMP

5e grenadiers	588
1er du 79e régiment	759
1er Aude	690
Artillerie	60
	2.097

CANTONNEMENTS

3e Tarn	708	Nantua.
Cie franche de la Rochelle.	168	Thonon.
4e infanterie légère	675	Evian.
2e Ardèche	666	Gex.
9e dragons	495	Carouge.
Artillerie	4	id.
Légion des Alpes	511	id.
	3.227	
	2.097	
Total du corps...	5.324	

CORPS D'ANNECY : Général de brigade D'Oraison

CAMP

6e Gironde	682
1er Isère	700
1er Hautes-Alpes	689
1er grenadiers Allier	478
3e Mont-Blanc	632
	3.181

CANTONNEMENTS

2e Ariège	684	Sallanches.
5e cavalerie	370	Annecy.
Infanterie de la légion Allobroge	371	Rumilly.
	1.425	
	3.181	
Total du corps...	4.606	

CORPS DE CHAMBÉRY : Général de brigade Saint-Gervais

CAMP

2e du 79e régiment	650
1er grenadiers Hautes-Alpes	473
1er Ariège	718
Artillerie	68
	1.909

CANTONNEMENTS

5e Rhône-et-Loire	735	Chambéry.
5e Gironde	621	Chambéry.
Infanterie de la légion Allobroge	400	Chambéry.
Artillerie	22	Chambéry.
Guides	33	Chambéry.
Gendarmes	30	Chambéry.
Inf. de la lég. Allobroge	357	Montmélian.
Artillerie	9	Montmélian.
	2.207	
	1.909	
Total du corps...	4.116	

19me DIVISION MILITAIRE A LYON

3e escadron du 9e dragons	145	Détachement d'artillerie	145	Ouvriers d'artillerie	62

Total général : 43,607 hommes.

Archives de la Guerre.

N° 52

FORCE ET POSITIONS DE L'ENNEMI

Etat joint à la lettre de Naillac, ambassadeur français à Gênes, en date du 2 mars 1793.

NOMS DES RÉGIMENTS	Nombre d'unités	NOMS DES LIEUX DE GARNISON	Total des forces	NOMS DES RÉGIMENTS	Nombre d'unités	NOMS DES LIEUX DE GARNISON	Total des forces
INFANTERIE D'ORDONNANCE				INFANTERIE PROVINCIALE			
Gardes	2	1er Suse; 2e Turin	1.230	Genevois	2	Suse	919
Savoie	2	Alexandrie	1.230	Maurienne	2	Suse	919
Montferrat	2	1er Aoste; 2e Suse	1.230	Ivrée	2	Asti	919
Piémont	2	1er Dronero; 2e Sardaigne	1.230	Turin	2	Suse	919
Saluces	2	Saorge	1.230	Pignerol	2	Chérasco	919
Leutron ou Royal Allemand	2	Turin	1.230	Nice	2	Saorge	919
La Marine	2	Turin	1.230	Mondovi	2	1er Ceva; 2 Bene	919
Chablais	2	Valence	1.230	Verceil	2	Saorge	919
Suisse Valaisan de Courten	3	1er Sardaigne; 2 Saorge; 3 Fénestrelles	1.845	Asti	2	Suse	919
				Casal	2	Suse	919
				Novare	2	Novare	919
Suisse Bernois de Rockmondet	2	Suse	1.230	Tortone	2	Tortone	919
La Reine	2	Saorge	1.230	Suse	2	Turin	919
Suisse Grison de Christ	2	Alba	1.230	Acqui	2	Alexandrie	919
Sardaigne	2	Tortone	1.230	Grenadiers du Roi	2	Pignerol	919
Lombardie	2	Coni	1.230	Pionniers	2	Id	919
Suisse de Schmid	2	Sardaigne	1.230	Corps royal d'artillerie			2.400
Nouvelle Marine	2	Saorge	1.230	Tous ces régiments doivent être augmentés de 340 h., de sorte que, sous peu, chacun sera fort de 1,259 hommes.			
Aoste	2	Mondovi	1.230			Total de l'infanterie	41.089
Légion des troupes légères	1	1er Saorge; 2e Fénestrelles; 3e Suse; 4e Alba	2.460				
CAVALERIE ET DRAGONS							
Dragons de S. M.	4	Alexandrie	400	Dragons de la Reine	1	Saluces	400
Chevau-légers	1	Savigliano	400	Dragons de Chablais	1	Carignan	400
Dragons de Piémont	1	Turin	400	Aoste cavalerie	1	Bra	400
Royal-Piémont cavalerie	4	Vigevano	400	Dragons de la Cercera	1	Turin	100
Savoie cavalerie	4	Verceil	400	Gardes du corps de S. M.		Turin	180
Dragons de Sardaigne	1	En Sardaigne	400			Total de la cavalerie	3.880
RÉGIMENTS AUTRICHIENS							
Belgiojoso	2	Saluces et Coni	2.000	Canonniers et fusiliers		Carmagna	740
Caprara	2	Saorge	2.000	Cavalerie		Pignerol, Carignano, Seraglio	2.840
Garnison		Turin	950			Total des Autrichiens	8.530

TOTAL GÉNÉRAL : 53.499.

Archives de Breil, pièce n° 36. **N° 53** Le 17 avril 1793.

RÉPARTITION DES CANTONNEMENTS PROVISOIRES

DU CORPS DE TROUPE AUX ORDRES DE S. E. M. LE LIEUTENANT GÉNÉRAL MARÉCHAL COMTE STRASSOLDO

NOMS des commandants de brigades	NOMS DES RÉGIMENTS	QUARTIERS OCCUPÉS ACTUELLEMENT	NOUVEAUX CANTONNEMENTS	Nombre de Bataillons	Nombre de Escadrons
M. le général major marquis de Provera.	Caprara	Saluces et environs	Saluces	2	
	Savoie	Tarentasca	Fæsana et Revel	1	
	Aoste	San Pietro de Stura (?)	San Pietro, Venasca et villages de la Vraita	2	
	Casal	Peveragno	Dronero et vallée de Maira	2	
	Dragons autrichiens	Pignerol	Pignerol		2
	Dragons de la Reine	Saluces	Pignerol		4
			Total	7	6
Son Altesse Royale le prince de Carignan.	Grenad. autrichiens	Saluces	Busca	1	
	Belgiojoso	Coni et environs	Coni	1 1/3	
	Courten	Coni	Coni et Borgo-San-Dalmazzo	2	
	Mondovi	Démont	Démonte	1	
	Piémont	Démont	Démonte	2	
	5e Grenadiers	St-Etienne-de-Tinée	St-Etienne	1	
	Légion légère	id. id.	id.	1	
	Pionniers	Turin	Berzezio, Morillon, Sambucco et envir.	1	
	Dragons autrichiens	Pignerol	Savigliano		2
	Chevau-légers	Savigliano	Cavaglio		2
	Dragons de Chablais	Fossano et Centale	Fossano et Centale		4
			Total	10 1/3	8

Total général : 17 bataillons 1/3.
id. 14 escadrons.

Archives de Breil, pièce n° 36.

N° 54

DISLOCATION DE LA BRIGADE DE S. A. S. LE PRINCE DE CARIGNAN

le 1er juin 1793

QUARTIER GÉNÉRAL A VINADIO

Nombre de Bataillons	Nombre de Compagnies	DÉSIGNATION DES TROUPES	EMPLACEMENTS	OBSERVATIONS
1		Aoste	Entraigues.	(1) 1 compagnie détachée à Sainte-Anne.
1		Piémont		(2) 20 hommes aux Planches.
	1	Milices de Gayola		
1		Grenadiers autrichiens	Démont.	NOTA
1		Belgiojoso (1)		Toute la troupe de ligne, milices, restera placée aux confins où elle est jusqu'à ce qu'elle soit remplacée par une autre.
1		Mondovi		
1		5e grenadiers	Vinadio.	Hôpital général à la Madonna dell'Olmo.
	2	Pionniers	Bains de Vinadio	Hôpital ambulant à Démont.
	1/2	Milices de Testoris (2)		Hôpital volant à Isone.
	2	Troupes légères	Calieras.	
	1/2	Milices de Testoris	Sabernoi.	
	1	Pionniers		
	1	Pionniers	Sainte-Anne.	
	1	Milices de Martelli		
	2	Troupes légères avec les gren.	Sambucco.	
1		Courten	Pietraporzio.	
	1	Milices de Beradingo	Pont-Bernard.	
1		Courten	Berzezio.	
	1	Milices de Belmont	Ferrières.	
	1	Milices Giordano	Vallon de Pourriac	
	1	Milices Grandis	San-Giacomo.	
	1	Milices Viglietti		
	1	Milices du comte Cimela	Largentière.	
		Volontaires de St-Etienne		
1		Mondovi		
	1	Milices Turpini		
9	18			

11 Bataillons de ligne. — 10 Compagnies de milices.

Archives de Breil
Pièce n° 36.

N° 55

Le 10 juin 1793.

INSTRUCTIONS POUR LE GÉNÉRAL PROVERA

Les neiges se fondent ; il est temps de prévenir les mouvements que l'ennemi pourrait faire par les vallées du Pô, de Vraita et de Maira. Il faut quitter Saluces et porter votre troupe en avant. Comme vous connaissez le local, placez vos troupes comme bon vous semble. Faites marcher sans retard. Envoyez-moi un plan de dislocation des troupes réglées et des milices.

Vallée du Pô. — Les points principaux à garder dans la vallée sont Paysana et Ocina, et il faut absolument penser à faire construire des redoutes à San-Chiaffredo, Traversette, cols de Porco, de Friolente et delle Porte.

Vallée de la Vraita. — Il faut s'emparer de la position de la Vignasse et de Castel-Ponte et tâcher de conduire des canons sur ces deux hauteurs pour barrer le chemin qui conduit à Château-Dauphin et, si la troupe ne peut pas encore camper, on peut la faire cantonner à Castel-Ponte et à Château-Dauphin. Il faudra aussi à Chanal avoir des milices pour être averti des mouvements de l'ennemi. Vous ferez de même les dispositions nécessaires pour la défense de la vallée de Bellins.

Vallée de Maira. — Il faudra vous emparer d'Aceglio. Il faut cantonner la troupe à Prazzo et Saint-Marcelin et avoir un détachement de milices à la Chiapera pour être informé des mouvements de l'ennemi. Comme cette vallée est attenante à celle de Stura, je pourrai vous seconder en cas de besoin.

Il sera bon de prendre votre quartier à Saint-Pierre pour être plus à portée et, dans ce cas, il sera nécessaire d'établir vos ordonnances par San-Damiano et, de là, vous ferez reconnaître les chemins les plus courts pour Demonte.

En cas qu'il y ait encore des autres redoutes à bâtir dans les deux dernières vallées, vous pourrez les faire sans perte de temps et sans attendre d'autre ordre ; il faudra seulement choisir des officiers intelligents pour que les ouvrages soient bien faits. Je vous ai déjà marqué que, pour avoir de l'argent, il faut s'adresser au comte de Ponsillon. Vous pouvez aussi vous adresser au commandant de Coni pour avoir quelques ingénieurs. Il y a un hôpital royal établi à....... ; vous y êtes assigné pour y envoyer les troupes de S. M. Sarde. Par ordre de S. E. le général baron de Wins, le major Brentano a le commandement des avant-postes.

Archives de la Guerre
et de Breil.

N° 56

DISPOSITIONS DES TROUPES AUSTRO-SARDES

Au camp de la Madeleine du 21 juin au 14 novembre 1793.

(A) Énumération des postes et positions

1° Col de Fer.
2° Col de Pourriac.
3° Pas del Mulo.
4° Chemin du Lauzanier au vallon de Jausiers.
5° Montagne du Lauzanier à la gauche du camp.
6° Camp retranché de la Madeleine :
- Poste de la gauche, n° 8.
- Grande redoute n° 7.
- Redoute avancée n° 6.
- Flèche n° 5.
- Flèche n° 4.
- Demi-redoute n° 3.
- Retranch. des grenadiers n° 2.
- Retranch. des milices n° 1.

7° Montagne du Bec de Lièvre :
- Redoute du sommet.
- Red. du versant occidental.

8° Col des Monges.
9° Montagne de Vérandol.
10° Poste de la tête d'Alpe au-dessus du col de Sautron.
11° Passage de l'Escaletta.

(B) État des troupes détachées le 4 août

CORPS	A Largentière	A la Scaletta	A Ferrière	A Salzomoreno	Au col du Fer	A Colla Longa	Total
Courten ..	...	...	13	45	10	...	68
Mondovi ..	...	108	...	...	...	...	108
Belgiojoso	...	...	128	...	11	...	139
Troup. lég.	...	...	...	...	...	83	83
Autres troup.	21	...	...	...	...	...	21
TOTAUX	21	108	141	45	21	83	419

(C) Effectif des troupes à la fin de juin

Mondovi.............	1 bat.	300 h.	
Courten.............	2 —	600 »	
Belgiojoso...........	1 —	1.000 »	
Grenadiers autrichiens..	1 —	400 »	
Pionniers............	1 —	400 »	
5e Grenadiers.........	1 —	400 »	
Légion légère........	1 —	300 »	
Corps franc Giulay....	1 —	1.000 »	
TOTAUX....	9	4.400 »	

(D) État des forces le 4 août

CORPS	EFFECTIF au camp	EFFECTIF sur la montagne	OBSERVATIONS
5e grenadiers	....	336	Aux deux redoutes à la droite du camp sur l'Oronaye.
Courten....	300	45	30 à Salzo-Moreno et 13 à Ferrière.
Mondovi ...	...	288	dont 188 aux redoutes de la gauche et 100 à la Scaletta.
Corps franc.	....	316	Sur les montagnes de la gauche, au nombre de 216, et 100 au col des Monges.
Pionniers ..	159	....	
Christ	205	....	
Troupes lég.	70	130	Sur la montagne de l'Oronaye et postes voisins.
TOTAUX ..	734	1113	

Archives de la Guerre. **N° 57** Armée des Alpes.

DISPOSITIONS DES TROUPES DE LA DIVISION DE DROITE LE 30 JUIN 1793

A GRENOBLE

	Effectif	Présents
59e régiment	1.405	1.168
3e Basses-Alpes	711	630
6e Côtes-Maritimes	1.021	1.002
Artillerie	147	142
Pionniers	107	104
Canonniers de la Lozère	78	70
Dépôt du 35e régiment	119	115
Compagnie de Quissac	42	38
Compagnie des guides	28	28
Totaux	3.658	3.297
Total des présents	3.297	
Manquants	361	

GARNISONS

	Emplacements	Effectif	Présents
2e Aveyron	Entrevaux	868	854
1er Grenad. Haut.-Alpes	Colmars	784	757
9e Drôme	Mont-Lyon	766	736
4e H.-Garonne	Id.	730	692
Totaux	....	3.148	3.039
Tot. présents	....	3.039	
Manquants	....	109	

A BRIANÇON ET ENVIRONS

	Emplacements	Effectif	Présents
1er batn 10e rég	Briançon	693	645
1er Ardèche	Id.	739	682
2e H.-Loire	ft des Têtes	721	680
	ft Randouillet	433	400
5e H.-Garonne	ft d'Anjou	34	34
	ft Dauphin	72	72
	Cervières	233	233
	Ste Catherine	139	87
	pt de Cervières	173	173
	Fortville	86	86
1es Drôme	Chantemerle	85	85
	St-Chaffrey	87	87
	St-Blaise	88	88
	ft Christine	87	87
	La Vachette	166	70
	Névache	144	144
	Plampinet	71	71
6e Ain	Val des Prés	81	81
	Les Alberts	70	70
	Mt Genèvre	154	154
	Fonteville	61	61
Artillerie	....	76	76
Guides à pied	....	31	31
Totaux	....	4.524	4.197
Tot. présents	....	4.197	
Manquants	....	327	

CAMP DE TOURNOUX

	Effectif	Présents
35e régiment	1.478	1.292
1er Basses-Alpes	787	742
2e Drôme	756	703
1er Lozère	862	831
2e Id.	726	656
3e Isère	716	643
4e Id.	852	784
2e Chasseurs Isère	788	740
2e Infanterie légère	610	521
Totaux	7.575	6.912
Total des présents	6.912	
Manquants	663	

89 canons - 1.480 chevaux d'artillerie

CAMP DE ROUX

	Effectif	Présents
3e Mont-Blanc	701	634
1er Chasseurs Isère	776	692
2e bat. du 10e régiment	745	690
1er Gard	761	690
Totaux	2.983	2.706
Total des présents	2.706	
Manquants	277	

Total général des présents : 20.151

Archives de la Guerre.

N° 58

SITUATION DU CAMP DE TOURNOUX, LE 1er SEPTEMBRE 1793

TROUPE

CORPS	EMPLACEMENT	Effectif	Présents	Détachement
3e Grenadiers.....	Tournoux	484	438	»
1er du 35e régim...	Saint-Ours	752	619	84
2e du 35e régim. ..	Camp de Tournoux	696	512	95
4e Isère	Id. de la Mirandole	742	690	1
1er Lozère........	Meyronnes.......	863	658	205
1er Basses-Alpes ..	Camp de Tournoux	860	731	75
1er Chass. de l'Isère	Serennes.........	742	685	1
3e Mont-Blanc	Saint-Paul.......	664	430	156
2e Lozère	Jausiers	820	740	»
2e Aveyron.......	Saint-Paul	»	»	»
Comp. de Quissac.	Gleysoles	42	39	»
Dét. de pionniers .	Les Prads, près St-Paul	95	90	»
Dét. de dragons...	Camp de Tournoux	51	50	»
Artillerie	Id. id.	224	157	42
Totaux	....	7.135	5.839	659
Total des présents	. ...	6.498	6.498	
Manquants...	....	637		

ARTILLERIE

MATÉRIEL		Nombre des unités	OBSERVATIONS
Bouches à feu montées sur affûts avec avant-train .	Pièces de canons 8	8	dont 6 bat. au camp de la Lozière et 2 en avant de Gleizoles.
	de fonte de bataille 4	10	dont 2 att. au 2e bat. du 35e rég.
	Obusiers de 6 p.	2	en batterie au camp de la Lozière.
Pièces de fonte d'une livre sur affût		6	dont 2 à la redoute du Castellet. ne peuvent servir à cause de déteriorations dans leur monture et faute de munitions.
Espingoles prises aux Piémontais...............		4	
Fusils hors de service		65	
Caissons à canons approvisionnés au complet.........	8	16	
	4	10	
	Obusiers de 1 L.	4	
		4	
Caissons d'infrie contenant chacun 14,000 cartouches et 1,500 pierres à feu.....		6	En tout 84,000 cartouches et 9,000 pierres.
Forges de campagne		3	
Chariots à munitions		6	
Cartouches d'infrie en barils		79.800	En dépôt dans l'église de Tournoux.
Outils de pionniers.......		423	

Archives de la Guerre.

N° 59

NOTE AJOUTÉE PAR KELLERMANN A LA LETTRE

QU'IL ADRESSE AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC, LE 18 JUILLET 1793.

Je vous dépêche ma lettre par un courrier extraordinaire pour vous instruire, citoyens, que les représentants du peuple près l'armée des Alpes viennent de me requérir de faire marcher les six bataillons destinés pour l'armée des Pyrénées contre les Marseillais ainsi que les trois bataillons de l'armée d'Italie qui étaient également destinés à l'armée des Pyrénées.

Je vous annonce que cette disposition peut tirer à des conséquences incalculables contre le bien de la chose publique. Au surplus, je vous en donne avis, en vous déclarant que ma responsabilité est absolument levée à cet égard. Je n'ai jamais vu qu'avec les petits moyens, il fût fait de grandes choses. Que deviendra la chose publique si ce corps de troupes était débauché ou en partie par les Marseillais, ou enfin battu par des forces trop supérieures ? Je vous prie, représentants, de bien calculer cette affaire et encore les suites relativement aux subsistances de l'armée d'Italie.

Je donne des ordres au général Carteaux, qui commande ces troupes, de se conduire avec la plus grande prudence et de ne rien signer que par des réquisitions formelles des représentants du peuple qui sont avec lui.

Ci-joint la réquisition des représentants du peuple.

KELLERMANN.

Archives de la Guerre.

N° 60

SITUATION DE L'ARMÉE DES ALPES, LE 15 AOUT 1793

FAUCIGNY & EN ARRIÈRE

CORPS DE TROUPES	EFFECTIF	EMPLACEMENT
5e Rhône-et-Loire ..	759	Gex.
4e Basses-Alpes.....	711	Thonon et Evian.
Cies de la Rochelle..	144	Cluses et Sallanches.
2e Ariège...........	690	Sallanches.
4e Mont-Blanc.......	649	Grenoble.
Total....	2.953	

Corps divers

Gendarmerie.........	32	Lyon.
Guides	31	Briançon.
	31	Lyon.

TARENTAISE

79e rég., 2e bat. ...	755	Bourg St-Maurice
1er Haute-Loire	692	id.
1er Isère...........	872	id.
5e Isère...........	690	Conflans.
8e Infant. légère ...	615	Séez.
Total....	3.624	

Cavalerie

5e Cavalerie........	536	Lyon
9e Dragons.........	898	id.

MAURIENNE

23e rég., 1er bat. ...	714	Modane.
1er Landes........	725	Bramans.
4e Ain............	792	Saint-Michel.
6e Ain............	821	Aussois.
5e Gironde..	708	Termignon.
Légion des Alpes....	507	id.
Total....	4.367	

Corps divers

Pionniers	106	Grenoble.
Dépot du 35e.......	117	id.

BRIANÇONNAIS

1er Drôme...	709	Mont Genèvre.
4e Haute-Garonne..	742	Mont-Lyon.
3e Mont-Blanc......	648	Embrun.
2e Haute-Loire.....	688	Briançon.
5e Haute-Garonne..	733	id.
5e Côtes-Maritimes .	1.070	Grand Villard.
10e rég., 1er bat. ...	683	Briançon.
4e Infanterie légère.	643	id.
9e Drôme.	744	Guillestre.
Total. ..	6.660	

UBAYE

CORPS DE TROUPES	EFFECTIF	EMPLACEMENT
35e reg.	1.516	Tournoux.
1er Basses-Alpes ...	822	id.
1er Lozère........	757	id.
4e Isère.........	875	id.
2e Infanterie légère	536	id.
2e Lozère........	670	Jausiers.
2e Aveyron.......	842	Saint-Paul.
1er Chasseurs Isère .	760	Serennes.
10e reg., 2e bat. ...	897	Tournoux.
Cie de Quissac.....	42	id.
Total. ...	7.717	

VAR et TINÉE

2e Drôme	717	Colmars.
2e Chasseurs Isère..	744	Beuil.
5e Mont-Blanc	»	Entrevaux.
Grenadiers des Hautes-Alpes	837	id.
Total....	2.298	

VALLÉE DU RHONE

59e rég.	1.457	—
3e Basses-Alpes ...	772	—
2e Mont-Blanc	596	—
Légion Allobroge...	2 000	—
Dragons id. ...	187	—
Total....	5.012	

DEVANT LYON

3e Isère.........	675	Camp.
1er Ardèche.......	751	Bourgoin.
1er Gard	855	Camp.
6e Côtes-Maritimes	1.051	id.
23e rég., 2e bat. ..	679	id.
6e Gironde. .,.....	659	id.
1er franc de la Républ.	827	Bourgoin.
3e Drome........	704	Camp.
1er Ariège........	720	Macon.
1er Aude.........	821	Camp.
2e Ardèche.......	992	id.
Légion des Alpes...	1.011	id.
7e Côtes-Maritimes.	»	Vienne.
Total. ...	9.745	

TOTAUX GÉNÉRAUX

Infanterie (58 batons) ...	41.769	44.527
Cavalerie (6 escons) . .	1.434	
Corps divers et artillerie.	817	

Archives de Breil
Pièce n° 41.

N° 61

NOTE SUR LA VALLÉE D'AOSTE EN 1793

ETAT NOMINATIF DES TROUPES

Régiment de Turin	Bataillons	2
» de Montferrat	»	2
» de la Marine	»	2
» des Grenadiers royaux	»	2
» de Rockmondet	»	3
» de la Légion légère	»	1
» de Novare	»	1
3e Grenadiers, lieutenant-colonel Chamousset	»	1
	TOTAL...	14

Lorsqu'on entra en Savoie, ce corps fut renforcé de Piémont Royal et des chevau-légers, cavalerie. Ce dernier fut en Savoie ; les autres ne furent qu'au petit Saint-Bernard.

On entra en Savoie le 13 ou le 14 août. (M. Cochin, dit dans la nuit du 14 au 15), et on sereplia le ...... (*sic*).

Les troupes étaient la plupart logées à la Thuile, Grenadiers royaux et Turin.

Lorsque M. Martiani fut au Saint-Bernard, à la fin d'avril, on gardait ce passage par des détachements abrités dans l'hospice de Saint-Bernard, au nombre de 400 hommes ; une garde au petit baracon de la Commune, sur le sommet de la montagne[1].

1. Sans doute, le col de Traversette, à l'endroit où, l'année suivante, on fit une redoute.

Archives de Guerre

N° 62

PROCLAMATION

—

De par le Roi et au nom de M. le chevalier de Loche, commandant l'avant-garde,

Un événement aussi heureux que celui qui conduit les troupes de Sa Majesté en Savoye annonce une protection trop marquée de la Providence pour ne pas espérer le meilleur succès. Déjà de tous côtés les villes se hâtent de témoigner leur zèle pour leur légitime souverain.

Annecy a secoué sans secours étranger les chaînes de la Liberté ; il est donc important que les Montagnes achèvent ce qu'avec tant de zèle les Villes ont commencé. C'est pourquoi, aussitôt la présente reçue, d'ordre du Roi, les sindics et conseils qui existaient avant l'entrée des français en Savoye, d'accord avec les chatelains, feront assembler au son de la cloche et à la manière ordinaire tous les hommes capables de porter les armes et leur fourniront autant d'armes que la paroisse en possède, dont chaque particulier apportera la sienne pour son usage, et il en sera fourni à ceux qui n'en auront pas à leur arrivée à l'armée.

Sa Majesté donne à chaque milice sept sols par jour et le pain, avec la propriété de son arme et toutes les munitions nécessaires, si elle la garde, jusqu'à la fin de la campagne. Sa Majesté attend des officiers locaux un zèle proportionné à leur fidélité et aux sacrifices qu'elle fait pour la félicité de son Peuple.

A LA COMMUNAUTÉ DE SIXT

P. S. — Elle enverra, pour demain soir, 25 du courant, un cheval avec la selle et la bride ; l'on payera vingt sols par jour.

Signé : le marquis de SALES.

Cluses, le 24 août 1793.

Pour extrait, certifié conforme à l'original consigné à l'administration du district de Cluses.— Le 1er octobre 1793, l'an 2e de la République Française une et indivisible.

Signé : REYDEL, président. MUFFRAYT-AMOUR, secrétaire.

Archives de Guerre

N° 63

EXTRAIT D'ORDRE

—

Nous, chevalier de Loche, commandant des troupes du Roy en Faucigny, aïant appri (sic) que les communautés de Samoens, Vallon et Six ne sont point régies par les Conseils qui existaient lors de l'entrée des Français en Savoye, nous ordonnons aux dits Conseils de se mettre en activité de service dès aujourd'hui, et prendre aussitôt l'administration en mains.

Nous exhortons lesdites communautés à engager les gens braves et déterminés à venir joindre les troupes du Roy. Nous sommes informés que quelques malintentionnés cherchent à répandre de mauvais bruits; nous invitons les administrateurs à les assurer du contraire, car nous pouvons vous dire avec certitude qu'ils sont battus de tous côtés, que nos troupes leur ont pris toutes les redoutes qu'ils avaient en Maurienne et Tarentaise, et vous pouvez les assurer que, sous peu de jours, il ne restera plus aucun Français en Savoye.

Cluses, le 27e aoust 1793.

Signé : de LOCHE.

Pour extrait conforme à l'original consigné à l'administration du district de Cluses. — Le 1er octobre 1793, l'an 2e de la République Française une et indivisible.

Signé : REYDEL, président. MUFFRAYT-AMOUR, secrétaire.

———

ÉTAT DES TUÉS, BLESSÉS, PRISONNIERS DE GUERRE ET ÉGARÉS DES DIFFÉRENTS CORPS

qui composent celui de l'armée du département de Suse dans le cours de la campagne de Savoye en 1793

RÉGIMENTS	COMPAGNIES	TUÉS				BLESSÉS					PRISONNIERS DE GUERRE									ÉGARÉS			DÉSERTEURS		
		Sergents	Caporaux	Soldats	TOTAL	Sergents	Tambours	Caporaux	Soldats	TOTAL	Capitaine	Lieut.	Enseignes	Sergents	Brigadiers	Caporaux	Tambours	Soldats	TOTAL	Caporaux	Soldats	TOTAL	Caporaux	Soldats	TOTAL
2e et 10e bataillons de grenadiers	2 Savoie															1		11	12						
	2e Marine			4	4	1			7	8															
	1re Turin															1		6	7						
	2e Id.			1	1																				
	1re Novare							1	4	5				2				1	3						
6e et 7e Bataillons de grenadiers	2e Maurienne			1	1		1	2	4	7															
	1re Royal Allemand			2	2				1	1				2		1		12	15						
	1re Genevois			1	1				1	1															
	2e Chablais																	4	4						
	1re Maurienne																	1	1						
	2e Pignerol																1		1						
	1re Chablais																				3	3			
Escadrons de dragons de Piemont	Châteauneuf														1			5	6						
	Lieutenance			2	2													2	2		1	1			
Bataillon de chasseurs	Montferrat		1	1	2													1	1						
	Chablais			1	1													3	3		2	2			
	Rockmondet													1				1	2	1	1	2			
	Royal Allemand																	2	2		3	3			
	Savoie															1		3	1						
Chasseurs des troupes légères — N. N.						1		1	4	6															
Corps royal d'artillerie	N. N.											1							1						
	Porro								2	2				1					1						
	Royal Allemand																	2	2						
	Genevois																	1	1						
	Milices			1	1																				
Chablais	Chef																				2	2		25	25
	Colonelle			2	2																2	2		13	13
	De Salins			1	1						1								1					23	23
	Majore																							16	16
La Reine	État-major												1						1						
	Lieut.-Colonelle								1	1								1	1		1	1			
	2e Majore																	5	5						
	Vivalda																	3	3						
	Hutin																	3	3						
2e centurie du 2e bataillon des troupes legeres				1	1									1				1	2						
2e bataillon des pionniers — Gay									1	1															
1er bataillon de Maurienne — N. N.				3	3		1	2	3	6															
Ivrée N. N.				1	1													11	11						
Pignerol	Colonelle	1		1	2													1	1						
	Sala			1	1																				
	Villeneuve																	1	1						
	TOTAL	1	1	24	26	2	2	6	28	38	1	1	1	7	1	4	1	81	97	1	15	16	..	77	77

Archives de Breil,
Pièce n° 42

N° 65

ETAT DES MUNITIONS DE GUERRE, TENTES, USTENSILES

ET AUTRES OBJETS PRIS A L'ENNEMI A TERMIGNON, SOLIÈRES ET BRAMANT.

Boulets de canon	De livres 16	475
	De » 12	603
	De » 8	67
	De » 6	21
Demi-bombes du diamètre d'onces 52		300
Tentes	De coton	15
	De toile	59
Ballot contenant des capotes, bandoulières, etc.		1
Ballots contenant de la buffleterie de différentes espèces		3
Sacs	D'avoine	60
	De haricots	14
Pelles en fer		200
Pics et pioches		100
Marmites de fer-blanc		95
Gamelles en fer-blanc		18
Bidons de fer-blanc		120

Ces trois derniers articles, ainsi que d'autres effets et hardes, ont été distribués ou vendus au profit de la troupe.

ETAT DES PRISONNIERS FAITS SUR L'ENNEMI

Officiers	3
Sergents	1
Caporaux	2
Soldats	68
TOTAL	74

NOTA. — Les deux états n°s 64 et 65 sont extraits du journal détaillé des opérations du corps de troupes sous les ordres du lieutenant général, marquis de Cordon (Archives de Breil, pièce n° 42).

Archives historiques N° 66 10 octobre 1793

PRÉCIS RAISONNÉ DE LA CAMPAGNE DE 1793

SUR LA FRONTIÈRE DES ALPES

PAR LE GÉNÉRAL KELLERMANN

Lorsque les troupes piémontaises eurent pénétré dans le département du Mont-Blanc par le col de Valmeynier, le mont Cenis, le petit Saint-Bernard et la vallée de Chamouny (*sic*), il fallut s'opposer à l'invasion totale de ce département avec le peu de forces qui restaient sur la frontière des Alpes, après ce qui avait été retiré de cette longue ligne depuis Entrevaux jusqu'au lac de Genève, tant pour l'augmentation de l'armée des Pyrénées-Orientales, que pour combattre les rebelles de Marseille et de Lyon.

Pour réussir à arrêter la marche rapide des ennemis, il fallait faire mouvoir les troupes qui me restaient, de manière à rassembler des troupes suffisantes dans les points que l'ennemi attaquait. Il s'en fallait bien que nous puissions en opposer partout un nombre égal aux siennes ; mais par la rapidité et la succession des marches, on pouvait lui en imposer : c'est ce que j'ai tenté et exécuté avec succès.

La partie du haut pays de Nice, c'est-à-dire le ci-devant comté de Beuil, depuis le col de Cestrières jusqu'au Puget-Théniers, était défendue par six bataillons, en y comprenant les garnisons des places de Colmar et d'Entrevaux, qui ferment les deux débouchés qu'on vient de nommer.

L'ennemi ne peut pénétrer par ce pays en corps d'armée ; car il n'y a aucun chemin praticable pour l'artillerie qui lui serait nécessaire pour soumettre ces places qu'il ne pourrait pas laisser derrière lui. Ces places sont du genre de celles qu'il faut surtout mettre à l'abri du mineur ; et les moyens de défense à cet égard avaient été ordonnés et exécutés, ainsi que le placement d'un camp volant qui devait en défendre les avenues. Il avait été prescrit en outre au général de l'armée d'Italie de faire constamment approvisionner ces deux places par l'arsenal d'Antibes, dont elles sont plus à portée que de Mont-Lyon ou Briançon.

Le camp de Tournoux couvre le chemin des Hautes-Alpes et de la forteresse de Mont-Lyon par le col de Vars. Ce camp a été calculé pour 12 bataillons ; mais les observations des plus judicieux militaires qui ont bien étudié le pays, ont démontré depuis quelque temps que, pour rendre inutiles toutes les tentatives de l'ennemi, on devait le garder au moins avec 15 bataillons, ce camp ayant beaucoup de postes additionnels. Cependant les divers démembrements de l'armée des

Alpes n'ont permis d'y rassembler que neuf bataillons ; encore fut-on obligé d'en retirer un pour le corps assemblé contre Lyon.

L'ennemi avait beaucoup de troupes dans la vallée de Sture depuis Démont jusqu'au col de l'Argentière, ce qui rendait très important d'occuper Tournoux et de le conserver.

La vallée de Queiras était défendue par deux bataillons contre les incursions qui pouvaient être tentées par les troupes ennemies et les Vaudois des vallées de Château-Dauphin, de Pô, de Luzerne et de Saint-Martin.

Les places de Mont-Lyon, Embrun et Briançon étaient forcément réduites aux plus faibles garnisons. Ce qui restait de troupes disponibles et en très petit nombre dans cette partie des Hautes-Alpes gardait le grand débouché de mont Genèvre et les cols qui de la vallée de Neuvache versent dans celle de Bardonneuche (*sic*).

Des detachements gardaient les montagnes de Valoire, qui font la communication du département des Hautes-Alpes avec celui du Mont-Blanc.

La vallée de Maurienne, au pied du mont Cenis, n'était défendue, à l'époque de l'entrée des Piémontais, que par sept bataillons.

Dans la vallée de Tarentaise, au pied du petit Saint-Bernard, nous n'avions que six bataillons.

Deux bataillons et deux compagnies de chasseurs Rochelais composaient les forces du Faussigny, où l'ennemi avait pénétré par le bas Valais et la vallée de Chamouny.

Dans le nombre des bataillons que nous venons de compter sur toute cette ligne de défense, il y en avait quatre formés par la réunion des compagnies de grenadiers ; ce qui diminuait l'effectif des bataillons, et ceux-ci étaient, de plus, à cette époque, affaiblis par les maladies.

L'ennemi avait pénétré avec plus de 20,000 hommes dans le département du Mont-Blanc et, en s'avançant, il armait de gré ou de force les habitants de ce pays, dans lequel d'ailleurs il avait des intelligences. Il se manifesta même des insurrections partielles, comme à Annecy et dans le haut Chablais. Les gardes nationales des districts de Chambéry, de Carrouge, d'Annecy, Thonon et Gex marchèrent avec beaucoup de dévouement et de courage. Les gardes nationales de l'Isère furent requis (sic) et s'avancèrent avec zèle. Ces nouvelles forces ne pouvaient former qu'une deuxième ligne. Il fallait augmenter le nombre des bataillons pour manœuvrer devant l'ennemi, arrêter sa marche, l'attaquer ensuite afin de le chasser du territoire de la République ; en conséquence des ordres furent donnés.

Le sixième bataillon de la Gironde partit du camp devant Lyon pour augmenter les forces du Faussigny.

Le poste essentiel d'Ugine, le cours de l'Arly et le chemin de Beaufort étant bien gardés présentaient une barrière imposante aux troupes ennemies qui avaient fait l'invasion de la Tarentaise.

Un bataillon passa du camp de l'Hôpital sous Conflans à la division de Maurienne et l'occupation du col de Balmont assura la défense des deux vallées.

La vallée de la Maurienne était d'une défense plus difficile et plus importante que l'autre. Nos troupes, trop inférieures en nombre, l'avaient évacuée jusqu'à Aiguebelle. Si l'ennemi avait pu passer dans

cette partie la rivière d'Arc et forcer le défilé de Charbonnière, il se serait porté sur Montmélian et sur l'Isère, il nous aurait obligé à lever précipitamment le camp de l'Hôpital et à nous retirer sous le fort Barraux, dans le département de l'Isère. L'ennemi alors se serait rendu maître de tout le Mont-Blanc, du district de Gex, de deux routes qui le menaient à Lyon et il aurait enveloppé les troupes du Faussigny, qui, ne pouvant être assez promptement averties d'un tel échec, n'auraient pas eu le temps de se retirer derrière le Rhône.

La division de Maurienne avait dû nécessairement envoyer deux bataillons à Valloire pour soutenir ce poste essentiel à conserver contre l'ennemi qui de la vallée de Bardoniche (*sic*) et de Notre-Dame de Charmeix faisait successivement passer des renforts à ses troupes campées à Valmeynier. D'ailleurs, le plus grand nombre des communes de ce canton s'était déclaré et armé en faveur des Piémontais.

Dans la première course que je fis dans le Mont-Blanc, après l'entrée des Piémontais, il fut ordonné au deuxième bataillon du 10e régiment de se rendre du camp de Tournoux en Maurienne et, lorsque je partis une deuxième fois du camp devant Lyon pour le Mont-Blanc, sur la réquisition des représentants Simond et Dumas, il fut ordonné au premier bataillon de grenadiers et au premier bataillon des Basses-Alpes de se rendre, en marches forcées, de Tournoux à Aiguebelle.

Ces trois bataillons, retirés du camp de Tournoux, l'auraient trop affaibli devant un ennemi qui gardait encore avec beaucoup de forces la vallée de Sture et qui menaçait journellement la vallée de Barcelonnette. Aussi je jugeai qu'il était indispensable de mettre les troupes de la division d'Entrevaux sous les ordres du général de division qui commandait à Tournoux, afin que celui-ci pût renforcer l'un ou l'autre point suivant les mouvements de l'ennemi. Les bataillons que le camp de Tournoux avait envoyés en Maurienne y furent remplacés par deux bataillons de la division d'Entrevaux, qui s'y rendirent en deux marches par la montagne d'Allos. Le général de l'armée d'Italie eut ordre de faire passer deux bataillons dans cette partie, de veiller sur la gauche et les gardes nationales les plus braves et les mieux exercées furent mises en réquisition. Les troupes de la division furent rapprochées des deux places, particulièrement d'Entrevaux pour en défendre les avenues et s'y jeter au besoin.

Lorsque les renforts arrivés en Maurienne eurent donné les moyens d'attaquer et de chasser l'ennemi retranché au col de la Madeleine et de gagner par là quatre lieues de terrain sur lui, aussitôt deux bataillons de cette division se rendirent en Tarentaise, où j'avais résolu de faire ma principale attaque. Elle fut heureuse : les ennemis furent culbutés dans leurs postes, battus partout au même moment et obligés de se retirer en abandonnant 12 canons et une partie de leurs équipages.

Je fus instruit, à peu près vers ce temps, que l'ennemi n'avait plus que 2.000 hommes dans la vallée de Sture ; je donnai ordre au général de la division de Tournoux d'envoyer un bataillon à Entrevaux pour fortifier la gauche de l'armée d'Italie.

Lorsque, par des attaques simultanées sur quatre points, dans une étendue de 30 lieues, les Piémontais eurent été chassés du territoire du

Mont-Blanc, je laissai, dans chaque vallée, le nombre des troupes nécessaires à sa défense et je formai au camp de Bois-Plan, près Chambéry, une réserve de cinq bataillons, prêts à se porter partout où un secours deviendrait nécessaire.

Le général de l'armée d'Italie m'annonça, par un courrier extraordinaire, qu'il était menacé d'être attaqué par des forces supérieures et qu'il avait besoin de quelques renforts. La division d'Entrevaux venait d'être augmentée d'un bataillon et de gardes nationales en réquisition. Le général de l'armée d'Italie pouvait déjà y trouver du secours.

Deux bataillons du camp de Bois-Plan reçurent aussitôt l'ordre de se rendre à l'armée d'Italie et les troupes de Tournoux l'auraient encore renforcée, dès que les neiges auraient fermé le col de l'Argentière. Ce fut là le dernier acte de mon commandement.

On voit, par le précis de ces opérations, que ce n'est qu'en faisant mouvoir les troupes suivant les diverses tentatives de l'ennemi, en dégarnissant momentanément quelques points, surtout ceux où l'ennemi peut pénétrer le plus difficilement ou ceux qu'il sera toujours le plus facile de réoccuper, en réunissant enfin des forces suffisantes pour porter un coup décisif, que l'on peut parvenir à bien défendre une longue ligne. Ce coup une fois porté, bientôt il ne reste plus rien à l'ennemi des avantages qu'un affaiblissement de troupes a pu lui faire obtenir dans quelques points : car si l'ennemi s'était porté en force sur Entrevaux, il aurait nécessairement dégarni son camp de la Madelaine ; dans ce cas, celui de Tournoux aurait marché par le col d'Allos, à l'appui de Colmar et d'Entrevaux ; il aurait suivi tous les pas de l'ennemi et aurait coupé ses subsistances.

Tels sont les vrais principes de la guerre et ceux qui, par leur bonne exécution, ont fait conserver toute la frontière des Alpes depuis le mont Jura jusqu'à la Méditerranée.

KELLERMANN.

Archives de la Guerre

N° 67

LE GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE D'ITALIE

AU CITOYEN DEFORGUES, ADJOINT AU MINISTRE DE LA GUERRE

Il m'est impossible d'affaiblir l'armée que je commande, étant en présence des ennemis qui se renforcent journellement et n'ayant pas été recruté.

Le général en chef de l'armée d'Italie,

Signé : BRUNET.

Lescarène, 26 juin 1793, l'an second de la République française.

Archives de la Guerre.

N° 68

SITUATION DE L'ARMÉE D'ITALIE LE 8 JUILLET 1793

PREMIÈRE LIGNE (Troupes mobiles)

GAUCHE

Vallées de la Vésubie et de la Tinée

TROUPES	EFFECTIF	EMPLACEMENT
1er et 2e du 42e	1.072	Belvédère (2,803).
1er et 2e du 50e	1 130	
6e Bouch.-du-Rhône	554	
Artillerie	47	
2 Cies 3e Infant. lég.	112	St-Mart.-Lantosque.
Cie franche n° 1.....	206	St-Dalmas-le-Plan (1,456).
id. n° 2....	292	
Cie franche marseillse	70	
Baton Grenadiers....	500	
1 Cie Chass. de ligne.	64	
2e Bouch.-du-Rhone.	324	
1 Cie 3e Infant. lég.	75	Rimplas.
1 Cie 3e id. id.	51	Marie.
5e Bouch.-du-Rhone	642	La Condamine (Flaut).
1er du 70e	352	Camp des Fourches (Tuels) (3,684)
1er Var.............	448	
1er Hérault.........	755	
2e id.	993	
4e Rhône-et-Loire..	502	
Baton Grenadiers....	500	
2 Cies Pionniers.....	134	
2e Cantal...........	522	Camp du Bois de la Mairis (1,001).
1er du 91e	479	
10 Cies Chass. de ligne	698	Moulinet.
Aix	725	Lantosque, la Bollène et Roquebillière.
Tarascon	260	Utelle.
Total de la gauche	11.407	

DROITE

Vallées de la Bévéra et de la Roya

TROUPES	EFFECTIF	EMPLACEMÉT
Détach. du 11e	329	Breil (1,312).
id. 28e	306	
id. 3e Infant. lég.	117	
id. 1er Haute-Garonne.	187	
id. 2e Var.......	210	
id. 4e Drôme	163	
1er et 2e du 11e	988	Camp de Brouis (4,221).
1er et 2e du 28e ...	1.121	
1er Haute-Garonne.	513	
2e Var........... ..	536	
4e Drome..........	684	
2e du 91e	379	
1er et 2e du 51e	1.004	Camp de Béolet (3,350).
2e Grenadiers......	1.200	
4e Bouch.-du-Rhône	612	
3e Var	534	
2e Isère........ ...	587	Sospel.
5e Var	633	Castillon.
Luberon............	400	Agaissen.
Vaucluse	564	L'Escarène.
Détach. 2e Hérault..	100	Drap.
3e Bouch.-du-Rhone	453	Col de Braous.
Total de la droite	11.620	
Report de la gauche	11.407	
Total de la 1re ligne	23.027	

DEUXIÈME LIGNE (Garnisons)

TROUPES	EFFECTIF	EMPLACEMENT
2e Marseille (au Château)	487	à Nice.
15e Dragons	278	
5 Cies 4e Artillerie ..	206	
1 Cie 2e id. ...	48	
6e Var.....	620	
7e Var	418	
Martigues	572	
4 Cies Pionniers.... .	207	
Canonniers 2e Hérault	37	
id. 5e B.-du-Rhone	66	
id. 3e id.	37	
id. 3e Hte-Garonne	42	
id. 3e Var........	57	
Total.....	3.085	

TROUPES	EFFECTIF	EMPLACEMENT
1er Marseille	360	Villefranche (402).
Crs 6e B.-du-Rhone .	70	
Crs 7e id.	72	
3e Haute-Garonne ..	672	Monaco.
1 Cie Pionniers.....	63	St-Laurent (633).
Union	570	
7e Bouch.-du-Rhônc.	450	Antibes.
1er et 2e Grenadiers Bouches-du-Rhone	879	Toulon (2.153).
8e et 9e Var	815	
4e Aveyron	458	
1er du 61e	647	Corse (2.202).
1er et 2e du 26e . ..	750	
1er et 2e du 52e	805	
Total......	6.612	

TOTAL GÉNÉRAL DE L'ARMÉE : 32,724 hommes (y compris les troupes en Corse)

Archives de Breil, pièce n° 46. N° 69

MARCIE DEL QUARTO BATTAGLIONE DELLE TRUPPE LEGGIERE

COMMANDATO DAL SIGNOR LUOG^te^-COLONNELLO LEOTARDI

dal campo della Madalena nei diversi luoghi del contado di Nizza e Principato d'Oneglia.

29	Agosto....	Partito dal campo della Madalena per S. Stefano in due marcie, passando per il colle di Poriac — Truppe in Prà, indi alli
30	»	a S. Stefano.
7	Settembre.	Partito per Entraunes e S. Martino — Truppa a Castelnuovo, indi ai
8	»	in S. Martino e Entraunes.
21	»	Partito per Pogetto — Truppa a Guillaume, indi ai
22	»	al Pogetto.
14	Ottobre...	Partito per la Spedizione di Conseguda — Truppa a Quebris, nella notte di d°.
15	»	Entrati nella Conseguda ove si sono fatti 15 prigionieri di guerra fra essi due feriti.
16	»	Ritornato a Quebris.
17	»	Accampato sul colle di Viale } senza tende.
18	»	Sul detto colle } senza tende.
19	»	Accantonato a Todon.
22	Novembre.	Partito per Piemonte — Truppa a Clans.
23	»	al Fontane.
24	»	Tenda.
25	»	Limone.
29	»	Partito per Ceva — Truppa a La Chiusa.
30	»	Mondovi.
1er	Dicembre.	Ceva.
13	»	Partito per Oneglia — Truppa a Garessio.
14	»	} Ormea.
15	»	} Ormea.
16	»	Caravonica.
17	»	Oneglia.

[Ar]chives de la Guerre.

N° 70

SITUATION DE L'ARMÉE D'ITALIE, LE 7 SEPTEMBRE 1793

PREMIÈRE LIGNE

TROUPES	Effectif	EMPLACEMENT	TROUPES	Effectif	EMPLACEMENT
Grenadiers	562	Camp la Condamine	1er grenadiers	391	Camp de Béolet (2.230)
2e du 50e,	350	Camp d'Organa	2e id.	552	
3e Haute-Garonne	517	Camp de Doude	51e régiment	705	
Cantal	534	Colla Bassa	3e Var	582	
1 Cie chasseurs corses	37	Utelle (539)	1er du 50e	472	Castillon
2e du 42e	331		2e Isère	590	Sospel
1 Cie chas. marseillais	21		Détach. du 2e Isère	44	Col de Braus
1 Cie franche du 23 août	150		6e Bouches-du-Rhône	569	Lucéram
1 Cie chasseurs corses	45	Figaret (72)	5e Var	480	Peiracave
1 Cie franche de la Corse	27		2 Cies du 3e B.-du-Rhône	118	Col Nègre
2 Cies chasseurs corses	56	Gilette	4 Cies id.	208	L'Escarène
1er du 28e	416	Levens (666)	1 Cie id.	62	Coaraze
5 Cies grenadiers	250		Détach. id.	100	Drap
1er du 91e	434	Camp du bois de la Mairis (870)	Détach. du 11e	215	Breil (1.491)
Aix	436		Id. 28e	208	
Grenadiers	532	Camp de Fougasse (3.443)	Id. 42e	119	
1er du 70e	496		Dét. 1er Haute-Garonne	238	
1er Hérault	684		Id. 4e Drôme	237	
2e Hérault	783		Id. 4e B.-du-Rhône	223	
1er Var	377		1 Cie franche du 23 août	104	
4e Rhône-et-Loire	532		1 Cie chasseurs corses	92	
2 Cies pionniers	86		Pionniers	55	
2e Var	315	La Bollène	1er du 11e	225	Camp de Brouis (1.302)
2 Cies chasseurs corses	99	Lantosque (745)	1er du 42e	241	
1 Cie franche n° 2	120		4e Drôme	160	
1 batn chass. de ligne	406		1er Haute-Garonne	386	
1 Cie franche du 23 août	120		4e Bouches-du-Rhône	290	
Total de la Gauche	8.868		*Total de la Droite*	7.666	

DEUXIÈME LIGNE

TROUPES	Effectif	EMPLACEMENT	TROUPES	Effectif	EMPLACEMENT
2e du 28e	525		Lubéron	415	Monaco
1er Marseille	521	Armée révolutionnaire (3.528) à Fréjus	2e Marseille	341	Villefranche (452)
Vaucluse	340		1 Cie du 11e	36	
Union	515		Dét. Cie franche n° 1	75	
5e Bouches-du-Rhône	549		2e du 91e	369	St-Laurent (452)
7e Var	369		Pionniers	83	
Bataillon du Beausset	268		7e Bouches-du-Rhône	221	Antibes (321)
Pionniers	54		9e Var	100	
Artillerie	125		2e du 11e	315	Château de Nice
15e Dragons	262		Martigues	170	Nice (1.018)
Sans-culottes	109	Cannes	Dét. Cie franche n° 1	75	
Tarascon	581	Ste-Marguerite (743)	6e Var	202	
Dépôts	162		Pionniers	12	
1er et 2e gren. B.-du-Rne	338	Toulon (534)	Artillerie de ligne	450	
8e Var	196		Gendarmerie nationale	109	
Total	1.386		Total	1.333	

Total général de l'armée : 24.421 (Non compris les troupes en Corse).

Archives de Breil, pièce n° 50. N° 71

RELATION DE L'AFFAIRE SUIVIE LE 8 SEPTEMBRE 1793

AU COL DE L'AGNON

Hier au soir à 9 heures, j'ai fait partir ce premier bataillon du régiment de Nice de la force de 230 hommes pour aller attaquer le col de l'Agnon. Il y est arrivé à 4 heures et demie passées, et cela à cause de chemins impraticables, surtout étant sans guide.

Il a commencé son attaque avec fermeté ; ils se sont battus pendant 2 heures et demie et ils avaient déjà emporté un retranchement quoique cette garde fût plus nombreuse que le bataillon ; mais, comme l'attaque du grand chemin il *(sic)* me paraît n'avoir pas eu lieu, une colonne de 150 hommes environ est venue de Brois *(sic)*, une autre d'une trentaine et plus du côté de Granin et une de semblable nombre de Mangiabeau qui les ont pour ainsi dire enveloppés de toute part, ce qui a forcé le bataillon à se retirer.

Les officiers blessés sont au nombre de trois, savoir : le capitaine qui commandait; un enseigne et l'aide-major qui a eu une forte contusion à la tête.

Les officiers prisonniers de guerre sont six : deux capitaines, un capitaine-lieutenant et trois sous-lieutenants parmi lesquels il y a le ci-devant marqué aux blessés.

Quant aux bas-officiers et soldats absents, le nombre est de 48, savoir :

Tués	5	Blessés et prisonniers de guerre.	3
Blessés et entrés à l'hôpital...	9	Prisonn. de guerre ou égarés.	31

Le tout comme le rapport qu'on a pu avoir ce matin.

Le capitaine des milices Domergo n'a pas paru comme S. E. M. le baron de Vins m'avait marqué par sa lettre du 7 et, au surplus, M. Bonaud m'a retenu 10 milices que j'avais envoyé prendre au Colombier.

Signé : D'AUDIFFRET,

Colonel du régiment de Nice.

Archives de Breil, pièce n° 51. N° 72

AFFAIRE DU 8 SEPTEMBRE 1793.

Col de Vaudier, 29 may 93 (?)

Monsieur,

J'ai cherché en vain l'ordre que je reçu *(sic)* de S. E. M. le général baron de Vins, le 7 septembre 1793, pour aller attaquer le Colombier Malacri *(sic)* près de Breglio ; mais, comme je me le rappelle parfaitement, je vais vous le motiver.

A M. le capitaine chevalier Bonaud, à Saorgio,

Vous vous porterez demain matin 8 septembre avec les deux compagnies du corps franc que vous commandez et un détachement de 60 hômes (*sic*) du régiment de Verceil commandé par un capitaine lieutenant, ce qui faisait en tout 160 hômes. (Les deux compagnies du corps franc, dont M. le marquis de la Fare en commandait une, n'était fort que de 30 hommes l'une.) Arrivé le plus près possible dudit Colombier, vous attendrez que le régiment de Nice ait attaqué l'Agnon, ce qui sera demi-heure avant le jour, pour fondre sur la garde du Colombier et poursuivre l'ennemi, vous réglant sur la marche que faira (*sic*) le régiment de Nice.

Signé : Le baron De Wins.

Je me rendis donc, deux heures avant le jour, à la portée du pistolet du Colombier Malacri et j'attendais que l'Agnon fût attaqué par le régiment de Nice pour faire la mienne, ce que je désirais avec impatience, vu que j'étais au milieu de l'ennemi. Mais, soit que le régiment de Nice fût égaré dans sa route ou qu'il ne pût se rendre à l'heure donnée par d'autres raisons, je vis arriver le jour que l'Agnon n'était pas encore attaqué. Je fus aperçu par l'ennemi qui me fit feu dessus et qui, par un mouvement tout simple, en venant de Breglio, s'emparait du pont de la Giandola et me bloquait.

Dans cette position, je me décidai d'en imposer à l'ennemi, en lui faisant croire que j'étais en force de l'attaquer. Aussitôt je donne l'ordre et, en battant la charge, je poussais l'ennemi jusqu'au-dessous de la campagne de Mme de Malausséna où était planté l'arbre de la Liberté. De l'autre côté, M. de la Fare l'avait forcé d'un poste et un sergent de compagnie avec quelques soldats faisait feu sur le chemin de Breglio, pour empêcher l'ennemi de se saisir de la Giandola. L'ennemi était fort de 800 hommes contre 160 ; mais il y fut trompé par la vivacité de notre feu et se retira dans ses derniers retranchements, l'ayant forcé de quitter ses premiers. Alors, je profitais de sa méprise et me retirais de l'autre côté de la rivière qui vient de la Maye (*sic*) et me portais dans les oliviers pour arrêter l'ennemi s'il tentait de descendre.

Je perdis à cette affaire huit hômes (*sic*), y compris le sergent de la compagnie La Fare. L'ennemi en eut plusieurs de tués. Cette affaire dura cinq heures et, ce qui paraîtra bien extraordinaire, mais ce qui est la vérité, c'est qu'avec ces 160 hômes, je me suis battu pendant cinq heures contre 800 et que j'ai brûlé 10,000 cartouches. A cette affaire, il y avait mieux que 100 personnes de Saorgio qui étaient spectateurs, étant placés sur Oneille [1], ainsi que le chevalier d'Albion (?) qui y était posté, mais qui ne pouvait nous secourir, la Roya ne pouvant se passer.

Serviteur,

Signé : Le chevalier De Bonaud.

Bien mes compliments au chevalier Menton (?) et à Rubrech (?), à qui je vous prie de dire que la fièvre m'a forcé de rejoindre mon poste.

1. Ornéglia.

Archives de Breil, pièce n° 64 E. **N° 73** Affaire du Maurigon.

LETTRES DU CHEVALIER D'OSASQUE AU BARON COLLI

Le 8 septembre 1793, à 5 heures du soir.

Mon général, je viens d'être instruit par le chevalier Valperga que les Français ont reçu un renfort sur le Maurigon de 150 hommes à en juger à travers du brouillard. J'ai envoyé un officier à Marté, ainsi que vous me l'avez ordonné et, sitôt qu'il sera de retour, j'aurai l'honneur de vous instruire des notions qu'il aura apportées.

M. le lieutenant-colonel Viterbo a été blessé à la Déa, où il s'était porté avec le chevalier Caret, qui doit l'avoir engagé à quitter le Maurigon, d'où il m'avait écrit qu'il s'en était emparé, sans avoir un seul homme de blessé. Il n'a laissé que trois officiers et le reste d'une compagnie et, lorsque je lui ai fait passer l'ordre de détruire les retranchements, ainsi que vous m'aviez écrit, le Maurigon était déjà attaqué de tous côtés.

Le 8 septembre 1793, à 7 heures et 3/4.

Dans le moment, le lieutenant-colonel Viterbo me fait avertir que deux colonnes, une venant du Moulinet et l'autre dans le bois sur la gauche du Ventabren, attaquaient ces deux postes. Il m'a demandé encore du secours ; je lui ai fait passer une autre compagnie et je vous préviens qu'il ne me reste ici que deux petites compagnies.

Le 8 septembre 1793, à 8 heures 1/4.

L'officier que j'ai envoyé à Marté est de retour en ce moment. Il m'a dit, de la part du colonel Audifredi, qu'il n'y avait rien de nouveau depuis le dernier billet qu'il vous a écrit et qu'il avait envoyé l'ordre au régiment de Schmit de monter, mais qu'il n'était pas encore arrivé, qu'il se réservait à vous envoyer un rapport détaillé demain matin des prisonniers qu'il aura eus et que, dans le moment, tout était tranquille soit du côté de l'Agnon que de la Giandola. On a fait deux ou trois coups de fusil au Maurigon, mais c'est à une de nos patrouilles qui s'est un peu avancée.

Le 9 septembre, à 8 heures 1/2.

J'ai l'honneur de vous faire part, mon général, que le major Feu (?) qui est au Cabanet, vient de me faire le rapport qu'on décampe à Mentégas et qu'il y avait tout plein de mulets chargés d'équipages.

Rien de nouveau aux postes avancés. Sur le Maurigon, il n'y avait pas beaucoup de monde.

Il me manque de l'affaire de hier 70 hommes, entre morts ou prisonniers et j'ai trois officiers aussi prisonniers : le capitaine lieutenant Mondron, les sous-lieutenants Filippi et Agosti.

J'ai 200 hommes au Ventabren, 100 au Cabanet, une quarantaine ici aux retranchements du corps franc et une quarantaine à la redoute du camp et à la garde du susdit. A Ventabren et au Cabanet nous manquons d'eau. Je désire savoir si je dois envoyer la soupe à Ventabren et au Cabanet.

Archives de Breil
pièce n° 55.

N° 74

ETAT DES PERTES DES AUSTRO-SARDES

A L'ATTAQUE DE GILETTE DU 1er OCTOBRE 1793

Soldats et caporaux morts, 4.
Lieutenant-colonel Belmont, blessé, prisonnier.
Capitaine de milices comte de Cimiers, blessé, prisonnier.
Capitaine-lieutenant du régiment de Piémont, Ch. Dani, blessé.
Gibellini, lieutenant de milices, blessé.
Martini, capitaine de milices, prisonnier.
40 soldats et bas-officiers, prisonniers.
Trois milices prisonniers.

PRISE SUR L'ENNEMI

1 drapeau.
1 caisse et demie de cartouches.
3 officiers, compris le commandant }
1 sergent } prisonniers.
29 soldats }
2 officiers blessés, restés sur leur parole.

Archives de Breil, pièce n° 56.

N° 75

POSITION DE L'ARMÉE AUSTRO-SARDE LE 15 OCTOBRE 1793

(PORTION ATTAQUANT DANS LA VALLÉE DU VAR)

EMPLACEMENTS DES TROUPES	DÉSIGNATION DES TROUPES	EFFECTIF	OBSERVATIONS
Clans	Une division de Caprara	300	(1) Cet effectif n'existe pas sur la pièce italienne. Il a été obtenu en calculant le bataillon à 600 h. et la division à 300. Cette troupe monte au col de Vial dans la nuit du 15 au 16 pour concourir à l'attaque
La Torre (La Tour)	Une division de Belgiojoso et le régiment des dragons de la Reine . . .	600	
Tournefort	Deux escadr. des dragons de Piémont	150	
Massoins	Le bataillon des grenadiers autrichiens et une division de Belgiojoso avec quatre canons	900 (1)	
Villars	Deux bataillons du régiment des gardes	1200 (2)	(2) Six compagnies vont occuper le camp des Croattes, au-dessus de Tourette, pendant que ces derniers concourent à l'attaque. Une compagnie se rend à Tourette-Revest et l'autre à Bonson.
Malaussène	Une centurie de Piémont.	200 (3)	
Col de Vial	Deux divisions de Caprara.	600 (4)	
Todon (*sic*) (Toudon)	Une centurie de Piémont.	200	
Québris (*sic*) (Cuébris)	Le bataillon des troupes légères. . .	200	
Id.	Volontes sous les ordres de Ste-Marguerie	200	(3) Elle est remplacée par les deux compagnies de Toudon.
Id.	Homes détachés de la division suivante	100	
Scros (*sic*) (Ascros)	Une division de Belgiojoso.	300	(4) Concourent à l'attaque.
Tourette	Le chevalier Caqueray et volontaires	30	
Au-dessus de Tourette, vers la montagne de Vial	Camp des Croattes	300 (2)	
Sur la hauteur de Tourette-Revest, vers les Ferres	Un piquet de Croattes	25	
Revest	M. Bonaud avec sa compagnie franche et M. Piau avec 100 volontaires environ	200	
	TOTAL.	5.505	

Archives de Breil, pièce n° 33 I.

N° 76

ÉTAT GÉNÉRAL DES TROUPES CAMPÉES A L'AUTHION, SOUS LES ORDRES DE M. LE GÉNÉRAL BARON COLLI, LE 20 OCTOBRE 1793.

TROUPES	Force non armée	Officiers de l'état-major	Officiers	Sergents	Caporaux	Fusiliers	Total des présents et capables de marcher	MALADES renvoyés du camp				RESTENT AU CAMP incapables de marcher				Total des hommes qui sortent sous les armes	QUI FORME	
								Force non armée	Officiers	Bas-officiers et soldats	Total	Force non armée	Officiers	Bas-officiers et soldats	Total		Files	Hommes
Autrichiens	44	1	12	7	42	712	818	...	...	...	...	...	...	...	...	712	237	1
Saluces	69	4	21	27	35	480	636	...	...	...	...	...	...	7	7	515	171	2
Casal	68	3	22	22	38	595	748	...	...	...	...	...	...	4	4	631	210	1
La Reine	32	2	11	11	20	260	336	...	...	...	...	...	...	...	...	280	93	1
Verceil	55	1	18	20	40	453	587	...	...	...	...	...	...	8	8	495	165	...
Royal-Allemand	22	1	9	7	13	68	120	...	...	...	...	...	...	...	...	69	23	...
Christ	20	1	11	9	21	123	185	...	...	...	...	...	...	...	...	144	48	...
Schmidt	19	1	13	9	20	130	192	...	...	...	...	...	...	...	...	150	50	...
Sardaigne	48	2	20	21	51	179	321	...	...	...	...	...	...	...	...	230	76	2
Tortone	32	4	10	13	24	310	393	...	...	56	56	...	...	...	...	334	111	1
Lombardie	56	4	18	25	70	583	756	...	2	1	3	...	1	1	2	653	217	2
Acqui	63	3	22	24	42	518	672	...	...	...	...	...	...	...	...	346	115	1
Oneille	38	2	13	13	30	317	413	...	...	...	...	...	...	7	7	560	186	2
Bataillons de { 1	55	2	18	18	45	278	316	...	...	2	2	...	...	6	6	341	113	2
granadiers { 9	34	1	13	14	30	291	383	...	...	...	...	...	...	...	...	320	106	2
Chasseurs	4	...	1	3	5	57	70	...	...	...	...	...	...	...	...	62	20	2
Corps franc	13	...	3	6	18	109	136	...	...	...	...	...	...	12	12	127	42	1
Dragons du Roi	...	...	...	...	...	...	232	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Milices	...	1	11	2	4	34	52	...	...	...	...	...	...	...	...	38	12	12
TOTAL	672	33	246	251	548	5.497	7.366		2	59	61		1	45	46	6.007	2.002	1

Archives de la Guerre. N° 77 22 octobre 1793.

LIBERTÉ ARMÉE D'ITALIE ÉGALITÉ

AILE GAUCHE

Avantage remporté par l'armée d'Italie sur les Piémontais à l'affaire de Gilette, les dix-huit et dix-neuf octobre l'an 2e de la République.

Depuis la lâche entrée des Anglais dans le port de Toulon, le despote préméditait, de concert avec eux, une attaque combinée pour couper entièrement la communication de l'armée d'Italie avec la France. Il fallait, pour y parvenir, pénétrer entre le Var et Entrevaux, et, s'emparant du pont jeté sur cette rivière, se réunir aux troupes que l'escadre anglaise aurait pu mettre à terre. L'instant paraissait favorable, depuis surtout qu'une division de 3,000 hommes au moins, détachés de l'armée d'Italie, avait marché contre la ville rebelle de Toulon. Mais l'œil attentif du patriotisme et le courage des Enfants de la Liberté ont anéanti ce beau projet au moment de son exécution.

Les attaques des ennemis, plus fréquentes depuis l'arrivée des Anglais, ont constamment été malheureuses jusqu'à présent. Celles qu'ils entreprirent le 8 septembre dernier, en attaquant en même temps tous les camps occupés par nos troupes, leur fit perdre beaucoup de monde et nous produisit 200 prisonniers, y compris 14 officiers. Depuis cette époque, ils n'ont pas été plus heureux et l'avantage a (*sic*) toujours resté de notre côté, lorsqu'ils ont fait des tentatives.

Les Piémontais croyant enfin le moment favorable pour exécuter leur projet et jugeant que la gauche de notre armée n'était pas en force, le général de Vens (*sic*), à la tête de près de 4,000 hommes, presque tous Autrichiens, et six pièces de canon, marcha le 16 sur cette gauche, où, après s'être rendu maître de toutes les positions qui pouvaient intercepter notre communication avec le poste de Gilette, point principal sur lequel il voulait diriger son attaque et qui n'était défendu que par 700 hommes, sans canons, l'ennemi vint s'emparer du village de Conségudes, d'où le faible détachement s'était déjà replié sur celui des Ferres. Il esséya (*sic*) de se rendre maître de ce dernier ; cent hommes, commandés par le capitaine Campan, formaient toute la force de ce village. Cet officier, en demandant du renfort qui lui a été bientôt envoyé par le chef du bataillon Martin, écrivait qu'il était résolu à fondre sur l'ennemi avec la baïonnette, si les cartouches lui manquaient. Plusieurs parlementaires lui avaient déjà été envoyés pour le sommer de se rendre ; mais sa fermeté et ses réponses énergiques, en faisant perdre à l'ennemi l'espoir de le réduire, obligea ce dernier à diriger toutes ses forces sur Gilette, dont la conquête lui

devenait d'autant plus importante qu'elle devait lui faciliter l'exécution de ses projets sur le pont du Var.

Le 18, l'ennemi ne s'occupa qu'à environner Gilette, qui le fut effectivement de manière qu'il n'était plus possible d'y rien faire pénétrer. Ce poste fut attaqué dès le matin et canonné vigoureusement 10 heures de suite. Cette canonnade n'ayant abouti qu'à consommer ses munitions, il se détermina à 4 heures après-midi à l'enlever de vive force et, pour cet effet, fit marcher plus de 1,200 hommes qui furent si bien accueillis par le feu de Gilette et du château qu'ils ne tardèrent pas à se retirer et à prendre la fuite. Le chef de bataillon Hadon, qui y commandait, et dont la troupe manquant déjà de munitions, était réduite à se servir de pierres, fit sur eux une sortie si à propos qu'il leur fit 88 prisonniers. Cet avantage parut être le moment favorable pour introduire dans la place des munitions de guerre et de bouche ; le chef de bataillon Martin en profita pour lui en faire passer ; cette démarche hardie ayant réussi, procura au poste de Gilette les moyens de soutenir l'attaque que l'ennemi, toujours très supérieur en nombre, paraissait devoir faire le lendemain.

Le général Dugommier, commandant l'aile gauche de l'armée, arrivé la veille avec un renfort, joint à ceux que le général en chef avait envoyés, jugeant par la manière dont Gilette était investi que le meilleur parti qu'il eût à prendre était d'attaquer l'ennemi le lendemain pour dégager ce poste, fit ses dispositions en conséquence. Il divisa sa troupe en trois colonnes : les chasseurs du 28e et ceux du 50e régiment, commandés par le capitaine Parral, formait (*sic*) celle de droite ; les chasseurs du 91e et ceux du 11e, commandés par le capitaine Guillot, formait celle du centre et le citoyen Cazabonne, à la tête de la compagnie franche de Clairac, formait celle de gauche. Cette troupe ne montait pas à plus de 500 hommes. Les colonnes, s'étant mises en marche à 4 heures du matin le 19, quoiqu'elles essuyassent plusieurs décharges des ennemis, marchèrent toujours avec la plus grande intrépidité sans tirer un seul coup de fusil, conformément à l'ordre qu'ils avaient de ne faire feu que lorsqu'ils seraient à portée de pistolet de l'ennemi. La compagnie franche de Clairac, parvenue à cette distance, ayant reçu alors ordre de tirer, fit un feu de file suivi de la charge, la baïonnette en avant. Il n'y eut dans ce moment à ce poste que deux Autrichiens tués, quelques blessés et prisonniers de fait ; le surplus des ennemis gagnaient la première redoute à toutes jambes. Alors, la colonne du centre s'étant jointe avec celle de la gauche, les poursuivit et sautèrent ensemble dans le retranchement, dans lequel tout succomba ou prit la fuite. Pendant ce temps, celle de droite entourait l'ennemi, qui, se trouvant investi en partie et poursuivi à grands coups de fusil jusqu'à la redoute où était le canon, mit bas les armes et se rendit. Toutes les redoutes étant prises, nos braves chasseurs, après avoir fourni une escorte suffisante pour emmener les prisonniers, au nombre de 500, ayant été joints peu de temps après par la garnison de Gilette, poursuivirent l'ennemi à plus d'une lieue et demie dans les montagnes, en firent un grand carnage qui ne se termina qu'à la nuit et les mirent dans une déroute complète.

Cette victoire est remarquable autant par le courage de nos braves républicains que par la grande disproportion des combattants, puisque

près de 4,000 hommes, munis de six pièces de canon, retranchés sur des hauteurs avantageuses, ont été complètement battus et mis en déroute par 500 hommes qui leur ont fait 600 prisonniers, y compris 22 officiers, parmi lesquels se trouve le Prince de Marsico-Nuovo, fils de l'envoyé de Naples à la Cour de Turin. Le nombre des tués et blessés dans cette affaire est évalué à 800 hommes. On leur a pris 3 (?) pièces de canon, un nombre considérable de fusils, cartouches et autres effets. Je dois à la vérité d'assurer que ce récit n'est pas exagéré, qu'il est au contraire très fidèle et que nous n'avons eu que 35 hommes au plus tués ou blessés. On ne s'étendra pas sur l'éloge des chefs ni des braves républicains qu'ils ont conduits au combat ; tous se sont comportés de manière à montrer aux despotes coalisés à quelle hauteur de courage l'amour de la Liberté peut porter ceux qui combattent sous ses drapeaux.

Les ennemis, le même jour de l'attaque du poste de Gilette, ont fait une diversion à la droite de notre armée. Un coup de canon, tiré à minuit, en fut le signal. Ils attaquèrent à 4 heures du matin tous nos postes avancés qui les attendaient. L'adjudant général Macquard, commandant le camp, ayant fait marcher une pièce de 4 et s'étant porté en avant, fit tirer quelques coups de canon qui produisirent le meilleur effet en obligeant une colonne ennemie, qui s'avançait sur le grand chemin de Saorgio, à rétrograder et à prendre la fuite. Nos troupes, s'en étant aperçu, sortirent de leur retranchement, en fondant sur l'ennemi la baïonnette au fusil, enlevèrent le poste qu'ils occupaient à la gauche des chasseurs corses avec une telle impétuosité qu'on fut obligé de faire battre la retraite pour arrêter celle (*sic*) du soldat qui l'aurait conduit au camp que les ennemis occupent sur les hauteurs, où ils auraient infailliblement succombé. La bravoure qu'ils ont montrée dans cette journée, ne doit pas être ignorée de l'armée. Le nombre des ennemis tués est de 15 hommes, avec une grande quantité de blessés. On a fait sept prisonniers, parmi lesquels un officier piémontais, transporté à Brelio (Breil), y est mort de ses blessures. Nous avons eu 11 blessés légèrement, dont un officier de la Drôme.

Nice, le 1er jour du 2e mois de l'an 2e de la République française une et indivisible.

Le Chef de l'état-major de l'armée d'Italie,

Signé : GAUTHIER KERVEGUERN.

es de la Guerre.

N° 78

SITUATION DE L'ARMÉE D'ITALIE, LE 24 OCTOBRE 1793

TROUPES	Effectif	EMPLACEMENT	TROUPES	Effectif	EMPLACEMENT
PREMIÈRE LIGNE					
. 3e Haute-Garonne.	108	Les Ferres	Grenadiers	404	
es chasseurs corses .	54		2e, 3e bns 129e demi-br..	1.054	Camp de Fougasse (2.328)
es franches du 23 août	252	Gilette (502)	Dét. de la 165e demi-br.	364	
. 3e Haute-Garonne .	196		4e Rhône-et-Loire	420	
. 3e Haute-Garonne .	69		2 Cies pionniers	86	
ies grenadiers	240		Dét. de la 165e demi-br.	534	Camp du bois de la Mairis.
. de la 22e demi-brig.	267	Le Broc (756)	Dét. 5e Var	196	Moulinet (358)
. du 2e du 91e	80		Dét. du Cantal	162	
. 3e Haute-Garonne .	54	Saint-Martin-du-Var (706)	5e Var	282	Peiracave (339)
s culottes	75		Dét. 6e Bouches-du-Re.	57	
bn 129e demi-brig. ..	577		Id. id.	66	Col Nègre
. 3e Haute-Garonne .	100	La Roquette	6e Bouches-du-Rhône..	400	Lucéram
du 28e	349		Grenadiers	489	Camp de Béolet (1.779)
ies chasseurs corses .	187	Levens (715)	51e régiment	790	
franche n° 2	130		3e Var	500	
nniers	49		Dét. du 11e	221	
ie franche corse	24		Id. 42e	114	
du 42e	239		Id. 1er Haute Garonne.	209	
ie chass. marseillais.	22		Id. 4e Drôme	358	Breil (1.288)
t. 3e Haute-Garonne .	30	Utelle (1019)	Id. 2e Isère	213	
ies grenadiers	160		Cie franche du 23 août..	74	
ies chass. de ligne...	410		2 Cies chasseurs corses.	99	
du 50e	134		1er du 11e	104	
du 50e	322	Camp de Saint-Arnould (972)	1er du 42e	199	Camp de Brouis (1.378)
taillon grenadiers...	338		4e Drôme	169	
Var	312		1er Haute-Garonne	326	
ntal	295	Colla Bassa	2e Isère	580	
ies 3e Bouches-du-Re.	393	L'Escarène (468)	1er du 50e	421	Castillon (496)
t. Cie franche n° 1	75		Dét. Cie franche n° 1	75	
t. 3e Bouches-du-Re..	100	Drap	4e Bouches-du-Rhône .	400	Sospel
ie 6e Bouches-du-Re .	80	Coaraze	Dét. id. id.	50	Col de Braous
Total de la Gauche..	5.881		*Total de la Droite...*	3.612	
DEUXIÈME LIGNE					
rascon	500	Ste-Marguerite (908)	2e du 91e	214	Saint-Laurent-du-Var (826)
ies du 11e Var	348		Pionniers	104	
pôts	60		Dét. de la 22e demi-brig	80	
franche de Castellane	22		1 Cie grenadiers	56	
térans nationaux	15	Cannes (69)	Dét. du 9e Var	200	
t. des dépôts	32		2 Cies du 11e Var	172	
t. de la 22e demi-brig.	265	Château de Nice	Dét. de la 22e demi-brig.	260	
Bouches-du-Rhône..	261	Antibes (381)	12e Var	689	Nice (1.453)
Var	120		1/2 Cie chasseurs du 28e	32	
Var	399	Villefranche (681)	Pionniers	18	
Cies du 11e Var	200		Artillerie de ligne	345	
épôts	82		Gendarmerie	109	
nhéron	355	Monaco	1 Cie du 6e Var	37	Fort Montalban

otal de la 2me ligne : 4,977. — Total général de l'armée : 20,274 (non compris la Corse, Toulon, l'armée révolutionnaire).

Archives de la Guerre.

N° 79

SITUATION D'EFFECTIF ET D'EMPLACEMENT DE L'ARMÉE D'ITALIE, LE 21 NOVEMBRE 1793

1° TROUPES DISPONIBLES

GAUCHE

TROUPES	EFFECTIF	EMPLACEMENT
Dét. de la 22e demi-brig.	32	Coaraze
1er bataillon du 28e rég.	361	
3 compies infanterie légère	140	
Compagnie franche n° 1	115	Levens (699)
Dét. de la Cie franche n° 2	64	
Pionniers	19	
Dét. du 28e régiment	30	Cros d'Utelle (127)
Dét. du 42e régiment	97	
2e bat. du 42e régiment	211	
5 Cies de grenadiers	233	
1 bat. de chasseurs	523	
Dét. du 50e régiment	225	
1 Cie chass. de Marseille	25	Utelle (1.438)
1 Cie franche corse	27	
Dét. du 3e Hte-Garonne	31	
Eclaireurs	123	
Pionniers	42	
Dét. du 3e Hte-Garonne	219	
2 Cies infanterie légère	64	Gilette (412)
2 Cies franches du 23 août	129	
1 Cie infanterie légère	45	Tourette
Dét. du 3e Hte-Garonne	114	Les Ferres
5 Cies de grenadiers	238	
1 bat. de la 22e demi-brig.	443	
Det. dt 3e Hte-Garonne	72	Le Broc (836)
Dét. du 2e bat. du 91e rég.	83	

CENTRE

TROUPES	EFFECTIF	EMPLACEMENT
Dét. du 5e Var	202	
Dét. du Cantal	168	Moulinet (370)
5e Var	339	
1 bat. de la 165e demi-br.	387	
Dét. de la 22e demi-brig.	44	Peiracave (812)
Pionniers	42	
Dét. de la 165e demi-brig.	340	Bois de la Mairis
1 bat. de grenadiers	443	
2e et 3e bat. 129e demi-br.	1.002	Camp de la Fougasse (2.358)
3e bat. de la 165e demi-br.	162	
4e Rhone-et-Loire	484	
4 Cies des gren. Htes-Alpes	267	
1 bat. grenadiers	492	
2e bat. du 50e régiment	201	Saint-Arnould (1.045)
2e Var	352	
Dét. de la 22e demi-brig.	33	Col Nègre
Cantal	473	Colla Bassa
Dét. de la 22e demi-brig.	244	Lucéram
TOTAL	5.675	
Report de la Gauche		
Dét. du 3e Hte-Garonne	164	La Roquette
3 Cies Sans-Culottes	137	St-Martin-Var
1 bat. de la 129e demi-br.	563	Bouyon
TOTAL	4.567	

DROITE

TROUPES	EFFECTIF	EMPLACEMENT
Dét. Cie franche n° 1	54	
3e bat. de la 101e demi-br.	550	Castillon (604)
Dét. du 11e régiment	225	
Dét. de la 83 demi-brig.	221	
Dét. du 1er Hte-Garonne	336	
Pionniers	46	Breil (1.018)
Guides	26	
1 Cie franche du 23 août	64	
2 Cies infanterie légère	100	
1er bat. du 11e régiment	207	
83e demi-brigade	753	Braous (1.398)
1er bat de la Hte-Garonne	438	
2e bat. grenadiers	498	Béolet (2.014)
102e demi-brigade	1.516	
Dét. du 4e Bouches-du-Rhe	51	Braous
1er bat. du 50e	455	
4e Bouches-du-Rhône	475	Sospel (1.319)
Lubéron	399	
1er bat. de la 101e demi-br.	425	Escarène
Dét. de la 101e demi-br.	103	Drap
TOTAL	6.932	

Artillerie . . . 836

Total général 18.010

2° GARNISONS

TROUPES	EFFECTIF	EMPLACEMENT
Tarascon	532	
4 Cies du 11e Var	444	Ile Ste-Marguerite
Dépôts	62	
Cie franche de Castellane	37	
Dét. des dépôts	27	Cannes
Vétérans	15	
1 Cie du 9e Var	63	Carros
7e Bouches-du-Rhône	299	Antibes
2 Cies du 11e Var	171	
Artillerie	389	Nice

TROUPES	EFFECTIF	EMPLACEMENT
2e bat. du 91e	221	
1 Cie gren. des Alpes	54	St-Laurent-du-Var
Pionniers	83	
Dét. du 9e Var	469	
4e bat. Révre de Vaucluse	479	
5e id. id. id.	489	
3 Cies gren. des Alpes	148	Nice
12e Var	625	
1 Cie chasseurs du 28e	51	
Pionniers	39	

TROUPES	EFFECTIF	EMPLACEMENT
Dét. de la 22e demi-brig.	418	Château de Nice
Dét. du 2e bat. du 10e	42	Montalban
Dét. de la 22e demi-brig.	33	Montgros
2e bat. du 10e	580	
3 Cies du 11e Var	202	Villefranche
Dépôts	143	
Dét. du 11e Var	23	Èze
Dét. id.	23	La Turbie
2e bat. de la 101e demi-br.	414	Monaco
Cavalerie	149	à Nice

Total des garnisons : 6.186. — **TOTAL GÉNÉRAL DE L'ARMÉE D'ITALIE : 24.196 HOMMES.**

Archives de Breil, pièce n° 57. **N° 80** 22 novembre 1793.

NOTE SUR LA RETRAITE DES TROUPES DE PUJET (Théniers)

Par un rapport de M. (le marquis) Colli du 22 novembre 1793, daté de Rora (Roure), il conste (résulte) que M. Colli partit du Puget avec une compagnie du régiment de Nice, trois compagnies de Mondovi, les volontaires de Verceil et d'Oneille, cinq compagnies de milices et quelques miliciens volontaires sous les ordres de M. Spinetta. M. Colli laissa à Bueil (Beuil) deux compagnies de milices, à Robion (Roubion) la compagnie du régiment de Nice et une compagnie de milices. Tout le reste était le 22 à Rora, où devait arriver la 4e compagnie du bataillon de Mondovi commandée par M. Colli. On placera ci-après l'état de toutes ces troupes.

TROUPES DE LIGNE		MILICES		OBSERVATIONS
1 Cie de Nice....	99	Saint-Antonin	54	Total des capables de marcher.. 732
3 Id. Mondovi	410	Cerutti	50	
1/2 Id. Verceil..	44	Ribotti	52	Voitures et attelages pour les compagnies :
1/2 Id. Oneille..	26	Giay	55	
TOTAL...	579	Sallici	50	
Report des milices.	285	Volontaires Spinetta	24	Hommes 25
TOTAL GÉNÉRAL..	864	TOTAL...	285	Chevaux et mulets 41

FORCE DES DRAGONS DE PIÉMONT ET DE LA REINE

le 22 novembre 1793 au camp de la Bolina (la Bollène)

Par un état, signé de Quint, daté de la Bolina du 22 novembre 1793, il résulte que la force des dragons de Piémont et de la Reine faisaient ensemble 335 fusilliers, présents et capables de marcher ; que le total des présents était de 443 et que le total des présents, malades renvoyés ou restant au camp incapables de marcher était de 466.

Archives de Breil, pièce n° 33 e.

N° 81

POSITION DU CORPS D'ARMÉE SOUS LES ORDRES DE S. E. LE GÉNÉRAL COMTE DE SAINT-ANDRÉ.

Le 24 novembre, 1793.

Saint-Etienne.	1 bataillon de Courten.
Isola.	1 »
Rora (Roure).	40 volontaires du régiment d'Oneille et des milices.
Saint-Sauveur.	Quelques milices.
Rimplas.	1 bataillon de Piémont.
Marie.	3 compagnies du régiment de Mondovi — 100 volontaires du régiment d'Oneille avec des milices.
Bolline.	4 escadrons des dragons de la Reine et 2 escadrons de Piémont-Dragons.
Cériol (Siruol).	1 bataillon d'Aoste. — 1 bataillon suisse composé.
Malonnies.	1 bataillon de Suse.
Brec d'Utelles.	1 centurie du régiment d'Aoste.
Blaquet	3 compagnies de troupes légères.
Scandouglier.	2 » »
Cérisiéra	1 centurie détachée du Vesco.
Lantosque, Sueil, Pical . .	Des volontaires et des milices.
Tête des Pins et de Villars	1 garde donnée par le bataillon suisse composé.
Bollène	1 compagnie des chasseurs-carabiniers.
Vesco	1 bataillon de Suse. — 1 bataillon de Nice.
Rocabigliera	1 bataillon des gardes.
Belvédère	8e bataillon des grenadiers (della Chiusa) et quartier général.
Saint-Julien	I bataillon des gardes.
Saint-Jean au-dessus de Belvédère.	1 bataillon du régiment de Nice.

Nota. — Comparer cet état avec celui donné par M. de Wins, le 21 novembre. — (Thaon de Revel, pages 112 et 113.) — On voit que les mouvements ordonnés par M. de Saint-André, après sa prise de commandement, au régiment des gardes et au bataillon de Mondovi, avaient été exécutés, ainsi que quelques autres dispositions.

Par erreur d'impression sans doute, on lit dans Thaon de Revel, la Bollena, au lieu de la Bolline.

Archives de la section technique du Génie et de la Guerre

N° 82

28 novembre 1793.

LETTRE DE MASSÉNA, GÉNÉRAL DE BRIGADE

AU MINISTRE DE LA GUERRE, D'UTELLE, LE 8 FRIMAIRE AN II.

Cette lettre est tirée du mémoire historique et militaire de l'armée d'Italie par le commandant du génie Paulinier. Elle a été complétée au moyen de la copie existant aux archives de la Guerre à la date du 10 décembre 1793, copie communiquée par le ministre de la guerre au président de la Convention nationale. L'original a disparu.

Instruit dans la soirée du 3 au 4 que les ennemis avaient évacué la Torre, je résolus de profiter de ce mouvement rétrograde pour les attaquer dans Les Fairenz, poste de Castel Gineste, d'où ils semblaient menacer encore Utelle. J'assemblai une partie des grenadiers et chasseurs de ce cantonnement, formant un corps de 500 hommes environ, Je me mis en marche le 4 avant le jour, longeant le chemin de la Torre, afin de tourner Gineste par sa droite, seul point qui fût attaquable. Nous gagnâmes le poste avancé des ennemis en nous accrochant à des degrés taillés naturellement dans le roc, suspendus sur d'horribles précipices. L'audace de notre entreprise leur en imposa tellement qu'ils s'enfuirent à notre approche. Après une marche de quatre heures aussi difficile que pénible à travers des défilés couverts de bois, nous atteignîmes leur corps de bataille sur les hauteurs de Castel Gineste où ils étaient campés. L'action s'engagea par une fusillade des plus vives ; nous fûmes bientôt à portée de pistolet de leurs retranchements. Les Piémontais, forts de leurs positions et de la supériorité de leur nombre (ils étaient 800), firent alors pleuvoir sur nous une grêle de balles et de rochers. Mais si ce genre de combat étonna un moment nos braves républicains, il ne put leur arracher la victoire. Après deux heures d'une résistance opiniâtre, nous entrâmes dans leurs retranchements, nous les forçâmes, nous les poursuivîmes jusqu'à la montagne de Brec. Plus de 80 tentes, 60 prisonniers dont quatre officiers, une foule de morts et de blessés laissés par eux sur le champ de bataille furent le garant de ce premier succès.

Ils s'étaient retirés dans le plus grand désordre et notre ascendant était si bien marqué que, toute formidable que fût la nouvelle position qu'ils venaient de prendre, je n'hésitai point à l'attaquer et ce que je ne pouvais espérer par la force, j'imaginai de l'emporter par la terreur.

Le Brec est une montagne des Alpes la plus élevée et la plus difficile de cette partie. On n'y arrive que par un sentier étroit et anguleux, bordé de rochers et de précipices, où depuis le commencement de la

guerre, on ne s'avisa jamais de traîner du canon. Ce qu'on n'avait pas entrepris, nous l'achevâmes ; je fis descendre de la Madonne d'Utelle une pièce de 4. Nous la portâmes à bras l'espace de deux milles. Enfin après sept heures d'un effort qui tient du prodige et que le génie de la liberté peut seul inspirer, elle était en batterie aux postes avancés de Castel Gineste et elle tonnait sur les esclaves sardes. Peignez-vous leur surprise et leur épouvante. Ils s'ébranlèrent ; grenadiers, chasseurs, éclaireurs, montent au pas de charge et nous sommes maitres de Brec. Nous poussons l'ennemi de rochers en rochers, de postes en postes. Une colonne conduite par Despinois, adjudant général, se précipite par mes ordres sur Figaret. Après quelques fusillades, les ennemis fuient de toutes parts. Ils nous abandonnent trois camps, plus de 40 mulets, chargés de bagages et de munitions de toute espèce, 300 tentes, des ustensiles, des armes, des matelas, des courtes-pointes, des oreillers, tout l'attirail qui suit des hommes efféminés, des esclaves.

Notre communication avec Saint-Arnoulx, trop longtemps interceptée, est enfin rétablie. La nuit seule arrête notre poursuite. Nous bivouaquons sur la montagne du Brec, dans le vallon de Figaret, et nous voyons au jour l'ennemi lever encore ses camps dans l'éloignement et redouter encore notre approche.

Tels sont les avantages qui ont signalé les armes de la République dans ces deux journées ; ils impriment à cette campagne le sceau de la victoire ; adieu les vastes projets des ennemis, ses excursions sur les rives du Var, ses châteaux en Espagne. Ceux qui menaçaient naguère notre propre territoire seront trop heureux de passer l'hiver au fond de leurs montagnes et parmi les neiges qui vont les couvrir.

Au reste notre perte a été légère. Nous ne comptons que sept morts et 20 blessés. L'ennemi a laissé les rochers qu'il occupait teints de son sang et jonchés de ses cadavres. Nous avons recueilli beaucoup de ses blessés et d'après le rapport des derniers prisonniers que nous avons faits, il en a emporté encore 80 avec lui.

Signé : MASSÉNA.

Pour extrait :

Le ministre de la guerre,

J. BOUCHOTTE.

Archives de Breil, pièce n° 33 C. **N° 83** 25 et 26 novembre 1793

COPIE DES RAPPORTS DU COMTE DE SAINT-ANDRÉ

JOURNÉE DU 25 NOVEMBRE 1793

J'avais lieu de croire que la journée serait tranquille. Les rapports jusqu'à 3 heures n'annonçaient aucun mouvement de l'ennemi. Tous les ordres étaient donnés et tout le monde était sur ses gardes. Le poste du Brech, attaqué en face, était celui sur lequel je comptais le plus. Je le regardais comme inexpugnable ; ma crainte était qu'il ne fût tourné et j'avais paré autant que possible à cet inconvénient.

A 3 heures et demie, l'ennemi conduisit un canon sur le Scandouglier. Le premîer coup donna malheureusement dans le retranchement de pierres, ce qui fit des éclats. Cela suffit pour qu'au second une terreur panique s'emparât du soldat qui abandonne le poste sans faire la moindre résistance. Je ne puis dire qui, du second bataillon d'Aoste ou de celui de Suse, a commencé la fuite. J'observerai seulement que celui d'Aoste était commandé par le jeune comte Branzola qui est un enfant, M. le chevalier de la Roque ayant été blessé le jour auparavant et les autres officiers étant malades.

M. le comte d'Aglian, que j'avais envoyé au Ceriol (Siruol) pour placer le régiment aux gardes sur les points de défense, accourut vers le Brech au premier avis d'attaque. Il rencontra les troupes de ce poste qui fuyaient. Après avoir tenté inutilement de les rallier, il fut, à toute course, faire avancer trois compagnies des gardes qu'il porta sur une butte. Leur bonne contenance et leur feu arrêta l'ennemi. Aoste et Suse se rallièrent derrière elles, en partie seulement, car beaucoup de soldats des deux corps sont venus jusqu'ici (Belvédère, quartier général). La légion qui gardait le haut Blaquet a dû se retirer, puisque les hauteurs qui le dominent étaient au pouvoir de l'ennemi. Cette retraite ne s'est pas faite avec ordre ; elle a été poussée jusqu'ici, quoiqu'il y eût des postes tenables et que le Cériol fût plus à portée.

P.-S. — Outre les deux bataillons d'Aoste et de Suse, un renfort de 80 hommes du bataillon Suisse composé avait marché au Brech et se sont trouvés (*sic*) à l'action.

JOURNÉE DU 26 NOVEMBRE 1793.

L'ennemi, enhardi par les avantages des 24 et 25, crut de pouvoir nous chasser de la redoute de la tête des Pins, qui n'était gardée que par 60 hommes, et couper, par là, la retraite aux troupes du Cériol et celles des vallées de Blora et Tinea et se rendre maître de nos magasins de la Bolina. J'avais prévu ce projet et j'avais fait monter dans la nuit à Sommalonga, le bataillon de grenadiers de Wollust, commandé par le capitaine Gadolini, et le régiment de Caprara, commandé par M. le major Brentano, et le reste du corps franc de Julai (Giulay). Mes avant-postes le long de la Vésubie étaient prévenus de se replier sur les hauteurs au point du jour.

L'ennemi du camp de Louda nous a attaqués sur plusieurs points, soutenu par son canon. Les milices et les volontaires ont d'abord pris

les hauteurs, en fusillant comme ils en avaient l'ordre ; ce qui a fait croire sans doute à l'ennemi que la journée serait heureuse pour lui. Dix compagnies de grenadiers sont montées avec résolution à l'attaque du Pin.

Arrivées à une petite portée, elles ont été reçues par une canonnade très vive de deux canons de montagne que j'ai fait placer. M. le major Brentano, qui commandait le poste, a fait marcher à la rencontre des Français une compagnie de grenadiers de Wollust, le corps franc de Julai et une division de Caprara, commandée par le capitaine Smith. La fusillade a été très vive et l'ennemi a été mis dans la déroute la plus complète et poursuivi avec chaleur par les troupes autrichiennes, les volontaires et milices de M. le chevalier Radicati jusque dans les postes de l'Arnoux, Louda et Gros-Cavalier. Le canon et l'inaccessibilité du lieu n'a pas permis de l'y forcer.

L'affaire a duré jusqu'à nuit close. La perte de l'ennemi a été assez considérable, tant en morts qu'en blessés ; nous avons fait 16 prisonniers. La nôtre n'est heureusement que très légère ; je ne connais encore qu'un soldat de Caprara tué et une milice. Nous n'avons que peu de blessés, parmi lesquels le capitaine Falchi des milices.

Je ne puis assez louer la bonne volonté et le zèle de M. le major Brentano et de M. le capitaine de grenadiers Gadolini, qui se sont prêtés avec la meilleure grâce à faire bivaquer (*sic*) leurs troupes sur une montagne. M. le major Brentano s'est conduit dans l'affaire en militaire expérimenté. La troupe sous ses ordres a marqué la meilleure volonté possible.

M. le comte Alciati, que j'avais envoyé à ce poste, s'est mis à la tête du corps des volontaires et a poursuivi l'ennemi avec acharnement. M. le chevalier Radicati en a fait autant d'un autre côté.

Archives de Breil, pièce n° 64 b.

N° 84

LETTRES DU MAJOR BRENTANO AU GÉNÉRAL COLLI

Le 27 novembre 1793.

C'est à la redoute du Pin rouge, où M. de Saint-André m'a envoyé, hier le matin, avec mon bataillon et celui des grenadiers, que j'ai reçu votre ordre ; en vertu de quoi, j'ai écrit dans le moment au général Saint-André, afin qu'il eût la bonté de me faire relever pour pouvoir partir dès demain, s'il est possible. Car vous devez savoir, mon général, qu'ayant été attaqué, hier au matin, par un corps de grenadiers français, non seulement je les ai repoussés, mais même culbutés à coups de baïonnette en bas de la montagne. Ils ont laissé plus de 22 morts sur la place, 15 prisonniers et un grand nombre de blessés qui tous ont passé par Lantosque, occupé depuis avant-hier par l'ennemi et dont nous l'avons délogé. Mes gens, qui sont allés à la poursuite, sont encore

éparpillés et puis ils sont harassés de fatigue, n'ayant dormi de trois nuits; j'attends d'être relevé. J'espère que vous aurez la bonté de présenter le tableau de ma situation à S. E. le général de Vins, pour éviter tous les désagréments qu'un retard, dont je ne puis être responsable, pourrait m'attirer. Votre ordre ne dit rien, ni des grenadiers, ni du corps franc; je crois de bien faire, si je les emmène. En attendant, je serai bien charmé d'avoir des instructions ultérieures.

Roccabigliéra, le 28 novembre 1793.

Votre billet, que j'ai reçu à 8 heures du matin, ne me laisse plus de choix. Je pars aussitôt et comme je peux. Je croyais de faire le bien du service en reposant un jour. Ce qui ne pourra suivre restera en arrière. Je laisse des officiers en arrière pour ramasser tous les traîneurs ou malades. J'irai aujourd'hui aussi loin que je peux, et, demain le soir, serai sûrement à Tende.

Je vous remercie très humblement de l'intérêt que vous prenez à l'honneur du pauvre régiment Caprara, qui s'est bien porté (*sic*) partout, hormis à la malheureuse affaire de Gilette ; aussi n'y était qu'un bataillon.

Archives de Breil, pièce n° 33. N° 85 8 décembre.

LETTRE DU GÉNÉRAL COLLI

AUX TROUPES QU'IL AVAIT COMMANDÉES A L'AUTHION

Le cœur navré de la plus grande douleur et les larmes aux yeux, je prends congé d'une armée que j'avais l'honneur de commander, où j'ai toujours eu autant de soldats que d'amis. Les circonstances malheureuses de cette campagne ne sont assurément à imputer à la bravoure des troupes. J'espère que Messieurs les généraux, officiers et soldats voudra (*sic*) bien pardonner à mon insuffisance. Si je fus forcé à renoncer à des succès que leur bonne (conduite) et bravoure pouvaient me permettre, tout le monde doit au moins rendre justice au zèle qui m'a toujours animé pour le service du Roi et pour la gloire de ses armées. J'espère qu'en compatissant à ma situation malheureuse, cette armée se ressouviendra d'un général qui regrette de n'avoir pu faire tout le bien qu'il désirait et qui n'a assurément fait de mal à personne de propos délibéré. Je me réputerai assez récompensé de mes peines, si cette armée voudra (*sic*) m'honorer de son souvenir ; le mien sera ineffaçable. Je vous prie, général, de faire connaître les sentiments qui m'animent dans ce triste moment à l'armée dont j'ai le plaisir de vous remettre le commandement comme à un ami véritable et à un général expérimenté.

Archives de Breil pièce n° 33 **N° 86** 8 décembre 1793.

DISPOSITIONS DE M. LE GÉNERAL MARQUIS DE SALZEI

POUR LE DÉPART

(Retraite des troupes de la Vésubie)

—

Les équipages des bataillons campés près de Belvédère partiront à 3 heures après minuit ; celui *(sic)* des bataillons du camp du Vesco à une heure avant le jour.

Les troupes du camp du Vesco se mettront en marche à jour clair ; le 2[e] bataillon de Nice formera la queue de la colonne ; arrivé à Belvédère, il sera suivi par son premier bataillon ; les grenadiers qui feront l'arrière-garde se tiendront, pendant toute la route, à 400 pas de distance de la colonne.

Troupes qui restent à Belvédère sous les ordres de M. le lieutenant-colonel Bonne, le 9 décembre.

—

1 bataillon de Piémont — 1 de Mondovi — 1 compagnie des chasseurs-carabiniers. — Les volontaires et milices sous les ordres de M. le chevalier de Radicati.

Postes que les susdites troupes doivent garder.

—

La redoute du Pin et celle du Villars — La redoute de Saint-Salvaire — Celle de Saint-Jean — Celle des Trois-Croix — Les Adrecs, d'abord qu'on y aura construit un baracon — Les troupes seront cantonnées à Belvédère et dans la chapelle de Saint-Jean et dans les maisons attenantes.

Dispositions pour assurer la retraite des troupes qui se retirent demain matin 9 du courant.

—

Les trois compagnies du régiment de Mondovi, maintenant à Saint-Julien, se rendront une heure avant le départ du régiment de Suse à la redoute du Vesco. La compagnie de chasseurs-carabiniers se trouvera avant le jour à Saint-Julien. M. le chevalier de Radicati retirera dans la nuit tous ses postes avancés ; il renforcera les redoutes de

Sommalunga et disposera sa troupe de manière que la vallée de la Vésubie soit entièrement barrée, en appuyant sa droite à la prolongation de montagnes de la redoute du Pin et sa gauche à la Bolléna ou à tel autre point qu'il croira meilleur pour remplir le susdit objet. — En cas d'attaque, il tiendra l'ennemi en arrière autant que possible ; ensuite, il se repliera peu à peu et viendra se placer avec sa troupe entre la redoute du Vesco et Saint-Julien. Le bataillon de Piémont ira occuper la redoute de Saint-Jean.

Toutes les troupes passeront la journée dans les endroits indiqués ci-dessus et, dans la nuit, elles se replieront à Belvédère en laissant des gardes et des avant-postes dans tous les endroits que M. le lieutenant-colonel Bonne jugera nécessaire pour la sûreté de son poste et pour être averti à temps des mouvements de l'ennemi.

Cependant, sur les rapports que les ennemis sont très faibles à Louda et au Figaret, il est permis à M. le lieutenant-colonel Bonne de tenir ses troupes dans une position plus étendue et de laisser quelques compagnies de milices à Riofreid, Lantosque et Bolléna et de tenir des troupes d'ordonnance au camp de Vesco.

Le 10 au matin, on relèvera la garde de la redoute de Saint-Salvaire qui est maintenant fournie par le régiment de Verceil.

MM. de Sainte-Marguerite, qui arriveront le 9 à Roccabigliera, rejoindront, le 10, leurs corps avec une partie des volontaires qu'ils commandent et, d'ici à deux ou trois jours, on fera partir les volontaires d'Acqui, où se trouve leur régiment.

Archives de Breil, pièce n° 61. **N° 87** Traduction.

ETAT DES TROUPES ACTUELLEMENT DANS LE COMTÉ DE NICE

ET LEURS DESTINATIONS

Bataillons destinés à entrer en quartiers d'hiver

RÉGIMENTS	Bataillons	QUARTIERS D'HIVER
Gardes...........	1 et 2	Cité de Turin.
Piémont	1	Villafranca-Piémont
Saluces...........	1 et 2	Casale
Aoste.............	2	Saluces
La Reine.........	1	Suse
Sardaigne........	1 et 2	Coni
Lombardie........	1 et 2	Mondovi
Royal Allemand...	2	Exilles
Courten..........	1 et 3	Coni
Christ............	2	Valence
Troupes légères...	1	Ceva
Chass.-carabiniers.	1/2	Canale
Mondovi.........	1	Chérasco
Verceil...........	1 et 2	Verceil et Biella
Tortone..........	1	Tortone
Dragons de S. M..		Verceil

Le général commandant le corps d'armée destiné au comté de Nice, fera partir les bataillons et corps pour leurs nouvelles destinations indiquées ci-dessus, en prévenant leurs commandants qu'aussitôt arrivés dans leurs quartiers ils devront remettre à l'office général de la solde les mulets qui leur ont été distribués pour la campagne.

Les commissaires des guerres du corps d'armée établiront les étapes pour la marche des corps, et le général commandant enverra un état de ces étapes au secrétaire de la guerre en indiquant le jour fixé pour le départ du comté de Nice et celui de l'arrivée dans les quartiers d'hiver.

Bataillons qui resteront dans le Comté

RÉGIMENTS	Bataillons
Nice...........	2
Casale...........	2
Suse.............	2
Acqui............	2
Oneglia..........	2
1er, 8e et 9e grenad.	3
Corps franc n° 2...	1
Total.....	14

Outre les détachements d'Aoste et d'Ivrée (?)

Le 1er bataillon d'Oneille formera la garnison de Saorge et sera à la disposition du général commandant qui désignera pour Dolceacqua, Périnaldo et Fourqouin les postes nécessaires en prévenant à l'avance l'office général de la solde pour le transport du mobilier de casernement.

Lorsque le général commandant aura fait partir pour Coni les corps qui doivent s'y rendre et lorsque ces corps seront arrivés dans cette place, le gouverneur de Coni fera partir de Demonte le 2e bataillon d'Oneille pour le comté de Nice où il prendra les ordres du général commandant.

La troupe qui reste pour le moment dans le comté de Nice, sera prévenue que S. M. la fera relever en février prochain et qu'elle passera alors en quartiers d'hiver afin de se reposer et de se préparer à la prochaine campagne. S. M. accordera aux bas-officiers et soldats de ces corps un ou deux mois de plus de quartiers d'hiver et plus selon les nécessités du service.

Fait à Turin, le 13 décembre 1793.

(*Sans signature.*)

Archives de Breil, pièce n° 63.

N° 88

POSITION DES TROUPES DANS LE COMTÉ DE NICE, LE 17 DÉCEMBRE 1793

EMPLACEMENT	CORPS	OBSERVATIONS
Belvédère .... Roquebillière .... St-Julien et granges attenantes.........	1 bataillon de Piémont, 1 de Mondovi, les volontaires du chevalier de Radicati, les milices des vallées de la Vésubie, Tinée et du Var, au nombre de 700 environ, 1 compagnie de chasseurs-carabiniers	Toutes ces troupes, sous les ordres de M. Bonna, lieut[t]-colonel du rég. de Piémont, gardent les postes suivants : Les deux redoutes de Sommalonga, nommées, celle qui s'avance vers Lantosque : *du Pin*, et l'autre plus en arrière : *du Villars* ; les redoutes du *Vesco*, *St-Salvaire*, *St-Julien*, *St-Jean*, *Trois-Croix* et *Terre-Rouge*. Les ennemis étant à Louda et au Figaret, on tient trois compagnies de milices à Lantosque pour être averti de leurs mouvements, et on a laissé également quelques milices dans la vallée de Blora, pour éclairer la marche des ennemis de ce côté-là.
Raus	2 bataillons de Verceil....................	Avec gardes aux Têtes-Rouges et à la Tête-du-Tuor.
Saint-Véran	1 bataillon d'Oneille..	Avec gardes au Pré des Villettes et au baracon de l'Ortiguer.
Authion..	2 bataillons de Casal, 2 de Sardaigne, le 9[e] de grenadiers, 2 de Lombardie, 1 de Christ, 1 de la Reine, le 8[e] de grenadiers, le corps franc et 1 compagnie de chasseurs-carabiniers.	
La Vauta	2 bataillons de Saluces.	
La Béola.......... .	1 centurie du régiment d'Acqui.	
Sommet de Marte	1 bataillon et demi d'Acqui.	
Au Ciot de Marte	1 bataillon de Suse.	
Aux granges	1 compagnie de Suse (1)	Dans le vallon de la Magliâ.
A la Croix de Gian ...	1 centurie de Suse (1)	Avec garde au Colombier.
Chapelle de Paspus...	1 compagnie de Suse (1)	
Pont Rompu	2 bataillons de Courten	Avec détachement dans le fort de Saorge.
Saorge........... ..	1 bataillon Royal-Allemand, 8[e] grenadiers	Le premier campé, le second caserné.
Cairos et Formagines.	2 bataillons de Nice.	

(1) Ces compagnies sont cantonnées.

Archives de la Guerre.

N° 89

SITUATION D'EFFECTIF ET D'EMPLACEMENT DE L'ARMÉE D'ITALIE, LE 20 DÉCEMBRE 1793

1° GAUCHE

TROUPES	EFFECTIF	EMPLACEMENT	TROUPES	EFFECTIF	EMPLACEMENT
Dt du 5e Bon Rr de Vaucluse.	41	Aspremont.	1 Bon de la 22e	401	Le Brech.
Cie Révre dite Stabie	30	Conségudes.	3 Bons Infanterie légère	227	
2 Cies Révres de St-Paul	190	Bezaudun.	1 Cie Chasseurs de Marseille	35	Utelle.
3 Dét. divers	60	250	1 Cie franche Corse	26	531
Dét. Révre de Grasse	70	Les Ferres.	Pionniers	45	
Dét. du 1er Aveyron	50	Le Broc.	4 Cies Grenadiers	198	
Dét. de la 22e	25	75	1 Bon Chasseurs	229	Le Blaquet.
1 Cie franche du 23 août	72	Tourette.	3 Cies de ce bataillon	120	Figaret.
Dét. divers	72	Revest.	2e Bon du 42e	248	
1 Bon de la 129e	460	Gilette.	4 Cies Grenadiers des Alpes	201	Levens.
Dét. de la 22e	55	515	1 Cie franche n° 2	105	578
1 Cie franche du 23 août	50	La Roquette.	Pionniers	24	
3 Cies Sans-Culottes	125	St-Martin-du-Var.			

TOTAL DE LA GAUCHE : 3,159 h.

2° CENTRE

TROUPES	EFFECTIF	EMPLACEMENT	TROUPES	EFFECTIF	EMPLACEMENT
Dét. du 2e Bon de la 22e	36	Bonvillard.	Dét. du 5e Var	238	Moulinet.
Dét. du Cantal	40	76	Dét. du Cantal	150	388
1 Bon Grenadiers	550		2e Bon de la 22e	258	Lucéram.
3e Bon de la 22e	399	Saint-Arnould.	Cantal	259	Colla-Bassa.
2e Var	346	1,339	Dét. du 2e Bon de la 22e	62	Coaraze.
Pionniers	44		1 Bon Grenadiers	337	
Dét. du 2e Bon de la 22e	37	Col Nègre.	4 Cies Grenad. des Htes-Alpes	225	Camp
5e Var	310		2e et 3e Bons de la 129e	747	de la Fougasse.
1 Bon de la 165e	311	Peira Cava.	3e Bon de la 165e	203	2,296
Dét. de la 22e	27	692	2e Bon de la 165e	361	
Pionniers	44		4e Rhône-et-Loire	423	

TOTAL DU CENTRE : 5,407 h.

3° DROITE

TROUPES	EFFECTIF	EMPLACEMENT	TROUPES	EFFECTIF	EMPLACEMENT
5 Cies Grenadiers	278	Béolet.	4 Cies du 3e Grenadiers des Alpes	339	Castillon.
99e 1/2 B.	1015	1,678	3e Bon de la 101e	285	624
3e Bon de la 102e	385		Dét. de la 101e	100	Drap.
1er Bon du 11e	197	Brouis.	Dét. du 11e	285	
83e 1/2 B.	627	1,465	83e 1/2 B.	714	
1 Bon Haute-Garonne	641		1er Haute-Garonne	130	Breil.
4 Cies de Grenadiers	222	Sospel.	Pionniers	57	1,350
1er et 2e Bons de la 102e	645	867	1 Cie franche du 23 août	69	
Dét. de la 102e	42	Braous.	2 Cies Inf. légère	95	
1 Bon de la 101e	285	Escarène.			

TOTAL DE LA DROITE : 6,411 h.

4° DIVISION D'ENTREVAUX

TROUPES	EFFECTIF	EMPLACEMENT	TROUPES	EFFECTIF	EMPLACEMENT
Chasseurs de l'Isère	529	Entrevaux.	2e Lozère	692	La Rochette, Mas, Salagriffon.
Cie de Vétérans	27	590			
Canonniers du 2e Lozère	34		1 Cie de Barcelonnette	42	Aiglun.
Hautes-Alpes	554	Camp et Sausses.	1 Cie Chasseurs-pionniers	67	Castelet, St-Cassin
2e Grenadiers	434	Séminaire.	2e Drôme	404	Colmars.

TOTAL DE LA DIVISION : 2,793 h.

5° GARNISONS DE LA COTE

TROUPES	EFFECTIF	EMPLACEMENT	TROUPES	EFFECTIF	EMPLACEMENT
Bon Révre de Grasse	654	Fréjus.	4e Bon Révre de Vaucluse	446	
2e Cie Draguignan	100	La Napoule.	5e id. id.	390	
Dét. du Bon Révre de Digne	100	200	4 Cies du 3e Grenadiers	207	Nice.
9e Var	343		2e et 3e Bon de la 100e	887	1,985
4 Cies 1er Bon Révre du Gard	311	Ile Ste-Marguerite.	Guides	26	
2e du 10e	537	1,231	Pionniers	29	
Dépôts	40		1 Bon de la 100e	388	Château.
Cie franche de Castellane	17		Dét. du 11e Var	37	Mont-Alban.
Dét. des Dépôts	65	Cannes.	Dét. du 1er Bon de la 100e	86	Mont-Gros.
4 Cies du Bon Révre de Digne	413	495	2e Bon Révre du Var	431	
Dét. du Bon Révre de Digne	200	Camp près Cannes.	3 Cies du 1er Bon Révre du Var	159	Villefranche.
2 Cies Révres de Grasse	86	Vallauris.			710
1 Bon Révre de Castellane	363		Dépôts	120	
4 Cies Révres de Sisteron	234	Antibes.	Dét. du 2e Bon Révre du Var	23	Eze.
6 Cies Révres de Grasse	96	1,091	id. id.	34	La Turbie.
2 Cies 1er Bon Révre du Var	151		id. id.	23	Gorbio.
2e du 91e	247		2e Bon de la 101e	386	Monaco.
Troupes de réquisition	50	St-Laurent-du-Var.	1 Cie Anti-Barbets	35	Menton.

TOTAL GÉNÉRAL de l'armée d'Italie, y compris les officiers, l'artillerie et la cavalerie : 28,251 hommes, dont 140 cavaliers, 1,319 artilleurs.

Archives de Breil, n° 33 J. 57 et 62.

N° 90

DÉPART DES TROUPES PIÉMONTAISES

1 de Royal-Allemand				le 21 décem.	à Tende
1 de Courten				21 »	Tende
2 de Lombardie	le 21	décem.	à Fontan	22 »	Tende
2 de Saluces	21	»	Marte	23 »	Tende
2 de Verceil	22	»	Fontan	24 »	Tende
1 de la Reine	23	»	Fontan	25 »	Tende
1 de Tortone	23	»	Saorge	25 »	Tende
1 de Courten				26 »	Tende
1 de Mondovi	le 25	décem.	à Morion	26 »	Tende
2 de Casal	22	»	Cairos et Formagines		
2 de Nice (1er bataillon	25	»	Pigna		
2 de Nice (2e bataillon	22	»	la Roquette		
2 de Suse			Marte		
1 d'Oneille	le 22	décem.	à Saorge		
9e Grenadiers	23	»	Saorge		
1er Grenadiers	23	»	Marte		
1 d'Acqui	24	»	Fontan		
1 d'Acqui	26	»	Morion		
4e Grenadiers	22	»	Tende		
1 de Piémont			Belvédère		
2 Cies du corps franc.	le 23	décem.	à Belvédère		
2 Cies du corps franc.	23	»	Saorge		
2 Cies de chas. carabiniers	23	»	Morion	le 24 décem.	à Tende

La compagnie Cauvin et les volontaires resteront à l'Authion jusqu'à nouvel ordre.

Les volontaires Radicati et les milices resteront à Belvédère comme ci-dessus.

Répartition des troupes autrichiennes dans leurs cantonnements d'hiver

Caprara	2 bataillons	à Caraglio, Busca, Dronero, partent de Saint-Martin pour Tende les 23 et 25 novembre.
Belgiojoso	2 »	à Savigliano, Levaldiggi, Centallo et Villafaletto. Un part le 24 novembre.
Wollust-grenadiers	1 »	à Fossano, part de Saint-Martin pour Tende le 25 novembre.
1er Garnison	1 »	à Turin.
2e Garnison	1 »	à Manta et Verzuolo.
Artillerie		à Caramagna.

Archives de la Guerre.

N° 92

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL

DE LA COMMUNE PROVISOIRE DE LA VILLE DE LYON

Ce jourd'hui, 30 juin 1793, l'an second de la République, les procès-verbaux des assemblées primaires de la ville de Lyon, convoquées par les autorités constituées, en vertu des décrets de la Convention nationale, ayant été déposés sur le Bureau et le dépouillement des dits procès ayant été fait, il en est résulté que les assemblées primaires de la dite ville de Lyon ont accepté à l'unanimité l'acte constitutionnel.

Sur quoi, le Conseil général provisoire, réuni aux autorités constituées, ayant délibéré, a arrêté, après avoir ouï un citoyen remplissant les fonctions de procureur de la commune, que proclamation sera faite dans ce jour de l'acceptation de l'acte constitutionnel, qui a été exécuté dans toute l'étendue de la cité, avec toute la pompe que la manifestation d'un tel acte a dû nécessairement déterminer au milieu d'une population de vrais républicains.

Fait à Lyon, les jours et an que dessus.

Extrait collationné — *Signé* : TEILLARD aîné, greffier provisoire.

Pour copie conforme :
Le général d'armée des Alpes et d'Italie,
Signé : KELLERMANN

Archives de la Guerre.

N° 93

AU QUARTIER GÉNÉRAL, LE 26 JUILLET 1793,

L'AN 2e DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le général d'armée des Alpes et d'Italie aux citoyens représentants composant le comité de Salut public.

Je vais vous parler, citoyens, avec la franchise que j'ai montrée dans toutes mes démarches depuis l'heureuse révolution qui nous rend libres. Vous examinerez mes observations animés des mêmes sentiments, je n'en doute pas ; ainsi je montrerai mon âme à découvert sur tout ce qui intéresse la chose publique.

Je vous envoie copie de toutes les pièces que les autorités momentanées de Lyon viennent de me faire parvenir le 24 et le 25 de ce mois. Elles sont au nombre de quatre. Trois d'entre elles paraissent annoncer les dispositions les plus pacifiques et le désir de ne faire qu'un avec

la République. Je m'abstiens de prononcer mon opinion à cet égard ; vous êtes les juges-nés du civisme des départements dans le moment actuel et l'équité seule vous guidera dans le compte que vous rendrez à la Convention nationale.

Quant à la quatrième pièce que m'ont envoyée les autorités qui régissent Lyon dans ce moment, je ne puis en conscience, comme honnête homme, m'empêcher de reconnaître que des citoyens qu'on assure être en état d'insurrection et qui se privent en même temps du secours d'un escadron de dragons et d'une compagnie d'artillerie qu'ils me renvoyent, ne soient très disposés à obéir à tout ce que la Convention nationale exigera d'eux, si on veut les traiter en frères.

C'est Kellermann, citoyen isolé, qui vient de vous soumettre ces observations. Dans ce qui me reste à dire, je parlerai comme général des armées des Alpes et d'Italie.

J'espère qu'un bon esprit animera également toutes les autorités que la loi conduit devant les murs de Lyon. J'espère que ses habitants souscriront, sans effort, à tous les décrets que la Convention a été nécessitée de prendre à leur égard. Ainsi le calme renaitra dans cette ville trop longtemps agitée et l'aristocratie ténébreuse qui fomentait les troubles auxquels elle était en proie disparaîtra sans qu'il soit nécessaire de verser une goutte de sang pour amener cet heureux état des choses.

Dans cette supposition que mon cœur aime à pressentir, je puis vous assurer, citoyen, que l'expédition de Lyon ne durera que quelques jours. Cela fini, je marche à Aix, de là à Marseille et je me présente en face des habitants de ces contrées. Ils tiendraient sans doute contre les canons de l'ennemi ; mais ils ne tiendront pas contre le civisme de l'armée qu'ils ont presque toujours partagé. Quelques entretiens fraternels opéreront plus sur nos frères d'armes que l'appareil des bouches à feu et de la mort. Ils ont été égarés un moment, je le crois. Eh bien! ils expieront volontiers leurs torts, en demandant à se joindre à l'armée que je commande pour marcher à l'ennemi commun. Je ne sais si mon patriotisme m'abuse ; mais je pense, citoyens, que l'amour de la liberté et de la République existe dans toute la France comme un feu régénérateur, excepté dans la Vendée. Car je dédaigne de parler des efforts des malveillants partout ailleurs. Rien ne peut affaiblir en moi l'estime que j'ai pour la nation dont je suis membre et dont on m'a confié une partie de la défense.

Ainsi donc, je pourrai, si rien ne contrarie ces espérances que je crois fondées, réunir la plus grande partie des forces des deux armées et les diriger utilement contre le Roy sarde. Je veux enfin terminer cette campagne, trop longtemps établie purement défensive, par quelque action d'éclat ; non pas pour la misérable jouissance de faire périr plusieurs citoyens, afin d'immoler un plus grand nombre d'ennemis ; mais dans une vue beaucoup plus convenable aux intérêts de la République. Je veux éloigner les ennemis de nos frontières et les forcer à rassembler tant de moyens pour résister à nos efforts qu'ils soient nécessairement obligés de renoncer au projet qu'ils avaient formé de nous faire abandonner le comté de Nice dans cette campagne.

KELLERMANN.

N° 94

DU QUARTIER GÉNÉRAL DE GRENOBLE, LE 20 JUILLET 1793

L'AN 2e DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le général d'armée des Alpes et d'Italie aux citoyens qui régissent dans ce moment le département de Rhône-et-Loire.

J'ai reçu, citoyens, vos deux lettres du 20 juillet. Je vous adresse copie de trois décrets de la Convention nationale relatifs aux troubles qui agitent votre ville ; vous verrez ce qui m'est prescrit par ces décrets comme chef de la force armée.

J'ai juré obéissance entière à la Convention et je m'apprête à remplir mon serment. Ses décrets à la main, je marche sur Lyon dans le plus court délai possible. Puissent ses habitants par une prompte soumission aux représentants du Souverain, conjurer l'orage que je vais diriger sur leurs têtes au nom de la Loy.

Pour copie conforme à l'original :
Le général d'armée des Alpes et d'Italie,
KELLERMANN.

Archives de la Guerre. — 23 juillet 1793.

N° 95

OBSERVATIONS DU GÉNÉRAL D'ARMÉE DES ALPES ET D'ITALIE

AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC DE LA CONVENTION NATIONALE ET AU MINISTRE DE LA GUERRE

Un décret de la Convention nationale en date du 14 de ce mois, m'ordonne de rassembler des forces suffisantes pour soumettre la ville de Lyon rebelle à la Loy. Prêt à obéir, j'envisage la position et la force de l'armée des Alpes ; l'étendue considérable de frontières qu'elle doit défendre et l'obligation de retirer de ces frontières *des forces suffisantes* pour attaquer et soumettre Lyon.

Considérant ce dernier objet sous le rapport purement militaire, ainsi qu'il m'appartient, je me demande ce que le Roy sarde serait obligé d'employer de troupes pour une telle expédition. Certainement, il ferait marcher au moins 30,000 hommes, dont 5,000 de cavalerie, avec deux équipages d'artillerie, dont un de bataille et l'autre de siège. A la vérité, une partie de ces troupes serait établie en communication pour assurer ses derrières, ses convois et sa retraite. Mais il se présenterait au moins avec 22,000 hommes devant Lyon.

Icy les dispositions deviennent à peu près semblables. Je n'en excepte que l'obligation où il serait d'étendre sa gauche jusqu'au Rhône, pour garder le chemin de Vienne ; car il faut attaquer la ville par le front du fleuve et par les hauteurs de la Croix-Rousse.

Le Décret m'ordonne de soumettre Lyon et, pour cela, d'assembler *des forces suffisantes*. Je ne puis donc y employer moins de 18,000 hommes, pour assurer le succès dont je suis responsable.

L'armée des Alpes, qu'on a successivement affaiblie, n'est aujourd'hui que de 47 bataillons, desquels sept ne peuvent encore être employés, étant de très nouvelle levée, à peine à moitié armés et n'étant pas encore instruits. Ce qui réduit l'armée pour ce moment à environ 40 bataillons ; il faut y joindre la légion des Alpes et deux régiments à cheval.

Elle doit garder 60 lieues de frontière, ainsi que neuf places de guerre, forts ou châteaux, dont les garnisons, quoique la saison ne permette plus de craindre un siège de l'ennemy, ne peuvent pas être évaluées ensemble à moins de 12 bataillons. Il est vrai que j'emploierai, tant à ce service qu'auprès des magasins de l'armée, les sept bataillons de levée nouvelle, en les joignant à d'anciennes troupes. Il reste donc 35 bataillons, une légion et cinq escadrons de compagnie : le 3e du 9e régiment de dragons n'ayant pu sortir de Lyon et le 4e de chacun des deux régiments à cheval, n'étant composé que de recrues et n'étant pas complet en chevaux. Voilà le nombre de troupes disponibles pour l'armée de campagne.

Chaque bataillon peut au plus donner pour la guerre un effectif de 600 hommes, à cause des malades et des nouvelles recrues. Ainsi, les 35 composent ensemble 21,000 hommes. C'est avec cette force que je dois faire face à l'ennemi qui peut à son gré, porter 25 ou 30,000 hommes sur le point de notre ligne de défense qu'il lui conviendra d'attaquer ; et, quoique nos communications soient établies, je ne puis porter qu'en plusieurs marches des renforts sur ce point. Quelle sera donc notre infériorité lorsque j'aurai retiré la moitié de ces troupes, auxquelles je joindrai, par réquisition, sept à 8,000 gardes nationales ? Elle sera telle que l'ennemi pourra nous attaquer partout. Il est donc d'une justice indispensable que la Convention nationale me décharge de la responsabilité des frontières, pour le temps que la moitié de l'armée sera occupée devant Lyon. Et je le demande tant au Conseil exécutif provisoire qu'au comité de Salut public.

En m'appuyant du principe de guerre, qu'en divisant trop ses forces, on y est battu partout, je cherche quelle partie de cette longue ligne de frontières il ne faut que surveiller, quelle on peut abandonner à ses propres forces et quelle il est le plus utile et nécessaire de défendre puissamment.

Les troupes que je tiens sur le haut du Var et sur le haut de la Tinéa, au nombre de six bataillons, desquels un doit garder Entrevaux et Colmars, ne peuvent en être retirés, sans compromettre la gauche et les derrières de l'armée d'Italie et l'exposer à une attaque dont les conséquences seraient l'abandon forcé du département des Alpes-Maritimes.

Il faut au moins 12 bataillons pour occuper efficacement le camp de Tournoux, sans y comprendre les troupes qui doivent garder les débouchés des vallées latérales et je n'ai pu en placer que 10 dans tout le val de Barcelonnette. L'évacuation ou une moindre défensive de cette partie attirerait l'ennemi le long de l'Ubaye dans le Gapençais et le département des Basses-Alpes, où il porterait le pillage et l'incendie, ruinant un pays qu'il saurait bien ne pouvoir garder. D'ailleurs, il couperait ainsi la communication (pourtant bien nécessaire) entre l'armée des Alpes et celle d'Italie.

Le département des Hautes-Alpes, défendu par deux forteresses importantes, que l'ennemi n'a plus le temps et n'a pas eu sans doute le projet d'assiéger, pourrait être abandonné à ses propres forces. Cependant, il y ferait quelque incursion, et même il essayerait de s'emparer de la communication par Valoire entre le Briançonnais et la Maurienne. Alors il attaquerait en tête et avec un grand avantage, cette vallée du Mont-Blanc. Il faut donc garder cette communication et les avenues principales, ce qui exige quelques troupes indépendamment des garnisons.

Si les vallées de Tarentaise et Maurienne étaient abandonnées ou seulement dégarnies de la moitié des troupes qui les défendent, l'ennemi, qui en serait aussitôt averti, les attaquerait avec des forces assez supérieures, pour nous obliger à rétrograder. Nous nous verrions forcé à occuper (et très faiblement encore) le camp de Barrault, pour couvrir le département de l'Isère et l'une des routes de Lyon, abandonnant nos magasins qu'à la vérité je ferai détruire. Alors et bientôt l'ennemi, amenant de nouvelles troupes du Piémont et prenant le camp des Marches pour en imposer à celui de Barrault, marcherait par la route du Rhône sur Lyon et mettrait ainsi l'armée de la République entre lui et cette ville rebelle, où il aurait sans doute des intelligences.

La neutralité encore renouvelée des Suisses et de Genève peut nous dispenser de garder ces frontières que d'ailleurs nous ne fesions qu'observer avec quatre bataillons. Mais j'ai demandé aux représentants du peuple, députés à l'armée des Alpes, de lever la responsabilité dont le Conseil exécutif m'a chargé relativement à Genève, devant lequel je tiens deux bataillons campés.

Cet exposé démontre que le val de Barcelonnette et les deux vallées de Maurienne et de Tarentaise, sont les deux parties de frontière les plus importantes à garder. Je dois donc n'en retirer que ce que les circonstances rendent indispensables et ordonner la plus prompte communication de secours dans la partie qui peut être attaquée par l'ennemi.

Je juge que 16 bataillons seront nécessaires, joints à 7 ou 8,000 gardes nationales que je vais requérir, pour assurer l'exécution du décret contre la ville de Lyon. Je me suis concerté avec les représentants du peuple pour réduire, en ce moment, ce nombre à 12 bataillons ; mais j'ordonne que quatre autres soient prêts à marcher, si une augmentation de forces devient nécessaire.

Je rassemble les cinq escadrons montés et armés qui existent seuls ici, malgré les promesses qui m'ont été faites et renouvelées par le ministre de la guerre d'une augmentation de troupes à cheval.

Quant à l'artillerie, je dois déclarer que, malgré les promesses du même ministre d'envoyer 600 chevaux de plus à l'armée des Alpes, il n'en est arrivé aucun de cette augmentation. Le marché proposé de mulets pour y suppléer est inexécutable, puisque l'entrepreneur, malgré ses ressources, n'en a pu encore assembler que soixante. Les représentants du peuple m'ont proposé d'employer, pour conduire l'artillerie devant Lyon, la plus grande partie des chevaux attachés à celle de la Tarentaise et de la Maurienne. Cette idée est impraticable sous tous les rapports : 1° elle porterait le découragement dans les

troupes chargées de la défense de ces vallées, qui déjà sentent que la grosse artillerie peut suppléer à un plus grand nombre de bataillons et qu'il serait impossible de la traîner, en changeant de position. Elle serait donc, dans ce cas, livrée à l'ennemi ; et, ce grand moyen de défense perdu, il faudrait se retirer sous le canon de Barrault, sans pouvoir faire tête nulle part; 2° les citoyens du Mont-Blanc croiraient au dessein de les abandonner à leur despote et se jetteraient dans un désespoir dont les suites pourraient être bien funestes aux troupes de la République.

Les bataillons que je fais marcher seront suivis de leur artillerie. Mais, pour les pièces de position et celles de siège, j'avoue que je suis sans ressource. Les troupes commandées par le général Carteaux et que les représentants du peuple opposent aux Marseillais consomment encore une grande partie de nos moyens à cet égard. Les chevaux de luxe ont bien peu produit et ce qu'on en a obtenu a été donné indispensablement aux gendarmes nationaux et à la cavalerie. Les réquisitions aux départements pour en obtenir seraient infructueuses, à cause des moissons. Cependant plus de 400 chevaux seront nécessaires pour les deux artilleries devant Lyon. Je serai forcé à ne donner qu'un canon à chaque bataillon et à diminuer les autres attelages, sans obtenir pourtant tous nos besoins à cet égard. Ainsi, en ne fournissant pas aux armées tous leurs besoins, avant l'ouverture de la campagne, malgré leurs demandes réitérées et les vaines promesses qu'elles reçoivent, on les réduit à ne pouvoir exécuter ce que les circonstances les plus inopinées font exiger d'elles.

J'ai donné des ordres pour rassembler tous les bateaux qui se trouvent sur le Rhône au-dessus de Lyon, afin d'établir sur ce fleuve un pont de communication entre l'attaque sur le front du fleuve et celle de la Croix-Rousse.

Je devais cet exposé aux représentants du peuple, au Conseil exécutif, à ma responsabilité. Maintenant j'obéirai au décret avec tout le dévouement que la nation doit attendre du plus ancien chef de ses soldats et je marche à la tête des troupes.

Vive la République, une et indivisible.

Le général d'armée des Alpes et d'Italie :
KELLERMANN.

Archives de la Guerre.

N° 96

FIN DE LA LETTRE DU GÉNÉRAL KELLERMANN
AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC, LE 10 AOUT 1793.

C'est à regret que je me vois forcé à ces terribles exécutions ; mais le glaive de la loi a été mis dans mes mains, il doit frapper tout ce qui ose lui faire résistance. Peut-être ces premiers sacrifices imprimeront-ils une crainte salutaire aux Lyonnais et nous pourrons ramener à la République une ville florissante, sans être obligés de la détruire.

KELLERMANN.

Archives de la Guerre. — Commencement d'août.

N° 97

(A) PREMIÈRE FORMATION DE L'ARMÉE DE SIÈGE DE LYON

DESIGNATION DES CORPS	Effectif	POINTS DE DEPART	DATES	POINTS D'ARRIVÉE	DATES	OBSERVATIONS
Division Petit-Guillaume au camp de Péronnas, près Bourg						
5e bataillon de grenadiers..	505	?	?	?	?	
2e bataillon du 23e régt.....	638	Modane	25 juillet	Bourg............	3 août	
6e bataillon de la Gironde..	511	St-Jean-de-Maurienne..	?	?	?	
3e bataillon de la Drome...	740	Villaroger (Tarentaise).	?	?	?	
3e bataillon de l'Isère	704	Tournoux.............	?	?	?	
1er bataillon du Gard.......	779	Bourg d'Oisans........	?	Camp de Péronnas.	4 août	Arrive à Pont-d'Ain ce même jour et double l'étape par ordre du 3 août.
1er bataillon de l'Ariège....	678	Moutiers	?	Camp de Péronnas.	4 août	Vient ce même jour de Mâcon, où il est relevé par le 2e du même nom. — Ordre du 3 août.
2e bataillon de l'Ardèche...	974	Verrier.......	28 juillet	Bourg.......... ..	?	Avec l'adjudant général Sandoz.
1er bataillon de l'Aude......	821	Id.	?	?	?	Quitte le camp sous Carrouge dans les premiers jours d'août.
4e compagnie de pionniers .	»	Grenoble.............	29 juillet	Bourg........... .	4 août	
3 escadrons du 5e cavalerie .	578	Grenoble............ .	29 juillet	Bourg............	4 août	Escortant un convoi d'artillerie.
Gendarmerie nationale.....	33	Grenoble.............	29 juillet	Bourg...	4 août	
Guides à cheval	31	Grenoble.............	27 juillet	Bourg...	?	
4e division d'artillerie.......	348	Grenoble.............	?	?	?	
Canonniers des Htes-Alpes .	66	?	?	?	?	
Ouvriers d'artillerie........	75	Grenoble	?	?	?	
TOTAL.....	7.481					
Division Vaubois à Bourgoin						
1er bataillon de l'Ardèche...	802	Briançon	?	?	3 août	
1er bat° franc de la Répub°..	898	Termignon	26 juillet	Bourgoin	?	
3 escadrons du 9e dragons..	532	Gap..................	?	?	?	
4e régiment d'artillerie.....	150	?	?	?	?	
TOTAL.....	2.382					
Division Rivas à Mâcon						
2e bataillon de l'Ariège.....	726	Sallanches	27 juillet	Mâcon............	4 août	Arrive à Nantua le 1er août ; part de Bourg le 4 pour remplacer le 1er du même nom.

(*B*) RENFORTS REÇUS PAR L'ARMÉE DE SIÈGE DE LYON

TROUPES RÉGULIÈRES				TROUPES DE LA RÉQUISITION			
GARNISON DE VALENCIENNES ARRIVANT DU 11 AU 20 SEPTEMBRE		TROUPES TIRÉES DE L'ARMÉE DES ALPES ET AUTRES		GARDES NATIONALES ARRIVÉES AU COMMENCEMENT		GARDES NATIONALES ARRIVÉES A LA FIN	
Désignation des Corps	Effectif	Désignation des Corps	Effectif	Désignation des Corps	Effectif	Désignation des Corps	Effectif
1er bat. de la Côte-d'Or	342	1er régiment de hussards...	112	1er bat. chasseurs de l'Ariège	697	2e de Saône-et-Loire	1.028
1er bat. gren. id.	604	Artillerie du 2e régiment ...	10	1er bataillon Saône-et-Loire.	967	8e de la Côte-d'Or	711
1er bat. de Loir-et-Cher...	448	Artillerie légère........ ...	32	8e bataillon de l'Isère......	900	Grenoble	548
1er bat. de la Charente.....	468	Artillerie de différents corps	318	3 compagnies lyonnaises...	207	Vienne	573
1er bat. de la Nièvre.......	600	7e compagnie de pionniers..	64	Compe lyonnaise du Forez..	34	Saint-Etienne............	1 200
1er bat. de Mayenne-et-Loire	212	5e bataillon du Mont-Blanc	?	1er bat. de gren. de Rh.-Loire	612	Villefranche	178
1er bat. des Gravilliers	301	7e bat. des Côtes-Maritimes	1.028	Dét. des grenadiers de l'Ain	114	Ardèche	489
1er bat. de gren. de Paris..	216	3e bataillon du Jura.... ...	350	Compagnie Fichet	38	Haute-Loire......... ...	500
TOTAL.....	3.191	TOTAL....	1.914	TOTAL.....	3.569	Rhône-et-Loire non organisée..	1.009
		REPORT... .	3.191	REPORT.....	8.865	Divers..................	1.000
		Total général des troupes régulières	5.105	Total général de la Réquisition	12.434	6e Puy-de-Dome..........	467
						7e id. id.	588
						8e id. id.	574
						TOTAL. ...	8 865

TOTAL GÉNÉRAL.....	17 539
Total de l'armée arrivée au commencement d'août.....	10.589
Ensemble des forces assiégeant Lyon............ ...	28.128

NOTA. — Cet état a été obtenu par la comparaison des situations du 1er août et du 29 septembre, qui seules existent aux archives, avec les ordres de mouvement et les pièces de la correspondance du 19 juillet, jour auquel Kellermann a reçu l'ordre de former cette armée, jusqu'au 9 octobre, fin du siège.

Archives de la Guerre

N° 98

ÉTAT

des bouches à feu, fusils, pistolets, sabres, cartouches, poudre de guerre, ainsi que des affûts et caissons existant dans l'arsenal de Lyon, au 19 mai 1793, des objets de ce genre qui sont disponibles, de ceux qui ne le sont pas, et de ce qui manque pour fournir ce que le ministre a ordonné pour les armées :

DÉSIGNATION DES OBJETS		CE QUI EST DISPONIBLE	CE QUI N'EST PAS DISPONIBLE	CE QUI MANQUE POUR LES ARMEES OUTRE CE QUI EST CI-CONTRE
PIÈCES DE CANON	12	...	...	4
	8	...	3	8
	4	...	9	28, y compris 18 pour le dépt de l'Hérault
	obusiers	...	4	12
AFFUTS	12	...	...	4
	8	...	2	6
	4	...	4	8, y compris 2 pour le dépt de l'Hérault
	obusiers	...	1	11
CAISSONS	12	...	3	9
	8	...	6	10
	4	...	...	10
	obusiers	...	11	25
	infanterie	...	...	...
	parc à outils	18	...	...
BOULETS	12	1.268	...	...
	8	3.000	...	...
	4	7.716	...	...
	obus de 6 pouces	2.000	...	...
ARMES A FEU	fusils modèle 1777	...	333	3.001
	id. de dragons	2	...	...
	id. de gendarmes	30	...	...
	mousq. d'hussard	355	...	...
	id. réparés	27	...	...
	id. de cavalerie	3	...	...
	carabines	32	...	...
	pistolets	765	...	...
Sabres		10.070	...	...
Cartouches d'infanterie		133.260	l'armée des Alpes en demande	900.000
Poudre à canon		98.247	...	...
Il y a, à la municipalité, outre ce qui est porté ci-dessus, 8 pièces de 4 montées et 3 caissons demi-chargés. Plus on vient d'éprouver 59 pièces de la fonderie du citoyen frère Jean.		On ne peut être sûr que des fusils; Briançon ayant le complet ; ainsi on n'assure pas cette quantité réellement existante.		

Archives de la Guerre.

N° 99

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE GUERRE

assemblé par l'ordre du général d'armée Kellermann et auquel ont été présents le 14 août 1793 l'an 2e de la République française une et indivisible :

Les citoyens Gauthier et Dubois-Crancé, représentants du peuple ;
Kellermann, général d'armée des Alpes et d'Italie ;
Alexandre, commissaire général ;
Dumuy, général de division, commandant en chef ;
Saint-Remy, général de division, chef de l'état-major ;
Lajolais, général de brigade ;
Petit-Guillaume, général de brigade ;
Vaubois, général de brigade ;
Lagrange, chef de brigade, commandant l'artillerie ;
Laroque, chef de brigade du 5e régiment de cavalerie ;
Beaumont, chef de brigade du 9e régiment de dragons ;
Valette, commandant du 5e bataillon de grenadiers ;
Massol, 1er chef de bataillon du n° 1 de l'Ardèche ;
Alléon, 2e id. 2 Id.
(il s'est retiré, étant malade, au moment de délibérer);
Lasserre, 1er chef de baton du n° 2 de l'Ariège ;
Saint-Privé, commandant le 2e baton du 23e régt ;
Davin. . . 1er chef de baton du n° 3 de la Drôme;
Pouvereau id. id. 6 de la Gironde ;
Pouget . . id. id. 1 de l'Aude ;
Coyude . . id. id. 3 de l'Isère ;
Marignac . id. id. 1 du Gard ;
Petit . . . id. id. des gardes nationales de l'Ain ;
Meyer, 1er chef de baton du baton franc de la République ;
Lixot, commandant du bataillon des pionniers ;
La Coche, commandant du génie ;
Bayle, chef d'escadrons de la gendarmerie de l'armée ;
Paris, commissaire des guerres ;
Gaugelin, commandant des Lyonnais patriotes sortis de la ville.

La séance étant ouverte, le chef de l'état-major a lu trois articles sur lesquels le général d'armée demandait qu'on ouvrît la discussion :

1° Est-il convenable d'attaquer de vive force les hauteurs de la Croix-Rousse et quels sont les moyens d'en assurer les succès, sans sacrifier un très grand nombre des défenseurs de la République ;

2° Se rendre maître du faubourg de la Guillotière ; établir sur la rive du Rhône des batteries de gros calibre en canons et mortiers,

pour attaquer avec une vigueur et un feu soutenu la ville de Lyon par le côté du fleuve ;

3° Passer la Saône avec une grande partie des troupes campées à Caluire et se rendre vers les hauteurs de Fourvières et les suivantes ; attaquer par ce côté qui donne l'avantage d'un très bon emplacement pour battre la ville de Lyon.

Le chef de l'état-major a rendu compte au Conseil de la reconnaissance militaire que le général d'armée lui avait ordonné de faire entre les chemins de Tarare et de Mâcon et près des hauteurs de Fourvière et de Saint-Just. Dans cette reconnaissance, le chef de l'état-major s'est convaincu que l'armée peut s'approcher et arriver au-delà du chemin de Montbrison sur les hauteurs du coteau dit *de Champagne*, d'où elle pourrait aisément pénétrer dans le quartier dit de Sainte-Foy et attaquer Lyon avec de grosses batteries, soit de cet emplacement, soit en se portant sur le quartier Saint-Just. Mais il a observé au Conseil que cette marche éloignerait trop l'armée des deux rives, qu'il est très important de dominer tout pour assurer nos convois et subsistances, que pour en ôter aux Lyonnais le cours si utile à ses vivres et aux objets de son commerce.

La discussion étant ouverte, le général Dumuy et plusieurs chefs de bataillon ont dit qu'il était possible d'arriver d'attaques en attaques bien combinées sur la droite et sur la gauche jusque devant les portes de Lyon, en arrière de la Croix-Rousse.

Le chef de l'état-major a exposé le projet du général d'armée, qui serait d'attaquer le pont du Rhône par des batteries de gros calibre et, lorsqu'elles auront produit l'effet qu'on en doit attendre, d'attaquer de vive force les hauteurs de la Croix-Rousse, sur lesquelles on ne cesserait pas d'inquiéter les rebelles.

Le Conseil a unanimement donné son vœu pour ses deux attaques et le général a aussitôt donné ses ordres au général de brigade Vaubois qui commande les troupes de la partie opposée au Rhône, au commandant de l'artillerie, à celui du génie, pour préparer les moyens d'exécution et d'y mettre la plus grande célérité.

Le premier de ces moyens est de détruire à coups de canon le pont de bois dit Morand établi sur le Rhône, d'attaquer ensuite la tête que les rebelles y ont construite. Le second moyen sera de détruire et d'incendier la ville par des bombes et des boulets rouges et d'agir ensuite suivant les ordres que donnera le général d'armée ; le tout, conformément au décret de la Convention nationale et aux réquisitions des représentants du peuple députés à l'armée des Alpes.

Fait au quartier général de la Pape, le 14 août 1793, l'an 2e de la République française une et indivisible, signé : .... comme ci-dessus....

Pour copie conforme à l'original :
Le général d'armée des Alpes et d'Italie,

KELLERMANN.

Archives de la Guerre. | N° 100 | Armée des Alpes.

ETAT DU MATERIEL DE L'ARTILLERIE DANS LES PLACES

le 19 septembre 1793

NATURE DES OBJETS		Grenoble	Barrault	Embrun	Monthyon	Briançon	Queyras	TOTAUX
Canons de fonte de	33		1					1
	24		4	1	28	29		62
	16		5	6	9	19		39
	12		5	4	12	20		41
	8		6	2	4	8	4	24
	4	4	9	4	9	13	10	49
Affûts de 33			1					
Affûts de siège de	24	44	3	1	16	28		92
	16	1	2	4	9	17		33
	12	1	5	4	17	28		54
	8	1	6	2	14	26	4	53
Affûts de 4		18	9	5	8	1	10	51
Boulets de	33		322					322
	24		2.689	1.718	12.298	21.010		37.715
	16		2.317	1.867	7.317	5.564		17.065
	12	843	1.383	1.671	7.140	7.939		18.976
	8	3.508	2.068	1.180	4.516	5.041	1.016	17.329
	4	767	1.996	1.812	13.735	6.534	2.294	27.138
Mortiers de 8 p.		5	3		5	6	2	21
Affûts de mortiers de	12 p.		4	2	15	16		37
	8 p.	7	4			12	2	25
Bombes de	12 p.		600	48	18	6.384	20	7.070
	8 p.	5.150	1.102	14	3.194	2.783	17	12.270
Obusiers de 8 p.					6			6
Affûts d'obusiers			7		6			13
Obus de 8 p.		50		562	1.799			2.411
Pierriers		7	3		4	6		20
Affûts		8			16	7		31
Fusils		1.314 (1)	193		326	662	48	2.543
Pierres à fusils		92.400	12.900	37.085	208.678	370.837	12.000	733 900
Cartouches d'infanterie		743.000	398.106	122.000	437.685	360.000	12.200	1.982.790
Cartouches à balles pour canons.		2.169	3.913					6.082
Poudre		6.800	47.500	77.044	122.954	245 200	17.500	316.998
Balles et plomb		21.200 L.	16.300 L.	15.413 L.	106.529 L	117.300 L.	8.000 L.	284.742 L.
Artifices	Salpêtre	70 L.	140 L.		383 L.			593 L
	Soufre	810 L.	150 L.		652 L.	100 L		1.712 L
Outils à pionniers	Pics hoyaux	1.866	590	767	3.480	3.886	86	12.675
	Pics à roc.	171	127	192	2.070	1.500	48	4.108
	Pelles rondes	871	840	320	438	22.000	252	4.920
	Pelles carrées	1.937	550	330	5.180	5.800	252	14.049
Outils tranchants	Haches	236	210	35	2.676	1.300		4.457
	Serpes	978	480		5.748	3.970	231	11.407

(1) *Des 1,314 fusils déposés à Grenoble, 62 seulement sont en état de servir; les autres ont besoin de réparations.*

Archives de la Guerre.

N° 101

Situation et appel du 28 septembre 1793, l'an 2e de la République

ARMÉE DES ALPES SUR LYON

DIVISION RIVAS

DÉSIGNATION DES CORPS	EMPLACEMENTS	EFFECTIF	PRÉSENTS
3e Isère	Pont d'Alaï 3.058 présents	708	622
1er Aude		741	519
1er Nièvre		600	516
1er Charente		468	306
1er gren. Rhône-et-Loire		612	602
1er gren. Côte-d'Or		604	493
1er Loir-et-Cher	Camp de St-Genis laval 678 présents	448	348
2e chasseurs de l'Ariège		697	330
3e Drôme	Craponne	564	520
Gendarmerie	Mon Blanche	65	61
1ee hussards	La Tour	112	106
Cie du Forez	Mon Joquand	34	23
1er de la Côte-d'Or	Ecully	342	342
1er des Gravilliers	La Duchère 1.045 présents	301	206
2e de Saône-et-Loire		1.028	829
Artillerie du 2e régiment		10	10
1er Mayenne-et-Loire	Près de la Duchère 797 présents	212	212
5e Côte-d'Or		711	585
1er g. n. Saône-et-Loire	Puy-d'Or	1.011	644
1er Ariège	Limonest 649 présents	671	601
5e cavalerie		51	48
G. n. de Rhône-et-Loire non organisée	Limonest St-André, St-Cyr	1.009	714
G. n. de Villefranche	Collonges	178	169
	TOTAUX...	11.177	8.806

DIVISION PETIT-GUILLAUME

DÉSIGNATION DES CORPS	EMPLACEMENTS	EFFECTIF	PRÉSENTS
2e du 23e	Camp de Caluire 1.369 présents	635	427
5e grenadiers		509	409
Cie d'ouvriers n° 3		75	64
Détach. de l'Ain employé aux travaux		114	110
4e div. d'artillerie		348	208
Canonniers des Htes-Alpes		66	58
5e régiment cavalerie		230	93
6e Puy-de-Dôme	Camp de Caluire 1 606 présents	467	460
7e id. id.		588	582
8e id. id.		574	564
G. n. de Saône-et-Loire	Pont de la Pape	402	330
Cie des guides	Qr général	30	13
4 Cies lyonnaises	1 à Neuville 3 à Fontaine	207	195
	TOTAUX...	4.245	3.513

DIVISION VAUBOIS

DÉSIGNATION DES CORPS	EMPLACEMENTS	EFFECTIF	PRÉSENTS
1er Gard	Camp de la Guillotière	777	557
2e Ardèche		1.009	817
1er franc de la République		932	772
1er gren. de Paris		216	216
G. n. Grenoble		548	438
Artil. de différents corps		318	318
Artillerie légère		32	32
G. n. Ardèche	Guillotière	489	479
9e dragons		373	318
7e Côtes-Maritimes	Charpennes 2.085 présents	1.028	885
G. n. de Saint-Etienne		1.200	1.200
G. n. de Vienne	Villeurbanne	573	543
G. n. Isère	St-Antoine	904	500
Cavalerie 5e régiment	Tournelles	113	104
G. n. Haute-Loire	Bron	500	500
Cie Fichet	Moulin à vent	38	38
Diverses g. n.	Vénissieux	1.000	1.000
7e Ce pionniers	Maison Berdin	64	60
4e id.	Maison Charlet	99	69
Gendarmerie	La Ferrandière	26	26
	TOTAUX...	10 239	8.872

Report des Totaux

Division Rivas	11.177	8.806
Division Vaubois	10.239	8.872
Division Petit-Guillaume	4.245	3.513
TOTAUX GÉNÉRAUX	25.660	21.201

Certifié conforme aux états envoyés par les chefs de corps.

Fait au quartier général de la Pape, le 28 septembre 1793, l'an 2e de la République une et indivisible.

L'adjudant général chef de brigade,

TH. SANDOZ.

Archives de la Guerre. N° 102 Au sujet de la prise de Lyon.

LETTRE ÉCRITE DE LA MAIN DE ROBESPIERRE AINÉ

21 — 1er m — 2 a / 12 8 bre 1793 *A Couthon et Meyniet représentants.*

La Convention nationale, citoyens collègues, a appris avec plaisir votre entrée dans Lyon ; mais sa joie n'a pu ètre complète quand elle a vu que vous cédiez aux premiers mouvements d'une sensibilité trop peu politique. Vous avez paru vous abandonner à un peuple qui flatte ses vainqueurs, et la manière dont vous parlez d'une si grande quantité de traîtres, de leur évasion que l'on croirait avoir été militairement protégée, de la punition d'un très petit nombre, et du départ de presque tous, a dù alarmer les patriotes indignés de voir tant de scélérats, s'échapper par une trouée, et se porter sur la Lozère et principalement sur Toulon. Nous ne vous féliciterons donc point sur vos succès avant que vous ayez rempli tout ce que vous devez à la Patrie. Les Républiques sont exigeantes. Il n'est de reconnaissance nationale que pour ceux qui la méritent. Nous vous envoyons le décret que la Convention a rendu ce matin sur le rapport du comité. Elle a proportionné la vigueur de ses mesures à vos premiers récits. Elle ne restera jamais au-dessous de ce qu'attendent d'elle la République et la liberté.

Défiez-vous surtout de la politique perfide des muscadins et des fédéralistes hypocrites, qui arborent l'étendard de la République, lorsqu'elle est prète à les punir, et qui continuent de conspirer contre elle lorsque le danger est passé. Ce fut celle des Bordelais, des Marseillais, de tous les contre-révolutionnaires du midi. Voilà le plus dangereux écueil de notre liberté ; le premier devoir des représentants du peuple est de le découvrir et de l'éviter ; il faut démasquer les traîtres et les frapper sans pitié. Ces principes adoptés par la Convention nationale peuvent seuls sauver la patrie ; ils sont aussi les vòtres ; suivez-les ; n'écoutez que votre propre énergie et faites exécuter, avec une sévérité inexorable, les décrets salutaires que nous vous adressons.

HÉRAULT. — ROBESPIERRE.

Archives de la Guerre. N° 103 A la date du 6 août 1793.

QUARTIERS DE LYON INCENDIÉS

L'arsenal et la rue qui en dépend ; les prisons de Saint-Joseph ; les rues Sala et Saint-Joseph ; l'ancienne intendance ; la face de Bellecour qui donne sur les tilleuls ; la grande rue de l'Hôpital ; la rue Plassio (?) ; la rue Paradis ; la rue Saint-Dominique ; la place des Jacobins. Du côté des Terreaux, les rues Lafond et Pizay ; une partie de l'Hôtel de Ville ; la Boucherie ; partie de la rue Pècherie ; les maisons du quai Sainte-Claire sont criblées de boulets ; trois autres sont incendiées.

Archives de la Guerre.

N° 104

FORMATION DE L'ARMÉE DU GÉNÉRAL CARTEAUX, DITE DU MIDI

1° Troupes réunies à Valence, le 7 juillet 1793

DÉSIGNATION DES CORPS	Effectif	POINT DE DÉPART	DATE	OBSERVATIONS
2e bat^on du 59e régiment	635	Grenoble	4 juillet	1. En marche pour l'armée des Pyrénées Orientales — Arrêtés à St. Marcellin — Escortent trois convois d'artillerie.
3e bat^on des Basses-Alpes	509	Id.	5 juillet	2. Compagnie d'artillerie de la 1er de la Lozère, partant de Grenoble, le 4 juillet — Compagnie d'artillerie légère du général Dommartin, en formation à Valence.
Dét^t du 5e rég^t de cavalerie	49	Id.	4 juillet	3. Sur place, était en garnison à Valence.
Dragons Allobroges [1]	96	Saint-Marcelin		
Artillerie [2]	145			
1er bat^on du Mont-Blanc [3]	320			
TOTAL	1.754			

2° Troupes ayant rejoint dans la vallée du Rhône

DÉSIGNATION DES CORPS	Effectif	POINT OÙ ILS ONT REJOINT	DATE	OBSERVATIONS
Légion Allobroge (Infanterie)	605	Montélimar	11 juillet	En route pour l'armée des Pyrénées-Orientales.
1er bat^on du 59e rég^t	688	Pont-Saint-Esprit	19 juillet	Avait été envoyé dans le département de la Lozère. Rappelé.
2e bat^on de la Côte-d'Or	688	Avignon	29 juillet	En route pour l'armée des Pyrénées-Orient^es. Rappelé
Gendarmerie nationale	11	?	?	
Artillerie	84	?	?	Dont les canonniers Allobroges et ceux de Pont-Saint-Esprit.
TOTAL	2.076			

TOTAL GÉNÉRAL : 3.830 hommes.

3° Division tirée de l'armée d'Italie, le 24 août

A DRAGUIGNAN — DÉSIGNATION DES CORPS	Effectif	AU CAMP PRÈS FRÉJUS — DÉSIGNATION DES CORPS	Effectif
5e Bouches-du-Rhône	589	2e bataillon du 28e régiment	56[illegible]
Bataillon du Bausset	288	1er bataillon de Marseille	55[illegible]
7e bataillon du Var	379	2e bataillon de Vaucluse	36[illegible]
		Union	67[illegible]
TOTAL	1.256	3 compagnies de Sans-Culottes	25[illegible]
Report	2.396	TOTAL	2.39[illegible]
ENSEMBLE	3.652		

En plus le 7 septembre : Pionniers, 54 — Artillerie, 125 — 15e Dragons, 262.

TOTAL DE LA DIVISION : 4.093 hommes.

Archives de la Guerre.

N° 104 *(Suite)*

FORMATION DE L'ARMÉE DU GÉNÉRAL CARTEAUX, DITE DU MIDI

4° Renforts arrivés successivement devant Toulon

RÉQUISITIONNAIRES ARRIVÉS DU 14 AU 29 SEPTEMBRE	
Bataillon du Bausset	482
Volontaires de Marseille	130
Id. d'Aubagne	134
Id. de Bandol	48
Id. de la Cadière	80
3e de la Montagne	657
5e d'Aix	600
4e de Marseille	739
6e de Marseille	388
1er des Grenadiers d'Aix	626
2e des Grenadiers d'Aix	520
TOTAL	4.404

TROUPES VENANT DU SIÈGE DE LYON	
Arrivées le 25 octobre	
1er des Gravilliers	179
2e de l'Ardèche	974
Partis de Lyon les 19 et 20 octobre	
1er Ardèche	728
1er Gard	783
5e Grenadiers	545
2e bataillon du 23e	650
5e Isère	756
1 compagnie de Chasseurs-pionniers	100
TOTAL	4.715

TROUPES VENANT DE L'ARMÉE DES ALPES

1er bataillon du 35e	621	1er Chasseurs de l'Isère	701
2e bataillon du 35e	558	1er Lozère	620
2e Aveyron	663	9e Drôme	640
4e Isère	651	3e Mont-Blanc	601
4e Haute-Garonne	540	1er bataillon du 10e	614
5e Haute-Garonne	600	8e infanterie légère	700
1er Haute-Loire	667	5e Gironde	560
1er Landes	530	6e Gironde	530
Chasseurs des Alpes	400		
TOTAL	5.230	TOTAL	4.965
		Report	5.230
Venant de Toulouse, sous Marbois : 6,000 hommes.		ENSEMBLE	10.195

Archives de la Guerre.

N° 105

LETTRE D'ALBITTE, REPRÉSENTANT DU PEUPLE

AU MINISTRE DE LA GUERRE.

De Pont-Saint-Esprit, le 17 juillet, an 2 de la République.

Mon cher ami, je vous aime toujours, n'ayez pas peur des Marseillais, le sans-culotte général Carteaux et moi y mettrons bon ordre.

AMALGAME ET GÉNÉRAUX SANS-CULOTTES

Point de Biron, point de Custines et de la fermeté.

Les Lyonnais ont arrêté les canons que vous avez envoyés à Perpignan, Dubois-Crancé les a mis à la raison.

Si Carteaux et moi n'avions pas pris le Pont-Saint-Esprit, tout était foutu (*sic*).

Je ne conçois pas comment vous nommés (*sic*) des Cerisia et des Saint-Charles, confirmés (*sic*) mes nominations.

Amitié et santé.

ALBITTE.

N° 106

FIN DE LA LETTRE DU 18 JUILLET 1793 AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

(DE LA MAIN DE KELLERMANN)

Je vous dépêche ma lettre par un courrier extraordinaire pour vous instruire, citoyens, que les représentants du peuple près l'armée des Alpes viennent de me requérir de faire marcher les six bataillons destinés à l'armée des Pyrénées contre les Marseillais; ainsi que les trois bataillons de l'armée d'Italie, qui étaient également destinés à l'armée des Pyrénées.

Je vous avoue que cette disposition peut tirer à des conséquences incalculables contre le bien de la chose publique. Au surplus, je vous en donne avis, vous déclarant que ma responsabilité est absolument levée à cet égard. Je n'ai jamais vu qu'avec de petits moyens, il se fût fait de grandes choses. Que deviendra la chose publique, si ce corps de troupes était débauché ou en partie par les Marseillais, ou enfin battu par des forces trop supérieures. Je vous prie, représentants, de bien calculer cette affaire et encore les suites relativement aux subsistances de l'armée d'Italie.

Je donne des ordres au général Carteaux, qui commande ces troupes, de se conduire avec la plus grande prudence et de ne rien risquer que par des réquisitions formelles des représentants du peuple qui sont avec lui.

Ci-joint la réquisition des représentants du peuple.

KELLERMANN.

Archives de la Guerre.

N° 107

ÉTAT DE SITUATION DES TROUPES COMMANDÉES PAR LE Gal CARTEAUX
au 8 août 1793, l'an 2e de la République française

Designation des Bataillons	Présents sous les armes	Lieux ou Cantonnements	Observations
59e Régiment	649	Saint-Remy Quartier général 805	Le parc d'artillerie est composé de six pièces de canon dont deux de 8 long, deux de 8 court et 2 de 4 long.
2e bataillon du Mont-Blanc	120		
5e régiment de Cavalerie	25		
Gendarmes	11		
2e bataillon de la Côte-d'Or	376	Arles 1.326	Cinq pièces de canon, dont une de siège, deux de 14 et deux de 4 court.
Allobroges	700		
Basses-Alpes	250		
Grenadiers du bataillon de la Côte-d'Or.	60	Orgon et postes dépendants 680	Sept pièces de canon, dont une de 16, trois de 4 long et trois de 4 court.
Une compagnie de la Côte-d'Or	80		
Chasseurs des Basses-Alpes	360		
Six compagnies des Basses-Alpes	300		
Détachement du 59e régiment	150		
Cavaliers	15		
Dragons Allobroges	15		
Deux compagnies de la Côte-d'Or	190	Cavaillon 277	
Une compagnie du Mont-Blanc	27		
Dragons Allobroges	60		
Détachement du 59e régiment	100	Pertuis 310	
Une compagnie de la Côte-d'Or	90		
2e bataillon du Mont-Blanc	110		
Dragons Allobroges	10		
Détachement du 59e régiment	75	Maret 212	
Une compagnie de la Côte-d'Or	77		
Détachement du 2e baton du Mont-Blanc	60		
Un bataillon de Vaucluse	—	Tarascon	
Une compagnie du Mont-Blanc	77	Beaucaire 81	
Dragons Allobroges	4		
Total	3.691		

ÉTAT DE SITUATION DES CANONNIERS QUI SONT A L'ARMÉE
au 8 août 1793

Designation des Regts ou Batons	Cantonnements	Hommes presents	Nombre des pieces	Difference des Calibres 16	12	8 L.	8 C.	4 L.	4 C.
Canonniers de ligne Artrie à chev., Cie Dommartin.. .d	Saint-Remy	21	6	—	—	2	2	2	—
Canonniers de ligne Cie Dommartin.	id.	21							
Id.	Arles	6	4	1	2	—	—	—	1
Id.	Pertuis	3	2	—	—	—	—	—	2
Id.	Aux Antiquités	18	2	—	—	—	—	2	—
Id.	Orgon	21	7	1	—	—	—	3	3
Canonniers de ligne Artrie à pied	id.	19							
Canonniers de la Lozère	id.	18							
Canonniers du 59e régiment	Maret	18	2	—	—	—	—	—	2
Canonniers de la Côte-d'Or	Cavaillon	48	2	—	—	—	—	—	2
Canonniers de la Lozère	Tarascon	27	1	—	—	—	—	—	1
Id.	Arles	9	V. plus haut	—	—	—	—	—	—
Canonniers du Saint-Esprit	Pertuis	19	V. plus haut	—	—	—	—	—	—
Canonniers Allobroges	Arles	65 par aperçu	V. plus haut	—	—	—	—	—	—
	Total	313	62	2	2	2	2	7	11

Le Général de brigade de l'armée des Alpes, Comt l'armée à Saint-Remy, *Signé :* CARTEAUX.

Archives de la Guerre.

N° 108

ARMEMENT DE TOULON, LE 3 MARS 1793

DÉSIGNATION DES OUVRAGES	CANONS EN FONTE DE							CANONS EN FER DE						MORTIERS fer	MORTIERS FONTE			Obusiers en fonte	Pierriers en fonte	POUDRE EN LIVRES	ANCIENS CANONS en fonte de			
	36	24	18	16	12	8	4	36	24	18	12	8	6	12	12	10	8	8	15		2	3	5	10
Toulon, corps de place	2	23	41	19	29	2	4	»	7	3	4	3	»	»	4	1	3	6	4	124.000	»	»	»	»
Fort La Malgue	»	3	»	4	»	2	»	»	36	23	23	21	12	»	»	»	»	»	»	41.000	»	»	»	»
Bat. basse La Malgue C	»	»	»	»	»	»	»	»	12	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	au fort	»	»	»	»
Fort Saint-Louis C	»	»	»	»	»	»	»	9	»	»	3	»	»	»	3	»	»	»	»	24.700	»	»	»	»
Bat. de la croupe La Malgue C	»	»	»	»	»	»	»	9	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	la grᵉ Tour	»	»	»	»
Batterie du cap Brun. C	»	»	»	»	»	»	»	»	9	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2.700	»	»	»	»
Batterie de la Grosse Tour. C	»	«	»	»	»	»	»	3	19	»	»	»	6	»	4	»	»	»	»	27.597	»	»	»	»
Fort Sainte-Catherine	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6	7	»	5	»	»	»	»	»	»	7.200	»	»	»	»
Fort Artigues	»	»	»	»	»	«	»	»	6	»	4	»	»	»	»	»	»	»	»	21.500	»	»	»	»
Fort Faron	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7	»	»	»	»	»	»	»	»	2.200	»	»	»	»
Fort des Pomets	»	»	»	»	»	»	«	»	«	4	»	4	»	»	»	»	»	»	»	2.600	»	»	»	»
Fort de l'Eguillette C	»	»	»	»	»	»	»	10	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7.350	»	»	»	»
Fort de Balaguier. C	»	»	»	»	»	»	«	5	5	»	2	»	»	2	»	»	»	»	»	19.800	»	»	»	»
Batterie de la Caraque C	»	»	»	»	»	»	»	7	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5.700	»	»	»	»
Batterie du Puits. C	»	»	»	»	»	»	»	7	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1.000	»	»	»	»
Batterie du Mordhuy. C	»	»	»	»	»	»	»	»	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	400	»	»	»	»
Batterie de la Coudoulière. C	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	292	»	»	»	»
Batterie Saint-Elme. C	»	»	«	»	»	«	»	11	»	»	»	2	»	1	»	»	»	»	»	1.482	»	»	»	»
Batterie de Faubrégas C	»	»	»	»	»	»	»	3	3	»	«	»	»	»	»	»	»	»	»	982	»	»	»	»
Batterie du Bau Rouge. . . . C	»	»	«	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	500	»	»	»	»
Grand Rajolet C	»	»	»	»	»	»	»	»	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	838	»	»	»	»
Cap Nègre. C	»	»	»	»	»	»	»	1	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	945	»	»	»	»
Batterie de Fortissol C	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	640	»	»	»	»
Batterie de la Cride. C	»	»	»	»	»	»	»	»	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	774	»	»	»	»
Bandol. C	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	643	»	»	»	»
La Baumelle. C	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	500	»	»	»	»
Les Luques. C	»	»	»	»	»	«	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	«	600	»	»	»	»
Le Lioquet C	»	»	»	»	»	»	«	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	se constitue	»	»	»	»
Ciotat. C	»	»	«	»	»	»	»	»	4	4	2	»	»	2	»	»	»	»	»	2.600	»	»	»	»
Château de Porquerolle. . . . C	»	»	»	»	«	»	»	»	»	6	»	»	2	»	»	»	»	»	»	2.200	»	»	»	»
Fᵗ du grand Langoustier. . . C	»	»	»	»	»	»	»	»	1	2	»	»	2	»	»	»	»	»	»	7.100	«	»	»	»
Fᵗ du petit Langoustier. . . C	»	»	»	«	»	»	»	»	3	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2 200	»	»	»	»
La Licastre. C	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	au Château	»	»	»	»
Redoute de Pradeau. C	»	»	»	»	»	»	»	»	2	2	»	»	2	»	»	»	»	»	»	2.300	»	»	»	»
Redoute de Gapeau	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	1	»	2	»	»	»	»	»	2.200	»	»	»	»
Château de Portecros	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6	»	»	»	2	»	»	»	»	»	11.392	2	1	»	»
Fort de Lestissac	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	1	»	»	»	»	»	»	»	»	418	»	»	»	»
Fort de l'Eminence	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	2	»	»	»	»	»	»	»	4.816	»	»	»	»
Fort du Portman	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	»	1	»	»	»	»	»	»	»	384	»	»	»	»
Fort de Brégançon	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6	2	1	»	2	»	»	»	»	»	3.190	»	»	»	»
Batterie du Lavaudon	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	600	»	»	»	»
Batterie de Cavalaire. C	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	1.145	»	»	»	»
Bat. St-Pierre-de-Canebiou. C	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	«	»	»	»	»	»	»	400	»	»	»	»
Ville et Citadˡᵉ de St-Tropez.	»	»	«	»	»	1	1	»	»	12	»	»	»	»	»	»	»	»	»	10.644	»	»	1	1
Batt. de Sainte-Maxime . . . C	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	384	»	»	»	»
Batt. de Saint-Raphaël. . . . C	»	»	»	»	»	»	«	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	576	»	»	»	»
TOTAUX.	2	26	41	23	29	5	5	67	137	96	61	35	31	18	11	1	3	6	4	349.492	2	1	1	1
	131							427						33				6	4		5			

Fort et redoute St-Antoine } non
Redoute Malbousquet . . . } armés

Les batteries de côte sont marquées par un C.

Le lieutenant-colonel, sous-directeur, ff. de directeur,

BARRAS.

Approuvé :

Les commissaires de la Convention nationale,

FUNNEL. — ROUYER. — LE TOURNEUR.

N° 109

FORMATION SUCCESSIVE DE L'ARMÉE ENNEMIE DANS TOULON

A. Arrivée des troupes

1.200 soldats Anglais } débarqués le 29 août
1.000 id. Espagnols } débarqués le 29 août
1.500 matelots anglais canonniers } débarqués le 29 août
1.200 gardes nationaux et troupes de ligne.

4.900 hommes au 1er septembre.
2.000 Espagnols, arrivés au commencement de septembre.
1.000 Piémontais, débarqués le 27 septembre.
2.000 Napolitains, id. le 29 id.
2.000 id. id. le 5 octobre.
1.500 Anglais, venus de Gibraltar au commencement d'octobre.
1.020 Piémontais, arrivés vers le 14 octobre.
2.000 Napolitains, id. vers la fin octobre.
450 Piémontais, débarqués le 29 novembre.

16.870 TOTAL GÉNÉRAL à la fin du siège.

B. Effectif au cours du siège

Commencement de septembre

3.000 h. (Lettre des représts du peuple, le 13).
5.000 Anglais et Espagnols (Rapport d'un agent du Comité, le 18).

Milieu de septembre — *D'après un officier prisonnier* (Lettre des représentants du peuple, le 16)

Anglais	1.500	6.000
Espagnols	1.500	
Piémontais et Napolitains	3.000	

Le 11 octobre (Rapport d'un agent du Comité)

Anglais	2.000	10.700
Espagnols	2.000	
Savoyards	1.500	
Napolitains	5.000	
Matelots des escadres	200	

C. Effectifs à la fin du siège

D'après M. PONS

Anglais	2.500
Espagnols et Napolitains	14.500
Piémontais	3.000
TOTAL	20.000

D'après la répartition donnée par M. PONS, il y a :

Dans les postes	10.450
En réserve	5.000
Débarqués journellement des vaisseaux	4.000
TOTAL	19.450

D'après M. DE FLORINDORF, le 1er décembre

Anglais, commandés successivement par Mulgrave, O Hara et Dundas	2.800
Espagnols, sous Gravina	7.500
Napolitains, sous Pignatelli	6.500
Piémontais, sous Revel, puis Bueler	1.200
TOTAL	18.000
Aux hôpitaux	3.000
Débarqués journellement des vaisseaux	4.000
TOTAL	25.000

D'après Lord DUNDAS, le 12 décembre

Troupes disponibles 12.000

Savoir :

9.000 dans les postes,
3.000 en réserve.

Aux hôpitaux 4.000

TOTAL 16.000

Lord DUNDAS ne compte que les fusils, c'est-à-dire qu'il omet sans doute les troupes napolitaines qui, en dehors des grenadiers, ne pouvaient être conduites au feu.

D'après THAON DE REVEL

Anglais	3.350
Espagnols	7.150
Napolitains	6.650
Piémontais	2.470
Français	1.600
TOTAL	21.200

Dans ce calcul sont sans doute compris les matelots anglais et espagnols débarqués journellement ou employés particulièrement au service de l'artillerie.

Il semble donc que l'on peut admettre le chiffre de 19 à 20,000 hommes au moins.

Archives de la Guerre. **N° 110** 7 décembre1 703.

ARTILLERIE. 3e DIVISION.

ÉTAT GÉNÉRAL

de toutes les bouches à feu et autres effets d'artillerie tirés des places de Besançon, Grenoble et autres et envoyés à l'armée devant Toulon, depuis le 27 vendémiaire, y compris ce qui existait à cette époque :

DÉNOMINATION DES EFFETS		QUANTITÉS
Effets d'artillerie existant devant Toulon au 27 vendémiaire.		
Canons de	24	14
	18	4
	16	3
	12	3
Mortiers	12 p. à grande portée	3
	8	1
Affûts de	24	15
	18	5
	16	4
	12	5
Bombes	12 p.	500
	8 p.	100
Boulets	24	4.000
	16	2.000
	12	1.000
Effets tirés de la place de Besançon et envoyés devant Toulon.		
Bombes	10 p.	4.000
	8	2.000
Obus	8 p.	4.000
	6	4.000
Boulets	24	5.000
	16	6.000
	12	4.000
	8	6.000
	4	8.000
Effets mis en réquisition à Besançon par Gassendi, pour Toulon.		
Canons de	24	16
	16	10
Pierriers		1
Chariots à canon		16
Boulets	24	36.000
	16	32.000
Bombes	10 p.	4.000
	8 p.	4.000
Obus de 8 p.		1.000
Armements de sapeurs, assortis		40
Effets tirés de Commune Affranchie et envoyés devant Toulon.		
Canons de bronze	24	5
	16	11
	12	2
Canons de fer de	16	2
Mortiers	12 p.	10
	10 p.	2
	8 p.	4
Obusiers de	6 p	2
Affûts à canon de	24	5
	16	2
	12	2
Affûts à mortier	12 p.	5
	8 p.	4
Affûts d'obus. de	6 p.	2
Affûts de pierriers		2

DÉNOMINATION DES EFFETS		QUANTITÉS
Effets tirés de Commune Affranchie et envoyés devant Toulon.		
Plate-forme	à canons	13
	à mortiers	15
Boulets	24	8.917
	16	7.912
	12	2.449
	8	4.994
	4	1.557
Bombes	12 p.	4.334
	10	141
	8	2.000
Fusils d'infanterie		2.000
Poudre de guerre		81.500
Echelles de 2 grandeurs		2.930
Effets tirés des places de la division de Grenoble.		
GRENOBLE		
Affûts de 24		42
Avant-trains		42
Pierriers		7
Affûts de pierriers		4
Affûts à mortiers de 12 p.		4
Bombes	12 p.	486
	8 p.	5 000
Pics, hoyaux		600
Outils à mineurs, assortis		178
Forges complètes		1

Nota.— Il existait dans cette place la quantité de 44,289 mèches ; on n'a pas indiqué la quantité qu'on en a prise.

DÉNOMINATION DES EFFETS		QUANTITÉS
QUEYRAS		
Avant-trains pour affûts d'obusiers de 6 pouces		3
BARRAULT		
Canons	24	2
	16	3
Affûts de 24		4
Avant-trains		4
BRIANÇON		
Canons de 24		5
Affûts de 24		12
Avant-trains		12
Poudres		100.000
MONT-LYON		
Canons de 24		22
Affûts de 24		7
Boulets de 24		4.198
Poudre		20.000
Haches		2.000
Serpes		4.000
Outils à mineur		200
Pics, hoyaux		2.157
Pics à rocs		1.737
Pelles carrées		4.400

OBSERVATIONS

Par ordre du 4 brumaire, le commandant d'artillerie du port de Cette a été requis de faire passer 24 p. de canon de 24 et de 16 qui se trouvaient dans le susdit port. Dans ce nombre de 24 p. du calibre de 24 et de 16, qui se trouvaient au port de Cette, on n'a pas distingué le nombre de ces deux calibres.

Il a été donné ordre aux administrateurs de la fonderie du Creusot de faire passer promptement à l'armée devant Toulon, par la voie des transports militaires, toutes les pièces de 24 et de 16 et les boulets de 24 et de 12 qui se trouveraient disponibles.

Ces objets sont :

En canons de 24		3
Id. de 12		21
Plus en canons de 24 et 16		15
Boulets	24	1.000
	8	1.320
	4	2.331
	16	8 0

RÉCAPITULATION GENERALE

de toutes les bouches à feu autres effets d'artillerie qui composent actuellement le grand équipage de l'armée devant Toulon :

Canons	24—91, 18— 4, 16—29, 12—26	165, compris les 15 de la fonderie du Creusot.
Obusiers de 6 pouces		2
Pierriers		7
Mortiers	12—13, 10— 2, 8— 5	20
Boulets	24—59.115, 16—55.912, 12— 7.449, 8—12 314, 4—11.888	146.678
Bombes	12 p— 5.320, 10 — 8.141, 8 —13.100	26.561
Obus	8 p— 5.000, 6 — 4.000	9.000
Poudre		201.500

Le 17 frimaire, an 2.

DUPIN.

Archives de la Guerre
et de la section technique du Génie.

N° 111

ÉTAT DES BATTERIES ÉTABLIES DEVANT TOULON

NOM DE LA BATTERIE	ARMEMENT DEFINITIF	EMPLACEMENT	DATE de l'ouverture du feu
1. ATTAQUE DE MALBOUSQUET			
1. Convention	7 pièces de 24 2 obusiers de 6 p.	Plateau des Arènes	21 octobre
2. Farinière	4 mortiers de 12 p.	Plateau des Gaux	29 novembre
3. La Poudrière	4 pièces de 16 3 mortiers de 8 p.	Plateau de la Goubran	20 novembre
4. Petite Rade	2 pièces de 24	?	30 novembre
5. Montagne	2 pièces de 24	Hauteur de Brégaillon	21 septembre
2. PREMIÈRE ATTAQUE DE L'EGUILLETTE			
6. Sans-Culottes	1 coulevrine de 44 2 pièces de 36 3 pièces de 24 2 mortiers	Au bord de la mer, près de la chapelle de Brégaillon	23 septembre
7. Grand'rade	3 pièces de 24	Près de la Seyne	18 octobre ?
8. Quatre-Moulins	2 pièces de 24	A 700 toises de la redoute	18 octobre ?
9. Sablettes,	4 pièces de 24 3 mortiers de 12	Vis-à-vis la redoute anglaise	18 octobre ?
10. Breguart	1 pièce de 36 3 pièces de 24 1 mortier	A droite de la redoute	15 octobre
3. DEUXIÈME ATTAQUE DE L'EGUILLETTE			
11. Républicains du midi ou Jacobins	3 pièces de 16 3 mortiers de 8 p.	Bat les communications avec l'escadre	20 novembre
12. Hommes sans peur	3 pièces de 16 3 mortiers	Mamelon dominé par les ouvrages anglais.	30 novembre
13. Braves ou Chasse-coquins	3 pièces de 16	A la droite de la précédente	?

Archives de la Guerre. **N° 112** 11 décembre 1793.

ÉTAT DES CORPS DE TROUPES COMPOSANT L'ARMÉE DEVANT TOULON *le 21 frimaire, an 2*

A. Etat-Major

Généraux de division	Aides de camp	Général commandant l'armée : Dugommier. — Chef de l'Etat-Major général : Dugua. Adjudants généraux — Chefs de Brigade	Adjudants généraux — Chefs de Bataillon	Généraux de Brigade	Aides de camp
Mouret.	Arnoux. Rangon.			Garnier.	Ferrand.
Laborde.				Dugua.	Lefer.
Lapoype.			Arena.	Labarre.	
Duteil cadet.	Noirot aîné. Noirot cadet.	Victor. Micas.	Cervoni. Grillon. Barthélemy.		

Adjoints aux Adjudants Généraux	Commissaires des guerres	Etat-Major de la place (?)	Artillerie et Génie	Vivres et Fourrages	Hôpitaux
Bergeron, chef de B^on^	Chauvet, en chef.	Lanoue.	Fournier.	Blanc, Lhotte pour les subsistances	Marquis, chirurgien major.
Loubat, capitaine.	Aubernon.	Isnard.	Marescot.	Lavagne, directeur des charrois.	
Billion, lieutenant.	Charladon.				
Léopold, id.	Fournier.				
Barthélemy, id.	Buonaparte.				
	Monier.				
	Peyre.				
	Bonnod.				
	Leclerc.				
	Bouchet.				

FORMATION DE L'ARMÉE, LE 14 FRIMAIRE

Noms des Divisions	Noms des Chefs	Présents sous les armes	Observations
Division de l'Ouest	C^en^ Victor.	6.054	Il y a 6.000 hommes qui ne sont pas armés.
	Gén^l^ Mouret.	5.558	
	Gén^l^ Garnier.	6.339	
Division de l'Est	Gén^l^ Lapoype.	12.042	

N° 112 (*suite*). — *B.* Infanterie

DIVISION DE L'EST

Désignation des Corps	Effectif
Allobroges	436
2e du 59e	631
Grenadiers des Bouches-du-Rhône	35
Cie franche de Senâry (St-Nazaire)	39
2e Ardèche	962
4e id.	752
Cie franche de la Ciotat	59
14e Drôme	778
Détacht de l'Ariège	47
1er de Barjols	595
4e Vaucluse	334
2e Lubéron	320
Cie du Luc	67
Bon du Bausset	306
Chasseurs de l'Ariège	410
1 Cie de Cotignac	82
28e Régiment	371
Union	426
Chasseurs de la Révolution	388
5e Bec d'Ambès	431
Chasseurs de l'Isère	296
7e Côtes maritimes	925
3e Isère	678
1er du 10e	648
1er Sans-Culottes	494
2e id.	639
1er d'Apt	616
4e Hérault	618
1re Cie de Barjols	82
2e de Brignoles	595
Pionniers	64
4e Montagne de Marseille	367
5e id. id.	296
Baton des Landes	485
5e Montagne d'Aix	399
1er Bon de Marseille	372
7e Var	486
35e Régiment	1.054
2e Vaucluse	449
2e Aveyron	617
10e Drôme	509
Chasseurs de Saint-Hilaire	272
Total	18.530

Sans désignation

Désignation des Corps	Effectif
Légion Allobroge	52
Cie des Jacobins	48
5e Cie franche	54
Grenadiers des Bouches-du-Rhône	243
2e du Mont-Blanc	417
4e Isère	527
Total	1.341

Reports	18.530 1.341 3.447 3.646 618 640 7.006 251 54
Total général de l'Infanterie	35.533

DIVISION DE L'OUEST

Désignation des Corps	Effectif
AILE DROITE	
5e Bon de Grenadiers	488
23e Régiment	587
1er Gard	683
Bon de la Montagne	497
5e des Hautes-Alpes	538
1er de l'Ardèche	501
Légion Allobroge	153
Total	3.447
Plaine de la Seyne	
4e Haute-Garonne	699
Chasseurs Allobroges	160
Chasseurs du 6e de Marseille	143
Grenadiers id.	52
5e Haute-Garonne	812
4e Montagne d'Aix	288
2e Cote-d'Or	870
11e Drôme	622
Total	3.646
Le Ponnet	
2e Cie Chasseurs Allobroges	74
5e Cie 2e Cote-d'Or	95
2e Cie 3e Basses-Alpes	69
3e id.	94
5e id.	89
6e id.	77
8e id.	79
Cie du Bausset	41
Total	618
Colonne du Centre : 9e Drôme	640
AILE GAUCHE	
1er du 59e	694
2e des Bouches-du-Rhône	345
5e des Basses-Alpes	438
12e de la Drôme	703
1er de Carpentras	599
5e Vaucluse	819
6e de la Montagne	452
8e Isère	693
Détacht d'Aubagne	271
Chasseurs des Basses-Alpes	72
Grenadiers du 4e de la montagne	36
Grenadiers du 4e Vaucluse	54
3e Cie franche de Marseille	80
Chasseurs de Saint-Esprit	30
Détacht du 2e Ardèche	74
id. Arles	108
id. Allobroges	69
Grenadiers de Lubéron	33
Cie franche de la Seyne	55
id. Drôme	56
6e Gironde	718
3e Mont-Blanc	607
Total	7.006
Le Bandol	
1e Cie 3e Basses-Alpes	92
1e Cie 5e id.	82
1e Cie Gard. Nles de Bandol	79
Total	251
Saint-Nazaire	
Détacht du 59e	33
id. d'Aubagne	21
Total	54

N° 112 (*suite*)

C. Cavalerie			D. Artillerie		
DÉSIGNATION DES CORPS	Effectif	EMPLACEMENTS	DÉSIGNATION DES CORPS	Effectif	EMPLACEMENTS
Gendarmerie	27	A Ollioules	Artillerie de la marine	77	A l'aile droite
Détachement du 9ᵉ Dragons	51		Canonniers de la Côte-d'Or	18	
Dragons du 15ᵉ Régᵗ	196		Canonniers de la Lozère	19	
Gendarmerie	25	A la Division de l'Est	Artillerie de ligne	428	En divers endroits
Guides	21		Artillerie de marine	295	
Chasseurs à cheval	23		Artillerie volontaire	445	
			Artillerie de ligne	117	Division de l'Est
			Artillerie de marine	39	
			Artillerie volontaire	218	
TOTAL	343		TOTAL	1.656	

TOTAL GÉNÉRAL DE L'ARMÉE : 38.388 hommes
dont 2.262 aux hôpitaux
431 en congé.

Certifié véritable à Ollioules, le 21 frimaire an 2ᵉ de la République une et indivisible.

Le Général de brigade, chef de l'état-major général :
DUGUA.

Archives de la Guerre.

N° 113

RAPPORT DE SIR W. SIDNEY SMITH A L'AMIRAL HOOD

Relativement à la commission dont il avait été chargé lors de l'évacuation de Toulon, daté de cette ville le 18 décembre 1793.

Mylord,

Conformément à vos ordres, je me suis porté avec le tender *l'Hirondelle*, trois chaloupes canonnières anglaises et trois espagnoles à l'arsenal ; et j'ai immédiatement commencé à faire les préparatifs nécessaires pour brûler les vaisseaux français et les munitions qu'ils renfermaient. Nous trouvâmes les portes du chantier bien assurées par les arrangements judicieux du Gouvernement, quoique les gens du chantier eussent déjà substitué la cocarde tricolore à la cocarde blanche. Je jugeai qu'il y aurait du danger à saisir aucun d'entre eux, vu le peu de forces que j'avais avec moi, et qu'une querelle, de quelque nature que ce fût, occuperait toute notre attention et nous empêcherait de remplir notre dessein. Les forçats des galères, au nombre au moins de 600, se montraient spectateurs jaloux de nos opérations : leur inclination pour s'opposer à nous était évidente : et, comme ils n'étaient pas enchaînés, ce qui était contre l'usage, il fut nécessaire de tenir avec vigilance l'œil sur eux, à bord des galères, en pointant les canons du tender *l'Hirondelle* et d'une des chaloupes canonnières sur eux, de manière à enfiler le quai, où ils auraient dû débarquer pour venir à nous, en les assurant en même temps qu'il ne leur serait fait aucun mal s'ils se tenaient tranquilles.

L'ennemi ne cessa de faire sur cet endroit un feu croisé de bombes et de boulets de Malbousquet et des hauteurs voisines, ce qui contribua à tenir les forçats des galères dans la sommission et eut à tous égards un effet favorable pour nous, en tenant le parti républicain renfermé dans leurs maisons ; pendant que ce même feu ne causa que peu d'interruption à notre travail pour préparer et placer des matières combustibles dans les différents magasins et à bord des vaisseaux : telle fut la persévérance ferme du petit nombre de braves marins sous mes ordres. Il continua de filer une grande multitude d'ennemis vers les murs du chantier ; et, à nuit close, ils s'approchèrent assez pour y faire pleuvoir un feu irrégulier quoique vif de mousqueterie qui tirait contre nous de la boulangerie, ainsi qu'un feu d'artillerie des hauteurs qui dominent l'endroit. Nous les amusâmes de temps en temps par des décharges à mitraille ; ce qui les empêcha de s'approcher assez pour découvrir que nos forces y étaient peu suffisantes pour repousser une attaque faite de plus près. Il fut stationné une chaloupe canonnière, pour flanquer le mur du côté extérieur, et deux pièces de campagne furent placées en dehors, contre le guichet fréquenté ordinairement par les ouvriers, au sujet desquels nous étions particulièrement inquiets.

Vers les 8 heures, j'eus la satisfaction de voir le lieutenant Gore entrer, en conduisant à la remorque le brûlot le *Vulcain*. Le capitaine Hare, qui commandait celui-ci, le plaça d'après mes directions, d'une

manière qui fut vraiment un coup de maître, par le travers de la rangée des vaisseaux de guerre ; et l'augmentation de forces que nous donnaient ses canons et son équipage, diminua les craintes que j'avais que les forçats ne fissent une insurrection contre nous, d'autant plus qu'à l'apparition de ce bâtiment, leurs gestes et les débats tumultueux qu'on remarquait parfois, cessèrent entièrement. Le seul bruit qu'on entendit parmi eux fut celui du marteau qui frappait sur leurs fers pour les faire tomber ; ce à quoi l'humanité me défendit de m'opposer, puisque par là ils seraient plus libres de se sauver, lorsque l'embrasement commencerait à se déclarer autour d'eux. Dans cette situation, nous continuâmes d'attendre, dans la plus grande inquiétude, l'heure fixée de concert avec le Gouvernement, pour mettre le feu aux traînées.

Au moment où le signal fut fait, nous eûmes la satisfaction de voir les flammes s'élever de tous les côtés. Le lieutenant Tupper fut chargé de brûler le magasin général et les dépôts de poix, goudron, suif et huile : il y réussit parfaitement. Le magasin de chanvre fut compris dans cette conflagration. Comme il faisait un calme plat, cette circonstance fut fort contraire aux progrès des flammes ; mais 250 planches et les autres bois assurèrent l'embrasement rapide de tout ce quartier dont le lieutenant Tupper s'était chargé. Le magasin de mâture fut mis en feu avec un succès égal par le lieutenant Middleton, de la *Britannia*. Le lieutenant Pater, du même vaisseau, continua à braver les flammes de la manière la plus hardie, afin de compléter l'ouvrage là où le feu semblait n'avoir pris qu'imparfaitement. Je fus obligé de le rappeler, sans quoi il se fût trouvé dans l'impossibilité de se retirer : sa situation était d'autant plus périlleuse que le feu de l'ennemi redoubla, aussitôt que l'étonnante lueur de cette masse de flammes nous rendit des objets très distincts pour y diriger ses décharges.

Le lieutenant Ironmonger, du premier régiment d'infanterie, resta avec la garde à la porte jusqu'au dernier moment, longtemps après que la garde espagnole fut retirée ; et il fut heureusement ramené par le capitaine Edge, de l'*Alerte*, auquel j'avais confié l'important service de fermer notre retraite et d'emmener les partis détachés, qui tous furent sauvés sans la perte d'un seul homme. Je fus fâché de me voir privé des services ultérieurs du capitaine Hare. Il avait rempli celui de placer son brûlot d'une manière admirable ; mais il fut jeté dans l'eau et fort brûlé par l'explosion de l'amorce, dans le moment qu'il en approchait la mèche. Le lieutenant Gore essuya aussi une brûlure très forte et par conséquent je fus aussi privé de lui ; ce que je regrettai d'autant plus que je me rappelais sa bravoure et son activité dans le service si chaud du fort Mulgrave. M. Sales, cadet de marine, qui se trouvait aussi près de lui dans cette occasion, mérite des éloges pour la conduite qu'il y tint.

Les canons du brûlot, partant des deux bords, à mesure qu'ils devenaient chauds, dans la direction qui leur avait été donnée vers les quartiers d'où nous craignions que l'ennemi ne se frayât par force un chemin vers nous, l'arrêta dans sa carrière. Ses cris de joye et ses chansons républicaines, que nous pouvions entendre distinctement, continuèrent jusqu'à ce qu'il fût non moins que nous stupéfait, pour ainsi dire, et frappé comme d'un coup de foudre par l'explosion de quelques milliers de barils de poudre à bord de la frégate l'*Iris*,

mouillée dans la rade intérieure, hors de notre portée, et à laquelle les chaloupes espagnoles, en partant, avaient mis le feu, au lieu de les couler bas, ainsi que l'ordre en avait été donné. L'ébranlement dans l'air, le choc et la pluie de bois brûlant qui se versait de tous côtés sur nous, furent tels que peu s'en fallut que nous ne fussions tous perdus. Le lieutenant Pattey, du *Terrible*, fut sur le point de périr avec tout l'équipage de sa chaloupe : celle-ci fut brisée en éclats ; mais l'on en retira les gens de l'eau encore en vie. La chaloupe canonnière l'*Union*, qui était la plus proche de l'*Iris*, souffrit considérablement. M. Young fut tué avec trois hommes de l'équipage, et le bâtiment éclata en morceaux.

J'avais chargé les officiers espagnols de mettre le feu aux vaisseaux dans le bassin devant la ville ; mais ils retournèrent, en me rapportant les divers obstacles qui les avaient empêchés d'y entrer. Nous l'essayâmes ensemble, aussitôt que nous eûmes achevé notre besogne dans l'arsenal ; mais nous fûmes repoussés dans notre tentative de couper la barre par des volées répétées de mousqueterie du vaisseau pavillon et du mur de la batterie Royale. Le canon de cette batterie avait été encloué par la précaution que le gouverneur avait judicieusement prise avant que d'évacuer la ville. Le manque de succès qu'eut notre tentative contre les vaisseaux dans le bassin devant la ville n'étant dû qu'à l'insuffisance de nos forces, me fit regretter davantage qu'on m'eût retiré les chaloupes canonnières espagnoles, pour les employer ailleurs. L'adjudant dom Pedro Cotiella, don Francisco Riguelme et don Francisco Trusello restèrent avec moi jusqu'au dernier moment, et je me sens obligé à rendre témoignage au zèle et à l'activité avec lesquels ils remplirent les services les plus essentiels pendant tout le cours de cette affaire, autant que l'insuffisance de leurs forces le leur permit, ayant été réduits, par la retraite des chaloupes canonnières, à une seule félouque et à une chaloupe à mortier, qui avait consumé déjà ses munitions, mais qui contenait 30 hommes armés de coutelas.

Nous nous portâmes alors à brûler le *Héros* et le *Thémistocle*, deux vaisseaux de 74 canons, mouillés dans la rade intérieure. Notre approche vers ces navires avait été jusqu'ici impraticable dans des chaloupes, vu que les prisonniers français, qui avaient été laissés à bord du dernier des vaisseaux en étaient encore les maîtres et s'étaient montrés déterminés à résister à notre tentative pour l'aborder. Cependant la scène de l'embrasement qui les environnait, rendue plus effrayante encore par la terrible explosion qui venait de se faire, avait réveillé leurs craintes pour leur propre vie. Supposant bien que tel était leur cas, je m'adressai à eux en leur témoignant ma bonne volonté pour les débarquer dans un endroit sûr, s'ils voulaient se soumettre : ils acceptèrent l'offre avec reconnaissance, se montrant complètement intimidés et pénétrés de gratitude pour nos intentions humaines à leur égard, en ne tentant pas de les brûler avec le vaisseau. Il était nécessaire de procéder avec précaution, attendu qu'ils étaient en plus grand nombre que nous-mêmes. A la fin, nous achevâmes leur débarquement ; et ensuite nous mîmes le feu au navire. A cette occasion, peu s'en fallut que je n'eusse perdu mon estimable ami et mon aide, le lieutenant Miller, du *Windsor-Castle*, qui était resté si longtemps à bord pour s'assurer que le feu avait pris, que les flammes gagnèrent rapide-

ment autour de lui, et ce ne fut point sans des brûlures considérables et au risque d'être suffoqué que nous pûmes approcher du vaisseau assez près pour le retirer. La perte que le service aurait faite en lui eût été très grande, si nous n'eussions pas réussi dans nos efforts pour le sauver. Le cadet de marine, Knight, du *Windsor-Castle*, qui était avec moi dans la chaloupe, montra beaucoup d'activité et d'adresse dans cette occurrence, ainsi qu'une grande fermeté toute la journée.

L'explosion d'un second navire chargé de poudre, également inattendue et accompagnée d'un choc encore plus fort que la première, nous mit dans le danger le plus imminent de périr, et, si l'on considère que nous étions dans la circonférence de l'espace jusqu'où les bois enflammés tombaient de tous les côtés, c'est presqu'un miracle qu'aucune des pièces en grand nombre qui, en tombant, faisaient écumer l'eau autour de nous, n'ait touché l'*Hirondelle* ni les trois chaloupes qui étaient avec moi.

Ayant ainsi mis le feu à tout ce qui était à notre portée et ayant épuisé les matières que nous avions préparées ainsi que nos forces, au point que les équipages tombaient absolument de fatigue sur leurs rames, nous tînmes route pour rejoindre la flotte, en affrontant hardiment les coups qui se tiraient, mais en petit nombre, et dans une mauvaise direction, des forts de Balaguier et d'Aiguillette, actuellement occupés par l'ennemi. Heureusement, sans faire aucune perte quelconque, nous nous rendîmes à l'endroit destiné pour l'embarquement des troupes, et nous en prîmes à bord autant que nos bâtiments purent en contenir.

Ce serait commettre une injustice envers les officiers que j'ai omis de nommer, parce qu'ils n'ont pas été aussi immédiatement sous mes yeux, si je ne reconnaissais point les obligations que j'ai à eux tous pour les efforts extraordinaires qu'ils ont faits dans l'exécution de ce grand objet national. La vitesse avec laquelle l'incendie fit son effet sur le signal que j'en donnai, son étendue et sa durée sont les meilleurs témoignages que chaque officier et chaque soldat fut prêt à son poste et ferme dans les circonstances les plus périlleuses. Je joins en conséquence ici une liste de tous ceux qui ont été employés à ce service.

Nous pouvons certifier que le feu s'est étendu au moins à dix vaisseaux de ligne : nous ne saurions dire jusqu'où les progrès se sont étendus au delà. La perte du magasin général et la grande quantité de poix, goudron, résine, chanvre, bois de construction, cordages et poudre à canon doit considérablement entraver l'équipement du peu de vaisseaux qui restent. Je suis fâché d'avoir été dans la nécessité d'en laisser aucun ; mais j'espère, Mylord, que vous vous assurerez que nous avons fait autant que nos moyens bornés nous mettaient à même de faire dans un temps limité et pressés comme nous l'étions par une force qui nous était si fort supérieure.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : W. SYDNEY-SMITH.

Archives de la Guerre. N° 114 21 décembre 1793.

ÉTAT DES CANTONNEMENTS DE L'ARMÉE DES ALPES, LE 1er NIVOSE, AN II

SOUS LE COMMANDEMENT DU GÉNÉRAL DUMAS

ÉTATS-MAJORS	DÉSIGNATION DES CORPS	EFFECTIF	EMPLACEMENT
1re Division	3e Jura	785	Briançon.
—	1er Nièvre	435	Id.
Général Petit-Guillaume	1er chasseurs de l'Isère	606	Mont-Lyon.
à Digne	2e infanterie légère	646	Id.
—	Gardes nationales soldées	327	Briançon.
Généraux de brigade :	Guides à pied	30	Id.
Sarret, à Barcelonnette.	5e Cotes-Maritimes	851	Barcelonnette.
Vallette, à Briançon.	1er Lozère	750	Embrun.
—	Bataillon d'Embrun	413	Jausiers et la Condamine.
Adjudants généraux :	Bataillon de Barcelonnette	605	Barcelonnette, Jausiers, Gleyzoles.
Massol, chef de brig. à Digne.	1er Drome	667	Digne.
Chamban, chef de bataillon	1er Roanne	814	Valence.
à Barcelonnette.	2e Id.	775	Montélimar.
Colinet, chef de bataillon	2e Villefranche	849	Id.
à Briançon.	TOTAL...	8.193	
2me Division	1er bat. légion des Alpes	557	Lanslebourg, Termignon.
—	1er Basses-Alpes	756	Modane, St-André, St-Michel.
MAURIENNE	2e grenadiers	380	Saint-Jean-de-Maurienne.
Général Dours, à Chambéry	1er Isère	669	La Chambre et Aiguebelle.
—	Guides à pied	27	Saint-Jean-de-Maurienne.
Général de brig. Walther	Grenadiers de Paris	415	Bramans.
à Saint-Jean-de-Maurienne.	Bataillon des Chaumières	633	Montmélian.
—	Dét. du 5e cavalerie	18	Maltaverne, Aiguebelle, Modane.
Adjudant général, Rey à Saint-Jean-de-Maurienne.	TOTAL..	3.455	
	4e infanterie légère	615	Aime, Bourg-St-Maurice, Séez.
TARENTAISE	1er Côte-d'Or	384	Moutiers.
—	5e Rhone-et-Loire	248	Conflans, l'Hôpital.
Général de brigade	Grenadiers de la Côte-d'Or	290	Saint-Pierre-d'Albigny.
Vaubois, à Moutiers.	Chasseurs des Hautes-Alpes	616	Id. Id.
	Dét. du 5e cavalerie	36	En différents endroits.
	TOTAL...	2.189	
	2 escadrons du 5e cavalerie	183	Annecy.
	4e Ain	536	Id.
FAUCIGNY ET CHABLAIS	6e Ain	599	Cluses, Sallanches, Bonneville.
—	1er escadron du 5e cavalerie	86	Carrouge.
Général de brigade	2e Haute-Loire	606	Id.
Gouvion	Compagnie genevoise	64	Id.
à Chambéry	1er du 23e	508	Thonon.
—	Mayenne-et-Loire	327	Evian.
Adjudants généraux :	Montluel	561	Chesne et le long du lac.
Camin, chef de brigade	Réquisition de la Drôme	672	Rumilly et Frangy.
à Chambéry.	Dét. du Gard	50	Chambéry.
Camel, chef de bataillon	5e Isère	677	Id.
à Carrouge.	4 comp. franches de l'Isère	153	Id.
	1 escadron du 5e cavalerie	86	Id.
	TOTAL...	5.108	
BRIGADE DE FLANC	4e Basses-Alpes	641	Fernex et Versoix.
—	Bataillon de Louhan	1.031	Gex, Collonges, fort l'Écluse.
Général de brigade	1er bataillon de Vienne	916	Nantua.
Lajolais	1er Landes	779	Bourg.
à Bourg.	Dépôt du 1er des hussards	340	Id.
	TOTAL...	3.707	

N° 114 (*suite*)

ÉTATS-MAJORS	DÉSIGNATION DES CORPS	EFFECTIF	EMPLACEMENT
3me Division	2e du 79e..................	618	Grenoble.
—	2e bat. Légion des Alpes....	556	Id.
Général de brigade	8 compagnies de Réquisition	586	Id.
Rivas	Compe des guides à cheval..	32	Id.
à Grenoble.	20e compe de vétérans.....	38	Id.
—	Chasseurs pionniers........	410	Barrault.
Généraux de brigade :	District de Châtillon........	598	Voiron.
Cézar	Dét. de Trévoux...........	709	Goncelin.
à Grenoble.	Dét. de Pont-de-Vaux......	790	Touvet, Saint-Vincent.
Simien	1er de Ville affranchie......	953	Pont-de-Beauvoisin.
à fort Barrault.	Loir-et-Cher..............	336	Id. les Echelles, St-Genis.
—	La Brevenne..............	559	Theys.
Adjudants généraux :	4e Villefranche......	622	Saint-Marcelin.
Palasson	4e Cie de Ville Affranchie....	670	Crémieux.
chef de bataillon	3e Roanne................	787	La Mure.
à Grenoble.	3e Villefranche............	568	Beaurepaire.
Léeuyer	4e grenadiers.............	414	Romans.
chef de bataillon	Saint-Rambert............	783	Ville Affranchie.
à Grenoble.	Chasseurs de la Montagne..	938	Id.
	Nantua..........	1.073	Id.
	2e Ville Affranchie...	1.007	Id.
	5e Nièvre.................	208	Id.
	1 compagnie de mineurs....	56	Id.
	Brioude..................	646	Id.
	Vétérans..........	23	Id.
	9e dragons................	257	Id.
	TOTAL...	14.237	

DÉSIGNATION DES CORPS	EFFECTIF	EMPLACEMENT
GARNISONS		
Bataillon de Bourg.........	781	Annonay.
Bataillon des Gravillers....	314	Avignon.
Chas. à chev. de la Montagne	?	En formation à Nîmes.
3e Ardèche................	760	Mende et La Canourge.
Gendarmerie de la Lozère..	24	Mende.
1er bat. franc de la Républiq.	675	Marjevols, St-Thely, La Baume.
1er Charente..............	409	Langogne, Villefort, Châteauneuf.
3e Drome..	439	Sevérac.
Grenadiers de la Haute-Loire	39	Sangues.
Dét. du 18e dragons........	34	Marvejols.
Bat.s de la levée en masse..	4.000	Dispersés dans la Lozère.
5e Puy-de-Dôme...........	887	Montbrison.
2 compagnies d'Issoire.....	223	Id.
1er bat. de la Répe de Saône-et-Loire	702	Clermont.
5e du Mont-Blanc..........	460	Rodez.
TOTAL...	9.547	
ARTILLERIE		
1er artillerie...............	34	St-Jean, St-André, Bramans.
4e Id.	200	Aiguebelle, Chambre, Conflans, Moutiers.
Auxiliaires des bataillons...	146	Id. id. id.
2e artillerie................	48	Carrouge.
4e Id.	30	Fort Barrault.
4e Id.	88	Grenoble.
Artle légre, Cie n° 16 d'Authouard	51	Id.
4e artillerie................	36	Mont-Lyon, Queyras.
Artillerie du 1er Isère.......	10	Mont-Lyon.
4e division d'artillerie......	504	Ville Affranchie.
Artillerie légère du 4e..... .	19	Valence.
Id. Id. du 5e... ..	21	Id.
TOTAL...	1.187	

RÉCAPITULATION	
1re Division........ ...	8.193
2e Division :	
Maurienne	3.455
Tarentaise	2 189
Faucigny et Chablais.	5.108
Brigade de flanc.....	3.707
3e Division............	14.237
Garnisons.............	9.547
Artillerie..............	1.187
TOTAL DE L'ARMÉE DES ALPES..............	47.723

Le général de brigade chef de l'état-major général,

POUGET.

... de la Guerre. **N° 115** 4 janvier 1794.

SITUATION DE L'ARMÉE D'ITALIE, LE 5 NIVOSE AN II.

...NATION DES CORPS	EFFECTIF	EMPLACEMENTS
DIVISION DE GAUCHE		
... de Chasseurs.........	304	Blaquet.
...iers..............	25	
... Chasseurs............	101	Figaret.
... de la 22e...........	320	Utelle, 1.423.
... Grenadiers des Alpes.	241	
...terie légère	352	
... Chasseurs de Marseille	33	
...franche Corse.........	29	
...iers..............	47	
....	401	
... Grenadiers...........	228	Levens, 754.
...franche n° 2.........	112	
... de la 100e...........	383	
...iers..................	31	
...franche du 23 août...	76	Tourrette.
A...............	68	Le Broc.
...franche du 23 août....	82	La Roquette.
... des nouvelles levées...	62	Revest.
... Sans Culottes.........	147	St-Martin-du-Var.
... Révre de Vaucluse	42	Aspremont.
... Bn Révre de Grasse...	73	Les Ferres.
... Révre dite Stabie.....	31	Conségudes.
... Révre de St-Paul. ..	203	Bezaudun.
...iers............		
... de la 129e..........	?	Gilette.
... de la 22e..........		
... la Lozère...........	828	Entrevaux, 2.013.
...-Alpes...........	559	
...Chasseurs de l'Isère.....	626	
...de la Div. de gauche.	5.404	
DIVISION DE DROITE		
...Grenadiers............	575	Saint-Arnoux 1.205.
....	415	
... de la 22e..........	191	
...iers.............	24	
... de la 100e..........	579	Colla-Bassa.
....	597	Moulinet.
... de la 22e..........	347	Lucéram, 734.
... de la 165..........	387	
... de la 165	269	Coaraze.
... de 101.............	104	Drap.
... de la 129.........	361	L'Escarène, 797.
... de la 101..........	436	
... de 102...........	46	Col de Braus.
...demi-brigade...........	980	Sospel, 1.930.
... Grenadiers des Alpes	181	
... de la 1..............	386	
... de la 102...........	383	
... Grenadiers des Alpes.	239	Castillon, 662.
... de la 101......... .	423	
... de la 102e............	326	Col de Brouis, 2.737
...demi-brigade............	1.513	
... de 11e..	183	
...Haute-Garonne...	545	
...iers....	150	
... Grenadiers.........	530	Breil, 1.396.
...franche du 23 août....	99	
... 3e Infanterie légère..	91	
... du 1er bat du 11e.....	296	
... Haute-Garonne........	168	
... de la 83e...........	212	
...de la Div. de droite.	11.006	

DESIGNATION DES CORPS	EFFECTIF	EMPLACEMENTS
DIVISION DE LA COTE		
3e bat. de la 165e..........	317	Menton.
1 Cie Anti-Barbets	38	
Dét. de la 100e.............	136	Castellar.
id.	134	Sainte-Agnès.
Dét. de la 129e.............	31	Mont-Gros.
1er bat. Rev. du Var.......	137	Villefranche, 646.
id.	363	
Dépôts......................	146	
3e bat. de la 129e..........	472	Château de Nice.
84e demi-brigade.........'.	1.352	Nice, 3.881.
4e bat. Rév. de Vaucluse. .	465	
5e id. ...	488	
4 Cies du 3e gren. des Alpes.	239	
4e bat. Rév. du Var........	579	
Guides.....................	27	
Pionniers............	31	
Gendarmerie nationale.....	209	
Artillerie de ligne..........	471	
2 Cie Draguignan	106	La Napoule.
Dét. du bat. Rév. de Digne.	106	
id.	205	Camp près Cannes.
2e bat. de la 101e..........	417	Monaco.
Landes.........	390	
Dét. de la 100e.......... .	101	Gorbio.
Dét. du 2e bat. Révre du Var	24	
id.	35	La Turbie.
id.	24	Eze.
Bat. Révre de Castellane...	387	Antibes, 1.298.
4 Cies Révre de Sisteron....	246	
2e bat. du 91e.............	381	
2 Cies Révre de Grasse.....	102	
2 Cies 1er bat. Révre du Var..	182	
2 Cies Révre de Grasse... ..	92	Vallauris.
Bat. Révre de Digne.......	440	Cannes, 525.
Cie franche de Castellane...	19	
Dépôts.....	66	
2e bat. du 10e.......	586	Sainte-Marguerite. 1.397.
9e Var.......	363	
4 Cies 1er bat. Révre du Var.	408	
Dépôts.....................	49	
Bat. Révre de Grasse.......	684	Fréjus.
TOTAL *de la Division de la Côte.... ....*	11.059	
Division de la Droite.....	11.006	
Division de la Gauche.....	5.404	
Artillerie volontre détachée	800	
TOTAL GÉNÉRAL.....	28.269	

Le Chef de l'état-major général,

GAUTHIER KERVEGUEN.

Archives de la sect. techn. du Génie — **N° 116** — Mémoire de M. de Flo

1° ETAT DE LA FLOTTE ALLIÉE LE 17 DÉCEMBRE 1793

ESCADRE ANGLAISE	ESCADRE ESPAGNOLE	ESCADRE FRANÇAIS
Amiral Hood	Amiral Langara	Amiral Trogoff
Victory. — Hood .... 100 c.	*Conception.* — Langara. 100 c.	*Commerce de Marseille.* — Trogoff 1
Britannia. — Hottam 98	*Mexica* ? 88	*Pompée.* — Poulain ..
Windsor-Castle. — Corbi ... 98	8 autres vaisseaux de 74	*Puissant.* — Féraud ...
Prince-Royal. — Godal 98		
Robust. — Elphinston 64	Total : 10 vaisseaux Frégates	
Courageux ? 80	ESCADRE NAPOLITAINE	
Terrible ? 74	? 2 vaisseaux de 74 Frégates	
Total : 7 vaisseaux Frégates, Bombardes, Brûlots		Total : 3 vaisseaux 2 frégates : *la Perle* *la Lutine.*

Archives de la Guerre. — Rapport de Dugo du 26 décem

2° ETAT DE LA FLOTTE FRANÇAISE DE TOULON *le 19 décembre 1793.*

BATIMENTS EXISTANT DANS LE PORT DE TOULON AU COMMENCEMENT DU SIÈGE	BATIMENTS BRULÉS	OBSERVATIONS
Vaisseaux de ligne à flot : un de 120, 3 de 80, 9 de 74 canons .... 13 Vaisseau sur chantier ...... 1 Vaisseaux de ligne ... 14	Vaisseaux .... 9 Frégates ... . 3 Ponton de carénage ... 1 Bâtiments 13	Ces chiffres sont un différents de ceux donnés l'amiral Jurien de la Grav dans son intéressant vol sur les *Guerres marit* *pendant la Révolution.*— est dit que quatre vaisseau six frégates ont été in porés dans l'escadre angl tandis que trois bâtim auraient été emmenés par Espagnols et les Sardes
Frégates à flot .... 5 Frégates sur chantier ..... 2 Frégates 7	BATIMENTS EMMENES PAR L'ENNEMI	
Autres petits bâtiments.... 5	Vaisseaux .... 3 Frégates .... 5 Corvettes............ 2 Gabares .... 3 Brick .... 1 Bâtiments 14	

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE

CAMPAGNE DE 1793



TABLE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

TABLE DES CARTES

PAGES

ERRATA

P. 79, lig. 11. — Lire : Les relations entre les deux *gouvernements* étaient...
P. 81, lig. 7, en remontant. — Lire : régiment *de* Lyonnais.
P. 99, lig. 18. — Lire : camp de *Tournoux*, au lieu de *Tournon*.
P. 118, lig. la marge. — Lire : Renforts envoyés aux armées du *Nord*, au lieu : du *Var*.
P. 143, note 4. — Lire : Voir pièces justificatives, *n° 29*, au lieu de : *n° 20*.
P. 172, lig. 11. — Lire : *se relier*, au lieu de : *se rallier*.
P. 175, lig. 5 et 6, en remontant. — Lire : Les indices des notes sont : *9* et *10*, au lieu de : *1 et 2*.
P. 178, note 3. — Lire : convoyés *par* la tartane, au lieu de : *sur* la tartane.
P. 186, lig. 6, en remontant. — Lire : le commandant *du* retranchement, au lieu de : *de* retranchement.
P. 187, note 7. — Lire : le colonel *Augoyat*, au lieu de : *Acégoyat*.
P. 188, lig. 7. — Lire : Piémontais *établis* aux Martollins...
P. 194, note 4. — Lire : pièces justificatives *n° 40*, au lieu de : *n° 41*.
P. 159, lig. 9. — Lire : *les départements*, au lieu de : *le département*.
P. 195, note 7, ligne 3. — Lire : *amené*, au lieu de : *annoncé* par le général Biron.
P. 213, lig. 13. — Lire : en compagnie *du* chevalier, au lieu de : *de* chevalier.
P. 224, lig. 1 et 2. — Lire : d'occuper en arrière, de Plan Caval..., au lieu de : d'occuper, en arrière de Plan Caval...
P. 227, lig. 10, en remontant. — Lire : la *Vauta*, au lieu de : *la Vanta*. Même correction dans la note 3.
P. 231, note 6, l. 2. — Lire : du corps *de l'artillerie*, au lieu de : *du génie*.
P. 231, note 6, l. 4. — Lire : par *cet* officier, au lieu de : par *un* officier.
P. 252, lig. 8, en remontant. — Lire : M. de *Thaun*, au lieu de : M. de *Thann*.
P. 268, note 2, l. 2. — Lire : *100* chevaux, au lieu de : *1,000* chevaux.
P. 289, notes. — Elles doivent être numérotées *1* et *3*, au lieu de : *5* et *6*.
P. 297, lig. 17. — Lire : lieutenant-*colonel*, au lieu de : lieutenant-*général*.
P. 305, lig. 5. — Lire : marche *du* col de Pourriac, au lieu de : marche *au* col de Pourriac.
P. 320, note 3. — Lire : les cinq compagnies de *Gilette*, au lieu de : *Gardes*.
P. 324, lig. 10. — Lire : sur le revers *méridional*, au lieu de : *septentrional*.
P. 324, lig. 7, en remontant. — Lire : les volontaires de *Pian*, au lieu de : *Piau*.
P. 339, lig. 5. — Lire : *préparée*, au lieu de : *séparée*.
P. 356, lig. 3. Lire : d'autres *tentent*, au lieu de *tendent*.

Sardaigne en 1793

ALE

BLE
par R. P. Tom-
zzi-Zannoni.

ARI
manuscrit non
des cartes.

RTE
uillage de l'Ile
1785.

A

Ch.au San Michele
Mt Urpino
Quarto
Cagliari
Tr Carquangiolas
Tr della Scaffa
Lazaret
Tr del Poete
Tr San Andréa
Mt Murtal
Tr des Signaux
Tr St Elie
Tr del Mortorio
Anse de Calamosca
Pte de Pula
39°
Spartivento

B

LÉGENDE

1 Bon St Augustin.
2 » du Môle.
3 Porte de la mer.
4 Bon de la Darse.
5 Porte de la Darse.
6 Bon des Catalans.
7 » de Montferrat.
8 Pte de Villa nova.
9 Bon della Secca.
10 » de la Cathédrale
l Porte d'Alta mira
m Bon des Cavaliers.
n » du Mtn à vent.
o Pte des Cappucins.
p Batt. de Ste Croix.
q » des Carrières.
r Porte de Stampace
s Bon de St François.
t » dello Splone.
u » de la Cité.
v Tour des éléphants
x Porte du Château.
z Tour St Pancrace.
y Redte St Philippe.

Echelle
0 25 50 100 Toises

ARTIE SEPTENTRIONALE
DE L'ILE

—

CARTE D'ENSEMBLE
de la carte indiquée ci-dessus.

ETRANCHEMENTS DE
MADDALENA ET C
SAN STEFANO

ès un plan manuscrit non
né et non daté des Ar-
ves des cartes.



Imp. Lemercier & Cie Paris

Carte pour l'expédition (

PARTIE MÉRI[...]
DE L'I[...]

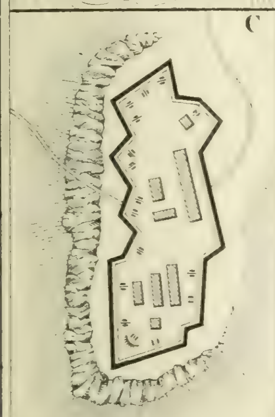
—

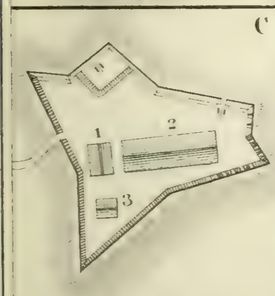
A. CARTE D'EN[...]
tirée de la carte éditée en [...]
MASO NAPOLI et GIO ANTO[...]

B. PLAN DE C[...]
réduction au cinquième d'u[...]
signé et non daté des Ar[...]

C. PLAN DE CA[...]
extrait d'un plan manuscrit [...]
de Saint-Pierre, exé[...]

Porto Paglia
I. Piana
Porto Scuzo
Rade de Carloforte
Carloforte
I. San Pietro
Calasetta
Pt. Ste Catherine Palmas
Sulcis
Villarios
San Antiocho
Golfe de Palmas
C. Teulada





LÉGENDE

1 Logement des officiers.
2 Baraque des soldats.
3 Magasins.

La partie hachée indique une muraille.

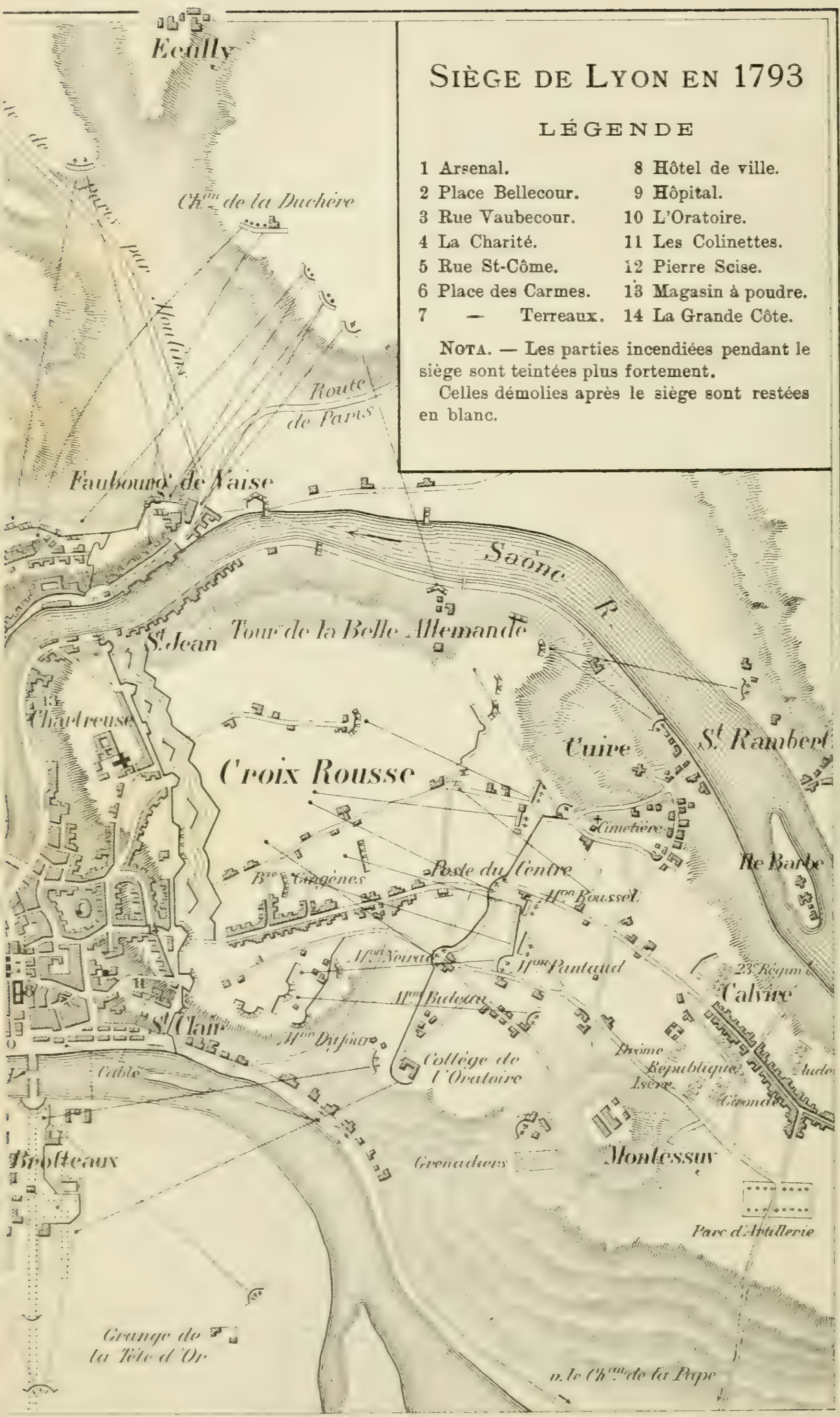
LÉGENDE

1 Log^t du Comm^t.
2 Sa cuisine.
3 Log^t de l'Officier.
4 — pour la solde.
5 Mag^{in} aux grains.
6 1re Baraque des soldats.
7 2e — des soldats.
8 Mag^{in} à poudre.
9 Cuisine des soldats.
10 Corps de garde.
11 Vivres et Four.
12 Moulins.
13 Vivres et Munitions.
14 Gardes de l'Ile.

12 13



Gravé par E. Moreu



Imp Lemercier & Cie Paris



Gravé par E. Morieu



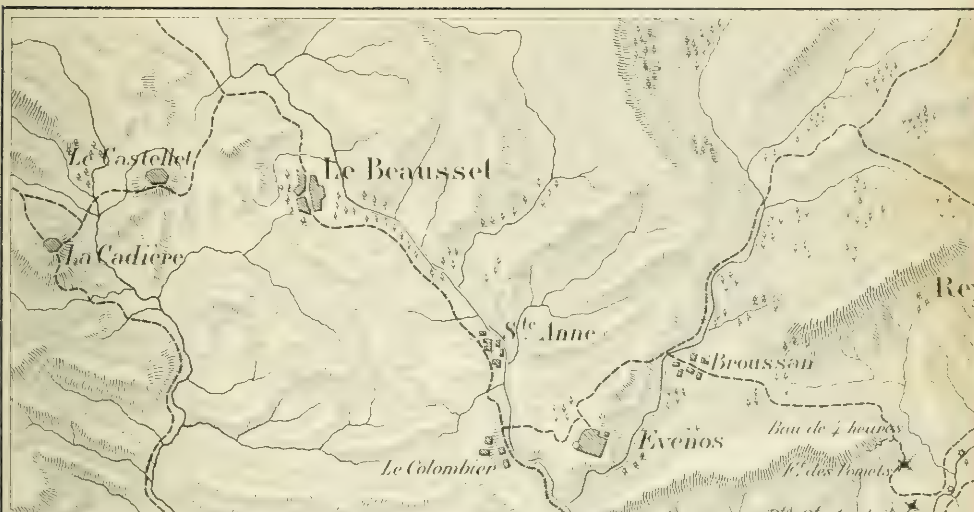
LÉGENDE

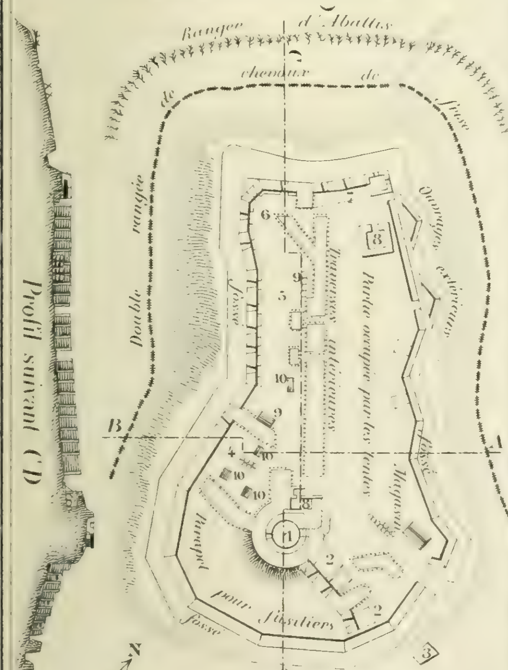
1 Batterie de la Convention.
2 — de la Poudrière.
3 — de la Petite Rade.
4 — de la Montagne.
5 — des Sans-Culottes.
6 — des Quatre Moulins.
7 — de la Grande Rade.
8 — du Breguart ou de Faubregas.
9 — des Patriotes du midi.
10 — des Braves ou des Chasse-coquins.
11 — des Hommes sans peur.
12 — des Sablettes.
13 — des Jacobins.
14 — de Sainte Marguerite.
15 Première Batterie.

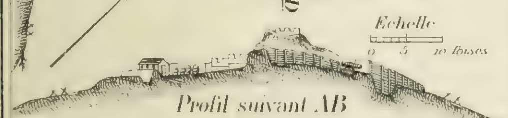
JLON

lieue commune de 25 au degré

Imp. Lemercier & Cie Paris





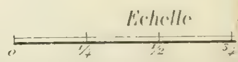


1 Tourelle en sacs à terre, 2 p. de 24.
2 Batterie à ressauts.
3 Pièce isolée.
4 Batterie de 3 mortiers et 1 obusier.
5 Canons de 36.
6 Batterie contre La Seyne.
7 Batterie contre la Petite Rade.
8 Magasins à poudre.
9 Parties blindées pour fusées.
10 Plateformes de mortiers.

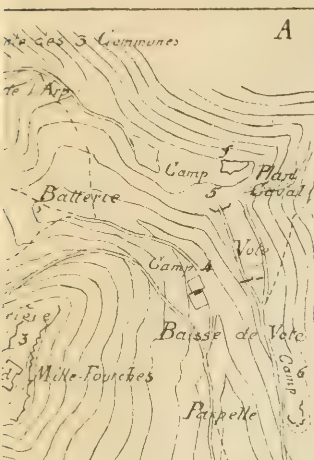


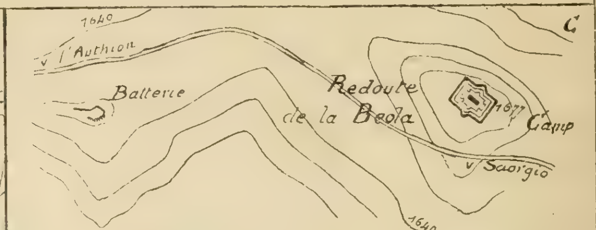
SIÈGE DE T

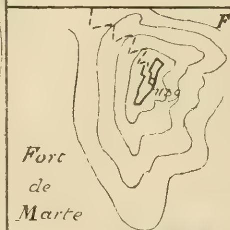
en 1793

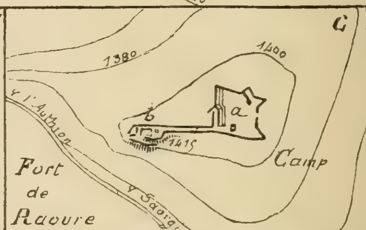


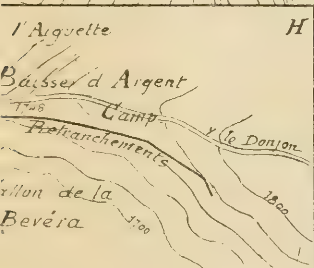
EXÉCUTÉS EN 1792 DANS LE COMTÉ DE NICE

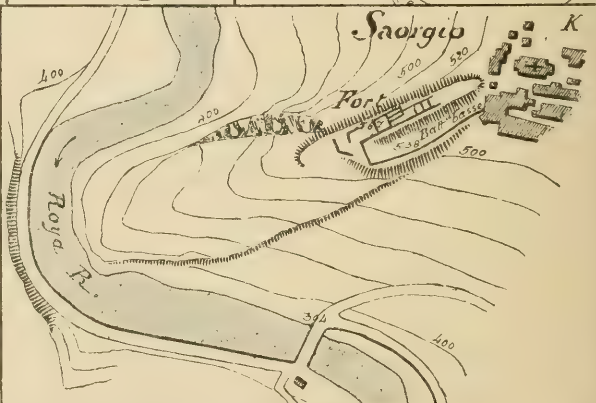


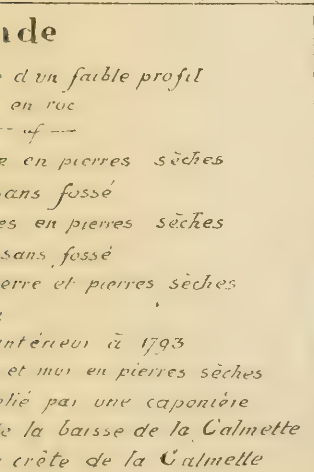


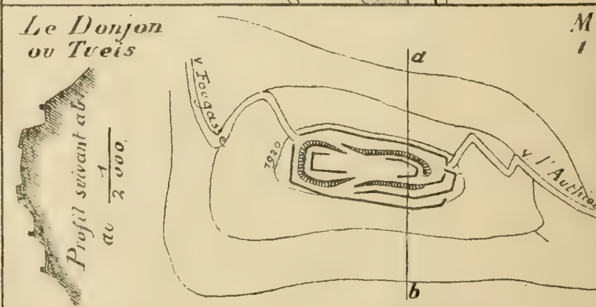


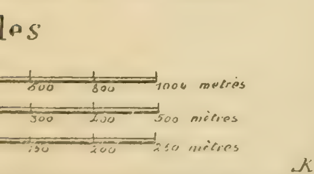










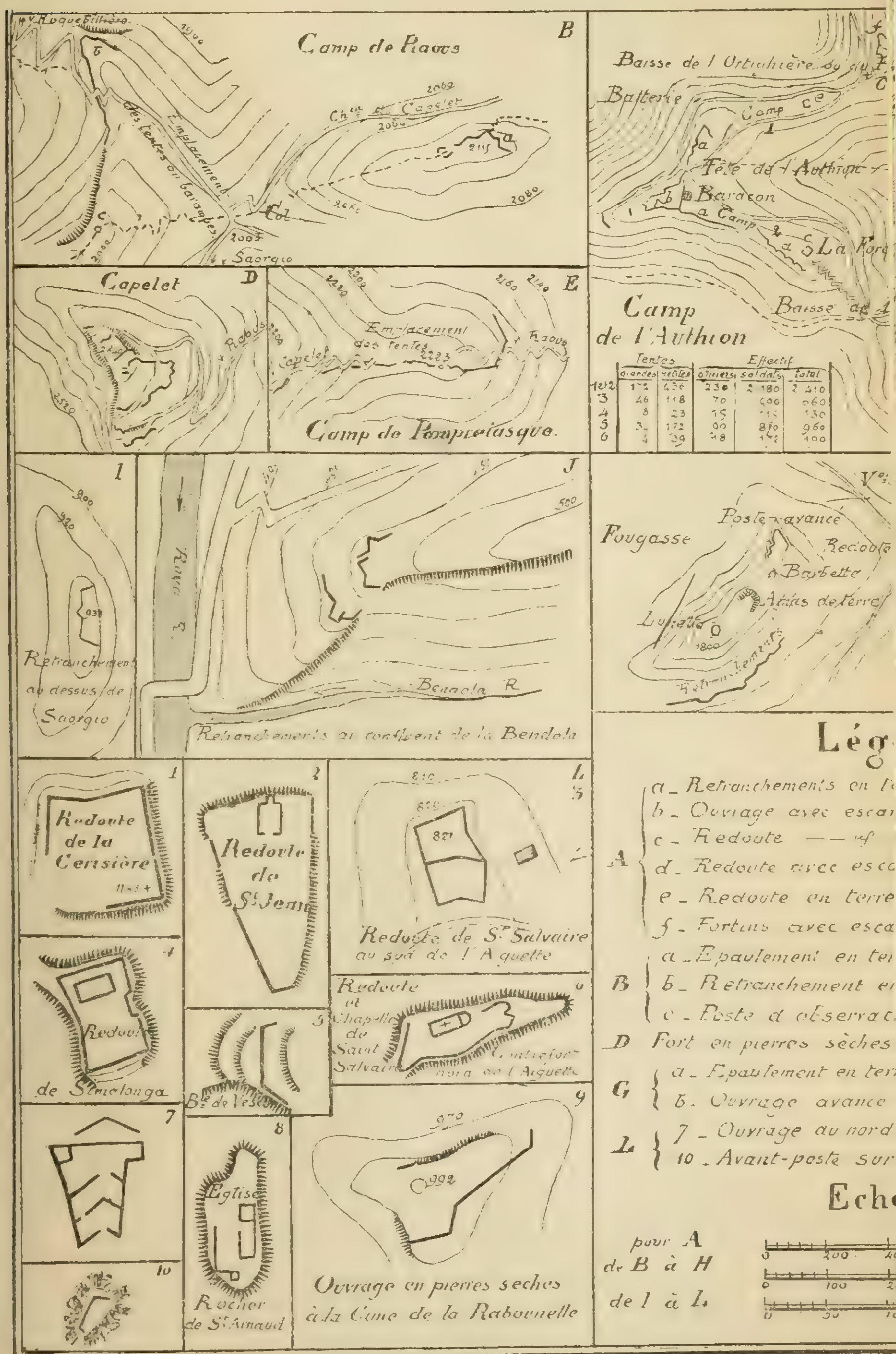








RETRANCHEMENTS FRANÇAIS ET PIÉMONTAI



Tête de Moyse
Tête de Vaudère
Col de Villadel
de Villadel
La Scaletta
Baracon
Viradol
Col de Ruburent
Lac de Scaletta
Oronaye T.
Pointe de la Signora
Oronaye ou
de Lièvre
Sources de l'Ubayette
et de la Stura
Lac de
la Madeleine
Parc
St Martin
Stura R.
Les Granges
Ch.in des canons
Boucherie
Magasin
Cime des Gorges
Ventassus
L'Enclausette
L'Alpette
R. de la Pisse
R. du Maurin
un
vi.
ure.
s.

CAMP DE LA MADELAINE

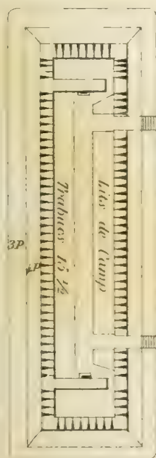
en 1793

Échelle

0 1 2 3 4 *Kilomètres*

Imp. Lemercier & Cie Paris

Rocca Blancia
Agnia da Barsin
Col d
Plate Lombarde
Tête de Sautron
Lac de Recaraye
Pouillouse
Col de Sautron
Lac
Col de Portiolette
Roche Peymian
La Meyna
Tête de Virayssé ou Alpe
Malamorte ou Tête Dure
Rein Alpe
Le Vallonet
Camp
Front Gionera
Prés de Malamorte
Rio Chiosa
Camp
La Barotto
Maisonméan
Malboisset
Larche
l'Ubayette
R.
Tournoux
St Ours





PLAN ET PROFIL
du
BARACON N° 1
en avant
de Saint-Martin
dans la vallée
de la Stura.

LÉGENDE

Camp de la Madeleine.

1 Retr^t et Camp des Milices.
2 — Grenadiers P^s.
3 Demi-Redoute.
4 et 5 Flèches.
6 Red^ts et Camp de Belgioioso.
7 Grande Redoute et Camp de Courten.
8 Retr^t et Camp des Grands Wollust.
9 Camp des Pionniers.
10 Camp des Grenadiers Piém^s.
11 Dragons de Chablais.
12 1er Camp de Mondovi.
13 Pont et garde avancée.
14 M^on du Prince de Carignan.
15 Quartier G^l de Strassoldo.
16 — du duc d'Aoste.

Camp de l'Oron

1 Batterie de un can
2 Red^e avec un can obusier.
3 Redoute.
4 Postes avancés.
5 D^t du Corps franc.

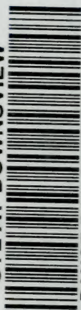
Camp de l'Alp

1 Camp du Corps fra
2 R^ts et 2e Camp de M

Camp français de Te

1 Ret^s avec canons.
2 Batterie de deux c
3 Parapet avec travet
4 Retranchements.
5 Batteries.
6 Poste avancé.

Gravé par E. Morieu


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 16 05 13 14 019 1